Juste YAMONEKA, Arsène NTAMUSIGE, Ludovic NJUH, Idah RAZAFINDRAKOTO & Claude-Ernest KIAMBA
(sous la direction)

LE MÉTIER DE JEUNE CHERCHEUR EN AFRIQUE FRANCOPHONE

(Actes du colloque international organisé par l'Université de Goma, Gisenyi, du 10 au 11 décembre 2025)

GLOBAL DEVELOPMENT NETWORK SERIES
COLLECTION JEUNES CHERCHEURS N°1, 2026

LE MÉTIER DE JEUNE CHERCHEUR EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Juste YAMONEKA, Arsène NTAMUSIGE, Ludovic NJUH, Idah RAZAFINDRAKOTO & Claude-Ernest KIAMBA
(sous la direction)

Le métier de jeune chercheur en Afrique francophone

(*Actes du colloque international organisé par l'Université de Goma, Gisenyi, du 10 au 11 décembre 2025*)

Global Development Network Europe
65 Boulevard François Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand, France
recherchefrancophone@gdn.int
www.gdn.int

Global Development Network Series, Collection Jeunes Chercheurs n°1, 2026.

ISBN : 978-81-956855-5-4
DOI : 10.69814/20260801
Dépôt légal : aout 2026

© 2026 Global Development Network. Tous droits réservés.

Cet ouvrage est publié dans le cadre du projet de Renforcement Institutionnel des Capacités de Recherches de l'Université de Goma (RICAR-UNIGOM) avec le soutien financier de Global Development Network (GDN) et de l'Agence Française de Développement (AFD).

Les points de vue exprimés dans cet ouvrage restent ceux des auteurs et ne sauraient engager ni l'UNIGOM ni GDN.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof Dr MUHINDO MUGHANDA (Université de Goma, RDC)

Prof Dr NZABANDORA NDIMUBANZI (Université de Goma, RDC)

Prof Dr Ir Juste YAMONEKA (Université de Goma, RDC)

Prof Benjamin BOUCLET (Université de Toulouse, France)

Prof Claude-Ernest KIAMBA (Université Catholique d'Afrique Centrale, Cameroun)

Prof Dr Ir Isaac BALUME (Université de Goma, RDC)

Prof Dr Ir Paul MALUMBA (Université de Liège, Belgique)

Prof Dr Legrant CIRIMWAMI (Université du Cinquantenaire, RDC)

Prof Dr Miller MILENGE (Université de Goma, RDC)

Prof Dr Shabani E'KYAMBA (Université de Goma, RDC)

Prof Dr Ir Félix MEUTCHIEYE (Université de Dschang, Cameroun)

Prof Jean Raphaël KANA (Université de Dschang, Cameroun)

Prof Paul NINGAYE (Université de Dschang, Cameroun)

Prof Roger ZERBO (CNRST et Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso)

Prof Yannick USENI (Université de Lubumbashi, RDC)

Prof Éric Ndayisaba, Ecole Normale Supérieure (ENS-Burundi)

COMITÉ DE LECTURE

Dr Armel KEMAJOU (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse) – Dr Cheikh Abdoul Ahad Mbacké BA (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal) – Dr Fatimzahra AMDNIGH (Université Mohamed V de Rabat, Maroc) – Dr Gracy TSONGO (Université de Goma, RDC) – Dr Idah RAZAFINDRAKOTO (GDN, France) – Dr Imane NYA, PhD (Université Mohamed V de Rabat, Maroc) – Dr Kowiou ABOUDOU, PhD (Université d'Abomey-Calavi, Bénin) – Dr Ludovic Boris P. NJUH (Université Asane Seck de Ziguinchor, Sénégal) – Dr Ulrich METENDE (Indiana University-Bloomington, USA) – Ir Arsène NTAMUSIGE (Université de Liège, Belgique & Université de Goma, RDC) – Ange Sonia KADJIO FEUDJIO (Université de Yaoundé 1, Cameroun) – Armel MWASSENA ABEGA (Université Catholique d'Afrique Centrale, Cameroun) – Casimir Joël Gaël BINGA (Université de Douala, Cameroun) – Cheldon-Rech NKALA-KOUTIA (Université Marien Ngouabi, Congo) – Edmionne Priscilla ZAMBO (Université de Yaoundé 1, Cameroun) – Elvis KUBANZILA MUZELA (Université de Kinshasa, RDC) – Émeline Narcéla BIFANE EKOMI (Université Omar Bongo, Gabon) – Esther TAMDJA (Université de Bangui, RCA) – Fidèle HABARUGIRA (Université du Burundi, Burundi) – Gilmalik Eliezer MBANI Méchak (Université Marien Ngouabi, Congo) – Jérémie MANIRATUNGA (Université du Burundi, Burundi) – Maimouna NGOSSASSOU (Université de N'Djamena, Tchad) – Manuela NANGMO TSOPZONG (Université de Yaoundé 2-Soa, Cameroun) – Marie NGAH EBELA (Université de Yaoundé 2-Soa, Cameroun) – Méchak Gilmalik Eliezer MBANI (Université Marien Ngouabi, Congo) – Rachel NSHOKANO (Université de Kinshasa, RDC) – Rodrigue KALERE (Université de Goma, RDC) – Rolf Rodrichel NGONO MALANDA (Université Marien Ngouabi, Congo) – Tatiana OBIA OBIA (Université de Yaoundé 1, Cameroun) – Whivine Nancie MAVOUNGOU-MAVOUNGOU (Université Omar Bongo, Gabon) – CHEUFACK Kévine Tatiana (Université de Douala, Cameroun) – Innocent MPOZE (Hekima University College, Kenya & Pole Institute, RDC).

SOMMAIRE

LE MÉTIER DE JEUNE CHERCHEUR EN AFRIQUE FRANCOPHONE ii

SOMMAIRE vii

INTRODUCTION GÉNÉRALE - LE JEUNE CHERCHEUR : UN ATOUT ENTRE CONTINGENCE ET AGENTIVITÉ EN AFRIQUE FRANCOPHONE 12

Arsène NTAMUSIGE, Ludovic NJUH, Juste YAMONEKA, Idah RAZAFINDRAKOTO & Claude-Ernest KIAMBA

PREMIÈRE PARTIE – JEUNE CHERCHEUR : UNE CONDITION DIFFICILE 19

Les jeunes chercheurs face à la gérontocratie académique en Côte d'Ivoire 21

Tianet Yannick Emmanuel GOH & N'ta Claude-Armande KOUAKOU

Le jeune chercheur dans l'écosystème de l'enseignement supérieur à Lomé : entre brisement initial et quête d' « agencité » 40

Koumi Kossi MITRONOUGNA & Palassi KONGA

Du diplôme au terrain : défis de la formation et problématique de l'insertion professionnelle des jeunes archéologues au Cameroun 54

Fernando LIGUE ENGAMBA

Les limites structurelles de la formation doctorale au Tchad : analyse des impacts académiques, administratifs et infrastructurels sur la finalisation des thèses 73

Pierrot MBAIHONDOUM

Radioscopie des heurs et malheurs de la jeunesse scientifique en République Centrafricaine 87

Christ Héritier Ethisse YANDIA

La science malgré tout : dé-fétichiser la recherche pour une éthique de la sollicitude dans le contexte de guerre à l'Est de la République Démocratique du Congo 99

Emmanuel LUVU

Entreprendre dans la recherche : vers une nouvelle économie de la connaissance portée par les jeunes chercheurs africains 111

Lakoun Richard N'KONGON

DEUXIÈME PARTIE – JEUNE CHERCHEUR : ACTEUR DE LA FABRIQUE DES CONNAISSANCES, FORCE DE PROPOSITION POUR LE DÉVELOPPEMENT 125

Le jeune chercheur face aux archives : défis et enjeux d'une production polarisée par la sémantique de la relation dissymétrique Nord-Sud 127

Ludovic NJUH

De l'ingénierie didactique au renforcement des capacités : le jeune chercheur comme architecte d'un écosystème didactique et catalyseur de communautés de pratique en Afrique francophone 141

Ibrahima CAMARA

De la valorisation des savoirs scientifiques à la diplomatie scientifique : stratégies de positionnement des jeunes chercheurs comme experts dans les domaines prioritaires de développement.....163

Kevin NANA KOULOUGNA

Maximiser l'impact sociétal des recherches historiques en Afrique francophone : quelles stratégies pour les jeunes historiens ? 179

Emmanuel CHESSI ASEH

Valorisation de la recherche en sociologie urbaine et rurale : l'expertise des jeunes chercheurs au service du développement en Afrique francophone.....195

Jaures Franck OUAMBO WABO

Du croisement des savoirs au dialogue à égalité : un levier pour transformer la recherche en action publique inclusive et résiliente.....211

Daniel Alingilya KABUNYE

L'entrepreneuriat cognitif : vers un développement global par la réflexivité intégrée..... 225

Andriamisandratoa HERIZO

TROISIÈME PARTIE – JEUNE CHERCHEUR : ENTRE AGENTIVITÉ HEURISTIQUE ET ENTREPRENEURIALE À L'ÈRE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE.....251

Valorisation et diffusion des connaissances scientifiques en Afrique centrale : enjeux, défis et perspectives..... 253

Claude-Ernest KIAMBA

Le chercheur émergent en Afrique francophone à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle : opportunités, défis et stratégies d'appropriation 264

Mboneza KABANDA

De la science aux citoyens : vulgariser la recherche à l'ère du numérique 287

Isabelle Malalanirina RAFALIMANANA & Andry Harinaina RABEARISOA

Incubateurs virtuels et valorisation socio-économique des thèses en République Démocratique du Congo : une évaluation par méthodes mixtes dans les villes secondaires..... 302

Paulin Nyengo OLONGE

Jeunes chercheurs en Afrique francophone face à l'IA : entre innovation scientifique et entrepreneuriat académique..... 311

Patrick KOLLO NDOUMIN

L'innovation au service de l'engagement social : le rôle des jeunes sociologues africains francophones 331

Jaures Franck OUAMBO WABO

Intelligent Assistive Technologies as a Tool for Social Inclusion and Research Advancement in Francophone Africa 347

Jacques MUDUMBI

QUATRIÈME PARTIE – (RE)PENSER L'ÉCOSYSTÈME DE FORMATION ET LA PROMOTION DES JEUNES CHERCHEURS 373

Le Secrétariat Général à la Recherche : une greffe institutionnelle à repenser dans les universités congolaises..375

Augustin Kahindo MUHESI

Repenser la professionnalisation de la recherche scientifique au-delà des chercheurs seniors : vers un modèle de chercheur moderne et autonome 388

Senker Anicet MAZUNI

Assurer la relève : parcours de la formation d'un enseignant-chercheur dans l'écosystème de l'ESURSI. Où mettre l'accent ? 403

Jean Pierre KASUKU KAHUYEGE

Coopération universitaire RDC-Cameroun et création de creusets de formation : vers une stratégie conjointe de formation, d'insertion et de valorisation des jeunes chercheurs en Afrique centrale.....415

Martial AZAOU ATEMKENG

Un cadre méthodologique base sur la trilogie intelligence-créativité-innovation (ici) pour améliorer l'effectivité entrepreneuriale des jeunes chercheurs d'Afrique francophone 433

Aïla Antonine MANANJARA

Défis et alternatives de la recherche au Burundi : entre l'université et l'édition.....450

Éric NDAYISABA

Le *Livre des innovations* : un catalyseur pour la valorisation des expertises et résultats de recherche des jeunes chercheurs en Afrique francophone 467

J. Flora CHADARE, T. R. Christian KONFO, M. Harold HOUNHOUIGAN, S. Wilfrid PADONOU, M. Vahid AISSI, Yann ADJOVI, Camel LAGNIKA, Y. Euloge KPOCLOU & S. C. A. Emmanuelle DEDEHOU ATTEMBA

CONCLUSION GÉNÉRALE – CAPITALISER LE POTENTIEL DES JEUNES CHERCHEURS EN AFRIQUE FRANCOPHONE 481

Arsène NTAMUSIGE, Ludovic NJUH, Manuela NANGMO, Gracy TSONGO, Idah RAZAFINDRAKOTO, Claude-Ernest KIAMBA & Juste YAMONEKA

INTRODUCTION GÉNÉRALE – LE JEUNE CHERCHEUR : UN ATOUT ENTRE CONTINGENCE ET AGENTIVITÉ EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Arsène NTAMUSIGE, Ludovic NJUH, Juste YAMONEKA, Idah RAZAFINDRAKOTO & Claude-Ernest KIAMBA
ntamusigea@unigom.ac.cd

Dans le cadre de son projet intitulé « Renforcement Institutionnel des Capacités Administratives et de Recherches » (RICAR-UNIGOM), soutenu par le Global Development Network (GDN), l'Université de Goma a organisé, du 10 au 11 décembre 2025 à Gisenyi (Rwanda), un colloque international sur le thème : « Le métier de jeune chercheur en Afrique francophone ». Ce colloque visait à mettre en débat les défis multiples auxquels sont confrontés les jeunes chercheurs dans la région : défis institutionnels, gérontocratiques, liés aux politiques publiques, à l'entrepreneuriat, ainsi qu'aux questions d'éthique et d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA), sans que cette liste soit exhaustive. Le projet est né du constat selon lequel les jeunes chercheurs d'Afrique francophone peinent, à l'instar de ceux d'autres régions du continent, à déployer et à valoriser pleinement leur potentiel. Les jeunes chercheurs sont, comme l'on peut bien le lire à travers le référentiel de l'UNESCO et de la Commission européenne (2004 : 41) :

> « Les chercheurs se trouvant au cours des dix premières années de leur activité de recherche après l'obtention d'un doctorat, y compris la période de formation à la recherche, à compter de l'obtention d'un diplôme universitaire donnant accès aux études doctorales dans le pays où ce diplôme a été délivré ».

Promouvoir leur capacité à contribuer activement à l'agenda scientifique et politique aux niveaux institutionnel, national, régional et international suppose, tout d'abord, d'analyser les facteurs qui entravent leur contribution aux laborieuses dynamiques de développement durable amorcées sur le continent. Il s'agit de saisir ces facteurs sous l'angle des faiblesses et des défis à relever. Aussi importe-t-il d'étudier les atouts de ces jeunes chercheurs, ainsi que les fenêtres d'opportunités qu'offre leur environnement de recherche et qu'il convient de capitaliser.

Questionner le métier de jeune chercheur en Afrique francophone

Qu'il s'agisse de la République démocratique du Congo (RDC), premier pays de l'espace francophone en nombre de locuteurs (TV5Monde Info, 2026), ou d'autres pays partageant sensiblement les mêmes réalités dans le domaine de la recherche scientifique, la question de cette dernière et, avec elle, de l'université en tant qu'institution et horizon professionnel, se pose aujourd'hui avec acuité. À cet égard, le colloque de décembre 2025 s'est proposé de porter un regard non seulement sur la science, mais aussi, et surtout, sur l'écosystème de celles et ceux qui la produisent au quotidien. En effet, les universités africaines sont constamment le réceptacle de diverses transformations touchant non seulement leur fonctionnement et leur rôle, mais également leurs membres : démocratisation de l'accès à l'université, augmentation du nombre d'étudiants, concurrence accrue dans l'accès aux postes scientifiques et/ou universitaires stables, précarisation des emplois scientifiques, nouvelles régulations des politiques scientifiques (financements par appels d'offres, principe d'accountability dans l'allocation des fonds, évaluation de la productivité, etc.), internationalisation des activités scientifiques, etc. (Fusulier & Gurnet, 2017).

Afin de réfléchir aux défis protéiformes (défis institutionnels, gérontocratiques, liés aux politiques publiques, ainsi qu'aux questions d'éthique et d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA), entre autres) auxquels sont confrontés les jeunes chercheurs dans la région, les réflexions ayant nourri le colloque se sont articulées autour de quatre axes, repris dans les présents actes.

Créer des creusets de formation et de promotion des jeunes chercheurs

Dans un premier temps, il s'est agi de diagnostiquer les creusets de formation et de promotion des jeunes chercheurs, de dresser un état des lieux, de relever les défis et d'explorer les pistes d'amélioration de la gouvernance académique, institutionnelle et infrastructurelle de la recherche en Afrique francophone. La pénurie de personnel, dont témoigne le nombre élevé de postes vacants dans de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région, conduit en effet les institutions, confrontées à un manque de chercheurs titulaires d'un doctorat (autrement dit de personnels hautement qualifiés ou de

chercheur·e·s seniors) à recourir fréquemment aux chercheur·e·s juniors (Bac +5, +6 et +7). Une étude menée en Afrique subsaharienne par le Réseau africain d'institutions scientifiques et technologiques (RAIST, 2005) a révélé que le personnel y était à la fois moins nombreux et insuffisamment qualifié, exposant ainsi nombreux jeunes chercheurs au chômage, en cas de non-titularisation. Cette étude a montré qu'en moyenne, toutes régions et disciplines confondues, ces établissements ne disposaient que de 70 % des effectifs requis.

Deux décennies plus tard, cette réalité demeure inchangée dans nombre d'institutions de la région. Lors des états généraux de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) en République démocratique du Congo, organisés à Lubumbashi du 6 au 14 septembre 2021 (Ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire de la RDC, 2021), il a été révélé que 72,3 % des effectifs du personnel de l'ESU dans le pays étaient de niveau Bac +5, +6 et +7, c'est-à-dire non titulaires d'un doctorat. Ces personnels y correspondent aux grades d'Assistants et de Chefs de travaux. Dans un tel contexte de pénurie de chercheurs titulaires d'un doctorat, il apparaît clairement qu'un important défi de renforcement des ressources humaines, tant en qualité qu'en quantité et toutes disciplines confondues, se pose.

Dans la perspective de Massaquoi (2006), intervenant lors d'un colloque de l'UNESCO consacré aux politiques de la recherche et de l'enseignement supérieur, et selon qui « les capacités de formation sont réduites ; les scientifiques sont isolés et la formation à l'étranger suscite la peur de l'exode des cerveaux », les réflexions sur les défis auxquels se heurte le renforcement des capacités scientifiques et techniques des chercheurs dans la région sont apparues concomitantes à d'autres problématiques. La précarité économique des institutions de recherche, le manque d'infrastructures au sens large et de moyens techniques, déjà décriés par Vose et Cervellini en leur temps (1975), l'accès relativement limité à la littérature scientifique récente, ainsi que diverses formes de sectarisme (politique, tribal ou encore liées au genre) demeurent des freins à l'émergence du jeune chercheur dans les différents contextes étudiés.

Le jeune chercheur et/dans l'écosystème institutionnel de la recherche à l'échelle nationale, régionale et internationale

Les travaux ont ensuite porté sur la problématique du jeune chercheur dans son articulation avec l'écosystème institutionnel de la recherche aux niveaux national, régional et international, ainsi que sur son insertion dans un milieu où la compétitivité occupe une place significative et requiert des compétences d'excellence et des stratégies adaptées en vue de construire un leadership. À côté des enjeux liés à une production de connaissances décentrée et contextualisée, la coopération, tant au niveau national (entre universités, et entre universités, secteurs public et privé) qu'au niveau international (Doucouré, 2014), apparaît indispensable à l'épanouissement des jeunes chercheurs. Dans la plupart des universités de la région, une dynamique de coopération, largement fondée sur des financements de type Nord-Sud, émerge progressivement. Toutefois, ces collaborations reposent souvent sur des projets de courte durée, orientés vers les financements limités qu'elles parviennent à mobiliser auprès de partenaires internationaux (80 % en Afrique australe et 70 % en Afrique de l'Est) (ADEA-NEPAD, 2015). Elles impliquent des jeunes chercheur·e·s sans réelle vision de long terme quant à leur engagement, au regard des enjeux du développement durable.

Au niveau interne des institutions, il apparaît que le renforcement des capacités d'offre de recherche et d'innovation scientifique et technologique (formation du personnel scientifique et technique, réhabilitation, construction, création et équipement de centres, instituts et services de recherche) demeure fondamental. Ainsi qu'il est stipulé, à titre illustratif, dans le Plan national stratégique de développement de la République démocratique du Congo (2019-2023), cela doit être soutenu, au niveau national, par le renforcement des capacités de production de connaissances scientifiques, techniques et d'innovation, notamment à travers : la programmation de la recherche dans les domaines prioritaires de développement ; la redynamisation des mécanismes de promotion, de valorisation et de vulgarisation des résultats de recherche et d'innovation ; la sensibilisation des élèves et étudiants à la culture scientifique ; et la création d'un répertoire numérique des travaux de recherche réalisés dans les institutions de recherche.

Cela ne va pas sans la mise en place d'une démarche qualité dans l'enseignement supérieur. La République démocratique du Congo vient, à la suite de plusieurs pays de la région, d'instaurer

le système LMD (Licence-Master-Doctorat). Dans d'autres contextes, la mise en place progressive d'une démarche qualité dans l'enseignement supérieur, à travers ce système, a contribué à une profonde rénovation de la formation, notamment doctorale, ouvrant de nouveaux débats (Gérard, 2017). Cette rénovation de la formation doctorale pourrait, si elle est effective, mettre en lumière le diplôme de doctorat et ouvrir de nouveaux débats concernant le statut du chercheur, la qualité de sa formation, les nouvelles finalités du diplôme et sa valorisation sur le marché du travail. Dans les présents actes, des propositions relatives à diverses actions, touchant à la fois les niveaux institutionnel, national et régional, susceptibles de servir de leviers pour permettre aux jeunes chercheurs de contribuer au rayonnement de la recherche dans la région, ont été formulées par les chercheurs. Elles constituent des indications précieuses pour l'élaboration de politiques publiques plus efficientes en matière de recherche en Afrique francophone en particulier, et plus largement sur l'ensemble du continent. Il y va notamment de la valorisation des résultats de recherche et des expertises des jeunes chercheurs, laquelle figure parmi ces priorités, mais dont les stratégies et mécanismes ne sont pas toujours efficacement élaborés.

Valorisation des résultats de recherche et des expertises des jeunes chercheurs

La production, la diffusion et l'utilisation des résultats de recherche ont également constitué un axe majeur de réflexion au cours du colloque. Le constat qui s'impose est qu'elles demeurent insuffisantes en raison d'une faible coordination, ainsi que d'une valorisation et d'une capitalisation limitées. On observe notamment une irrégularité dans la réalisation de certaines enquêtes et études périodiques portant sur les dynamiques sociales, sociopolitiques et les transformations structurelles. Cette situation a pour conséquence une faible utilisation des données probantes pour éclairer la prise de décision et orienter les politiques publiques.

Pour une meilleure contribution de la recherche à l'innovation et à l'efficacité des politiques publiques, la mise en place d'un cadre formel d'identification et de valorisation des expertises nationales apparaît comme un impératif. Dans un tel contexte, comment les jeunes chercheurs peuvent-ils se positionner en tant qu'experts qualifiés dans des domaines couvrant les besoins

prioritaires de développement ? Comment peuvent-ils développer une diplomatie scientifique capable d'interroger et de prendre en charge les dynamiques sociopolitiques ? Des éléments de réponse à ces questions ont été formulés par les participants et les contributeurs des présents actes.

Jeune chercheur, innovation et entrepreneuriat

La question, non des moindres, portant sur le rôle, les enjeux et les défis du jeune chercheur par rapport à l'innovation et à l'entrepreneuriat a largement rythmé les travaux. Au-delà des préoccupations soulevées dans les trois axes précédents, les réflexions ont été prolongées vers un horizon croisant plusieurs regards sur des questions telles que la gérontocratie ambiante dans les universités de la région, la qualité du mentorat, ainsi que l'éthique et l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans la recherche. Phénomène certes transgénérationnel, l'IA transforme profondément le métier de chercheur, et les jeunes chercheurs, toutes disciplines confondues, peuvent jouer un rôle clé dans cette transformation. Tous ces éléments interrogent la capacité entrepreneuriale et d'insertion des jeunes chercheurs dans le monde du travail scientifique. Le développement des IA spécialisées dans le travail intellectuel, la conceptualisation ou la modélisation soulève des questions légitimes sur le devenir de la recherche en général, ainsi que sur les marges de manœuvre des jeunes chercheurs, dont le métier est déjà confronté à de nombreuses contraintes dans le contexte étudié.

Ce colloque ne se veut pas seulement une occasion d'explorer les défis. Il entend surtout identifier à la fois les barrières et les opportunités systémiques de transformation du système de recherche, tout en levant certaines contraintes à l'équité dans la région. Les présents actes de colloque constituent donc un diagnostic des enjeux et des défis, mais aussi une somme de propositions prospectives pour le développement du segment stratégique de la recherche portée par les jeunes chercheurs en début de carrière en Afrique francophone en particulier, et en Afrique de manière générale.

Bibliographie

Doucouré, B. (2014). L'insertion professionnelle des jeunes docteurs au Sénégal. *Hommes & migrations*, (1307), 87-92.

European Commission. (2004). *Work programme: Structuring the European Research Area — Human Resources and Mobility Marie Curie Actions (Edition September 2004)*. Bruxelles : European Commission.

Fusulier, B., & Gurnet, N. (2017). Être jeunes chercheur·e·s aujourd'hui. *Émulations,* (21), 17-18.

Gérard, L. (2017). Quand le diplôme doctoral fait du bruit. *Émulations*, (21), 7-12.

Massaquoi, J. (2006). Le renforcement des capacités dans les domaines de la science et de la technologie en Afrique : le rôle de la coopération régionale et des réseaux. Dans UNESCO (dir.), Actes du Colloque sur *Les politiques dans les domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur : Les universités en tant que centres de recherche et de création des connaissances : une institution menacée (29 novembre – 1er décembre 2006) ?* Paris : UNESCO.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire de la RD Congo (2021). Rapport des états généraux de l'enseignement supérieur et universitaire en RDC (Rapport des EGESU, 2021), https://www.minesu.gouv.cd/, consulté le 28 juillet 2021.

Ministère du plan de la RD Congo (2019). Plan National Stratégique de Développement 2019-2023. Kinshasa.

RAIST (2005). *The State of Science and Technology Training Institutions in Africa*. Nairobi : UNESCO.

TV5Monde Info (2025). La RD Congo, premier pays francophone. https://www.youtube.com/watch?v=s4BBgxXzuSU, consulté le 03 mai 2026.

PREMIÈRE PARTIE – JEUNE CHERCHEUR : UNE CONDITION DIFFICILE

Les jeunes chercheurs face à la gérontocratie académique en Côte d'Ivoire

Tianet Yannick Emmanuel GOH
& N'ta Claude-Armande KOUAKOU
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
docteur.tianet@gmail.com; kouakouarmande5@gmail.com

Résumé
La recherche scientifique se propose aujourd'hui comme un « sixième pouvoir », capable de questionner les fondements des sociétés. Pourtant, en Afrique francophone, elle se heurte à de fortes contraintes, particulièrement pour les jeunes chercheurs. Mastérants, doctorants et docteurs non affiliés évoluent dans un contexte marqué par la précarité institutionnelle, la domination des seniors et un accès limité aux financements. Cette gérontocratie académique concentre le pouvoir, retient l'information et restreint les espaces de légitimation, avant de freiner l'autonomie et la reconnaissance des nouvelles générations de chercheurs. Malgré leur potentiel et la maîtrise des outils numériques, les jeunes chercheurs subissent marginalisation et faible employabilité. À ces obstacles s'ajoutent des lacunes méthodologiques, un encadrement insuffisant, l'absence de mentorat et des pressions socioéconomiques. L'étude menée en Côte d'Ivoire, basée sur les témoignages de 150 jeunes chercheurs, expose ces freins institutionnels, économiques et socioculturels. Elle suggère des pistes pour réinventer le métier de chercheur et promouvoir une recherche inclusive, critique et transformatrice, essentielle au développement durable en Afrique subsaharienne.

Mots-clés : Jeune chercheur, gérontocratie académique, recherche francophone, transformations structurelles, Côte d'Ivoire.

Introduction

D'après une pensée populaire, souvent associée au Général de Gaulle, « Des chercheurs qui cherchent, on en trouve. Mais des chercheurs qui trouvent, on en cherche. » (dicocitations.com, 2025). Dans certains cas, on pourrait même aller plus loin en affirmant qu'il existe « des chercheurs qui se cherchent » eux-mêmes, avant de parvenir à trouver leur place dans la société et, peut-être un jour, à réaliser des découvertes dignes de ce rang. Il faut toutefois reconnaître qu'il existe des raisons profondes qui expliquent pourquoi si peu de personnes parviennent encore aujourd'hui à exceller dans ce domaine et à rayonner à l'échelle internationale. Cette réalité est particulièrement visible en Afrique, et plus spécifiquement en

Afrique subsaharienne, où les obstacles liés à la valorisation des talents freinent souvent l'émergence de figures scientifiques de premier plan. Sinon, dans cet équilibre des sociétés contemporaines, la production de savoir ne constitue pas une activité neutre ou purement technique. Elle s'érige désormais, selon une perspective proposée par Lionel Scheepmans, en un véritable pouvoir structurant, un « sixième pouvoir », capable de rivaliser ou d'équilibrer la balance avec tous ceux qui le précèdent (Goh, 2024; Scheepmans, 2021). Ce pouvoir, tel que présenté par Scheepmans, réside dans cette capacité dont dispose la recherche scientifique et l'innovation, à soumettre les structures sociales, politiques et économiques à un examen critique constant. Il agit comme un garde-fou contre les dérives systémiques en proposant des solutions fondées sur la raison plutôt que sur l'idéologie. Cependant, ce potentiel de transformation reste largement inexploité lorsque les structures productrices de ce savoir sont elles-mêmes minées par des rapports de domination archaïques qui étouffent l'innovation dès sa genèse (Labelle, 2014). Le « sixième pouvoir » est donc à l'épreuve des hiérarchies stériles africaines.

Dans cette veine, le paysage académique de la Côte d'Ivoire présente une singularité terminologique que nous identifions sous le concept de *« kôrôcratie »* (Africultures, 2015; Lamaison-Boltanski, 2020). Dérivé du bambara ou de l'argot populaire local, le nouchi, « *kôrô* » désigne naturellement le grand frère, l'aîné. Mais associé au suffixe « *-cratie* », lui-même issu de démocratie, ce terme tend à dépasser la simple gérontocratie biologique pour désigner une gouvernance fondée sur l'allégeance inconditionnelle aux aînés sociaux (idem.). Car, rappelons-le, le mot démocratie vient du grec ancien *dēmokratía*, formé de dêmos (« le peuple ») et de *krátos* (« le pouvoir », « la force », « l'autorité »). Apparu au XIVe siècle, il signifie littéralement « pouvoir du peuple ». Ce régime, né à Athènes, désigne le gouvernement par les citoyens. C'est donc parallèlement à ce système, que les universités africaines adoptent également ces codes invisibles, non seulement pour délaisser sa fonction de « *disputatio socratique* », mais également pour devenir un espace de reproduction où le pouvoir décisionnel est capté par une élite de chercheurs seniors. Les jeunes chercheurs se retrouvent donc face à une forme représentative de gérontocratie académique qui ne dit pas son nom (Artaud & Tassel, 2023; Le Pape, Lesourd & Znaien, 2024).

Ce système se manifeste tout de même par trois vecteurs de contrôle identifiés. D'abord, la concentration du pouvoir décisionnel avec l'ensemble des instances de validation des thèses et d'attribution des financements qui restent le monopole d'un cercle restreint, souvent imperméable aux mutations disciplinaires. En outre, certains acteurs pratiquent une rétention stratégique de l'information et filtrent l'accès aux opportunités internationales (appels à projets, réseaux globaux). Ce mécanisme instaure une véritable dépendance structurelle des jeunes chercheurs envers leurs aînés. Enfin, tout ce qui s'apparente à la restriction des espaces de légitimation y est admis, de sorte que le savoir produit par les jeunes chercheurs soit souvent invisibilisé ou relégué au rang de « littérature grise », tandis que la parole senior bénéficie d'une autorité pré-établie par le diplôme ultime, « l'âge ».

L'urgence de cette étude repose alors sur un paradoxe frappant. La maîtrise des nouvelles technologies (IA, Big Data) confère à la jeunesse académique ivoirienne un atout majeur pour répondre aux standards internationaux. Pourtant, cette compétence se fracasse contre un plafond de verre institutionnel qui maintient des structures de pouvoir traditionnelles. Cette situation génère une « stérilisation » du potentiel intellectuel national, qui pousse de plus en plus de « cerveaux » locaux vers l'exode ou vers une précarité qui compromet la qualité scientifique globale (Gros, 2006; Mankou, 2021). Le jeune chercheur se retrouve donc dans un étau à réfléchir sur comment déconstruire ces rapports de force pour instaurer une recherche inclusive et transformatrice.

1. Cadre théorique

Normalement, les épistémologies du Sud et le développement durable (Brundtland & ONU, 1987) mettent en avant la nécessité de reconnaître la diversité des savoirs et de résister à la colonialité épistémique. La gérontocratie académique ivoirienne peut être comprise comme une déclinaison interne de cette colonialité, où les savoirs des jeunes chercheurs sont systématiquement dévalorisés. Pour analyser ce phénomène, cette étude mobilise trois approches complémentaires, à savoir, la théorie des représentations sociales (Moscovici), la théorie du capital social (Bourdieu/Coleman) et la théorie de la justice cognitive. Articulées ensemble, elles éclairent le déficit en

matière de justice cognitive, les limites de la gouvernance universitaire et la marginalisation des savoirs émergents. Tandis que la théorie des représentations sociales éclaire la manière dont l'image du « *kôrô* » est associée à l'autorité et à la légitimité, le jeune chercheur, lui, est perçu comme inexpérimenté et moins compétent. Ces représentations naturalisent la domination des aînés et transforment une hiérarchie sociale en norme académique (Fine, 2023; Gozlan, 2015).

La théorie du capital social révèle quant à elle l'asymétrie relationnelle entre seniors et cadets. Une relation complexe dans laquelle les premiers disposent de réseaux, d'alliances, d'un accès privilégié aux financements, tandis que les seconds souffrent d'un déficit de capital social, de moyens financiers et d'opportunités qui limite leur insertion et renforce leur dépendance. Enfin, la théorie de la justice cognitive interroge la reconnaissance des savoirs produits par différents groupes. En Côte d'Ivoire, la prédominance de l'autorité des seniors confine souvent les travaux des jeunes chercheurs à la « littérature grise ». Ce manque de justice cognitive entrave l'innovation scientifique et accentue la marginalisation épistémique. Ce double déficit, à la fois cognitif et social, transforme la recherche en un espace de lutte pour la reconnaissance, où les nouvelles générations doivent déconstruire les rapports de force pour imposer une science inclusive et transformatrice.

2. Triangulation et herméneutique du vécu

Le paradigme compréhensif oriente la recherche vers une démarche mixte, avec une priorité accordée à l'approche qualitative inductive. L'objectif n'est pas seulement de corréler des variables, mais de saisir le sens que les acteurs attribuent à leurs expériences. L'action sociale est ici traitée comme un texte à interpréter, mobilisant des méthodes proches de l'analyse du discours afin de comprendre les logiques implicites, les représentations et les pratiques qui structurent la gérontocratie académique. Cette posture compréhensive permet de donner voix aux vécus des jeunes chercheurs et d'exposer les significations qu'ils construisent face aux rapports de domination.

La robustesse des résultats repose sur une triangulation méthodologique qui combine plusieurs sources et techniques de collecte. D'abord, une étude documentaire a permis d'analyser les travaux existants sur la gérontocratie, la gouvernance

universitaire et les épistémologies du Sud, afin de situer le phénomène dans une perspective théorique et comparative. Ensuite, un questionnaire administré à 150 répondants de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (40 % doctorants, 30 % docteurs non recrutés, 30 % mastérants de recherche) a rendu possible la quantification de la fréquence des blocages institutionnels et à dégager des tendances générales. Parallèlement, 20 entretiens micro-biographiques réalisés à Abidjan, Bouaké et Korhogo ont permis d'accéder à la dimension subjective des humiliations, des stratégies de survie et des résistances quotidiennes. Enfin, des observations aménagées ont été conduites lors de cinq soutenances de thèses et mémoires ainsi que dans des réunions administratives et académiques, afin de comparer le discours officiel de mentorat aux pratiques réelles de domination et de repérer les écarts entre normes affichées et comportements effectifs. Cette triangulation, en croisant données quantitatives et qualitatives, garantit une complémentarité des approches et renforce à la fois la validité et la profondeur de l'analyse.

L'analyse des données repose sur une méthode de « concassage » du discours afin d'isoler les unités de sens des témoignages pour les réorganiser en catégories analytiques. La déconstruction des métaphores comme « la galère » dévoile les structures de pouvoir qui soutiennent la gérontocratie académique. Pour garantir la fiabilité des résultats, une approche inter-juges confronte les analyses de plusieurs chercheurs et limite ainsi les biais subjectifs. Cette démarche herméneutique restitue la complexité des rapports de force tout en soulignant les dynamiques de marginalisation vécues par les jeunes chercheurs.

3. Le rapport de force entre jeunes chercheurs ivoiriens et gérontocratie du savoir

Cette section présente les constats issus de l'enquête et des observations, en restituant les données de manière descriptive et rigoureuse. Les résultats sont organisés du général au spécifique, selon les axes définis dans la méthodologie, sans interprétation, afin de répondre directement à la question « qu'a-t-on observé ? »

3.1. Caractéristiques générales des répondants

À titre de rappel, l'échantillon était constitué de 150 jeunes chercheurs ivoiriens, répartis en trois catégories principales : 40 % de doctorants, 30 % de docteurs non recrutés et 30 % de mastérants de recherche. Les participants étaient de trois universités publiques ayant un parcours de recherche (Bouaké, Abidjan, Korhogo). Les répondants étaient de différentes disciplines, avec une diversité de genre et de parcours.

En marge de cet effectif, 20 informateurs anonymes gravitant dans l'espace universitaire ont également été sollicités. Leurs témoignages font office de données qualitatives de contrôle pour trianguler et mettre en perspective les déclarations des jeunes chercheurs. Cette démarche qualitative complémentaire enrichit la validité des analyses sans pour autant modifier la taille ou la nature de l'échantillon initial, qui reste strictement centré sur nos cibles principales.

3.2. Blocages institutionnels et inertie administrative

Les données ont révélé une forte prévalence de blocages structurels. 79 % des répondants ont signalé des retards administratifs injustifiés, notamment dans les commissions de thèse et l'attribution des financements. 68 % ont rapporté une rétention d'information scientifique, notamment concernant les appels à projets et les contacts internationaux. Enfin, 86 % ont évoqué un isolement social marqué par une absence d'intégration réelle dans les laboratoires. Ces retards de soutenance ont été perçus comme une « laisse invisible », qui prolonge la dépendance des doctorants envers leurs encadreurs.

3.3. Gérontocratie académique : manifestations et impacts

Les mécanismes de domination observés se sont traduits par plusieurs pratiques qui affectent directement le parcours des jeunes chercheurs. La rétention d'information est apparue comme un obstacle majeur, puisque 68 % d'entre eux ont déclaré un accès limité aux bourses et aux laboratoires. Les blocages administratifs ont également été fréquents, 55 % des répondants ayant subi des retards arbitraires dans leur progression académique. Le clientélisme s'est révélé particulièrement

déterminant, 80 % estimant que l'appartenance à un « bon cercle » conditionnait l'accès aux opportunités. Enfin, les formes de harcèlement et d'intimidation ont été largement rapportées : 81 % des jeunes chercheurs (docteurs non-recrutés, doctorants et mastérants) ont déclaré avoir déjà subi du harcèlement moral, tandis que 56 % des jeunes chercheuses ont évoqué des pressions particulières liées au genre ou des harcèlements sexuels de la part de certains enseignants, encadreurs et même des devanciers. Ensemble, ces pratiques traduisent un système de domination institutionnelle qui fragilise la trajectoire scientifique des jeunes chercheurs et accentue leur marginalisation.

3.4. Conséquences sur la carrière et la motivation

Les effets de ces blocages se sont révélés multiples et profondément structurants pour la trajectoire des jeunes chercheurs. Près de 30 % des doctorants ont envisagé de quitter le milieu académique, découragés par les conditions difficiles, l'injustice et le manque de perspectives. Pire, plusieurs de leurs camarades ont déjà abandonné les études. La précarité financière est particulièrement marquée : 87 % déclarent rencontrer de graves difficultés économiques et ne comptent que sur une bourse annuelle de 600 000 FCFA (*914,69 €*) pour les doctorants (1ère, 2e et 3e année) et de 480 000 FCFA (*731,76 €*) pour les mastérants (1ère et 2e années). Ces montants doivent couvrir non seulement les besoins quotidiens, mais aussi la connexion Internet, les urgences médicales et les activités de recherche. Les frais de scolarité s'élèvent à 120 000 FCFA (*182,94 €*) pour le cycle de master et à 270 000 FCFA (*411,61 €*) pour le doctorat, avec des coûts supplémentaires en cas d'années dérogatoires. Ces tarifs sont subventionnés pour les étudiants ivoiriens du cycle normal, mais doublent, voire plus, pour les non-nationaux et la formation continue.

À la fragilité économique s'ajoute une instabilité professionnelle chronique. En effet, 67 % des jeunes chercheurs n'ont aucune activité rémunérée en dehors de leurs travaux, ce qui restreint leur accès aux ouvrages spécialisés et aux outils logistiques. La majorité d'entre eux (76 %) ne bénéficie plus du soutien parental après le Master. Faute de moyens pour acquérir des livres physiques, ils dépendent exclusivement des ressources gratuites en ligne.

La précarité touche les besoins les plus élémentaires. Seuls 13 % des chercheurs parviennent à couvrir leur loyer et leurs factures. Ce quotidien est aggravé par un manque d'équipement critique, puisque 53 % ne possèdent pas d'ordinateur personnel. Ce partage forcé du matériel constitue un handicap majeur dans l'environnement numérique actuel. Sur le plan académique, l'isolement est profond. 72 % des jeunes chercheurs n'ont jamais été invités à une conférence internationale par leurs encadrants, et 65 % déplorent une absence totale de mentorat. Enfin, le budget national 2026 alloué à la recherche s'élève à 13 milliards FCFA (*environ 19,8 millions* €). Ce montant ne représente que 3 % du budget global du ministère de l'Enseignement supérieur, qui est de 339 milliards FCFA (*soit 516,8 millions* €). Ce sous-financement public force les chercheurs à se tourner vers des laboratoires privés. Toutefois, ces derniers imposent des frais de publication qui excluent de fait les étudiants les plus modestes.

3.5. Violence symbolique et pédagogie de l'humiliation

Les témoignages ont révélé l'existence d'un climat marqué par une forte violence symbolique. Plusieurs répondants ont rapporté avoir été la cible de critiques *ad hominem*, parfois formulées dans des contextes publics particulièrement humiliants. Certains ont même affirmé avoir reçu des remarques dévalorisantes devant leurs parents lors de la soutenance de leur mémoire de master, telles que : « Votre travail de recherche est une véritable serpillière » ou encore « Vous écrivez comme un élève de CM2 ». Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, ces pratiques ont été perçues comme des stratégies visant à briser l'estime de soi des jeunes chercheurs et à renforcer leur docilité face aux rapports de domination académique.

3.6. Le paradoxe technologique et le « trou noir doctoral »

Un décalage important a été observé entre une hiérarchie académique souvent dépassée par les mutations numériques et une jeunesse qui s'auto-forme aux outils contemporains, notamment l'intelligence artificielle et les mégadonnées. L'absence de mentorat, dénoncée par 65 % des répondants, place les jeunes chercheurs dans un double isolement qui les contraint non seulement à s'auto-évaluer faute de suivi pédagogique, mais aussi à autofinancer leurs travaux par des

sacrifices familiaux. Par ailleurs, 50 % soulignent que leurs encadrants sont absents tout au long du processus de rédaction, du master au doctorat. Les raisons avancées tiennent principalement au manque de disponibilité des maîtres, lié à leurs nombreuses occupations ou à une volonté implicite de se déifier et de se mystifier. Cette situation oblige les jeunes chercheurs à progresser avec débrouillardise, en mobilisant leurs propres moyens et connaissances jusqu'à l'achèvement de leurs travaux, avant que les mérites ne soient souvent attribués aux maîtres. Elle est aggravée par l'absence de financements, le manque d'infrastructures et la rareté des opportunités, qui s'accentuent d'année en année. Ainsi, 77 % des répondants expliquent que ces conditions sont à l'origine des retards dans la remise des travaux et de la multiplication des demandes de dérogations. Ils décrivent cette période comme un véritable « trou noir doctoral », une phase d'errance et de précarité totale où les chercheurs se retrouvent bloqués et parfois incapables d'avancer. Enfin, 80 % évoquent le manque de soutien psychologique, en raison de l'intensité du stress, de la pression subie et des enjeux liés au parcours de chercheur, ce qui accentue encore davantage leur vulnérabilité.

3.7. Précarité et crise du recrutement

Les enquêtes révèlent que 75 % des jeunes chercheurs souffrent d'un manque de ressources financières et logistiques, tandis que 60 % dénoncent l'absence de mentorat structuré. Les frais liés aux colloques (5 000 à 30 000 FCFA) et aux publications (20 000 à 60 000 FCFA) sont jugés prohibitifs. Par ailleurs, le parcours doctoral empêche 80 % des doctorants d'exercer un emploi en dehors de l'université. La « crise des 3 000 docteurs non recrutés » (2021–2022) illustre ce chômage massif des titulaires de doctorat, marqué par des manifestations et des arrestations. Face à cette situation, le gouvernement a décidé en 2022 de rationaliser le nombre d'étudiants en master et en doctorat. Dorénavant, l'accès au master et au doctorat se fait par un test de sélection. En Côte d'Ivoire, l'argument avancé est que le nombre de doctorants dépasse largement les capacités d'accueil et d'encadrement des universités, ce qui contribue à la dégradation de la qualité des formations et des diplômes. Entre la mise en place de tests et la création d'écoles doctorales, le pays espère relever ce défi.

Le ministre ivoirien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Adama Diawara, illustre cette problématique :

> « A l'Université Alassane Ouattara par exemple, dans l'unité de formation et de recherche (UFR) Communication, Milieu et Société, il y a 2140 doctorants. Ce n'est pas possible, c'est ingérable. En faisant le calcul ça donne plus de 12 doctorants par enseignant, ce qui n'a pas de sens […] Actuellement, on a un déficit criant d'enseignants en mathématiques. Ensuite viennent la physique et l'informatique. Là où on a un trop-plein de docteurs par rapport au nombre de places disponibles, c'est les disciplines des sciences naturelles et sociales » (Atangana, 2022).

Cependant, les difficultés persistent même après l'obtention du doctorat. Dans l'ensemble, 60 % des jeunes docteurs reconnaissent que l'accès au recrutement universitaire en tant qu'enseignant-chercheur est très difficile. Pour beaucoup de chercheurs, l'activité académique est perçue comme un instrument d'insertion professionnelle et de sécurité sociale, plutôt que comme une véritable vocation scientifique. Face au déficit de motivation et à l'exacerbation des rivalités, les acteurs adoptent des stratégies de repli individuel ou d'affiliation à des réseaux clientélistes afin de se prémunir contre d'éventuelles représailles. La recherche s'apparente alors à une simple contrainte administrative nécessaire à la progression dans les grades du CAMES, créant ainsi une génération d'enseignants-chercheurs « plus enseignants que chercheurs ».

3.8. Fuite des cerveaux et défis de la recherche en Afrique

Les résultats montrent que la France a accueilli environ 443 500 étudiants étrangers en 2024–2025, dont 66 000 originaires d'Afrique subsaharienne (Campus France, 2026). La Côte d'Ivoire figure parmi les principaux pays d'origine. Ce phénomène est perçu comme une « fuite des cerveaux », qui entraîne une perte annuelle estimée à 70 000 professionnels qualifiés pour l'Afrique. Par ailleurs, moins de 10 % des répondants disposent d'un accès aux grandes bases de données scientifiques (Scopus, Web of Science). Les inégalités persistent également dans le domaine académique. Seulement 30 % des postes seniors sont occupés par des femmes, tandis que 58 % des jeunes chercheuses déclarent subir des discriminations liées au genre. De plus, en matière de production scientifique, la majeure partie des publications « véritablement indexées » proviennent de collaborations Nord-Sud, ce qui souligne la dépendance structurelle des universités africaines. Toutefois, des

initiatives émergentes cherchent à inverser cette tendance, telles que les projets de science ouverte (SOHA, Grenier des Savoirs) et les réseaux de jeunes chercheurs, jugés utiles par 60 % des répondants ivoiriens.

4. La gérontocratie académique en Côte d'Ivoire : domination, précarité et résistances des jeunes chercheurs

L'étude confirme que la gérontocratie académique constitue bel et bien un système structurant et durable de domination en Côte d'Ivoire. Les données montrent que 79 % des jeunes chercheurs subissent des retards administratifs, 68 % dénoncent une rétention d'information scientifique et 86 % vivent un isolement social dans leurs laboratoires. Le climat de recherche est également marqué par des humiliations publiques et un harcèlement moral, signalés par 81 % des répondants. Par ailleurs, 56 % des jeunes chercheurs témoignent avoir subi des pressions sexistes ou du harcèlement sexuel. Ces chiffres ne sont pas isolés dans un sens où ils révèlent un modèle institutionnel qui fragilise la relève scientifique et accentue la marginalisation cognitive et sociale.

4.1. Le canon de la servitude académique : domination, sexisme et genrisme

La gérontocratie impose un modèle où la légitimité repose sur l'âge, le grade et l'accumulation de titres. Les jeunes chercheurs, quant à eux, sont contraints à une servitude symbolique, tout à fait dépendants des seniors pour les opportunités, financements, ainsi que les soutenances et la reconnaissance. Ce canon est renforcé par des pratiques de sexisme et de genrisme, plus visibles chez les femmes. Effectivement, les chercheuses sont systématiquement surreprésentées parmi les victimes de discriminations et de harcèlements ; parallèlement, seuls 30 % des postes académiques seniors leur sont accessibles. Dans cette perspective, les sciences de la communication analysent ce modèle comme un système discursif qui naturalise la domination, invisibilise les savoirs émergents et reproduit des hiérarchies patriarcales. Certains devanciers académiques vont jusqu'à recommander aux plus jeunes d'adopter des stratégies d'effacement et d'invisibilisation. Cette injonction à la discrétion,

qui invite à ne pas surpasser l'éclat de ses maîtres, s'appuie sur une transposition des codes de la tradition africaine prônant la réserve sociale. En conséquence, certains jeunes chercheurs dissimulent leurs travaux de recherche par crainte de dévoiler leur productivité scientifique. Or, cette rétention d'information s'avère profondément dysfonctionnelle dans le champ scientifique, qui exige par définition la promotion et le partage des savoirs. Faute de rupture, ces schémas comportementaux se reproduisent de génération en génération, alimentant un cycle d'aliénation académique.

L'analyse globale suggère que l'ascension académique est souvent conditionnée par l'allégeance à un clan ou à un réseau politique. Dans ce système, la loyauté prime sur l'excellence scientifique, et l'originalité est parfois sanctionnée par l'exclusion. Ces dynamiques traduisent une instrumentalisation du champ universitaire par des logiques clientélistes et tribales. Ces pratiques constituent de véritables systèmes de pouvoir qui détournent la recherche de sa vocation critique et transformatrice. Enfin, la prévalence des burn-out et des pensées suicidaires révèle la face sombre de la condition de chercheur, 80 % des répondants dénonçant une absence totale de soutien psychologique. Le contraste brutal entre le prestige du diplôme et la détresse quotidienne impose une remise en question profonde. La recherche en communication sociale doit ici agir comme un levier de médiation avant de porter ces récits vécus pour interpeller les institutions sur l'urgence d'un accompagnement psychologique et structurel.

4.2. Le conflit des légitimités, passé contree futur

Le modèle kôrôcratique repose sur une allégeance stricte aux aînés et sur la reproduction de hiérarchies souvent jugées stériles. Un conflit de légitimité fondamental s'installe : d'un côté, les seniors assoient leur autorité sur le passé (titres, grades et diplômes) ; de l'autre, les jeunes chercheurs orientent la leur vers l'innovation et la maîtrise des outils numériques. Cette tension entre tradition et modernité se traduit par une lutte pour la visibilité scientifique et la définition même des objets de recherche. Bien que plus agiles avec les technologies contemporaines, les jeunes chercheurs peinent à valoriser leurs compétences. La domination symbolique des aînés freine l'émergence de thématiques locales et critiques, privant ainsi l'université de solutions endogènes adaptées aux défis du

développement durable. Ce système dévalorise la pluralité des savoirs, la justice cognitive et la culture du débat.

Toutefois, il convient de préciser que la présente étude s'est concentrée sur le vécu des cadets ; l'absence de témoignages des seniors constitue une limite qui ouvre une perspective essentielle pour de futures recherches. En l'état, il devient de plus en plus difficile pour la jeune génération de se démarquer dans ce système en crise, marqué par un déficit d'espaces de parole et de solidarité. Transformer cette marginalisation en force collective reste le défi majeur pour réinventer la recherche africaine.

4.3. La maîtrise des nouveaux outils comme levier d'autonomisation et de subversion

L'intelligence artificielle générative et les plateformes numériques offrent désormais des alternatives pour contourner la rétention d'information et pallier l'absence de mentorat. Ces ressources technologiques facilitent le traitement de données massives et l'auto-formation via des certifications en ligne, souvent gratuites. En investissant leur temps dans ces cursus numériques, les jeunes chercheurs acquièrent des compétences de pointe, renforçant ainsi leur autonomie scientifique face aux blocages institutionnels traditionnels. Justement, le temps, les jeunes en disposent plus, ce qui amplifie leur agentivité et la maitrise des outils numériques et Internet, les confortent dans ce choix. Cette autonomie méthodologique est certainement perçue comme une menace par les seniors, qui tentent, parfois désespérément, de décrédibiliser les méthodes numériques, qui finissent eux aussi par les rattraper. Pourtant, c'est précisément par cette maîtrise technologique que les jeunes chercheurs peuvent s'insérer dans le dialogue scientifique mondial et court-circuiter les blocages locaux.

4.4. Le « seniorisme » académique comme système illusionniste

Le « seniorisme » académique apparaît alors comme une mécanique de reproduction où les enseignants-chercheurs seniors perpétuent un modèle hérité de la pédagogie de l'humiliation. Ce modèle, intériorisé au fil des générations, fonctionne comme une « norme implicite » qui structure les rapports académiques

et maintient les jeunes chercheurs dans une position de dépendance au système. Les humiliations publiques et la rétention d'information ne sont pas des pratiques isolées mais un langage institutionnel qui vise à discipliner et à neutraliser toute velléité d'autonomie. Cette logique cache certainement une fragilité plus profonde. Les seniors, confrontés à une économie de la connaissance où l'innovation et la réactivité priment sur l'ancienneté, expriment une peur de déclassement face à la concurrence qui émerge beaucoup plus vite. Leur refus d'adopter de nouvelles pratiques traduit une stratégie défensive face à une jeunesse qui maîtrise les outils numériques, comme l'Intelligence Artificielle Générative et les méthodologies contemporaines comme les formations en ligne par vidéo-tutoriels. L'articulation des théories de Bourdieu, Moscovici et Santos permet de lire ce système comme une stratégie de conservation du capital symbolique. Ici, le grade prime sur la compétence, naturalisant la domination des aînés au détriment de la justice cognitive. Cette asymétrie relationnelle ne se contente pas de figer les hiérarchies : elle engendre une véritable injustice sociale en excluant les savoirs émergents des réseaux de décision et de financement. Le « seniorisme » apparaît alors comme un mécanisme de défense face aux mutations contemporaines, masquant l'obsolescence de certaines pratiques par la peur de perdre un pouvoir établi. Dès lors, l'analyse des processus de communication devient un levier critique pour déconstruire cette illusion et révéler les contradictions du discours académique. La réforme de la gouvernance universitaire exige ainsi de dépasser ce modèle kôrôcratique pour valoriser la pluralité des savoirs et transformer la marginalisation actuelle en une force collective d'innovation.

4.5. La précarité et l'invisibilité comme langage institutionnel

Le manque de subventions constitue l'un des obstacles les plus structurants pour les jeunes chercheurs ivoiriens. Les bourses annuelles de 600 000 FCFA pour les doctorants et de 480 000 FCFA pour les mastérants sont dérisoires face aux coûts réels de la recherche, qui incluent les frais de scolarité, la connexion à Internet, les urgences médicales et les dépenses liées aux publications. Pour faire simple en termes de calculs, 1 Euro équivaut aujourd'hui à 655,96 FCFA. En outre, l'accès à la diffusion scientifique est entravé par des coûts de publication

exorbitants, excluant de fait les auteurs les plus précaires. Il faut compter entre 20 000 et 60 000 FCFA (*91,47 €*), qui rendent la visibilité scientifique inaccessible pour une majorité. Cette conjoncture traduit un langage institutionnel implicite où la recherche scientifique est réduite à une activité de survie matérielle. D'où l'idée de « chercheurs qui se cherchent », une tendance qui serait visiblement à l'origine de la « fuite des cerveaux », voire l'ensemble de ces compétences subsahariennes vers l'Europe, et plus particulièrement vers la France.

Cette précarité engendre une invisibilité structurelle. Les jeunes chercheurs, faute de moyens, sont contraints de se tourner vers les auteurs occidentaux pour légitimer leurs travaux, ce qui participe à une colonisation cognitive. Labelle (2014) avait déjà montré que les rapports de domination archaïques étouffent l'innovation dès sa genèse, et Scheepmans (2021) rappelle que la recherche, en tant que « sixième pouvoir », perd sa capacité critique lorsqu'elle est minée par des hiérarchies stériles. Les résultats confirment ces analyses en montrant que l'absence de financement limite la productivité et invisibilise les savoirs émergents. La fragilité des financements en Afrique francophone empêche la constitution d'une véritable autonomie scientifique. Ce manque de moyens structurels perpétue une forme de colonisation cognitive : faute de ressources locales, les chercheurs se voient contraints de s'adosser à des références occidentales pour asseoir leur crédibilité. Ce constat fait écho aux alertes du ministre Adama Diawara concernant l'hyper-massification des effectifs face à l'étroitesse du corps professoral. Une telle disproportion entre le volume de doctorants et les capacités d'encadrement dégrade inévitablement la valeur des diplômes. Sans une régulation des flux assortie d'un rééquilibrage budgétaire, l'institution universitaire risque de produire une précarité académique structurelle plutôt qu'un levier de développement.

Source : SikaFinance & Dataivoire.

Dans un second temps, le budget de 13 milliards FCFA, soit 3,83 % des crédits alloués à la recherche scientifique et à l'innovation, sur les 339 milliards FCFA destinés au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), ne représente que 3 % du budget global de l'État de Côte d'Ivoire. Ce faible niveau de financement illustre la dynamique actuelle. Le MESRS se situe en neuvième position parmi les priorités de gouvernance pour l'année 2026, un classement préoccupant au regard des enjeux urgents d'un secteur aussi vital pour la vie d'une nation. Cette situation traduit l'absence de volonté politique de soutenir véritablement la recherche locale, ce qui fragilise l'ensemble du système. Dans ce contexte, une réforme budgétaire et une augmentation significative des subventions apparaissent comme des mesures indispensables pour restaurer la crédibilité de la recherche et offrir aux jeunes chercheurs les moyens de produire une science visible, autonome et socialement utile.

Conclusion

Cette étude présente les rouages de la gérontocratie académique en Afrique francophone. Alors que la recherche devrait constituer un levier de bien-être social, les jeunes

chercheurs ivoiriens demeurent marginalisés dans un écosystème qui freine leur épanouissement. Le contraste avec des nations comme la Corée du Sud ou la Chine est d'autant plus frappant (Bonneau, 2023; Kabungu & Barakomerwa, 2017). C'est à dire bien que ces pays affichaient des indicateurs économiques inférieurs à ceux de la Côte d'Ivoire dans les années 1960, ils ont su placer l'innovation au cœur de leur souveraineté. Aujourd'hui, l'inversion des paradigmes souligne une réalité incontestable. Aucun progrès durable n'est possible lorsque l'élan de la jeunesse scientifique est étouffé. En définitive, cette situation impose de repenser la recherche non plus comme une simple activité académique, mais comme un véritable pilier de régulation et de transformation structurelle de la société.

Dans le cas ivoirien, les résultats montrent que la gérontocratie académique fragilise la relève scientifique et marginalise les jeunes chercheurs. Il devient nécessaire de réformer les critères de légitimité pour valoriser la créativité et l'innovation, de reconnaître la dimension humaine du métier en intégrant le soutien psychologique dans les politiques universitaires et de créer des espaces de débat favorisant la circulation des savoirs afin de dépasser la culture du secret et du clanisme. Les orientations futures doivent privilégier la science ouverte, la création et le renforcement des réseaux de jeunes chercheurs ainsi que l'intégration des technologies numériques comme leviers de démocratisation. Dans une perspective de développement durable, la reconnaissance des jeunes chercheurs en tant qu'acteurs de transformation apparaît indispensable pour relever les défis contemporains liés au climat, à l'urbanisation, à la santé et à la gouvernance. Cette étude montre enfin que la communication peut devenir un levier stratégique pour déconstruire les mythes, mettre en lumière les rapports de force et proposer des alternatives inclusives.

Bibliographie

Africultures. (2015, mars 1). L'Afrique, Mugabé et la kôrôcratie. Africultures. https://africultures.com/lafrique-mugabe-et-la-korocratie-12814/.

Artaud, M., & Tassel, S. (2023). Démocratie universitaire : Des espaces à reconquérir. LE SNESUP, (LE SNESUP), 9-17.

Atangana, V. L. N. (2022, août 1). Côte d'Ivoire : Le gouvernement veut rationaliser le nombre d'étudiants en master et doctorat. Agence Ecofin. https://www.agenceecofin.com/formation/0108-100246-cote-d-ivoire-le-gouvernement-veut-rationaliser-le-nombre-d-etudiants-en-master-et-doctorat.

Bonneau, C. (2023). Corée du Sud : Puissance économique, ouverture internationale. Questions internationales, 123(7), 50-58. https://doi.org/10.3917/quin.123.0050.

Brundtland, & ONU. (1987). Rapport Brundtland (p. 349). https://www.artcena.fr/sites/default/files/medias/notre_avenir_a_tousrapportbrundtland1987.pdf.

Campus France. (2026, février 12). Près de 445 000 étudiants étrangers en France en 2024-2025. Campus France. https://www.campusfrance.org/fr/actu/pres-de-445-000-etudiants-etrangers-en-france-en-2024-2025.

dicocitations.com. (2025). Des chercheurs qui cherchent, on en trouve. Mais des chercheurs [...]—Charles de Gaulle. dicocitations.com. https://www.dicocitations.com/citations/citation-15999.php.

Fine, R. (2023). Orienter la science en démocratie. Enquête philosophique sur la démocratisation des politiques de recherche [Philosophie, Université Grenoble Alpes]. https://theses.hal.science/tel-04448959/file/FINE_2023_archivage.pdf

Goh, T. Y. E. (2024). Agritech, genre et développement de la production vivrière en Côte d'Ivoire [Thèse unique de doctorat en Sciences de la communication et développement, Université Alassane Ouattara]. https://hal.science/tel-05154993/document.

Gozlan, C. (2015). L'autonomie de la recherche scientifique en débats : Évaluer l'« impact » social de la science ? Sociologie du travail, 57(2), 151-174. https://doi.org/10.4000/sdt.1598.

Gros, F., & al. (avec Académie des Sciences). (2006). Sciences et pays en developpement : Afrique subsaharienne francophone. Ed. TEC & DOC.

Kabungu, B. B., & Barakomerwa, P. N. (2017). CHINE 1978-2018 : 40 ans de reformes. Quelles leçons à tirer pour un Congo émergent ? Annales de l'UNIGOM, (VII), pp.43-80.

Labelle, S. (2014). Recherche et production de savoirs : Transformations des conditions de travail par la recherche et l'innovation. Sciences de la société, (93), Article 93. https://doi.org/10.4000/sds.2330.

Lamaison-Boltanski, J. (2020). La « jeunesse » comme répertoire critique. Ateliers d'anthropologie. Revue éditée par le Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, (47). https://doi.org/10.4000/ateliers.12325.

Le Pape, L., Lesourd, C., & Znaien, N. (2024). Jeunes – et moins jeunes – chercheur·e·s cherchent liberté académique. L'Année du Maghreb, (31). https://doi.org/10.4000/11x4i.

Mankou, B. A. (2021). La fuite des cerveaux : exil force ou mal-être de l'intellectuel africain ? HAL Archives ouvertes. https://normandie-univ.hal.science/hal-03177033/document.

Scheepmans, L. (2021). Le sixième pouvoir. AgoraVox. https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/le-sixieme-pouvoir-233262.

Le jeune chercheur dans l'écosystème de l'enseignement supérieur à Lomé : entre brisement initial et quête d' « agencité »

Kossi Mitronougna KOUMI
& Konga PALASSI
Université de Lomé (Togo)
koumiabel@gmail.com

Résumé
La précarité académique des jeunes chercheurs africains ne se réduit pas aux ressources financières. Elle découle de dispositifs institutionnels et relationnels qui hiérarchisent l'accès aux financements, aux réseaux et à la reconnaissance. Les doctorants et postdoctorants de l'Université de Lomé occupent des positions liminales, assurant l'enseignement et la recherche sans sécurité ni légitimité. Les hiérarchies épistémiques mondiales orientent le choix de la recherche, les langues et les cadres théoriques, ce qui rend la publication un instrument de survie symbolique. Face à ces contraintes, les chercheurs développent une *agency* ordinaire : pluriactivité, collaborations multiples et création d'espaces informels, ce qui permet de maintenir leur présence scientifique sans transformer les règles structurelles. L'étude montre que la précarité constitue un mode ordinaire de gouvernement des carrières, où l'initiative et la reconnaissance demeurent conditionnelles.

Mots-clés : Précarité académique, *agency*, hiérarchies épistémiques, liminalité, institutions universitaires.

Introduction

Dans les discussions actuelles sur l'enseignement supérieur et la recherche, le jeune chercheur occupe une position ambivalente. Il est à la fois moteur du renouvellement académique, de l'innovation scientifique et du développement socio-économique, tout en étant confronté à des conditions d'insertion précaires. Cette tension est particulièrement visible dans les universités africaines. Les institutions publiques doivent produire des savoirs endogènes et socialement pertinents (Cloete, 2020). Dans ce contexte, les jeunes chercheurs, notamment les doctorants, postdoctorants et enseignants-chercheurs en début de carrière, sont considérés comme les principaux acteurs de l'avenir académique du continent.

Cependant, leur insertion académique demeure problématique. Leurs parcours sont soumis à un manque

persistant de financements de recherche, à des infrastructures scientifiques faibles, à une réduction des recrutements permanents et à une dépendance accrue à la coopération internationale (Mouton & Valentine, 2021 ; Badat, 2022). Dans de nombreux contextes africains francophones, ces contraintes se traduisent par un accès inégal aux ressources scientifiques, aux réseaux de publication et aux espaces de reconnaissance académique. Cela contribue à maintenir une précarité professionnelle et à accroître l'inégalité des opportunités.

Réduire ces difficultés à un simple manque matériel ou financier n'est pas suffisant. Des travaux de recherches mettent en évidence des mécanismes institutionnels qui gèrent l'accès aux ressources, régulent les parcours professionnels et renforcent les hiérarchies académiques (Cloete et al., 2021). La précarité académique devient alors une forme ordinaire de régulation institutionnelle, intégrée au fonctionnement quotidien des universités publiques.

Ces mécanismes se manifestent par des rapports générationnels déséquilibrés, où les chercheurs plus expérimentés détiennent le pouvoir décisionnel, les financements et les ressources relationnelles. Cela limite l'accès des jeunes chercheurs aux espaces de pouvoir institutionnels et scientifiques. De plus, des contraintes bureaucratiques s'ajoutent à ce tableau. Les procédures de recrutement et de promotion manquent de clarté, et il n'existe pas de politiques stables en matière de gestion des carrières scientifiques (Assié-Lumumba, 2022 ; Shawa, 2021).

Les parcours académiques sont également influencés par des hiérarchies épistémiques héritées de l'histoire coloniale et postcoloniale. Les savoirs produits dans les pays du Nord continuent d'obtenir une reconnaissance disproportionnée, tandis que les productions locales se trouvent souvent en position marginale (Ndlovu-Gatsheni, 2021 ; Nyamnjoh, 2021). Dans ce contexte, obtenir une reconnaissance académique nécessite souvent de se conformer à des normes et des agendas extérieurs, influençant ainsi les choix scientifiques, les objets de recherche et les formes d'engagement intellectuel.

L'interaction de ces contraintes crée des parcours souvent marqués par le désenchantement, dès le cursus doctoral. Les jeunes chercheurs développent des stratégies individuelles pour s'adapter, telles que la mobilité internationale, la recherche de

reconnaissance à l'extérieur, l'autocensure épistémique ou le retrait institutionnel. Ces stratégies leur permettent de survivre sans modifier les règles du système. Cependant, la littérature oscille souvent entre deux points de vue simplistes : celui de la victimisation passive et celui de la réussite individuelle exceptionnelle, sans examiner les formes ordinaires de leur capacité d'action.

Ce chapitre vise à combler cette lacune. Il s'appuie sur la notion d'*agency* de Giddens, définie comme la capacité d'un acteur à agir intentionnellement tout en étant contraint et influencé par les structures sociales (Giddens, 1984). À partir d'une enquête qualitative menée auprès de jeunes chercheurs de l'Université de Lomé, il analyse comment ces acteurs négocient leur capacité d'agir au quotidien au sein de structures empreintes de contraintes institutionnelles, générationnelles et épistémiques. L'idée centrale défendue est que la précarité académique des jeunes chercheurs est moins liée à un déficit individuel qu'à un système institutionnel modelé par des hiérarchies relationnelles, générationnelles et épistémiques, qui organisent et reproduisent les inégalités académiques.

1. Méthodologie de la recherche

Cette étude adopte une approche qualitative. Le terrain d'enquête porte sur les acteurs du monde universitaire, principalement des enseignants-chercheurs, des docteurs et d'autres cadres académiques impliqués dans l'enseignement supérieur et la recherche à Lomé, au Togo. Au total, 30 personnes ont été interrogées. Les enquêtes ont été menées de manière séquentielle entre 2020 et 2026. Elles reposaient principalement sur des entretiens semi-structurés portant sur diverses thématiques, telles que la hiérarchisation du pouvoir, la précarité des jeunes chercheurs, la liminalité et la gérontocratie. L'ensemble des entretiens a été intégralement retranscrit, catégorisé et analysé.

La collecte de données a été réalisée progressivement, en fonction des opportunités de terrain. Cette temporalité étendue a permis d'appréhender les dynamiques de carrière, les formes d'attente prolongée et les régularités structurelles dépassant les effets conjoncturels. Les enquêtes ont principalement concerné les sciences humaines et sociales, avec une extension à l'économie et au droit, disciplines caractérisées par une individualisation

marquée du travail scientifique et une dépendance accrue aux hiérarchies locales. Par ailleurs, la position institutionnelle précaire de l'un des auteurs, sans poste stable à l'université au moment de l'enquête, pouvait constituer une source potentielle de biais, notamment en raison d'une sensibilité particulière aux expériences de précarité. Cependant, la diversité des positions des personnes interrogées, la récurrence des motifs empiriques observés et la confrontation systématique des données avec une littérature internationale abondante ont permis de limiter les risques de surinterprétation et d'assurer la robustesse analytique des résultats.

2. Les contraintes ne sont pas seulement matérielles, mais structurantes

Contre-intuitivement, les contraintes pesant sur les jeunes chercheurs ne relèvent pas principalement d'un déficit financier individuel, mais d'un système institutionnel et relationnel qui organise l'accès différencié aux ressources académiques. Plusieurs enquêtés soulignent que le doctorat, pourtant présenté comme le seuil formel d'entrée dans la carrière universitaire, ne garantit ni la visibilité ni l'accès effectif aux opportunités. Un docteur en sociologie, vacataire, explique ainsi : « Après ma thèse, je pensais que les concours étaient ouverts. Mais j'ai vite compris que sans soutien interne, il est difficile même d'être visible » (Docteur en sociologie, vacataire, extrait d'entretien septembre, 2021)

La contrainte ici n'est pas monétaire, mais relationnelle. Elle agit en amont, au niveau de la circulation de l'information, de la reconnaissance symbolique et de l'inscription dans des réseaux institutionnels. Ce constat rejoint les travaux récents sur la gouvernance informelle des universités, qui montrent que les règles non écrites structurent souvent plus fortement les carrières que les dispositifs formels de recrutement (Müller & de Rijcke, 2017 ; Musselin, 2018). Cette organisation relationnelle produit un accès inégal aux opportunités académiques et alimente un sentiment de reproduction institutionnelle souvent exprimé lors des entretiens sous différents vocables comme l'exprime ce docteur en droit vacataire à l'université de Lomé : « On parle de mérite, mais certains parcours semblent déjà tracés bien avant les recrutements » (extrait d'entretien, septembre 2020).

Loin d'être une perception isolée, cette observation empirique fait écho aux analyses contemporaines de la reproduction des élites académiques, qui mettent en évidence la centralité des affiliations, des recommandations et des trajectoires prévisibles dans les processus de sélection (Bourdieu, 2004 ; Courtois & O'Keefe, 2015 ; Van den Brink & Benschop, 2014). Le mérite scientifique, bien que mobilisé discursivement, apparaît ainsi subordonné à des mécanismes de cooptation partielle, souvent invisibles mais socialement efficaces.

Les entretiens révèlent également l'existence d'une hiérarchie durable qui maintient les jeunes docteurs dans une position intermédiaire. Un docteur en économie décrit cette situation comme un « entre-deux » : « assez qualifié pour enseigner, pas assez intégré pour être recruté ». Il explique : « On reste longtemps dans un entre-deux : assez qualifié pour enseigner, pas assez intégré pour être recruté » (extrait d'entretien en janvier 2021)

Cette position liminale n'est pas temporaire. Elle constitue un état structurel, analysé dans la littérature anglophone comme une forme de précarité académique institutionnalisée (Standing, 2011 ; Ivancheva et al., 2019). Les individus assurent des fonctions essentielles, telles que l'enseignement, l'encadrement et la production scientifique, sans bénéficier des droits, de la sécurité ni de la reconnaissance associés aux statuts stables. La hiérarchie ne se réduit donc pas à une différence de revenus ; elle organise une répartition inégale de la légitimité et du temps.

Cette hiérarchie s'exprime aussi à travers des frontières symboliques d'appartenance. Un chargé de cours occasionnel affirme participer aux activités du laboratoire tout en ressentant clairement qu'il ne fait « pas encore partie du cercle ». L'institution fonctionne ici par cercles concentriques : inclusion fonctionnelle, exclusion statutaire. Cette logique est bien documentée par les travaux en anthropologie des institutions académiques, qui montrent comment la participation ne vaut pas de reconnaissance et comment l'appartenance est continuellement négociée, différée ou refusée (Wacquant, 2015). Les règles formelles existent, mais ce sont les règles informelles, loyauté, visibilité relationnelle, alignement implicite, qui déterminent l'accès réel aux positions.

Les jeunes chercheurs ne sont pas seulement pauvres en ressources. Ils sont structurellement positionnés dans une

hiérarchie académique qui organise l'inégalité par l'accès différencié à l'information, la captation des opportunités par des groupes déjà intégrés et la primauté des normes informelles sur les procédures officielles. La contrainte est systémique. Elle est produite par l'institution elle-même. Cette configuration confirme les analyses récentes qui décrivent l'université contemporaine comme un espace de compétition régulée, où la précarité n'est pas un dysfonctionnement mais un mode ordinaire de gouvernement des carrières scientifiques (Shore & Wright, 2015 ; Teelken, 2018).

3. Rapports générationnels, différenciations structurelles et régimes d'autorisation académique : une *agency* conditionnelle située

Les rapports générationnels qui structurent l'espace académique ne relèvent ni d'un simple effet d'âge biologique ni d'une gérontocratie homogène. Ils constituent un dispositif relationnel de pouvoir, produit par l'articulation entre les statuts institutionnels, les temporalités de carrière et les hiérarchies épistémiques. Dans ce cadre, l'âge fonctionne comme une catégorie institutionnelle construite, indexée à la position occupée au sein de la structure académique. Plusieurs enquêtés soulignent ainsi que l'obtention du doctorat ne marque pas une sortie de la « jeunesse », mais son institutionnalisation prolongée comme le souligne ce docteur en littérature : « Même avec un doctorat, on reste "jeune" tant qu'on n'est pas recruté » (extrait d'entretien en novembre 2020).

La jeunesse devient alors une condition administrative durable, et non plus une phase transitoire. Cette assignation s'accompagne d'une temporalité d'attente fortement normée. L'injonction à patienter n'est pas seulement symbolique ; elle organise concrètement l'accès différé aux ressources académiques. Un vacataire dans une faculté des sciences humaines décrit la carrière comme une séquence ordonnée, mais opaque : « On nous demande d'attendre notre tour, comme si la carrière était une file invisible » (extrait d'entretien en mars 2021).

Cette temporalité imposée agit comme un mécanisme de gouvernement des trajectoires, qui naturalise la rareté des postes et transforme l'attente en épreuve morale. Contrairement à certains travaux qui interprètent l'attente comme une phase

normale de socialisation professionnelle, les données empiriques montrent qu'elle tend à se prolonger, produisant une liminalité structurelle plutôt qu'un passage.

Toutefois, cette expérience de l'attente n'est ni uniforme ni indifférenciée. Elle varie selon les disciplines et les contextes institutionnels. Les travaux comparatifs montrent que les sciences expérimentales, structurées autour de projets collectifs et de financements d'équipe, offrent parfois des possibilités d'intégration plus rapides, tandis que les sciences humaines et sociales prolongent les trajectoires précaires en raison d'une organisation plus individualisée du travail scientifique. Les entretiens analysés ici, majoritairement situés dans ces disciplines, révèlent une forte dépendance aux hiérarchies établies. Un docteur en sciences juridiques souligne ainsi que la continuité de l'activité académique repose sur des relations personnalisées : « Pour continuer à enseigner, il faut maintenir de bonnes relations avec les professeurs titulaires » (extrait d'entretien, septembre 2020). Cette dépendance relationnelle configure une *agency* sous condition, où l'initiative demeure subordonnée à la reconnaissance des aînés.

Cette situation entre en tension avec les discours contemporains sur la méritocratie académique et l'objectivation des carrières par les indicateurs de performance. Plusieurs enquêtés expriment une distance critique à l'égard de ces récits institutionnels. Une docteure en sciences juridiques explique que si le mérite est présenté comme le principal critère, certains itinéraires semblent pourtant balisés avant même le lancement des recrutements. Loin de remplacer les hiérarchies générationnelles, les dispositifs d'évaluation standardisés coexistent avec elles et peuvent même les renforcer, en légitimant a posteriori des trajectoires déjà soutenues par des réseaux établis.

L'*agency* des jeunes chercheurs ne disparaît pas dans ce contexte ; elle se reconfigure. Elle prend la forme d'ajustements stratégiques, souvent discrets, visant à préserver une présence académique minimale. Plusieurs enquêtés décrivent une autocensure raisonnée face aux instances décisionnelles. « On apprend à ne pas trop contester, parce que ce sont souvent les mêmes qui siègent dans les jurys » (extrait d'entretien, avril 2021), explique un docteur en géographie. Cette auto-limitation stratégique témoigne d'une *agency* réflexive, consciente des

rapports de force, mais contrainte dans ses possibilités de transformation.

Sur le plan épistémique, cette *agency* conditionnelle se traduit par des choix de recherche orientés par les régimes de visibilité scientifique.

Si la littérature dominante interprète souvent ces ajustements comme des signes de professionnalisation et d'adaptabilité, les entretiens révèlent leur coût subjectif et cognitif. Un politiste résume cette tension : « On finit par produire ce qui est attendu, pas toujours ce que l'on voulait explorer au départ » (extrait d'entretien, septembre 2020).

L'internationalisation apparaît ainsi comme une ressource ambivalente, ouvrant des opportunités tout en renforçant la normalisation des agendas scientifiques. Les effets du genre et de la mobilité viennent encore complexifier ces dynamiques. Bien que les données disponibles ne permettent pas une analyse intersectionnelle exhaustive, certains extraits suggèrent que la précarité prolongée accentue les inégalités existantes, notamment en matière de reconnaissance et de charge de travail invisible. La mobilité, souvent présentée comme un levier d'accumulation de capital scientifique, n'est pas également accessible et peut renforcer la dépendance à des normes épistémiques dominantes. Dans ce contexte, publier devient moins un acte de contribution scientifique qu'une condition de survie symbolique comme le confie un enquêté : « Sans affiliation stable, publier devient presque une obligation pour exister académiquement » (extrait d'entretien, décembre 2020).

Face à ces contraintes, les jeunes chercheurs développent des formes *d'agency* ordinaires et fragmentées. La pluriactivité, les collaborations multiples et la création d'espaces scientifiques informels constituent autant de stratégies de maintien dans le champ. Une anthropologue décrit ainsi un processus d'auto-institutionnalisation : « On crée nos propres espaces scientifiques : séminaires informels, groupes de lecture… sinon on disparaît » (extrait d'entretien, octobre 2020). Cette inventivité témoigne d'une réelle capacité d'action, mais aussi de sa vulnérabilité structurelle. Elle permet de tenir, rarement de transformer les règles du jeu.

À un niveau théorique, ces données permettent de proposer une généralisation analytique prudente. Les rapports générationnels n'opèrent pas principalement par exclusion

explicite, mais par un régime d'autorisation différée, qui reconnaît *l'agency* des jeunes chercheurs à condition qu'elle demeure compatible avec l'ordre établi. Cette forme de pouvoir est d'autant plus efficace qu'elle s'appuie sur l'espoir, la patience et l'endurance comme vertus académiques. « Quitter l'université serait plus simple, mais on reste parce qu'on espère encore », résume un vacataire. *L'agency* observée est donc à la fois réelle et conditionnelle : elle soutient la persistance individuelle, tout en contribuant à la reproduction des hiérarchies générationnelles qui la contraignent.

Le terrain togolais permet de préciser et de radicaliser certains diagnostics issus de la littérature internationale sur la précarité académique. D'une part, la rareté structurelle des postes y est particulièrement marquée, transformant l'attente en condition durable plutôt qu'en phase transitoire. D'autre part, la faible formalisation des procédures de recrutement et de promotion renforce la centralité des relations personnalisées et des hiérarchies locales, qui agissent comme des dispositifs de régulation informels mais puissants. Enfin, la dépendance accrue à ces hiérarchies limite les possibilités de contestation ouverte et favorise des formes d'*agency* discrètes, ajustées, souvent invisibles. Ce contexte accentue des tendances observées ailleurs, en montrant comment la précarité académique peut devenir un mode de gouvernement particulièrement efficace lorsque les ressources sont rares et les règles faiblement codifiées.

4. Les hiérarchies épistémiques comme matrices silencieuses des stratégies scientifiques

Les trajectoires des jeunes chercheurs ne se déroulent pas dans un espace scientifique neutre. Elles s'inscrivent dans un champ structuré par des hiérarchies épistémiques durables, où les objets légitimes, les cadres théoriques valorisés, les langues de publication dominantes et les lieux de reconnaissance reconnus sont définis en amont, souvent hors des espaces locaux de production du savoir. Les entretiens montrent que ces hiérarchies ne sont pas simplement perçues. Elles sont intégrées. Elles orientent les choix, parfois dès la formulation des questions de recherche.

Une enquêtée explique ainsi qu'elle réoriente désormais ses travaux vers des thématiques « plus visibles internationalement », car cette visibilité semble conditionner ses chances de reconnaissance institutionnelle. Le déplacement est net. L'objet n'est plus seulement choisi pour sa pertinence scientifique ou sociale locale, mais aussi pour sa compatibilité avec des agendas globaux de financement et de publication. La normalisation scientifique opère ici comme une contrainte diffuse, intériorisée, rarement imposée explicitement, mais continuellement anticipée.

Cette dynamique renvoie aux analyses contemporaines des asymétries mondiales dans la production des savoirs. Plusieurs travaux ont montré comment les sciences sociales sont structurées par une division internationale du travail intellectuel, dans laquelle certains espaces produisent la théorie tandis que d'autres fournissent les données empiriques (Connell, 2013 ; Bhambra, 2014). Dans ce cadre, publier en anglais, mobiliser des cadres théoriques dominants et s'inscrire dans des débats globaux deviennent une condition d'existence académique, en particulier pour les chercheurs sans affiliation stable.

La publication cesse alors d'être un moyen de diffusion du savoir pour devenir un instrument de survie symbolique. Une docteure parle d'« écrire pour rester dans la course », et non pour répondre à une question scientifique mûrie. Cette instrumentalisation de la recherche, largement documentée dans la littérature sur le néolibéralisme académique (Slaughter & Rhoades, 2004 ; Shore & Wright, 2015), prend ici une forme située : elle affecte plus fortement ceux qui occupent des positions institutionnelles fragiles. L'autocensure thématique apparaît comme un coût ordinaire de cette adaptation stratégique, tout comme l'éloignement progressif des enjeux locaux, perçus comme moins publiables, moins citables, moins rentables symboliquement.

Il en résulte une dépendance cognitive. Les cadres théoriques dominants sont adoptés moins par conviction que par nécessité. Les langues locales, les problématiques enracinées et les formes alternatives de valorisation scientifique sont reléguées à la périphérie. Cette dépendance n'est ni totale ni irréversible, mais elle structure profondément les possibles. Elle confirme que les hiérarchies épistémiques ne sont pas extérieures aux pratiques scientifiques : elles en sont une condition de possibilité.

5. Une *agency* ordinaire, fragmentée, et discrètement subversive

Reconnaître le poids des contraintes ne conduit pas à nier l'*agency* des jeunes chercheurs. Celle-ci ne se manifeste pas par des ruptures spectaculaires, mais par des pratiques situées, inscrites dans le quotidien académique et largement invisibles pour l'institution. Les entretiens montrent qu'elle s'exerce dans les interstices du système, à travers des arrangements qui permettent de maintenir une activité scientifique malgré l'incertitude.

Cette *agency* se décline en plusieurs modalités. D'abord, la pluriactivité constitue une réponse économique face à une condition structurelle de fragmentation. Enseignement dans plusieurs établissements, consultances et collaborations multiples relèvent d'un bricolage professionnel qui permet de recomposer des ressources dispersées et d'assurer une continuité minimale.

Ensuite, elle s'appuie sur un décentrement institutionnel. Les réseaux informels ou transnationaux deviennent des espaces alternatifs de reconnaissance et de production scientifique, contournant les limites de l'institution nationale. Les pratiques d'auto-organisation, telles que les séminaires informels, contribuent ainsi à une forme d'auto-institutionnalisation.

L'*agency* prend également la forme de stratégies de retrait. Éviter les conflits ou différer la contestation constitue un ajustement rationnel dans un espace fortement hiérarchisé. Dans ce contexte, l'endurance apparaît comme une compétence structurante (Murgia & Poggio, 2019).

Enfin, la persistance traduit une dimension existentielle de l'engagement scientifique. Continuer malgré les contraintes permet de préserver une cohérence biographique et de maintenir un sens à l'activité de recherche.

Ces différentes modalités invitent à repenser l'*agency* non pas comme une opposition à la contrainte, mais comme une manière située de composer avec elle. Elles révèlent ainsi une politique ordinaire du travail académique, fondée sur des ajustements continus plutôt que sur des formes explicites de contestation.

Conclusion

Cette contribution montre que la précarité académique ne se réduit pas à des contraintes économiques, mais résulte de dispositifs institutionnels durables qui organisent l'accès différencié aux ressources, régulent les trajectoires et reproduisent les hiérarchies académiques. Elle n'est pas une anomalie, mais un mode de fonctionnement ordinaire du système universitaire. Les obstacles rencontrés par les jeunes docteurs ne relèvent ni de la rareté des postes ni de l'insuffisance des financements. L'accès aux opportunités dépend de réseaux, de recommandations et d'affiliations, ce qui rend la contrainte moins monétaire que relationnelle et symbolique. La temporalité de la précarité transforme l'attente en condition structurelle : patience imposée, reconnaissance différée et liminalité prolongée, alors que les chercheurs assurent des fonctions centrales sans sécurité ni légitimité. Une dimension épistémique s'ajoute : le choix de recherche, les langues, les cadres théoriques et la visibilité internationale s'inscrivent dans des hiérarchies qui orientent les stratégies scientifiques et la production du savoir. Publier devient autant un moyen de présence symbolique que de diffusion du savoir, contraignant parfois les orientations intellectuelles.

L'originalité de l'analyse réside dans l'articulation des dimensions institutionnelles, relationnelles et épistémiques. La précarité dépasse l'instabilité contractuelle, étant enchâssée dans des régimes d'autorisation différée et des hiérarchies symboliques préexistantes. L'*agency* des chercheurs existe, mais reste conditionnelle : la pluriactivité, les collaborations et les espaces informels permettent de tenir et de contourner partiellement les contraintes, sans transformer les règles du jeu. Penser la précarité comme un dispositif structurel déplace le regard : il ne s'agit plus seulement de contrats ou de rémunérations, mais d'analyser les pouvoirs qui organisent l'accès aux ressources, la reconnaissance des trajectoires et la légitimité scientifique. Cette perspective ouvre un espace critique sur les conditions contemporaines de production du savoir.

Bibliographie

Assié-Lumumba, N. (2022). *Higher education, knowledge production and the public good in Africa*.-Routledge. London, Royaume-Uni.

Badat, S. (2022). *Deciphering the meanings, and explaining the South African higher education* project. HSRC Press. Cape Town, South Africa.

Bhambra, G. K. (2014). *Connected sociologies*. Bloomsbury. London, Royaume-Uni.

Bourdieu, P. (2004). *Science of science and reflexivity*. University of Chicago Press. Chicago, USA.

Cloete, N. (2020). *The university and society: What knowledge is of most worth?* African Minds. Cape Town, South Africa.

Cloete, N., Maassen, P., & Bailey, T. (2021). « Knowledge production and contradictory functions in African higher education ». *Higher Education, 81*(4), 695–710.

Connell, R. (2013). «*Using Southern theory: Decolonizing social thought in theory, research and* application. ». *Sage,* 13(2), 210-223.

Courtois, A., & O'Keefe, T. (2015). « Precarity in the ivory cage: Neoliberalism and casualisation of work in the Irish higher education sector ». *Journal for Critical Education Policy Studies*, 13(1), 43-66.

De Certeau, M. (1980). *L'invention du quotidien*. Tome 1 : Arts de faire. Gallimard. Paris, France.

Ivancheva, M., Lynch, K., & Keating, K. (2019). « Precarity, gender and care in the neoliberal academy ». *Gender, Work & Organization*, 26(4), 448-462.

Mouton, J., & Valentine, A. (2021). « The extent and causes of academic inbreeding in African universities ». *Scientometrics, 126*, 1-23.

Müller, R., & de Rijcke, S. (2017). « Thinking with indicators. Exploring the epistemic impacts of academic performance indicators in the life sciences ». *Research Evaluation*, 26(3), 157-168.

Murgia, A., & Poggio, B. (2019). *Gender and precarious research careers*. Routledge. London, Royaume-Uni.

Musselin, C. (2018). *La grande course des universités*. Presses de Sciences Po. Paris, France.

Ndlovu-Gatsheni, S. J. (2021). *Decolonization, development and knowledge in Africa*. Routledge. London, Royaume-Uni.

Nyamnjoh, F. B. (2021). « Decolonizing the academy: Insights from Africa ». *Africa Spectrum, 56*(2), 193-205.

Shawa, L. (2021). « Early-career academic development in African universities: Institutional challenges and opportunities ». *Journal of Higher Education in Africa, 19*(1), 45-66.

Shore, C., & Wright, S. (2015). « Governing by numbers: Audit culture, rankings and the new world order ». *Social Anthropology*, 23(1), 22-28.

Slaughter, S., & Rhoades, G. (2004). *Academic capitalism and the new economy*. Johns Hopkins University Press. Baltimore, Maryland, États-Unis.

Standing, G. (2011). *The precariat: The new dangerous class*. Bloomsbury Academic. London, Royaume-Uni.

Teelken, C. (2018). « Academic identities and institutional change in higher education ». *Higher Education*, *75*(4), *759-773*.

Van den Brink, M., & Benschop, Y. (2014). « Gender in academic networking ». *Gender, Work & Organization*, 21(*5*), 460-478.

Wacquant, L. (2015). For a sociology of flesh and blood. Qualitative Sociology, 38(1), 1-11.

Du diplôme au terrain : défis de la formation et problématique de l'insertion professionnelle des jeunes archéologues au Cameroun

Fernando LIGUE ENGAMBA
Université de Ngaoundéré (Cameroun)
ligueengamba@yahoo.fr/ ligueengambafernando@gmail.com

Résumé
Au Cameroun, la formation universitaire en archéologie s'est progressivement développée au cours des dernières décennies, avec l'ouverture de filières spécialisées dans plusieurs établissements. Malgré ces avancées, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés demeure difficile. Cette étude analyse le décalage entre l'enseignement académique et les exigences du marché du travail, en s'intéressant aux obstacles rencontrés par les jeunes archéologues lors de leur transition vers la vie active. Fondée sur une approche mixte combinant analyse documentaire, enquêtes auprès d'anciens étudiants et entretiens avec des acteurs institutionnels et professionnels du patrimoine, la recherche révèle que les programmes restent largement théoriques. Le manque de formation pratique limite l'acquisition de compétences techniques essentielles telles que les fouilles, la conservation, la gestion du patrimoine ou la cartographie. Par ailleurs, le marché de l'emploi apparaît peu structuré, marqué par l'absence de politiques publiques claires, des financements insuffisants et la rareté des postes dans les institutions culturelles. Cette situation entraîne un chômage élevé, des reconversions professionnelles ou un recours au bénévolat. L'étude recommande une réforme des curricula, le renforcement des partenariats université-terrain, l'instauration de stages obligatoires et une implication accrue des pouvoirs publics et du secteur privé afin de créer de réels débouchés.

Mots clés : Archéologie, formation universitaire, insertion professionnelle, patrimoine culturel, Cameroun.

Introduction

L'archéologie, discipline scientifique consacrée à l'étude des sociétés passées à travers l'analyse des vestiges matériels, occupe une place centrale dans la compréhension des dynamiques historiques, sociales et culturelles et contribue à la reconstruction des trajectoires anciennes des sociétés humaines, à la consolidation des identités collectives et à la valorisation du patrimoine culturel. Dans le contexte africain et plus particulièrement au Cameroun, l'archéologie constitue également

un levier potentiel de développement culturel et touristique, en cohérence avec les principes internationaux de protection et de mise en valeur du patrimoine (UNESCO, 1972). Depuis les années 1990, l'enseignement supérieur camerounais connaît une expansion significative, marquée par la création de nouvelles universités et la diversification des filières spécialisées[1]. Cette dynamique s'inscrit dans le mouvement plus large de réforme des systèmes universitaires africains visant l'adéquation entre la formation et l'emploi (UNESCO, 2008). Dans ce cadre, l'archéologie s'est progressivement institutionnalisée au sein de plusieurs établissements publics avec l'ouverture de formations intégrées au système Licence-Master-Doctorat.

Cependant, l'évolution quantitative et institutionnelle de la formation ne s'est pas accompagnée d'une structuration équivalente du marché de l'emploi dans le secteur patrimonial, de sorte que les jeunes diplômés se trouvent confrontés à un paradoxe : la reconnaissance académique de la discipline croît mais les débouchés professionnels restent limités et précaires (Nizésété, 2020). Cette situation soulève une question centrale qui guide la présente recherche à savoir dans quelle mesure la formation universitaire en archéologie au Cameroun prépare effectivement les jeunes chercheurs aux exigences du terrain et aux contraintes du marché du travail. Plus largement, elle renvoie à la problématique de l'adéquation entre la production académique des compétences et la structuration des débouchés professionnels dans les disciplines culturelles.

Afin d'analyser les défis de la formation et la problématique de l'insertion professionnelle des jeunes archéologues au Cameroun, cet article s'organise autour de quatre axes complémentaires. Dans une première partie, il examine le cadre théorique et institutionnel de la formation en archéologie au Cameroun, en s'appuyant sur la littérature existante (notamment Nizésété, 2020) et sur l'analyse des curricula universitaires. Cette section met en lumière la prédominance des enseignements théoriques, la place marginale des modules techniques et la faiblesse de l'encadrement pratique. La deuxième partie présente la méthodologie adoptée, fondée sur une approche mixte combinant l'analyse documentaire des programmes

[1] Décret présidentiel n° 92/026 du 13 avril 1992 portant transformation des centres universitaires de Buea et Ngaoundéré en universités. Dans Ministère de l'Enseignement supérieur, *Recueil des textes de l'Enseignement supérieur au Cameroun*, Yaoundé, SOPECAM, 2003.

universitaires[1], une enquête par questionnaire auprès des jeunes diplômés et des entretiens semi-directifs avec des enseignants-chercheurs, des responsables institutionnels et des acteurs du secteur patrimonial. L'approche systémique retenue permet d'appréhender l'insertion professionnelle comme le résultat d'interactions entre formation académique, politiques publiques et structuration économique du secteur. La troisième partie expose les résultats de l'enquête. Elle met en évidence les insuffisances pratiques de la formation, les difficultés rencontrées par les diplômés dans l'exercice autonome des activités archéologiques (fouilles, outils numériques, gestion de collections, montage de projets) ainsi que la faiblesse structurelle du marché de l'emploi patrimonial, caractérisé par un nombre limité de débouchés, un cadre réglementaire insuffisamment défini et un déficit de partenariats institutionnels. Enfin, la quatrième partie propose une discussion des résultats à la lumière des hypothèses initiales et souligne la nécessité d'une réforme systémique articulant refonte curriculaire, renforcement des politiques publiques en matière de patrimoine et structuration économique du secteur culturel, afin d'améliorer durablement l'employabilité des jeunes archéologues.

1. Revue de littérature

La question de l'insertion professionnelle des jeunes archéologues au Cameroun nécessite une double approche combinant l'analyse des mécanismes sociaux et institutionnels qui structurent l'employabilité et la revue des travaux consacrés à la formation archéologique et à la gestion du patrimoine en contexte africain (Adama. M et *al.*, 2019, p. 80-81). La revue de la littérature est structurée autour de trois composantes complémentaires : le cadre théorique, le cadre conceptuel et le cadre empirique. Cette organisation permet d'éclairer l'objet de l'étude sous des angles distincts mais convergents. Le cadre théorique présente les principales théories qui fondent l'analyse, le cadre conceptuel précise les notions clés mobilisées, tandis que le cadre empirique synthétise les résultats des recherches antérieures portant sur la relation entre les formations professionnalisantes et l'employabilité. L'articulation de ces trois

[1] Guide des enseignements de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Université de Ngaoundéré, 2010.

dimensions offre une compréhension intégrée du phénomène étudié et constitue la base de l'analyse empirique (Peeters et *al.*, 2019, pp. 80-82).

1.1. Cadre théorique

Le Cette recherche mobilise principalement la théorie du capital humain (Becker, 1993, pp. 17-32), selon laquelle la formation constitue un investissement destiné à accroître les compétences productives et les possibilités d'insertion professionnelle. Toutefois, cette approche est complétée par les travaux sur l'employabilité, qui montrent que l'accès à l'emploi dépend également de compétences transversales, de l'expérience pratique, des réseaux professionnels et de la capacité d'adaptation des diplômés (Yorke, 2006, pp. 7-12 ; Tomlinson, 2017, pp. 342-347). L'analyse s'appuie également sur les travaux relatifs à la professionnalisation des formations universitaires, lesquels soulignent que l'efficacité d'une formation ne se mesure pas uniquement à l'acquisition de connaissances théoriques, mais aussi à sa capacité à préparer les étudiants aux réalités du terrain, notamment par les stages, les travaux pratiques, les fouilles-écoles et les partenariats avec les institutions patrimoniales (Schomburg, 2007, pp. 18-25).

1.2. Cadre conceptuel

Le Cette étude repose sur plusieurs concepts clés. La formation professionnalisante désigne un dispositif de formation visant l'acquisition simultanée de savoirs scientifiques et de compétences opérationnelles directement mobilisables dans le milieu professionnel (Schomburg, 2007, pp. 20-22). L'insertion professionnelle renvoie au processus par lequel un diplômé accède progressivement à un emploi correspondant à son niveau de qualification et s'intègre durablement dans le marché du travail (Teichler, 2009, pp. 18-21). Le jeune archéologue désigne ici le diplômé récemment formé en archéologie, engagé dans une phase de transition entre l'obtention de son diplôme et son intégration dans les structures de recherche, les administrations publiques, les musées, les universités, les bureaux d'études ou les projets de gestion du patrimoine culturel. Le terrain archéologique fait référence à l'ensemble des activités professionnelles liées aux prospections, fouilles, études de laboratoire, inventaires, expertises patrimoniales, médiation scientifique et gestion des ressources archéologiques.

1.3. Cadre empirique

Le Les recherches menées sur l'insertion professionnelle des diplômés montrent que l'adéquation entre la formation universitaire et les besoins du marché du travail demeure un enjeu majeur dans de nombreux pays africains (Banque mondiale, 2020, pp. 96-104). Dans les disciplines patrimoniales, plusieurs auteurs soulignent que les jeunes archéologues sont confrontés à des difficultés particulières, notamment l'insuffisance des financements de la recherche, la rareté des postes spécialisés, le faible développement de l'archéologie préventive et l'absence de passerelles solides entre les universités et les employeurs (Schlanger & Aitchison, 2010, pp. 75-90). Au Cameroun, les travaux consacrés à l'archéologie mettent davantage l'accent sur les découvertes scientifiques, la préservation du patrimoine ou les recherches préhistoriques que sur les trajectoires professionnelles des diplômés. Cette faible production scientifique sur l'insertion professionnelle des jeunes archéologues révèle une lacune importante dans la littérature. Dès lors, la présente étude entend contribuer à combler ce déficit en analysant les défis rencontrés par les diplômés dans leur passage du diplôme au terrain, tout en mettant en évidence les interactions entre la qualité de la formation, les compétences acquises et les opportunités d'emploi dans le contexte camerounais.

L'employabilité est généralement définie comme la capacité d'un individu à accéder à un emploi, à le conserver et à évoluer dans le marché du travail (Becker, 1964). Elle ne dépend pas uniquement des compétences techniques acquises, mais aussi de la capacité à mobiliser un capital professionnel constitué de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être et de réseaux sociaux (Bourdieu, 1970). Le capital professionnel, s'inscrivant dans la continuité des travaux sur le capital humain et le capital social, inclut dans le cas de l'archéologie des compétences spécifiques telles que la conduite de fouilles, la conservation des vestiges, l'utilisation des systèmes d'information géographique et la muséologie, une expérience de terrain acquise à travers des stages et des chantiers-écoles ainsi que l'appartenance à des réseaux institutionnels comprenant l'université, les institutions culturelles et les organisations non gouvernementales. L'absence de l'un de ces éléments limite l'accès aux opportunités professionnelles, même lorsque la formation académique est solide.

La reproduction sociale, développée par Pierre Bourdieu (1970), souligne que les institutions éducatives peuvent contribuer à reproduire les inégalités sociales en distribuant de manière différenciée les capitaux culturels et sociaux. Appliquée à l'insertion professionnelle, cette théorie suggère que les diplômés issus de formations théoriques, dépourvus d'expériences de terrain et de réseaux, sont moins aptes à accéder à des positions professionnelles valorisées. Dans le contexte camerounais, l'archéologie peut être perçue comme une discipline de prestige académique mais peu reconnue au sein des institutions patrimoniales, renforçant ainsi la marginalisation des jeunes diplômés. La formation archéologique en Afrique subsaharienne connaît un développement progressif, marqué par l'ouverture de filières universitaires et la multiplication des recherches. Néanmoins, plusieurs études soulignent que les programmes restent majoritairement centrés sur la théorie, avec une faible intégration de modules techniques, situation qui s'explique par l'insuffisance d'infrastructures telles que les laboratoires et équipements spécialisés, par la rareté des financements et par la difficulté d'organiser des chantiers-écoles (Deacon et *al.*, 2009, p. 1-15). En outre, la formation archéologique dépend fréquemment de partenariats internationaux, ce qui conduit parfois à orienter les programmes davantage vers les besoins des projets étrangers qu'en fonction des priorités locales.

2. Méthodologie

L'étude adopte une approche mixte combinant des méthodes quantitatives et qualitatives, considérée comme la plus appropriée pour analyser simultanément les dimensions mesurables et les réalités vécues de l'insertion professionnelle des jeunes archéologues au Cameroun (Elouga, 2019).

2.1. Approche

La démarche mixte permet d'articuler les données chiffrées telles que les taux d'insertion, la proportion de stages et la répartition des secteurs d'emploi avec des éléments qualitatifs relatifs aux perceptions, aux représentations, aux contraintes institutionnelles et aux logiques de décision (Ligue Engamba, 2020, p. 367-387). Le choix de cette démarche repose sur l'hypothèse selon laquelle la problématique ne peut être

appréhendée uniquement par des indicateurs statistiques, la situation de l'emploi en archéologie étant également déterminée par des facteurs contextuels liés aux politiques culturelles, aux financements, à la dynamique institutionnelle et aux réseaux professionnels, nécessitant ainsi une analyse qualitative. L'approche mixte permet de réaliser une triangulation des données, renforçant la validité des résultats et la robustesse des interprétations. La population étudiée comprend deux groupes principaux, les anciens étudiants en archéologie formés dans les universités camerounaises entre 2012 et 2022 et les acteurs institutionnels et professionnels du secteur patrimonial, incluant des enseignants-chercheurs, des responsables d'institutions culturelles et des représentants d'ONG impliqués dans la valorisation du patrimoine.

2.2. Collecte, instrument et traitement des données

Pour la composante quantitative, un échantillon de 62 anciens étudiants a été constitué selon une méthode de convenance en raison de la difficulté d'accès à une liste exhaustive des diplômés, les participants ayant été recrutés via les réseaux universitaires, les associations d'anciens élèves, les groupes professionnels et les plateformes de communication en ligne. L'échantillon qualitatif repose sur 18 entretiens semi-directifs réalisés auprès d'acteurs clés du secteur patrimonial, sélectionnés selon une méthode raisonnée afin de couvrir les principaux acteurs et privilégier ceux disposant d'une expérience significative et d'une connaissance approfondie des enjeux de l'insertion professionnelle.

Trois instruments complémentaires ont été mobilisés pour la collecte des données. Le questionnaire structuré destiné aux anciens étudiants comportait des sections sur le profil socio-démographique, le contenu de la formation, les expériences de terrain, la situation professionnelle et les perceptions sur les difficultés d'insertion et les besoins de formation. Le guide d'entretien semi-directif utilisé auprès des acteurs institutionnels abordait la place de l'archéologie dans les politiques culturelles, l'existence de dispositifs d'insertion, les contraintes financières et institutionnelles, les initiatives de partenariat université-terrain et les perspectives de développement du secteur patrimonial, les entretiens étant réalisés en présentiel ou en visioconférence avec une durée moyenne de 45 à 60 minutes. L'analyse documentaire portait sur les programmes et curricula des filières archéologie

des universités camerounaises, les textes de politique culturelle et de gestion du patrimoine, les rapports institutionnels et documents de projets ainsi que les publications scientifiques et articles de presse, permettant de contextualiser les résultats et de confronter les perceptions des acteurs à des éléments officiels (Oslisly, 2010, pp. 75-80).

Le traitement des données a combiné une analyse statistique descriptive pour les données quantitatives, incluant le calcul de fréquences et proportions telles que le taux de chômage et la proportion de stages, des mesures de tendance centrale comme la moyenne d'âge et la durée de recherche d'emploi et des tableaux croisés pour examiner le lien entre type de formation et insertion professionnelle, et une analyse thématique pour les données qualitatives issues des entretiens et des documents, comprenant la transcription, la lecture approfondie, le codage initial, le regroupement en catégories et l'interprétation des résultats en lien avec les hypothèses afin de mettre en lumière les logiques institutionnelles, les obstacles structurels et les dynamiques sociales influençant l'insertion des jeunes archéologues.

L'étude présente certaines limites qui doivent être prises en compte dans l'interprétation des résultats. Bien que l'approche quantitative retenue permette d'identifier des tendances et d'envisager une généralisation des résultats à la population étudiée, cette généralisation demeure circonscrite au cadre de l'enquête. En effet, les 62 anciens étudiants interrogés constituent un échantillon permettant de mettre en évidence les principales caractéristiques de l'insertion professionnelle des jeunes archéologues formés dans les établissements concernés. Toutefois, les résultats doivent être interprétés avec prudence, dans la mesure où les spécificités institutionnelles, régionales et contextuelles de la formation en archéologie au Cameroun peuvent influencer les trajectoires professionnelles des diplômés. Des recherches ultérieures portant sur un échantillon plus large, plus diversifié et couvrant l'ensemble des institutions de formation en archéologie permettraient de renforcer la portée des généralisations et de consolider les conclusions de cette étude. la méthode de convenance pouvant introduire un biais de représentativité, les difficultés d'accès aux documents institutionnels et archives qui ont restreint la profondeur de l'analyse documentaire et la possibilité d'une triangulation complète, ainsi que le biais de déclarations des participants,

pouvant être influencé par la mémoire, les perceptions subjectives ou les représentations sociales, biais partiellement compensé par la triangulation des sources quantitative, qualitative et documentaire.

3. Résultats

Cette section présente les résultats issus de l'analyse des données collectées auprès de 62 anciens étudiants en archéologie (2012–2022) et de 18 entretiens semi-directifs avec des acteurs institutionnels (universitaires, responsables culturels, ONG). Les résultats sont structurés selon les axes suivants : (1) profil des répondants, (2) contenus de formation et compétences acquises, (3) expériences de terrain, (4) insertion professionnelle, (5) perception institutionnelle.

L'échantillon quantitatif (n=62) est majoritairement constitué de diplômés de la période 2012–2022, reflétant l'essor des filières d'archéologie au Cameroun au cours de cette période. Le tableau ci-dessous résume les caractéristiques principales.

Tableau 1 – Profil sociodémographique des anciens étudiants (n=62)

Variable	Modalités	Fréquence	%
Sexe	Masculin	37	59.7
	Féminin	25	40.3
Âge	20–25 ans	9	14.5
	26–30 ans	24	38.7
	31–35 ans	18	29.0
	>35 ans	11	17.8
Niveau d'études	Licence	28	45.2
	Master	34	54.8
Université	Université A	21	33.9
	Université B	18	29.0
	Université C	23	37.1

Source : LIGUE ENGAMBA Fernando, enquête de terrain réalisée auprès de 62 anciens étudiants en archéologie au Cameroun, 2025 ; traitement et présentation de l'auteur.

Le profil montre une majorité de jeunes diplômés en début de carrière (26–30 ans), avec une légère surreprésentation masculine. Les diplômés de niveau master sont légèrement majoritaires, ce qui indique une poursuite d'études au-delà de la licence, souvent dans l'espoir d'améliorer l'employabilité.

L'analyse des questionnaires montre que la formation archéologique au Cameroun demeure largement théorique, avec un déficit de modules pratiques essentiels à l'insertion professionnelle. Les résultats indiquent une faible proportion de cours pratiques, une faible exposition à des outils techniques et une insuffisance d'enseignements interdisciplinaires (gestion de projet, muséologie, SIG).

Tableau 2 – Évaluation de la formation (théorie vs pratique)

Dimension évaluée	Très satisfaisante	Satisfaisante	Insuffisante	Très insuffisante
Contenu théorique	22 (35.5%)	30 (48.4%)	8 (12.9%)	2 (3.2%)
Contenu pratique	2 (3.2%)	14 (22.6%)	30 (48.4%)	16 (25.8%)
Compétences en fouilles	1 (1.6%)	11 (17.7%)	33 (53.2%)	17 (27.5%)
Conservation et restauration	0 (0%)	7 (11.3%)	32 (51.6%)	23 (37.1%)
SIG et cartographie	2 (3.2%)	10 (16.1%)	28 (45.2%)	22 (35.5%)
Muséologie et médiation	1 (1.6%)	9 (14.5%)	35 (56.5%)	17 (27.4%)

Source : LIGUE ENGAMBA Fernando, enquête de terrain réalisée auprès de 62 anciens étudiants en archéologie au Cameroun, 2025 ; traitement et présentation de l'auteur.

Les résultats confirment l'hypothèse d'un déficit de formation pratique. Plus de 70% des répondants jugent insuffisante ou très insuffisante la formation en fouilles, conservation, SIG et muséologie. Cela confirme que les curricula ne répondent pas aux exigences techniques du terrain.

Les stages et les chantiers-écoles représentent des facteurs déterminants de l'employabilité. Or, l'analyse montre que seulement une minorité d'étudiants a eu accès à des expériences structurées de terrain.

Tableau 3 – Expériences de terrain des diplômés

Type d'expérience	Oui	Non
Stage obligatoire	18 (29.0%)	44 (71.0%)
Stage encadré et évalué	10 (16.1%)	52 (83.9%)
Participation à un chantier-école	12 (19.4%)	50 (80.6%)

Participation à une publication / rapport	6 (9.7%)	56 (90.3%)
Participation à un projet de recherche	9 (14.5%)	53 (85.5%)

Source : LIGUE ENGAMBA Fernando, enquête de terrain réalisée auprès de 62 anciens étudiants en archéologie au Cameroun, 2025 ; traitement et présentation de l'auteur.

Le faible taux de stages encadrés (16.1%) et de chantiers-écoles (19.4%) révèle une absence de mécanismes structurés de professionnalisation. Les étudiants ne sont pas suffisamment exposés à des pratiques de terrain qui leur permettraient d'acquérir un capital professionnel.

L'insertion professionnelle est le résultat le plus révélateur de la disjonction entre formation et marché du travail. Les données montrent un taux élevé de chômage et une réorientation vers des secteurs non spécialisés.

Tableau 4 – Situation professionnelle des diplômés

Situation professionnelle	**Effectif**	%
Chômage	28	45.2
Emploi dans le secteur patrimonial	8	12.9
Enseignement	10	16.1
Tourisme / guide culturel	7	11.3
ONG / développement local	6	9.7
Emploi informel / bénévole	3	4.8

Source : LIGUE ENGAMBA Fernando, enquête de terrain réalisée auprès de 62 anciens étudiants en archéologie au Cameroun, 2025 ; traitement et présentation de l'auteur.

Le taux de chômage (45.2%) et de sous-emploi (réorientation vers enseignement, tourisme, ONG) indique une insuffisance structurelle du marché du travail dans le secteur archéologique. Seuls 12.9% des diplômés travaillent effectivement dans des structures patrimoniales.

Ainsi, la perception institutionnelle des résultats des entretiens indique que les entretiens semi-directifs (n=18) avec les acteurs institutionnels révèlent plusieurs constats convergents :

D'abord, les responsables de services culturels soulignent l'absence d'une stratégie nationale dédiée à l'archéologie et au patrimoine, ce qui empêche la création de postes et de projets structurés. « L'archéologie n'est pas priorisée dans les politiques publiques. Les financements sont faibles et sporadiques »[1].

[1] Entretien semi-directif avec Kemdjo Agnès, responsable de service culturel, Yaoundé, 2024.

Ensuite, les acteurs interrogés mettent en avant le manque de financements publics et privés, ainsi que l'absence de fonds dédiés au patrimoine, « Les projets sont souvent financés par des partenaires étrangers, ce qui limite la pérennité »[1]. Aussi, les universitaires expriment un manque de collaboration avec les institutions patrimoniales (musées, services culturels), ce qui limite les stages et les chantiers-écoles. « Nous formons des archéologues, mais il n'y a pas de mécanisme pour les intégrer »[2]. En plus, les acteurs indiquent que l'archéologie est souvent perçue comme une discipline « théorique » et non comme un métier à part entière, ce qui fragilise la professionnalisation. « Les jeunes diplômés sont souvent obligés de se tourner vers l'enseignement ou le tourisme »[3].

4. Discussion

La présente section discute les résultats obtenus à la lumière des hypothèses posées et du cadre théorique mobilisé (employabilité, capital professionnel et reproduction sociale). Elle met en évidence les mécanismes structurels et institutionnels qui expliquent la difficulté d'insertion professionnelle des jeunes archéologues au Cameroun, en lien avec la formation académique et l'environnement socio-économique.

4.1. Un décalage net entre formation et professionnalisation insuffisante

Les résultats montrent une prédominance de l'enseignement théorique et un déficit notable de modules pratiques, notamment en fouilles, conservation, SIG, muséologie et médiation. La plupart des répondants jugent insuffisante ou très insuffisante la formation pratique (Tableau 2). Cette observation corrobore avec le constat empirique H1 selon lequel la formation est trop théorique et insuffisamment orientée vers la pratique. Ce constat est conforme aux analyses de la littérature sur la formation archéologique en contexte africain, où les programmes restent souvent centrés sur l'histoire et la théorie, au détriment des

[1] Entretien semi-directif avec Heumen Tchana Hugues, Directeur du Musée National de Yaoundé, Douala, 2024.

[2] Entretien semi-directif avec Ngono Lucrèce, enseignant-chercheur en archéologie, Université de Bertoua, 2024.

[3] Entretien semi-directif avec Tsene Magloire, un responsable d'ONG patrimoniale, 2024.

compétences techniques nécessaires à l'exercice professionnel (Deacon *et al.* 2009, pp. 1-15). Dans ce cadre, la formation ne parvient pas à fournir un capital professionnel mobilisable sur le marché du travail, ce qui fragilise l'employabilité des diplômés. Cela implique que l'absence de compétences techniques constitue un obstacle majeur à l'employabilité, car les acteurs du patrimoine recherchent des profils capables d'intervenir sur le terrain, de documenter des sites, d'assurer la conservation et de contribuer à la médiation.

Les données relatives aux expériences de terrain révèlent un faible accès aux stages obligatoires, aux chantiers-écoles et aux projets de recherche (Tableau 3). Cette situation s'inscrit dans la logique de reproduction sociale : les étudiants issus de formations théoriques n'acquièrent pas les compétences pratiques qui leur permettraient de se positionner dans un marché du travail restreint (Bourdieu, 1970). En outre, l'absence de stages encadrés et évalués empêche une formalisation des compétences et une validation académique de l'expérience professionnelle. Cela explique en partie la réorientation des diplômés vers des secteurs connexes (enseignement, tourisme, ONG), où les exigences techniques sont moins spécifiques[1]. Donc, la professionnalisation ne peut être effective que si les étudiants bénéficient d'un accès régulier à des expériences de terrain structurées, sous supervision professionnelle, avec une reconnaissance académique (Ligue Engamba, 2025, pp. 246-256).

4.2. Un marché de l'emploi fragile et une absence de politique culturelle cohérente

L'analyse de l'insertion professionnelle révèle un taux de chômage élevé (45,2 %) et une faible proportion d'emplois dans le secteur patrimonial (12,9 %) (Tableau 4). Ces résultats confirment le constat empirique H2, selon laquelle le marché de l'emploi est peu structuré et offre peu de débouchés. La littérature sur l'emploi culturel en Afrique souligne que le secteur patrimonial est souvent dépendant des financements publics et des partenariats externes, ce qui le rend vulnérable et instable (Hobsbawm, 1990). Les entretiens indiquent également que les projets archéologiques sont souvent financés par des partenaires

[1] Entretien semi-directif avec Salamatou, Archéologue et chargée de recherche au Centre National d'Education (CNE), Yaoundé, 2024.

étrangers, limitant la durabilité et l'intégration des jeunes chercheurs[1]. D'où, la faiblesse du marché de l'emploi contribue à la fuite des compétences, car les jeunes archéologues sont contraints de se tourner vers d'autres secteurs ou vers l'informel.

Les entretiens semi-directifs montrent un consensus sur l'absence d'une politique nationale cohérente en matière d'archéologie et de patrimoine (MINAC, 2018). Les acteurs institutionnels soulignent le manque de stratégie, de financement et de mécanismes de création de postes. Cette observation soutient le constat empirique H3 (absence de politiques publiques cohérentes). Dans la perspective de la théorie de la reproduction sociale, l'État, en tant qu'institution, joue un rôle déterminant dans la structuration du capital culturel et professionnel. En l'absence de politiques publiques fortes, l'archéologie reste marginalisée et ne parvient pas à se constituer en champ professionnel reconnu (UNESCO, 1972). C'est pourquoi une politique culturelle ambitieuse est indispensable pour créer des débouchés, professionnaliser le secteur et valoriser le patrimoine national.

Les entretiens révèlent un manque de collaboration entre universités et institutions patrimoniales. Cette situation confirme le constat empirique H4 (absence de partenariats). En effet, l'absence de conventions et de projets communs empêche la mise en place de stages, chantiers-écoles et programmes de recherche appliquée. La littérature montre que les partenariats université-terrain constituent un levier essentiel pour renforcer l'employabilité des jeunes chercheurs et pour développer des programmes de recherche appliquée (Deacon *et al*, pp. 1–15). Au Cameroun, l'insuffisance de ces partenariats contribue à l'isolement des étudiants et à l'inadéquation de la formation avec les besoins du terrain. Donc, le renforcement des partenariats est un levier stratégique pour assurer une transition effective du diplôme au terrain.

Tableau 5 – Synthèse des mécanismes explicatifs

N°	Mécanisme explicatif	Description analytique	Effets sur l'insertion professionnelle	Lecture théorique (référence)

[1] Entretien semi-directif avec Ekwalla Patrice, conservateur de musée, Douala, 2024.

1	Curriculum trop théorique	Prédominance des enseignements magistraux au détriment des compétences techniques (fouille, SIG, conservation, gestion de projet).	Faible maîtrise opérationnelle ; inadéquation entre diplôme et exigences du terrain ; difficulté à répondre aux appels à projets patrimoniaux.	Dévalorisation du capital scolaire lorsqu'il n'est pas convertible en capital professionnel (Bourdieu, 1980).
2	Absence de terrains d'apprentissage structurés	Manque de stages obligatoires, de chantiers-écoles réguliers et d'encadrement technique sur le terrain.	Déficit d'expérience pratique ; difficulté à constituer un portfolio professionnel ; faible employabilité immédiate.	La compétence se construit dans l'action contextualisée (Tardif, 2006).
3	Marché du travail limité	Rareté des postes dans les musées, services du patrimoine et institutions culturelles ; absence d'archéologie préventive structurée.	Taux élevé de chômage ou reconversion vers l'enseignement secondaire ; migration professionnelle vers d'autres secteurs.	Inflation des diplômes sans expansion correspondante des débouchés (Duru-Bellat, 2006).
4	Faiblesse des politiques culturelles	Application limitée du cadre juridique patrimonial ; faibles budgets publics ; absence de stratégie nationale d'archéologie appliquée.	Faible reconnaissance institutionnelle du métier d'archéologue ; précarité des projets de valorisation patrimoniale.	L'action publique structure les opportunités professionnelles (Thoenig, 2010).
5	Manque de partenariats université–terrain	Faible coopération entre universités, administration	Absence de réseaux professionnels ; difficulté d'insertion par	Importance du capital social dans l'accès à l'emploi

		s culturelles, collectivités territoriales et acteurs privés.	cooptation ou recommandation ; isolement des diplômés.	(Bourdieu, 1980).

Source : LIGUE ENGAMBA Fernando, enquête de terrain réalisée auprès de 62 anciens étudiants en archéologie au Cameroun, 2025 ; traitement et présentation de l'auteur.

L'imbrication de ces contraintes structurelles révèle un cercle vicieux institutionnel où la faible professionnalisation de la formation, l'étroitesse du marché patrimonial et l'insuffisance des politiques culturelles se renforcent mutuellement, enfermant l'archéologie camerounaise dans un champ peu autonome dont le capital académique, faute de reconnaissance sociale et économique, peine à se convertir en véritable ressource professionnelle.

Conclusion

L'étude sur l'insertion professionnelle des jeunes archéologues au Cameroun met en évidence un paradoxe majeur : malgré le développement progressif de la formation universitaire en archéologie, les diplômés peinent à accéder à un emploi stable et reconnu. Les résultats révèlent un décalage persistant entre des curricula largement théoriques et les exigences techniques et pratiques du terrain (fouilles, conservation, SIG, muséologie, gestion de projet), décalage renforcé par l'absence de stages obligatoires, la rareté des chantiers-écoles et l'insuffisante structuration du marché de l'emploi patrimonial, marqué par le manque de financements, la faiblesse des postes permanents et l'absence d'une politique culturelle cohérente. Cette configuration limite la constitution d'un capital professionnel mobilisable et conduit de nombreux diplômés vers des secteurs connexes, l'informel ou le chômage, contribuant ainsi à la marginalisation de la discipline. L'analyse souligne que l'employabilité résulte d'une interaction systémique entre formation, politiques publiques et marché du travail, et appelle à une réforme globale : révision des curricula, renforcement des partenariats université-terrain, institutionnalisation des stages structurés, développement de la recherche appliquée et engagement accru des pouvoirs publics dans la valorisation du patrimoine. Enfin, l'étude ouvre des perspectives de recherche comparatives et longitudinales afin de mieux comprendre

l'évolution des trajectoires professionnelles et d'identifier des modèles plus efficaces pour faire de l'archéologie camerounaise un secteur viable et contributif au développement national.

Bibliographie

Adama. M *et al.*, (2019). Enseignement de l'archéologie. Formation à l'archéologie. *Culture & Recherche*, (139), 80-81.

Becker & Gary S., (1964). *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*. Chicago: University of Chicago Press.

Bourdieu, P. (1970). *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris: Minuit.

Deacon, H., et al. (2009). Heritage, Conservation and Development in Africa. *Journal of African Archaeology*, *7*(2), 1–15.

Décret présidentiel n° 92/026 du 13 avril 1992 portant transformation des centres universitaires de Buea et Ngaoundéré en universités ; Ministère de l'Enseignement supérieur, *Recueil des textes de l'Enseignement supérieur au Cameroun*, Yaoundé : SOPECAM, 2003.

Elouga, M. (2019). *Comprendre les productions culturelles africaines. Apports de l'archéologie et des disciplines scientifiques connexes (Sciences sociales, physiques et de l'art)*. Mauritius : Éditions Universitaires Européennes.

Guide des enseignements de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Université de Ngaoundéré, (2010).

Hobsbawm, E. (1990). *Nations and Nationalism since 1780: Programme, Myth, Reality*. Cambridge: Cambridge University Press.

Ligue Engamba F *et al.*, (2025). L'archéologie préventive au service l'exploitation du sous-sol à l'Est-Cameroun : quelle articulation entre enjeu stratégique pour les structures extractives et politique de conservation des vestiges ? Dans L. Himbe & I. Borissova (dir.), *Industries extractives et droits des populations riveraines*, vol 1 (pp. 246-256). Collection Relext.Org, vol 1/2024 :1, ISBN : 97829999900073.

Ligue Engamba F., (2020). Inventaire des sites archéologiques de Nguélémendouka dans la région de l'Est-Cameroun et étude préliminaire des vestiges matériels. Dans B. D. Nizésété (dir.), *Archéologie du Cameroun : des strates du sol aux pages d'histoire* (pp.367-387), Yaoundé : Éditions de Midi.

Ministère des Arts et de la Culture (MINAC). (2018). *Stratégie nationale de valorisation du patrimoine culturel*. Yaoundé : MINAC.

Nizésété, B. D. (2020). *Archéologie du Cameroun : des strates du sol aux pages d'histoire*. Yaoundé : Éditions de Midi.

Oslisly, R., (2010). Une décennie d'archéologie de sauvetage et préventive au Cameroun (2000-2010). *Les Nouvelles de l'Archéologie*, (120-121), 75-80.

UNESCO, (1972). *Convention Concerning the Protection of the World Cultural and Natural Heritage*. Paris: UNESCO.

UNESCO, (2008). *Réformes de l'enseignement supérieur en Afrique : éléments de cadrage*. Dakar : UNESCO-BREDA.

Les limites structurelles de la formation doctorale au Tchad : analyse des impacts académiques, administratifs et infrastructurels sur la finalisation des thèses

Pierrot MBAIHONDOUM
Université de N'Djaména (Tchad)
pmbaihondoumarcheo@gmail.com

Résumé
Dans l'espace francophone africain, les doctorants jouent un rôle central dans la production scientifique et l'innovation. Cependant, leur parcours demeure fortement contraint par des limites structurelles qui affectent l'efficacité et la visibilité de leurs travaux. Le cas du Tchad illustre clairement cette situation à travers trois dimensions majeures. Sur le plan académique, l'absence de laboratoires fonctionnels et le déficit d'encadrement spécialisé restreignent les possibilités de recherche empirique. Sur le plan administratif, l'insuffisance, voire l'inexistence de bourses doctorales contraint les doctorants à autofinancer leurs travaux, ralentissant la collecte et l'analyse des données. Enfin, sur le plan infrastructurel, l'accès à une connexion internet coûteuse et instable, combiné à un faible accès aux outils numériques, limite l'intégration des doctorants dans les réseaux scientifiques internationaux. Cette étude vise à analyser l'impact de ces contraintes sur la qualité, la durée et l'aboutissement des thèses au Tchad. Elle s'appuie sur une approche qualitative fondée sur des entretiens auprès de doctorants, l'analyse de rapports institutionnels et une comparaison avec d'autres contextes africains. Les résultats révèlent des freins structurels récurrents, comparables à ceux observés ailleurs en Afrique. L'étude plaide enfin pour des réformes urgentes afin de renforcer l'écosystème doctoral et l'intégration scientifique internationale.

Mots-clés : Doctorants, Tchad, Recherche scientifique, Financement, Infrastructures.

Introduction

Situé au cœur de l'Afrique, le Tchad occupe une position géographique charnière entre l'Afrique sahélienne, soudanienne et équatoriale. Malgré cette centralité continentale, son système d'enseignement supérieur demeure confronté à des défis structurels persistants, en particulier au niveau de la formation doctorale. Dans la plupart des pays d'Afrique francophone, le doctorat constitue un levier stratégique pour la production scientifique, la formation des élites intellectuelles et le renforcement des capacités institutionnelles. Il est censé former des chercheurs autonomes, capables de contribuer à la connaissance

scientifique et d'inscrire leurs travaux dans les débats internationaux. Pourtant, dans de nombreux contextes africains, ce parcours académique reste marqué par des contraintes profondes qui fragilisent la qualité de la recherche et retardent l'aboutissement des thèses. Le cas du Tchad illustre avec acuité cette réalité. La formation doctorale y repose sur des structures encore jeunes, souvent sous-dotées, confrontées à un déficit d'encadrement spécialisé, à l'absence de laboratoires fonctionnels et à un manque chronique de financements dédiés. À ces difficultés s'ajoutent des procédures administratives lourdes ainsi qu'une infrastructure numérique fragile, caractérisée par une connexion instable et coûteuse.

Des travaux récents menés dans d'autres contextes africains (Lehlogonolo et al., 2024 ; Polity.org, 2025) montrent que ces difficultés ne sont pas propres au Tchad. Elles s'inscrivent dans une dynamique plus large de fragilisation des systèmes universitaires africains. Toutefois, leur accumulation et leur intensité interrogent particulièrement la capacité du système tchadien à accompagner efficacement ses jeunes chercheurs. Cette étude analyse les impacts des contraintes académiques, administratives et infrastructurelles sur la qualité, la durée et l'aboutissement des thèses au Tchad. Elle repose sur l'hypothèse que ces limites structurelles affectent directement la production scientifique et entravent l'intégration des doctorants tchadiens dans les réseaux académiques nationaux et internationaux.

Photo 1. Première semaine des doctoriales des deux écoles doctorales de l'Université de N'Djaména, janvier 2022

Source. Archive, Mbaihondoum Pierrot, 2022. (Les images sont de l'auteur)

1. Cadre théorique et conceptuel

L'analyse de la formation doctorale au Tchad s'inscrit dans une approche institutionnelle de la recherche scientifique, qui considère le système doctoral comme une construction socio-organisationnelle étroitement dépendante des ressources humaines, matérielles et réglementaires. Dans cette perspective, la performance de la recherche ne relève pas uniquement des capacités individuelles des doctorants, mais résulte avant tout de l'environnement institutionnel dans lequel s'inscrit leur parcours académique.

La notion de capacité structurelle constitue ici un cadre analytique central. Elle renvoie à l'ensemble des dispositifs nécessaires au fonctionnement efficace de la recherche, incluant la qualité de l'encadrement scientifique, la disponibilité des infrastructures, l'existence de mécanismes de financement et l'accès aux ressources informationnelles. Lorsque ces capacités sont insuffisantes, les trajectoires doctorales deviennent marquées par des inégalités profondes, une précarité prolongée et une incertitude quant à l'aboutissement des travaux. Cette approche rejoint la théorie des « capabilités » développée par A. Sen (Sen, 1999), selon laquelle les performances individuelles dépendent étroitement des opportunités réelles offertes par les structures sociales et institutionnelles.

Les travaux de Lehlogonolo (Lehlogonolo et al., 2024) montrent ainsi que les doctorants évoluant dans des environnements institutionnels fragilisés disposent de marges de manœuvre réduites pour produire une recherche compétitive et visible à l'échelle internationale. Dans la même logique, Polity.org (2025) souligne que l'accès aux ressources numériques, aux infrastructures de recherche et aux réseaux scientifiques constitue aujourd'hui un déterminant majeur de la réussite des parcours doctoraux en Afrique. Ces analyses font également écho aux réflexions de Bourdieu (Bourdieu, 2001) sur les inégalités structurelles de production du savoir dans les espaces académiques dominés.

Dans ce cadre, l'analyse retenue articule de manière intégrée les capacités académiques, les capacités financières et les capacités infrastructurelles, considérées comme des dimensions indissociables de la qualité, de la durée et de l'aboutissement des parcours doctoraux au Tchad.

2. Méthodologie

Cette étude adopte une démarche qualitative visant à saisir les expériences concrètes des acteurs du système doctoral tchadien. Trois techniques principales ont été mobilisées. Premièrement, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de doctorants (voir les photos 1 et 2), d'enseignants-chercheurs et de responsables institutionnels. Ces échanges ont permis de recueillir des données fines sur les conditions réelles de recherche et les obstacles rencontrés. Deuxièmement, une analyse documentaire a porté sur des rapports académiques, des bilans universitaires et des textes réglementaires encadrant la formation doctorale. Enfin, une comparaison régionale a été réalisée à partir de la littérature récente portant sur d'autres contextes africains, notamment en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest.

Les données ont été traitées par codage thématique, permettant d'identifier les contraintes majeures et leurs interactions. La triangulation des sources a renforcé la validité des résultats.

Photo 2. Entretien avec Maucord Mougabe Belem, docteur en Sciences Techniques

Source : photo Mbaindigdjé Prosper, 15 octobre 2025, site de l'Université de Farcha. (Les images sont de l'auteur).

Photo 3. Entretien avec Gotilo Paulin, doctorant en Géographie

Source : photo Djelassem N. Urbain, 15 octobre 2025, site de l'Université de Farcha. (Les images sont de l'auteur).

3. Résultats

3.1. Contraintes académiques

Les résultats de l'enquête mettent en évidence que l'insuffisance, voire l'inexistence, de laboratoires opérationnels constitue l'un des obstacles majeurs à la conduite de la recherche doctorale. Dans les disciplines à dominante expérimentale, l'absence d'équipements adéquats rend impossible la réalisation d'analyses pourtant indispensables à la validation scientifique des hypothèses. Cette situation contraint fréquemment les doctorants soit à externaliser leurs travaux, souvent à leurs propres frais, soit à revoir à la baisse leurs ambitions scientifiques, au détriment de la qualité des résultats attendus. Cette réalité est clairement illustrée par le témoignage d'un des doctorants de la troisième promotion en sciences techniques, interrogé dans le cadre de cette étude, qui affirme :

> Bien que je prépare une thèse en sciences techniques nécessitant des analyses pour obtenir des résultats fiables, je n'ai jamais eu accès à un laboratoire durant mes trois années de doctorat. On m'a simplement parlé de laboratoires, sans jamais m'indiquer où ils se trouvent, tout en m'imposant des engagements financiers pour des frais de laboratoire s'élevant à 750. 000 F CFA par an.

Au-delà de l'insuffisance des infrastructures matérielles, le déficit d'encadrement spécialisé apparaît également comme un facteur déterminant. Le nombre limité de spécialistes dans certains champs disciplinaires restreint l'accompagnement méthodologique des doctorants et ralentit sensiblement l'avancement des thèses, en particulier dans les domaines émergents où l'expertise scientifique reste encore peu développée.

Tableau 1. Nombre de doctorants de l'ED-LSHS, selon les formations doctorales de la première à la cinquième promotion

Formations doctorales	Total Effectifs	Pourcentage (%)
Sciences géographiques	198	47,2 %
Lettres et Linguistique	98	23,4 %
Droit	63	15,0 %
Histoire / Archéologie	39	9,3 %
Philosophie	11	2,6 %
Sciences de Gestion	10	2,4 %
Total	419	100 %

Source : Université de N'Djaména, 2026.

Ce tableau montre la répartition des 419 doctorants de cette école doctorale. Les Sciences géographiques dominent largement avec près de la moitié des effectifs.

Tableau 2. Nombre de doctorants de l'ED-STE, selon les formations doctorales de la première à la cinquième promotion

Formations doctorales	Total Effectifs	Pourcentage (%)
Physique et Sc. de l'Ingénierie	135	23,3 %
Biologie et Santé humaine	133	23,0 %
Sciences Biologiques	123	21,2 %
Géosciences	62	10,7 %
Maths, Informatique et App.	56	9,7 %
Production et Santé animale	39	6,7 %
Chimie	31	5,4 %
Total	579	100 %

Source : Université de N'Djaména, 2026.

Ce tableau analyse la répartition des 579 doctorants de l'ED-STE. On observe une répartition plus équilibrée entre la Physique, la Biologie et les Sciences Biologiques.

Tableau 3. Effectif global des doctorants selon les deux écoles doctorales

École Doctorale	**Effectif Total**	**Pourcentage Global**
ED-STE	579	58 %
ED-LSHS	419	42 %
Total	998	100 %

Source : Université de N'Djaména, 2026.

Ce tableau résume le poids de chaque école doctorale sur l'effectif global de 998 doctorants. On observe une domination des Géosciences et sciences géographiques : Si l'on cumule les Sciences géographiques (198) et les Géosciences (62), les domaines liés aux sciences de la terre et de l'espace représentent 26 % de la recherche doctorale totale (260 doctorants sur 998). La 5ème promotion est, dans presque toutes les filières, celle qui a recruté le plus massivement, ce qui indique une montée en puissance récente de ces deux écoles doctorales.

L'effectif des doctorants varie sensiblement selon les Écoles doctorales et, à l'intérieur de celles-ci, en fonction des filières de formation. Cette fluctuation s'explique en grande partie par la disponibilité des encadreurs scientifiques. En effet, au moment de la mise en place des formations doctorales, certaines spécialités n'ont pu être ouvertes en raison du déficit en personnel habilité à diriger des recherches. Cette insuffisance structurelle a eu pour conséquence directe une limitation des capacités d'accueil,

conduisant à la non-sélection de nombreux candidats pourtant admissibles.

Les données issues de nos entretiens confirment cette réalité. Ainsi, la première promotion en sciences géographiques ne comptait que douze doctorants, en raison de la présence de seulement deux Maîtres de Conférences assurant l'encadrement. De même, en philosophie, la deuxième promotion a enregistré un effectif réduit à six doctorants, la formation ne disposant que d'un seul Maître de Conférences. Ces résultats illustrent clairement l'impact déterminant des ressources humaines académiques sur la structuration et le développement des formations doctorales.

Tableau 4. Nombre de doctorants ayant soutenu leur thèse en ED-LSHS, de la première à la cinquième promotion

Formations doctorales	Nombre	Pourcentage (%)
Sciences géographiques (Arabe & Français)	11	36,7 %
Droit public et privé	10	33,3 %
Lettres et Linguistique (Arabe & Français)	09	30,0 %
Histoire / Archéologie (Arabe & Français)	05	16,7 %
Sciences de Gestion	03	10,0 %
Philosophie	01	3,3 %
Total	39	100 %

Source : Université de N'Djaména, 2026.

Cet effectif de 39 doctorants montre une répartition assez équilibrée, avec une légère prédominance de la Géographie et du Droit.

Tableau 5. Nombre de doctorants ayant soutenu leur thèse, ED-STE de la première à la cinquième promotion

Formations doctorales	Nombre	Pourcentage (%)
Biologie et Santé humaine	18	30,0 %
Physique et Science de l'Ingénierie	16	26,7 %
Mathématiques, Applications et Info.	13	21,7 %
Géosciences	06	10,0 %
Sciences Biologiques	05	8,3 %
Chimie	02	3,3 %
Production et Santé animale	0	0,0 %
TOTAL ED-STE	60	100 %

Source : Université de N'Djaména, 2026.

Avec 60 doctorants, l'ED-STE représente le double de l'ED-LSHS. Les sciences de la santé et la physique y sont majoritaires.

3.2. Contraintes financières

L'un des constats les plus récurrents issus de nos enquêtes concerne la quasi-absence de bourses doctorales et de financements institutionnels dédiés à la recherche. Cette situation contraint la majorité des doctorants tchadiens à assurer eux-mêmes le financement de leurs travaux, souvent dans des conditions économiques précaires. L'autofinancement affecte directement la progression des thèses : il retarde la collecte des données, limite les déplacements de terrain, complique l'accès aux analyses de laboratoire et freine la publication des résultats scientifiques. Plusieurs enquêtés évoquent ainsi des interruptions prolongées, voire répétées, de leur parcours doctoral pour des raisons strictement financières. Un doctorant en géographie (Photo 3) résume cette réalité en ces termes :

> Faire une thèse sans avoir un travail stable est extrêmement difficile. Les problèmes financiers concernent surtout la collecte des données sur le terrain, le paiement des frais de laboratoire, qui peuvent atteindre 500 000 FCFA par niveau, les frais de publication des articles et, plus largement, les dépenses liées à la recherche en général.

Cette perception est largement partagée par un doctorant en archéologie, qui souligne que :

> Les difficultés financières sont importantes et concernent à la fois les frais de terrain, l'acquisition du matériel scientifique, les déplacements, l'accès aux ressources documentaires et les coûts liés à la publication scientifique.

Ces témoignages mettent en évidence une contrainte structurelle majeure : la recherche doctorale au Tchad repose davantage sur les ressources personnelles des étudiants que sur un soutien institutionnel structuré. Une situation comparable est observée dans d'autres contextes africains. Au Cameroun, comme dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, les études sur l'enseignement supérieur soulignent que les doctorants en sciences et technologies assument fréquemment eux-mêmes les coûts des analyses biomédicales et environnementales, en raison de financements institutionnels irréguliers et d'une faible dotation des laboratoires (UNESCO, 2021 ; World Bank, 2019). De même, au Sénégal, les analyses relatives à la formation doctorale montrent que l'insuffisance des bourses et la rareté des financements compétitifs conduisent de nombreux doctorants à exercer des activités parallèles, ce qui réduit le temps consacré à la recherche et ralentit l'achèvement des thèses (CODESRIA, 2020 ; British Council, 2018).

Ces comparaisons confirment que la situation tchadienne s'inscrit dans une problématique plus large, propre à plusieurs systèmes universitaires africains, mais où l'accumulation des contraintes financières contribue à accentuer les inégalités entre doctorants et à fragiliser durablement la qualité et l'aboutissement des thèses.

3.3. Contraintes infrastructurelles

Les résultats de l'enquête montrent que les contraintes infrastructurelles constituent un obstacle transversal à la formation doctorale au Tchad. L'accès à internet demeure particulièrement problématique : la connexion est souvent instable, coûteuse et inadaptée aux exigences de la recherche scientifique. Cette situation limite l'accès aux bases de données académiques, freine la participation aux colloques et séminaires en ligne, et complique les échanges réguliers avec des encadreurs ou des partenaires scientifiques internationaux. À cela s'ajoutent les difficultés liées à l'accès à l'électricité, aux équipements informatiques et aux plateformes numériques institutionnelles, autant d'éléments indispensables à la conduite d'une recherche doctorale de qualité.

Cette configuration n'est toutefois pas propre au Tchad. Au Niger, plusieurs rapports institutionnels soulignent la faiblesse des infrastructures universitaires, caractérisée par des laboratoires peu équipés, une connectivité intermittente et une quasi-absence de dispositifs numériques de soutien à la recherche doctorale, contraignant les étudiants à financer leurs travaux sur ressources personnelles (UNESCO, 2021). En République centrafricaine, la situation apparaît encore plus critique : le système de recherche repose largement sur des financements extérieurs, avec des infrastructures scientifiques très limitées et un encadrement académique insuffisant, ce qui fragilise durablement les parcours doctoraux (Banque mondiale, 2020).

Au Mali, les universités sont confrontées à des coupures d'électricité récurrentes, à des laboratoires partiellement fonctionnels et à un accès restreint aux revues scientifiques internationales, rendant difficile la mise en œuvre de recherches expérimentales et comparatives (UNESCO, 2021). Des constats similaires sont observés au Burkina Faso, où la surcharge administrative, le déficit d'enseignants habilités à diriger des recherches (HDR) et l'obsolescence des bibliothèques universitaires

limitent fortement la production scientifique doctorale, tant en sciences sociales qu'en sciences exactes (Banque mondiale, 2019).

Enfin, en Guinée et en Sierra Leone, plusieurs études régionales relèvent une structuration encore fragile des écoles doctorales, associée à une connexion Internet instable et à l'absence de plateformes institutionnelles permettant un accès régulier aux ressources numériques et aux bases de données scientifiques internationales (UNESCO, 2021). Ces contextes renforcent la marginalisation des doctorants au sein des réseaux académiques mondiaux.

Dans l'ensemble, ces comparaisons montrent que les contraintes infrastructurelles observées au Tchad s'inscrivent dans une problématique plus large affectant plusieurs systèmes universitaires africains. Toutefois, la combinaison de l'instabilité numérique, de la faiblesse des équipements et de l'insuffisance des dispositifs institutionnels accentue, dans le cas tchadien, la vulnérabilité des parcours doctoraux et limite l'intégration effective des jeunes chercheurs dans l'espace scientifique international.

3.4. Convergences africaines

Les résultats obtenus au Tchad s'inscrivent dans une dynamique plus large, largement documentée dans les travaux récents consacrés à la formation doctorale en Afrique. Les analyses de Lehlogonolo et ses collaborateurs (Lehlogonolo et al., 2024) ainsi que les rapports de Polity.org (2025) mettent en évidence des contraintes structurelles récurrentes, notamment l'insuffisance des financements, la faiblesse des infrastructures scientifiques et la dépendance accrue des doctorants à leurs ressources personnelles. Dans le contexte tchadien, toutefois, la superposition de ces contraintes académiques, financières et matérielles produit un effet cumulatif particulièrement prononcé, accentuant les inégalités entre doctorants selon leur accès aux soutiens institutionnels ou extérieurs, et contribuant ainsi à une forme de marginalisation scientifique.

Des situations comparables sont observées dans d'autres contextes africains, bien que selon des modalités différenciées. Au Cameroun, notamment en dehors des grandes universités, les doctorants sont confrontés à des coûts élevés des analyses scientifiques, à des retards dans les financements et à un déficit d'équipements, en particulier dans les établissements

périphériques (UNESCO, 2021). De même, au Rwanda, avant les réformes entreprises à partir de 2017, la formation doctorale souffrait d'un sous-financement chronique, d'une dépendance aux ressources internationales et d'un manque de laboratoires spécialisés (Banque mondiale, 2016). Ces convergences confirment que les difficultés observées au Tchad s'inscrivent dans un cadre africain plus large, où la qualité et l'efficacité des systèmes doctoraux demeurent étroitement liées aux capacités d'investissement des États et au renforcement durable des infrastructures de recherche.

Figure 4. Soutenance en archéologie, 2025

Figure 5. Soutenance en géographie, 2025

Source : photos Mbaihondoum Pierrot, 2025. (Les images sont publiées avec l'autorisation de ces deux docteurs)

4. Discussion

Les résultats de cette étude mettent en lumière un système doctoral tchadien fragilisé par l'articulation simultanée de contraintes académiques, financières et infrastructurelles. L'insuffisance des équipements scientifiques, en particulier des laboratoires opérationnels, limite fortement les possibilités d'innovation et restreint la portée empirique des travaux doctoraux. À cela s'ajoute l'absence de financements institutionnels réguliers, qui oblige les doctorants à recourir à l'autofinancement, avec pour effet une réduction de la rigueur méthodologique, des choix de recherche contraints et des délais prolongés dans l'achèvement des thèses. Les difficultés d'accès aux ressources numériques et aux réseaux scientifiques internationaux aggravent cette situation en isolant les doctorants des dynamiques contemporaines de production et de circulation du savoir.

Comparés à d'autres contextes africains documentés dans la littérature récente, ces résultats confirment que le Tchad ne

constitue pas une exception. Des contraintes similaires ont été observées dans plusieurs pays confrontés à un sous-investissement chronique dans l'enseignement supérieur et la recherche. Toutefois, la spécificité du cas tchadien réside dans l'effet cumulatif et durable de ces obstacles, qui tend à renforcer les inégalités entre doctorants disposant de soutiens externes et ceux dépendant exclusivement des capacités institutionnelles locales. Cette situation soulève une limite structurelle majeure du système doctoral : l'absence d'un cadre national cohérent capable d'assurer des conditions minimales de recherche équitables.

L'étude montre que les difficultés rencontrées ne relèvent pas uniquement de contraintes matérielles, mais traduisent également une fragilité de la gouvernance de la formation doctorale. Les réponses institutionnelles restent souvent ponctuelles et peu coordonnées, ce qui réduit leur efficacité à long terme. En ce sens, les résultats invitent à dépasser une lecture strictement conjoncturelle des dysfonctionnements pour envisager des réformes systémiques intégrant simultanément financement, équipements, encadrement et infrastructures numériques.

La contribution principale de cet article réside ainsi dans sa capacité à articuler une analyse empirique des parcours doctoraux avec une lecture structurelle des conditions de production scientifique au Tchad. En documentant les effets combinés des contraintes académiques, financières et infrastructurelles, l'étude apporte un éclairage original sur les mécanismes par lesquels les inégalités se reproduisent au sein de l'espace doctoral africain. Elle contribue, ce faisant, aux débats sur la réforme des systèmes de formation doctorale en Afrique francophone et sur les conditions d'une intégration plus équitable des jeunes chercheurs dans les réseaux scientifiques nationaux et internationaux.

Conclusion

La formation doctorale au Tchad demeure confrontée à des contraintes structurelles profondes qui affectent directement la qualité scientifique des travaux, la durée des parcours et l'achèvement des thèses. L'insuffisance des dispositifs académiques, la faiblesse des soutiens financiers et la précarité des infrastructures numériques limitent la capacité de production scientifique et freinent l'intégration des doctorants dans les dynamiques internationales de recherche. Ces constats montrent

que les difficultés observées ne relèvent pas de situations ponctuelles, mais traduisent un déséquilibre systémique qui fragilise durablement l'écosystème doctoral national.

Face à cette réalité, des réformes structurantes apparaissent indispensables. La mise en place de bourses doctorales nationales, le financement institutionnel des analyses scientifiques, le renforcement des infrastructures numériques universitaires, la formation et la valorisation des encadreurs, ainsi que le développement de partenariats internationaux et de dispositifs de cotutelle constituent des leviers prioritaires. Ces orientations permettraient de créer un environnement de recherche plus stable, équitable et compétitif, en mesure de répondre aux enjeux scientifiques africains et mondiaux.

Bibliographie

- **Sources écrites**

Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris: Raisons d'agir.

British Council (2018). *Building research capacity in Sub-Saharan Africa*. https://www.britishcouncil.org, Consulté le 11/10/2025.

CODESRIA (2020). *Research and research training in Africa: Capacity, funding and institutional challenges*. https://www.codesria.org, Consulté le 11/10/2025.

Lehlogonolo, T., et al. (2024). Structural constraints in emerging African research systems. *African Higher Education Review*, 12(2), 45–63.

Polity.org (2025). Doctoral training and research capacity challenges in Africa. https://www.polity.org.za, Consulté le 08/10/2025.

Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. New York: Oxford University Press.

UNESCO (2021). *Higher Education and Research in Sub-Saharan Africa*. https://www.unesco.org, Consulté le 11/10/2025.

World Bank (2016). *Rwanda – Higher Education and Research Sector Review*. https://www.worldbank.org, Consulté le 11/10/2025.

World Bank (2019). *Improving Higher Education and Research Systems in West Africa*. https://www.worldbank.org, Consulté le 11/10/2025.

World Bank (2020). *Central African Republic – Education and Research System Review*. https://www.worldbank.org, Consulté le 11/10/2025.

- **Les sources orales**

Djelassem Ngarassal Urbain (2025). Doctorant en Archéologie, École Doctorale Lettres, Sciences Humaines et Sociales (ED-LSHS), 3e année de thèse. Enquête orale réalisée le 20 novembre 2025, Campus universitaire de Toukra.

Gotilo Paulin (2025). Doctorant en Géographie, École Doctorale Lettres, Sciences Humaines et Sociales (ED-LSHS), 3e année de thèse. Enquête orale réalisée le 18 novembre 2025, Campus universitaire de Toukra.

Guirki Anastasie (2025). Doctorante en Géographie, École Doctorale Lettres, Sciences Humaines et Sociales (ED-LSHS), 2e année de thèse. Enquête orale réalisée le 22 novembre 2025, Campus universitaire de Toukra.

Maucord Mougabé Belem (2025). Docteur en Sciences Techniques, École Doctorale Sciences Techniques et de l'Environnement (ED-STE). Enquête orale réalisée le 15 octobre 2025, Site universitaire de Farcha.

Togdjim Jonas (2025). Docteur en Sciences Techniques, École Doctorale Sciences Techniques et de l'Environnement (ED-STE). Enquête orale réalisée le 12 octobre 2025, Site universitaire de Farcha.

Radioscopie des heurs et malheurs de la jeunesse scientifique en République Centrafricaine

Christ Héritier Ethisse YANDIA
Centre Centrafricain de Recherche et d'Analyse Géopolitique,
Bangui (République Centrafricaine)
christethissey@gmail.com

Résumé
Ô Centrafrique, ô berceau des Bantous, reprends ta jeunesse en main, elle, qui a été longtemps soumise, brimée, manipulée à souhait, violentée, assassinée et sacrifiée. La présente glose dissèque la dynamique de la jeunesse centrafricaine qui s'adonne à la recherche scientifique dans le champ disciplinaire des sciences juridiques et politiques. Tout semble indiquer que la recherche n'est pas une affaire des jeunes. Observons que le pont entre cette jeunesse et la recherche est mal construit. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir les conditions dans lesquelles elle étudie, la qualité des enseignements et des infrastructures, la faible capacité du mécanisme d'orientation... Si malgré ce chemin de croix, le pont est traversé, il faut faire face au manque de moyens, la difficile valorisation des travaux de recherche, l'absence regrettable des canaux de diffusion de recherche. Ces difficultés ne permettent pas une discussion scientifique internationale. Force est cependant de constater que transcendant ce mal être, il y a quelques brins d'espoir. Car il y a une dynamique qui s'érige au travers la publication des articles scientifiques par les jeunes et surtout la soutenance des thèses de doctorat. Ce qui constitue un début séduisant, présageant un changement de fusil d'épaule.

Mots clés : Jeunesse, recherche scientifique, difficultés, RCA.

Introduction

Mener une étude sur la jeunesse centrafricaine et la recherche scientifique, c'est accepter de partir d'un constat visible, celui selon lequel, la jeunesse est un invité mal aimé, car la recherche scientifique est généralement considérée dans ce pays comme la « chose » des initiés. La jeunesse, n'ayant pas d'expérience, le vécu scientifique ne peut donc prétendre à mener une étude qui soit fondamentalement scientifique. Désignant, conformément au Préambule de la Charte africaine de la jeunesse, des personnes âgées de 15 à 35 ans[1], la jeunesse peut être considérée comme

[1] La Charte africaine de la jeunesse a été prise par la septième session ordinaire de la conférence tenue le 2 juillet 2006 à Banjul.

> [L'â]ge des possibles et des expérimentations, âge des engagements et des choix, […] une période d'apprentissage des responsabilités, d'accès à l'indépendance matérielle et de construction identitaire de l'autonomie » ou comme celui « des classements sociaux et de la confrontation aux inégalités sociales (Roudet, 2012, p. 3).

Si tant est que la Charte africaine a pris clairement position pour fixer une fourchette, il n'en demeure pas moins que dans le cadre de cette étude, il faut entendre par jeunesse scientifique, toutes les personnes, peu importe leur sexe, qui sont dans les vingtaines jusqu'aux quarantaines d'années[1] et qui s'adonnent aux activités de recherche comme la publication des réflexions scientifiques, ou qui mènent des études de niveau doctorat.

Cette mise au point conceptuelle permet de constater que cette partie de la population qui a été longtemps soumise, brimée, martyrisée, manipulée à souhait, violentée, assassinée et sacrifiée… donne les signaux forts d'une certaine appropriation de la scène scientifique, une sorte d'affirmation de sa compétence ou alors de capture des instruments dynamiques de la science. La présente écriture se propose de faire une analyse froide sur la dynamique de la jeunesse centrafricaine qui s'adonne à la recherche scientifique dans le champ disciplinaire des sciences juridiques et politiques. L'observation révèle que le système éducatif est le fournisseur des entrepreneurs scientifiques, c'est dire que la qualité des recherches dépend considérablement de l'usine de fabrication qu'est ce système ; il se trouve que cette usine est mal en point et nous irrigue à nous interroger, si ce système n'est pas aussi comptable de la misère de ce pays. Autrement dit, le système éducatif de la République centrafricaine n'est-il pas le *continuum* de l'école coloniale qui

> visait surtout à fournir aux pays africains colonisés des cadres moyens devant suppléer les administrateurs coloniaux, participer à l'organisation bureaucratique de notre pays et être des agents de développement des principaux secteurs économiques, surtout agricole et commercial (Ileba, 2010, p. 79).

Dans ce même ordre d'idée, Bongeli 52015) s'est interrogé sur le point de savoir si l'éducation en République Démocratique du Congo, constitue-t-elle une fabrique de certains cerveaux inutiles ? La question peut paraître provocatrice ou tendancieuse, mais elle a tout de même à notre sens, le mérite de stimuler une réflexion plus sérieuse qui engage l'avenir de tout un pays voire de tout un

[1] Le choix de cette fourchette s'explique par le fait que la majorité des jeunes qui s'adonnent à la recherche scientifique sont dans cette tranche-là.

continent. D'autant plus que le pont censé relier cette jeunesse à la recherche scientifique est mal construit à la faveur de beaucoup d'obstacles, dont les plus marquants sont par exemple les conditions d'étude exécrables[1], la qualité des enseignements[2], qui à notre vue rassemble deux éléments. Le programme des enseignements[3] et surtout les enseignants[4] tous deux maladifs. Un autre élément est la faible capacité du mécanisme d'orientation[5]. Invoquons la qualité des infrastructures : la République centrafricaine fait partie des rares États africains qui, après les indépendances, à ne disposer que d'une seule université publique[6]. Á la liste, il faut ajouter le faible taux de scolarisation[7] et le taux élevé d'abandon. Ces quelques exemples topiques donnent un avant-goût très amer de l'état de la formation des futurs chercheurs en République centrafricaine.

Pour peu qu'on s'y penche, il y a une génération qui est en train de créer la « surprise » ; ce n'est ni de l'exagération ni de la surenchère que de le relever. Il nous est donné de constater que depuis près d'une décennie, une partie de la jeunesse

---

[1] Il suffit de faire un tour tant dans la capitale que dans les périphéries pour se rendre compte de l'immensité du problème : absence criarde de tables bancs, de salles de cours, de matériels didactiques.

[2] La qualité des enseignements est fonction de la qualité des enseignants. C'est un problème qui cache un autre.

[3] Nous désignons là les curricula.

[4] Dans certaines villes, les enseignements sont tenus par les maître-parents (parents lettrés mais non qualifiés qui se voient obligés de pallier le manque voire à l'absence des enseignants) en l'absence des enseignants qualifiés. Même s'il ne faut pas manquer de signaler le fait que l'exécutif gouvernant a intégré plus de 6000 et a pris sous contrat plus de 1500 enseignants. Selon le Président de la République dans une interview accordée à la chaîne Vision 4 - Cameroun (Entretien du 30 novembre 2025). Toutefois, le problème demeure car certains enseignants envoyés dans l'arrière-pays où sévissent les groupes armés ne s'y rendent pas.

[5] Les élèves de terminale sont souvent indécis à l'idée de choisir la filière qu'ils feront après l'obtention du baccalauréat. Surtout que parfois ceux de la 3ème sont souvent orientés à défaut dans telle ou telle série (le plus souvent littéraire) par manque d'enseignants pour certaines matières fondamentales qui déterminent les choix.

[6] L'Université de Bangui est créée par l'ordonnance n°69/063 du 12 novembre 1969. Elle a remplacé ainsi la Fondation de l'Enseignement Supérieur en Afrique Centrale (FESAC).

[7] Dans certaines localités reculées, les parents refusent systématiquement d'inscrire leurs enfants à l'école. À Markounda, située au nord du pays, un député a par exemple fait construire une école dans la localité et en accord avec le ministère en charge de l'éducation a fait venir des enseignants, mais les parents ont été résistants à l'idée d'envoyer les enfants à l'école.

centrafricaine qui refuse d'être le « laquais », ou un tremplin à une certaine classe politique dirigeante[1] voire une élite délinquante (Lascoumes & Nagels, 2014), s'intéresse de plus en plus aux activités scientifiques. Entre jouer le rôle de cheval ou de griot (entendu de manière non méliorative), une partie de la jeunesse a choisi de s'occuper des « choses » noétiques.

Sous le bénéfice de tout ce qui précède, il convient de s'interroger sur le point de savoir : quel est le degré d'implication de la jeunesse dans la recherche scientifique en République Centrafricaine ? Comme hypothèse, nous postulons que l'implication de la jeunesse dans la recherche scientifique en Centrafrique est faible, à la faveur d'un écosystème tordu, mais force est cependant de constater qu'il y a une dynamique porteuse d'espoir qui se crée. Cette recherche épouse un double objectif. *Primo*, elle analyse la manière dont la jeunesse centrafricaine s'approprie la scène scientifique. *Secundo*, elle invite à (re)considérer la place de la jeunesse en lui créant des espaces de diffusion de recherche, de l'encourager à mener des réflexions sur les problèmes juridiques et politiques, de créer des initiatives de concurrence scientifique, de médiatiser et valoriser les résultats de ses travaux.

Du point de vue méthodologique, cette recherche prend appui sur l'observation. En effet, elle est une riche technique de recherche directe (observation non-participante) qui nous permet d'étudier les rapports, comportements tant individuels qu'institutionnels ou faits sociaux dans le contexte centrafricain. Ainsi, deux points vont alimenter la trame de cette réflexion, le premier point va consister à démontrer que l'eau est dans le gaz en ce qui concerne la formation de la jeunesse, ce qui ne va pas sans conséquence sur la qualité de la recherche scientifique qui constitue l'ossature du second point. Le second point va s'activer à démontrer qu'il y a une jeunesse qui fait montre d'un dynamisme résilient[2].

---

[1] Certains auteurs utilisent l'expression « oligarchie des incapables » (Coignard & Gubert, 2012).

[2] Il appert intéressant de marquer un coup d'arrêt pour faire savoir que la résilience à laquelle nous faisons allusion, signifie cette attitude psychologique, intellectuelle voire matérielle à surmonter des difficultés tant structurelles que conjoncturelles avec un élan positif d'amélioration. Cette précision n'est pas anodine, car en République centrafricaine, il est relativement facile de voir une confusion entre cette attitude avec l'acceptation passive de la souffrance.

1. La construction pathologique du pont entre la jeunesse et la recherche scientifique

Il existe un indispensable lien entre la formation de la jeunesse et la recherche scientifique, car l'élève d'aujourd'hui est le scientifique de demain. En réalité, nous mettons le doigt sur la formation. L'absence présente de la jeunesse dans les activités scientifiques en Centrafrique peut s'expliquer par une fabrication lacunaire des futurs chercheurs et un écosystème malsain pour la recherche scientifique.

1.1. La fabrique lacunaire des futurs chercheurs

Pour certaines recherches auxquelles nous adhérons volontiers, le système éducatif est influencé par les acteurs internationaux qui jouent un rôle non négligeable dans les politiques publiques en matière de l'éducation à travers le financement des programmes éducatifs (Murseli, 2018). Il faut dire que c'est un problème contre lequel aucune bataille sérieuse n'a été menée. En réalité, le problème de la fabrique des futurs chercheurs a traversé le temps et n'a pas pu trouver vraisemblablement une réponse adéquate. En 1973, Sese Seko Mobutu (1975, p. 403) fit le constat selon lequel :

> Notre système d'enseignement est un immense appareil en très mauvais état, auquel nul ne sait remédier… Nous devons procéder non à une réforme de l'enseignement, mais plutôt à une révolution du système…

Dans le même sens ajoute Ilunga (1980, pp. 275-288) :

> Un jour, l'on établira peut-être des corrélations fatales pour les aspirations que vous représentez et le statut social que vous attendez que la société vous accorde gracieusement à savoir, par exemple : que la mortalité infantile augmente dans la même proportion que le nombre de médecins docteurs ; que la détérioration de l'état des routes et des bâtiments publics est directement proportionnelle au nombre des ingénieurs produits par l'Université ; que le déficit alimentaire augmente avec le nombre d'ingénieurs agronomes, etc.

Le problème est d'une ampleur grotesque que l'on peut être amené à partager la question d'un chercheur qui s'est interrogé de la manière suivante « Intellectuel zaïrois, où es-tu ? » (Kankuenda, 1977). Ces prises de position peuvent être transplantées *mutatis mutandis* dans le terroir centrafricain où le phénomène contre-productif de « maître-parent » n'est pas prêt

à quitter le milieu scolaire[1]. En outre, les curricula du fondamental 1 jusqu'au lycée est très critiquable. Les matières d'enseignements ne cadrent peu ou prou avec la réalité locale. Á preuve, en classe de 1ère et terminale, on enseigne les deux guerres mondiales alors que la guerre de Kongo-Wara[2] n'est pas au programme de l'enseignement ou l'évènement tragique de la séléka de 2013, même l'histoire des grandes figures historiques africaines voire centrafricaines. Certains élèves reconnaissent cette limite systémique, lors d'un atelier organisé par le Centre d'Études Juridiques Africaines[3], ceux-ci ont avec énergie dénoncé les programmes de l'enseignement[4].

L'inadéquation du système éducatif peut être expliquée par le fait qu'il n'a pas été conçu en symbiose avec les réalités locales. Ce système d'emprunt joue plutôt un rôle de dés-éducation et de désorientation des apprenants. Á notre sens, il y a lieu d'avancer comme l'une des conséquences de cet état de chose, la culture de copier-coller[5] qui a considérablement occupé une place de choix dans les recherches scientifiques entreprises par certains pseudo-califats[6]. Pour Émile Durkheim (2000),

> L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux, que réclame de lui la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné ».

---

[1] Ce sont au fait, des personnes recrutées au sein de la communauté pour pallier le manque d'enseignants qualifiés dans les écoles. Pour la plupart des cas, ils n'ont reçu aucune formation qualifiante pour l'enseignement.

[2] Cette guerre a lieu de 1928 jusqu'en 1931. L'élément déclencheur repose sur le travail de sape d'un sorcier considéré comme « l'âme de l'insurrection de la Haute-Sangha ». Voir Secondy (2019).

[3] L'atelier organisé par le CEJA a eu pour thème « *violences dans les établissements scolaires en République centrafricaine : Défis et perspectives* » à l'hôtel Azimut de Bangui du 7 au 8 juin 2025.

[4] Selon les élèves de terminale qui ont pris la parole, dans le programme des enseignements, ils étudient la géographie de la RCA en Histoire-Géographie au dernier semestre alors que les enseignants ne viennent plus au cours ce qui explique quelque peu l'ignorance de certaines jeunes du potentiel géographique de la République centrafricaine.

[5] Cette culture ne va pas sans conséquence dans les réalités administratives voire législatives, il suffirait de faire le tour de certains textes de loi pour se rendre compte de l'obésité du problème. Voir Yandia (2025).

[6] Il n'y a qu'à lire les articles publiés par certains chercheurs pour se rendre compte du fait que le copier-coller et l'Intelligence artificielle sont le lit le plus commode pour les partisans de moindre effort.

Le chercheur est ainsi sans doute le fruit des entrailles d'un système éducatif. On se demande quelle éducation ? Pour quel objectif ? Le sérieux de ces questions prend un relief particulier lorsqu'on se souvient que peu importe les moyens que l'on mobilisera, si on n'arrive pas à définir le contenu de l'éducation pour le coïncider à notre objectif, nous tournerons toujours dans la cour du mythe de Sisyphe. Cela est d'autant vrai lorsqu'on sait que l'environnement scientifique est loin d'être propice pour les jeunes.

1.2. Un fétide écosystème pour la recherche

Pour éviter de faire une analyse plastique de qualité, il faut penser la recherche scientifique dans un cadre, car elle est confinée dans un écosystème, et ce dernier est comptable du succès ou de la mésaventure de la recherche.

La lecture attentive de la scène scientifique en République centrafricaine montre que les chercheurs en droit et en sciences politiques manquent cruellement d'un cadre d'expression. Par cadre d'expression ici, nous entendons, tout un ensemble d'espace de discussion fut-il formel ou informel, qui sert de podium d'exhibition des idées. C'est donc vainement que l'on va chercher une revue scientifique propre aux sciences juridiques et politiques ; n'eut été les *Annales de l'Université de Bangui*. Encore que celles-ci appartiennent à toutes les institutions composantes de l'université. Pour ce qui est de l'initiative privée, on n'en compte pratiquement qu'une seule. Les *Cahiers du Centre Centrafricain de Recherche et d'Analyse Géopolitique*[1]. Ce constat illustre le sous-développement de la science en RCA.

Il se trouve que l'existence de ce cadre aura sans doute permis la construction solide des disciplines sous études. Rares sont les initiatives tendant à offrir un espace d'expression scientifique, comme par exemple les colloques internationaux[2], les conférences-débats, tout simplement le dialogue de la science. Or, tout ceci aurait permis une émulation scientifique qui nourrit d'ailleurs la science. C'est donc à raison qu'on a qualifié la

[1] Cette revue scientifique répondant aux canons scientifiques installés depuis 2018. Cette revue a déjà publié près d'une dizaine de volumes.

[2] Il faut marquer un coup d'arrêt pour signifier que ce n'est qu'en 2025 que la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques a organisé pour la première fois un colloque international. Même si là encore, il y a matière à discussion. Cependant, pour ce qui est de l'initiative privée, le CCRAG a organisé trois fois déjà un colloque international qui a vu la participation des scientifiques d'autres pays étrangers.

République centrafricaine de « parent pauvre de l'émulation scientifique de la sous-région tout au moins depuis trois décennies » (Beninga & Minfegue, 2022).

Par ailleurs, il faut signaler qu'il n'existerait pas un fond de financement de recherche qui serait à même de stimuler les chercheurs à faire de recherche de qualité et publier les résultats. On ne sait que trop, la recherche a un coût, et, ce coût logiquement dépasse selon toute vraisemblance, la capacité des entrepreneurs noétiques fussent-ils centrafricains.

En outre, il n'est pas fastidieux de mentionner que peu sont les centres de recherche ou les laboratoires de recherche implantés en République centrafricaine[1] pour porter et valoriser les recherches. Il est devenu un lieu commun de dire que ces centres jouent un rôle très capital dans la valorisation, la publication, des résultats de recherche. Il va sans dire que ces centres constituent un réseau de captation des chercheurs et un véritable tremplin du dialogue scientifique. C'est le cas par exemple, du CEDIC[2], du CREPS[3], du LERDAFF[4], du LASTAP[5] tous installés au Cameroun. Nul doute que la société civile scientifique apporte à travers des analyses scientifiques des réponses aux problèmes sociétaux. Que l'on ne se trompe pas, il n'existe pas de développement sans les ressources humaines tant qualifiantes que dynamiques.

Cet écosystème peu enviable pousse les chercheurs centrafricains à circuler vers d'autres horizons à la recherche d'un espace d'expression et de valorisation. Ce piège est à éviter. Il faut plutôt de parier sur la dynamique d'une partie de cette jeunesse qui veut garder le nez au-dessus de l'eau.

2. La dynamique résiliente de la jeunesse scientifique

Il y a lieu d'affirmer qu'une partie de la jeunesse fait preuve d'un intéressement éloquent aux activités scientifiques. Il nous est

[1] Nous avons assisté à la création d'une Association centrafricaine de Droit International et Communautaire (ACADIC) qui a vocation scientifique, laquelle association entend jouer sa partition.
[2] Centre d'Étude et Recherche en Droit International et Communautaire.
[3] Centre de Recherche et d'Études Politiques et Stratégiques.
[4] Laboratoire d'Étude et de Recherche en Droit des Affaires.
[5] Laboratoire des Sciences Théoriques et Appliquées du Politique.

donné de constater qu'elle s'approprie la scène scientifique ce qui constitue une source d'énergie à mobiliser.

2.1. L'appropriation de la scène scientifique : oser le lieu

Selon Danièle Darlan (2025, p. 176), la jeunesse centrafricaine est sans repère, d'autant qu'elle est « oubliée, manipulée, sans avenir, sans espoir est une bombe à retardement pour le pays et la société ». Il faut dire qu'il y a dans cette jeunesse un mouvement dynamique qui s'adonne aux activités scientifiques. D'ailleurs, nous avons eu l'occasion de le démontrer dans une étude que la jeunesse centrafricaine, loin de se contenter d'une position passive, entreprend des actions qui montrent qu'elle prend son avenir en main (Kranendji & Yandia, 2025). Sur le terrain scientifique cette affirmation est soutenable.

La lecture attentive de la scène scientifique en République centrafricaine, notamment en sciences juridiques et politiques laisse découvrir une occupation scénique. Il y a une avalanche de soutenances des thèses de doctorat tant sur la scène nationale qu'étrangère[1]. Nombreux sont ceux qui s'inscrivent soit, dans les universités à l'étranger soit, à l'unique École doctorale de tout le pays, de la faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Bangui. C'est dire qu'en dépit des conditions peu enviables, il est ceux qui croient en une jeunesse capable de mener des recherches de haute facture, proposant des améliorations pour le changement de la nation connue pour son instabilité chronique. L'enjeu est de « défantômatiser »[2] la République centrafricaine. Ceci en réalité témoigne de notre point de vue de la volonté de cette jeunesse bien qu'en manque de repère et de mesure d'accompagnement[3] à s'intéresser au métier de recherche.

---

[1] Il faut dire que le Cameroun reste un grand pourvoyeur des docteurs en droit et en sciences politiques.

[2] *International Crisis Group* (2007) a titré ainsi un rapport : « République Centrafricaine : anatomie d'un État fantôme ». Pour Paul-Crescent Beninga (2022, p. 45), le pays est selon lui un État « sourd ». Et Tuquoi (2017) d'affirmer que le Centrafrique n'existe pas.

[3] Cela peut paraitre inimaginable mais c'est une réalité têtue, ceux qui ont pris une inscription en thèse de doctorat à l'école doctorale de la faculté des sciences juridiques et politiques peuvent déposer leurs dossiers pour gagner la bourse mensuelle de 30.000F (9 mois/12) que l'État octroie. Or, l'inscription est déjà fixée à 100.000/an et en cas de retard de paiement, la pénalité est exagérément élevée. Si cette somme est modique pour un chercheur, il faut dire encore que les modalités de paiement sont autre chose.

En ce qui concerne la conversation scientifique, l'observation révèle qu'il ne passe pas un trimestre sans que les jeunes publient les articles scientifiques dans les revues à l'étranger comme : la *Revue Internationale de Droit et de Sciences Politiques*[1], les *Cahiers Africains de Droit International*[2], la *Revue des réflexions constitutionnelles*[3], la *Revue africaine des réflexions juridiques et politiques*[4]… De son côté, les *Cahiers du centre centrafricain de recherche et d'analyse géopolitiques* a également publié plusieurs articles dont les auteurs sont des jeunes chercheurs centrafricains.

Il n'est pas fastidieux de noter que certains jeunes participent aux colloques internationaux organisés soit par les centres soit les laboratoires de recherche à l'étranger[5]. Lorsqu'on finit de contempler cette peinture, il y a lieu d'avoir un espoir. Surtout que cette jeunesse est détentrice d'énergie constructive.

2.2. Un flot énergétique à mobiliser : désamorcer la bombe à retardement ?

Entre une génération impolie[6], et une génération perdue[7], la jeunesse centrafricaine a refusé de faire le choix. L'observation permet d'affirmer qu'elle veut elle-même, tracer son chemin en optant pour les recherches scientifiques. Nombreux sont les jeunes qui se donnent maintenant aux activités scientifiques avec énergie et courage. Il est de notoriété publique qu'une jeunesse qui n'est pas occupée, ou qui n'entrevoit pas l'espoir est encline à la manipulation, facile à rallier pour des causes peu nobles et se transforme en une gâchette facile pour détruire la terre qui l'a vu naître.

Il est légitime de penser que la jeunesse constitue la première richesse du Centrafrique, on peut beau disposer de toutes les ressources naturelles mais tant que la jeunesse qui est la ressource humaine la plus sûre et dynamique ne prend les choses en main, il

---

[1] Cette revue domiciliée au Cameroun a publié beaucoup d'articles des jeunes chercheurs centrafricains.

[2] Cette revue est basée à Ouagadougou, au Burkina Faso.

[3] C'est une revue burkinabè.

[4] C'est une revue camerounaise.

[5] Notre contribution à cette manifestation scientifique est un exemple topique.

[6] L'expression tirée de la chanson Keblack et Franglish, « génération impolie », *single*, octobre 2025.

[7] Cette expression a été utilisée par Gertrude Stein pour désigner « tous les jeunes gens que la guerre avait désaxés, qui ne pouvaient se réhabituer à des conditions de vie normales ».

n'y a pas lieu d'espérer un avenir fructueux pour le pays. Ce qui nous pousse à attirer l'attention des gouvernants de tourner le dos à la « gérontocratie » et inviter cette importante ressource à prendre sa place pour un Centrafrique où il y a le mieux être et le mieux vivre.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, on peut noter que la jeunesse et les activités scientifiques n'entretiennent nullement un rapport d'hostilité ni de rejet. L'observation nous a permis de nous rendre compte qu'en République centrafricaine tant du point de vue structurel que conjoncturel, la recherche n'est pas aisée pour la jeunesse, car entre la difficile condition dans laquelle elle étudie et les moyens opérationnels faisant défaut pour la recherche scientifique, le ver est incontestablement dans le fruit. Il faut avoir le courage de le relever, l'environnement est hostile. Cependant, la jeunesse centrafricaine n'a pas rendu les armes ; nombreux sont ceux qui prennent de jour en jour conscience et s'adonnent à la recherche. C'est ce que nous avons appelé la « dynamique résiliente ». Point n'est besoin de dire que les ainés doivent laisser la place aux jeunes, car cela frise le discours de la suffisance. C'est le traquenard dans lequel il ne faut pas tomber aveuglement. Nous estimons tout simplement que la jeunesse doit prendre la place qui est sienne. Elle doit commettre ses propres erreurs pour apprendre d'elles et rejeter tout esprit de la juvénocratie[1] béante et hostile aux ainés, car il y a de la place pour tout le monde, chacun doit seulement jouer sa carte pour voir la République centrafricaine décoller enfin.

Bibliographie

Bongeli, E. (2015), *Éducation en République Démocratique du Congo, fabrique des cerveaux inutiles* ? Kinshasa : L'Harmattan.

Beninga, P.-C.& Minfegue, C. (2022). Editorial : État et violence(s) armée(s) en Centrafrique. J.-F. Akandji (coord.), Bangui : Presses du CCRAG.

Beninga, P.-C. (2022). La surdité politique, l'institutionnalisation de

[1] La juvénocratie est le fait pour les jeunes de s'auto-suffire au point de se lancer dans une gestion de pouvoir basée sur leur âge.

la militarisation des revendications sociopolitiques et territorialisation en Centrafrique. *Les cahiers du CCRAG*, (1), 45.

Coignard, S., & Gubert, R. (2012). *Oligarchie des incapables*. Paris : Albin Michel.

Durkheim, E. (2000). *Education et sociologie*. Paris : PUF.

Ileba, D. (2010). Inadéquation de l'enseignement des sciences au Cameroun. Dans G. PALLANTE (dir.), *Enseignement et culture*, Yaoundé : PUCAC.

Ilunga, K. (1980). La problématique de la recherche scientifique en société bloquée : le fond du problème. *Zaïre-Afrique*, (145).

Kankuenda, M. (1977). *Problèmes de la recherche en sciences économiques au Zaïre*. Discussions Papers, CIEDOP.

Kranendji, J. M., & Yandia, C. H. E. (2025). Regards critiques sur la place des jeunes dans la (re)construction de la mémoire en République centrafricaine. *Société et mémoire*, Colloque international 3ème éd. CCRAG.

Lascoumes, P., & Nagels, C. (2014). *Sociologie des élites délinquantes*. Paris : Armand Colin.

Mobutu, S. S. (1975). *Discours, messages et allocutions*. Paris : Ed. Jeune-Afrique.

Murseli, H. (2018). Politiques éducatives en temps de conflit : le cas de République centrafricaine pendant le gouvernement de transition de 2014 à 2016. Thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris cité.

Roudet, B., (2012). Qu'est-ce que la jeunesse ? *Après-demain*.

Tuquoi, J.-P. (2017). *Oubangui-Chari, le pays qui n'existe pas*. Paris : La découverte.

Yandia, C. H. E. (2025). L'accès à la justice comme arme contre l'insécurité et les conflits armés en Afrique : l'expérience centrafricaine. *Afrilex*, http://afrilex.u-bordeaux.fr/.

La science malgré tout : dé-fétichiser la recherche pour une éthique de la sollicitude dans le contexte de guerre à l'Est de la République Démocratique du Congo

Emmanuel LUVU
GHU Paris & Université Officielle de Bukavu-
RDCbenekambaluvu@gmail.com

Résumé
Dé-fétichiser la recherche par le détour de l'*ubun-thérapie*, c'est l'objet de cet article. Il s'inscrit à faux contre la "fétichisation" de la recherche caractérisée d'un côté par l'O*nGisation* de la recherche ; et de l'autre côté, par la démission de l'Etat et les pathologiques institutionnelles inquiétantes qui ont placé l'université congolaise aux soins intensifs. Dans cette dynamique, les chercheurs sont confrontés à la double vulnérabilité qui les "précarisent", les "invisibilisent" les "marginalisent" et les "clochardisent". Cet article part de l'approche phénoménologique pour décrire une telle crise de la recherche et de telles pathologies de l'université. Il recommande une éthique de la sollicitude basée d'un côté sur de la réinvention du fonds national pour la promotion de la recherche et le développement. Et de l'autre côté, il propose la création d'un programme de solidarité panafricaine pour la recherche ; non seulement pour le soutien des jeunes chercheurs en situation de précarité et de vulnérabilité, mais aussi et surtout pour l'autonomie de la recherche.

Mots-clés : Dé-fétichiser, recherche, éthique de la sollicitude, guerre, *Ubun-thérapie*.

Introduction

Dans plusieurs pays du nord, la recherche est une question fondamentale qui préoccupe les États, les institutions, les scientifiques et les chercheurs. Puisque l'émergence du pays dépend inévitablement du développement de la recherche, cette question est prise avec lucidité et toute rigueur possible. En Afrique, la recherche n'occupe pas une place particulière dans les programmes gouvernementaux et institutionnels. Cette question se pose plus particulièrement aujourd'hui dans le contexte de guerre à l'Est de la RD Congo. Dans cette partie du pays, les chercheurs sont confrontés à un système humainement et financièrement dysfonctionnel (Combes, 2022, p. 286). Ce qui conduit à la vulnérabilité du chercheur. Cette vulnérabilité se caractérise d'un côté par la précarité économique (manque de financement de recherche) et de l'autre côté par l'insécurité grandissante à l'Est

du pays qui isole de plus en plus les jeunes chercheurs. Faute de moyens et de recrutements, les chercheurs ont été transformés en gestionnaires administratifs devant délaisser recherche et encadrement au profit d'une course effrénée aux financements (Combes, 2022, p. 286). Ce qui conduit au drame d'une « misère intellectuelle » institutionnalisée et structurelle (Nlandu, 2017).

Cette misère intellectuelle structurelle tire ses germes du choc de la rupture bilatérale entre la Belgique et la RD Congo en 1990, lorsque la recherche était devenue moribonde, car laissée pour compte par l'État. Cela avait pour conséquence, la réduction dramatique des subsides de recherche. En conséquence, la recherche fondamentale va céder place à la recherche contractuelle : C'est l'*OnGisation* du savoir qui a conduit à la "fétichisation" de la recherche (dans le sens de la colonisation). En outre, cette misère intellectuelle tire également ses germes de la démission de l'État et des pathologies qui rongent les institutions universitaires. C'est ainsi que nous assistons à une "gérontocratie universitaire" ivre de son pouvoir qui « broie ses jeunes chercheurs ». Une telle gérontocratie a comme lame de fond : une pollution politicienne de l'université congolaise par une gouvernance universitaire "fétiche" caractérisée par le détournement de peu de ressource difficilement disponible, le clientélisme et le népotisme. Il s'ensuit l'invisibilisation, la marginalisation et la "clochardisation" des jeunes chercheurs plongés dans la situation de précarité. Ce problème dégage la nécessité d'envisager une éthique susceptible de mener à des initiatives nationales et internationales pour la réinvention de l'université et le développement de la recherche en RD Congo et en Afrique. C'est à travers l'approche phénoménologique que tout se décrypte dans cet article.

1. *Congopathogénèse*[1] ou drame de l'université congolaise malade et placée aux "soins intensifs"

[1]Ce néologisme veut désigner l'ensemble des mécanismes qui produisent et entretiennent la crise de la recherche en République Démocratique du Congo. Pathogénèse signifie en médecine, un processus par lequel une maladie apparaît et se développe. Par analogie, il s'agit de décrypter les pathologies qui ont placés longtemps l'université congolaise et la recherche scientifique congolaise aux soins intensifs. Ce néologisme par du postulat selon lequel, la

Le drame de l'université congolaise gravement malade se caractérise par une lame de fond majeure : la misère intellectuelle provoquée par la " fétichisation" de la recherche scientifique, et la précarité économique. Ces pathologies tirent leurs germes du choc de rupture de la coopération bilatérale entre le Zaïre et la Belgique, en 1990, et certains bailleurs de fonds sur le développement de la recherche au Congo. Cette rupture a mené à son terme le processus de marginalisation et d'isolement des chercheurs congolais, dorénavant privés de tout soutien (Petit & Trofond, 2016). Dès lors, la recherche est devenue moribonde, car la formation, l'enseignement, le développement de la recherche et du savoir *n'était plus* les priorités au Congo-Kinshasa (Kä Mana, 2013, p. 85). La réduction dramatique des subsides accordés à la recherche et à tout le secteur académique a fortement affecté les capacités des scientifiques nationaux à initier leurs recherches sans recours à des financements extérieurs (Petit & Trofond, 2016).

Par conséquent, la recherche fondamentale va céder place à la recherche contractuelle. Désormais, ceux qui financent (bailleurs de fonds) dictent les orientations de la recherche. C'est dans cette dynamique de la précarisation de la recherche et du chercheur congolais que commence le schème de la " fétichisation du savoir ". Le prototype du nouveau chercheur congolais est dorénavant celui de l'expert qui maîtrise les exigences développementalistes et technocratiques élaborées dans un bureau à Bruxelles, Paris ou Washington. Il s'agit de la logique contractualiste et d'*Ongisation* qui oriente la position de l'expert, cela au détriment de la recherche fondamentale. Ce n'est plus tant l'engagement à long terme par rapport à un fil conducteur qui oriente la recherche mais bien le besoin de répondre à un appel d'offre potentiellement rémunérateur. Trouver sa place dans un projet devient une fin en soi. Il est moins directement rentable de rédiger un article scientifique que de s'investir dans un projet ou dans un programme. Il devient souvent difficile pour un chercheur congolais de s'identifier à une recherche scientifique plutôt qu'à un logo de projet (Petit & Trofond, 2016). Par conséquent, les chercheurs locaux sont réduits à des rôles de consultants, d'experts dans une dynamique de l'économie de l'aide humanitaire.

---

recherche est en crise et l'université congolaise est profondément, globalement, radicalement et gravement malade.

Plus encore, la précarité économique de la cherche en RD Congo pousse les jeunes chercheurs à solliciter des financements extérieurs pour leur thèse. Plongé dans le statut de « précaire », le jeune chercheur passe le plus clair de son temps à demander un poste, une bourse, une opportunité, une lettre de recommandation, un service, une marque d'affect ou au minimum de reconnaissance ou de solidarité (Lopez, 2023, p. 68). Si l'on s'en tient à la recherche doctorale, plusieurs jeunes chercheurs deviennent des collecteurs des données, transformés en enquêteurs du nord. Dans ce sens, les thèses deviennent de simples enquêtes au profit des idéologies développementalistes, car désaxées, désorientées et déconnectées des réalités fondamentales et socioéconomiques de la société congolaise. Cela conduit au drame de ''l'extraversion des savoirs ''ou de la ''recherche'' dont parle Paulin Hountondji (2019). La recherche ne s'adresse plus à la société congolaise mais à un autre public (bailleurs de fonds, aux organisations non gouvernementales). Le drame d'une telle réalité est tel que'' les savoirs et visions du monde des peuples du sud restent ignorés, invisibilisés et infériorisés'' (Sousa Santos, 2016).

La conséquence directe de tels savoirs, c'est que les chercheurs sont formés selon Kä Mana dans le ''complexe de perroquet'' et de ''mimétismes''. Les mimétismes dans les théories et les concepts, les mimétismes dans les pédagogies et les didactiques, les mimétismes dans le matériel et le contenu d'enseignement. L'école néocoloniale a été et est encore le moule qui a forgé et formaté cette élite intellectuelle du mimétisme : l'élite déracinée (Kä Mana, 2013, p. 89 et 91). Dans un tel système d'« aliénation » et d'imitation servile'', il est difficile de produire les recherches enracinées dans les réalités propres d'une société donnée. Ce phénomène d'aliénation est renforcé par le « paradigme de l'''université néolibérale'' décrit par Janvier Lopez (2023, p. 55). En effet, la précarisation du monde universitaire (Hamel, 2025) et les exigences contraignantes des bailleurs de fonds enferment les chercheurs dans une dynamique d'exploitation. Plutôt que de produire des recherches endogènes et souveraines, les chercheurs sont contraints de reproduire les modèles importés. Ainsi l'autonomie du chercheur est prise en otage par les bailleurs étrangers. Par là on peut dire que le chercheur est voulu et ''créé' à l'image du donateur ou du bailleur. Il faut dire par ailleurs que cette situation est la conséquence de la démission de l'État, et les différentes pathologies institutionnelles qui rongent le système éducatif au mépris du développement de la recherche.

2. Démission de l'État et inquiétantes pathologies institutionnelles

Aujourd'hui, le secteur de la recherche en RD Congo traverse une profonde crise. D'un côté parce que nous assistons à la démission de l'État, et de l'autre côté il existe plusieurs pathologies institutionnelles qui rongent l'université. L'État congolais a totalement abandonné l'université et la recherche : pas de fonds ni de programme alloué à la recherche. En outre, la mauvaise gestion ou le détournement des quelques ressources existantes par les responsables constitue une monnaie courante au sein des institutions universitaires. La logique du népotisme et du copinage dans le processus de recrutements témoigne du mépris contre des critères objectifs qui doivent guider les choix scientifiques. Dans cette situation, les jeunes chercheurs : assistants, chefs de travaux, doctorants sont ''invisibilisés'', oubliés et marginalisés au nom d'une ''gérontocratie universitaire'' qui ''broie ses jeunes chercheurs'' (Combes, 2022). Par manque d'encadrement et de financement, ces derniers sont transformés en ''garçons de course'' ou ''porteurs de mallettes'' des professeurs, au nom de la ''mystification de la thèse'' (Nzibonera, 2025).

Il s'ensuit des défis émotionnels liés à la recherche pour les jeunes doctorants ; lorsque le manque de moyens, la lourdeur d'une administration sans affect, la compétition féroce, et surtout la toute-puissance des directeurs de thèse ont ouvert la voie au harcèlement moral, à la pression, aux sollicitations sans limites ou encore à la dévalorisation du travail des jeunes chercheurs, quand il ne s'agit pas simplement de se l'approprier (Combes, 2022). En RD. Congo, cette situation est dramatique lorsqu'on voit comment les directeurs malmènent les chercheurs, une situation qui pousse parfois certains à abandonner.

Aujourd'hui, le paradigme « l'université des quotas politiques » au Congo est une tragédie sans pareille. Le métier d'enseignant ou du *jeune chercheur* est aujourd'hui dévalorisé, dévalué, marginalisé au profit des carrières politiques qui propulsent une minorité de professeurs vers les sphères de l'élite dirigeante (Kä Mana, 2013, p. 85). La politisation à outrance des universités témoigne d'une véritable profanation de l'institution. Autrefois lieu sacré du savoir, l'université congolaise a perdu sa neutralité pour devenir le théâtre d'intérêts politiques. Désormais régie par des « quotas politiques » pour des partis politiques, sa gestion

échappe à la communauté académique. Les dirigeants nommés par clientélisme, rendent compte à leurs protecteurs politiques (l'autorité morale) plutôt qu'à la communauté universitaire. Nous sommes face à une crise qui frappe l'élite l'intellectuel congolaise.

À la quête de l'avoir et du pouvoir, la majorité des universitaires se retrouve à la merci des politiciens qui conditionnent l'accès aux postes dans les institutions éducatives à l'adhésion partisane. Parallèlement, on assiste à une désacralisation des titres académiques : les politiciens, en quête de prestige, obtiennent des diplômes via des raccourcis facilités par certains intellectuels complaisants. Pourtant, l'intellectuel est supposé jouer un rôle majeur comme leader et guide dans la cité. C'est un "ouvrier de la raison" qui, constatant les vices qui sévissent sa société, se retire dans un grand et profond silence contre les dictatures des bruits et les agitations socio-politiciennes, pour poser de vraies questions, en vue de proposer de véritables solutions comme voie de sortie de la crise. Il va en discernement pour dégager les nouvelles visions. Il a la mission d'œuvrer à la transformation sociale en appelant à un État plus national ; c'est-à-dire moins dépendant et plus centré sur la vie des citoyens (N'Da, 1982, p. 1). Voilà la grandeur de l'intellectuel. Une grandeur de vision pour sa cité et pour le peuple.

3. Chercheur en temps de guerre : radiographie d'une vulnérabilité intellectuelle à l'Est de la RDC

Depuis 2022, l'Est de la RDC a connu une nouvelle phase de guerre menée par l'AFC-M23, et soutenue militairement par l'armée rwandaise. Cette phase s'inscrit dans les dynamiques des violences et les barbaries qui secouent les populations depuis deux décennies. Ces violences sont sans pareilles et laissent des empreintes inimaginables : des personnes égorgées ("comme des agneaux qu'on amène à l'abattoir"), des femmes enceintes éventrées, des prêtres enlevés et disparus, des cases brûlées, des survivants en déshérence, hagards, hébétés, muets à force d'avoir crié au secours sans autre réaction que le retour hideux de leur écho, après avoir parcouru à perte d'haleine des kilomètres de chemins, des sentiers et des broussailles (Sematumba, 2017). L'Est du Congo est ainsi transformé en funérarium où se chantent tous les jours, au fil des mois et des années, les élégies funèbres sans jamais que les larmes ne sèchent (Nsal'onanongo, 2023, p.15). Il est devenu" la ronde de la mort et du négoce" ; "une carmagnole

funèbre'' et ''un enfer vécu par les *oubliés* ou les damnés de la terre''.

C'est dans ce contexte tragique qu'il faut saisir l'image du chercheur congolais et particulièrement celui de la partie orientale du pays. Plusieurs chercheurs sont souvent touchés directement ou indirectement par les méfaits de la guerre. Un chercheur peut voir son frère être exécuté ou sa sœur mutilée, soit il devient lui-même une cible permanente des chefs de guerre pour avoir pris quelconque position. Avec la guerre, les chercheurs peuvent se retrouver physiquement ou moralement impliqués, souvent malgré eux, dans des conflits qui les dépassent (Centre d'Alembert, 2024). Le terrain de recherche est une menace dangereuse lorsqu'il faut collecter les données sous des zones à haut risque et sous occupations rebelle. Ce qui renforce de plus en plus la vulnérabilité des jeunes chercheurs. Ils sont ainsi confrontés à une double vulnérabilité. D'abord la précarité économique, parce que parfois la guerre ravage les cadres structurels de recherche, épuise les moyens de prise en charge ; et ensuite, l'insécurité grandissante. Dans un contexte de barrages routiers et de « taxations illégales », chaque déplacement est un risque financier et physique.

Par ailleurs, il faut reconnaître que la guerre fournit des données au chercheur, même s'il le fragmente. Dans ce sens, il devient un chercheur-cicatrice, portant en lui des stigmates du terrain qu'il prétendait simplement observer. Mais alors comment la recherche peut-elle redevenir un outil de ''ré-coopération'' Nord-sud en temps de guerre ? En temps de guerre, « le chercheur du sud se trouve parfois contraint à l'exil ou à la survie, souvent démuni face à cette rupture soudaine. Un témoignage courant au Nord reflète un sentiment d'impuissance et de fatalisme (Akonkwa, 2025). L'enjeu ici est de redéfinir le partenariat basé sur la reconnaissance des vulnérabilités des jeunes chercheurs en temps de guerre. Pour une telle ''ré-coopération internationale'', les initiatives claires doivent être entreprises pour le développement et l'autonomisation de la recherche en RD Congo comme partout en Afrique, par le truchement des paradigmes nouveaux.

4. Dé-fétichiser la recherche par le détour de l'éthique africaine : l'*Ubun-thérapie* comme paradigme

Lorsqu'on pose le paradigme de l'« *Ubun-thérapie* » comme socle de la renaissance de l'université congolaise et africaine, la lame de fond consiste à faire émerger ce paradigme dans les consciences collectives comme point de départ de l'appropriation du savoir. Disons-le tout de suite, l'*Ubun-thérapie* vient de deux concepts : *Ubuntu*, qui veut dire relation, interdépendance, solidarité, reliance, humanisme, communauté, connexion, etc. *Ubuntu* c'est un concept courant et commun dans plusieurs langues Bantu notamment chez les Zulu, les Xhosa et d'autres peuples de l'Afrique centrale ou de l'Afrique Ntu. Il a été récemment repris et vulgarisé dans les travaux de Desmond Tutu et Nelson Mandela (Mungi, 2019) : "Thérapie", est un concept médical qui veut dire soin. *Ubun-thérapie* devient alors une éthique africaine du "prendre soin" de l'autre, et de l'humanité. Ou encore prendre soin du visage de l'autre dans sa nudité et sa vulnérabilité, pour reprendre les mots d'Emmanuel Levinas. Dire que la renaissance de l'université doit se poser sur un tel paradigme, c'est affirmer que le développement de la recherche dépend de « notre-être-ensemble », « notre-interconnexion », et « notre-interdépendance » entre congolais, en particulier, et entre africains en général. *Ubun-thérapie* devient alors une éthique africaine de la sollicitude pour la dé-fétichisation de la recherche scientifique. La dé-fétichisation doit être comprise ici comme processus de décolonisation de la recherche pour envisager une prise en charge autonome.

En outre, l'*Ubun-thérapie*, rime avec la notion de *bisoïté* dont parle le philosophe congolais Tshiamalenga Ntumba. La *bisoïté* vient du lingala "*biso*" qui veut dire "nous". Il s'agit d'un "nous" planétaire qui appelle à faire humanité ensemble (Mutela, 2021). Elle rejoint à juste titre le néologisme de *bisobansoïsté*, de Ngute Novato, d'après ses principes fédérateurs : "Unir et ne pas diviser, s'unir et ne pas se désagréger, construire et ne pas démanteler, rassembler et ne pas démembrer " (Ngute, 2018). C'est l'"*Ujamaa*" dont parle Julius Nyerere. Il s'agit de briser le cycle de la peur de l'autre pour construire une société fraternelle et solidaire. La réinvention de la recherche passe par cette dynamique. Elle ouvre la voie à une science régénérée, responsable au service de la vie sous toutes ses formes.

L'*Ubun-thérapie* comme éthique africaine, est une ouverture à la coopération internationale pour redéfinir le partenariat nord-sud pour le transfert des savoirs et le développement de la recherche. C'est pourquoi la co-définition de l'agenda de recherche, la mise en place d'une gouvernance partagée, la valorisation des savoirs locaux, la reconnaissance équitable des chercheurs du sud et la création d'une culture de réflexivité et de dialogue sont des étapes nécessaires. Cette évolution partenariale est un défi collectif : bailleurs, chercheurs, institutions, jeunes boursiers, européens et africains, nous avons tous un rôle à jouer pour déconstruire les réflexes coloniaux et bâtir des partenariats fondés sur le respect, la co-création et la reconnaissance mutuelle (Mudinga, 2025). Dans cette dynamique, le chercheur du sud n'est plus transformé en un simple enquêteur ou collecteur des données, mais comme levier du développement de la recherche autonome au sein de sa communauté ou sa société.

Ainsi, "dé-fétichiser" la recherche, c'est remettre en question les mécanismes matériels, institutionnels et épistémiques afin de renforcer l'intégrité scientifique, diversifier les méthodologies, ouvrir de nouvelles opportunités de formation et de financement, et construire des partenariats équilibrés (Ares, 2025). Sur un plan strict, l'urgence nécessite la croyance en l'autonomie des établissements comme condition de la réussite et de la performance et en la nécessité de renforcer la hiérarchie interne au sein des universités (Caillé, 2009, p. 80). C'est pourquoi, il convient de doter les universités de moyens équitables, stables et suffisants pour assurer au mieux toutes les missions de l'université (Blanchet, 2020, p. 78). C'est dans ce sens que Jacques Derrida soutient l'idée de l'autonomie inconditionnelle de l'Université, qui doit être symboliquement protégée d'une immunité absolue ; au sens d'une immunité biologique, diplomatique et parlementaire (Derrida, 2001, p. 45).

S'il faut conclure

Le développement de la recherche en RD. Congo, en particulier, et en général en Afrique exige des initiatives institutionnelles, ministérielles et étatiques. La recherche étant le levier du développement de toute nation, le métier de la recherche est à réinventer et à revitaliser au Congo. L'époque est celle de l'économie du savoir et que l'avenir appartient aux jeunes qui se lancent dans des carrières scientifiques (Doucet, 2002, p. 23). Au

cœur de cette réinvention, réside l'éthique africaine de prendre soin face à la vulnérabilité du chercheur, surtout en contexte de guerre, de marginalisation, d'invisibilisation. Pour y arriver, les initiatives nationales et internationales sont nécessaires :

- L'État congolais devrait réinventer le ***Fonds national pour la promotion de la recherche et le développement local*** : créer une commission interuniversitaire et décentralisée pour la gestion de ce fonds. Il permet de sortir l'éducation et la recherche du secteur commercial et de les protéger contre les avidités prédatrices de la marchandisation et de l'autoritarisme politique (Blanchet, 2020, p. 78) ;
- Au niveau continental, créer un ***programme de solidarité panafricaine pour la recherche***. Il s'inscrit dans le processus de la décolonisation de la recherche et une auto-prise en charge continentale au lieu de tendre toujours la main à l'extérieur. Proposer un tel programme de solidarité, permet de reconnaître toute la puissance de nos généreuses réciprocités sans lesquelles il n'est pas de monde commun (Chanial, 2022) ;
- Pour les jeunes chercheurs confrontés à des situations d'invisibilisation, de fragilités, et de vulnérabilités provoquées par les métastases des guerres à l'Est de la RDC : envisager d'urgence une bourse de résilience et de solidarité nationale pour les jeunes chercheurs de cette partie du pays. En contexte de guerre, des gestes simples de soutien entre chercheurs peuvent maintenir l'intégrité scientifique et préserver la collaboration Nord-Sud. Ces actes ordinaires deviennent essentiels pour affirmer une présence, une reconnaissance mutuelle et une continuité intellectuelle. L'exercice de la science implique le maintien de la cohésion en temps de crise (Akonkwa, 2025).

Bibliographie

Akonkwa, A. (2025). Quand la guerre menace la recherche : la force des liens humains dans la collaboration scientifique. Https://share.google/Hqnz79w5X2NaaexYP, consulté le 30/01/2026.

Ares. (2025). Décoloniser la recherche et l'enseignement. La nécessité de développer des collaborations fondées sur la

reconnaissance mutuelle. Https://moove.ares-ac.be/actu/decoloniser-la-recherche-et-lenseignement-la-necessite-de-developper-des, consulté le 06/02/2026.

Blanchet, P. (2020). *Main basse sur l'Université*. Paris : Textuel.

Caillé, A. (2009).*L'Université en crise*. Paris : La découverte.

Chanial, P. (2022).*Nos généreuses réciprocités. Tisser un monde en commun*. Paris : Acte du Sud.

Combes, A. (2022). *Comment l'Université broie les jeunes chercheurs. Précarité, harcèlement, loi du silence*. Paris : Autrement.

Derrida, J. (2001).*L'Université sans condition*. Paris : Galilée.

Doucet, H. (2002).*L'éthique de la recherche. Guide pour le chercheur en science de la santé*. Québéc : Presses universitaires de Montréal.

Hamel, L. (2025). Dir. *La recherche engagée sur le terrain du travail précaire. Réflexions épistémologiques, méthodologiques et éthiques*, Québec : PUQ.

Hountondji, P. (2019). Extraversions des savoirs. Dans C. Verschuur(Dir), *Savoirs et féministes au Sud. Expertes en genre et tournant décolonial* (pp. 27-39). Paris : L'Harmattan

Kä Mana, G. (2013). (*Ré) imaginer l'éducation de la jeunesse africaine. Réflexions pour enfanter les créateurs d'avenir*. Goma-Yaoundé : Pole Institute/ AIS éditions.

Lopez Alos, J. (2023).*Critique de la raison précaire. Comment la précarité impacte les savoirs*. Madrid : Mkf éditions.

Mungi, G. (2019).*Ubuntu, je suis car tu es. Leçons de sagesse africaine*. Paris : Harper Collins Poche.

Mutela Kongo, A. (2021). L'Afrique entre la bisoité, l'Ubuntu ou Bumuntu et le tribalisme au sein de ses institutions étatiques et ecclésiales.https://culturecongo.com/lafrique-entre-labisoite-lubuntu-ou-bumuntu-et-le-tribalisme-au-sein-des-institutions-etatiques-et-ecclesiales/, consulté le 05/02/2026.

N'da, P. (1982). *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique*. Thèse, Ecoles des hautes études en sciences sociales, Paris.

Ngute, A. (2018). La géophilosophie à l'épreuve des politiques ethniques et tribales. Un procès contre la politique des originaires. https://www.louis-

mapala.com/index.php/2018/10/22/287-la-geophilosophie-a-lepreuve-des-politiques-ethniques-et-tribales-un-proces-contre-la-politique-des-originaires-professseur-antoine-ngute-novato-universite-de-kisangani, consulté le 06/02/2026.

Nlandu, T. (2017). La République Démocratique du Congo : Des intellectuels en quête de sens, d'essence et d'être. *Revue africaine de la démocratie et gouvernance, 4*(3*), 33-47*.

Nsal'onanongo, C. (2023). *Les guerres à l'Est de la RD Congo, entre génocide et statocide*. Paris : L'Harmattan.

Nzibonera, D. (2025). *La thèse à l'épreuve des rapports de supériorités et d'infériorité. Haine, préjugé et méchanceté*. Bukavu : Les éditions universitaires de l'Afrique centrale.

Petit, P., &Trofon, T. (2006). Expérience de la recherche en RDC : méthode et contexte. *Revue internationale anthropologie et des sciences humaines, 54*, 5-19.

Sematumba, O. (2017). Béni, un piège sans fin ? *Regards Croisés,* (33), 7-10.

Sousa Santos, B. (2016). *Epistémologies du sud. Mouvements citoyens et polémique sur la science*. Paris : Desclée de Brouwer.

Entreprendre dans la recherche : vers une nouvelle économie de la connaissance portée par les jeunes chercheurs africains

Lakoun Richard N'KONGON
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
nlrdefronan@gmail.com

Résumé

Dans un contexte africain caractérisé par la persistance de logiques gérontocratiques au sein des institutions universitaires, la précarisation croissante des jeunes chercheurs et une faible valorisation socio-économique des productions scientifiques, cette étude propose une analyse du potentiel transformateur de l'entrepreneuriat intellectuel. Elle s'inscrit dans une perspective critique visant à dépasser une conception strictement académique et cloisonnée de la recherche, pour envisager l'émergence d'une économie de la connaissance fondée sur l'innovation, la transdisciplinarité et l'impact sociétal. S'appuyant sur une approche analytique articulant données empiriques simulées et observations contextuelles, l'étude met en évidence la marginalisation institutionnelle des jeunes chercheurs, tout en soulignant leur capacité croissante à mobiliser les outils numériques et les technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle, comme leviers de production et de diffusion des savoirs. Elle identifie ainsi plusieurs conditions structurantes pour l'essor d'une telle dynamique, parmi lesquelles l'accès à des financements alternatifs, la structuration d'écosystèmes d'innovation, le développement de compétences transversales et la nécessité d'une décolonisation des pratiques scientifiques. En repositionnant le jeune chercheur africain comme un acteur stratégique à l'interface entre production de connaissances, innovation et transformation sociale, cette contribution met en lumière les fondements d'un modèle renouvelé de recherche, orienté vers des solutions inclusives, durables et contextualisées, en phase avec les défis contemporains du continent.

Mots-clés : Jeunes chercheurs, entrepreneuriat scientifique, innovation, Afrique, économie de la connaissance.

Introduction

Le métier de jeune chercheur en Afrique francophone s'inscrit dans un environnement traversé par de profondes tensions structurelles. D'une part, le continent connaît une expansion notable de son système d'enseignement supérieur, soutenue par la croissance démographique et une demande accrue en production de savoirs et d'innovations. D'autre part, ces dynamiques quantitatives ne s'accompagnent pas d'un renforcement équivalent

des capacités institutionnelles, laissant persister des contraintes majeures : insuffisance des financements, faiblesse des infrastructures de recherche, précarité des trajectoires professionnelles et faible valorisation des productions scientifiques locales. Cette configuration paradoxale place les jeunes chercheurs dans une position ambivalente, à la fois marginalisée dans les structures existantes et potentiellement stratégique dans les dynamiques de transformation.

Parmi les facteurs explicatifs de cette situation, la gérontocratie universitaire apparaît comme un verrou central. La concentration du pouvoir académique entre les mains des chercheurs seniors, mise en évidence par Gros et l'Académie des Sciences (2006, p. 45), limite significativement l'autonomie, la visibilité et les perspectives de carrière des nouvelles générations. Cette domination, à la fois symbolique et institutionnelle, contribue à une marginalisation progressive des jeunes chercheurs et à une réduction de leur employabilité (Fine, 2023, p. 112). Dans cette perspective, Scheepman (2021, p. 78) souligne que la recherche devrait constituer un « sixième pouvoir », capable d'interroger les fondements des sociétés. Or, dans de nombreux contextes africains, cette fonction critique demeure entravée par des structures rigides et peu inclusives.

À ces contraintes institutionnelles s'ajoute une précarité économique largement documentée. Selon le CRDI (2019, p. 14), les chercheurs africains évoluent souvent dans des conditions d'instabilité contractuelle, d'accès limité aux financements et d'opportunités professionnelles restreintes. Cette situation est renforcée par une faible reconnaissance des résultats scientifiques produits localement, lesquels peinent à s'inscrire durablement dans les politiques publiques ou à obtenir une visibilité au sein des communautés scientifiques internationales. Il en résulte une dissociation préoccupante entre la production de connaissances et leur valorisation socio-économique.

Cependant, une lecture exclusivement déficitaire de ce contexte serait réductrice. En effet, ces contraintes coexistent avec des dynamiques émergentes porteuses de transformation. L'essor des technologies numériques et de l'intelligence artificielle ouvre de nouvelles perspectives en matière de production, de modélisation et de diffusion des savoirs. Comme le souligne Massaquoi (2006, p. 92), le développement de l'innovation scientifique en Afrique repose en partie sur l'intégration de ces outils et sur la diversification des sources de financement. Par

ailleurs, l'émergence de formes d'entrepreneuriat scientifique – telles que les start-ups académiques, les laboratoires indépendants ou les partenariats public-privé – contribue à redéfinir les modes de production et de valorisation de la recherche (Obino, 2025, p. 11). Dans ce contexte, il devient pertinent d'interroger les conditions d'émergence d'une économie de la connaissance portée par les jeunes chercheurs africains. Loin d'être de simples exécutants au sein d'un système contraignant, ces derniers peuvent être envisagés comme des acteurs centraux de la transformation scientifique et sociale du continent. Encore faut-il que leur potentiel soit reconnu, soutenu et structuré à travers des politiques publiques adaptées et des dispositifs institutionnels innovants.

Dès lors, cette étude se propose d'analyser les dynamiques à l'œuvre dans la reconfiguration du rôle du jeune chercheur en Afrique, en mettant l'accent sur l'entrepreneuriat intellectuel comme levier de transformation du système de recherche. Elle s'appuie sur la recherche documentaire ; mais également sur des données empiriques issues d'entretiens semi-directifs et d'observations réalisées auprès de jeunes docteurs et chercheurs en Côte d'Ivoire. Catégories interviewées, dont les participants ont été anonymisées pour des raisons éthiques : Docteurs en sciences sociales et humaines (n = 12), Docteurs en sciences et technologies (n = 8), Docteurs en insertion professionnelle hybride (consultance, entrepreneuriat scientifique, ONG) (n = 5). Ces entretiens ont permis de documenter les trajectoires professionnelles, les expériences de précarité académique, ainsi que les stratégies d'adaptation et d'innovation développées par les jeunes chercheurs.

L'étude montre que malgré les contraintes structurelles, les jeunes chercheurs participent déjà à l'émergence de nouvelles formes de production et de valorisation des savoirs, susceptibles de contribuer à une économie de la connaissance plus inclusive, innovante et ancrée dans les réalités africaines.

1. Contexte et problématique

1.1. Contexte institutionnel et structurel

Les universités africaines, et particulièrement celles d'Afrique de l'Ouest, connaissent une forte concentration du pouvoir académique entre les mains des chercheurs seniors. Cette

gérontocratie limite l'accès des jeunes chercheurs aux espaces de décision et réduit leur visibilité scientifique (Gros & Académie des Sciences, 2006, p. 45). Elle se traduit par une marginalisation symbolique et pratique, où les nouvelles générations peinent à s'affirmer dans les instances de gouvernance et à obtenir une reconnaissance institutionnelle. Cette situation engendre une reproduction des élites académiques et freine l'émergence d'une pensée critique et innovante. À cela s'ajoutent des contraintes structurelles persistantes : manque de financements, infrastructures insuffisantes et faible reconnaissance des productions scientifiques locales. Les budgets alloués à la recherche demeurent en deçà des standards internationaux, ce qui limite la capacité des universités à soutenir des projets ambitieux et à offrir des conditions de travail stables aux jeunes chercheurs.

Comme le rappelle Massaquoi (2006, p. 92), les capacités de formation sont réduites, les scientifiques isolés et la crainte de l'exode des cerveaux reste omniprésente. Cette fuite des compétences vers l'étranger accentue la fragilité des systèmes nationaux de recherche et prive les pays africains de ressources humaines qualifiées indispensables à leur développement. Des travaux sur la gouvernance universitaire en Afrique de l'Ouest confirment cette fragilité. Hathie (2009) montre que la gouvernance de la recherche dans la région demeure dépendante des financements extérieurs et peu orientée vers la valorisation des résultats scientifiques. Le rapport sur l'Université de Ouagadougou souligne les difficultés structurelles liées au financement et à la gouvernance académique, révélant une faible articulation entre universités et acteurs socio-économiques. De son côté, l'AFD (2020) insiste sur la nécessité de renforcer les capacités locales de production et de diffusion des savoirs, afin de réduire la dépendance aux bailleurs internationaux et d'ancrer la recherche dans les réalités sociales et économiques de la région.

Le cas ivoirien illustre particulièrement ces tensions. La crise récente des docteurs en sciences sociales et humaines, confrontés à un chômage massif et à une faible absorption dans les universités et les institutions publiques, révèle les limites structurelles du système de recherche et d'enseignement supérieur. Malgré l'obtention du plus haut grade académique, nombre d'entre eux peinent à s'insérer professionnellement, ce qui met en lumière la contradiction entre la production de savoirs et leur valorisation socio-économique. Cette situation alimente un sentiment de frustration et de déclassement, tout en soulignant

l'urgence de repenser l'économie de la connaissance pour éviter que les jeunes chercheurs ne deviennent des « docteurs sans avenir ».

En définitive, le contexte institutionnel et structurel des universités ouest-africaines se caractérise par une double tension : d'un côté, une concentration du pouvoir et une rigidité institutionnelle qui freinent l'innovation ; de l'autre, une fragilité matérielle et financière qui limite la production scientifique. Cette configuration place les jeunes chercheurs dans une position paradoxale : marginalisés dans les dynamiques institutionnelles, mais porteurs d'un potentiel considérable pour transformer la recherche et contribuer au développement du continent.

1.2. Opportunités émergentes

Malgré les contraintes institutionnelles et structurelles, des opportunités significatives se dessinent pour les jeunes chercheurs africains. Leur maîtrise croissante des outils numériques et de l'intelligence artificielle ouvre de nouvelles perspectives pour la production, la modélisation et la diffusion des savoirs (Obino, 2025, p. 11). Ces technologies permettent non seulement de dépasser les limites matérielles des laboratoires traditionnels, mais aussi de renforcer la visibilité internationale des travaux scientifiques grâce aux plateformes numériques et aux réseaux de collaboration en ligne.

L'émergence de dynamiques entrepreneuriales scientifiques constitue également une voie prometteuse. Dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, des initiatives telles que les start-ups académiques, les laboratoires indépendants ou les incubateurs universitaires favorisent une recherche plus autonome et innovante. Ces structures permettent aux jeunes chercheurs de transformer leurs résultats en solutions concrètes, adaptées aux besoins des sociétés africaines. Par exemple, au Sénégal, des projets de recherche appliquée en sciences sociales et en technologies numériques ont donné naissance à des partenariats public-privé visant à répondre aux défis urbains et environnementaux. De même, au Ghana et au Nigeria, des hubs technologiques et scientifiques offrent aux jeunes chercheurs des espaces de co-création et de valorisation de leurs travaux.

Ces opportunités s'inscrivent dans une dynamique plus large de réinvention de l'économie de la connaissance en Afrique

francophone. Elles traduisent une volonté de dépasser le modèle académique classique, souvent cloisonné et dépendant des financements extérieurs, pour construire des écosystèmes d'innovation enracinés dans les réalités locales. Comme le souligne Massaquoi (2006, p. 92), l'innovation scientifique en Afrique ne peut se développer sans une meilleure intégration des technologies et une ouverture vers des financements alternatifs. Les jeunes chercheurs, en s'appuyant sur ces nouvelles dynamiques, peuvent ainsi devenir des acteurs stratégiques de la transformation scientifique et sociale du continent.

1.3. Problématique centrale

La présente étude s'articule autour de la question centrale suivante : comment dépasser les contraintes institutionnelles et structurelles afin de repositionner les jeunes chercheurs africains comme acteurs majeurs de la production scientifique et de la transformation sociale ?

Dans le contexte des systèmes universitaires d'Afrique francophone, la recherche s'inscrit dans une configuration caractérisée par une double tension structurelle. D'une part, une gérontocratie universitaire persistante limite l'accès des jeunes chercheurs aux espaces de décision, consolidant ainsi des mécanismes de reproduction des élites académiques et freinant le renouvellement des paradigmes scientifiques. D'autre part, la fragilité matérielle, institutionnelle et financière des systèmes de recherche réduit significativement la capacité des universités à soutenir une production scientifique ambitieuse, autonome et orientée vers les enjeux de développement.

Dans ce cadre, Scheepman (2021, p. 78) souligne que la recherche devrait être appréhendée comme un « sixième pouvoir », en raison de sa capacité à interroger les fondements des sociétés et à participer à leur transformation. Toutefois, dans de nombreux contextes africains, cette fonction critique demeure largement affaiblie par des logiques institutionnelles rigides, une dépendance structurelle aux financements extérieurs et une faible articulation entre production scientifique et politiques publiques. Il en résulte un paradoxe fondamental : alors même que les jeunes chercheurs contribuent activement à la production de savoirs innovants, ceux-ci restent souvent invisibilisés, faiblement valorisés et peu intégrés dans les processus de décision et de développement.

Dès lors, la problématique de cette recherche invite à un dépassement du modèle classique de la recherche académique, historiquement centré sur l'université comme unique espace de production du savoir. En définitive, la problématique centrale de cette étude consiste à analyser les conditions de dépassement de la marginalisation structurelle des jeunes chercheurs africains, afin de favoriser leur repositionnement en tant que forces critiques, créatives et entrepreneuriales, capables de transformer la recherche en un levier de souveraineté intellectuelle et de progrès social durable.

2. Cadre théorique et méthodologie

2.1. Cadre théorique

Le cadre théorique de cette étude s'inscrit dans une réflexion sur la gouvernance de la recherche et l'économie de la connaissance en Afrique francophone. Plusieurs travaux mettent en évidence la tension entre une production scientifique croissante et une faible valorisation institutionnelle. Hathie (2009) souligne que la gouvernance universitaire en Afrique de l'Ouest demeure dépendante des financements extérieurs et peu orientée vers l'intégration des savoirs dans les politiques publiques. De même, Gros & Académie des Sciences (2006) insistent sur la domination des élites académiques, qui freine l'émergence de nouvelles générations de chercheurs.

Ce cadre théorique mobilise également les approches critiques de la sociologie des sciences, qui considèrent la recherche comme un champ traversé par des rapports de pouvoir, des logiques de légitimation et des enjeux de reconnaissance. Dans cette perspective, les jeunes chercheurs apparaissent non seulement comme des producteurs de savoirs, mais aussi comme des acteurs sociaux en quête de visibilité et de légitimité. La notion de « sixième pouvoir » proposée par Scheepman (2021) permet d'élargir cette réflexion en considérant la recherche comme une force critique capable d'interroger les fondements des sociétés africaines et de contribuer à leur transformation.

Enfin, l'économie de la connaissance constitue un autre pilier théorique. Elle invite à dépasser la vision académique traditionnelle pour envisager la recherche comme un moteur de développement, fondé sur l'innovation, la transdisciplinarité et

l'impact sociétal. Ce cadre théorique met donc en tension deux logiques : celle de la reproduction institutionnelle, qui marginalise les jeunes chercheurs, et celle de l'innovation, qui ouvre des perspectives nouvelles pour leur repositionnement.

2.2. Méthodologie

- *Approche générale de la recherche*

La présente étude s'inscrit dans une démarche qualitative à visée analytique et exploratoire. Elle vise à comprendre les dynamiques d'insertion professionnelle et de valorisation des compétences des jeunes docteurs africains, en mettant l'accent sur le contexte ivoirien. Compte tenu de la complexité du phénomène étudié et de la diversité des trajectoires observées, une approche compréhensive a été privilégiée, permettant d'analyser les logiques d'acteurs, les contraintes structurelles et les stratégies d'adaptation.

- *Dispositif méthodologique*

Afin d'appréhender les réalités du terrain, la recherche repose sur une double démarche :

· Une analyse documentaire, mobilisant des travaux scientifiques, des rapports institutionnels et des études existantes sur les systèmes de recherche en Afrique ;

· Une démarche empirique qualitative, construite à partir de profils types de docteurs ivoiriens, inspirés d'observations de terrain, de dynamiques réelles d'insertion et de tendances identifiées dans la littérature.

Cette combinaison méthodologique permet de croiser les apports théoriques et les réalités empiriques, tout en contournant les limites liées à l'absence de bases de données exhaustives sur l'insertion des docteurs en Afrique de l'Ouest.

- *Construction de l'échantillon*

L'échantillon est composé de vingt-cinq (25) profils de docteurs, sélectionnés de manière à refléter la diversité des situations professionnelles et des disciplines académiques. Trois grands groupes ont été constitués :

· Les docteurs en sciences humaines et sociales ;

· Les docteurs en sciences et technologies ;

· Les profils hybrides évoluant à l'interface de plusieurs secteurs (recherche, entrepreneuriat, consultance).

Chaque profil a été caractérisé en fonction de plusieurs variables : discipline, statut professionnel (emploi stable, précarité, chômage), type d'activité (académique, privé, entrepreneurial) et niveau d'intégration socio-économique.

- *Techniques d'analyse*

L'analyse des données s'appuie sur une démarche qualitative interprétative. Elle consiste à identifier des régularités, des tendances et des configurations typiques dans les trajectoires des docteurs, en mettant en évidence :

· Les formes d'insertion professionnelle ;

· Les stratégies de contournement des contraintes institutionnelles ;

· Les dynamiques émergentes d'entrepreneuriat intellectuel.

Cette analyse est complétée par une lecture critique des résultats, visant à en dégager les implications théoriques et pratiques pour la transformation des systèmes de recherche africains.

- *Limites de l'étude*

Il convient de souligner que le recours à une simulation empirique constitue à la fois une force et une limite. Si cette approche permet de modéliser des tendances réalistes et d'explorer des configurations variées, elle ne saurait se substituer à une enquête de terrain exhaustive fondée sur des données quantitatives représentatives.

Néanmoins, dans un contexte marqué par une faible disponibilité des données sur l'insertion des docteurs en Afrique, cette démarche offre un cadre pertinent pour analyser les dynamiques en cours et formuler des hypothèses interprétatives.

3. Résultats et discussion

3.1. Résultats

L'analyse croisée des données documentaires et celles d'un échantillon de vingt-cinq (25) docteurs ivoiriens met en évidence une configuration complexe des trajectoires professionnelles des

jeunes chercheurs en Afrique francophone. Cette configuration se caractérise par une combinaison de contraintes structurelles persistantes et de dynamiques émergentes de recomposition des modes de valorisation des savoirs.

- *Typologie des trajectoires des docteurs (échantillon de 25 profils)*

L'exploitation de l'échantillon permet de dégager trois grands profils d'insertion :

· Docteurs en situation de précarité ou de chômage (≈ 30%) : principalement issus des sciences humaines et sociales, ces profils se caractérisent par une absence d'insertion stable dans les universités ou le secteur privé. Ils cumulent souvent des activités informelles, de survie académique ou de préparation aux concours administratifs.

· Docteurs en insertion académique précaire (≈ 35%) : constitués majoritairement de vacataires ou de contractuels dans l'enseignement supérieur, ces chercheurs disposent d'un capital scientifique élevé mais restent confinés à des positions marginales dans les institutions universitaires.

· Docteurs en insertion diversifiée ou entrepreneuriale (≈ 35%) : ce groupe, plus présent dans les sciences appliquées et les profils hybrides, évolue dans des ONG, le secteur privé, l'entrepreneuriat scientifique ou la consultance. Ils développent des activités de recherche appliquée, d'innovation ou de services intellectuels.

Cette typologie révèle une forte fragmentation des parcours, traduisant une absence de corrélation directe entre niveau académique et insertion professionnelle stable.

- *Marginalisation institutionnelle*

Les résultats confirment une exclusion structurelle des jeunes chercheurs des espaces de gouvernance académique. Dans l'échantillon analysé, aucun profil n'occupe une position décisionnelle significative au sein des institutions universitaires. Cette situation reflète la persistance d'une gérontocratie académique, déjà documentée par Gros et l'Académie des Sciences (2006), qui limite l'accès des nouvelles générations aux instances de pilotage scientifique. Cette marginalisation institutionnelle produit une invisibilité fonctionnelle des jeunes

chercheurs, dont les capacités d'influence sur les politiques scientifiques restent faibles malgré leur poids démographique.

- *Précarité professionnelle et déclassement académique*

L'échantillon met également en évidence une précarité structurelle des trajectoires doctorales. Plusieurs profils, notamment en sciences sociales et humaines, se trouvent en situation de sous-emploi ou de chômage académique, malgré leur haut niveau de qualification. Ce phénomène traduit une contradiction majeure entre la production croissante de docteurs et la faible capacité d'absorption du marché académique et institutionnel. Il en résulte un sentiment de déclassement, une instabilité professionnelle et, dans certains cas, une réorientation forcée vers des activités non académiques.

- *Faible valorisation des productions scientifiques*

Les trajectoires analysées révèlent également une faible intégration des productions scientifiques dans les dynamiques socio-économiques et politiques. Les docteurs interrogés (directement) produisent des travaux peu valorisés, souvent confinés à des espaces académiques à faible visibilité. Cette situation est renforcée par l'absence de mécanismes institutionnels efficaces de transfert des connaissances vers les politiques publiques et le secteur productif, contribuant ainsi à une sous-utilisation du capital scientifique disponible.

- *Dynamiques émergentes et opportunités*

Malgré ces contraintes, l'analyse de l'échantillon met en évidence des trajectoires innovantes, notamment chez les profils hybrides et entrepreneuriaux. Ces derniers mobilisent de plus en plus les outils numériques et l'intelligence artificielle pour développer des activités de recherche appliquée, de consultance et de production de solutions innovantes (Obino, 2025). On observe également l'émergence de start-ups académiques, de laboratoires indépendants et de projets collaboratifs, illustrant une recomposition progressive des formes de production scientifique. Dans certains contextes régionaux (Sénégal, Ghana, Nigeria), ces dynamiques prennent la forme de partenariats public-privé et de hubs d'innovation favorisant la co-création et la valorisation des savoirs.

3.2. Discussion

Les résultats de cette étude révèlent un paradoxe structurel de l'économie de la connaissance en Afrique francophone : la production croissante de docteurs hautement qualifiés coexiste avec une faible capacité institutionnelle d'absorption et de valorisation de ce capital scientifique. Cette situation traduit une crise de gouvernance des systèmes de recherche, où les logiques de reproduction institutionnelle dominent encore les dynamiques d'innovation.

La marginalisation institutionnelle des jeunes chercheurs s'inscrit dans une logique de gérontocratie académique, déjà mise en évidence par Gros et l'Académie des Sciences (2006), caractérisée par la concentration du pouvoir scientifique entre les mains des générations seniors. Cette configuration produit un effet de verrouillage des carrières scientifiques, limitant la mobilité académique et la circulation du capital scientifique.

Sur le plan socio-professionnel, la précarité observée traduit une rupture entre formation doctorale et insertion dans le marché académique, révélant un phénomène de déclassement académique. Le CRDI (2018) souligne déjà cette fragilité structurelle des trajectoires scientifiques en Afrique, marquée par une faible capacité d'absorption institutionnelle et une instabilité des parcours professionnels.

La faible valorisation des productions scientifiques renvoie à une problématique de circulation des savoirs et de transfert de connaissances. Comme l'indique Hathie (2009), la faible articulation entre recherche et politiques publiques limite l'impact social de la production scientifique. Cette situation est renforcée par une dépendance épistémique et financière, qui oriente les agendas de recherche vers des logiques exogènes plutôt que vers les besoins locaux.

Cependant, les résultats montrent également l'émergence de dynamiques de contournement institutionnel et de recomposition du champ scientifique. L'appropriation des outils numériques et de l'intelligence artificielle favorise l'apparition de formes d'entrepreneuriat scientifique, permettant aux jeunes chercheurs de développer des stratégies hybrides de production et de valorisation des savoirs (Obino, 2025). Ces dynamiques participent à une transition vers une économie de la connaissance plus ouverte et décentralisée.

Ainsi, la discussion met en évidence une tension structurante entre deux logiques : une logique de reproduction institutionnelle fondée sur la hiérarchie académique, et une logique d'innovation scientifique et entrepreneuriale portée par les jeunes chercheurs. C'est dans cette tension que se dessine la reconfiguration actuelle du champ scientifique africain.

Conclusion

L'analyse menée met en évidence une tension profonde entre, d'une part, la marginalisation institutionnelle et la précarité professionnelle des jeunes chercheurs africains, et, d'autre part, les opportunités émergentes offertes par les technologies numériques et les dynamiques entrepreneuriales. Ce paradoxe illustre les contradictions d'un système universitaire en transition : riche en potentiel humain, mais limité par des structures rigides et une faible valorisation des savoirs produits localement. La crise des docteurs en Côte d'Ivoire, emblématique de cette situation, révèle l'urgence de repenser la place de la jeunesse scientifique dans les dynamiques de développement. Elle montre que la formation doctorale, si elle n'est pas accompagnée de politiques d'insertion et de valorisation, risque de produire une génération de chercheurs frustrés, invisibles et tentés par l'exode.

Cependant, la conclusion n'est pas uniquement critique : elle ouvre sur des perspectives. Les jeunes chercheurs disposent d'atouts considérables – maîtrise des outils numériques, capacité d'innovation, ouverture à la transdisciplinarité – qui peuvent transformer la recherche en une véritable économie de la connaissance. Pour cela, il est indispensable de dépasser la logique de reproduction académique et de construire des écosystèmes scientifiques inclusifs, capables de relier universités, secteur privé et société civile. En définitive, les jeunes chercheurs africains doivent être repositionnés non pas comme des acteurs périphériques, mais comme des forces critiques et créatives, capables de contribuer à la souveraineté intellectuelle et au progrès social du continent. La recherche, envisagée comme un « sixième pouvoir » (Scheepman, 2021), peut alors devenir un levier stratégique pour interroger les fondements des sociétés africaines et accompagner leur transformation.

Bibliographie

Agence Française de Développement (AFD). (2020). *Programme de recherche Afrique de l'Ouest : gouvernance et valorisation des savoirs*. Paris : AFD.

Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI). (2018). *La recherche au service du développement en Afrique*. Ottawa : CRDI.

Gros, J.-B., & Académie des Sciences. (2006). *La recherche scientifique en Afrique : défis et perspectives*. Paris : Académie des Sciences.

Hathie, I. (2009). *La gouvernance de la recherche universitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Dakar : Initiative pour la Recherche en Afrique (IRA).

Massaquoi, J. (2006). *Science, société et développement en Afrique*. Dakar : CODESRIA.

Obino, F. (2025). *Jeunes chercheurs et intelligence artificielle : nouvelles perspectives pour l'Afrique*. Paris : Karthala.

Scheepman, M. (2021). *La recherche comme sixième pouvoir : enjeux et perspectives*. Bruxelles : L'Harmattan.

UNESCO. (2015). *Science Report : Towards 2030*. Paris : UNESCO Publishing.

Université de Ouagadougou. (2009). *Rapport sur la gouvernance et le financement de la recherche universitaire au Burkina Faso*. Ouagadougou : Université de Ouagadougou.

DEUXIÈME PARTIE – JEUNE CHERCHEUR : ACTEUR DE LA FABRIQUE DES CONNAISSANCES, FORCE DE PROPOSITION POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le jeune chercheur face aux archives : défis et enjeux d'une production polarisée par la sémantique de la relation dissymétrique Nord-Sud

Ludovic NJUH
Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
ludovic.njuh@univ-zig.sn

Résumé
Produire et publier sont indispensables à l'insertion du chercheur dans la communauté scientifique. Ils fondent sa survie dans ce milieu qui fonctionne sous le mode de la compétitivité. Mais comment y parvenir quand le matériau codifie le raisonnement à partir d'une dyssimétrie inapparente entre la caractérisation sémantique de l'objet et l'orientation épistémologique de l'analyse ? Le discours scientifique est en effet un vecteur d'idées, un opérateur épistémique qui organise la production, la légitimation et la reconnaissance des savoirs. Les choix lexicaux et les régimes de justification sont donc essentiels à la validation d'une proposition, mais aussi pour le positionnement épistémique du chercheur dans sa communauté, comme le postulent les théories du discours scientifique. C'est à ce titre que ce travail met en relief le rapport du jeune chercheur aux leviers de la production et de la valorisation de ses compétences cognitives et d'analyse. Il décrypte les défis et les enjeux de la production scientifique et de la renégociation des rapports Nord-Sud autour des archives en histoire en particulier et dans les sciences sociales de manière générale.

Mots clés : Archives, production polarisée, jeune chercheur, relation dissymétrique, rupture épistémologique, historiographie africaine.

Introduction

Les travaux sur l'institution et la performance de la recherche soulignent avec emphase la crise qui caractérise le modèle africain (Senga, 1987 ; Orivel, 1991 ; Makosso, 2006 ; Zeleza, 2024). À cela s'ajoutent les difficultés liées à la gouvernance académique (Murungi, 2003 ; Sall, 2017 ; Abugre, 2018). Cette perspective contraste avec l'écho que se font les défenseurs du génie africain à même de bâtir un leadership scientifique apte à challenger l'ordre conceptuel, méthodologique, épistémologique et normatif des études globales contemporaines (Diop, 1979, pp. 23-39 ; Ndlovu-Gatsheni, 2023 ; Nasong'o & Ikpe, 2024). Entre les deux pôles, les mécanismes par lesquels les atouts parviendraient à transformer les creusets de formation en repères d'excellence, favorables au progrès social et à la renégociation des rapports

avec la scène internationale, restent peu explorés. Ce travail prospecte cette direction de la recherche en étalonnant la réflexion sur l'usage des matériaux dans l'élaboration d'une identité sémantique, conceptuelle et épistémique dans le domaine des sciences de l'homme et de la société. Le rapport aux archives, qui y occupent une place de choix dans la production, est l'ancrage de cette démarche. La production est en effet l'une des conditions indispensables à l'insertion, l'affirmation et la contribution du chercheur au sein de la communauté scientifique. Tout en constituant la clé de son entrée dans ce milieu, elle est ce qui donne par ailleurs du sens et du contenu à sa carrière.

Mais comment le faire et se démarquer quand la matière première, le matériau de réflexion qui sert précisément de fondation à l'édifice épistémique, influence le langage du raisonnement ? Cette question n'échappe particulièrement pas à l'attention de l'historien quand il est face aux archives. Liée au besoin d'une appropriation critique et vigilante des données, elle est emphatique dans le contexte africain, pour des raisons qui seront mises en exergue plus loin. Les archives constituent en effet le socle identitaire disciplinaire de l'histoire depuis la fin du XIX^{e} siècle (Bourdé & Martin, 1997[1983], p. 189) et soutiennent depuis lors de nombreuses analyses dans les sciences de l'homme et de la société. Certes, les méthodes ont évolué, élargissant les sources exploitables pour inclure les témoignages et les sources dites muettes ; mais elles restent indispensables. Ailleurs, elles sont la mémoire d'une histoire nationale dont le peuple revendique avec souveraineté la légitimité de l'initiative dans un temps long. En Afrique, celles qui sont largement mobilisées datent quant à elles, pour la plupart, de l'époque coloniale. En tant qu'héritage empreinte de colonialité sémantique, c'est-à-dire reposant souvent sur le langage de la relation dominant-dominé entre le colon et le colonisé, quels sont les défis épistémologiques qu'elles posent au chercheur ? Comment négocier un rapport épistémique dans le monde compétitif de la recherche en général et, en particulier, au sein d'une historiographie où les ruptures et la succession des courants ne parviennent à battre en brèche la disparité culturelle et de la négation du droit des ex-colonisés à l'initiative historique (Le Gouriellec, 2022 ; Ndlovu-Gatsheni, 2021) ?

Ce questionnement offre la possibilité de penser les archives sous le prisme d'un lieu de la relation dont les usages influencent l'insertion du chercheur dans l'écosystème de la recherche. Dans ce sens, le but de l'étude est d'éclairer les défis sous-jacents à cette

situation, tout en dégageant l'intérêt d'une démarche critique pour une tradition de production scientifique assertive et réappropriative (Diouf, 2023). Elle s'appuie sur le postulat qui considère la science comme pratique langagière (Austin, 1962 ; Hacking, 1992), ainsi que sur l'analyse des discours historiographiques (Offenstadt, 2017 ; Barreau, 2021) et scientifiques (Bachelard, 1967[1934] ; Kuhn, 1970[1962]). Elle montre d'une part que les archives constituent un lieu de la relation épistémique entre les anciennes métropoles (Nord) et les ex-colonisés (Sud) caractérisée par la tentation d'aliénation mémorielle. D'autre part, elle analyse l'importance de l'effort sémantique du chercheur dans l'exigence d'une production contextuelle du sens des objets et sujets étudiés en/sur l'Afrique.

1. Archives, lieux de la relation

Les archives constituent des sources de prédilection dans plusieurs domaines de la recherche. Cette place tient à la fois aux significations qui leur sont appliquées ainsi qu'à leur intérêt heuristique. Du point de vue conceptuel, les archives s'appréhendent en effet sous le prisme de la diversité. Dans la culture francophone, cela se traduit par la métonymie qui existe entre archives en tant que documents et archives comme dépôts ou lieux de leur consultation (Mbembe, 2002, p. 19). L'interopérabilité notionnelle fragile entre *archives* et *records* dans la tradition anglaise s'inscrit aussi dans ce registre de pluralité qui tend à épaissir l'ambigüité sémantique autour du mot « archives » (Poncet, 2019, pp. 714-715). La pluralité des formats (archives sonores, audiovisuelles, manuscrites ou papiers, numériques, etc.) n'œuvre pas non plus en faveur d'une définition consensuelle. Cette dernière semble d'ailleurs ne pas constituer une quête primordiale ou une préoccupation majeure tant pour ceux qui les produisent et/ou les conservent (les archivistes) que pour les usagers (dont les chercheurs) qui privilégient la réflexion sur le statut épistémologique des archives (voir Anheim, 2019). Néanmoins, qu'il s'agisse de les définir ou de dégager leur intérêt, l'idée qu'elles constituent des sources d'informations – sur le passé récent, mitoyen ou lointain en l'occurrence – est transcendante. Ainsi renvoient-elles au système général de la formation et de la transformation des énoncés au sein d'une épistémè particulière (Foucault, 2014[1969]).

Pour les historiens qui ont fondé sur les archives l'identité épistémique de leur discipline depuis le XIX^e^ siècle, elles renvoient plus néanmoins à l'ensemble des documents, produits ou reçus, par toute personne physique ou morale, ou par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de ses/leurs activités (Nougaret, 2004, pp. 331-332 ; Müller, 2008, p. 37). Cette définition épouse l'entendement général que l'on a des archives et les installent au carrefour de plusieurs domaines d'activités en société (administration et droit/justice) et disciplines (histoire, sociologie, droit, anthropologie, géographie, science politique, linguistique, psychologie, entre autres). Les archives s'érigent ainsi en supports d'information et de construction des connaissances dans divers domaines de savoirs. Elles s'affirment à ce titre comme un *lieu social* (De Certeau, 1975, p. 79) et de la relation épistémique, un lieu au milieu des discours, des espaces, des époques et des sociétés. Créditées pour leur valeur méthodologique de précision (Bloch, 1952[1949], p. 24), elles sont le « pollen millénaire [avec lequel] l'histoire fait son miel » (Febvre, 1992[1952], p. 16), le « terrain solide [sur lequel] l'histoire peut être écrite scientifiquement » (Bautier, 1961, p. 1120), le reflet du passé (Bourdé & Martin, 1997(1983), p. 189) ou *lieu d'un pacte* pour une histoire qui soit objective (Poncet, 2019, pp. 713-714).

Les archives sont donc cruciales dans la production du sens et la médiation entre les époques, les peuples et les territoires. Elles apportent la profondeur chronologique et factuelle nécessaire dans l'analyse. Il en est ainsi particulièrement des archives définitives ou historiques, à côté de celles dites intermédiaires ou récentes[1]. Toutefois, quelle histoire les archives issues d'une relation de domination, produites dans la langue et les mots du dominateur, peuvent-elles raconter ? La question de l'équité de l'information archivistique produit dans ce type de contexte jalonne en effet l'histoire des rapports entre les peuples à travers le monde ainsi qu'au sein de l'historiographie. Elle est liée au fait que les archives sont déjà en soi un résultat ; celui d'un processus de traitement, notamment de sélection, de classification et de

[1] Les archives récentes sont les documents qui se retrouvent encore auprès des autorités qui les ont produites. Leur caractère récent les dérobe souvent de l'accessibilité au public pour des raisons de sensibilité. Les archives intermédiaires sont celles qui, issues des archives récentes échappent partiellement à cette contrainte. Elles peuvent faire l'objet d'un début d'archivage pour la consultation sous certaines conditions. Les archives définitives ou historiques sont celles dont le processus de classement est achevé. Elles sont ouvertes et accessibles au public en majorité.

conservation (Nougaret, 2004, pp. 336-337). Le paradigme de tri-arbitrage qui sous-tend ce processus opère en amont, déterminé par le producteur, l'auteur ou l'autorité qui détermine l'opportunité de la conservation d'une trace écrite ou non. C'est dans ce sens qu'Achille Mbembe (2002, p. 20) affirme :

> "Archives are the product of a process which converts a certain number of documents into items judged to be worthy of preserving and keeping in a public place, where they can be consulted according to well-established procedures and regulations".

Dans la pratique, peu sont néanmoins les acteurs ou les institutions qui ont délibérément conservé pour exposer plus tard les traces des affaires incriminantes engageant leur honneur. La domination coloniale qui a sévi dans le Sud global fait de ces affaires où du discours fondateur enjoué n'a pas suffi pour travestir la véritable nature de l'entreprise. En général, les informations exaltent des vainqueurs ou alors relaient les infortunes de ceux considérés comme des parias. C'est pour se prémunir contre pareil biais qu'à l'attention du jeune chercheur Marc Bloch (1932, p. 189) a écrit :

> « Aux prises avec un fonds d'archives, l'apprenti accepte les documents tels quels, comme tombés du ciel. Le chercheur expérimenté se demande tout d'abord comment ils ont été rassemblés : car il sait que seule l'histoire du fonds, à l'ordinaire pleine de traverses, en explique l'état présent, le classement et, sur toutes choses, hélas ! les lacunes ».

L'archivage s'apparente ainsi à un filtre qui fait des archives des sources conditionnées, dont les messages tendent à refléter la nature des rapports entre les protagonistes de l'histoire. Cette relation ne relevant plus du conditionnable, c'est-à-dire susceptible d'évoluer ou d'être influencée, les archives constituent alors un acte de *sémantique définitive*. À travers des mots et des chiffres, elles proposent un corpus fini et non éditable qui informe le chercheur. Le pacte heuristique qu'elles lui proposent est lexical, sémantique et unilatéral. Ce n'est donc pas fortuit si l'archive s'identifie à un « symptôme [du contexte] qui l'a produit » (De Certeau, 1975, p. 27). Les archives africaines illustrent ce constat.

Les archives susceptibles d'être considérées comme africaines par l'origine des auteurs ou des autorités les ayant produites sont peu nombreuses. Ainsi, parler d'archives d'histoire de l'Afrique revient le plus souvent à se référer aux documents produits par les Européens au temps de la domination coloniale, demeurées sur le continent ou rapatriées en métropoles. Pour autant qu'elles constituent des sources précieuses pour comprendre cette relation,

la vigilance du chercheur se doit d'être accrue quand il les explore. En effet, explique Philip Curtin (1999[1980], p. 83) :

> « De tout temps, le problème de l'"histoire coloniale" a été que, contrairement à ce qui s'est passé et se passe en Europe ou aux États-Unis, les archives ont été créées et alimentées par des étrangers. Ceux qui laissent des écrits y ont nécessairement incorporé leurs préjugés, leurs sentiments tant à l'égard d'eux-mêmes que de ceux qu'ils gouvernaient et de leurs rôles respectifs ».

Les archives historiques de l'Afrique apparaissent donc comme des productions situées, qui documentent certes la relation mémorielle entre le continent et l'Europe, mais prolongent aussi d'une certaine manière. Elles continuent de refléter leurs rapports de forces historiques, sur la base d'une sémantique dyssimétrique, qui ne rend pas toujours compte de la pluralité et de l'individualité des trajectoires historiques. C'est pourquoi, selon Ivan Hrbek (1999[1980], p. 165), le chercheur qui repose son projet scientifique uniquement sur ces archives s'expose, dans le contexte africain, au risque de la reproduction d'une sémantique qui perpétue la mémoire de la domination coloniale. Il trouve dans les archives les traces d'une Afrique parfois enveloppée par le halo d'un discours infondé la plupart du temps. Ce discours est par moment handicapé par une multitude de biais : terminologiques ou lexicaux (« rebelles », « terroristes », « ethnies », « arriérés », etc.) ; chronologiques (périodisation eurocentrée) ; toponymiques (changements des noms des lieux) ; onomastiques (récurrence des noms des colons dans les archives par rapport aux colonisés relégués dans la masse de l'anonymat) ; arithmétiques (approximations statistiques), entre autres. Ceux-ci questionnent les marges de manœuvres du (jeune) chercheur qui mobilise les archives historiques pour (faire) comprendre l'Afrique.

2. Aborder la sémantique définitive des archives

La recherche documentée par les archives connote une certaine érudition. La science en a besoin. Mais étant donné que les archives historiques proposent un corpus sémantiquement déterminé, que le chercheur ne peut ni falsifier ni pour argent comptant par précaution méthodologique, quelle marge de manœuvre lui reste-t-il ? Cette question interpelle le chercheur dont le métier a subi de nombreuses mutations au cours des deux derniers siècles, rendant progressivement compte de l'obsolescence de l'intellectuel « décathlonien », universitaire capable de tout mener de front (Monin, 2017, p. 7). De même, la stature du savant qui observe,

compile, note et contemple pour satisfaire sa curiosité intellectuelle recule graduellement (Boutillier, 2003, pp. 80-82 et 92-93). La rentabilité dans la recherche (Bayart, 2013, p. 335) devient un paradigme grandissant. L'on enregistre de même une extension de la définition des archives aux œuvres d'arts[1].

En tout état de cause, il est dans ce contexte fructueux d'explorer la figure de l'« artisan intellectuel » (Beaud, 2006, p. 11) et ses capacités dans l'élaboration des connaissances émancipées des pesanteurs de la relation subalterne. Ce profil se présente comme l'un des remparts face aux difficultés de production de connaissances à partir des archives historiques dans le contexte africain. Il n'est pas tout à fait l'artisan-chercheur, technocratique (Monin, 2017) – pour autant que le continent en ait aussi besoin. Il s'affirme au contraire par l'engagement par le débat conceptuel et épistémique. Il fait de la recherche fondamentale, mais ne se contente pas d'être une caisse de résonance. En effet, affirme Max Weber (1919, 66) « seul l'être qui se met purement et simplement au service de sa cause possède une "personnalité" dans le monde de la science ». De même, précise François Bayart (2013, pp. 334-335) :

> « Il n'est donc pas superflu de rappeler ce que faire des sciences sociales veut dire. Certainement pas faire de la science, au sens positiviste du terme que les avancées des « vraies » sciences, la physique, les mathématiques, ébranlent d'ailleurs de plus en plus. Les chercheurs en sciences sociales sont au mieux des artistes, plus communément des artisans d'art. Ils doivent l'admettre avec humilité et orgueil. Et bien comprendre qu'ils font d'abord acte de création plutôt que de connaissance - ou plutôt que leur acte cognitif est indissolublement un acte créatif. Ils consignent moins les faits sociaux dans leur réalité supposée objective, ils en dévoilent moins l'essence […] qu'ils ne produisent un raisonnement à leur sujet, qu'ils ne les interprètent, qu'ils ne les problématisent ».

Le débat conceptuel demeure pourtant l'apanage d'une poignée de chercheurs. Dès lors qu'il s'agit d'archives, la majorité

[1] La richesse culturelle des œuvres d'arts, leur valeur cosmologique, renouvellent, élargissent et approfondissent la compréhension des relations entre les sociétés jadis liées par la situation coloniale. Celles d'Afrique « transcendent la distinction entre objet et sujet, elles traduisent une volonté de s'insérer dans le monde dans le but d'y participer et de le prolonger, plutôt que de le dominer et de l'assujettir » (Mbembe, 2018) et constituent des sources d'écriture de l'histoire qu'elles portent en elles ou racontent. Au-delà du constat de leur dispersion-captivité dans les musées des anciens colonisateurs et de la problématique de leur rapatriement, d'autres travaux pourront approfondir leur statut et leur apport dans l'activité heuristique contemporaine sur le passé de l'Afrique.

écarte souvent la recherche du questionnement et de la réflexion au profit. La posture prive la production scientifique de l'indispensable créativité que révèle le génie de l'analyse et qui opère par la réflexivité méthodologique. Choix dans un « monde des sciences sociales [qui] est surchargé de querelles d'écoles, de dogmatismes théoriques, de langues de bois scientifiques » (De Sardan, 2013, p. 111) ou simplification intellectuelle ? Un cas ou l'autre, la posture pérennise la marginalisation des pays du Sud dans le débat conceptuel établie pendant la domination coloniale (Hountondji, 2018, pp. 1-11). Demi-mesure, équilibrisme fragile, cela occulte le fait que « la science n'est jamais une production du perçu, elle en est une élaboration, elle est un moyen d'organiser et de penser une réalité » (Aron, 1969, p. 220). En tout état de cause, précise Annie Thébaud-Mony (2013, p. 329) :

> « Toute recherche est finalisée, inscrite dans des rapports de pouvoir dans et hors de l'institution scientifique. [Et] même si la finalité sociale et politique des recherches n'est pas affichée, elle existe, soit au bénéfice des dominants […], soit dans la remise en question de certains aspects de la domination ».

Les archives se caractérisent par une relation d'information unidirectionnelle. À partir de ce moment, le (jeune) chercheur ne peut se contenter d'être une lentille de reflet. Il a un rôle majeur dans la (re)constitution-construction-transmission du message ou de l'information que les sources lui livrent ; car « l'histoire est une pratique et un discours » (De Certeau, 1975, pp. 36-37). Or, le principe qui gouverne la communication scientifique s'articule autour de la contribution. Aussi, cette phase sollicite-t-elle les facultés intertextuelles et d'élaboration d'un langage qui permet à la recherche de soutenir un point de vue et au chercheur de s'affirmer. C'est le moyen par lequel il dés-invisibilise les données non explorées par la science, renouvelle les idées ou les contredit. Autrement dit, il revient au chercheur d'engager une œuvre de construction sémantique susceptible de renouveler l'entendement ou de véhiculer un sens. Il s'agit de développer une *sémantique contextuelle*, sans laquelle il n'y a pas d'analyse contextuelle. Or, l'analyse sans contexte est souvent décontextualisée.

La recherche est le terreau des théories sociales. À cet égard, il incombe au chercheur de s'investir dans une écriture qui révèle et permet de penser le contexte. En effet, « la science n'est pas qu'une affaire d'idées ou de méthodes, elle dépend aussi beaucoup du statut de ceux qui la font » (Gingras *et al.*, 2001, p. 32). C'est en cela que le travail de chercheur est un artisanat pour lequel la rigueur, l'organisation et le flair sont indispensables

(Lamarre, 2019). En science, cette rigueur ne se construit pas seulement par accumulation de faits, mais aussi par adaptation-transformation sémantique et conceptuelle du vocabulaire autorisant une formulation des données qui atténue l'arbitraire de l'information non-éditable et la propension subjective de l'interprétation (Latour & Woolgar, 1979). Du point de vue épistémologique, cela favorise d'une part la rupture avec les représentations communes autour d'un objet (Bachelard, 1967[1934]). D'autre part, elle accompagne l'affiliation disciplinaire et à la communauté des pratiques (Kuhn, 1970[1962]). Par rapport aux archives, la participation active du chercheur réside donc dans sa capacité à élaborer un discours qui participe à l'insertion de son contexte dans la (re)négociation des rapports de forces scientifiques et historiques. C'est pourquoi écrit Maryvonne Charmillot (2013, p. 156) :

> « L'écriture constitue […] le médium incontournable non seulement de la transmission de la connaissance scientifique, et donc de sa validation, mais également, en amont, le médium de sa construction […]. L'écriture scientifique est contrainte par des forces extérieures (pensée dominante), mais elle représente en même temps l'un des moyens de contrer ces forces, de transformer les contraintes (pensée critique) ».

L'affirmation du chercheur en sciences humaines et sociales repose donc sur son habilité à élaborer un lexique disciplinaire, à mobiliser des catégories conceptuelles et à produire une cohérence terminologique dans ses écrits. Face aux archives qui sont loin d'être neutres, les mots incarnent les représentations psychiques des phénomènes. Ils les rendent visibles. Ils indiquent les coordonnées socio-politiques de la recherche et du chercheur ; car ce qui exprime le mieux le raffinement culturel et civilisationnel d'un peuple, c'est aussi son génie intellectuel et artistique.

Conclusion

L'exaltation du savoir en tant que pouvoir et levier de l'émancipation, d'affirmation ou viatique de la volonté de reconnaissance est un challenge pour le monde de la recherche en/sur l'Afrique. L'élaboration d'un discours assertif, souvent à partir des données qui reflètent les rapports dissymétriques entre le continent (partie intégrante du Sud global) et les grandes puissances (ex-puissances coloniales, pays du Nord) est un défi pour les chercheurs. Ce travail s'est évertué à analyser les défis et les enjeux de la production scientifique et de la renégociation des rapports Nord-Sud autour des archives. Les théories du discours

scientifique soutiennent que la science est un ensemble de pratiques discursives et que la validité des énoncés dépend de leur clarté sémantique. Elles soulignent le fait que la reconnaissance du chercheur est indissociable de son inscription sémantique et conceptuelle dans une communauté, et que la maîtrise du langage constitue une compétence épistémique fondamentale. Ainsi, dans les sciences humaines et sociales, la sémantique est bien plus qu'un outil ; elle est une condition de possibilité du travail scientifique et un vecteur d'affirmation identitaire pour le chercheur. La construction d'une sémantique propre est indispensable pour une production scientifique en mesure d'inscrire le chercheur comme un acteur de l'innovation scientifique. Il y va de l'intérêt de la décolonisation des savoirs historiques et de leur capitalisation en Afrique.

Bibliographie

Abugre, J. B. (2018). Institutional governance and management systems in Sub-Saharan Africa higher education: Developments and challenges in a Ghanaian Research University. *Higher Education – The International Journal of Higher Education Research*, *75*, 323-339. DOI: https://doi.org/10.1007/s10734-017-0141-1.

Anheim, É. (2019). Science des archives, science de l'histoire. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, *74*e année, (3-4), *507-520*. DOI : https://doi.org/10.1017/ahss.2020.56.

Aron, R. (1969). *La philosophie critique de l'histoire*. Paris : Vrin.

Austin, J. L. (1962). *How to Do Things with Words*. London: Oxford University Press.

Bachelard, G. (1967[1934]). *La formation de l'esprit scientifique : contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*. *5*e éd. Paris : Vrin.

Barreau, H. (2021). *L'épistémologie*. Paris : Presses universitaires de France (PUF)/Humensis.

Bautier, R.-H. (1961). Les archives. Dans C. Samaran (dir.), *L'histoire et ses méthodes* (pp. 1120-1166). Paris : Gallimard.

Bayart, J.-F. (2013). Faire des sciences sociales, un acte de création. Recherche engagée et rigueur méthodologique : À propos de la recherche sur les cancers professionnels. Dans M.

Hunsmann & S. Kapp (dir.), *Devenir chercheur : écrire une thèse en sciences sociales* (pp. 334-348). Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Beaud, M. (2006). *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*. Paris : La Découverte.

Bloch, M. (1932). Un dépôt d'archives. *Annales d'histoire économique et sociale*, 4e année, (14), 189. URL : https://www.persee.fr/doc/ahess_0003-441x_1932_num_4_14_1511, consulté le 08/12/2025.

Bloch, M. (1952[1949]). *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*. Paris : Armand Colin.

Boutillier, S. (2003). L'entrepreneur scientifique ou la dévalorisation du travail de chercheur. *Innovations*, (17), 79-103. https://doi.org/10.3917/inno.017.0079.

Charmillot, M. (2013). Penser l'écriture de la science. Dans M. Hunsmann & S. Kapp (dir.), *Devenir chercheur : Écrire une thèse en sciences sociales* (pp. 155-169). Paris : Éditions de l'EHESS.

Curtin, P. D. (1999[1980]). Tendances récentes des recherches historiques africaines et contribution à l'histoire en général. Dans J. Ki-Zerbo (dir.), *Histoire générale de l'Afrique. Tome I : méthodologie et préhistoire africaine* (pp. 77-96). Paris : UNESCO.

De Certeau, M. (1975). *L'écriture de l'histoire*. Paris : Gallimard.

De Sardan, J.-P. O. (2013). Le projet de thèse : un processus itératif. Dans M. Hunsmann & S. Kapp (dir.), *Devenir chercheur : écrire une thèse en sciences sociales* (pp. 107-124). Paris : Éditions de l'EHESS.

Diop, C. A. (1979), *Nations nègres et culture : de l'Antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui*, 4e éd. Paris : Présence Africaine.

Diouf, M. (2023). *L'Afrique dans le temps du monde*. Carennac: Rot-Bo-Krik.

Febvre, L. (1992[1952]). *Combats pour l'histoire*. Paris : Armand Colin.

Foucault, M. (2014[1969]). *L'archéologie du savoir*. Paris: Gallimard.

Gingras, Y., Keating, P., & Limoges, C. (2001). Du savant au chercheur entrepreneur. *Sciences Humaines*, (hors-série 31), 32-35.

Hacking, I. (1999). *The Social Construction of What?* Cambridge/London: Harvard University Press.

Hountondji, P. (2018). Introduction : démarginaliser. Dans P. Hountondji (dir.), *Les savoirs endogènes : pistes pour une recherche* (pp. 1-36). Dakar : CODESRIA.

Hrbek, I. (1999[1980]). Sources écrites à partir du XV^{e} siècle. Dans J. Ki-Zerbo (dir.), *Histoire générale de l'Afrique. Tome I : méthodologie et préhistoire africaine* (pp. 135-166). Paris : UNESCO.

Kuhn, T. S. (1970[1962]). *The Structure of Scientific Revolutions*. 2nd ed. Chicago: University of Chicago Press.

Lamarre, M.-E. (2019). Chercheur, voyeur et artisan. Parcours intime d'un assistant de recherche dans le Fonds Simonne Monet et Michel Chartrand. URL : https://histoireengagee.ca/chercheur-voyeur-et-artisan-parcours-intime-dun-assistant-de-recherche-dans-le-fonds-simonne-monet-et-michel-chartrand/, consulté le 07/12/2025.

Latour, B., & Woolgar, S. (1979). *Laboratory Life: The Construction of Scientific Facts*. Princeton : Princeton University Press.

Le Gouriellec, S. (2022). *Pourquoi l'Afrique est entrée dans l'histoire (sans nous) ?* Paris : Hikari Éditions.

Makosso, B. (2006). La crise de l'enseignement supérieur en Afrique francophone : une analyse pour les cas du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo, et de la Côte d'Ivoire. *The Journal of Higher Education in Africa (JHEA)/Revue de l'enseignement supérieur en Afrique (RESA)*, *4*(1), 69-86.

Mbembe, A. (2002). The Power of the Archive and its Limits. Dans C. Hamilton, V. Harris, J. Taylor, M. Pickover, G. Reid & R. Saleh (dir.), *Refiguring the archive* (pp. 19-27). Dordrecht : Springer Netherlands.

Mbembe, A. (2018). À propos de la restitution des artefacts africains conservés dans les musées d'Occident. *Analyse, Opinion, Critique (AOC)*. URL : https://aoc.media/analyse/2018/10/05/a-propos-de-

restitution-artefacts-africains-conserves-musees-doccident/, consulté le 17/04/2026.

Monin, P. (2017). La grande transformation du métier de chercheur. *Revue internationale P.M.E.*, 30(3-4), 7-15. DOI : https://doi.org/10.7202/1042656ar.

Müller, B. (2008). Archives, documents, données : Problèmes et définitions. *La Gazette des archives*, (212), pp. 35-44. DOI : https://doi.org/10.3406/gazar.2008.4509.

Murungi, J. (2003). The Academy and the Crisis of African Governance. *African Issues*, 32(1–2), 9-23. DOI: https://doi.org/10.2307/1535097.

Nasong'o, W. S., & Ikpe, E. (2024) (dir.). *Beyond Disciplines: African Perspectives on Theory and Method*. Dakar: CODESRIA.

Ndlovu-Gatsheni, S. J. (2023). *Beyond the Coloniality of Internationalism: Reworlding the World from the Global South*. Dakar : CODESRIA.

Ndlovu-Gatsheni, S.-J. (2021). Le long tournant décolonial dans les études africaines : défis de la réécriture de l'Afrique. *Politique africaine*, 161-162(1), 449-472. DOI : https://doi.org/10.3917/polaf.161.0449.

Nougaret, C. (2004). Les sources archivistiques : production organique ou invention de l'archiviste ? *Hypothèses*, 7(1), 331-339. DOI : https://doi.org/10.3917/hyp.031.0331.

Offenstadt, N. (2017). *L'historiographie*. 2e éd. Paris : PUF/Humensis.

Orivel, F. (1991). La crise des universités francophones en Afrique sub-saharienne. *Perspectives*, 21(3), 377-385. URL : http://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000092144_fre. Consulté le 08/12/2025.

Poncet, O. (2019). Archives et histoire : Dépasser les tournants. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 74e année (3-4), 713-743. DOI : https://doi.org/10.1017/ahss.2020.50.

Sall, A. S. (2017). *La gouvernance universitaire : une expérience africaine*. Dakar : CODESRIA.

Senga, J.-F. (1987). La crise de l'Université en Afrique noire. *Présence Africaine*, (144), 153–155.

Thébaud-Mony, A. (2013). Recherche engagée et rigueur méthodologique : à propos de la recherche sur les cancers professionnels. Dans M. Hunsmann & S. Kapp (dir.), *Devenir chercheur : écrire une thèse en sciences sociales* (pp. 315-331). Paris : Éditions de l'EHESS.

Weber, M. (1963[1919]). *Le savant et le politique*. Paris : Union Générale d'Éditions.

Zeleza, P. T. (2024). *Re-envisioning the African and American Academies*. Dakar : CODESRIA

De l'ingénierie didactique au renforcement des capacités : le jeune chercheur comme architecte d'un écosystème didactique et catalyseur de communautés de pratique en Afrique francophone

Ibrahima CAMARA
Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)
icamara52@gmail.com

Résumé
Face aux défis de l'enseignement des mathématiques en Afrique francophone, caractérisés par un déficit de personnel qualifié et un manque de dispositifs de formation continue adaptés, cette étude présente une recherche doctorale s'inscrivant dans une ingénierie didactique (Artigue, 1990). Elle cible l'amélioration de l'enseignement de la géométrie dans les lycées à Niamey, au Niger. Une analyse préliminaire (138 enseignants) a révélé un « double déficit » structurel (91% sans formation pédagogique), entravant le savoir pédagogique du contenu (PCK) (Shulman, 1987). En réponse, le Modèle Didactico-Pédagogique (MoDiPEG) et son dispositif de médiatisation (DiFoCEG) ont été conçus pour l'enseignement de la géométrie au lycée. L'expérimentation (17 enseignants, 562 élèves) démontre une amélioration significative des pratiques (+2,45 points). Ce changement est soutenu par un Sentiment d'Auto-Efficacité élevé (M = 4,56/5) (Bandura, 1997) et une excellente acceptation du modèle (Davis, 1989). Validant la théorie du changement, l'étude révèle un impact positif sur la motivation (M = 4,42/5) (Viau, 2009) et l'engagement cognitif (M = 4,27/5) des élèves (Fredricks et *al.*, 2004). Cela illustre le rôle du jeune chercheur comme architecte de solutions, cette démarche favorise l'émergence d'une communauté de pratique pérenne (Wenger, 1998).

Mots-clés : ingénierie didactique, théorie du changement (ToC), communauté de pratique (CoP), jeune chercheur.

1. Introduction

Cet article constitue le troisième volet d'une synthèse intégrative d'un programme de recherche doctorale plus vaste, dont les différentes phases – diagnostic initial ; conception et développement des solutions (MoDiPEG et DiFoCEG); puis l'évaluation des impacts spécifiques – ont fait l'objet de publications distinctes (Camara *et al.,* 2025a, 2025b, 2025c, 2025d, 2025e, 2025f, 2025g ; Camara *et al.*, 2026a, 2026b, 2026c).

1.1. Contexte et enjeux : la crise du savoir professionnel

L'enseignement de la géométrie au secondaire est un levier stratégique pour développer le raisonnement et l'analyse critique, rappelant la célèbre maxime platonicienne « Nul n'entre ici s'il n'est géomètre ». Ce processus repose sur l'interdépendance entre l'enseignant, l'apprenant et le savoir au sein d'un milieu donné (Thouin, 2014). Cependant, en Afrique francophone, cette complexité est exacerbée par une pénurie de personnel qualifié et des capacités de formation réduites (UNESCO, 2020). Ces faiblesses entravent le plein déploiement du potentiel des professionnels et des jeunes chercheurs. Le rapport des États Généraux de l'Enseignement Supérieur et Universitaire en RDC (EGESU, 2021) illustre cette crise en indiquant qu'une large part du corps académique manque de qualifications doctorales.

L'étude de cas menée dans les lycées de Niamey, au Niger, est révélatrice d'une insuffisance systémique du développement professionnel. La démarche exploratoire entreprise a consisté à identifier les lacunes des enseignants de mathématiques en géométrie. Les analyses préliminaires ont mis en évidence un « double déficit » au sein du corps enseignant. D'abord un déficit de savoir pédagogique du contenu (*Pedagogic Content Knowledge* - PCK), plus de 91 % des enseignants n'ont aucune formation pédagogique initiale, entravant la mobilisation de l'amalgame entre contenu et pédagogie propre aux praticiens efficaces (Shulman, 1987). Ensuite, l'absence de mécanismes institutionnels de formation continue engendre un déficit de réflexivité, ce qui limite fortement l'ajustement des pratiques enseignantes.

Face à cette défaillance systémique, le jeune chercheur (agissant ici en tant que doctorant-concepteur et formateur) doit dépasser la simple observation pour devenir un « architecte » d'écosystèmes didactiques. L'étude porte sur des enseignants du secondaire (profil de praticiens, non-chercheurs) car ce cycle constitue une étape charnière pour l'orientation scientifique des élèves, d'autant plus importante. Cette recherche-développement propose ainsi le modèle didactico-pédagogique MoDiPEG et son dispositif de formation DiFoCEG comme solutions endogènes pour combler ces lacunes.

Pour renforcer l'inscription de cette réflexion dans les thématiques du métier de chercheur, il convient de clarifier le profil des acteurs de cette étude. Contrairement au cycle primaire, l'enseignement secondaire constitue un terrain d'examen privilégié

pour l'innovation didactique en raison de la complexité croissante des concepts et du saut cognitif requis par le passage de la géométrie pratique à la géométrie déductive (Houdement & Kuzniak, 2006). L'étude cible spécifiquement des enseignants du secondaire qui, bien qu'experts dans leur discipline académique, présentent un profil de « novice pédagogique » dû à l'absence de formation initiale en didactique (Camara *et al.,* 2025b). Ces praticiens ne sont pas des doctorants ou des chercheurs de métier, mais des acteurs centraux d'une démarche de recherche-développement. Dans ce dispositif, le jeune chercheur – agissant ici en qualité de doctorant-concepteur – occupe la posture d'architecte d'un écosystème où le terrain (la classe du secondaire) devient le lieu de co-construction d'un savoir pédagogique du contenu (PCK) jusqu'alors fragmentaire (Shulman, 1987).

1.2. Problématique : de l'ingénierie à la communauté de pratique

L'impératif est de concevoir des solutions d'ingénierie didactique contextualisées (Artigue, 1990). Le MoDiPEG, ancré dans une théorie du changement (*Theory of Change* - ToC), cible le renforcement du sentiment d'auto-efficacité personnel (SEP) des enseignants (Bandura, 1997). Toutefois, la pérennisation de cette innovation repose sur la transformation de l'apprentissage individuel en intelligence collective via les communautés de pratique (*Communities of Practice* - CoP) (Wenger, 1998). La CoP permet de surmonter l'isolement professionnel par le partage d'un répertoire de pratiques communes (Wenger *et al.*, 2002). Dès lors, la question de recherche est : une fois le modèle didactico-pédagogique pour l'enseignement de la géométrie (MoDiPEG), intégré aux pratiques enseignantes, quels sont ses effets sur le sentiment d'efficacité personnel des enseignants (Bandura, 1997) et son acceptation par ceux-ci (Davis, 1989), la motivation (Viau, 2009), l'engagement (Fredricks *et al.*, 2004) des apprenants, et comment cette dynamique soutient-elle l'émergence d'une pratique collective durable ?

1.3. Objectifs et structure de l'article

Cette étude fournit un modèle de renforcement des capacités et d'expertise locale, prouvant la capacité du jeune chercheur à transformer des constats de terrain en solutions concrètes, puis l'évaluer à travers : (1) la mesure des gains sur le savoir pédagogique du contenu (*Pedagogical Content Knowledge* – PCK) des enseignants, (2) le degré d'acceptation du modèle évaluée

via le Modèle d'Acceptation de la Technologie (*Technology Acceptance Model* - TAM) et le (*Self-Efficacy Beliefs* – SEP) qu'il engendre chez les enseignants, (3) l'analyse de la motivation et l'engagement des élèves, et enfin, (4) documenter le potentiel d'émergence d'une Communauté de Pratique (*Communities of Practice* - CoP) durable.

L'article présente d'abord le cadre théorique qui fonde l'intervention (PCK, SEP, TAM, ToC, CoP), puis la méthodologie de recherche-développement appliquée (ingénierie didactique et approche mixte). La troisième partie expose les résultats empiriques (gains de PCK, acceptation du modèle et impact sur l'élève). La discussion met ces résultats en perspective pour valider le rôle du jeune chercheur comme architecte, avant de conclure sur les perspectives de recherche.

2. Cadre théorique et conceptuel

Le modèle didactico-pédagogique (MoDiPEG) repose sur une architecture conceptuelle, essentielle pour garantir la congruence entre le diagnostic initial (le double déficit en PCK et réflexivité) et la solution proposée. Ce cadre guide la conception du dispositif, l'analyse de ses effets et la pérennité de l'innovation, s'articulant autour de cinq piliers interdépendants : la méthodologie de l'intervention (l'ingénierie didactique), les fondements psychologiques et d'adoption (PCK, SEP et TAM), la logique d'impact (la théorie du changement), la dimension collective de la durabilité (les communautés de pratique) et la mesure des effets sur l'apprentissage (motivation et engagement).

2.1. L'ingénierie didactique : une méthodologie transformative

L'ingénierie didactique (Artigue, 1990) est la pierre angulaire méthodologique de ce travail. Elle consiste à concevoir, réaliser et analyser des séquences d'enseignement qui soient à la fois fondées théoriquement et viables dans la pratique (Artigue, 1990). Proche de la Design-Based Research (McKenney & Reeves, 2012), cette approche permet de contextualiser l'intervention en fonction des difficultés locales et d'assurer une validation interne par la confrontation des analyses *a priori* et *a posteriori*.

2.2. Efficacité et adoption : PCK, SEP et TAM

La transformation des pratiques est évaluée via trois construits interdépendants :

- Le savoir pédagogique du contenu (PCK) : cet « amalgame spécial de contenu et de pédagogie » (Shulman, 1987, p. 8) permet de rendre le savoir intelligible. En géométrie, cette expertise est importante pour structurer le passage entre les paradigmes (Houdement & Kuzniak, 2006), les registres de représentation (Duval, 1993) et les niveaux de pensée (Van Hiele, 1959).
- Le sentiment d'auto-efficacité (SEP) : selon Bandura (1997), le SEP (*Self-Efficacy Beliefs*) est la « croyance en sa capacité d'organiser et d'exécuter les lignes de conduite requises pour produire des accomplissements donnés » (Bandura, 1997, p. 3). Un SEP élevé prédit l'adoption de nouvelles pratiques et la persévérance (Skaalvik & Skaalvik, 2007).
- L'acceptation (TAM) : pour juger de la viabilité et du potentiel de diffusion du MoDiPEG/DiFoCEG, le TAM (*Technology Acceptance Model*) de Davis (1989) a été mobilisé. L'adoption de l'innovation est conditionnée par deux construits : l'utilité perçue (*perceived usefulness* – PU) et la facilité d'utilisation perçue (*perceived ease of use* – PEOU). L'évaluation de l'acceptation via le TAM (et le *system usability scale* - SUS) est essentielle pour garantir que le modèle pourra être maintenu et partagé par la future communauté de pratique.

2.3. Logique d'impact et durabilité : la ToC et la CoP

L'intervention suit la théorie du changement (*Theory of Change* - ToC) (Weiss, 1995), une chaîne causale reliant les intrants (MoDiPEG/DiFoCEG) aux résultats à court terme (gain de PCK et SEP et TAM), intermédiaires (acceptation du modèle) et finaux (impact sur l'élève). La pérennité de ce changement est conceptualisée par les communautés de pratique (CoP) (Wenger, 1998). En partageant un répertoire de ressources communes, les enseignants transforment l'apprentissage individuel en intelligence collective, rompant ainsi l'isolement professionnel (Wenger *et al.*, 2002). Cette stratégie est fondamentale pour le renforcement des capacités en Afrique francophone (Piron, Diouf & Oumarou, 2016).

La recherche-développement doit démontrer un lien causal et logique entre l'intervention et les effets observés. Ce rôle est

rempli par la théorie du changement (ToC) (Weiss, 1995), qui est la représentation structurée du processus par lequel une intervention produit des résultats souhaités. Le choix des construits théoriques mobilisés (PCK, SEP, TAM, motivation/engagement) est spécifiquement guidé par la nécessité de valider chaque maillon critique de cette chaîne causale : le PCK mesure la transformation de la pratique (changement de comportement) ; le SEP et le TAM mesurent la durabilité de l'adoption (changement psychologique et acceptation de l'outil) ; quant à la motivation et l'engagement, ils mesurent la preuve d'impact final sur le bénéficiaire ultime (l'élève).

Dans le contexte de cette étude, la ToC s'articule comme une chaîne logique de causalité : les intrants (*inputs*) sont les deux artefacts : le modèle théorique (MoDiPEG) et son dispositif de médiatisation (DiFoCEG). Les résultats à court terme (*outcomes* - changement de pratique) sont l'augmentation du PCK (mesurant l'amélioration des pratiques) et renforcement du SEP (mesurant la confiance) chez les enseignants. Les résultats intermédiaires (adoption et viabilité) sont observés à partir de l'évaluation de l'acceptation du modèle pour garantir sa facilité d'usage et son utilité perçue, conditionnant sa pérennité. Les résultats à long terme (impact et durabilité) sont perçus à travers l'amélioration de la motivation et de l'engagement des élèves (preuve d'impact final), et émergence d'une communauté de pratique assurant la durabilité et la diffusion de l'innovation.

L'ensemble du protocole d'évaluation vise à vérifier empiriquement chaque maillon de cette chaîne logique, confirmant que le changement de pratiques se traduit par une amélioration de l'expérience d'apprentissage des élèves.

2.4. La mesure de l'impact sur les apprenants : motivation et engagement des apprenants

La validation finale de la ToC passe par la mesure de l'expérience des élèves. La motivation, cette théorie sociocognitive de Viau (2009) est mobilisée. Elle définit la motivation par les perceptions de l'élève, notamment la perception de la valeur de l'activité et la perception de compétence. Puis l'engagement, ce concept traduit l'activité de l'élève en classe. Il est fait référence au modèle multidimensionnel de Fredricks, Blumenfeld et Paris (2004), qui distingue l'engagement comportemental (participation), l'engagement affectif (réactions émotionnelles) et l'engagement cognitif (investissement intellectuel).

La triangulation des résultats portant sur l'expertise enseignante (PCK), la confiance (SEP), l'acceptation de l'outil (TAM) et la dynamique collective (CoP) et l'engagement des élèves permet de juger de la pertinence et de la profondeur de l'intervention dans le contexte spécifique des lycées de Niamey.

Figure 1 : Carte conceptuelle du cadre théorique

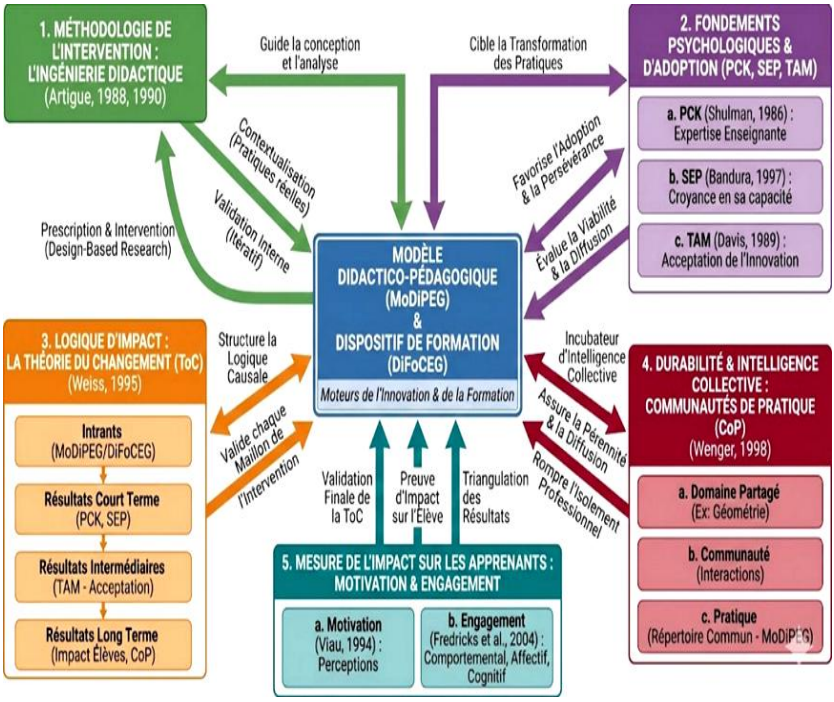

Source : compilation des concepts et conception de l'auteur (avec utilisation de Gemini).

3. Méthodologie : l'architecture de la recherche-développement

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'ingénierie didactique (Artigue, 1990), une forme de recherche-développement visant à transformer les pratiques par la conception d'artefacts éducatifs. La démarche est pilotée par la Théorie du Changement (ToC) qui sert de méta-cadre stratégique pour relier les actions entreprises aux résultats escomptés (Weiss, 1995).

3.1. Design de recherche et échantillonnage

L'étude adopte un design quasi-expérimental à devis pré-test/post-test sur un groupe unique ; approche jugée pragmatique

en contexte scolaire (Shadish *et al.*, 2002). Le devis est de nature mixte convergente (Tashakkori & Teddlie, 2010), combinant simultanément des données quantitatives et qualitatives. La triangulation des résultats, issue de différentes sources (enseignants et élèves), constitue la stratégie centrale pour renforcer la validité des conclusions. La majorité des mesures quantitatives utilise une échelle de type Likert en 5 degrés, qui est la base de l'évaluation des gains de pratiques.

La population cible initiale était constituée de 167 enseignants de mathématiques des lycées de Niamey. L'échantillon d'intervention, composé de 17 enseignants et des 562 apprenants issus de leurs classes, a été constitué sur la base d'un profil type identifié lors de nos trois recherches préalables de profilage systémique menées auprès de 138 enseignants : le profil de l'« expert disciplinaire mais novice pédagogique » (Camara *et al.*, 2025, 2026a, 2026b). Ce profil caractérise des praticiens possédant une solide maîtrise des savoirs académiques, mais majoritairement dépourvus de formation pédagogique initiale (91 % des effectifs), entravant ainsi la constitution de leur PCK (Shulman, 1987).

3.2. Le processus séquentiel de l'ingénierie didactique

Le travail a suivi les quatre phases classiques de l'ingénierie didactique (Artigue, 1990), chacune structurant un maillon de la chaîne causale définie par la Théorie du Changement (ToC) (Weiss, 1995).

Phase 1 : Analyses préalables (Le diagnostic)

Cette phase a consisté à identifier les besoins réels du terrain à travers une étude mixte. Une enquête de profilage (n=138 sur N=167 enseignants) a d'abord permis de caractériser le profil de l'enseignant « expert disciplinaire mais novice pédagogique » (Camara *et al.*, 2025b, 2026a). En parallèle, une étude exploratoire qualitative (entretiens et focus groups) a révélé un « double déficit » structurel : une solide maîtrise des contenus mathématiques contrastant avec une absence de formation pédagogique initiale (91 % des effectifs), entravant ainsi le savoir pédagogique du contenu (*Pedagogical Content Knowledge* — PCK) (Shulman, 1987).

Phase 2 : Conception et analyse a priori *(l'élaboration des artefacts)*

Sur la base du diagnostic, le jeune chercheur, agissant en tant qu'architecte de solutions, a conçu deux artefacts centraux :

- Le modèle MoDiPEG : un modèle didactico-pédagogique articulant les dimensions pédagogiques (enseignement explicite), didactiques (registres de représentation) et réflexives pour structurer l'enseignement de la géométrie au lycée.
- Le dispositif DiFoCEG : un système de formation multimodale incluant le coaching en classe, modalité jugée cruciale pour garantir le transfert des stratégies en situation réelle (Joyce & Showers, 2002).

Phase 3 : Expérimentation (la mise en œuvre)

D'octobre 2023 à juin 2024, les artefacts ont été mis à l'épreuve du terrain. Cette phase de mise en œuvre a permis aux 17 enseignants de l'échantillon d'expérimenter le modèle MoDiPEG au sein de leurs classes, sous la supervision et l'accompagnement individualisé du chercheur-formateur.

Phase 4 : Analyse a posteriori *et évaluation (la validation de la ToC)*

Pour valider la chaîne causale de l'intervention, les effets ont été mesurés à travers une triangulation des données collectées. L'évaluation a porté sur la transformation des pratiques enseignantes, le renforcement du sentiment d'auto-efficacité personnelle (*Self-Efficacy Beliefs* — SEP) (Bandura, 1997), le degré d'acceptation du modèle via le modèle d'acceptation de la technologie (*Technology Acceptance Model* — TAM) (Davis, 1989), et enfin, l'impact sur la motivation (Viau, 2009) et l'engagement cognitif des 562 élèves (Fredricks *et al.*, 2004).

3.3. Instruments de collecte et plan d'analyse

Les instruments ont été conçus pour mesurer chaque maillon de la ToC (Tableau 1).

Tableau 1 : Matrice de collecte et d'analyse des données

Variable mesurée	Instrument(s) de collecte	Théorie(s) sous-jacente(s)	Analyse statistique
Pratiques enseignantes (n=17 enseignants)	Grille d'observation composite (86 indicateurs)	MoDiPEG (3 Ingénieries)	Test-*t* de Student apparié

			(comparaison T0/T1)
Sentiment d'auto-efficacité (n=17 enseignants)	Questionnaire « Q-PERCEPTIONS SEP ENSEIGNANTS »	SEP (Bandura, 1997)	Alpha de Cronbach, Statistiques descriptives
Acceptation (n=17 enseignants)	Questionnaire (48 items TAM), Questionnaire (10 items SUS)	TAM (Davis, 1989), SUS (Brooke, 1996)	Alpha de Cronbach, Analyse descriptive, Score SUS
Motivation/ Engagement des élèves (n=562 élèves)	Questionnaire motivation (*n*=562), grille observation engagement (17 enseignants ont observé le comportement de leurs élèves après usage du modèle).	Motivation (Viau, 2009), Engagement (Fredricks *et al.*, 2004)	Triangulation des données (Questionnaire vs. Grille)

Source : compilation des données et conception de l'auteur.

3.4. Considérations éthiques

La recherche respecte le consentement éclairé et l'anonymat des participants. Elle a reçu l'autorisation officielle de la Direction Régionale de l'Éducation Nationale de Niamey (N°42/DREN/NY/2022).

Figure 2 : Carte conceptuelle du cadre méthodologique

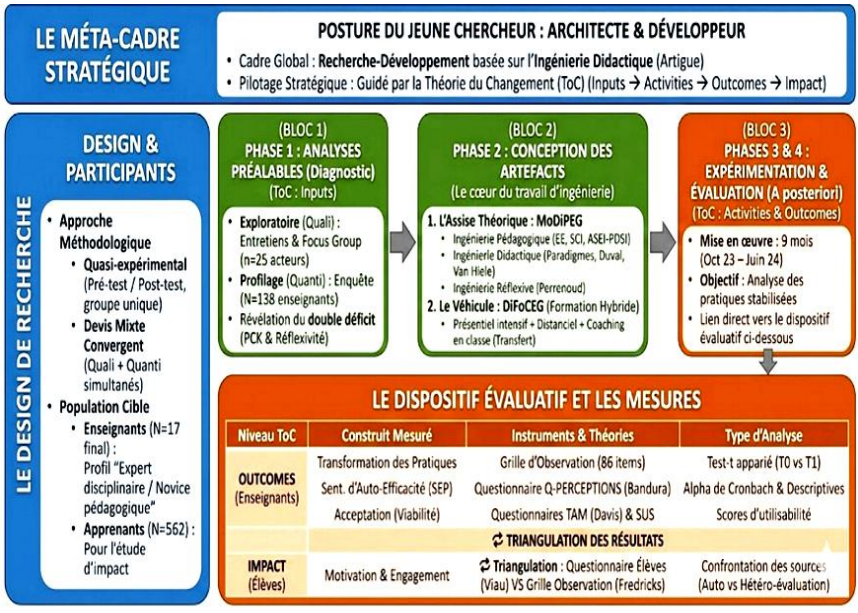

Source : compilation des concepts et conception de l'auteur (avec utilisation de Gemini).

4. Résultats : la validation empirique de l'ingénierie

La présentation des résultats suit la logique de la Théorie du Changement (ToC) (*Theory of Change*), postulant qu'une intervention contextualisée produit des effets mesurables sur les comportements, les croyances et l'apprentissage (Weiss, 1995).

4.1. Transformation des pratiques et construction du PCK

L'analyse comparative (T0 vs T1) effectuée auprès des 17 enseignants révèle une évolution profonde des gestes professionnels, confirmant la construction effective du savoir pédagogique du contenu (*Pedagogical Content Knowledge* — PCK) (Shulman, 1987).

Tableau 2 : évolution des dimensions de la pratique enseignante (N=17)

Dimension	Moyenne (T0)	Moyenne (T1)	Écart moyen	t (16)	p (bilatéral)	d de Cohen
Pratiques pédagogiques	1,51	3,96	+2,45	9,87	**< 0,001**	2,39
Pratiques didactiques	1,50	4,05	+2,55	11,24	**< 0,001**	2,73
Pratiques réflexives	1,47	4,06	+2,59	10,56	**< 0,001**	2,56

Source : compilation des données et conception de l'auteur.

L'ampleur de l'effet, mesurée par la taille de l'effet (*effect size*), « d » de Cohen, est massive (Cohen, 1988). Le résultat le plus probant ($d = 2,73$) concerne les pratiques didactiques. Ce succès valide l'appropriation des outils spécifiques à la géométrie, notamment l'explicitation des paradigmes géométriques (Houdement & Kuzniak, 2006), la gestion des registres de représentation sémiotique (Duval, 1993) et la prise en compte des niveaux de pensée géométriques (Van Hiele, 1959).

Figure 3 : Carte conceptuelle du cadre théorique

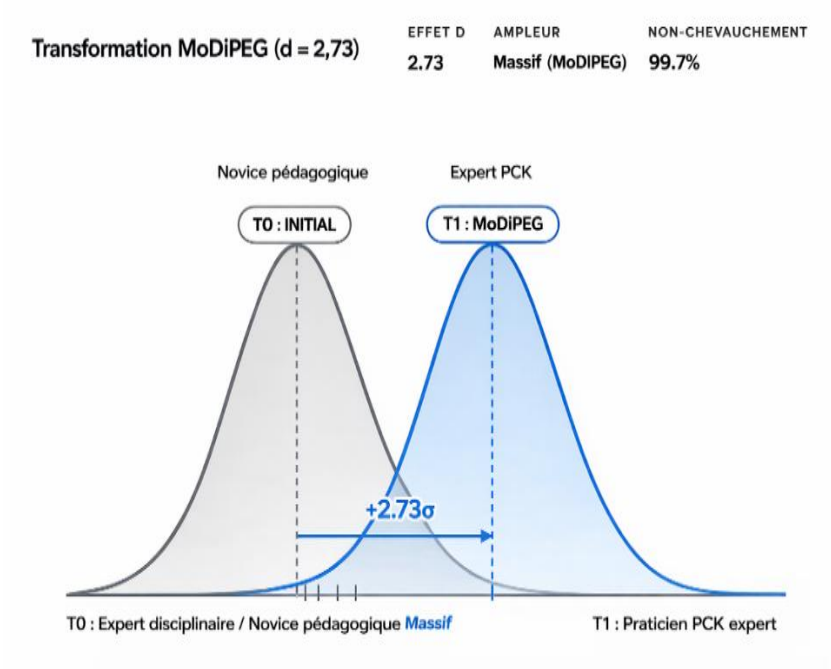

Source : compilation des données et conception de l'auteur.

4.2. Adhésion et durabilité : SEP et TAM

La pérennité du changement est confirmée par la transformation des croyances des enseignants (Fullan, 2007).

- *Sentiment d'Auto-Efficacité Personnelle (SEP)*

Le score atteint 4,56/5, signe que le dispositif a agi sur les sources du SEP (Bandura, 1997), notamment via les expériences de maîtrise vécues lors du coaching en classe (Skaalvik & Skaalvik, 2007).

- *Acceptation et usabilité*

Évalué par le Modèle d'Acceptation de la Technologie (*Technology Acceptance Model* — TAM) (Davis, 1989), le système présente une intention d'adoption élevée (4,59/5). Le score SUS (*System Usability Scale*) de 86,62/100 qualifie l'utilisabilité du modèle d'« excellente » (Brooke, 1996), garantissant un fort potentiel de diffusion (Rogers, 2003).

4.3. L'effet sur les apprenants (n=562)

La triangulation des données confirme un impact positif sur l'expérience des élèves.

- *Motivation* (Viau, 2009)

La motivation globale est élevée (4,42/5), portée par la perception de la valeur des activités (4,53/5), indicateur clé que le MoDiPEG confère du sens aux apprentissages (Viau, 2009).

- *Engagement* (Fredricks *et al.*, 2004)

L'engagement moyen s'élève à 4,32/5. Fait notable, l'engagement cognitif (4,43/5) surpasse la perception de compétence (4,21/5). Cette configuration suggère l'établissement d'un « défi optimal » : les activités stimulent l'investissement mental sans décourager l'élève.

4.4. Vers un écosystème : l'émergence d'une communauté de pratique (CoP)

L'analyse qualitative des données d'acceptation (notamment les retours d'expérience et les évaluations post-intervention) met en évidence l'émergence d'une dynamique collective fondamentale pour la pérennisation du changement. Le DiFoCEG n'a pas seulement été un dispositif de formation ponctuel ; il a agi comme un véritable incubateur pour une Communauté de Pratique (CoP) au sens de Wenger (1998), structurant ainsi un écosystème didactique autonome.

L'établissement de cette CoP se fonde empiriquement sur la manifestation des trois caractéristiques socio-théoriques :

- *Le domaine (intérêt partagé)*

Les enseignants ont été fédérés par le défi commun de l'amélioration de l'enseignement de la géométrie face au « double déficit » initial. Ce problème professionnel et disciplinaire a créé le domaine de leur engagement, justifiant l'investissement collectif.

- *La communauté (relations et apprentissage mutuel)*

Les enseignants ont massivement plébiscité la modalité d'accompagnement en classe et les échanges entre collègues. La valorisation de cette collaboration rompt l'isolement professionnel et établit une structure sociale de soutien.

- *La pratique (répertoire partagé)*

Le MoDiPEG a servi de répertoire partagé et de pratique commune. En fournissant un modèle unique d'action et un langage didactique commun, il a permis aux enseignants de se coordonner et de développer une expertise collective, confirmant l'appropriation durable d'une nouvelle approche.

Ces résultats illustrent de manière concrète comment une intervention d'ingénierie didactique, menée par un jeune chercheur, peut servir de catalyseur pour des dynamiques collectives. En créant un tel écosystème, l'étude offre un modèle opérationnel pour le renforcement des capacités collectives des jeunes chercheurs en Afrique francophone, notamment pour ce qui est de la création des creusets de formation et de promotion des jeunes chercheurs.

5. Discussion et perspectives : vers un écosystème didactique

La discussion s'ancre dans la démonstration que les effets mesurés forment une chaîne causale cohérente, structurée par la théorie du changement (ToC) (Weiss, 1995).

5.1. Transformation du PCK et rupture didactique

L'amélioration massive des pratiques (taille de l'effet mesurée à un *d* de Cohen = 2,73) corrobore l'efficacité du MoDiPEG à construire le savoir pédagogique du contenu (PCK), ce qui signifie que la moyenne des enseignants lors du post-test se situe à 2,73 écarts-types au-dessus de leur moyenne du pré-test. Ce résultat s'aligne sur les travaux de Shulman (1987) : l'efficacité réside dans la capacité à transformer le savoir pour le rendre intelligible. L'intégration des paradigmes géométriques (Houdement & Kuzniak, 2006), registres de représentation (Duval, 1993) et des niveaux de pensée (Van Hiele, 1959) a permis de rompre avec les modèles transmissifs traditionnels pour « didactiser » le contenu (Parzysz, 2006).

5.2. Sentiment d'auto-efficacité (SEP) et acceptation du modèle (TAM)

Le score élevé de SEP (4,56/5) est le catalyseur de l'adoption durable. Selon Bandura (1997), les « expériences de maîtrise » vécues lors de l'accompagnement renforcent la persévérance face aux difficultés (Skaalvik & Skaalvik, 2007). Parallèlement, l'excellente utilisabilité (SUS = 86,62) et l'utilité perçue (Davis,

1989) lèvent les obstacles aux innovations souvent perçues comme exogènes ou décontextualisées en Afrique (Rogers, 2003).

5.3. Impact sur l'élève : le concept de « défi optimal »

La triangulation confirme que le MoDiPEG confère du sens aux apprentissages, élevant la motivation (Viau, 2009). L'alignement entre l'engagement cognitif (4,43/5) et la perception de compétence (4,21/5) suggère l'instauration d'un « défi optimal ». Le modèle stimule l'investissement intellectuel (Fredricks *et al.*, 2004) tout en sécurisant l'élève par une structure explicite.

5.4. Émergence d'une communauté de pratique (CoP)

L'engagement des enseignants manifeste la constitution d'une communauté d'apprentissage mutuel. Cette dynamique collective est d'autant plus vitale pour le profil d'enseignants « novices pédagogiques » identifié dans nos travaux préalables (Camara *et al.*, 2026a), car elle rompt leur isolement professionnel face à l'intégration des TICE et des nouvelles didactiques, créant une véritable structure sociale de soutien. Le DiFoCEG a transcendé la formation pour devenir un incubateur de CoP (Wenger, 1998 ; Wenger *et al.*, 2002) structuré autour d'un domaine (déficit en PCK), d'une communauté (apprentissage mutuel) et d'une pratique (répertoire MoDiPEG). Ce creuset endogène répond directement à l'axe 1 du colloque RICAR-UNIGOM en palliant les capacités de formation réduites (UNESCO, 2020) et en brisant l'isolement scientifique (Piron *et al.*, 2016).

5.5. Limites et perspectives de recherche

Malgré ces résultats probants, certaines limites ouvrent des perspectives pour de futurs travaux. D'abord une consolidation causale, il est nécessaire d'utiliser un groupe contrôle pour renforcer l'imputabilité des effets au seul MoDiPEG. Puis la performance scolaire, mesurer l'impact sur les notes effectives aux examens pour corréler engagement et réussite académique. Enfin, une étude longitudinale, vérifier la stabilité de la CoP et la pérennité des gains au-delà d'une année scolaire.

Le succès du MoDiPEG prouve qu'une approche systémique outillant les enseignants comme « praticiens réflexifs » (Perrenoud, 2001) est le levier fondamental d'une amélioration endogène et pérenne de l'éducation scientifique.

6. Conclusion

Cette recherche-développement démontre qu'une ingénierie didactique contextualisée peut transformer positivement les pratiques de classe en mathématiques.

6.1. Bilan : validation de la théorie du changement (ToC)

L'étude confirme l'efficacité du dispositif DiFoCEG et du modèle MoDiPEG en validant chaque maillon de la ToC : une construction du PCK, le gain statistiquement significatif sur les pratiques (+2,45 points ; d > 2,39) atteste de la construction effective du savoir pédagogique du contenu (Shulman, 1986). Une agentivité (SEP et TAM), le sentiment d'auto-efficacité élevé (M = 4,56/5) et l'acceptation excellente du modèle (SUS = 86,62) garantissent l'adoption durable de l'innovation (Bandura, 1997 ; Davis, 1989). Et des effets sur l'apprenant : la motivation (M = 4,42/5) et l'engagement cognitif (M = 4,27/5) des 562 élèves valident l'impact final de l'ingénierie (Viau, 2009 ; Fredricks *et al.*, 2004).

6.2. Contribution au colloque et rôle du jeune chercheur

Ce travail s'inscrit dans les axes du Colloque RICAR-UNIGOM. En endossant la posture d'architecte d'un écosystème didactique, le jeune chercheur transforme le savoir doctoral en une expertise collective capable de pallier les capacités de formation réduites en Afrique (UNESCO, 2020 ; Massaquoi, 2006). La pérennité du système repose sur l'émergence d'une Communauté de Pratique (CoP) (Wenger, 1998) autour du MoDiPEG, brisant ainsi l'isolement professionnel initialement diagnostiqué.

Bibliographie

Artigue, M. (1990). Ingénierie didactique. *Recherches en Didactique des Mathématiques*, 12(1), 1–28.

Astolfi, J.-P., Darot, É., Ginsburger-Vogel, Y., & Toussaint, J. (2008). *Mots-clés de la didactique des sciences* (2e éd.). Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Bandura, A. (1997). *Self-efficacy: The exercise of control*. New York : W. H. Freeman.

Berthelot, R., & Salin, M. (1992). L'enseignement de la géométrie au collège. *Recherches en Didactique des Mathématiques*, 12(3), 361–417. http://www.numdam.org/item/RDM_1992__12_3_361_0/.

Brooke, J. (1996). SUS: A quick and dirty usability scale. Dans P. W. Jordan, B. Thomas, B. A. Weerdmeester, & A. L. McClelland (dir.), *Usability Evaluation in Industry* (pp. 189–194). Londres : Taylor & Francis.

Camara, I., Chekaraou, I., & Hassirou, M. (2025a). Effets d'un Modèle Didactico-Pédagogique d'Enseignement de la Géométrie (MoDiPEG) sur les pratiques enseignantes dans les lycées de Niamey : Une évaluation des compétences pédagogiques, didactiques et réflexives. *Encres - Revue Scientifique de l'École Normale Supérieure de Niamey*, (Spécial 21), 233-260.

Camara, I., Chekaraou, I., & Hassirou, M. (2025b). Profilage des enseignants de mathématiques dans les lycées de Niamey : Portrait initial (démographie, parcours et préparation disciplinaire). *Revue Internationale de Recherches et d'Études Pluridisciplinaires*, hors-série (007), 350-372. https://url-shortener.me/64MB.

Camara, I., Chekaraou, I., & Hassirou, M. (2025c). Effets de l'usage du Modèle Didactico-Pédagogique d'Enseignement de la Géométrie (MoDiPEG) sur la Motivation et l'Engagement des Apprenants dans les Lycées à Niamey. *Les Cahiers du Centre Africain de Recherche Scientifique, de Formation et d'Innovation*, 4(01), 175-203. https://url-shortener.me/33NW.

Camara, I., Chekaraou, I., & Hassirou, M. (2025d). Effets de l'usage du Modèle Didactico-Pédagogique pour l'Enseignement de la Géométrie (MoDiPEG) dans les lycées de Niamey sur le Sentiment d'Auto-Efficacité (SEP) des enseignants. *African Scientific Journal*, 3(33), 0623-0645. https://doi.org/10.5281/ZENODO.17867858.

Camara, I., Chekaraou, I., & Hassirou, M. (2025e). Ingénierie d'un Dispositif de Formation Continue pour l'Enseignement de la Géométrie (DiFoCEG) dans les lycées de Niamey : De la conception à l'évaluation de la satisfaction. *Revue Internationale de la Chaire Unesco Éducation et*

Développement Durable, 1, 027-049. https://url-shortener.me/5P3H.

Camara, I., Hassirou, M., & Chekaraou, I. (2025f). Effets de l'usage du Modèle Didactico-Pédagogique pour l'Enseignement de la Géométrie dans les lycées de Niamey (MoDiPEG) sur son acceptance par les enseignants. *LAKISA-Revue des Sciences de l'Éducation*, *5*(10), 089-104. https://doi.org/10.55595/LAKISA.

Camara, I., Hassirou, M., & Chekaraou, I. (2025g). L'enseignement/apprentissage de la géométrie aux lycées de Niamey : Recension des difficultés et approches solutions. *Revue de L'ACAREF*, *6*(spécial nouvel an 2025), 114-136. https://doi.org/10.5281/zenodo.14915837.

Camara, I., Chekaraou, I., & Hassirou, M. (2026a). Profilage des enseignants de mathématiques dans les lycées de Niamey : Développement professionnel continu (entre formations reçues, besoins exprimés et ouverture au numérique). Dans R. Zerbo, A. C. Congo, & B. A. M. Paré (dir.), *Espaces, sociétés et développement durable en Afrique subsaharienne* (pp. 595-615). Ouagadougou : Les Éditions CNRST. https://shorturl.at/XijHD.

Camara, I., Chekaraou, I., & Hassirou, M. (2026b). Profilage des enseignants de mathématiques dans les lycées de Niamey : Pratiques pédagogiques déclarées (perceptions enseignantes et défis didactiques spécifiques à l'enseignement de la géométrie). *Revue Enclume d'Ivoire*, 2(N° Spécial Nouvel An), 479-519. https://doi.org/10.5281/zenodo.18598846.

Camara, I., Chekaraou, I., & Hassirou, M. (2026c). Conception d'un modèle didactico-pédagogique pour l'enseignement de la géométrie (MoDiPEG) dans les lycées de Niamey : Fondements théoriques et ingénierie de développement. Dans K. G. Agbefle (dir.), *Education et système de formations en Afrique : De l'école primaire à l'Université. Contenus de formations et conditions enseignantes* (pp. 206-244). Lomé : EFUA-Editions.
https://doi.org/10.5281/zenodo.18642218.

Cohen, J. (1988). *Statistical power analysis for the behavioral sciences* (2nd ed.). Lawrence Erlbaum Associates. https://doi.org/10.4324/9780203771587.

Davis, F. D. (1989). Perceived usefulness, perceived ease of use, and user acceptance of information technology. *MIS Quarterly*, 13(3), 319–340. https://doi.org/10.2307/249008.

Duval, R. (1993). Registres de représentation sémiotique et fonctionnement cognitif de la pensée. *Annales de didactique et de sciences cognitives*, *5*, 37–65.

EGESU. (2021). *Rapport des états généraux de l'enseignement supérieur et universitaire en RDC*. Kinshasa : Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire. https://www.minesu.gouv.cd/.

Fredricks, J. A., Blumenfeld, P. C., & Paris, A. H. (2004). School engagement: Potential of the concept, state of the evidence. *Review of Educational Research*, *74*(1), 59–109. https://doi.org/10.3102/00346543074001059.

Fullan, M. (2007). *The new meaning of educational change* (4e éd.). New York : Teachers College Press.

Houdement, C., & Kuzniak, A. (2006). Les différents paradigmes de la géométrie et leur rôle dans l'enseignement. *Recherches en Didactique des Mathématiques*, 26(1), 163–183. http://www.numdam.org/item/RDM_2006__26_1_163_0/.

Joyce, B., & Showers, B. (2002). *Student achievement through staff development* (3e éd.). Alexandria : Association for Supervision and Curriculum Development.

Massaquoi, J. (2006). Le renforcement des capacités dans les domaines de la science et de la technologie en Afrique. Dans *Actes du Colloque sur les politiques dans les domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur*. Paris : UNESCO.

McKenney, S., & Reeves, T. C. (2012). *Conducting educational design research*. Londres : Routledge.

Parzysz, B. (2006). Quelques questions sur la formation des enseignants de mathématiques à la géométrie à l'école et au collège. *Petit x*, 70, 43–64. https://irem.univ-grenoble-alpes.fr/revues/petit-x/recherche/article/quelques-questions-sur-la-formation-des-enseignants-de-mathematiques-a-la-geometrie-a-l-ecole-et-au-college/.

Perrenoud, P. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*. Paris : ESF éditeur. https://doi.org/10.4000/osp.4894.

Piron, F., Diouf, A., & Oumarou, H. (2016). *Les jeunes chercheurs en Afrique francophone : Quelles réalités ?* Québec : Éditions science et bien commun.

Rogers, E. M. (2003). *Diffusion of innovations* (5e éd.). New York : Free Press.

Shadish, W. R., Cook, T. D., & Campbell, D. T. (2002). *Experimental and quasi-experimental designs for generalized causal inference*. Boston : Houghton Mifflin.

Shulman, L. S. (1986). Those who understand: Knowledge growth in teaching. *Educational Researcher*, 15(2), 4–14. https://doi.org/10.3102/0013189X015002004.

Shulman, L. S. (1987). Knowledge and teaching: Foundations of the new reform. *Harvard Educational Review*, *57*(1), 1–23. https://doi.org/10.17763/haer.57.1.j463w79r56455411

Skaalvik, E. M., & Skaalvik, S. (2007). Dimensions of teacher self-efficacy and relations with strain factors. *Journal of Educational Psychology*, 99(3), 611-625. https://doi.org/10.1037/0022-0663.99.3.611.

Tashakkori, A., & Teddlie, C. (Eds.). (2010). *SAGE Handbook of Mixed Methods in Social & Behavioral Research* (2nd ed.). SAGE Publications. https://doi.org/10.4135/9781506335193.

Thouin, M. (2014). *Réaliser une recherche en didactique*. Montréal : Éditions MultiMondes.

UNESCO. (2020). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020 : Inclusion et éducation*. Paris : UNESCO. https://inee.org/fr/ressources/rapport-mondial-de-suivi-sur-leducation-2020-inclusion-et-education-tous-sans-exception.

Van Hiele, P. M. (1959). *La pensée de l'enfant et la géométrie*. Utrecht : Université d'Utrecht.

Viau, R. (2009). *La motivation en contexte scolaire*. Bruxelles : De Boeck.

Weiss, C. H. (1995). Nothing as practical as good theory. Dans J. P. Connell et al. (dir.), *New approaches to evaluating community initiatives* (pp. 65–92). Washington : Aspen Institute.

Wenger, E. (1998). *Communities of practice: Learning, meaning, and identity*. Cambridge : Cambridge University Press. https://doi.org/10.1017/CBO9780511803932.

Wenger, E., McDermott, R., & Snyder, W. M. (2002). *Cultivating communities of practice*. Boston : Harvard Business School Press.

De la valorisation des savoirs scientifiques à la diplomatie scientifique : stratégies de positionnement des jeunes chercheurs comme experts dans les domaines prioritaires de développement

Kevin NANA KOULOUGNA
Université de Douala (Cameroun)
nanakevin08@gmail.com

Résumé
Face aux défis contemporains du développement et à la reconfiguration des rapports entre science et politique, la diplomatie scientifique constitue un cadre stratégique de valorisation des savoirs. Toutefois, les stratégies de positionnement des jeunes chercheurs comme experts dans les domaines prioritaires de développement restent peu étudiées, en particulier dans le contexte camerounais. Cet article analyse les modalités par lesquelles les jeunes chercheurs valorisent leurs productions scientifiques et investissent les espaces de gouvernance scientifique et politique. Fondée sur une approche qualitative mobilisant des entretiens, l'observation et une analyse documentaire, l'étude montre que le positionnement en qualité d'expert des jeunes chercheurs repose sur l'articulation de la production de savoirs socialement pertinents, de la mise en réseau stratégique et de l'engagement dans les dispositifs de diplomatie scientifique. Les résultats soulignent le rôle croissant des jeunes chercheurs comme acteurs intermédiaires entre science, action publique et enjeux globaux de développement.

Mots-clés : Jeunes chercheurs, diplomatie scientifique, expertise, valorisation des savoirs, développement.

Introduction

Dans un contexte marqué par la mondialisation des savoirs, la multiplication des défis de développement, la science apparaît comme un levier stratégique de transformation des sociétés. Au-delà de la production de connaissances, la recherche scientifique est maintenant sollicitée pour éclairer l'action publique et orienter les politiques de développement. Cette évolution s'inscrit dans ce que plusieurs travaux désignent comme une reconfiguration des rapports entre science, politique et société, au sein de laquelle émerge la notion de *diplomatie scientifique* (Gluckman, 2016).

La diplomatie scientifique renvoie à l'ensemble des pratiques par lesquelles les savoirs scientifiques, les acteurs de la recherche

et les réseaux académiques participent aux relations internationales, à la coopération au développement et à la résolution de problèmes globaux. Longtemps portée par les États, les grandes institutions de recherche ou les chercheurs confirmés, elle tend aujourd'hui à s'ouvrir à de nouveaux acteurs, parmi lesquels figurent les *jeunes chercheurs*. Ces derniers occupent une position singulière : à la fois producteurs de savoirs, acteurs en début de carrière et souvent fortement connectés aux réalités locales. Ils disposent d'un potentiel important pour contribuer aux priorités de développement tout en s'insérant dans des dynamiques scientifiques transnationales.

Cependant, malgré cet intérêt croissant pour la diplomatie scientifique, les stratégies par lesquelles les jeunes chercheurs parviennent à se positionner comme experts dans les domaines prioritaires de développement demeurent encore peu documentées, en particulier dans le contexte camerounais. Les travaux existants se concentrent davantage sur les dispositifs institutionnels de coopération scientifique, les politiques nationales de recherche ou les logiques macro de production des savoirs, laissant dans l'ombre les trajectoires, les pratiques et les stratégies individuelles ou collectives des jeunes chercheurs. Les analyses de la transformation des modes de production scientifique privilégient ainsi les cadres institutionnels et organisationnels (Nowotny, Scott & Gibbons, 2001), tandis que les approches de la co-production des savoirs mettent l'accent sur les interactions entre science, État et société à un niveau essentiellement macro (Jasanoff, 2004). De même, les travaux sur la diplomatie scientifique abordent prioritairement les politiques publiques, les instruments de coopération et les stratégies étatiques (Flink & Schreiterer, 2010). Cette lacune limite la compréhension des conditions concrètes de valorisation des savoirs scientifiques et de leur inscription dans les espaces de décision et d'influence, notamment du point de vue des jeunes chercheurs.

Dès lors, se pose la question centrale du *positionnement expert des jeunes chercheurs* : comment ceux-ci parviennent-ils à transformer leurs résultats de recherche en ressources socialement et politiquement pertinentes ? Par quelles stratégies peuvent-ils valoriser leurs productions scientifiques afin de répondre aux besoins de développement ? Et comment construisent-ils une diplomatie scientifique à la fois ancrée dans les réalités locales et connectée aux enjeux globaux ? Cet article vise à analyser les stratégies de valorisation des savoirs scientifiques et de

diplomatie scientifique mobilisées par les jeunes chercheurs pour se positionner comme experts dans les domaines prioritaires de développement. Il repose sur l'hypothèse selon laquelle le positionnement des jeunes chercheurs comme experts ne dépend pas uniquement de la qualité de leur production scientifique, mais aussi de leur capacité à articuler trois dimensions complémentaires : la production de savoirs pertinents, la mise en réseau stratégique et la participation active aux espaces de gouvernance scientifique et politique. L'article est structuré en trois grandes parties. La première présente le cadre théorique et méthodologique de la recherche. La deuxième analyse les stratégies de valorisation des savoirs et de mise en réseau à travers lesquelles les jeunes chercheurs construisent leur positionnement expert. Enfin, la troisième partie discute les implications théoriques, institutionnelles et politiques de ces résultats pour la compréhension des liens entre science, développement et diplomatie scientifique.

1. Cadre théorique et méthodologique

Il est question, dans cette partie, de présenter le cadre théorique de ce travail tout en définissant les concepts d'une part. Et de présenter d'autre part le cadre méthodologique.

1.1. Cadre théorique

Nous allons tout d'abord ici définir les concepts clés de notre sujet, ensuite présenter la théorie.

1.1.1. Définition des concepts

Afin d'éviter toutes confusions dans la compréhension de certains concepts, nous commençons par les définir. Il s'agit notamment des concepts tels que jeunes chercheurs, diplomatie scientifique, expertise, valorisation des savoirs, développement.

Bourdieu (2001) définit les *jeunes chercheurs* comme des individus en début de carrière scientifique, principalement doctorants et post-doctorants, occupant une position dominée dans le champ académique et engagés dans l'accumulation progressive de capital scientifique et symbolique. Dans ce contexte, Raynal (2017) considère la *diplomatie scientifique* comme l'ensemble des pratiques et dispositifs par lesquels les savoirs, les acteurs et les coopérations scientifiques sont mobilisés comme ressources stratégiques dans les relations internationales et dans les processus de décision publique. Cette mobilisation repose sur des formes d'*expertise*, que Jasanoff (1990) définit comme des savoirs

spécialisés socialement et institutionnellement légitimés, traduisant les connaissances scientifiques en jugements opératoires éclairant l'action et la décision. Parallèlement, Callon (1999) décrit la *valorisation des savoirs* comme les mécanismes par lesquels les connaissances scientifiques sont rendues visibles, circulent et sont appropriées au-delà du champ académique, notamment dans les sphères économiques, sociales et politiques. Enfin, ces dynamiques contribuent au *développement*, que Sen (1999) conçoit non comme une simple croissance économique, mais comme un processus multidimensionnel d'élargissement des capacités, des libertés et des possibilités d'action des individus et des sociétés.

1.1.2. Cadre théorique

La théorie des champs de Pierre Bourdieu (1992, 2001) a permis d'analyser les positions et les stratégies des acteurs au sein d'espaces sociaux structurés par des rapports de pouvoir et des hiérarchies de capitaux (économique, social, culturel, symbolique). Dans le cadre de cette recherche, elle a permis d'éclairer la manière dont les jeunes chercheurs se positionnent comme experts dans les domaines prioritaires de développement, en combinant production scientifique, valorisation des savoirs et participation aux réseaux et espaces de gouvernance scientifique et politique. Le choix de cette théorie repose sur sa capacité à rendre visibles les relations entre reconnaissance scientifique, stratégies individuelles et contraintes institutionnelles, offrant ainsi un cadre pertinent pour comprendre comment les jeunes chercheurs construisent leur diplomatie scientifique et transforment leur expertise en influence et légitimité.

1.2. Cadre méthodologique et zone d'étude

Cette partie présente d'une part le cadre méthodologique de notre travail et d'autre part l'espace d'étude.

1.2.1. Méthodologie

La méthode utilisée ici est qualitative. Elle a permis de saisir les logiques d'action, les représentations, les trajectoires professionnelles et les pratiques de valorisation des savoirs scientifiques telles qu'elles sont vécues et construites par les acteurs eux-mêmes. Elle nous a permis d'avoir un accès approfondi aux processus sociaux et relationnels à travers lesquels se construisent la reconnaissance experte et les formes émergentes de diplomatie scientifique.

La collecte des données s'est reposée sur des entretiens semi-directifs, complétés par une recherche documentaire et une observation, afin de croiser les discours, les pratiques et les cadres institutionnels de la valorisation scientifique. L'échantillon est constitué de trente jeunes chercheurs, sélectionnés selon un choix raisonné, en fonction de leur implication dans des domaines jugés prioritaires pour le développement et de leur engagement dans des espaces de production, de diffusion ou de gouvernance des savoirs. L'analyse s'est inscrite dans une logique empirico-inductive, visant à faire émerger, à partir des données de terrain, les stratégies de positionnement et les modalités concrètes d'articulation entre production scientifique et mise en réseau.

Tableau 1. Récapitulatif des profils des enquêtés

Discipline	Statut	Effectif
Sociologie	Post doctorant	5
	Doctorant	4
Géographie	Post doctorant	4
	Doctorant	2
Communication	Post doctorant	4
	Doctorant	2
Histoire	Post doctorant	4
	Doctorant	1
Philosophie	Post doctorant	2
Anthropologie	Doctorant	2
Total		30

Source : Enquête réalisée par l'auteur dans la ville de Douala du 10 novembre au 02 décembre 2025.

Figure 1. Schéma conceptuel montrant l'articulation des trois dimensions de l'hypothèse

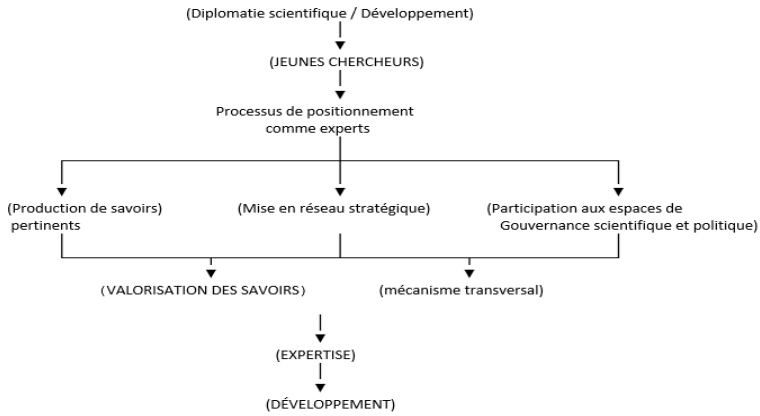

Source : Enquête réalisée par l'auteur dans la ville de Douala du 10 novembre au 02 décembre 2025.

Logique du schéma :

- Les *jeunes chercheurs* sont au centre du processus.
- Leur positionnement comme experts dépend de l'articulation de trois dimensions.

La valorisation des savoirs joue un rôle transversal entre ces dimensions. L'ensemble s'inscrit dans la diplomatie scientifique et contribue au développement.

1.2.2. Zone d'étude

La zone d'étude est Douala (Cameroun), principale métropole économique du pays et pôle majeur de production scientifique et d'innovation. La ville concentre plusieurs universités, instituts de recherche, organisations internationales, ONG et structures publiques et privées impliquées dans les domaines prioritaires de développement, offrant ainsi un environnement propice à l'observation des dynamiques de valorisation des savoirs et de mise en réseau scientifique. Le choix de Douala se justifie par la *forte présence de jeunes chercheurs*, la diversité des espaces de production et de diffusion des connaissances, ainsi que par les opportunités d'interactions entre acteurs scientifiques, décideurs et partenaires au développement, permettant d'analyser les stratégies de positionnement expert et les formes émergentes de diplomatie scientifique dans un contexte urbain marqué par des enjeux locaux connectés aux dynamiques globales.

Stratégies de valorisation des savoirs scientifiques et dynamiques de positionnement expert des jeunes chercheurs

Il existe plusieurs stratégies de valorisation des savoirs scientifiques des jeunes chercheurs. Il s'agit entre autres de la valorisation des productions scientifiques comme levier de reconnaissance experte et la *mise en réseau et diplomatie scientifique*.

2.1. Valorisation des productions scientifiques comme levier de reconnaissance experte

Nous allons montrer ici que la reconnaissance des jeunes chercheurs comme experts repose sur la production de

connaissances et un ensemble de mécanismes de légitimation scientifique et sociale.

2.1.1. De la production académique à l'utilité sociale des résultats de recherche

Le passage du savoir scientifique à un savoir mobilisable constitue un enjeu central du positionnement des jeunes chercheurs comme experts dans les domaines prioritaires de développement. Les résultats de l'enquête montrent que si les jeunes chercheurs produisent des connaissances scientifiquement robustes, leur transformation en ressources utiles pour l'action publique ou sociale demeure inégale et souvent contrainte. Comme l'affirme un enquêté : « Nous publions beaucoup pour l'université, mais très peu de décideurs lisent nos articles. Il y a un décalage entre ce que nous produisons et ce qui est attendu sur le terrain »[1].

Les formes de valorisation mobilisées révèlent des stratégies différenciées. Certains jeunes chercheurs orientent leurs publications vers des problématiques directement liées aux enjeux de développement (emploi des jeunes, santé, gouvernance locale), cherchant ainsi à rendre leurs travaux plus audibles hors du champ académique. D'autres investissent la production de notes de politique publique, perçues comme des instruments intermédiaires entre science et décision. À ce sujet, un enquêté souligne : « Le *policy brief* m'a permis d'être invité dans un atelier ministériel, alors qu'aucun article scientifique ne m'avait donné cette visibilité »[2]. Cette logique rejoint les analyses de Gibbons *et al.* (1994) et de Nowotny *et al.* (2001) sur l'émergence de modes de production des savoirs orientés vers l'usage et le contexte.

Par ailleurs, l'expertise technique, la consultance et les activités de vulgarisation scientifique apparaissent comme des espaces privilégiés de reconnaissance extra-académique. Toutefois, ces formes de valorisation restent souvent marginalisées dans les trajectoires universitaires. Comme l'exprime un autre enquêté : « Quand tu fais de la consultance ou de la vulgarisation, on te reproche parfois de t'éloigner de la carrière académique classique ». Cette tension illustre le conflit entre les exigences du *publish or perish* et les attentes des acteurs du développement,

[1] Entretien réalisé le 2 décembre2025, à 12h, à Douala, avec un jeune chercheur âgé de 30 à 35 ans.

[2] Entretien réalisé le 20 novembre2025, à 15h, à Douala, avec un jeune chercheur âgé de 30 à 35 ans.

déjà souligné par Jasanoff (2004) dans ses travaux sur les relations science-politique.

2.1.2. Mécanismes de légitimation scientifique et sociale de l'expertise des jeunes chercheurs

La reconnaissance des jeunes chercheurs comme experts ne repose pas uniquement sur la production de connaissances, mais sur un ensemble de mécanismes de légitimation scientifique et sociale. Les résultats de la recherche montrent que l'autorité experte se construit à l'intersection de trois critères principaux : la reconnaissance institutionnelle, la crédibilité scientifique et la capacité à traduire les savoirs académiques dans un langage intelligible et opératoire pour les décideurs. Comme l'affirme cet enquêté, « ce n'est pas seulement ce que tu sais, mais où tu es rattaché et comment tu parles aux acteurs publics qui te donne une légitimité »[1]. Cette observation rejoint les travaux de Bourdieu (1984) sur le capital scientifique et ceux de Jasanoff (2004) sur la coproduction de l'expertise entre science et politique.

La reconnaissance institutionnelle (affiliation universitaire, participation à des projets financés, invitations à des instances consultatives) apparaît comme un facteur déterminant de visibilité et de crédibilité. Toutefois, elle reste étroitement liée à la reconnaissance par les pairs, notamment à travers les publications et les réseaux académiques. À cela s'ajoute une compétence relationnelle spécifique : la capacité à formuler les résultats de recherche en termes de diagnostic, de recommandations et d'indicateurs actionnables. Comme le souligne un enquêté, « quand tu parles en concepts, on t'écoute peu ; quand tu parles en solutions, on te sollicite »[2].

2.2. Mise en réseau et diplomatie scientifique : des stratégies relationnelles au positionnement international

Il est question de montrer ici la mise en réseau et la diplomatie scientifique comme des stratégies relationnelles au positionnement international des jeunes chercheurs.

---

[1] Entretien réalisé le 22 novembre2025, à 08h, à Douala, avec une jeune chercheure âgée de 30 à 35 ans.

[2] Entretien réalisé le 23 novembre 2025, à 12h, à Douala, avec un jeune chercheur âgé de 30 à 35 ans.

2.2.1. Réseaux scientifiques, institutionnels et professionnels comme ressources stratégiques

Les résultats de l'enquête montrent que le positionnement des jeunes chercheurs comme experts repose largement sur leur capacité à s'inscrire dans des réseaux scientifiques, institutionnels et professionnels. Ces réseaux académiques, associatifs (ONG), institutionnels et internationaux constituent des espaces privilégiés de reconnaissance et de circulation des savoirs. Comme l'affirme cet enquêté, « ce sont les réseaux qui te donnent une existence au-delà de ton université »[1]. L'appartenance à des projets de recherche collaboratifs, à des programmes de coopération ou à des dispositifs portés par des organisations internationales renforce la crédibilité des jeunes chercheurs et facilite leur accès aux arènes où se construisent les priorités de développement. Cette dynamique confirme les analyses de Granovetter (1973) sur la force des liens relationnels et celles de Bourdieu (1980) sur le capital social comme ressource stratégique.

Au-delà de la reconnaissance symbolique, les réseaux jouent un rôle déterminant dans l'accès aux financements, la diffusion des résultats de recherche et la visibilité internationale. Plusieurs enquêtés soulignent que l'obtention de financements ou d'opportunités d'expertise est souvent conditionnée par l'intermédiation relationnelle : *« sans réseau, même un bon projet reste invisible »*. Les réseaux facilitent également la circulation transnationale des savoirs, contribuant à inscrire les travaux des jeunes chercheurs dans des dynamiques de diplomatie scientifique, en reliant enjeux locaux et agendas globaux. Toutefois, l'inégal accès à ces réseaux limite les opportunités de nombreux jeunes chercheurs camerounais, comme l'ont montré Dezalay et Garth (2002) dans leurs travaux sur les champs transnationaux de l'expertise.

2.2.2. Diplomatie scientifique comme espace d'action et de reconnaissance pour les jeunes chercheurs

Les résultats de cette recherche mettent en évidence la diplomatie scientifique comme un espace émergent de reconnaissance et d'action pour les jeunes chercheurs, leur permettant de dépasser le cadre strictement académique pour endosser un rôle de médiateur entre savoir scientifique, décision

[1] Entretien réalisé le 10 novembre janvier 2025, à 10h, à Douala, avec une jeune chercheure âgée de 25 à 30 ans.

politique et enjeux de développement. Les formes concrètes de cette diplomatie se manifestent notamment par la participation à des forums scientifiques et politiques internationaux, la mobilisation d'expertises auprès d'organisations internationales. Comme l'affirme un enquêté, « c'est dans ces espaces internationaux que mon travail a commencé à être perçu comme une expertise et non seulement comme une recherche académique »[1]. Ces dynamiques rejoignent les analyses de Ruffini (2017) et de Gluckman *et al*. (2017), qui soulignent le rôle croissant des scientifiques comme intermédiaires dans les relations entre science, politique et diplomatie.

La diplomatie scientifique apparaît ainsi comme un processus d'articulation entre ancrage local et inscription dans des agendas globaux. Les jeunes chercheurs mobilisent leurs travaux sur des problématiques nationales et africaines (emploi, santé, migrations, gouvernance) tout en les inscrivant dans des cadres internationaux tels que les Objectifs de développement durable, le climat ou la santé globale. Comme le souligne un enquêté, « parler des réalités camerounaises en utilisant le langage des ODD permet d'être écouté au niveau international ». Cette capacité de traduction multi-niveaux constitue un levier central de légitimation experte, mais reste socialement différenciée, dépendante de l'accès aux réseaux et aux ressources institutionnelles. Dès lors, la diplomatie scientifique ne se réduit pas à un espace neutre de circulation des savoirs, mais s'impose comme un champ structuré par des rapports de pouvoir, conditionnant les trajectoires de reconnaissance des jeunes chercheurs (Jasanoff, 2004).

3. Discussion

Notre discussion porte ici sur le positionnement expert des jeunes chercheurs et les implications scientifiques, institutionnelles et politiques de la recherche.

3.1. Positionnement expert des jeunes chercheurs : une recomposition des rapports entre science, pouvoir et développement

Il est question de discuter ici sur le positionnement expert des jeunes chercheurs.

[1] Entretien réalisé le 02 décembre2025, à 14h, à Douala, avec une jeune chercheure âgée de 25 à 30 ans.

3.1.1. Entre autonomie scientifique et instrumentalisation politique des savoirs

L'hypothèse selon laquelle le positionnement des jeunes chercheurs comme experts dépend de leur capacité à articuler production scientifique, mise en réseau stratégique et participation aux espaces de gouvernance doit être discutée à l'aune des rapports de pouvoir qui structurent ces espaces. Comme l'a montré Bourdieu (2001), le champ scientifique est traversé par des logiques d'autonomie et d'hétéronomie : plus le chercheur s'inscrit dans des arènes politiques ou institutionnelles, plus il s'expose à des formes d'instrumentalisation de son expertise. Dans le contexte de la diplomatie scientifique, l'expertise peut devenir un « savoir d'État » (Weber, 1919) ou un instrument de légitimation des décisions publiques, au risque de réduire la portée critique des travaux. Pielke (2007) distingue ainsi le « honest broker » de l'« issue advocate », montrant que la place du chercheur dans les arènes de décision oscille entre médiation pluraliste et défense normative d'options politiques. Pour les jeunes chercheurs, dont la légitimité est encore en construction, cette tension est accrue par leur position dominée dans les hiérarchies académiques et institutionnelles.

Ces dynamiques soulèvent des dilemmes éthiques majeurs : neutralité scientifique versus engagement, indépendance académique versus dépendance au financement. Merton (1942) rappelait que l'universalisme et le désintéressement constituent des normes structurantes de l'éthos scientifique ; pourtant, les régimes contemporains de financement orientés vers l'utilité sociale et l'innovation (Gibbons *et al.*, 1994) redéfinissent les critères de reconnaissance et incitent à l'alignement stratégique sur des priorités politiques. La diplomatie scientifique, en articulant savoir et action publique, expose ainsi les jeunes chercheurs à une tension permanente entre contribution au développement et préservation de l'autonomie critique. Leur positionnement comme experts ne peut donc être envisagé uniquement comme une stratégie d'intégration aux espaces de pouvoir, mais doit être pensé comme une négociation réflexive des frontières entre science et politique, condition d'une expertise à la fois socialement utile et scientifiquement crédible.

3.1.2. Jeunes chercheurs comme nouveaux acteurs intermédiaires du développement

À la lumière de la théorie des champs de Pierre Bourdieu (2001), le positionnement des jeunes chercheurs dans les domaines prioritaires de développement peut être analysé comme une recomposition de leurs trajectoires au croisement du champ scientifique et du champ politique. Inscrits dans un espace structuré par des rapports de pouvoir et des formes différenciées de capital (scientifique, social, symbolique), les jeunes chercheurs occupent souvent une position dominée dans le champ académique. Toutefois, leur engagement dans des réseaux transnationaux, des projets financés et des arènes de gouvernance leur permet de convertir leur capital scientifique en capital politique et relationnel.

Dans cette dynamique, ils ne sont plus seulement producteurs de savoirs, mais deviennent des *courtiers du savoir*, assurant la circulation, la traduction et l'adaptation des connaissances entre sphères académique, institutionnelle et décisionnelle. Cette fonction intermédiaire les rapproche de la figure du *honest broker* décrite par Pielke (2007), capable d'élargir l'éventail des options disponibles pour l'action publique, tout en évitant l'enfermement dans une posture strictement militante.

3.2. Implications scientifiques, institutionnelles et politiques de la recherche

Les discussions de cette sous-partie portent sur les implications scientifiques, institutionnelles et politiques de la recherche.

3.2.1. Implications pour les politiques de recherche et de formation des jeunes chercheurs

Les résultats suggèrent que le positionnement des jeunes chercheurs comme experts ne relève pas uniquement d'initiatives individuelles, mais dépend fortement des cadres institutionnels qui structurent leurs trajectoires. Dans la perspective de Bourdieu (2001), l'accès aux différentes formes de capital – scientifique, social et symbolique est inégalement distribué dans le champ académique. Dès lors, les politiques de recherche doivent *intégrer explicitement la formation à la valorisation des savoirs et à la diplomatie scientifique*, entendue comme capacité à articuler production scientifique, traduction des résultats et interaction avec les arènes décisionnelles.

Dans un contexte marqué par le passage à un « mode 2 » de production des connaissances (Gibbons *et al.*, 1994), orienté vers l'utilité sociale et l'innovation, il devient nécessaire de doter les jeunes chercheurs de compétences en communication scientifique, en montage de projets et en négociation partenariale. Toutefois, les dispositifs actuels demeurent souvent centrés sur la performance académique classique (publications, indicateurs bibliométriques), sans réel accompagnement vers les espaces de gouvernance. Cette situation accentue les inégalités de positionnement et expose les jeunes chercheurs à des tensions entre autonomie scientifique et alignement stratégique sur les priorités des financeurs (Merton, 1942).

3.2.2. Perspectives pour une diplomatie scientifique ancrée dans les priorités de développement

L'analyse met en évidence la nécessité de repenser la diplomatie scientifique comme un espace plus inclusif et stratégiquement articulé aux priorités de développement. Dans la logique des champs décrite par Bourdieu (2001), l'ouverture des arènes de gouvernance scientifique suppose une redistribution des opportunités d'accès au capital symbolique et décisionnel, notamment au profit des jeunes chercheurs, encore marginalisés dans les hiérarchies académiques. Leur intégration formelle dans les dispositifs consultatifs, les plateformes multi-acteurs et les réseaux transnationaux constitue une condition centrale de renouvellement de l'expertise.

Par ailleurs, une diplomatie scientifique ancrée localement implique la reconnaissance des savoirs situés et des connaissances produites hors des centres académiques dominants. Dans la perspective d'un « mode 2 » de production des savoirs (Gibbons *et al.*, 1994), la coproduction entre chercheurs, décideurs et acteurs sociaux devient un levier d'adéquation entre enjeux globaux et réalités territoriales. Cette orientation rejoint la figure du *honest broker* (Pielke, 2007), capable d'élargir les options d'action publique en intégrant une pluralité de connaissances.

Conclusion

Cet article avait pour objectif d'analyser les stratégies par lesquelles les jeunes chercheurs peuvent se positionner comme experts dans les domaines prioritaires de développement, en articulant valorisation des savoirs scientifiques et diplomatie

scientifique. Partant du constat d'un déficit de connaissances sur ces trajectoires de positionnement, l'analyse a montré que l'expertise des jeunes chercheurs ne relève ni d'un simple capital académique, ni d'une insertion opportuniste dans les espaces de pouvoir, mais d'une capacité stratégique à articuler production scientifique rigoureuse, mise en réseau et participation aux arènes de gouvernance scientifique et politique.

À la lumière de la théorie des champs (Bourdieu, 2001), ce positionnement apparaît comme le produit de rapports de pouvoir structurés, au sein desquels les jeunes chercheurs, souvent en position dominée, doivent convertir et diversifier leurs capitaux pour accéder à une reconnaissance élargie. Dans un contexte marqué par la transformation des modes de production des savoirs (Gibbons *et al.*, 1994) et par l'imbrication croissante entre science et décision publique, la diplomatie scientifique constitue à la fois une opportunité et une zone de tension, exposant les chercheurs à des dilemmes entre autonomie critique et utilité sociale.

L'hypothèse centrale se trouve ainsi confirmée : le positionnement des jeunes chercheurs comme experts dépend de leur capacité à combiner excellence scientifique, intermédiation stratégique et engagement réflexif dans les espaces de gouvernance. Toutefois, cette dynamique appelle un renouvellement des politiques de recherche et de formation afin de soutenir ces trajectoires, de réduire les inégalités d'accès aux arènes décisionnelles et de promouvoir une diplomatie scientifique inclusive, ancrée dans les réalités locales tout en étant connectée aux enjeux globaux.

En définitive, penser la valorisation des savoirs à l'aune de la diplomatie scientifique revient à redéfinir le métier de chercheur : non plus seulement producteur de connaissances, mais acteur stratégique du développement, capable d'articuler science, société et politique dans une perspective de transformation sociale durable.

Bibliographie

Bourdieu, P. (1980). Le capital social : notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, 2–3.

Bourdieu, P. (1992). *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Éditions Seuil.

Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'agir.

Callon, M. (1999). La recherche en quête d'utilité. *Réseaux*, 17(95), 17–49.

Dezalay, Y., & Garth, B. G. (2002). *The internationalization of palace wars: Lawyers, economists, and the contest to transform Latin American states*. Chicago: University of Chicago Press.

Flink, T., & Schreiterer, U. (2010). Science diplomacy at the intersection of S&T policies and foreign affairs. *Journal of Science Policy & Governance, 1*(1), 1–14.

Gibbons, M., Limoges, C., Nowotny, H., Schwartzman, S., Scott, P., & Trow, M. (1994). *The new production of knowledge: The dynamics of science and research in contemporary societies*. London : Sage Publications.

Gluckman, P. D. (2016). Science advice to governments: An emerging dimension of science diplomacy. *Science & Diplomacy, 5*(2).

Granovetter, M. S. (1973). The strength of weak ties. *American Journal of Sociology*, *78*(6), 1360–1380.

Jasanoff, S. (1990). *The Fifth Branch: Science Advisers as Policymakers*. Havard: Harvard University Press.

Jasanoff, S. (2004). *States of knowledge: The co-production of science and the social order*. London: Routledge.

Merton, R. K. (1942). Science and technology in a democratic order. *Journal of Legal and Political Sociology*, 1(1), 115–126.

Nowotny, H., Scott, P., & Gibbons, M. (2001). *Re-thinking science: Knowledge and the public in an age of uncertainty*. Cambridge : Polity Press.

Pielke, R. A. Jr. (2007). *The honest broker: Making sense of science in policy and politics*. Cambridge: Cambridge University Press.

Ruffini, P.-B. (2017). *Science and diplomacy: A new dimension of international relations*. Cham : Springer.

Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Oxford: Oxford University Press.

Weber, M. (1919). *Politics as a Vocation* (*Politik als Beruf*). Dans H. H. Gerth & C. Wright Mills (eds.), *From Max Weber: Essays in Sociology* (pp. 77–128). Oxford: Oxford University Press.

Maximiser l'impact sociétal des recherches historiques en Afrique francophone : quelles stratégies pour les jeunes historiens ?

Emmanuel CHESSI ASEH
Université de Dschang (Cameroun)
chessiemma5@gmail.com

Résumé

L'histoire, en tant qu'étude du passé, vise à connecter les temporalités et à éclairer le présent pour mieux le comprendre. Comme le disait Georges Langlois, « l'histoire n'est que la réponse aux questions que nous posons au passé depuis notre présent ». Dans un contexte où l'histoire est souvent considérée comme inutile, voire à éradiquer, il est crucial de réaffirmer son importance pour la société. Effacer l'histoire d'un peuple, c'est effacer son identité et son existence. L'objectif de cette communication est de développer des stratégies pour les jeunes historiens afin qu'ils puissent maximiser l'impact sociétal de leurs recherches dans leurs contextes locaux. Il s'agit de montrer comment l'histoire peut contribuer au développement socioéconomique et culturel de la société, en engageant activement les chercheurs avec les acteurs communautaires, les décideurs et les institutions éducatives. Cette étude qualitative, adopte une approche diachronique. Elle présente en premier lieu, l'importance et l'impact sociétal des recherches historiques en Afrique et par la suite, elle analyse les stratégies pour maximiser l'impact sociétal des recherches historiques.

Mots-clés : Impact sociétal, Recherches historiques, Jeunes historiens, Histoire, Culture.

Introduction

La compréhension du passé est un levier fondamental pour l'essor et l'évolution sociologique d'un pays. Pour les chercheurs qui se consacrent à l'étude de l'Afrique noire francophone, la découverte de leur propre héritage constitue un acte de reconnaissance de soi, indispensable pour affirmer leur identité dans un monde en constante mutation. Loin de représenter un luxe superflu, la redécouverte de l'histoire de cette région s'est imposée au fil des ans comme un élément clé du développement du continent. C'est pourquoi, dans cette région et au-delà, les historiens ont prioritairement cherché à dépasser les séquelles de l'histoire coloniale pour renouer avec la mémoire vive des peuples d'Afrique noire francophone.

La négligence de l'histoire africaine jusqu'au milieu du XXe siècle est révélatrice d'un phénomène plus large qui dépasse les frontières du continent. L'héritage intellectuel de l'époque coloniale laissa des traces profondes dans la manière dont l'histoire est écrite et enseignée. Au XIXe siècle, les puissances européennes étendent leur domination sur une grande partie de l'Asie et de l'Amérique tropicale, créant des relations de pouvoir qui se sont traduites par une vision eurocentrique de l'histoire (Ki-Zerbo, 1978). Cette perspective est diffusée à travers le monde par le biais du système éducatif colonial, influençant ainsi la manière dont les peuples colonisés perçoivent leur propre histoire. Même dans les régions qui n'ont pas directement été colonisées, les connaissances historiques européennes ont souvent été considérées comme des références absolues en raison de leur modernité (Amin, 1988). Cela contribue à fausser les perspectives historiques et à renforcer une vision héroïque de l'histoire du monde centrée sur l'Europe.

La vision eurocentrique du monde a presque disparu des ouvrages historiques les plus récents, mais elle persiste encore dans l'esprit de nombreux historiens et dans le grand public, tant Occidental que non Occidental. Cette persistance s'explique par le fait que l'histoire est souvent enseignée de manière figée à l'école, sans que l'occasion se présente de réviser les connaissances acquises. Les historiens eux-mêmes, spécialisés dans un domaine précis, ont du mal à suivre les découvertes qui se font en dehors de leur champ de recherche. Les manuels scolaires et les ouvrages d'histoire générale sont souvent en retard de plusieurs années, presque vingt à trente ans par rapport aux dernières recherches, perpétuant ainsi des préjugés et des idées reçues (Hountondji, 1991). Aucune interprétation nouvelle, aucun élément nouveau n'est accepté sans résistance, ce qui rend difficile la diffusion des connaissances historiques actualisées.

Cependant, après avoir exploré les défis de la vision eurocentrique de l'histoire et la nécessité de décoloniser les savoirs, il est clair que l'Afrique francophone porte en elle une richesse historique souvent méconnue. Redonner vie à ces récits, c'est non seulement réaffirmer l'identité de ses peuples, mais également décoloniser les cadres d'interprétation de leur passé.

L'histoire, cette discipline qui nous permet de comprendre le passé et de mieux appréhender le présent, est souvent remise en question dans certains pays d'Afrique noire francophone. Les dirigeants de ces pays estiment parfois que l'histoire ne sert à rien

et qu'il faudrait la supprimer. Mais est-ce vraiment le cas ? L'histoire est une science qui nous permet de conserver la mémoire collective et de dégager les tenants et les aboutissants d'un système. Elle est essentielle pour comprendre les sociétés et les cultures, et pour éviter de répéter les erreurs du passé.

Plusieurs travaux ont abordé cette question, notamment ceux de Mudimbe (1988), qui a écrit sur La bibliothèque coloniale et la manière dont les connaissances sur l'Afrique ont été construites. Cooper (2004) aborde aussi la question de l'historiographie africaine et la critique des sources coloniales. Or, d'autres chercheurs comme Messi Me Nang (2012), ont mis l'accent sur l'historiographie nationale au Gabon et la manière dont les historiens gabonais abordent leur histoire.

L'histoire, en tant que discipline scientifique, possède un potentiel immense pour éclairer les débats contemporains, façonner les identités collectives, et guider les politiques publiques. Cependant, en Afrique francophone, un fossé persiste souvent entre la production scientifique confinée dans les centres académiques, et la société civile qui pourrait en être la principale bénéficiaire. Pour les jeunes historiens, qui font face à la fois à la précarité du métier et à une forte aspiration à la pertinence sociale, ce défi est particulièrement aigu. Il s'agit de transformer la recherche historique d'un exercice intellectuel isolé en un puissant levier de transformation sociale (Bernault, 2001).

Dans un contexte où les sociétés d'Afrique francophone sont confrontées à des défis contemporains majeurs, construction d'identités nationales postcoloniales, gestion des mémoires conflictuelles, quête de cohésion sociale, instrumentalisation politique du passé et besoin de repères pour une jeunesse majoritaire, la recherche historique peine souvent à sortir du cercle académique. Produite dans un langage spécialisé et diffusée via des canaux à accès restreint (revues scientifiques, colloques universitaires), elle reste largement inaccessible au regard du grand public, aux décideurs politiques, aux acteurs de la société civile et au système éducatif (Mbaye, 2015).

Ce décalage crée un paradoxe : alors que le besoin d'une compréhension nuancée et critique du passé n'a jamais été aussi prégnant pour éclairer le présent et construire l'avenir, le savoir historique produit par les universitaires a un impact sociétal limité. Pour les jeunes historiens, qui sont à la fois les héritiers des traditions historiographiques et des acteurs potentiels du

changement grâce à leur maîtrise des nouveaux outils de communication, cette situation est à la fois un défi et une opportunité. Ainsi, Comment les jeunes historiens en Afrique francophone peuvent-ils maximiser l'impact sociétal de leurs recherches historiques afin de contribuer au développement socio-culturel et à la réflexion critique sur l'identité nationale et régionale ? Pour répondre à cette question, nous émettons l'hypothèse selon laquelle les jeunes historiens en Afrique francophone peuvent maximiser l'impact sociétal de leurs recherches historiques en adoptant une approche interdisciplinaire et en utilisant les nouveaux outils de communication pour diffuser leurs travaux auprès d'un public plus large.

L'objectif de cette communication est de développer des stratégies de diffusion et de valorisation de la recherche historique qui permettent aux jeunes historiens en Afrique francophone de contribuer au développement socio-culturel et à la réflexion critique sur l'identité nationale et régionale.

Pour aborder cette question, nous adoptons une méthodologie qualitative, qui permet de recueillir des données riches et nuancées sur les pratiques et les représentations des jeunes historiens en Afrique francophone. Cette approche se base sur des entretiens semi-directs avec des jeunes historiens, des enquêtes en ligne et des analyses de contenu de publications scientifiques et de médias sociaux.

Le cadre théorique de cette étude s'appuie sur les théories de la *décolonisation des savoirs et de la postcolonialité*, qui mettent en avant la nécessité de repenser les structures de pouvoir et les connaissances établies. Nous nous inspirons également des travaux de Mbembe (2000), Mudimbe (1988), et Bonaventura de Sousa Santos (2014), qui ont mené une réflexion sur les enjeux de la production et de la diffusion des savoirs en Afrique. L'approche qualitative permet de mettre en lumière les expériences et les perspectives des jeunes historiens, de comprendre comment ils naviguent dans le champ académique et social pour promouvoir leurs recherches et contribuer au développement socio-culturel de leurs sociétés. Le cadre théorique fournit un éclairage critique sur les rapports de savoir-pouvoir et permet de réfléchir aux moyens de décoloniser les savoirs et de promouvoir une histoire plus inclusive et plus représentative des sociétés africaines. La structure d'analyse de cette communication est axée sur l'importance de l'impact sociétal des recherches en Afrique d'abord et enfin, les

stratégies pour maximiser l'impact sociétal des recherches historiques.

1. L'importance de l'impact sociétal des recherches historiques en Afrique francophone

Comme l'affirme Cheikh Anta Diop (1979), l'histoire est une valeur susceptible de mobiliser les énergies et d'opérer une transformation radicale de l'Africain, lui permettant de s'insérer dans le monde moderne. Cette idée souligne l'importance cruciale de l'impact sociétal des recherches historiques en Afrique francophone, où l'histoire peut servir de levier pour le développement et la construction identitaire.

1.1. L'histoire comme outil de compréhension du présent et de construction de l'avenir

La compréhension du passé est le fondement sur lequel se construit l'avenir. Pour les peuples africains, cet éveil mémoriel est d'autant plus important qu'il permet de se réapproprier une histoire souvent déformée ou occulté. La connaissance de l'histoire émerge comme un élément capital de la cohésion sociale, car elle permet de donner un sens à l'expérience collective et de définir un projet commun. En effet, sans cette conscience historique, les sociétés sont condamnées à vivre dans l'ombre de leur passé, incapables de prendre en main leur destinée. Le travail de mémoire historique est donc une double prise de conscience : elle implique à la fois de comprendre les racines profondes de son passé et de se reconnaître comme acteur à part entière de l'histoire en marche (Obenga, 1996).

L'histoire comme l'a démontré Cheikh Anta Diop (1979), constitue un instrument épistémologique et politique de premier ordre. Pour l'historien sénégalais, elle « représente un moyen de mobilisation des consciences » capable d'opérer « une transformation radicale de l'Africain » et de lui permettre de « s'insérer dans le monde moderne ». La discipline se voit dès lors investie d'une fonction duale : opératrice de subjectivation historique et condition de possibilité d'une pensée du développement non mimétique en contexte francophone.

La connaissance du passé ne saurait se réduire à un instrument de restauration identitaire ni à une promesse de « révolution ». Si Cheikh Anta Diop (1981) lui assigna une fonction de mobilisation

des consciences, c'est en tant que condition d'accès à une historicité propre, c'est-à-dire à la capacité des sociétés africaines à se penser comme sujets de leur devenir et non comme objets d'une histoire subie. Le travail de l'historien consiste, dès lors, non à « éveiller » une conscience préexistante, mais à produire des cadres d'intelligibilité qui restituent la pluralité des temporalités et la conflictualité des mémoires. Cette exigence critique implique de se distancier des usages téléologiques du passé, qu'ils visent un « avenir radieux » ou une « révolution », pour analyser comment la référence historique opère, en contexte francophone, comme ressource politique et enjeu de légitimation. Comme le souligne Samba (1992), la conscience historique ne « façonne » pas le cours de l'histoire de manière mécanique ; elle constitue plutôt un opérateur de mise en récit du présent, dont l'efficacité dépend des rapports de force sociaux et des dispositifs de médiation qui la portent.

La compréhension du passé est le miroir qui reflète l'identité profonde d'un peuple et lui permet de se réapproprier son destin. En Afrique francophone, cette prise de conscience est d'autant plus cruciale qu'elle doit permettre de dépasser les séquelles du passé colonial et de retrouver la confiance en soi. L'histoire est ainsi un outil de libération, qui ouvre les portes de l'intelligence et de la compréhension de soi-même et de sa société (Fogou, 2014, p. 11). Elle structure les mémoires, façonne les rapports au temps et forge les identités. Mais l'histoire est également un projet d'avenir, qui éclaire le présent et inspire les générations futures. Elle est le fil conducteur qui relie les générations, transmet les valeurs et les savoirs, et permet de se projeter vers de nouveaux horizons.

L'Afrique francophone, pour prendre sa place dans le concert des nations, doit puiser dans son héritage culturel et historique pour forger son avenir. C'est en se reconnectant avec ses racines et ses valeurs que la sous-région peut contribuer de manière significative au progrès de l'humanité. L'identité culturelle est ainsi le socle sur lequel se bâtit la confiance et la capacité à agir sur le monde. Dans un monde de plus en plus interconnecté, il est essentiel que les nations travaillent ensemble pour bâtir un avenir commun, fondé sur le respect mutuel et la coopération. L'optimisme est de mise, mais il doit être accompagné de vigilance et de détermination pour relever les défis qui nous attendent (Diop, 1981, p. 16).

La réappropriation du passé est un processus essentiel pour les sociétés qui ont été marquées par la colonisation. Il s'agit de

remettre en question les récits dominants et de donner voix aux histoires marginalisées. C'est en réécrivant l'histoire que les communautés peuvent se réapproprier leur identité et définir leur propre trajectoire. L'enjeu est de taille : il s'agit de créer un sentiment d'appartenance et de citoyenneté qui soit partagé par tous, et qui permet de construire un avenir commun. Cela nécessite de repenser les fondements de l'identité collective et de créer de nouveaux récits qui reflètent la diversité et la complexité des expériences vécues (Havard, 2007, p. 71).

Au terme de cette analyse, il apparait que la fonction sociale de l'histoire en Afrique francophone ne saurait se limiter à une herméneutique du présent ni à une ingénierie de l'avenir. Le rapport au passé y relève d'un processus conflictuel de mise en sens, où la production des récits historiques constitue à la fois un enjeu de légitimation politique et un lieu de négociation des identités collectives. Cette tension entre usage critique et usage identitaire du passé détermine les conditions d'exercice du métier d'historien, objet de la section suivante.

1.2. Le rôle des historiens dans la société africaine

Les historiens africains gagnent progressivement en importance dans la société, passant d'une position marginale à celle de véritables acteurs du débat public. Leur rôle évolue au fil des ans, s'adapte aux besoins et aux défis du continent.

L'écriture de l'histoire de l'Afrique francophone est un enjeu capital qui soulève des questions fondamentales sur la place des historiens dans la société. D'où proviennent les récits qui façonnent notre compréhension du passé africain ? Avec qui et pour qui sont-ils écrits ? Ces interrogations sont d'autant plus pertinentes que l'histoire est souvent utilisée comme un outil de légitimation ou de marginalisation. Les historiens de l'Afrique francophone sont confrontés à une double contrainte : celle de déconstruire les récits dominants hérités de la colonisation et celle de produire des connaissances qui soient pertinentes pour leurs sociétés[1]. Or, la production historique est souvent influencée par des agendas politiques et économiques qui peuvent compromettre l'objectivité et la rigueur scientifique.

L'Afrique francophone, en particulier, est marquée par une distance culturelle et une récurrence de stéréotypes qui réduisent

[1] Entretien avec Kouosseu Jules, Historien, Enseignant-Chercheur, Dschang, le 10/11/2025.

la complexité des sociétés africaines à des images simplistes et exotiques. Les historiens qui tentent de déconstruire ces récits sont souvent perçus comme des déviants ou des iconoclastes. Pourtant, l'histoire est une discipline essentielle pour comprendre les dynamiques sociales, politiques et économiques qui façonnent la sous-région. Les historiens ont un rôle important dans la production de connaissances critiques et nuancées qui puissent éclairer les débats publics et informer les politiques. Cependant, la marginalisation de l'histoire au profit de discours culturalistes et humanitaires risque de réduire la compréhension de l'Afrique francophone à des clichés et des stéréotypes. Il est urgent de réhabiliter l'histoire comme une discipline scientifique rigoureuse et reconnaitre le rôle des historiens dans la construction de récits qui soient à la fois critiques et respectueux de la complexité de la société africaine (Chrétien, 2003, p. 9).

Par ailleurs, l'écriture de l'histoire de l'Afrique francophone nécessite une déconstruction des récits dominants et une réappropriation de la mémoire collective. Les jeunes historiens d'Afrique francophone ont un rôle très crucial à jouer, notamment en ce qui concerne la période coloniale. La décolonisation de l'histoire de l'Afrique francophone commence avec les mouvements nationalistes qui réclament l'indépendance. Les historiens africains commencent dès lors à explorer les racines de la résistance et les mouvements de contestation. Ces travaux permettent de mettre en lumière les expériences et les luttes des peuples africains, mais il reste encore beaucoup à faire pour atteindre une véritable objectivité[1].

La décolonisation de l'histoire de l'Afrique francophone nécessite une approche pluridisciplinaire qui intègre les apports des autres sciences sociales. Les historiens africains doivent également être conscients des influences extérieures qui peuvent biaiser leur travail et s'efforcer de développer une méthode propre à leur histoire. L'historiographie africaine est en constante évolution, et les travaux récents montrent une influence croissante des approches critiques et décoloniales. Les historiens de l'espace francophone sont de plus en plus conscients de la nécessité de réécrire l'histoire de l'Afrique de manière à refléter la complexité et la diversité des expériences africaines (Curtin, 2000).

[1] Entretien avec Ngouné Patrick, Historien, Chercheur au GERCO, Dschang, le 15/11/2025.

Les historiens africains tels que Cheikh Anta Diop, Joseph Ki-Zerbo et Elikia M'Bokolo ont initié un tournant épistémologique majeur en déconstruisant les paradigmes hégéliens et colonialistes qui relèguent l'Afrique à l'anhistoricité. Diop (1954), Ki-Zerbo (1978), par la promotion "d'une histoire vue d'Afrique" et M'Bokolo, par l'analyse des dynamiques internes des sociétés africaines, ont contribué à restaurer la centralité du continent dans l'histoire mondiale. Leurs travaux n'ont pas simplement « réévalué l'importance » de l'Afrique : ils ont imposé un changement de paradigme méthodologique, substituant aux grilles de lecture exogènes, une épistémologie endogène. Cette entreprise permet de décentrer le regard historique et de rendre intelligible les trajectoires africaines dans leur complexité propre.

Ce changement de paradigme méthodologique ne lève pas pour autant les contraintes structurelles qui pèsent sur l'exercice du métier d'historien en Afrique. Loin de se résumer à la « persistance des préjugés », ces contraintes tiennent d'abord aux conditions matérielles de production du savoir : archives inaccessibles, précarité institutionnelle, et injonctions politiques à produire des récits de légitimation nationale. Comme l'a montré Elikia M'Bokolo (2004), la déconstruction des stéréotypes hérités de la bibliothèque coloniale demeure un préalable épistémologique, mais elle ne saurait occulter un défi plus fondamental : celui de l'hétéronomie du champ historiographique africain, pris entre les attentes des pouvoirs locaux et les normes d'évaluation des champs académiques du Nord. L'enjeu n'est donc pas seulement de « révéler la complexité », mais d'analyser les conditions sociales de possibilité d'une histoire africaine qui soit à la fois scientifiquement autonome et socialement opératoire.

Face à ces contraintes, l'enjeu pour l'historiographie africaniste n'est pas tant d' « innover » que de clarifier les conditions de scientificité de ses énoncés. Cela suppose une double opération : soumettre à la critique historique les catégories d'analyse héritées, y compris celles issues des « traditions culturelles » érigées en sources et objectiver la position de l'historien dans les luttes symboliques dont le passé fait l'objet. La portée sociale du travail de l'historien ne découle dès lors pas d'une hypothétique « construction de mémoire », mais de sa capacité à fournir des instruments d'intelligibilité du présent qui échappent aux réifications identitaires. C'est à cette condition qu'il peut prétendre à une efficacité sociale non prescriptive, objet des stratégies examinées ci-après.

2. Stratégies pour maximiser l'impact sociétal des recherches historiques

Si, comme établi précédemment, l'efficacité sociale de l'histoire ne relève pas d'une prescription mémorielle mais de sa capacité critique, il convient d'examiner les conditions concrètes par lesquelles ce savoir est susceptible d'opérer hors du champ académique. Cette deuxième partie se propose ainsi d'analyser les formes de circulation et d'appropriation sociale du discours historien en Afrique francophone. Loin de « maximiser un impact » dont la mesure même fait problème, il s'agit d'interroger les dispositifs éditoriaux, médiatiques, pédagogiques par lesquels la production historienne est mise en débat public. L'objectif est d'objectiver les tensions entre exigence scientifique et demande sociale, et d'évaluer dans quelle mesure les stratégies de publication reconfigurent à la fois les objets, les méthodes et la posture de l'historien.

2.1. L'utilisation des nouveaux outils de communication (médias sociaux, blogs)

La recherche historique, bien que fondamentale pour la compréhension du passé, a souvent du mal à atteindre un public plus large que les cercles académiques. Pour maximiser son impact sociétal, il est essentiel de développer des stratégies de communications efficaces. La diffusion numérique du savoir historique ne saurait se réduire à une injoction de présence en ligne. Si les plateformes numériques constituent désormais un espace majeur de circulation des énoncés sur le passé, leur appropriation par les historiens pose la question des conditions de traduction du discours scientifique dans des formats contraints par des logiques algorithmiques, économiques et éditoriales spécifiques. Comme l'analyse Pokam[1], le recours au blog ou aux réseaux sociaux ne garantit en rien la scientificité du propos : il reconfigure le régime d'autorité de l'historien, soumis à l'immédiateté, à la personnalisation et à la concurrence des producteurs de récits non académiques. L'enjeu n'est donc pas de « créer des sites » mais d'objectiver les effets de ces dispositifs sur la nature même de l'énonciation historique : fragmentation du récit, primat de l'émotion, injonction à la simplification.

[1] Entretien avec Williams Pokam, Historien, Dschang, le 20/11/25.

De plus, les jeunes historiens doivent faire recours aux réseaux sociaux, dans l'optique de s'en approprier et d'utiliser les médias sociaux pour partager des informations, des anecdotes, des images et des vidéos liés à la recherche historique et cela peut susciter l'intérêt du public et encourager l'interaction[1]. La digitalisation facilite la communication et l'accès à l'information. Elle a simplifié la communication et l'accès à l'information, permettant aux gens de se connecter avec d'autres personnes et d'accéder à des connaissances du monde entier en temps réel, grâce aux réseaux sociaux, aux moteurs de recherche en ligne, ce qui améliore l'efficacité et la rapidité de la communication et de la recherche de l'information[2]. Les jeunes historiens gagneraient à se former d'avantage sur les outils liés à la digitalisation afin de mieux l'utiliser et de valoriser leurs recherches. Cela nécessite une prise de conscience de la part de ces chercheurs. Car, en restant dans les canaux traditionnels de diffusion de savoir, le public reste limité et inaccessible à la connaissance historique.

En outre, comme le note Williams Pokam, les outils numériques permettent de toucher un public plus vaste et diversifié, dépassant les frontières géographiques et les barrières linguistiques[3]. En effet, les plateformes numériques offrent des possibilités d'interaction et d'échange entre les chercheurs et le public, favorisant ainsi une meilleure compréhension et un engagement accru. C'est ce qui permet une meilleure vulgarisation. Cependant, les nouveaux outils de communication facilitent la vulgarisation de la recherche historique, la rendant plus accessible et attrayante pour un public non spécialisé[4].

Cependant, les réseaux sociaux constituent un outil ambivalent pour la diffusion du savoir historique. S'ils permettent de partager des informations, de susciter l'intérêt du public et de promouvoir des événements scientifiques à grande échelle, ils sont aussi un vecteur privilégié de désinformation, de révisionnisme et de simplifications abusives du passé. Les logiques algorithmiques favorisent les contenus sensationnalistes au détriment de la rigueur, ce qui expose le public non spécialiste à des narrations falsifiées ou instrumentalisées politiquement.

---

[1] Entretien avec Eric Fofack, Historien-Chercheur, Dschang, le 20/11/25.
[2] Entretien avec Dambilé Joël, via WhatsApp, Historien, Burkina-Faso, le 20/11/25.
[3] Entretien avec Williams Pokam.
[4] Entretien de groupe au lycée Bilingue de Dschang-Cameroun, le 22/11/25.

Par conséquent, l'utilisation des nouveaux outils de communication ne peut être un atout majeur qu'à condition d'être encadrée par une éducation aux médias et une collaboration étroite entre historiens, institutions culturelles et plateformes numériques. En investissant dans la formation, la vérification des sources et l'évaluation critique, les chercheurs peuvent faire de la communication numérique un levier pour diffuser des connaissances historiques fiables et contribuer à une meilleure compréhension du passé.

2.2. La collaboration avec les acteurs de la société civile et les décideurs politiques

La collaboration avec les acteurs de la société civile et les décideurs politiques est une autre stratégie essentielle pour maximiser l'impact sociétal des recherches historiques. En effet, les historiens ne peuvent travailler en vase clos et doivent s'engager avec les communautés qu'ils étudient et les décideurs politiques qui peuvent mettre en œuvre les recommandations issues de leurs recherches[1]. Pour Joseph Ki-Zerbo, « l'histoire est un outil de libération qui doit être mis au service des peuples » (Ki-Zerbo, 1972). Les jeunes historiens africains ont une responsabilité particulière dans la promotion de la justice sociale et de la démocratie, et de la collaboration avec les acteurs de la société civile et les décideurs politiques.

La collaboration avec les acteurs de la société civile peut prendre plusieurs formes, comme le relève Jackson Le Roi[2] : la participation à des groupes de travail et des comités de réflexion sur les thèmes historiques et sociaux ; La fourniture d'expertise et de conseils aux organisations de la société civile sur des questions historiques et culturelles ; La collaboration avec les médias pour diffuser les connaissances historiques et promouvoir la compréhension du passé. De ce fait, cette collaboration est un excellent moyen de partager les connaissances historiques avec un large public, notamment à travers la production de contenus tels que les documentaires, des podcasts et des articles, ainsi que la diffusion d'émissions de télévision et de radio qui explorent des thèmes historiques[3]. Cependant, les jeunes historiens doivent

[1] Entretien avec Landry K., 3è Adjoint au Maire de la Commune de Dschang, Dschang, le 22/11/25.
[2] Entretien avec Jackson Le Roi, Entrepreneur, acteur de la société civile, Dschang, le 17/11/25.
[3] Entretien avec Albert Dongmo, Acteur de la société civile, Dschang, le

fournir des analyses et de recommandations sur des questions historiques et culturelles publiques et les décisions gouvernementales.

Par ailleurs, cette collaboration dégage plusieurs avantages parmi lesquels :

- Une meilleure compréhension des besoins et des préoccupations des communautés : les jeunes historiens peuvent acquérir une compréhension plus profonde des besoins et des préoccupations des communautés qu'ils étudient, ce qui leur permet de produire des recherches plus pertinentes et plus utiles.
- Une plus grande visibilité et influence : la collaboration avec les membres de la société civile et les décideurs politiques peut aider les jeunes historiens à atteindre un public plus large et à avoir une plus grande influence sur les débats publics.
- Une meilleure utilisation des résultats de la recherche : les décideurs politiques et les membres de la société civile peuvent conduire à des changements positifs dans la société.
- *Etc.*

Enfin, l'opérationnalisation des savoirs historiques repose sur la co-construction de dispositifs de médiation entre chercheurs, décideurs et société civile. Loin de se limiter à la vulgarisation, cette démarche exige des formats hybrides, notes de politique publique, expositions participatives, humanités numériques, capables de restituer la complexité du passé sans céder au simplisme. Pour les historiens de l'espace francophone, l'enjeu est double : garantir l'appropriation sociale des connaissances face aux récits concurrents, et préserver l'éthique scientifique face aux risques d'instrumentalisation. Cette responsabilité implique la maîtrise des nouveaux régimes de véridicité numérique et conditionne l'impact sociétal réel de la discipline.

Conclusion

En conclusion, maximiser l'impact sociétal des recherches historiques en Afrique francophone implique une approche stratégique et innovante. Les jeunes historiens doivent être conscients de l'importance de leur rôle dans la construction de la

14/11/25.

mémoire collective et la promotion de la justice sociale. Pour atteindre cet objectif, ils doivent développer des stratégies de collaboration avec les membres de la société civile et les décideurs politiques, ainsi que les stratégies de diffusion des connaissances historiques à travers les médias et les réseaux sociaux. Il est également important de promouvoir une approche interdisciplinaire et inclusive de l'histoire, qui intègre les perspectives des différentes communautés et groupes sociaux. Les jeunes historiens doivent être conscients des défis et des opportunités offertes par la mondialisation et la numérisation de l'information. Ils doivent être prêts à prendre des risques et à innover dans leur approche de l'histoire, en utilisant des méthodes et des outils nouveaux pour atteindre un public plus large et avoir un impact plus significatif sur la société.

Bibliographie

1. Sources orales

Noms et prénoms	Age	Profession	Sexe	Lieu de l'entretien
Dongmo A.	49 ans	Acteur de la société civile	M	Dschang, 14/11/25
Dambilé J.,	35 ans	Historien	M	Burkina-Faso, 20/11/25
Fofack E.	39 ans	Historien	M	Dschang, 20/11/25
Ketcha L.	36 ans	Adjoint au Maire	M	Dschang, 22/11/25
Le Roi	45 ans	Acteur de la société civile	M	Dschang, 17/11/25
Pokam W.	39 ans	Historien	M	Dschang, 20/11/25

2. Ouvrages, articles

Amin, S. (1988). *L'eurocent²risme critique d'une idéologie*, Paris, Economica.

Bernault F. (2001). « L'Afrique et la modernité des sciences sociales », *Revue d'Histoire*, 2001/2, n°70, pp.127-138.

Chrétien J.P. (2003). « Pourquoi l'Afrique, pourquoi l'Histoire ? », *Afrique et histoire* 2003/1 vol.1, pp.7-19.

Cooper F. (2004). « Development, modernization, and the social sciences in the era of decolonization : the examples of British and French Africa », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, vol.10, n°1.

Diop. C.A. (1979). *Nations nègres et cultures*, Paris, Présence africaine.

Diop. C.A. (1981). *Civilisation ou barbarie*, Paris, Présence africaine.

Fogou A. (2014). « Histoire, conscience historique et devenir de l'Afrique : revisiter l'historiographie diopienne », *FMSH-WP*, 2014-60, janvier 2014.

Foucault M. (1966). *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines,* Paris, Gallimard.

Havard J.F. (2007). « Identité(s), mémoire(s) collective(s) et contribution des identités nationales dans l'Afrique subsaharienne postcoloniale », *Cités*, n°29, pp.71-79.

Hountondji P.J. (1991). *Les savoirs endogènes : pistes pour une recherche*, Codesria.

M'Bokolo E. (2004). *L'Afrique au XXe siècle : Le continent convoité*, Paris, Seuil.

Mbaye A., (2015), « Les défis de la recherche historique en Afrique francophone », *Revue africaine de communication*, 1(1), pp.1-10.

Mudimbe V.Y. (1988). *La bibliothèque coloniale*, Paris, Présence africaine.

Messi Me Ndang C., (2012), *L'Historiographie nationale du Gabon*, Paris, Edition Karthala.

Obenga Th. (1996). *Cheikh Anta Diop, Volnay et Sphinx*, Paris, Khepera/résence africaine.

Samba D. (1992). *Cheihk Anta Diop*, Dakar, Les nouvelles éditions africaines.

Valorisation de la recherche en sociologie urbaine et rurale : l'expertise des jeunes chercheurs au service du développement en Afrique francophone

Jaures Franck OUAMBO WABO
Université de Douala (Cameroun)
wabojaures3@gmail.com

Résumé
En Afrique francophone, les dynamiques urbaines et rurales sont documentées par une recherche sociologique riche (Ouédraogo & Piché, 2021). Pourtant, un paradoxe persiste car ces savoirs sont faiblement mobilisés dans les politiques publiques (AFIDED, 2004 ; Dorta-Gonzalez & Rodriguez-Caro, 2024) et par conséquent dans les communautés. Ce déphasage tient moins à un manque de volonté politique qu'à un déficit de légitimité de l'expertise locale, fragilisée par les carences structurelles de la formation doctorale. Dès lors, la recherche active très souvent riche en analyses et diagnostics, peine à s'imposer comme un outil d'aide à la décision fiable. L'étude analyse de quelle façon la valorisation de l'expertise sociologique, adossée à une montée en compétence rigoureuse, peut contribuer à renforcer l'efficacité et la légitimité des politiques publiques. La méthode de recherche est qualitative. L'analyse s'appuie sur la théorie du capital scientifique (Bourdieu, 1984) pour les enjeux de légitimité, et sur le mode de production des savoirs (Gibbons *et al.,*1994) pour l'usage social. Les résultats attendus incluent la modélisation de formats de vulgarisation accessibles (cartographie sociale et notes de politiques publiques) et la création de passerelles durables entre écoles doctorales et collectivités locales, qui renforcent ainsi la diplomatie scientifique.

Mots-clés : Jeunes chercheurs, Sociologie urbaine et rurale, expertise, formation, politiques publiques.

Introduction

L'Afrique francophone, et le Cameroun en particulier, traverse une phase de mutations socio-structurelles accélérées. À Douala, ville métropolitaine, ces transformations se manifestent par une urbanisation complexe avec une montée de l'insécurité et des défis environnementaux majeurs comme les inondations récurrentes. Bien que la production sociologique locale soit foisonnante, elle se heurte paradoxalement à ce que nous appelons « l'expertise muette ». L'usage des preuves scientifiques produites par les chercheurs locaux dans l'élaboration des politiques publiques reste marginal, ces dernières étant souvent dictées par des modèles exogènes ou des urgences bureaucratiques (AFIDEP,

2024). À l'Université de Douala, le métier de jeune chercheur s'exerce dans un « écosystème de la précarité ». Face à l'absence de moyens logistiques et à une reconnaissance institutionnelle fragile, ces acteurs de la science doivent naviguer entre les exigences de l'académisme classique et l'urgence des besoins sociaux. Il se pose alors un problème de décalage systémique entre le potentiel analytique des jeunes chercheurs sociologues et la rigidité d'un système décisionnel qui peine à intégrer ces savoirs, alimenté par une gérontocratie académique qui verrouille l'accès au capital symbolique et par une méfiance réciproque entre l'Université et la Cité.

Comme cas pratique, les communautés de l'arrondissement de Douala 2ème au Cameroun font face à l'inefficacité des modèles sécuritaires classiques, poussant à l'émergence de groupes communautaires d'autodéfense. L'expertise sociologique locale est rarement sollicitée pour structurer ces innovations sociales. Fort de cela, la question à se poser est celle de savoir comment la valorisation de l'expertise sociologique, adossée à une montée en compétence rigoureuse, peut-elle contribuer à renforcer l'efficacité et la légitimité des politiques publiques ? L'objectif est de démontrer que la légitimation de l'expertise locale est le prérequis indispensable à l'efficacité des politiques publiques. La réponse provisoire à cette question est que la consolidation des capacités scientifiques des jeunes chercheurs est le prérequis indispensable pour que leur expertise rende les politiques publiques encore plus efficaces (car adaptées aux réalités locales) et légitimes (car reconnues par les communautés). Comme cadre théorique, la sociologie critique de Pierre Bourdieu (1984) à travers la théorie du capital scientifique permet de saisir les enjeux de légitimité, et sur le mode de production des savoirs au sein du champ universitaire camerounais à travers la théorie de la production des savoirs ; tandis que la théorie du mode de production des savoirs (Gibbons *et al.,*1994) a été utilisée pour pour saisir l'usage social. L'innovation sociale nous invite à penser une science "d'en bas", connectée aux urgences du monde noir (Ela,1998).

1. Méthodologie

Cette étude adopte une approche qualitative pour explorer les stratégies de résilience des jeunes chercheurs à l'Université de Douala. L'échantillon, constitué par choix raisonné, cible des acteurs clés confrontés aux frictions entre théorie et pratique. La

validité des résultats repose sur une triangulation croisant les discours de terrain, les attentes communautaires et une analyse documentaire approfondie. Le protocole d'analyse de contenu a traité trois catégories de sources : législatives : *Loi n°005 de 2001* (Orientation de l'Enseignement Supérieur) et rapports du MINESUP sur la professionnalisation ; institutionnelles : Plans de développement et documents de la CUD pour mesurer l'intégration de la recherche locale ; théoriques : travaux de Fusulier et Gurnet (2017) sur la condition doctorale et de Jean-Marc Ela (1998) sur la « science de proximité ». Les données ont fait l'objet d'une analyse thématique par codage croisé, garantissant une analyse ancrée dans la réalité empirique du Cameroun.

Pour l'étude de cas, le choix porté sur Douala, permet d'observer en temps réel le décalage entre la production académique et l'action publique. Il y a eu au départ délimitation des groupes concernés, à savoir les responsables communautaires (chefs de quartiers, leaders d'associations et de groupes d'autodéfense et des professionnels du secteur public (cadres administratifs et travailleurs sociaux). À propos de l'analyse institutionnelle, nous avons ciblé les services déconcentrés de l'État et les chefferies traditionnelles avec pour objectif de mesurer la « distance sociale » (Bourdieu, 1984) entre l'habitus du chercheur et celui du décideur local.

Le diagnostic communautaire a permis d'évaluer comment la communauté perçoit l'utilité sociale du sociologue. Pour ce faire, des techniques de collecte ont été utilisées. Tout d'abord le focus groups : trois sessions ont été organisées avec des acteurs de la société civile pour confronter l'offre de recherche (souvent perçue comme abstraite) aux besoins concrets (problématiques de drainage, d'insécurité urbaine ou de précarité économique). Egalement, des entretiens semi-directifs individuels, une série de 10 entretiens a été menée auprès de jeunes chercheurs (universitaires, assistants et chefs de Travaux) pour documenter leurs trajectoires et leur sentiment d'invisibilité. La taille de l'échantillon (10) répond ici aux impératifs d'une recherche qualitative ciblée. Le recours à une méthode d'échantillonnage par quotas a garanti une diversité de points de vue représentatifs des différentes strates de la jeune recherche à l'Université de Douala. L'objectif n'étant pas la généralisation statistique, mais la finesse de l'analyse des processus de légitimation, ces 10 entretiens approfondis nous ont permis d'atteindre un seuil de saturation

suffisant pour modéliser les trajectoires de valorisation de l'expertise locale.

Des observations directes sur le terrain avec immersion lors de journées scientifiques et de réunions de coordination ont permis d'observer les rapports de force gérontocratiques et la gestion du capital symbolique.

2. Résultats

2.1. Optimisation de l'encadrement et des dispositifs de formation doctorale

Cette partie présente les données issues des enquêtes à Douala. Lesdites données sont structurées autour de la validation de la première hypothèse à savoir : L'optimisation de l'encadrement et des dispositifs de formation doctorale comme condition de légitimation de l'expertise.

2.1.1. Diagnostic du déficit de légitimité : un capital scientifique sous perfusion

Le constat majeur de cette recherche rend compte du fait que la légitimité de l'expertise locale est directement corrélée à la qualité perçue de l'encadrement et de la formation. Dans l'écosystème de l'Université de Douala, les jeunes chercheurs font face à la « précarité épistémologique ».

- *L'encadrement doctoral : entre saturation et gérontocratie*

L'analyse des trajectoires permet de comprendre que le ratio entre chercheurs seniors (Chargé de cours, Maîtres de conférences et Professeur) et doctorants est en déséquilibre critique. Cette saturation du côté des étudiants empêche parfois un suivi qualitatif, transformant de fait la thèse en un exercice de solitude absolue. Sur le plan sociologique, cela s'analyse comme une rupture dans la transmission du capital scientifique incorporé (Bourdieu, 1984). Un doctorant en Sociologie (Douala) affirme :

> Mon encadreur est une sommité, mais il a plusieurs thèses et mémoires de master à diriger en plus de ses propres charges administratives. Je ne le vois pratiquement pas, j'évalue à 2 fois maximum tous les six mois. Dans ces conditions, comment puis-je prétendre à une expertise solide sur mon travail ? On finit par bricoler nos méthodes, et à la fin, les décideurs le sentent.

- *Les limites de la formation : le syndrome de la "tour d'ivoire"*

Les données issues du terrain indiquent que la formation doctorale classique au Cameroun reste largement centrée sur l'érudition théorique au détriment de l'opérationnalité. Les jeunes chercheurs sont très souvent formés pour parler à leurs pairs, mais rarement pour traduire leurs découvertes en un véritable outil pour l'action publique (Ela,1998). Ce déficit de savoirs utilisables renforce pour ainsi dire le sentiment d'inutilité de la recherche locale auprès des municipalités et des entreprises de la métropole économique qu'est Douala.

2.1.2. Actions prioritaires pour la restauration de la légitimité

Face au constat de faiblesse de la légitimité, les données de terrain suggèrent deux leviers d'action transformationnelle :

- *Refonder l'encadrement par le compagnonnage scientifique*

Ici, il ne s'agit plus seulement de recruter des seniors, mais aussi de passer d'une logique de surveillance à une logique de mentorat dynamique. De façon concrète, l'action à mener est de créer des cellules de co-encadrement intergénérationnel. Par exemple à l'Université de Douala, l'intégration de chercheurs seniors retraités mais actifs en tant que mentors émérites permettrait de pallier convenablement le déficit d'encadrement actuel sans peser sur la masse salariale immédiate de l'État.

- *Moderniser la formation : vers une "Sociologie de* l'impact *"*

Pour que l'expertise locale soit de plus en plus sollicitée par les décideurs, le curriculum doctoral doit intégrer des compétences transversales. Il s'agit par exemple des modules méthodologiques avancés avec intégration systématique de l'analyse de données assistée à la fois par ordinateur (NVivo, Sphinx) et de l'Intelligence Artificielle. Aussi, la rédaction « orientée décideur », permet au chercheur de passer de la thèse de 500 pages à la « Note de Politique » (*Policy Brief*) de 4 pages. Un Chef de Travaux à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines affirme :

> On nous apprend tellement à citer les auteurs occidentaux depuis le niveau 2, mais personne ne nous apprend à présenter un réel diagnostic social à un maire de Douala. Si nous voulons être des experts, apprenons à parler la langue de ceux qui prennent les décisions, le reste ne sert que de formalités.

2.1.3. Analyse de l'impact : de la formation à la crédibilité publique

La formation n'est pas seulement un enjeu académique ; c'est aussi un enjeu de diplomatie scientifique. Comme le souligne Gérard (2017), le diplôme doctoral doit faire du bruit, au-delà des murs de l'Université. En renforçant les capacités méthodologiques des études, le jeune chercheur camerounais ne se contente plus seulement de décrire la pauvreté ou l'urbanisation, mais il devient capable de proposer des modélisations prédictives. C'est cette technicité qui, *in fine*, forcera la reconnaissance institutionnelle et brisera le cycle de l'invisibilité.

2.2. Dispositifs collaboratifs et mécanismes de mentorat

2.2.1 Vers une diplomatie scientifique : L'articulation recherche- collectivités

La deuxième hypothèse de cette recherche postule que la création de passerelles durables entre les écoles doctorales et les collectivités territoriales décentralisées (CTD) est le moteur de la valorisation de l'expertise. Les enquêtes auprès de la Mairie de Douala 2ème et de la Communauté urbaine de Douala (CUD) révèlent un gisement d'opportunités, mais aussi des points de friction majeurs.

- *La rupture de pont entre la Cité et l'Université*

Bien que des contacts aient été établis, les données de terrain montrent que la collaboration reste très souvent informelle ou ponctuelle. La CUD, face à l'urgence des problèmes urbains, perçoit le temps de la recherche comme étant trop long. Un cadre administratif à la CUD déclare :

> Nous recevons généralement beaucoup de stagiaires de l'Université de Douala, mais leurs mémoires finissent toujours dans des tiroirs. Nous avons besoin de solutions pour les inondations à New-Bell maintenant, pas dans trois ou quatre ans après une analyse sémiotique de l'eau. Les sociologues doivent apprendre à être comme des urgentistes.

Cette citation illustre bel et bien la nécessité de passer d'une recherche contemplative à une recherche-action, capable de répondre aux cycles politiques et climatiques.

- *Diagnostic des besoins communautaires : des enjeux de survie urbaine*

Pendant les focus groups organisés à Douala 2ème, les participants ont exprimé des besoins qui constituent autant de

chantiers pour l'expertise sociologique : L'insécurité et l'échec du modèle policier classique (face à l'inefficacité et aux insuffisances perçues des forces de maintien de l'ordre, les communautés ont mis sur pied des groupes d'autodéfense pour assurer eux-mêmes leur sécurité. La sociologie urbaine joue un rôle crucial dans l'analyse de la légitimité de ces groupes et dans la prévention des dérives miliciennes ; elle est également essentielle face à la gestion des déchets et aux inondations : la plupart des quartiers populaires de Douala suffoquent sous les plastiques et les ordures ménagères, d'où la nécessité d'une expertise sociologique pour comprendre les comportements de rejet des populations vis-à-vis des méthodes moins polluantes et plus hygiéniques, et pour concevoir des systèmes de collecte participatifs. Enfin, le chômage des jeunes constitue une véritable bombe sociale que les mairies tentent, tant bien que mal, de désamorcer, souvent sans disposer de données fiables sur les trajectoires d'insertion.

- *Le rôle des TIC comme médiatrices de la diplomatie scientifique*

Le secteur numérique apparaît dans les résultats issus du terrain comme le lien qui manque à la relation Université et ville. Ainsi, l'usage des TIC permet de réduire la distance sociale et temporelle. A cet effet, les plateformes de collaboration permettent la mise en place de bases de données qui sont partagées entre l'Université de Douala et la Mairie de Douala 2ème. Cela permettrait un suivi en temps réel des zones à risque criminel ou environnemental. De plus, avec la mise sur pied de la cartographie sociale participative, à base de l'utilisation des outils numériques simples, les jeunes chercheurs sont en mesure de transformer les doléances de focus groups en cartes décisionnelles pour les maires.

2.2.2. Actions pour opérationnaliser la diplomatie scientifique

Pour que la deuxième hypothèse devienne une réalité tangible, les données issues du terrain suggèrent les actions suivantes :

- Établir des plateformes de co-construction

Ici, il ne s'agit plus de faire une enquête sur la ville, mais de construire avec la ville. Concrètement, cela passe par la création de « Bureaux d'Interface Science-Société » au sein de l'université, dont le rôle est de traduire les besoins des mairies en sujets de recherche doctorale financés. Par exemple, un contrat de

recherche entre la CUD et un laboratoire de sociologie pour modéliser la gouvernance des groupes d'autodéfense dans les quartiers précaires.

- Programmes de mentorat et d'accompagnement territorial

Il s'agit ici de lier les doctorants à des mentors de terrain qui peuvent être des cadres de la CUD, des chefs de services techniques. Cela permettrait au chercheur d'acquérir une culture administrative, indispensable à la valorisation de son expertise. Un leader communautaire (Douala 2ème) affirme :

> Si un chercheur vient nous voir pour nous aider à organiser nos jeunes qui font la veille la nuit, là nous allons bien l'écouter. S'il vient juste pour nous poser ses questions bizarres sans nous donner de solutions, il perd son temps et le nôtre, l'heure n'est pratiquement plus aux bavardages, mais à l'action.

2.2.3. Vers une " légitimité de proximité "

En s'appuyant sur le concept d'innovation sociale de Moulaert *et al.,* (2013), les résultats issus du terrain propres à cette partie démontrent que la valorisation de la recherche ne se décrète pas par une loi, mais elle se gagne sur le terrain. Ainsi, le jeune chercheur à Douala doit passer d'un « capital de prestige » c'est-à-dire son titre, à un « capital d'utilité ». Dès lors, c'est en devenant l'architecte social des groupes d'autodéfense ou le stratège de la gestion des déchets que l'expert local supplante l'expert expatrié.

2.3. Dispositifs de restitution, de vulgarisation et de mise en visibilité des résultats

Cette partie des résultats montre que l'expertise n'est pas seulement une question de savoirs, mais aussi une question de format. Il s'agit ici du passage de la rhétorique textuelle à la rhétorique visuelle et technologique.

2.3.1. Formats de diffusion et aide à la décision : du texte à l'image

La dernière hypothèse de notre étude soutient que l'usage de formats de diffusion adaptés comme les cartographies, les notes de politique, est le vecteur principal de l'intégration de la recherche dans l'action publique. Les expériences à la Mairie de Douala 2ème et auprès de la CUD valident cette hypothèse, tout en révélant les pesanteurs administratives qui subsistent.

- *La puissance de la preuve visuelle : cartographier l'insécurité et l'insalubrité*

Dans le cadre des travaux de terrain, il a été soumis aux décideurs des documents de rupture comme des cartographies des groupes d'autodéfense, ainsi que des relevés spatiaux des zones à haut risque sécuritaire. L'accueil réservé à ces outils par les techniciens municipaux est sans équivoque, car le passage du discours sociologique abstrait à la visualisation spatiale modifie la perception de l'expert. Le jeune chercheur ne raconte plus la ville, il la montre.

De plus, lors de la présentation de la cartographie des coins les plus insalubres, l'attention des décideurs s'est immédiatement déplacée des théories sur l'urbanisation vers l'identification précise des blocages de drainage. Le document court (dépliant) a agi tel un « objet-frontière » (Star & Griesemer, 1989), permettant à deux mondes (académique et politique) de se comprendre finalement.

- *L'IA comme "traducteur" et outil de vulgarisation scientifique*

L'Intelligence Artificielle n'est plus perçue uniquement comme un outil de collecte. Il constitue un levier de vulgarisation stratégique. Les résultats de terrain montrent que l'IA permet de résoudre le dilemme du temps : avec la synthèse adaptative, l'IA permet de transformer un chapitre de thèse complexe en une *Policy Brief* percutante de deux pages, calibrée pour le temps de lecture limité d'un Maire ou d'un Directeur technique. De plus, le changement de registre aide le jeune chercheur à traduire le jargon sociologique en un langage administratif et opérationnel, facilitant ainsi la digestibilité des résultats. Un cadre de la mairie explique :

> Vos thèses sont généralement très intéressantes, mais nous n'avons pas du temps pour lire 400 pages. Si vous nous donnez un résumé visuel avec les différentes actions prioritaires, comme ce que vous avez fait pour les zones à risques, nous pouvons le présenter en conseil municipal.

2.3.2. Les blocages persistants : entre adhésion technique et frein hiérarchique

Malgré l'efficacité des nouveaux formats, un obstacle sociologique majeur demeure à savoir la dépendance hiérarchique. Les recherches de terrain révèlent que si les décideurs locaux tels que les maires adjoints, et chefs de services sont favorables aux solutions proposées par les jeunes chercheurs,

ils hésitent quand même à les mettre en œuvre sans l'aval de la hiérarchie. C'est ce qui est appelé l'inertie bureaucratique du capital politique. L'expertise du jeune chercheur est reconnue techniquement, mais elle se heurte souvent à la raison politique ou aux réseaux d'influence traditionnelle.

2.3.3. Actions pour une vulgarisation transformatrice

Pour pérenniser ces différentes avancées, deux pistes d'action émergent de nos données :

- L'institutionnalisation des "Policy Briefs"

Il est impératif que les écoles doctorales de l'Université de Douala intègrent la production de documents de synthèse (des notes de politique) comme une exigence scientifique au même titre que l'article académique. Pour rendre cela possible il faudrait créer un « Dépôt Municipal de la Recherche » où chaque thèse est accompagnée d'une cartographie ou d'un dépliant d'aide à la décision accessible aux élus.

- L'usage critique et éthique de l'IA dans la médiation

Chaque jeune chercheur doit être formé à l'usage des outils d'IA, ceci pour le « storytelling » des données sociales. L'idée est de rendre les données sociologiques « synthétiques » et irrésistibles pour les décideurs, tout en garantissant la rigueur scientifique des sources originales.

3. Discussion

Cette étude démontre que la valorisation de l'expertise sociologique au Cameroun ne dépend pas seulement d'un changement des politiques publiques, mais aussi d'une mutation profonde de l'habitus du chercheur (Bourdieu, 1984). Le jeune chercheur à Douala ne peut plus être un simple observateur ; il doit en fait devenir un entrepreneur de savoirs. Ainsi, en combinant la rigueur de Jean-Marc Ela (1998) avec les outils technologiques contemporains (SIG, IA), il peut briser le cercle de l'invisibilité. Alors, la légitimité ne se décrète plus par le diplôme, elle se négocie par l'utilité démontrée sur le terrain. L'analyse des résultats de terrain à l'Université de Douala, confrontée aux réalités de la CUD et de Douala 2ème, permet d'ouvrir un débat sociologique sur la mutation nécessaire du métier de chercheur. Cette discussion s'articule autour de quatre axes majeurs.

3.1. Les conditions de légitimation de l'expertise locale : Un enjeu de capital symbolique

Comme observé, la légitimité ne se décrète pas ; elle est le produit d'une lutte dans le champ scientifique (Bourdieu, 1984). À Douala, le déficit de reconnaissance des jeunes chercheurs par les décideurs publics n'est pas seulement dû à une absence de compétences, mais également à un manque de soutien institutionnel.

Le jeune chercheur est très souvent perçu comme un intellectuel déconnecté. Pour inverser cette perception, la légitimation doit passer par une double validation, à la fois académique (via un encadrement rigoureux) et sociale (via l'utilité démontrée). Sans un accompagnement méthodologique qui garantit la fiabilité des données (notamment sur des sujets sensibles comme les groupes d'autodéfense), l'expertise locale reste systématiquement disqualifiée au profit de l'expertise internationale, jugée plus neutre ou encore plus professionnelle.

Nos résultats sur la gérontocratie académique à Douala s'articulent avec les travaux de Fusulier et Gurnet (2017) sur la condition doctorale, tout en s'en distanciant par la spécificité du contexte camerounais. Tandis que ces auteurs soulignent une précarité contractuelle en Europe, notre terrain révèle une précarité de reconnaissance où l'innovation technologique du junior est perçue comme une menace pour le monopole du senior. Ici, notre recherche enrichit le cadre de Bourdieu en montrant que l'outil numérique devient un 'capital de rupture' dans le champ scientifique local.

3.2. Transformations nécessaires de la formation doctorale : sortir de l'académisme pur

Le passage d'une sociologie contemplative à une sociologie de l'action exige une réforme profonde du cursus doctoral. Les résultats sur l'usage de l'IA et des cartographies montrent que le doctorant à Douala doit, entre autres, acquérir aussi des compétences transversales qui ne sont pas traditionnellement enseignées. Pour l'excellence par le mentorat : Il est nécessaire ici que le suivi personnalisé dépasse la simple correction de thèse pour devenir un apprentissage du métier. En ce qui concerne la communication scientifique : Il est primordial d'enseigner aux jeunes sociologues comment vulgariser leurs travaux. Dès lors, l'engagement communautaire ne doit plus être vu comme une activité extra-scientifique, mais surtout comme une composante

essentielle de la recherche-action. Comme le soulignait Jean-Marc Ela (1998), le chercheur africain doit sortir des bibliothèques pour investir les lieux où se joue le destin des populations.

L'urgence de sortir de l'académisme pur, révélée par nos enquêtes, s'inscrit dans le sillage des travaux de Florence Piron (2019) sur la justice cognitive. Tandis que nos résultats montrent que le doctorant à Douala doit acquérir des compétences transversales pour survivre, Piron souligne que la formation doctorale en Afrique doit s'émanciper du « cadre normatif occidental » pour valoriser les savoirs locaux. En proposant une « Sociologie de l'Impact », notre étude confirme cette nécessité de rupture : il ne s'agit plus seulement d'enseigner la théorie, mais de former ce que Jean-Marc Ela (1998) appelait des « chercheurs aux pieds nus ». Cette mutation du curriculum, que nous préconisons, répond au besoin de réduire l'aliénation épistémologique en ancrant la technicité (IA, SIG) dans une éthique de la résolution des problèmes endogènes.

3.3. Mécanismes d'articulation : créer une interface entre Science et Décision

L'un des apports majeurs de cette recherche est la mise en lumière de la distance structurelle entre les chercheurs et les décideurs de la CUD. Ainsi, pour combler ce fossé, il est nécessaire de créer de plateformes d'échanges régulières. Ces espaces de dialogue permettraient de partager les priorités : le décideur exprime son besoin (ex : gestion des inondations), le chercheur propose une méthodologie de diagnostic pragmatique. Ces espaces permettraient également de valoriser la recherche-action : il s'agit de passer du simple constat à la co-construction de solutions avec les collectivités locales. Un autre atout desdits espaces de dialogue se résume en la mesure de l'impact : il s'agit de développer des indicateurs de suivi pour vérifier si une recommandation sociologique a effectivement été intégrée dans un plan d'urbanisme ou de sécurité. C'est ici que l'outil numérique peut jouer un rôle de traçabilité des savoirs.

Le constat d'une distance structurelle entre les chercheurs et les décideurs de la CUD fait écho au concept de « fossé de mise en œuvre » (implémentation gap) théorisé par Jean-Pierre Olivier de Sardan (2021). Nos données montrent que ce fossé n'est pas dû à une absence de données, mais à une absence de dispositifs de médiation. Là où Olivier de Sardan souligne l'inadaptation des projets de développement aux « contextes locaux », nos résultats

suggèrent que l'outil numérique (SIG, bases de données partagées) peut agir comme le lien manquant. En créant une interface entre science et décision, le chercheur ne se contente plus de produire un savoir « sur » la ville, mais co-construit une expertise avec elle. Cette approche rejoint le « Mode 2 » de production des savoirs de Gibbons *et al.* (1884), où la validité d'une recherche se mesure désormais à sa capacité de négociation avec les acteurs non-académiques du territoire.

3.4. La diplomatie scientifique : le levier de l'impact sociétal

Pour terminer, la diplomatie scientifique apparaît ici comme l'outil ultime de rapprochement. À Douala, elle consiste pour le chercheur à naviguer entre les codes de l'université, les impératifs des mairies et les attentes des communautés de quartier. Cette diplomatie s'appuie essentiellement sur des formats accessibles car, là où la thèse échoue à mobiliser, le dépliant cartographique réussit. En rendant les résultats appropriables par les chefs de quartiers et les comités de développement, le chercheur construit une légitimité par le bas (bottom-up). Cette approche renforce l'impact sociétal de la recherche, car elle ne se contente plus d'analyser l'insécurité, elle aide la communauté à structurer ses groupes d'autodéfense de manière éthique et efficace.

Enfin, la diplomatie scientifique que nous observons à Douala 2ème transforme radicalement l'impact sociétal de la recherche. En utilisant des formats accessibles (cartographies, *Policy Briefs*), le jeune chercheur parvient à faire de ses résultats des « objets-frontières », concept développé par Star et Griesemer (1989). Dans nos résultats, la cartographie des groupes d'autodéfense permet à deux mondes, celui de la rigueur académique et celui de l'urgence politique, de collaborer sans renoncer à leurs spécificités. Cette stratégie de valorisation par le bas (bottom-up) rejoint les thèses de Latour (2001) sur le métier de chercheur comme agent de réseau. En rendant les données sociologiques « digestes » pour le maire ou le leader communautaire, le sociologue camerounais ne trahit pas sa science ; il en renforce la souveraineté en prouvant que l'expertise endogène est plus efficace, car mieux articulée aux réalités du « monde noir », que les modèles exogènes souvent imposés.

Conclusion

Au terme de cette réflexion consacrée à la valorisation de la recherche en sociologie urbaine et rurale, il convient de synthétiser les points focaux qui ont structuré notre démonstration. Tout d'abord, la crise de légitimité : il a été démontré que l'expertise des jeunes chercheurs à l'Université de Douala souffre d'un déficit de reconnaissance, moins par manque de compétence que par une précarité institutionnelle et une gérontocratie académique qui freinent la transmission du capital scientifique. Ensuite, l'impératif de la médiation : la recherche n'est levier du développement que si elle accepte de sortir de sa "tour d'ivoire". Les besoins critiques identifiés (insécurité, groupes d'autodéfense, gestion des déchets, inondations) exigent une science capable de parler le langage de l'action. Enfin, à propos de la révolution des formats : l'innovation par le numérique (SIG, cartographies sociales) et l'usage stratégique de l'IA pour la vulgarisation apparaissent comme les seuls moyens de briser l'inertie bureaucratique des décideurs publics (CUD, Douala 2ème).

L'apport majeur de cette recherche réside dans le concept de « légitimité de proximité », entendu comme la reconnaissance d'une autorité ou d'un acteur social fondée sur sa présence concrète, sa connaissance fine du terrain et sa capacité à agir dans l'immédiateté des situations vécues. Contrairement à la légitimité académique classique, qui se construit ici par les pairs, la légitimité de proximité se négocie directement avec les acteurs du territoire. En transformant des données sociologiques complexes en outils d'aide à la décision (cartographies des risques, notes de politiques), le jeune chercheur supplante l'expert étranger par sa maîtrise des réalités endogènes.

Le passage de l'invisibilité à l'impact sociétal demande un changement radical de l'habitus du chercheur, pour reprendre Bourdieu (1984). Le sociologue camerounais de demain doit être un hybride, c'est-à-dire un intellectuel rigoureux doublé d'un entrepreneur de solutions sociales. Cet enjeu dépasse le simple cadre de l'université ; il s'agit de fonder une véritable diplomatie scientifique de terrain où le savoir devient le moteur premier de la résilience urbaine et rurale en Afrique francophone. En somme, si la science ne sert pas à transformer la vie de la cité, elle n'est qu'un luxe que l'Afrique ne peut plus se permettre. Donc, la valorisation de l'expertise des jeunes chercheurs est, en ce sens, le

préalable indispensable à toute souveraineté intellectuelle et politique sur le continent.

Bibliographie

African Institute for Development Policy [AFIDEP]. (2024). *enhancing research evidence use in Francophone Africa: Challenges and opportunities for young scholars*. Africadev.

Bourdieu, P. (1984). *Homo academicus*. Paris : Éditions de Minuit.

Communauté Urbaine de Douala [CUD]. (2022). *Rapport sur la gestion des déchets et la résilience urbaine dans la ville de Douala*. Douala : Services Techniques de la CUD.

Ela, J.-M. (1998). *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire : Les défis du monde d'en bas*. Paris : L'Harmattan.

Fusulier, B., & Gurnet, N. (2017). Être jeunes chercheur·e·s aujourd'hui. *Émulations - Revue de jeunes chercheuses et chercheurs en sciences sociales*, (21), 17-18.

Gérard, L. (2017). *Quand le diplôme doctoral fait du bruit*. Louvain : Presses universitaires de Louvain.

Gibbons, M., Limoges, C., Nowotny, H., Schwartzman, S., Scott, P., & Trow, M. (1994). *The New Production of Knowledge: The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*. SAGE Publications.

Latour, B. (2001). *Le métier de chercheur : Regard d'un anthropologue*. INRA Éditions.

Ministère de l'Enseignement Supérieur du Cameroun [MINESUP]. (2021). *Annuaire statistique de l'enseignement supérieur au Cameroun : Session 2020-2021*. Yaoundé : Imprimerie Nationale.

Moulaert, F., MacCallum, D., Mehmood, A., & Hamdouch, A. (2013). *The International Handbook on Social Innovation: Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*. Edward Elgar Publishing.

République du Cameroun. (2001). *Loi n° 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur*. Journal Officiel.

Du croisement des savoirs au dialogue à égalité : un levier pour transformer la recherche en action publique inclusive et résiliente

Daniel Alingilya KABUNYE
Mouvement international ATD Quart Monde, Bukavu (RD Congo)
danielalingilya@gmail.com

Résumé
La recherche scientifique est présentée comme un levier fondamental du développement durable. Pourtant, dans de nombreux pays africains, et particulièrement en République démocratique du Congo, ses résultats peinent encore à orienter concrètement les politiques publiques. Les catastrophes survenues à Kalehe en 2023 ont illustré ce décalage entre production scientifique et décision politique : les connaissances existaient, mais elles n'ont pas été transformées en mesures de prévention efficaces. Cet article défend l'idée que l'influence réelle de la recherche dépend moins de la quantité de données produites que de leur appropriation collective. Il propose une approche fondée sur le croisement des savoirs, le dialogue à égalité et la mise en place d'un mécanisme d'alerte construit à partir des résultats scientifiques. Le jeune chercheur y apparaît comme un acteur stratégique capable de relier science, gouvernance et société.

Mots-clés : Croisement des savoirs, dialogue à égalité, résilience communautaire, décision publique, appropriation collective.

Introduction

La question du lien entre recherche scientifique et décision publique est aujourd'hui centrale dans les débats sur le développement durable. Partout dans le monde, les chercheurs produisent des analyses sur les changements climatiques, la dégradation des sols, la gestion des ressources naturelles ou la vulnérabilité des populations. Pourtant, l'existence de connaissances ne garantit pas leur traduction en action politique (EL Aicha, 2019). En République démocratique du Congo, cette situation est particulièrement visible dans le domaine environnemental. La province du Sud-Kivu, et plus spécifiquement le territoire de Kalehe, est régulièrement exposée à des catastrophes naturelles : inondations, glissements de terrain, érosion accélérée (Ngonga, 2023). Ces phénomènes ne sont pas imprévisibles. Des études universitaires et des rapports techniques ont, depuis plusieurs années, signalé les risques liés à l'occupation

anarchique des sols, à la déforestation et aux changements climatiques. Les événements dramatiques de 2023 à Kalehe ont cependant montré que ces alertes scientifiques n'avaient pas suffisamment influencé les décisions publiques (Radio Okapi, 2023). Ce constat soulève une interrogation essentielle : pourquoi la recherche reste-t-elle souvent sans effet concret ? Le problème ne réside pas uniquement dans un manque de données. Il tient aussi à la manière dont la recherche est produite, diffusée et partagée.

Trop souvent, la science est pensée comme une activité autonome, réservée à un cercle académique restreint. Les résultats sont publiés dans des formats techniques peu accessibles aux décideurs locaux et aux communautés concernées. De leur côté, les responsables politiques peuvent percevoir la recherche comme un domaine abstrait, éloigné des urgences quotidiennes (Ngonga, 2023). Il apparaît alors nécessaire de repenser la relation entre science et société. Cet article propose d'explorer une voie fondée sur le croisement des savoirs et le dialogue à égalité. L'hypothèse centrale est la suivante : la recherche influence réellement la décision publique lorsqu'elle devient un bien partagé, compris et porté collectivement.

1. Le croisement des savoirs comme levier d'expertise environnementale

Le croisement des savoirs constitue une approche méthodologique et éthique qui reconnaît la pluralité des formes de connaissance. Il ne s'agit pas de relativiser la science, mais de l'inscrire dans un dialogue avec d'autres formes d'intelligence du réel. Cette perspective a été formalisée par le groupe de recherche Quart-Monde-Université (Bernia *et al.*, 1999) et approfondie dans les travaux ultérieurs du Mouvement international ATD Quart Monde.

1.1. La consécration du croisement des savoirs

En 1960, Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement international ATD Quart Monde, confie à l'une des premières volontaires permanentes la mission de créer un Bureau de recherches sociales. Son rôle est de mobiliser des chercheurs et des acteurs de terrain, d'organiser des colloques, des séminaires et des groupes d'études, afin de construire une connaissance

rigoureuse et scientifique de la pauvreté, de ses causes, de ses manifestations et de ses conséquences (Bernia *et al.,* 1999).

Il s'agit de permettre une connaissance complémentaire entre le savoir d'action et le savoir issu de l'expérience de vie. Ce n'est qu'ensemble que ces savoirs peuvent être vrais, pertinents et mobilisateurs. Joseph Wresinski ajoute que, contrairement à une idée reçue, les pauvres pensent et cherchent à comprendre pourquoi ils sont traités ainsi. Le danger serait de ne pas reconnaître que les personnes en situation de pauvreté sont elles-mêmes des chercheurs, qu'elles mènent leur propre réflexion. Leur poser des questions qui ne sont pas les leurs, c'est risquer de les détourner de leur pensée et de les réduire au rôle d'informateurs, au lieu de les encourager à développer une réflexion autonome. Ce serait les asservir (Bruno *et al.,* 2018).

Les premiers travaux ont montré qu'il posait les fondements d'une nouvelle épistémologie, où le savoir universitaire, le savoir d'existence et le savoir d'action peuvent se féconder plutôt que s'opposer. Deux projets pilotes ont ainsi été mis en place, fondant la méthode du croisement des savoirs et des pratiques (Jahrling, 2018).

C'est ainsi que le croisement des savoirs avec ceux qui en sont exclus n'apporte pas seulement un enrichissement de connaissances. La connaissance et la réflexion qu'ont les personnes très pauvres, non seulement sur leur situation vécue, mais aussi sur le monde environnant, sur ce qu'il est et sur ce qu'il devrait être pour ne plus exclure les plus faibles, obligent les autres savoirs à se repositionner et à se réajuster. Cette connaissance, dans la mesure où elle est réhabilitée et mise en valeur, peut être une source de transformation des rapports humains, pour le respect de l'égale dignité de tous. Elle a besoin du savoir des sciences et du savoir d'action pour se construire et en même temps elle les bouscule et les remet en cause (GRAF-Quart Monde-Partenaire, 2002). Joseph Wresinski écrit ailleurs : « Les instruits se laissent emporter par leurs idées, ils finissent toujours par penser à la place des autres » (Wresinski, 1983).

En 1983, lors d'une conférence à la Sorbonne à Paris, en présence de délégués du Quart Monde et d'universitaires, Joseph Wresinski déclara : « La responsabilité morale et politique et la rigueur scientifique obligent l'Université à se tourner vers le Quart Monde, non pas pour enseigner d'abord, mais pour dialoguer et apprendre. J'entends l'Université avec toutes ses institutions et

ramifications ; j'entends aussi l'Université avec tous les citoyens qui, d'une façon ou d'une autre, détiennent une parcelle de savoir commun. Le temps est à la réciprocité du savoir, c'est-à-dire à la réciprocité entre tous ceux qui savent et ceux qui ont été exclus. Il s'agit de demander à une population au pied de l'échelle sociale de nous livrer sa pensée et ce qu'elle seule connaît » (Bernia *et al.*, 1999).

Aujourd'hui, l'approche du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté est mise en œuvre dans plusieurs recherches, notamment la recherche internationale participative intitulée « Déterminer les dimensions de la pauvreté et leurs mesures », initiée par ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford. Cette recherche a permis à des personnes en situation de pauvreté, des professionnels et des chercheurs d'être co-chercheurs tout au long du processus. Des équipes de recherche nationales (ERN) ont été constituées dans six pays : Bangladesh, Bolivie, France, Tanzanie, Royaume-Uni et États-Unis. Chaque ERN comptait neuf à quinze personnes : quatre à six militants ayant une expérience directe de la pauvreté, des professionnels travaillant avec des personnes pauvres et des universitaires (Bray *et al.*, 2019).

Cette recherche nourrit aujourd'hui des discussions avec les décideurs, notamment lors de la conférence organisée à la Banque mondiale le 15 février 2024. À cette occasion, les travaux sur les dimensions cachées de la pauvreté ont été traduits en un nouvel outil, IDEEP, présenté par Xavier Godinot, directeur de recherche à ATD Quart Monde, et Olivier De Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, avec la participation de la lauréate du prix Nobel d'économie, Ester Duflo (Manyara, 2026).

1.2. Les fondements du croisement des savoirs

Toute société produit des savoirs. La science académique repose sur des méthodes rigoureuses, des outils d'analyse et des cadres théoriques éprouvés. Elle permet de mesurer, comparer, modéliser et anticiper. Cependant, elle n'épuise pas la complexité du réel. Les communautés locales développent en effet, à travers leur expérience quotidienne, une connaissance fine de leur environnement. Elles observent les variations climatiques, identifient les signaux annonciateurs de danger, adaptent leurs pratiques agricoles ou leurs modes d'habitat. Cette connaissance empirique, transmise parfois de génération en génération,

constitue une ressource précieuse. Inspirée par la pensée de Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement international ATD Quart Monde, l'approche du croisement des savoirs affirme que les personnes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité ne sont pas seulement des bénéficiaires de politiques publiques, mais des partenaires dans la production du savoir. Elles détiennent une compréhension du réel que la recherche académique ne peut ignorer (Estrella, 2019).

Le croisement des savoirs repose ainsi sur une conviction simple : aucune connaissance n'est complète isolément. C'est dans la rencontre que se construit une compréhension plus juste et plus globale (Bernia, 1999).

1.3. Démarche de l'approche

Figure 1. Distinction classique des savoirs (2 savoirs)

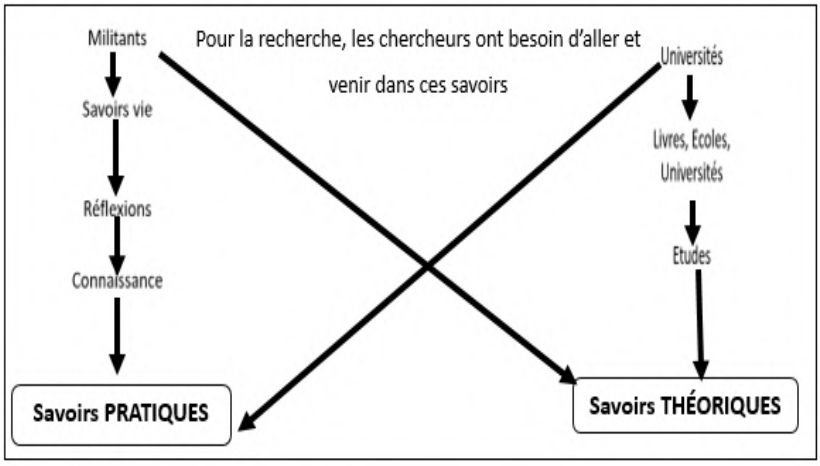

Source : (Bernia *et al.*, 1999)

Au centre du schéma est écrit : « pour la recherche, les chercheurs ont besoin d'aller et venir dans ces savoirs ». Dans le schéma original, cette phrase était inscrite le long de la flèche qui va des universitaires aux savoirs pratiques, mais ce va-et-vient s'adresse aussi aux militants. Dans ce schéma, décrit : « Pour que nous devenions chercheurs, il semble qu'il nous faut… pouvoir aller sur votre terrain… ». Si nous n'allons pas vers les savoirs théoriques, nous ne sommes pas devéritables chercheurs. C'est vrai aussi dans l'autre sens. Pour un véritable croisement, il faut la réciprocité et accepter que l'un aille sur le terrain de l'autre et vice-versa (Bernia *et al.*, 1999).

Figure 2. Cristallisation du « savoir libérateur » (3 savoirs)

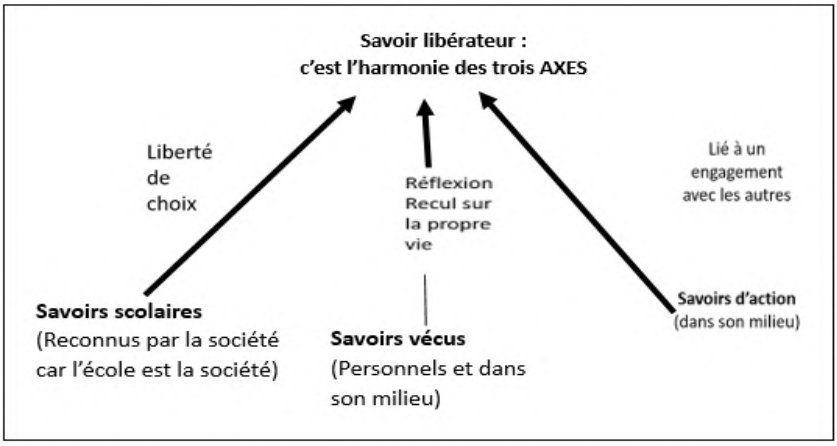

Source : (Bernia *et al.*, 1999)

La figure 2 veut exprimer les faits que :

- L'école, les savoirs reconnus sont indispensables pour aller vers une liberté (1er axe) ;
- Les savoirs personnels vécus, chacun dans son milieu, amènent à une réflexion, à un recul sur sa propre vie (2e axe)
- Les savoirs d'action permettent un engagement (ou un) avec les autres (3e axe).

Ces trois composantes sont essentielles pour construire un savoir libérateur.

1.4. Une transformation de la posture du chercheur

Adopter le croisement des savoirs suppose une transformation profonde de la posture du chercheur. Il ne s'agit plus seulement d'observer ou d'analyser, mais d'entrer en relation. Le chercheur accepte de reconnaître que son savoir peut être enrichi, questionné, parfois corrigé par l'expérience d'autrui (GRAF-Quart Monde-Partenaire, 2002). Cette posture exige de l'humilité et du temps. Elle suppose d'organiser des espaces de dialogue où chacun peut s'exprimer librement. Les ateliers participatifs, les discussions communautaires et les restitutions collectives deviennent des moments clés du processus de recherche (Fontan *et al.*, 2013).

Dans ce cadre, la connaissance n'est plus un produit final livré à un public passif. Elle devient le résultat d'un cheminement partagé. Les résultats sont discutés, reformulés, appropriés. Cette dynamique favorise leur mise en œuvre concrète (Liu, 1997).

1.5. Vers une expertise environnementale partagée

Dans le domaine environnemental, le croisement des savoirs permet de produire une expertise ancrée dans la réalité locale. Les données scientifiques sur les risques naturels peuvent être confrontées aux observations des habitants (Godard, 2004 ; Tacnet, 2009). Cette confrontation ne crée pas une opposition, mais un enrichissement mutuel. Par exemple, les communautés peuvent signaler des zones particulièrement vulnérables que les cartes techniques ne mettent pas en évidence. De leur côté, les chercheurs peuvent expliquer les mécanismes physiques ou climatiques à l'origine des phénomènes observés.

Cette collaboration renforce la crédibilité de la recherche. Elle favorise également son appropriation par les communautés, qui se reconnaissent dans les résultats produits. L'expertise devient alors un outil de transformation sociale, et non un simple exercice académique (Barbant, 2011).

2. Le dialogue à égalité, moteur d'une gouvernance éclairée

Le dialogue à égalité prolonge le croisement des savoirs en instituant un espace où chaque acteur est reconnu dans sa dignité et sa capacité de réflexion (Estrella, 2019).

2.1. La consécration du dialogue à égalité

Après avoir produit une nouvelle connaissance grâce au croisement des trois types de savoirs, savoir universitaire, savoir d'action et savoir issu de l'expérience de vie, une deuxième phase s'ouvre : celle du dialogue à égalité. Cette démarche permet de réunir les co-chercheurs avec les institutions étatiques et les responsables des organisations internationales afin d'élaborer un outil inclusif et délibératif pour les politiques publiques, au cœur de la gouvernance. L'objectif est d'impliquer activement les personnes vivant dans la pauvreté ou l'exclusion dans la conception de nouvelles politiques de développement (Aganze, 2026).

Il s'agit de créer un espace de travail avec les autorités pour établir des dispositifs de participation adaptés, fournissant des informations complètes, actualisées et accessibles sur la recherche, les services prévus, ainsi que sur les résultats et les avancées obtenues à chaque étape du processus.

Ce dialogue à égalité doit inviter les responsables et les autorités à découvrir les recherches menées, à y participer et à prendre part à des événements de sensibilisation. Il vise à encourager un climat de partenariat où chacun œuvre pour un même objectif. Il doit aussi garantir que les participants comprennent ce qui est attendu d'eux et soient informés de la manière dont leurs contributions seront utilisées. Ce dialogue à égalité ne peut reposer uniquement sur des supports écrits, qui risqueraient d'exclure les personnes illettrées ou faiblement scolarisées. Il doit intégrer d'autres moyens, tels que l'audiovisuel ou les pictogrammes, et utiliser un langage compréhensible par tous, en particulier par les plus marginalisés et les plus désavantagés (Alison *et al.*, 2015).

Le dialogue à égalité est utilisé à plusieurs reprises par le Mouvement international ATD Quart Monde, au niveau international comme au niveau local. Par exemple, le 17 octobre 2005, une délégation d'une quinzaine de personnes conduite par ATD Quart Monde fut reçue par le Secrétaire général des Nations Unies à New York. Madame Tita Vilarosa, qui vivait depuis quinze ans avec sa famille dans un cimetière de Manille (Philippines), déclara :

> « Monsieur le Secrétaire général, soyons partenaires pour mettre en œuvre la sécurité, le développement et les droits de l'homme pour tous. Mettons en commun nos connaissances, les vôtres et les nôtres. N'agissons plus séparément, mais ensemble » (Godinot, 2010).

Grâce aux dialogues à égalité, les autorités à tous les niveaux parviennent à intégrer les recherches et les connaissances des plus exclus dans leur agenda de travail et de mission. Elles deviennent ainsi partenaires des recherches menées par les personnes vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion, aux côtés des professionnels engagés et des universitaires.

2.2. Les principes du dialogue à égalité

Le dialogue à égalité repose sur quatre principes fondamentaux : la reconnaissance mutuelle, le respect, la participation équitable et l'ouverture. Il ne s'agit pas d'effacer les différences de statut ou de formation, mais de refuser que ces différences empêchent la parole (Bernia *et al.*, 1999).

Dans les expériences conduites en République démocratique du Congo par le Mouvement international ATD Quart Monde, des rencontres ont rassemblé chercheurs, responsables publics, journalistes et personnes vivant dans des situations de grande

précarité. Ces espaces ont permis de croiser les perspectives et de construire une compréhension partagée des enjeux (Katembo, 2019).

Le dialogue à égalité crée un climat de confiance. Il permet de dépasser les préjugés et de construire des solutions plus adaptées.

2.3. Science et décision publique : une relation à reconstruire

L'un des défis majeurs réside dans la relation entre chercheurs et décideurs publics. Souvent, les deux mondes fonctionnent selon des logiques différentes. La recherche avance dans le temps long, tandis que la décision politique est soumise à l'urgence et aux contraintes budgétaires (Bartoli & Hermel, 2021).

Le dialogue à égalité peut réduire cette distance. Il permet aux chercheurs de mieux comprendre les contraintes institutionnelles et aux décideurs de mieux saisir les implications des résultats scientifiques (Picavet, 2023). Cette compréhension mutuelle facilite l'intégration des connaissances dans les politiques publiques.

2.4. Une dynamique proche de la diplomatie scientifique

Cette approche rejoint les principes de la diplomatie scientifique, qui vise à renforcer les liens entre production de connaissances et coopération institutionnelle. La science peut éclairer les choix politiques, tandis que la gouvernance peut créer un cadre favorable à la recherche (Roche, 2021).

Les principes internationaux du développement durable rappellent l'importance de l'accès à l'information et de la participation citoyenne dans la gestion des ressources naturelles (Arko-Cobbah, 2010). Ces orientations renforcent l'idée qu'une science partagée contribue à une gouvernance plus efficace.

3. Le mécanisme d'alerte et l'appropriation collective

La recherche ne peut influencer la décision publique que si elle se traduit en dispositifs concrets (Labarthe, 2011).

3.1. De la connaissance à la prévention

Un mécanisme d'alerte fondé sur les résultats scientifiques permet d'anticiper les risques et d'organiser la prévention. Il suppose une collecte rigoureuse des données, mais aussi une diffusion claire et rapide des informations (PNUD 2026). Lorsque

les communautés comprennent les risques identifiés par la recherche, elles peuvent adapter leurs comportements et renforcer leur capacité de résilience (Silva, 2017 ; Comtois, 2021 ; Tahirou *et al.*, 2021).

3.2. L'appropriation collective comme condition d'efficacité

L'appropriation collective est la clé de l'influence. Une connaissance qui reste enfermée dans des rapports techniques ne transforme pas la réalité (Bernia *et al.*, 1999). En revanche, lorsqu'elle est discutée, traduite et partagée, elle devient un levier d'action. Il est donc essentiel de produire des supports accessibles : synthèses simplifiées, réunions publiques, échanges réguliers entre chercheurs et autorités locales.

3.3. Repenser la place de la science dans les politiques publiques

Un obstacle important demeure la perception de la science comme une dépense secondaire. Pourtant, investir dans la recherche et dans la prévention permet d'éviter des pertes humaines et économiques considérables (Godard & Hubert, 2002 ; Dedeurwaerdere, 2013). Repenser la place de la science signifie reconnaître qu'elle contribue à la sécurité, à la stabilité et au développement durable (Déclaration de Rio 1992). Cette reconnaissance nécessite une volonté politique, mais aussi une mobilisation collective.

Conclusion

L'influence réelle de la recherche scientifique ne dépend pas uniquement de la qualité des analyses produites. Elle repose sur la capacité à créer des liens entre chercheurs, communautés et décideurs. Le croisement des savoirs élargit l'expertise en intégrant l'expérience vécue. Le dialogue à égalité renforce la confiance et favorise la coopération. Le mécanisme d'alerte transforme la connaissance en action préventive. Le jeune chercheur peut devenir un médiateur essentiel dans cette dynamique. En articulant rigueur scientifique et engagement relationnel, il contribue à construire une science vivante, au service de la société. Ainsi comprise, la recherche ne reste pas en marge de la décision publique. Elle devient un moteur de résilience communautaire et un pilier d'un développement durable fondé sur la justice, la participation et la responsabilité partagée.

Bibliographie

- **Sources écrites**

Akilimali, J. B. (2024). Le drame de Kalehe, RDC. Etude des interactions entre changement climatique, prévention publique et sécurité humaine dans le Kivu. *Revue congolaise des sciences humaines et sociales*, 3(1), 1-18.

Arko-Cobbah, A. (2010). La promotion du développement durable en Afrique : la société civile et le libre accès à l'information. 76e congrès et assemblée générale de l'IFLA, University of the Free State Bloemfontein, Afrique du Sud, 10 au 15 août 2010, http://www.ifla.org/en/ifla76.

Barbant, J-C. (2011). *Sociologie de l'expertise de l'intervention sociale : Modèles et éthiques de l'ingénierie dans le champ social*. Paris : L'Harmattan, 356 pages.

Bartoli, A., & Hermel, P. (2021). La science, le politique, et le citoyen : des relations revisitées à la faveur de la crise. *Marché et organisations*, *41*(2), 87-102.

Bernia, D. (1999). *Le croisement des savoirs : Groupe de Recherche Quart Monde-Université*. Paris : Les Editions de l'Atelier/Editions Quart Monde.

Bray, R., De Laat, M., Godinot, X., Ugarte, A., & Walker, R. (2019). *Les dimensions cachées de la pauvreté*. Paris : Edition Quart Monde.

Comtois, I. (2021). Vulnérabilité et résilience sociales en contexte de pandémie. *L'interculturel en temps de pandémie*. Bob W. White et Maude Arsenault, Laboratoire de recherche en relations interculturelles, Département d'anthropologie, Université de Montréal, 74 pages.

Dedeurwaerdere, T. (2013). Les sciences du développement durable pour régir la transition vers la durabilité forte. *Université catholique de Louvain et Fonds National de la Recherche Scientifique, FSR-FNRS (avec le soutien du Ministre du Développement durable et de l'Administration publique du gouvernement wallon), Louvain-la-Neuve*. 129 pages

Draetta, L. &, Labarthe, F. (2011). La recherche sur commande et le dilemme expert-chercheur : une analyse réflexive de l'implication du sociologue dans la mise en œuvre d'une politique publique de l'innovation. *Interventions*

économiques, (43). DOI : https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1425.

El Aicha, A. (2019). La recherche scientifique, un levier de compétitivité de l'économie nationale : vers une analyse quantitative. *Revue International d'économie Numérique*, 1(1), 35-40.

Estrella, M. A. (2019). Là où nous vivons : Wresinski, pauvreté et droits de l'homme en Amérique latine et Caraïbes. *Revue Quart Monde*, Dossiers et documents n°26, Montreuil, 236 pages.

Fontan, J. M., Longtin, D., & René, J. F. (2013). La recherche participative à l'aune de la mobilisation citoyenne : une innovation sociale de rupture ou de continuité. *Nouvelles pratiques sociales*, *25*(2), 125-140.

Godard, O., & Hubert, B. (2002). *Le développement durable et la recherche scientifique à l'INRA. Rapport intermédiaire de mission*. Paris : Inra éditions, 45 pages.

Godard, O. (2004). *Savoirs, risques globaux et développement durable*. Paris : CNRS, 51 pages.

Godinot, X. (2010). *Extrême pauvreté et gouvernance mondiale. Pour une gouvernance mondiale qui place la participation effective des plus pauvres au cœur de son système de décision*Série : cahiers de propositions, Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale, 64 pages.

Graham, A., Restifo, F., & Janet N. (2015). *ATD Quart Monde et Franciscans International : faire des droits de l'homme une réalité pour les personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté. Manuel pour la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme*. Genève, 60 pages.

Groupe de recherche action-Formation-Quart Monde-Partenaire, (2002). Le croisement des pratiques : Quand le quart Monde et les professionnels se forment ensemble, Edition Quart - Monde, Paris, 227 pages.

Jahrling, M. (2018). I. De coupable à victime des injustices, de victime à résistante : Ce que le père Joseph a changé dans ma vie et celle de mon peuple. In *Ce que la misère nous donne à repenser, avec Joseph Wresinski,* Hermann. pp. 103-110.

Katembo, B. (2019). Le dialogue à égalité mobilise contre l'extrême pauvreté – ATD Quart Monde International consulté sur : https://share.google/LNgbQDNflHhSZyTHh, consulté le 15/01/2026.

Liu, M. (1997). *Fondements et pratiques de la recherche-action*. Paris L'Harmattan. https://digital.casalini.it/9782296347519.

Manyara, R. (2026). Aborder les dimensions cachées de la pauvreté à la Banque mondiale, https://www.atd-quartmonde.org/aborder-les-dimensions-cachees-de-la-pauvrete-a-la-banque-mondiale/, consulté le 20 avril 2026.

Nations Unies (1992). Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement – Rapport de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, Nations unies, A/CONF.151/26, vol. I, 12 août 1992, annexe I.

Ngonga, K. (2024). *Gouvernance et performance des projets de développement de l'éducation en République Démocratique du Congo* (Doctoral dissertation, UPN (Université pédagogique nationale); République démocratique du Congo), 465 pages

Picavet, E. (2021). Dialogue, compromis et philosophie sociale. *Diogène*, 275-276(3), 143-156.

PNUD, (2026). *First Regular Session of the UNDP Executive Board*. New York: PNUD.

Gillet, A., & Tremblay, D. G. (2011). Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale. Une introduction. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (43). DIO : https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1345.

Radio Okapi (2023). Drame de Kalehe : Cette catastrophe était prévisible et évitable, estime le géographe Birembano Bahati, https://www.radiookapi.net/2023/05/07/actualite/environnement/drame-de-kalehe-cette-catastrophe-etait-previsible-et-evitable, consulté sur le 10/10/2025.

Roche, J. H. (1996). La recherche scientifique dans les politiques de coopération Nord/Sud : L'exemple de la France et du réseau des UMIFRE en Afrique subsaharienne, mémoire de Master, *inédit*, Université Libre de Bruxelles, 135 pages.

Silva, J. S. (2017). *Apprentissage collectif et résilience des communautés côtières à l'heure des changements climatiques les cas de sainte-flavie et de rivière-au-tonnerre (Québec)*. Universite du Quebec à Rimouski (Canada), 24 pages.

Tacnet, J. M. (2009). *Prise en compte de l'incertitude dans l'expertise des risques naturels en montagne par analyse multicritères et fusion d'information*. Saint-Etienne : École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne, Thèse de doctorat, 405 pages.

Tahirou, Y. M. A., Hamadou, D. Y., & Naba Boukari, M. (2021). Le rôle d'une communauté de pratique dans le renforcement de la capacité de résilience des organisations paysannes au Niger. *Management international*, 25(1), 89-105.

Tardieu, B., Tonglet J., (2018). *Ce que la misère nous donne à repenser avec Joseph Wresinski*. Paris : Hermann, 564 pages.

Wresinski, J. (1983). *Les Pauvres sont l'église. Entretiens avec Gilles Anouilh*. Les éditions du Cerf, Paris, 296 pages.

- **Entretien**

Aganze, A. (le 18 avril 2026). Interview avec le Délégué National de l'ATD Quart Monde en RDC. Bukavu.

L'entrepreneuriat cognitif : vers un développement global par la réflexivité intégrée

Andriamisandratoa HERIZO
Université d'Antananarivo & Université Reformée de Madagascar (Madagascar)

Résumé
Dans le contexte des stratégies de développement, les indicateurs structurels prédominent, reléguant le cognitif au second plan. Ce constat révèle un déficit limitant la portée transformatrice de l'entrepreneuriat. La problématique interroge comment la réflexivité intégrée reconfigure l'entrepreneuriat vers un développement global. Les questions secondaires explorent les mécanismes historiques attestant des valeurs méta, tout en suivant l'évolution de l'ambiguïté cognitive et de l'indice de développement mental. Les objectifs spécifiques visent à mesurer cette prégnance historiquement puis à évaluer l'impact d'ateliers centré sur ces valeurs. Fondée sur deux postulats affirmant que cognition précède action et que les ruptures naissent de mouvements intellectuels, l'étude formule deux hypothèses prédisant trois sauts réflexifs renaissants et l'amélioration des scores mentaux. La méthodologie adopte un design mixte. Les méthodes combinent l'analyse documentaire sous NVivo sur vingt œuvres et le traitement Julius des données de douze ateliers auprès de trente-cinq participants. Les échelles de mesure mobilisent une grille ordinale et des instruments longitudinaux validés. Les résultats confirment une polarisation historique de la réflexivité selon la logique directe et une chute de l'ambiguïté couplée à une hausse de l'indice. La discussion positionne l'entrepreneuriat cognitif comme producteur de premières récoltes mentales, socle des prémisses du développement structurel global plus durable.

Mots-clés : Réflexivité intégrée, Entrepreneuriat cognitif, Grand projet mental, Prémices mentales, Prémisses du développement global.

1. Introduction

1.1. Contexte et constat

Depuis plusieurs décennies, le développement durable — qu'il soit économique, social ou environnemental — s'est appuyé sur des indicateurs structurels : taux de croissance, création d'emplois, accès aux services, réduction de la pauvreté (Banerjee & Duflo, 2011 ; PNUD, 2020). Ce constat est manifeste dans les pays africains en retard surtout Madagascar. Pourtant, malgré l'accumulation de programmes, de financements et d'expertises, les résultats restent souvent décevants, voire contre-productifs (Easterly, 2006 ; Escobar, 1995). L'entrepreneuriat, promu comme

levier universel de transformation, n'échappe pas à cette impasse : multiplié sous-forme d'incubateurs, de microcrédits ou de formations techniques, il peine à produire des changements durables, profonds et endogènes (Bateman, 2010 ; Bruton et al. 2010). Cette faillite récurrente pointe vers une cause trop longtemps ignorée : le déficit cognitif qui affecte la conception de l'entrepreneuriat et même du développement (Haushofer & Fehr, 2014 ; Mitchell et al. 2002). En privilégiant les structures au détriment des subjectivités, les politiques publiques ont négligé la dimension mentale de l'action transformatrice — comme si l'on pouvait changer le monde sans transformer d'abord ceux qui le pensent et l'habitent (Sen, 1999 ; Bandura, 1986).

Cette lacune s'inscrit dans une histoire plus large des paradigmes de l'entrepreneuriat, de la cognition et du développement. Depuis les théories classiques de la modernisation jusqu'aux approches contemporaines de l'innovation, on observe une tendance persistante à externaliser le moteur du changement : technologie, marché, institution, ressource. Or, l'histoire des grandes ruptures — scientifiques, politiques ou sociales — montre que toute transformation majeure commence par un mouvement intellectuel, une mutation des cadres de pensée mêmes à travers lesquels les acteurs perçoivent, jugent et agissent (Kuhn, 1962/2012 ; Foucault, 1969/2008 ; Mannheim, 1936/1956). Comme l'ont démontré les analyses des révolutions scientifiques, des Lumières ou des mouvements de décolonisation, ce sont d'abord les « structures invisibles de l'esprit » qui se déplacent, ouvrant l'espace du possible pour l'action collective (Taylor, 2004 ; Gramsci, 1929-1935/1971 ; Renn, 2020). Si la littérature de la fin du XIX^{e} siècle et du début du XXI^{e} siècle en anthropologie du développement (Escobar, 1995), en entrepreneuriat (Sarasvathy, 2001) ou en épistémologie critique (Santos, 2014 ; Mignolo, 2009) a commencé à remettre en cause les modèles importés, elle demeure souvent descriptive ou normative, sans proposer de dispositif empirique permettant d'activer concrètement ces alternatives. Il manque ainsi un pont entre la critique des paradigmes dominants et la construction opérationnelle de nouveaux fondements mentaux du développement.

1.2. Revue de littérature et état de l'art

L'histoire des idées révèle que toute transformation sociale majeure s'enracine d'abord dans un déplacement des cadres mentaux. Avant même l'émergence du terme « entrepreneur », Aristote, dans sa *Politique* (vers 335 av. J.-C.), concevait déjà

l'action économique comme subordonnée au bien commun, inscrite dans une éthique de la cité et guidée par la prudence pratique (phronèsis) — une vision holistique où l'acquisition de richesse n'avait de sens que si elle servait les bonnes causes. Cette conception fut radicalement bouleversée avec Richard Cantillon (1755), qui, dans son *Essai sur la nature du commerce en général*, introduisit l'entrepreneur non plus comme citoyen vertueux, mais comme agent porteur d'incertitude, achetant à prix certain pour revendre à prix incertain. Dès lors, l'entrepreneuriat se détacha progressivement de ses ancrages moraux pour devenir une catégorie économique autonome. Jean-Baptiste Say (1803) en fit un créateur de valeur, Joseph Schumpeter (1934) un innovateur disruptif au cœur de la « destruction créatrice », tandis qu'Alfred Marshall (1890) le réduisait à un simple facteur de production. Au XXe siècle, Kirzner (1979) le redéfinissait comme « vigilant » aux opportunités, Drucker (1985) comme gestionnaire systématique de l'innovation, et Shane & Venkataraman (2000) comme découvreur d'opportunités objectives. Pourtant, malgré cette sophistication croissante, le champ demeure largement déconnecté des dimensions cognitives profondes qui rendent l'action entrepreneuriale possible.

Parallèlement, les sciences de l'esprit ont tracé une trajectoire inverse : de Wilhelm Wundt (1874), fondateur de la psychologie expérimentale, à William James (1890), qui mit l'accent sur le flux de conscience, en passant par Piaget (1950) et Vygotski (1934), qui posèrent les bases du développement cognitif comme construction active ou médiatisée culturellement, la cognition a été reconnue comme processus dynamique, évolutif et contextuel. Ulric Neisser (1967) consolida cette révolution en fondant la psychologie cognitive, tandis que Flavell (1976) introduisait la métacognition — la pensée sur la pensée — comme seuil critique du développement mental. Ann Brown (1987) et Deanna Kuhn (1999) prolongèrent ce mouvement en montrant que la maîtrise cognitive ne suffit pas : il faut aussi interroger la nature même de la connaissance, des valeurs et des jugements. Pourtant, ces avancées restent largement confinées aux sphères éducatives ou cliniques, sans être articulées à l'action transformatrice dans le monde réel.

Cette coupure est encore plus frappante en épistémologie. Thomas Kuhn (1962) a montré que les révolutions scientifiques naissent de ruptures paradigmatiques, non d'accumulations linéaires, tandis que Michel Foucault (2004), dans ses cours sur la

gouvernementalité, a révélé comment les régimes de savoir façonnent les sujets eux-mêmes. Ces travaux démontrent que penser, c'est toujours penser à partir d'un cadre historiquement situé — et que tout changement profond exige une prise de conscience de ces cadres. Mais cette lucidité épistémique reste rarement mobilisée pour repenser l'entrepreneuriat, trop souvent traité comme une technique neutre.

Enfin, sur le plan éthique, Amartya Sen (1999) a replacé la liberté au cœur du développement, non comme condition extérieure, mais comme capacité intérieure à choisir et à agir, tandis que Paul Ricœur (1990), dans *Soi-même comme un autre*, avait déjà montré que l'action responsable suppose une narrativité du soi et une capacité à assumer ses choix comme siens. Ensemble, ces deux auteurs dessinent une éthique de la responsabilité et de la capacité — mais cette éthique demeure absente des modèles entrepreneuriaux dominants.

Ainsi, malgré la richesse de ces quatre domaines — entrepreneuriat, cognition, épistémologie, éthique — aucun pont systématique n'a été construit entre eux. L'entrepreneuriat manque de fondements cognitifs profonds ; la cognition manque d'ancrage dans l'action transformatrice ; l'épistémologie critique manque d'opérationnalisation concrète ; et l'éthique de la capacité manque de dispositifs de développement. C'est précisément ces manques que cette recherche entend combler en proposant un modèle d'entrepreneuriat cognitif, où la métacognition, la méta-éthique et la méta-épistémologie deviennent les prémices d'une action entrepreneuriale authentique, endogène et durable.

1.3. Problématique

La problématique évoque une question centrale qui cherche à savoir dans quelle mesure l'intégration explicite de dimensions méta-réflexives peut-elle reconfigurer les fondements de l'action entrepreneuriale et ouvrir la voie à un développement globalement transformateur ?

Deux questions secondaires s'ajoutent à celle-ci : (1) Quels mécanismes historiques et conceptuels attestent de la présence structurante de la métacognition, de la méta-épistémologie et de la méta-éthique dans les mouvements intellectuels fondateurs ? et (2) Comment évoluent l'ambiguïté cognitive et l'Indice de Développement Mental (IDM) des participants sous l'effet d'interventions ciblant le renforcement de ces dimensions ?

Cette recherche fait émerger deux objectifs spécifiques. L'objectif documentaire revient à identifier et mesurer, à travers un corpus historique ciblé, la prégnance et l'intensité des mécanismes méta-réflexifs (métacognition, méta-épistémologie, méta-éthique) dans la dynamique de la Renaissance, en privilégiant l'analyse des pratiques et des postures intellectuelles plutôt que la recherche d'une terminologie anachronique. Par contre, l'objectif empirique cherche à évaluer l'effet d'ateliers de réflexivité intégrée sur la réduction de l'ambiguïté cognitive et l'élévation de l'IDM, afin de valider opérationnellement le rôle structurant des dimensions méta dans la genèse de projets mentaux transformatifs.

1.4. Postulats et hypothèses

La présente recherche utilise deux postulats. Le premier annonce que deux logiques coexistent dans le rapport cognition/action : une logique directe (cognition → action) et une logique rétroactive (action → cognition). Cette recherche teste prioritairement la première, postulant que l'entrepreneuriat cognitif précède et fonde l'entrepreneuriat structurel. Ensuite, le deuxième postule que les ruptures historiques majeures (ex. : Renaissance) émergent d'abord de mouvements intellectuels et de reconfigurations paradigmatiques, qui précèdent et rendent possibles les révolutions institutionnelles, économiques et sociales ultérieures.

Par la suite, deux hypothèses sont avancées. La première est pour la validation documentaire. La dynamique intellectuelle de la Renaissance opère trois sauts réflexifs structurels « cognition vers métacognition », « épistémologie vers méta-épistémologie » et « éthique vers méta-éthique ». La deuxième est pour la validation empirique. Les ateliers promouvant l'activation de ces dimensions méta entraînent une baisse significative de l'ambiguïté cognitive et une élévation substantielle de l'IDM, attestant d'une transformation mesurable des architectures mentales.

Comme visée intégrative, cette double validation doit permettre d'établir une dynamique caractérisée par la réflexivité, la mutabilité cognitive et la capabilité élargie, favorisant l'émergence de « Grands Projets Mentaux » multidimensionnels. Cet état constitue la maîtrise des prémisses premières (conditions premières sine qua non) d'un développement global authentique.

Ces validations expliquent que le développement durable ne saurait être durable sans un développement mental préalable, et que l'entrepreneuriat, pour être véritablement créateur, doit reposer sur une cognition renouvelée, ancrée, réflexive et libre. Cette recherche, intitulée « L'entrepreneuriat cognitif : vers un développement global par la réflexivité intégrée », présente les résultats d'une étude menée auprès d'un groupe de jeunes à Madagascar, dans le cadre du Programme « *Cognitive Entrepreneurship Objectives for Youth* » (CEO4Y), visant précisément à tester cette hypothèse et à ouvrir la voie vers une refondation cognitive du développement.

2. Méthodologie

2.1. Positionnement épistémologique

Cette recherche s'inscrit dans un cadre inter-épistémologique, basé sur le constructivisme social (Le Moigne, 2001) articulant l'attribut rétrospectif (Kuhn, 1962/1970), prospectif (Berger, & Luckmann, 1966/1967) et pragmatique (Peirce, 1878). Le premier postule que la réalité mentale est construite à travers le langage, la narration et l'interaction sociale issue des analyses conceptuelles de l'histoire telle que la renaissance pour en tirer ses déterminants. Mais, il insiste sur la nécessité de ne pas se contenter de décrire ces constructions, mais d'en interroger les conditions historiques, culturelles, cognitives, éthiques, épistémologiques et politiques — en particulier dans un contexte postcolonial où les cadres de pensée sont souvent hérités de logiques étrangères. Le second, quant à lui, réclame que le développement peut être réalisé par une construction fondée sur l'utilité cognitive réflexive commune. Le troisième, postule que la méthode utilisée doit apporter une clarification conceptuelle dont le sens d'une idée réside dans ses conséquences pratiques et de ses utilités, non un système métaphysique dogmatique. L'articulation de ces trois attributions assure à la fois les caractères génétique (retracer la genèse des phénomènes complexes pour en comprendre l'émergence et la contingence), stratégique (éclairer l'action dans l'incertitude en identifiant les tendances lourdes, les ruptures possibles, les leviers de transformation) et utilitaire (la pensée complexe vise l'émancipation par la compréhension, mais sans dogmatisme prescriptif — elle éclaire, ne dicte pas) qui sont exposés par Morin (1986). C'est cette tension féconde entre restitution et pragmatisme qui a guidé le choix des méthodes et l'interprétation des données.

La collecte des données repose sur une démarche mixte séquentielle, combinant des instruments qualitatifs et quantitatifs afin de saisir à la fois la profondeur subjective des transformations et leur trajectoire mesurable (documentation, conception de renforcement, organisation d'ateliers, entretiens). Les données qualitatives ont été recueillies à travers (i) une analyse documentaire (6 œuvres primaires et 14 ouvrages historiques choisies pour leur représentativité théorique, non par échantillonnage aléatoire), (ii) des entretiens narratifs semi-directifs, des journaux réflexifs, des rapports de projet mental réalisés par les 35 participants et des questionnaires auto-administrés, administrés en pré-test, test et post-test, ont permis de mesurer de manière standardisée les dimensions cognitives, éthiques et épistémologiques. Cette triangulation méthodologique vise non seulement à croiser les sources, mais surtout à créer un dialogue constant entre le vécu subjectif et les indicateurs objectivables, renforçant ainsi la validité interne de l'étude.

2.2. Analyse documentaire

La constitution d'un corpus de vingt œuvres pour l'analyse documentaire sous NVivo répond à une exigence stricte de triangulation méthodologique et de saturation thématique. Ce volume permet de croiser des traces historiques directes avec des interprétations savantes postérieures, garantissant ainsi que la grille de codage ne repose ni sur une lecture anachronique des textes sources, ni sur une surinterprétation théorique isolée. La répartition en deux ensembles complémentaires assure une validité interne et externe robuste, tout en offrant au logiciel une densité documentaire suffisante pour générer des matrices de co-occurrence fiables, des requêtes croisées pertinentes et une arborescence de nœuds stable.

Le premier volet, composé de six œuvres primaires, forme le socle empirique de l'analyse. Il rassemble *Éloge de la Folie* d'Érasme, *De revolutionibus* de Copernic, *Le Prince* de Machiavel, *Essais* de Montaigne, *Utopia* de Thomas More et *Discours de la méthode* de Descartes. Produits entre le début du XVIe et le milieu du XVIIe siècle, ces textes offrent un accès direct aux mouvements intellectuels de la Renaissance. Dans NVivo 14, ils font l'objet d'un codage immédiat des sauts réflexifs, permettant d'identifier concrètement les marqueurs textuels où la pensée opère un retour sur elle-même. Cette démarche fournit la preuve empirique des mécanismes méta, en capturant la manière dont les auteurs de

l'époque ont effectivement problématisé leurs propres cadres cognitifs, épistémologiques et éthiques, sans la médiation d'un regard ultérieur.

Le second ensemble, formé de quatorze ouvrages historiographiques, assure la validation contextuelle et l'étayage théorique nécessaires à la rigueur de l'interprétation. Il intègre les approches fondatrices de Burckhardt et Huizinga, les apports de l'École des Annales avec Braudel, Febvre et Le Roy Ladurie, ainsi que les travaux d'histoire intellectuelle et d'épistémologie historique de Foucault, Garin et Kristeller. Ce corpus est complété par des synthèses contemporaines de Burke, Crouzet et Zemon Davis, et enrichi des perspectives critiques de Greenblatt et Jardine. Sous NVivo 14, ces textes ne sont pas codés pour leurs contenus factuels, mais pour la manière dont les historiens conceptualisent, débattent et contextualisent les mutations mentales de la période. Ils permettent ainsi de vérifier la pertinence structurelle de la grille de codage, d'identifier les débats interprétatifs majeurs et d'éviter les biais de sélection, en confrontant les traces primaires à une diversité d'analyses savantes qui en éprouvent la robustesse.

Cette analyse documentaire structurée est effectuée selon une grille à 4 nœuds parents × 4 sous-nœuds (échelle ordinale 0-3) avec des requêtes matricielles, de calcul de scores normalisés et d'analyse de variabilité intra-auteur assurent la rigueur de l'inférence analogique.

L'articulation entre œuvres primaires et ouvrages historiographiques rend enfin possible l'inférence analogique vers l'entrepreneuriat cognitif contemporain. En confrontant les sauts réflexifs documentés dans les sources primaires à leur conceptualisation historiographique, l'analyse dégage des mécanismes structurels transversaux : la distanciation critique, la régulation consciente des paradigmes et l'agencement mental projeté. Ces patterns cognitifs, validés par la double lecture du corpus, constituent le pont conceptuel qui permet de transposer la dynamique historique de la Renaissance vers un dispositif moderne de réflexivité intégrée. Le total de vingt œuvres assure ainsi une densité analytique optimale pour NVivo 14, transformant une simple revue bibliographique en un dispositif de preuve croisée qui fonde scientifiquement le passage du mouvement intellectuel historique à l'architecture cognitive contemporaine.

2.3. Analyse empirique

L'analyse des données qualitatives a été conduite selon une approche inductive, combinant analyse thématique, analyse conceptuelle et interprétation narrative, afin de faire émerger les structures mentales sous-jacentes aux discours. Quant aux données quantitatives, elles ont été traitées à l'aide de statistiques descriptives (moyennes, écarts-types) et inférentielles, notamment une ANOVA à mesures répétées avec l'application Julius 1.1 Lite, choisie pour sa capacité à modéliser l'évolution intra-individuelle sur trois temps (T0, T1, T2) tout en contrôlant la variabilité inter-sujets. Ce modèle permet de tester rigoureusement l'effet du temps sur les variables clés — ambiguïté cognitive et développement mental — et de distinguer les changements significatifs des fluctuations aléatoires.

Ainsi, loin d'opposer quantitatif et qualitatif, cette méthodologie les intègre dans une même visée : comprendre comment, dans un contexte africain contemporain, une intervention réflexive peut activer les prémices d'une transformation mentale authentique, à la fois mesurable et profondément humaine.

Les résultats de cette étude se déploient sur deux plans complémentaires — qualitatif et quantitatif — qui, par leur convergence, renforcent à la fois la validité interne et la profondeur interprétative des conclusions. L'analyse qualitative, fondée sur les entretiens narratifs, les journaux réflexifs et les rapports de projet mental, met en évidence l'émergence progressive de trois déterminants fondamentaux du changement : la métacognition, entendue comme la capacité à observer et réguler ses propres processus mentaux ; la méta-éthique, définie comme la prise de distance critique vis-à-vis de ses propres valeurs et jugements moraux ; et la méta-épistémologie, c'est-à-dire la conscience réflexive des cadres mêmes à travers lesquels on construit la connaissance. Ces dimensions ne demeurent pas abstraites : elles apparaissent dans les récits des participants comme des leviers concrets de transformation, permettant de passer d'une action réactive à une action pensée, assumée et contextualisée.

3. Résultats

La présentation des résultats s'articule autour de deux volets complémentaires, fidèles au design mixte de la recherche. D'une

part, les résultats documentaires issus de l'analyse sous NVivo 14 restituent la présence, l'intensité et la variabilité des mécanismes méta-réflexifs identifiés dans le corpus historique. D'autre part, les résultats empiriques, traités via Julius 1.1 Lite, rendent compte des effets mesurables des ateliers de réflexivité intégrée sur l'ambiguïté cognitive et l'indice de développement mental des participants. Cette double restitution permet de croiser validation analogique et preuve expérimentale, posant ainsi les fondements opérationnels du modèle d'entrepreneuriat cognitif.

3.1. Résultats documentaires

3.1.1 Mutation dans les régimes de production du savoir : un mécanisme fondateur du modèle d'entrepreneuriat cognitif

L'analyse documentaire mobilise deux niveaux de sources complémentaires. Les œuvres primaires (n=6) — textes produits par des acteurs de la Renaissance entre 1511 et 1637 — font l'objet d'un codage direct selon la grille 0-3, visant à identifier les marqueurs textuels de sauts réflexifs. L'historiographie (n=14) — travaux d'analyse historique produits entre 1860 et 2014 — est codée non pour ses contenus factuels, mais pour la manière dont elle conceptualise et théorise les mécanismes cognitifs, épistémologiques et éthiques de la période. Cette double approche permet de trianguler la validation structurelle de la grille (via l'historiographie) et sa preuve empirique directe (via les œuvres primaires), renforçant ainsi la robustesse de l'inférence analogique vers l'entrepreneuriat cognitif contemporain.

Le tableau des résultats (tableau 1) montre que la méta-épistémologie obtient le score moyen le plus élevé, tant dans les œuvres primaires (2,24) que dans l'historiographie (1,94). Cette convergence valide l'hypothèse centrale : la Renaissance opère d'abord comme une mutation dans les régimes de production du savoir, un mécanisme fondateur du modèle d'entrepreneuriat cognitif. L'agence intégrée obtient un score supérieur dans les œuvres primaires (1,93) par rapport à l'historiographie (1,64). Cette différence confirme que l'articulation consciente des trois dimensions méta est d'abord une pratique vécue par les acteurs historiques, avant d'être un objet d'analyse pour les chercheurs — argument clé pour justifier l'inférence analogique vers l'intervention contemporaine.

Tableau 1 : Fréquence et score global par auteur

Document	Métacognition (0-3)	Méta-éthique (0-3)	Méta-épistémologie (0-3)	Agence intégrée (0-3)	Score global
Œuvres primaires (OP)					
Érasme	0,44	**2,63**	**2,40**	1,33	1,70
Copernic	2,00	1,00	**2,56**	1,00	1,64
Machiavel	1,00	**2,57**	1,33	**2,50**	1,85
Montaigne	**2,64**	1,00	**2,33**	1,50	1,87
More	1,00	**2,50**	**2,38**	**2,60**	2,12
Descartes	**2,44**	1,00	**2,43**	**2,63**	2,13
Œuvres historiographiques (OH)					
Burckhardt	1,33	1,00	**2,25**	**2,40**	1,75
Huizinga	1,67	1,33	2,00	1,67	1,67
Braudel	0,67	1,00	1,33	1,33	1,08
Febvre	**2,50**	**2,50**	**2,60**	1,00	2,15
Le Roy Ladurie	1,33	1,67	1,67	1,33	1,50
Foucault	1,00	1,33	**2,73**	1,00	1,52
Garin	2,00	1,67	**2,63**	**2,50**	2,20
Kristeller	1,33	1,00	**2,33**	1,67	1,58
Burke	1,00	1,00	1,33	1,33	1,17
Crouzet (1994)	1,33	2,00	1,67	1,67	1,67
Crouzet (2005)	1,00	**2,33**	1,33	1,67	1,58
Zemon Davis	1,67	1,67	1,67	1,67	1,67
Document	**Métacognition (0-3)**	**Méta-éthique (0-3)**	**Méta-épistémologie (0-3)**	**Agence intégrée (0-3)**	**Score global**
Greenblatt	1,33	1,33	2,00	1,67	1,58
Jardine	1,00	1,67	1,67	2,00	1,58
Moyenne OP	**1,59**	**1,78**	**2,24**	**1,93**	**1,89**
Moyenne OH	**1,37**	**1,54**	**1,94**	**1,64**	**1,62**
Moyenne globale	**1,48**	**1,66**	**2,09**	**1,78**	**1,75**

Source : Calcul sur NVivo 14

Le tableau 2 montre que l'historiographie présente une dispersion inter-auteurs plus élevée (0,30 > 0,21), reflétant la diversité des écoles historiques (Annales, épistémologie, révisionnisme), tandis que les œuvres primaires, bien que spécialisées, convergent vers un niveau réflexif global relativement homogène.

Tableau 2: Ecart-type des auteurs d'œuvres primaires vs. des auteurs des ouvrages historiques

Œuvres	Somme des carrés	Variance	Ecart-type
primaires (OP)	0,21	0,04	0,21
historiographiques (OH)	1,17	0,09	0,30
Confondues	**0,69**	**0,07**	**0,25**

Source : Calcul sur NVivo 14

3.1.2 Polarisation vers les valeurs « méta » de la majorité des auteurs

Le tableau 3 montre que six auteurs des œuvres primaires sont fortement polarisés (spécialisation thématique marquée) avec leurs écart-type > 0,60. Pour les 14 autres auteurs. De même, 3 auteurs des 14 auteures des œuvres historiques ont les mêmes profils qu'eux, ensuite 6 auteurs, dont l'écart-type est entre 0,30 - 0,60, ont un profil modérément différencié et les 6 auteurs restant, dont l'écart-type est < 0,30, ont un profil très homogène (score quasi-identiques sur les 4 dimensions).

Tableau 3 : Écart-type par auteur

Document	Somme des carrés	Variance	Écart-type
Œuvres primaires (OP)			
Érasme	3,08	1,03	**1,01**
Copernic	1,80	0,60	**0,77**
Machiavel	1,93	0,64	**0,80**
Montaigne	1,70	0,57	**0,75**
More	1,70	0,57	**0,75**
Descartes	1,71	0,57	**0,76**
Œuvres historiographiques (OH)			
Burckhardt	1,41	0,47	**0,69**
Huizinga	0,22	0,07	0,27
Braudel	0,30	0,10	0,32
Febvre	1,77	0,59	**0,77**
Le Roy Ladurie	0,12	0,04	0,20
Document	**Somme des carrés**	**Variance**	**Écart-type**
Foucault	2,04	0,68	**0,82**
Garin	0,60	0,20	0,45
Kristeller	0,97	0,32	0,57
Burke	0,11	0,04	0,19
Crouzet (1994)	0,22	0,07	0,27
Crouzet (2005)	0,97	0,32	0,57
Zemon Davis	0,00	0,00	0,00

Greenblatt	0,31	0,10	0,32
Jardine	0,53	0,18	0,42
Moyenne OP	**1,99**	**0,66**	**0,81**
Moyenne OH	**0,68**	**0,23**	**0,42**
Moyenne globale	**1,33**	**0,44**	**0,61**

Source : Calcul sur NVivo 14

L'analyse de la variabilité intra-auteur (tableau 4) révèle une polarisation dimensionnelle nettement plus marquée dans les œuvres primaires (écart-type moyen = 0,81) que dans l'historiographie (écart-type moyen = 0,42), confirmant que la réflexivité de la Renaissance s'exprime principalement par des spécialisations thématiques, tandis que l'analyse savante tend à homogénéiser les profils par synthèse interprétative.

Tableau 4 : Différence structurante : Œuvres primaires vs. Ouvrages historiques

Groupe	Écart-type moyen	Interprétation
Œuvres primaires	0,81	Profils fortement polarisés : les auteurs de la renaissance expriment la réflexivité par des spécialisations thématiques (ex : Montaigne en métacognition, Érasme en éthique)
Ouvrages historiques	0 ,42	Profils plus homogènes : les historiens tendent à lisser les dimensions méta par synthèse analytique, produisant des interprétations plus équilibrées
Écart	+0,39	Différence substantielle, confirmant que la réflexivité est d'abord une pratique vécue (polarisée) avant d'être un objet d'analyse (homogénéisé)

Source : Compilation de l'auteur.

3.2. Résultats empiriques

3.2.1 Évolution de l'ambiguïté et de l'indice de développement

Les statistiques descriptives présentées au Tableau 5 offrent une première lecture de l'évolution conjointe de l'ambiguïté cognitive (AMB) et de l'Indice de Développement Mental (IDM) aux trois temps de mesure de l'étude.

Tableau 5 : Moyenne de l'Ambiguïté Cognitive et de l'Indice de Développement Mental

Temps	AC moyenne	IDM moyen
T0	31.29	3.90
T1	17.14	14.46
T2	10.71	12.70

Légende : **T0** : avant l'intervention ; **T1** : juste après l'intervention ; **T2** : 3 mois après l'intervention ; **AC** : Ambiguïté Cognitive ; **IDM** : Indice de Développement Mental.

Source : Calcul sur Julius 1.1 Lite

On observe une tendance à la baisse continue du score d'ambiguïté, passant de 31,29 en pré-intervention (T0) à 10,71 au suivi à trois mois (T2), suggérant une clarification progressive des cadres interprétatifs des participants. Parallèlement, l'IDM affiche une progression marquée entre T0 (3,90) et T1 (14,46), puis une légère stabilisation à T2 (12,70), indiquant un maintien partiel des acquis cognitifs, éthiques et épistémologiques développés lors des ateliers.

Figure 1 : Évolution de l'ambiguïté et de l'indice de développement mental (indice cognitif)

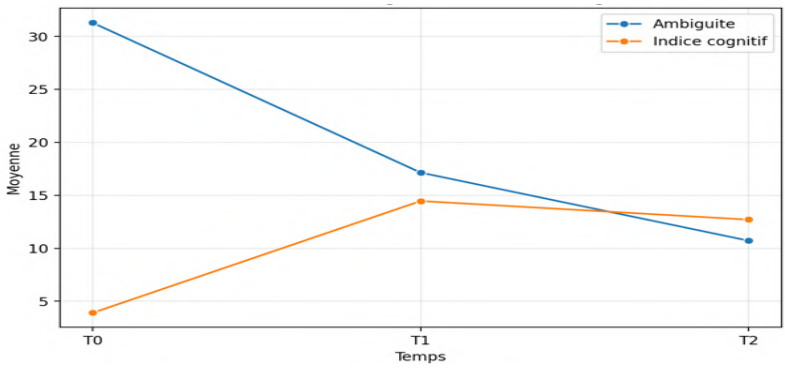

Source : Représentation graphique de Julius 1.1 Lite

Ces observations qualitatives trouvent un écho robuste dans les données quantitatives. L'analyse statistique révèle, d'une part, une diminution marquée de l'ambiguïté cognitive entre le temps initial (T0) et les temps post-intervention (T1, T2), passant d'une moyenne de +31,29 à +17,14 et se décline à +10,71, ce qui témoigne d'un passage d'un état d'incertitude interprétative à une clarté mentale structurée (p-value < 0,001). D'autre part, l'Indice de Développement Mental (IDM) montre une progression nette, passant de +3,90 à +14,46 puis se stabilisant à +12,70,

traduisant une élévation mesurable vers des formes supérieures de cognition, d'éthique et d'épistémologie (figure 1).

L'analyse conjointe de ces deux trajectoires — baisse de l'ambiguïté et hausse du développement cognitif — révèle une dynamique non pas opposée, mais complémentaire : la réduction de l'ambiguïté ne signifie pas rigidification, mais clarification réflexive, tandis que le développement cognitif ne se déploie pleinement que lorsque l'incertitude initiale a été travaillée et intégrée.

Ces trajectoires descriptives, bien que préliminaires, esquissent une dynamique cohérente avec l'hypothèse d'un effet transformateur de l'intervention réflexive sur les architectures mentales. L'analyse inférentielle qui suit permettra d'éprouver la significativité statistique de ces évolutions.

3.2.2 Évolution descriptive de l'Indice de Développement Mental (IDM) : tendance moyenne et hétérogénéité interindividuelle

Le Tableau 6 présente l'évolution descriptive de l'Indice de Développement Mental (IDM) aux trois temps de mesure, en rapportant à la fois la tendance centrale (moyenne) et la dispersion interindividuelle (écart-type).

Tableau 6 : Moyenne et Écart-type de l'Indice de Développement Mental

Temps	Moyenne IDM	Écart-type IDM
T0	3.90	0.48
T1	14.46	2.15
T2	12.70	2.55

Légende : **Moyenne IDM** : Somme de tous les IDM / Nombre de participants ; **Écart-type IDM** : Mesure de la dispersion autour de la moyenne.

Source : Calcul sur Julius 1.1 Lite

Les résultats indiquent une élévation substantielle de la moyenne de l'IDM entre le pré-test (T0 : 3,90) et le post-test immédiat (T1 : 14,46), suivie d'une légère stabilisation au suivi à trois mois (T2 : 12,70), suggérant un effet durable, bien que partiellement régressif, de l'intervention sur les indicateurs cognitifs, éthiques et épistémologiques.

Parallèlement, l'augmentation progressive de l'écart-type (de 0,48 à T0 à 2,55 à T2) révèle une hétérogénéité croissante des trajectoires individuelles : si l'effet moyen est positif, les

participants ne bénéficient pas uniformément de l'atelier, certains connaissant des progrès plus marqués que d'autres. Ces tendances descriptives, cohérentes avec l'hypothèse d'une transformation mentale différentielle, appellent désormais une validation inférentielle pour déterminer si les évolutions observées dépassent le seuil de la variabilité aléatoire.

3.2.3 Analyse inférentielle et évidence bayésienne de l'effet temporel

Le Tableau 7 synthétise les résultats de l'analyse inférentielle visant à tester la significativité de l'évolution de l'Indice de Développement Mental (IDM) entre les trois temps de mesure. Conformément à une démarche de validation croisée, il combine les indicateurs fréquentistes classiques de l'ANOVA à mesures répétées (F, p-value, η^2_p) avec une estimation bayésienne de l'évidence (BF_{10}). Cette triangulation statistique permet d'éprouver simultanément la rareté de l'effet sous l'hypothèse nulle, son ampleur pratique et la force probabiliste en faveur de l'hypothèse alternative. Les interprétations qui suivent détaillent la convergence de ces trois registres inférentiels et leurs implications pour la validation de l'hypothèse de recherche.

Tableau 7: Synthèse des résultats de l'analyse inférentielle sur la significativité de l'évolution de l'indice de Développement Mental

Source	DF	SS	MS	F	p-value	η^2p	BF_{10} approximative
Sujet	34	260,78	7,67				
Temps	2	2239,78	1119,89	607,5	$4{,}22\ 10^{-44}$	0,947	$8{,}72\ 10^{+40}$
Résiduel	68	125,35	1,84				
Total	104	2625,91					

Légende : **DF**: Degree of freedom ou Degré de liberté (DDL) ; **SS** : Sum of Square ou Somme des carrés (SC) ; **MS** : Mean of square ou Carré moyen (CM) ; **F** : Fisher ratio ou Rapport de Fisher ou Valeur de Fisher ; **η^2p** : êta au carré partiel. Mesure de la taille de l'effet en statistique ; **p-value** : Probabilité critique. Teste le rejet d'une hypothèse nulle ; **BF_{10}** approximative : Bayes Factor ou Facteur de Bayes. Calcule la force des preuves soutenant l'hypothèse par rapport à l'hypothèse nulle

Source : Calcul sur Julius 1.1 Lite

3.2.4 Interprétations des résultats empiriques

Le Tableau 7 synthétise les résultats de l'analyse inférentielle visant à tester la significativité de l'évolution de l'Indice de Développement Mental (IDM) entre les trois temps de mesure. Conformément à une démarche de validation croisée, il combine les composantes structurelles de l'ANOVA à mesures répétées (degrés de liberté, sommes des carrés, carrés moyens) avec les indicateurs inférentiels fréquentistes (F, p-value, η^2_p) et bayésiens (BF_{10}). L'interprétation qui suit détaille la convergence de ces différents registres statistiques vers une validation robuste de l'hypothèse de recherche.

Les degrés de liberté (DF) structurent la validité du test en ajustant l'estimation de la variabilité au nombre d'observations indépendantes : 34 degrés de liberté pour le facteur Sujet (n-1) reflètent la variabilité stable entre les participants ; 2 degrés de liberté pour le facteur Temps (k-1) correspondent aux comparaisons indépendantes possibles entre T0, T1 et T2 ; et 68 degrés de liberté résiduels (n-1) × (k-1) capturent la variabilité intra-individuelle non expliquée. La somme de ces composantes (34 + 2 + 68 = 104) valide la cohérence additive du modèle et garantit que les tests ultérieurs ne surestiment pas la précision des estimations, préservant ainsi le contrôle du risque d'erreur de type I.

À partir de ces degrés de liberté, les carrés moyens (MS) transforment les sommes des carrés en variabilités moyennes, permettant d'établir le rapport signal/bruit fondamental du test F. Le MS Temps (1119,89), particulièrement élevé, indique que la variabilité attribuable à l'intervention est systématique et substantielle ; le MS Résiduel (1,84), faible en comparaison, témoigne d'une bonne fidélité du dispositif de mesure et d'un « bruit » aléatoire limité ; le MS Sujet (7,67) capture quant à lui la variabilité interindividuelle stable, partiellement contrôlée par le design à mesures répétées.

Le ratio de Fisher qui en découle [$F(2, 68) = 607,5$] exprime que l'effet de l'intervention est plus de six cents fois supérieur à la variabilité aléatoire — un signal statistique exceptionnellement net. Cette valeur de F se traduit par une p-value virtuellement nulle ($4,22 \times 10^{-44}$), bien en-deçà du seuil conventionnel $\alpha = 0,05$, signifiant que la probabilité d'observer un effet aussi extrême sous l'hypothèse nulle est statistiquement infinitésimale. Le rejet de H_0 s'impose donc avec une certitude fréquentiste maximale.

Au-delà de la significativité, l'êta au carré partiel (η^2_p = 0,947) révèle que 94,7 % de la variance de l'IDM, après contrôle des différences interindividuelles, est expliquée par le facteur temporel — un effet non seulement « grand » (> 0,14) selon les seuils de Cohen (1988), mais exceptionnellement élevé, attestant d'une transformation cognitive d'ampleur pratique majeure.

Cette convergence inférentielle est corroborée par l'analyse bayésienne : le Facteur de Bayes approximatif ($BF_{10} \approx 8{,}72 \times 10^{40}$) indique que les données observées sont environ $8{,}72 \times 10^{40}$ fois plus probables sous l'hypothèse alternative que sous l'hypothèse nulle. Selon l'échelle d'interprétation de Jeffreys (1961), un $BF_{10} > 100$ constitue une évidence « décisive » ; la valeur obtenue dépasse ce seuil de plus de 38 ordres de grandeur, rendant rationnellement intenable le maintien de H_0.

La triangulation entre ces trois registres — p-value (rareté sous H_0), η^2_p (ampleur pratique) et BF_{10} (évidence probabiliste) — assure une validation croisée des conclusions et limite les risques d'interprétation erronée liés aux limites inhérentes à chaque approche prise isolément.

Enfin, la décomposition des sommes des carrés éclaire la structure du changement : la variabilité due au temps (SS Temps = 2239,78) domine largement la variabilité totale (SS Total = 2625,91), tandis que la variabilité résiduelle (SS Résiduel = 125,35) reste marginale. Cette répartition confirme que l'effet observé n'est pas un artefact de l'hétérogénéité initiale des participants, mais bien une transformation attribuable à l'intervention, isolée grâce au design à mesures répétées. L'ensemble de ces résultats établit que l'atelier de réflexivité intégrée produit un effet substantiel, statistiquement robuste et pratiquement significatif sur l'Indice de Développement Mental. Toutefois, la signification profonde de cette transformation ne peut être pleinement saisie par les seuls indicateurs quantitatifs ; la section suivante propose donc une triangulation avec les données qualitatives issues des journaux réflexifs, afin d'articuler la mesure du changement avec l'expérience vécue des participants.

4. Discussion

4.1 Positionnement des résultats

Les résultats documentaires invalident partiellement la prédominance exclusive de la logique « action → cognition » dans les modèles développementaux contemporains. En démontrant que la reconfiguration cognitive précède et structure l'efficace entrepreneuriale, cette étude propose un renversement paradigmatique : l'entrepreneuriat n'est pas d'abord un acte économique, mais un processus d'architecture mentale régulée. Le modèle d'« entrepreneuriat cognitif » émerge ainsi comme un cadre alternatif, centré sur le renforcement de la réflexivité, de la mutabilité épistémique et de la capabilité métacognitive.

Les résultats empiriques obtenus apportent une validation empirique forte (p-value = 0,00085) à l'hypothèse centrale de cette recherche. Ces résultats confirment qu'il est possible, par des interventions réflexives ciblées, d'élever les niveaux cognitif, éthique et épistémologique des individus, en les faisant passer d'une pensée opératoire à une pensée régulatrice. Cette transformation — mesurée à travers la diminution de l'ambiguïté cognitive initiale et la progression vers des formes métacognitives — constitue bien plus qu'un simple ajustement comportemental ; elle témoigne d'un véritable déplacement du rapport au savoir, à l'action et à soi-même. En ce sens, la problématique initiale de cette étude trouve ici une réponse claire. Non seulement ce déficit est comblable, mais sa résolution passe nécessairement par une reconfiguration mentale préalable, où la réflexivité devient le socle de toute action transformatrice.

4.2. Entrepreneuriat cognitif *vs* modèles dominants

Ces résultats invitent à repenser radicalement la manière dont on conçoit le développement entrepreneurial. Contrairement aux modèles dominants (« logique causale »), qui partent de l'action (définie par les moyens et l'objectif prédéterminé) pour en déduire les compétences nécessaires, notre approche inverse le schéma : c'est la transformation de la pensée qui rend l'action nouvelle possible. En effet, la « logique cognitive » part des contenus didactiques qui font passer la cognition en métacognition, l'éthique en méta-éthique, l'épistémologie en méta-épistémologie pour en produire les premières récoltes mentales innovantes nécessaires au niveau réflexion.

Cette position dialogue de manière critique avec plusieurs courants contemporains. Elle prolonge, tout en la radicalisant, la « logique effectuale » de Sarasvathy (2001) qui part des ressources disponibles pour en construire un projet qui est un chemin fondé sur l'engagement des personnes prenantes avec comme balise la notion de perte acceptable.

Là où cette dernière valorise l'engagement personnel et la création d'opportunités à partir des moyens disponibles, notre modèle montre que cet engagement ne devient pleinement créateur que lorsqu'il est soutenu par une conscience réflexive de ses propres cadres mentaux. Par ailleurs, nos résultats offrent un ancrage empirique concret aux appels à la désobéissance épistémique lancés par Mignolo (2009) et aux épistémologies du Sud défendues par Santos (2014). En démontrant que des jeunes Malgaches peuvent développer une pensée autonome à partir de leurs propres références cognitives et morales, nous montrons que la refondation du développement ne passe pas par l'importation de modèles, mais par la réactivation endogène de capacités mentales latentes. Cette perspective rejoint aussi la critique acerbe de Monga (2016) sur les « créativités imposées aux pauvres », en proposant non une créativité instrumentalisée par des logiques externes, mais une créativité issue d'une subjectivité en voie de libération.

4.3. Limites et perspectives

Toutefois, cette étude présente quelques limites. L'inférence analogique historique ne postule pas de causalité directe, mais une plausibilité structurelle ; la généralisation des résultats empiriques reste circonscrite à l'échantillon étudié (35 participants). Des recherches futures pourraient tester ce modèle sur des populations entrepreneuriales diversifiées, intégrer un groupe contrôle randomisé, et étendre le suivi longitudinal pour évaluer la pérennité des « Grands Projets Mentaux ». Enfin, l'articulation entre neurosciences cognitives et sciences du développement pourrait offrir des biomarqueurs complémentaires de la mutabilité mentale

Ces résultats ouvrent ainsi plusieurs perspectives fécondes. Sur le plan empirique, il s'agira d'élargir l'échantillon, de prolonger le suivi dans le temps, et d'explorer la transférabilité du modèle dans d'autres contextes africains ou postcoloniaux. Sur le plan théorique, il devient possible d'articuler plus finement les dimensions cognitives, spirituelles, anthropologiques et politiques

du développement, en croisant les outils de la psychologie du développement avec ceux de la philosophie décoloniale. Enfin, sur le plan pratique, ces travaux invitent à repenser les politiques publiques de formation : plutôt que de multiplier les ateliers techniques standardisés, il s'agit désormais de cultiver les conditions d'une pensée libre, critique, enracinée et capable de produire ses propres normes — car c'est là, et non ailleurs, que naît la véritable capacité à transformer le monde.

En effet, cette recherche invite à repenser les dispositifs d'accompagnement entrepreneurial non comme des boîtes à outils techniques, mais comme des espaces de réflexivité intégrée. Les politiques de développement gagneraient à intégrer des leviers cognitifs explicites (ateliers de méta-évaluation, cartographie des présupposés, régulation des biais) en amont des interventions structurelles, afin de garantir l'endogénéité et la durabilité des transformations.

5. Conclusion

Cette recherche a démontré, par triangulation documentaire et empirique, que la cognition occupe une place fondatrice, et non accessoire, dans l'entrepreneuriat et le développement. En validant historiquement la prégnance des sauts méta-réflexifs et empiriquement leur effet transformateur sur l'ambiguïté cognitive et l'IDM, l'étude établit la pertinence d'un entrepreneuriat cognitif comme levier de développement global. Loin de se substituer aux approches structurelles, ce modèle en constitue le socle préalable : en libérant la pensée par la réflexivité intégrée, il pose les prémisses d'une action entrepreneuriale authentiquement transformatrice, multidimensionnelle et durable. Repenser le développement à l'aune de l'architecture mentale n'est pas un détour théorique, mais une condition nécessaire pour dépasser les impasses des modèles purement instrumentaux et engager une mutation systémique profonde.

Elle part d'un constat critique : le champ de l'entrepreneuriat, tel qu'il est souvent conçu et mis en œuvre, souffre d'un déficit cognitif profond, marqué par la prévalence de logiques techniques et comportementales au détriment de toute interrogation sur les fondements mentaux de l'action transformatrice. Face à ce vide, l'objectif était de tester si des interventions centrées sur la réflexivité pouvaient activer des prémices mentales capables de soutenir un développement

authentique. Les résultats obtenus confirment cette hypothèse : au sein de l'échantillon étudié, on observe non seulement une diminution significative de l'ambiguïté cognitive initiale, mais aussi une élévation claire vers des formes métacognitives, méta-éthiques et méta-épistémologiques de la pensée — autant de marqueurs d'un véritable développement cognitif global. Ces effets témoignent moins d'un simple renforcement de compétences que d'une transformation des structures mêmes de la cognition, où la réflexivité devient le levier d'une autonomie intellectuelle et morale.

Sur le plan théorique, ces résultats valident l'hypothèse centrale d'un entrepreneuriat cognitif, entendu non comme imitation de modèles extérieurs, mais comme expression d'une subjectivité mentale en voie de libération. Ils montrent que le développement ne commence pas par l'action, mais par la mise en mouvement des prémices mentales — ces dispositions intérieures qui rendent possible la perception du possible, la responsabilité du choix et la créativité du projet. Dans un contexte malgache engagé dans une profonde réflexion sur les voies d'une Refondation civilisationnelle, ces conclusions prennent une portée particulière : elles suggèrent que la clé de toute transformation durable réside moins dans l'importation de solutions que dans la production endogène de cadres mentaux renouvelés, ancrés dans les imaginaires, les valeurs et les temporalités locales. Toutefois, cette étude comporte une limite notable : la taille restreinte de l'échantillon, qui appelle à la prudence dans les généralisations. Cela ouvre naturellement la voie à des recherches futures, notamment par l'élargissement de l'échantillon à d'autres régions, groupes sociaux ou contextes africains, afin de tester la robustesse et la transférabilité de ce modèle de développement mental. Au-delà de la méthode, c'est une conviction qui se dégage : refonder, c'est d'abord repenser — et repenser, c'est déjà refonder.

Bibliographie

Aristote. (vers 335 av. J.-C./1984). *Politique* (P. Pellegrin, Trad. & Éd.). Paris : Flammarion.

Braudel, F. (1979). *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e^-XVIII^e^ siècle : Tome 1, Les structures du quotidien*. Paris : Armand Colin.

Brown, A. L. (1987). *Metacognition, executive control, self-regulation, and other more mysterious mechanisms*. In F. E. Weinert & R. H. Kluwe (Eds.), Metacognition, motivation, and understanding (pp. 65–116). Lawrence Erlbaum Associates.

Burckhardt, J. (1985). *La civilisation de la Renaissance en Italie* (H. Joly, Trad.). Paris : Éditions Denoël. (Œuvre originale publiée en 1860)

Burke, P. (2014). *La Renaissance européenne (J.-F. Sené, Trad.)*. Paris : Éditions Points. (Œuvre originale publiée en 1996)

Cantillon, R. (1730/2001). *Essay on the nature of trade in general* (H. Higgs, Trad.). Ludwig von Mises Institute. (Ouvrage original rédigé en 1730 et publié en 1755).

Copernic, N. (1998). *Des révolutions des orbes célestes* (A. Verdet, Trad.). Paris : Les Belles Lettres. (Œuvre originale publiée en 1543)

Crouzet, D. (1994). *La nuit de la Saint-Barthélemy : Un rêve perdu de la Renaissance*. Paris : Fayard.

Crouzet, D. (2005). *Les guerriers de Dieu : La violence au temps des troubles de religion*, vers 1525-vers 1610 (Vols. 1-2). Champ Vallon.

Descartes, R. (2000). *Discours de la méthode (J.-M. Beyssade, Éd.)*. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin. (Œuvre originale publiée en 1637)

Drucker, P. F. (1985). *Innovation and entrepreneurship: Practice and principles*. Harper & Row.

Érasme, D. (2010). *Éloge de la Folie* (H. Thibault, Trad.). Paris : Éditions Gallimard. (Œuvre originale publiée en 1511)

Escobar, A. (1995). *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*. Princeton University Press.

Febvre, L. (1968). *Le problème de l'incroyance au XVIe siècle : La religion de Rabelais*. Paris : Albin Michel. (Œuvre originale publiée en 1942)

Flavell, J. H. (1976). *Metacognitive aspects of problem solving*. In L. B. Resnick (Ed.), The nature of intelligence (pp. 231–235). Lawrence Erlbaum Associates.

Foucault, M. (2004). *Sécurité, territoire, population : Cours au Collège de France (1977–1978)*. Paris : Éditions du Seuil/Gallimard.

Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses : Une archéologie des sciences humaines*. Paris : Gallimard.

Foucault, M. (2004). *Naissance de la biopolitique : Cours au Collège de France (1978–1979)*. Paris : Gallimard / Seuil.

Garin, E. (1990). *La culture de la Renaissance* (J.-C. Zancarini, Trad.). Paris : Éditions Flammarion. (Œuvre originale publiée en 1940)

Greenblatt, S. (2011). *The swerve: How the world became modern*. W. W. Norton & Company.

Huizinga, J. (1997). *Le déclin du Moyen Âge* (J. Bastin, Trad.). Paris : Éditions Payot. (Œuvre originale publiée en 1919).

James, W. (1890). The principles of psychology (Vols. 1–2). Henry Holt and Company.

Jardine, L. (1996). *Worldly goods: A new history of the Renaissance*. W. W. Norton & Company.

Kirzner, I. M. (1979). *Perception, opportunity, and profit: Studies in the theory of entrepreneurship*. Chicago: University of Chicago Press.

Kristeller, P. O. (1979). *Renaissance thought and its sources*. Columbia University Press.

Kuhn, D. (1999). A developmental model of critical thinking. *Educational Researcher*, 28(2), 16–26. https://doi.org/10.3102/0013189X028002016, consulté le 12 novembre 2025.

Kuhn, T. S. (1962/1972). *La structure des révolutions scientifiques* (L. Meyer, Trad.). Flammarion. (Ouvrage original publié en 1962).

Le Roy Ladurie, E. (1973). *Le territoire de l'historien*. Paris : Gallimard.

Machiavel, N. (2000). *Le Prince* (C. Bec, Trad.). Paris : Éditions Flammarion. (Œuvre originale publiée en 1532)

Mignolo, W. (2009). Epistemic Disobedience, Independent Thought and Decolonial Freedom. *Theory, Culture & Society*, 26(7-8), 159-181.

Monga, C. (2016). *The Creativity of Poverty*. Dans The Anthropology of Living and Working in the Global Economy. Routledge. (Critique des modèles de « créativité » imposés aux pauvres du Sud)

Montaigne, M. de. (2009). *Les Essais* (P. Villey & V.-L. Saulnier, Éd.). Paris : Presses Universitaires de France. (Œuvre originale publiée en 1580)

More, T. (2012). *Utopie* (M. Prévost, Trad.). Paris : Éditions Flammarion. (Œuvre originale publiée en 1516)

Neisser, U. (1967/1976). *Cognitive psychology (2nd ed.)*. Prentice-Hall.

Piaget, J. (1936/1952). *The origins of intelligence in children*. International Universities Press. (Original work published 1936)

Piaget, J. (1950). *Introduction à l'épistémologie génétique* (Tome I – La pensée mathématique). Paris : Presses Universitaires de France.

Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Éditions du Seuil.

Santos, B. de S. (2014). *Épistémologies du Sud : contre l'épistémicide*. Éditions du Croquant.

Sarasvathy, S. D. (2001). *Causation and effectuation: Toward a theoretical shift from economic inevitability to entrepreneurial contingency*. Academy of Management Review, 26(2), 243–263.

Say, J.-B. (1803/2004). *Traité d'économie politique* (Édition présentée par L. Charles). Éditions Dalloz. (Ouvrage original publié en 1803)

Schumpeter, J. A. (1911/1934). *The theory of economic development: An inquiry into profits, capital, credit, interest, and the business cycle*. Harvard University Press.

Schumpeter, J. A. (1942). *Capitalism, socialism and democracy*. Harper & Brothers.

Sen, A. (1999). *Development as freedom*. Oxford: Oxford University Press.

Shane, S., & Venkataraman, S. (2000). The promise of entrepreneurship as a field of research. *Academy of Management Review*, 25(1), 217–226.

https://doi.org/10.5465/amr.2000.2791611.

Vygotski, L. S. (1934/1997). *Pensée et langage*. Éditions La Dispute. (Ouvrage original publié en 1934).

Wundt, W. (1874/1973). *Grundzüge der physiologischen Psychologie* [Principes de psychologie physiologique] (6e éd., Vol. 1). Georg Olms Verlag. (Ouvrage original publié en 1874)

Zemon Davis, N. (1975). *Society and culture in early modern France*. Stanford University Press.

TROISIÈME PARTIE – JEUNE CHERCHEUR : ENTRE AGENTIVITÉ HEURISTIQUE ET ENTREPRENEURIALE À L'ÈRE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Valorisation et diffusion des connaissances scientifiques en Afrique centrale : enjeux, défis et perspectives

Claude-Ernest KIAMBA
Université Catholique d'Afrique Centrale (Cameroun)
ckiamba@yahoo.fr

Résumé
La valorisation et la diffusion des connaissances issues de la recherche font partie des éléments fondamentaux de la légitimation du travail scientifique des chercheurs. Elles s'imposent, d'ailleurs, comme un champ d'investigation incontournable dans de nombreuses disciplines (en sciences sociales, en sciences humaines et en sciences appliquées). Ces éléments permettent, non seulement de rendre plausibles les fruits des recherches en vue du développement socio-économique des sociétés, mais aussi de réduire le fossé existant entre les connaissances produites et les réalités observées sur le terrain. Certes, la science évolue sans cesse par erreur corrigée. Ainsi, le jeune chercheur africain (dans quelque domaine scientifique que ce soit), a l'impérieux devoir de toujours se soumettre à l'exercice d'approfondissement de ses connaissances dans le contexte mondial actuel, où l'exigence de scientificité en appelle à revisiter les paradigmes, à l'effet de comprendre les réalités de notre époque. Le plus souvent, les multiples échanges avec les jeunes chercheurs africains prouvent à suffisance combien ceux-ci font face à la difficulté d'appréhender les rouages, ainsi que les mécanismes de la valorisation et de la diffusion de leurs productions intellectuelles et, de ce fait, commettent des erreurs stratégiques qui impactent négativement sur leur capacité à être publiés et connus des publics divers. La thématique, objet de la présente recherche scientifique, part d'un constat relatif à la difficulté pour des jeunes chercheurs africains de pouvoir valoriser et diffuser les produits de leurs connaissances scientifiques. Et, puisqu'il n'y a pas de science désincarnée, le présent travail se décline à trois niveaux à savoir : la présentation de la science, de son objet et de sa méthode (I) ; ce que valoriser la recherche scientifique veut dire (II) ; la diffusion des connaissances issues de la recherche scientifique (III).

Mots clés : Valorisation, diffusion des connaissances, pratique, recherche, formation, éducation.

1. La notion de science : son objet et sa méthode

La notion de science n'est pas univoque au plan même de sa définition concrète. D'où la nécessité de recourir à deux autres éléments qui facilitent sa compréhension, à savoir son objet et sa méthode.

1.1. L'objet de la science

Pour définir l'objet de la science, il est intéressant de mener un questionnement épistémologique, c'est-à-dire une réflexion approfondie sur le statut de la science elle-même. En effet, toute science vise à produire un type de connaissance valorisable dans l'espace et le temps, qui se distingue de façon singulière de la simple spéculation ou de l'idéologie, entendue ici comme un « système d'idées » (Morin, 2005, p.147), pour tendre vers un idéal d'objectivité commun à l'ensemble des sciences.

Considérée comme toute disposition méthodique et raisonnée d'appréhender le réel dans sa *béatitude* et dans sa *beauté* profonde, la science est discernable à travers trois éléments caractéristiques : elle est, d'abord, un savoir construit, une symbolisation causative et objective du réel ; la science est également saisie comme étant un corpus de savoir faillible. Ainsi, bien que tendant à la certitude, à cette « réalité effective de la chose » qu'évoquait en son temps Machiavel, voire Karl Popper avec sa théorie de la « falsifiabilité » (Popper, 1973), elle ne peut paradoxalement revendiquer « un monopole de la vérité », car « Les sciences nous ont fait acquérir beaucoup de certitudes, mais nous ont également révélé au cours du XX^{ème} siècle d'innombrables domaines d'incertitudes » (Morin, 2000,p. 16.); la science constitue, enfin, un savoir créateur dont la fonction est d'expliquer les phénomènes étudiés, en examinant sous un nouvel angle des données précédemment acquises, de manière à rendre possible la transformation de la société humaine.

De ce qui précède, il est ainsi requis du jeune chercheur, en Afrique centrale particulièrement, d'inscrire ses recherches dans une démarche scientifique qui traduise indubitablement l'engagement intellectuel de produire des connaissances susceptibles d'être valorisées, diffusées au-delà des milieux académiques et de servir le développement des sociétés dans leur globalité. Les produits issus de la connaissance du réel doivent nécessairement transcender des doctrines, entendues comme des « théories closes sur elles-mêmes et absolument convaincues de leur vérité, elles sont vulnérables à toute critique » (Morin, 2000, p. 23). Ces produits doivent ainsi porter sur des objets de recherche concrets qui servent le changement social (Rocher, 1968).

Il est question donc, pour le jeune chercheur, de produire des connaissances scientifiques de qualité appréciable susceptibles

d'intéresser les milieux d'affaires ou certains organismes ayant pour mission de financer la recherche dans le monde. Dans ce sens, en tant que savoir construit, les produits issus de la recherche scientifique auront le mérite d'être au service de la société et du monde économique, à travers le développement de l'innovation, le transfert du savoir-faire par des certifications avérées, l'acquisition des protocoles de recherche avec des firmes industrielles, le développement de l'expertise et l'appui aux organismes reconnus d'utilité publique et aux politiques publiques.

1.2. La méthode de la science

Le mot science a longtemps été auréolé parce qu'il avait été associé à l'idée à la fois d'une vérité immuable, au progrès de la société, au domaine de la certitude par opposition au domaine de la controverse. Dans la vision, scientifiquement acceptée de nos jours par les chercheurs, la science se définit au moins par une « distanciation axiologique » (Weber, 1959) parce que le scientifique doit se détacher de toute préoccupation normative ou toute spéculation vaine. Cependant, trois éléments caractérisent la démarche scientifique : l'observation, l'explication et la généralisation.

- *L'observation*. On prendra pour point de départ deux réflexions de Gaston Bachelard sur la réalité de la science : « La science suscite un monde, non plus par une impulsion magique, immanente à la réalité, mais bien par une impulsion rationnelle, immanente à l'esprit. Après avoir formé, dans les premiers efforts de l'esprit scientifique, une raison à l'image du monde, l'activité spirituelle de la science moderne s'attache à construire un monde à l'image de la raison » (Bachelard, 1968). Aussi, « La science réalise ses objets sans jamais les trouver tous faits (…) elle ne correspond pas à un monde à décrire, elle correspond à un monde à construire (…) Le fait est conquis, construit, constaté » (Bachelard, 1967).

À la suite de ce qui précède, il est requis du jeune chercheur en Afrique d'avoir en l'idée la nécessité de toujours construire son objet de recherche sur la base des faits sociaux observés, selon une méthode qui mette en avant la rigueur scientifique (les observations adéquates et l'explication objective des réalités) ; ceci à l'effet d'éviter la « routinisation du charisme et ses effets » (Weber, 1971 : 328).

- *L'explication*. Expliquer signifie répondre à la double question du « pourquoi » (c'est-à-dire chercher à mettre en évidence la causalité du phénomène à étudier) et du « comment » des choses (ce qui veut dire déterminer la multiplicité des facteurs qui influent sur le phénomène se rapportant à la recherche scientifique). Plusieurs méthodes d'explication peuvent être utilisées : comparatives, fonctionnalistes, structuralistes, systémiques, dialectiques, etc.

- *La généralisation*. Le jeune chercheur doit pouvoir collecter des données objectives par une observation rigoureuse des faits, formuler des hypothèses idoines et procéder à leur vérification systématique. Mais ce procédé peut s'avérer infructueux, si le chercheur en Afrique centrale ne s'adonne pas, simultanément, à cet exercice d'explication des « faits sociaux » (Durkheim, 1967) observés pour, enfin, fixer des cadres appropriés de l'analyse scientifique rigoureusement avérée.

2. Ce que valoriser la recherche scientifique veut dire

Si la valorisation et la diffusion des connaissances issues de la recherche scientifique ne constituent pas des phénomènes nouveaux, et ont certainement fait l'objet de nombreux débats dans les milieux scientifiques contemporains (Mailhot, Pelletier et Schaeffer, 2007), elles constituent qu'on le veuille ou non des points centraux dans la pratique du métier de jeune chercheur en Afrique centrale. Dans le contexte mondial actuel où les rapports sociaux de production se complexifient, l'interrogation au sujet de la valorisation et de la diffusion des produits de la recherche scientifique constitue désormais un enjeu stratégique majeur (Laperche et Uzunidis, 2011).

À la mission historique de valorisation et de diffusion des produits issus des recherches scientifiques auprès des publics comme celui des étudiants, par exemple, s'impose un impératif catégorique de leur extension à un niveau plus large à savoir celui de la société tout entière. Il s'agit là, effectivement, pour le jeune chercheur d'une problématique englobante de l'apport/utilité de la recherche à l'édification/développement des sociétés en Afrique centrale, particulièrement.

2.1. En quoi consiste la valorisation de la recherche scientifique ?

Il est important, avant tout, de circonscrire le terme « valorisation ». Valoriser implique l'action d'octroyer, d'accorder de l'importance à quelque chose ou encore ou à un individu. On retrouve, ici, la nature polysémique de la notion de valeur, car mettre en valeur peut signifier mettre en lumière, le fait d'accorder du prix à quelque chose.

Dans le contexte de la recherche scientifique, la valorisation peut signifier l'idée de l'établissement des relations entre le monde de la recherche (les grands organismes, les établissements d'enseignement supérieur, etc.) et le monde économique sur la base des performances de la technologie et l'innovation/création. La valorisation suppose, de ce fait, une mise en place des passerelles entre le monde de la recherche scientifique et celui du développement socio-économique au sein des sociétés. Cependant, la valorisation n'est nullement un processus automatique, c'est-à-dire linéaire : elle est plus que cela, puisqu'elle doit être ordonnancée et faire l'objet d'actions précautionneuses.

Pour la plupart des enseignants-chercheurs, la valorisation de la recherche implique tout d'abord de publier les recherches réellement effectuées dans des revues scientifiques et, par la suite, consiste à initier un ensemble d'actions concrètes de vulgarisation au niveau des différentes parties concernées par les projets de recherche scientifique. De manière générale, des échanges avec certains collègues témoignent de ce que l'activité de valorisation des recherches est souvent assimilable à un ensemble de mécanismes permettant la circulation des travaux de recherche dans différents réseaux (qu'ils soient académiques, socio-économiques voire médiatiques), mais également au niveau des institutions universitaires concernant les étudiants.

2.2. La valorisation, une exigence pour la mission du jeune chercheur en Afrique centrale

La valorisation, aujourd'hui, fait partie intégrante des missions essentielles dévolues aux jeunes enseignants-chercheurs, puisqu'elle permet singulièrement de (re)-donner du sens au métier d'enseignant-chercheur. Mais il est important de relever que les moyens pour la réaliser de manière appropriée ne sont,

malheureusement, pas régulièrement mobilisés (temps, services supports, compétences, etc.). D'ordinaire, la question de la valorisation se pose à la fin du processus de publication des connaissances, à l'image d'un service après-vente comme on le dit dans le cadre des sciences de gestion, mais bien plus dans le domaine du *marketing*. Cette manière de voir les choses doit être reconsidérée substantiellement.

C'est vrai que le chercheur est, en effet, soulagé que le produit de sa recherche soit enfin dévoilé au public et souvent pressé de passer à autre chose. En outre, la recherche n'ayant pas été initialement conçue pour être valorisée, celle-ci peut s'avérer irrationnelle voire trop complexe à « traduire » pour différents publics non avertis. Le message est alors péniblement perceptible. Dans ce sens, la question de la valorisation doit réellement être reconsidérée et nécessairement être intégrée en amont dans la phase de conception du projet de recherche scientifique. C'est dire combien il est essentiel de mettre en place des mécanismes permettant de créer dès le début de tout projet de recherche digne de ce nom un écosystème d'acteurs, qu'ils soient privés et/ou publics, à l'effet d'augmenter la résonance et l'impact des résultats issus de la recherche à travers une publication.

La culture de la valorisation de la recherche est peut-être également à diffuser systématiquement auprès des jeunes chercheurs africains lors des séminaires doctoraux voire des journées scientifiques. Ils pourraient, dans ce sens, se confronter aux questionnements relatifs à l'utilité de leurs travaux de recherche pour les différentes parties prenantes. Des ateliers de valorisation des publications pour sensibiliser et permettre aux enseignants-chercheurs, jeunes et moins jeunes, de comprendre l'importance d'accorder du crédit à la recherche scientifique devraient être régulièrement organisés par les institutions universitaires et académiques. Il y va vraiment de la vie de tout jeune chercheur désireux de faire carrière dans ce domaine.

3. La diffusion des connaissances issues de la recherche scientifique

Dans le domaine de la recherche scientifique, de manière générale et aujourd'hui plus que par le passé, la base des connaissances issues de la recherche est non seulement abondante, mais continue sa progression au fil des années (Albaladejo, Geslin,

Magda et Salembier, 2009 ; Lenoir et Vanhulle, 2006). Ces connaissances ont une valeur sociale. En effet, bon nombre d'entre elles peuvent servir de guides en termes de comportements et de pratiques plus efficaces pour des utilisateurs, qu'il s'agisse de professionnels en exercice ou de décideurs (Becheikh, Ziam, Idrissi, Castonguay et Landry, 2010). Or, pour que ces connaissances issues de la recherche scientifique puissent avoir une importance certaine dans l'action et un impact réel dans la société, il est nécessaire qu'elles soient diffusées.

3.1. L'importance de la diffusion des connaissances issues de la recherche scientifique

Il convient, dès l'abord, de noter que consacrer du temps à apprendre à écrire est un gain de temps, car une recherche dont les résultats ne sont pas publiés ou connus du grand public n'a pas de valeur en soi. Les résultats ne seront pas indexés dans une base documentaire et ils n'auront pas véritablement de sens. Entreprendre de faire une recherche scientifique, dont les produits ne sont pas vulgarisés, n'est pas éthique.

Par vulgarisation/diffusion des produits, il faut entendre ici la mise à disposition des résultats pour le public ou une publication dans une revue scientifique de haute facture. Déposer les résultats sur des plateformes ou déposer un « preprint » (manuscrit non évalué par les pairs) permet de les diffuser. Ne pas diffuser ou publier les résultats d'une recherche scientifique est un véritable gâchis de ressources et un manque de respect pour les bénéficiaires finaux.

La meilleure vulgarisation des connaissances issues de la recherche scientifique doit être assurée par la publication des articles dans des revues scientifiques spécialisées et de renommée internationale. Les connaissances issues de la recherche scientifique doivent obligatoirement faire l'objet d'une évaluation sérieuse par les pairs et elles doivent être indexées dans des bases documentaires qui assurent leur pérennisation. Publier des connaissances aujourd'hui sans les promouvoir, notamment sur les réseaux sociaux ou diverses autres autoroutes de l'information et de la communication (site Internet, page Facebook, blogues, service de veille documentaire, rapports, etc.), est une véritable forme de « cécité de la connaissance ».

Le constat fait actuellement dans les milieux académiques, surtout en Afrique centrale, révèle pourtant que la diffusion des

connaissances issues de la recherche scientifique demeure très limitée au regard des coûts élevés et de la rareté des financements. Or, l'acquisition des financements, aussi bien publics que privés, est d'ailleurs dorénavant fréquemment conditionnée à la « capacité des chercheurs de manière générale à générer de la connaissance mobilisable par la société ou à irriguer celle-ci d'un savoir utile » (Verstraete et Philippart, 2019).

Dans cette optique, il est intéressant que de nombreuses études soient produites à l'effet de parfaire la compréhension des activités de recherche menées par les jeunes chercheurs, pour une valorisation certaine et une diffusion appropriée des connaissances scientifiques. Or, avant de poursuivre l'agenda de la recherche dans cette direction, il parait nécessaire de faire le point sur l'impact socio-économique de la valorisation et de la diffusion des connaissances scientifiques.

4. L'impact socio-économique de la valorisation et de la diffusion des connaissances scientifiques

Cette thématique de l'impact socio-économique de la valorisation et de la diffusion des connaissances scientifiques issues de la recherche est fondamentale dans le métier du jeune chercheur africain, de manière générale, et de celui de l'Afrique centrale, en particulier. Le recours à l'histoire montre que, par le passé c'est-à-dire à l'époque classique, la recherche fondée sur la morale, la philosophie et la spéculation avait été désintéressée. Aujourd'hui, plus que jamais, faire de la recherche scientifique nécessite beaucoup d'abnégation au regard de la diversité des objets d'étude, des moyens aussi bien matériels (la recherche coûte énormément cher et elle nécessite une haute technologie en matière de prospective, de créativité et d'innovation), qu'humains (au regard de l'évolution des compétences dans différents domaines).

La valorisation et la diffusion des connaissances scientifiques concernent un échange des savoirs entre chercheurs et utilisateurs (Lemire *et al.,* 2011). Il est véritablement question, ici, dans cette orientation épistémologique de l'établissement de véritables réseaux de coopération entre les chercheurs (ceux qui pensent et produisent les connaissances) et les praticiens (les utilisateurs des savoir-faire). Effectivement, tout ceci a un coût en termes de communication puisque ces échanges nécessitent l'utilisation des outils de l'information et de la communication moderne (Lemire *et*

al., 2011). La dynamique de valorisation et de diffusion des connaissances scientifiques obéit à cette logique, car faire de la recherche aujourd'hui a un coût économique certain.

Pour Hemsley-Brown (2004), la seule dimension d'interactivité comme il a été dit précédemment ne peut suffire à épuiser la réflexion sur la valorisation et la diffusion des connaissances. Tout ceci nécessite du jeune chercheur de tenir compte d'autres aspects liés, fondamentalement, à la réalité du terrain ainsi qu'aux besoins des potentiels utilisateurs des connaissances produites. Il est fait mention dans ce cadre de la prise en compte du désir de l'utilisateur concernant la source de dissémination (la provenance des connaissances); le produit disséminé (la pertinence pour les utilisateurs, la qualité du produit, le sens, etc.); les potentiels utilisateurs (leur motivation à vouloir utiliser les produits); les canaux de communication au sujet des produits; le format de communication choisi (le langage, la forme, etc.); et, en fin de compte, les ressources et les moyens affectés pour ces activités. Toutes ces étapes démontrent à suffisance le fait que la valorisation et la diffusion des connaissances obéissent à un canevas qui exige la mobilisation de plusieurs ressources qui transcendent la simple mise en interactivité des chercheurs et des praticiens.

En guise de conclusion, il sied de rappeler ici que la réflexion sur laquelle a porté cette communication était essentiellement concentrée sur trois points, à savoir la présentation de la science, de son objet et de sa méthode ; ce que valoriser la recherche scientifique veut dire à l'époque actuelle de la complexification des mécanismes de saisie des objets et des méthodes de la recherche scientifique ; et, enfin, les conditions de possibilité de la diffusion des connaissances issues de la recherche scientifique.

Il ressort de ce qui précède que la science évolue sans cesse par erreur corrigée parce que sa démarche épouse l'évolution du monde ; la science ne porte pas sur des objets figés, d'où la diversité de ses méthodes en fonction des disciplines étudiées. L'objet de la science est construit, conquis ; il n'y a pas de science qui naisse « ex nihilo nihil », c'est-à-dire de rien.

Toute science part toujours de l'observation de certaines réalités sociales auxquelles elle tente une explication, ainsi que la donation de sens. D'où l'intérêt pour tout jeune chercheur de transcender tout ce qui ressort de la « doxa » (la simple

spéculation sur le réel, etc.), à l'effet d'être permanemment en tension vers des objets qui font sens en matière de recherche scientifique.

Il s'est agi également de la valorisation et de la diffusion de la recherche en contexte actuel où la mondialisation des échanges et la destruction de toutes sortes de barrières (frontières entre des différentes aires géographiques) ont conduit à la reconfiguration de l'espace-monde. La valorisation et la diffusion des connaissances issues de la recherche scientifique permettent de rendre plausible le travail du jeune chercheur en Afrique Centrale. La recherche scientifique exige de mobiliser beaucoup de moyens humains et financiers ; d'où la nécessité pour le jeune chercheur d'intégrer les réseaux de communication qui permettent de d'atteindre des cibles plus larges de consommateurs des produits de la recherche.

Il a été relevé enfin, dans la présente communication, le rôle et l'impact socioéconomique de la valorisation et de la diffusion des résultats de la recherche scientifique. Faire de la recherche coûte très cher aujourd'hui. Dans ce sens, il y a urgence pour le jeune chercheur en Afrique Centrale de pouvoir produire des connaissances sur la base des données scientifiques adaptées à chaque contexte social, à l'effet d'intéresser les potentiels donateurs ou les organismes/institutions de financement de la recherche dans le monde.

Bibliographie

Abrami, P.C., Lysenko, L., Janosz, M., Bernard, R.M. et Dagenais, C. (2010). L'utilisation des connaissances issues de la recherche par les écoles. In : M. Janosz, J. Bélanger, C. Dagenais, F. Bowen et P.C. Abrami (dir.), *Rapport final d'évaluation de la stratégie d'intervention Agir autrement* (S3/ pp. 1-51). Groupe de recherche sur les environnements scolaires, Université de Montréal.

Albaladejo, C., Geslin, P., Magda, D. et Salembier, P. (2009). *La mise à l'épreuve : le transfert des connaissances scientifiques en questions*. Paris : Éditions Quae.

Bachelard, G. (1967). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : J. Vrin, 5ème édition.

Bachelard, G. (*1968*). *Le nouvel esprit scientifique*. Paris : PUF,

10ème édition.

Becheikh N., Ziam S., Idrissi O., Castonguay, Y. et Landry, R. (2010). How to improve knowledge transfer strategies and practices in education ? Answers from a systematic literature review. *Research in Higher Education Journal*, *7*, 1-21.

Dagenais, C., Janosz, M. et Dutil, J. (2008). *Étude des besoins des chercheurs de l'Université de Montréal en matière de transfert des connaissances issues de la recherche*. Rapport présenté au Bureau de la Recherche-Développement-Valorisation de l'Université de Montréal, Québec.

Durkheim, É. (1967). *Les règles de la méthode sociologique,* Paris, P.U.F., 16ème édition.

Hemsley-Brown, J. (2004). Facilitating research utilisation : A cross-sector review of research evidence. *The International Journal of Public Sector Management*, *17*(6/7), 534-552.

Laperche B. et Uzunidis D. (2011). Contractualisation et valorisation de la recherche universitaire. Les défis à relever par les universités françaises. *Marché et organisations*, 1(13), 107-136.

Mailhot C., Pelletier P. et Schaeffer V. (2007). La valorisation de la recherche : une nouvelle mission pour l'université ?. *Revue canadienne d'enseignement supérieur, 7*(1), 45-65.

Mailhot, Pelletier et Schaeffer. (2007)

Morin, E. (2000). *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*. Paris : Seuil.

Morin, E. (2005). *Introduction à la pensée complexe*. Paris : Seuil.

Popper, K. (1973). *La logique de la découverte scientifique*. Paris : Payot.

Rocher, G. (1968). *Introduction à la sociologie générale. Tome 3. Le changement social*, HMH, Ltee.

Weber, M. (1959). *Le savant et le politique*. Paris : Plon.

Weber, M. (1971). *Économie et Société/ Les catégories de la sociologie*. Paris : Plon.

Le chercheur émergent en Afrique francophone à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle : opportunités, défis et stratégies d'appropriation

Mboneza KABANDA
Adventist International Institute of Advanced Studies, Silang (Philippines)
kabandam@aiias.edu

Résumé
À l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle (IA), les pratiques de recherche connaissent une transformation majeure qui reconfigure les modes de production des connaissances et l'identité du chercheur émergent. Cet article propose une analyse critique de la situation des chercheurs émergents en Afrique francophone, confrontés à la fois à des opportunités technologiques et à des contraintes structurelles persistantes. À partir d'une revue narrative critique de la littérature, l'étude examine l'influence des technologies numériques et de l'IA sur l'accès aux ressources scientifiques, les méthodologies de recherche, la collaboration académique, la visibilité et la diffusion des résultats. L'analyse mobilise le Technology Acceptance Model (TAM) et le Four Component Model (FCM) afin d'éclairer les dynamiques d'adoption technologique et les enjeux éthiques qui y sont associés. Sur cette base, l'article propose un modèle conceptuel d'appropriation critique du numérique et de l'IA, articulant l'environnement structurel, l'adoption technologique, la médiation éthique et la construction identitaire du chercheur émergent en Afrique francophone.

Mots-clés : Chercheur émergent, Afrique francophone, technologie numérique, intelligence artificielle, recherche numérique, éthique de la recherche, identité académique.

1. Introduction

Le paysage de la recherche mondiale connaît une profonde transformation. Elle est largement impulsée par les technologies numériques et l'essor de l'intelligence artificielle (IA) (Abbas Khan *et al.,* 2024 ; Xu *et al.,* 2021). Au 21e siècle, la pratique de la recherche ne se limite plus aux bibliothèques physiques, aux cercles universitaires locaux ni aux méthodes traditionnelles de collecte de données. Elle est devenue une entreprise mondiale interconnectée et médiatisée par le numérique, où les outils d'IA soutiennent de plus en plus les revues de littérature (Campbell & Cox, 2024 ; Salvagno *et al.,* 2023b), l'analyse des données

(Shahrul & Mohamed, 2024), la traduction (Du & Daniel, 2024) et la diffusion des résultats (Dergaa *et al.,* 2023).

Pour les chercheurs du monde entier, ces innovations technologiques redéfinissent à la fois les processus de production des connaissances et l'identité du chercheur. Ainsi, cet article se distingue par une lecture intégrée de l'identité du chercheur émergent, en articulant les dimensions technologiques, linguistiques et épistémologiques dans le contexte spécifique de l'Afrique francophone. Il adopte une approche analytique et critique fondée sur une revue narrative de la littérature.

Un chercheur émergent est un chercheur en début de carrière. Il se situe aux premières étapes de la construction d'une identité de recherche affirmée. Il développe progressivement de solides compétences méthodologiques et une voix scientifique propre à un domaine d'étude spécifique. Cette catégorie comprend les étudiants de master, les doctorants, les postdoctorants et les enseignants-chercheurs nouvellement nommés. En outre, les chercheurs émergents font face à de nombreux défis dans leur quête de postes professionnels stables (Mula *et al.,* 2022). C'est pourquoi les personnes en début de carrière universitaire, qui aspirent à une carrière académique, veillent à ce que leur nom soit associé à des développements et des concepts novateurs (Brown, 2019).

Dans les pays africains francophones, de jeunes chercheurs intègrent le monde universitaire dans un contexte en mutation. L'accès aux plateformes numériques et aux applications d'IA contribue à réduire des obstacles historiques tels que l'isolement géographique et les infrastructures limitées. Il favorise également une meilleure visibilité au sein des réseaux scientifiques internationaux. Bien que ces technologies offrent des perspectives d'intégration à l'échelle mondiale, elles accentuent également les inégalités existantes. L'accès inégal à Internet, le manque de soutien institutionnel et la dépendance à l'égard de plateformes étrangères limitent souvent le potentiel transformateur des outils numériques et d'IA (Bentley *et al*., 2024 ; Mannuru *et al*., 2023 ; Popenici & Kerr, 2017).

Ainsi, le chercheur émergent en Afrique francophone évolue dans un contexte paradoxal. D'une part, les outils de traduction assistée par l'IA permettent aux chercheurs francophones d'accéder plus facilement à la littérature académique majoritairement anglophone et d'y contribuer. Cela pourrait

réduire les barrières linguistiques qui ont historiquement désavantagé les chercheurs francophones dans les classements et les citations internationaux (Khelifa *et al.*, 2022 ; Sapiro, 2018). D'autre part, la forte dépendance aux outils d'IA en anglais risque de marginaliser davantage la langue française dans la recherche scientifique, ce qui soulève des questions d'autonomie culturelle et épistémologique.

Cette tension entre opportunité et contrainte soulève des questions importantes quant à l'identité, au rôle et à l'avenir des chercheurs émergents en Afrique francophone. Ainsi, cet article vise à explorer la place du chercheur émergent en Afrique francophone à l'ère du numérique et de l'IA. Plus précisément, il se propose d'examiner :

1. Comment les technologies numériques et l'IA transforment les pratiques de recherche des jeunes chercheurs en Afrique francophone ;
2. Les opportunités et les contraintes découlant de cette transformation technologique ; et
3. Les stratégies et les compétences nécessaires aux chercheurs émergents pour passer d'utilisateurs passifs d'outils d'IA à des acteurs de la production de connaissances à l'échelle locale et mondiale.

L'argument central avancé est que la révolution numérique et l'IA ne constituent pas un processus neutre. Elle s'inscrit dans des dynamiques structurelles plus larges, marquées par la fracture numérique, la marginalisation linguistique et le sous-investissement chronique dans la recherche. Comprendre ce point de convergence est essentiel pour repenser l'identité du chercheur émergent, en articulant l'innovation technologique, la responsabilité éthique et l'ancrage contextuel.

2. Méthodologie

Cette étude adopte une approche fondée sur une revue narrative critique de la littérature et une analyse conceptuelle du rôle du chercheur émergent en Afrique francophone à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle (IA). La recherche documentaire a été menée dans Scopus, Web of Science, Google Scholar, AJOL et DOAJ, en ciblant des publications parues entre 2018 et 2025. Les requêtes ont combiné des mots-clés en français et en anglais tels que « chercheur émergent », « early career researcher », « Afrique francophone », « digital research »,

« artificial intelligence in research », « academic identity », « open science et digital divide ».

Les sources retenues ont fait l'objet d'une analyse portant sur l'adoption de l'IA, les enjeux linguistiques, l'intégrité académique et l'autonomie épistémologique. L'interprétation mobilise le Technology Acceptance Model (TAM) et le Four Component Model (FCM) pour analyser conjointement l'acceptation technologique et la médiation éthique dans les pratiques de recherche.

3. Fondements théoriques

Pour expliquer l'adoption et l'utilisation éthique des technologies numériques et de l'IA par les chercheurs émergents, cette étude s'appuie sur le Modèle d'Acceptation de la Technologie (Technology Acceptance Model, TAM) et le modèle à quatre composantes de James Rest (Four Component Model, FCM). Ensemble, ces modèles offrent des perspectives complémentaires sur l'acceptation de la technologie et la prise de décision morale dans les pratiques de recherche médiatisées par le numérique.

3.1. Modèle d'acceptation de la technologie (TAM)

Le modèle d'acceptation de la technologie offre un cadre théorique solide pour comprendre comment une personne adopte et utilise les technologies numériques et l'IA dans ses activités de recherche. Le TAM postule que l'acceptation d'une technologie par un individu est principalement déterminée par deux croyances cognitives : l'utilité perçue (UP) et la facilité d'utilisation perçue (FUP) (Davis, 1989 ; Venkatesh & Davis, 2000 ; Venkatesh *et al.*, 2003). L'utilité perçue correspond au degré dans lequel un chercheur estime que l'utilisation d'un outil numérique ou d'IA améliorera ses performances de recherche. Elle se manifeste notamment par l'optimisation de la recherche documentaire, de l'analyse des données, de la rédaction académique et de la diffusion des résultats. La facilité d'utilisation perçue, quant à elle, est liée à la mesure dans laquelle un chercheur estime que l'utilisation de ces technologies requiert un effort minimal.

Dans le contexte des chercheurs émergents, notamment dans des environnements en pleine transformation numérique et aux ressources limitées, le TAM contribue à expliquer les variations dans l'adoption d'outils basés sur l'IA, tels que les gestionnaires de références, les logiciels d'analyse de données, les systèmes de détection de plagiat et les plateformes d'IA générative. Lorsque

les chercheurs émergents perçoivent les technologies numériques et l'IA comme utiles et conviviales, leur attitude à l'égard de ces outils devient plus positive. Cela renforce leur intention de les utiliser. À l'inverse, des compétences numériques limitées, une infrastructure inadéquate ou un manque de soutien institutionnel peuvent nuire à ces perceptions et freiner l'adoption de ces technologies.

3.2. Le modèle à quatre composantes (FCM) de James Rest

Bien que le modèle TAM explique si les utilisateurs adoptent les technologies numériques et d'IA, il n'aborde pas les dimensions éthiques de leur utilisation. Pour combler cette lacune, le modèle à quatre composantes (FCM) du comportement moral de James Rest offre une perspective théorique complémentaire. Ce modèle propose que l'action éthique résulte de quatre processus psychologiques interdépendants : (a) la sensibilité morale, (b) le jugement moral, (c) la motivation morale et(d) le caractère moral (Rest & Narvaez, 1994 ; Rest *et al.*, 1999).

La sensibilité morale désigne la capacité des chercheurs à identifier les enjeux éthiques liés à l'utilisation des technologies. Elle englobe notamment la confidentialité des données, les biais algorithmiques, l'intégrité académique, l'attribution de la paternité des publications et l'usage responsable de l'IA générative dans la rédaction scientifique. Le jugement moral est la capacité d'un utilisateur de technologie à évaluer ces enjeux et à déterminer ce qui constitue un comportement éthique approprié. Le chercheur peut s'appuyer sur les normes disciplinaires, les politiques institutionnelles et les principes plus généraux de l'éthique de la recherche. La motivation morale reflète la priorité accordée aux valeurs éthiques par rapport à des intérêts concurrents, tels que la pression de publier, l'avancement de carrière ou le gain de temps. Enfin, le caractère moral englobe la persévérance, l'autorégulation et l'intégrité nécessaires pour agir de manière éthique, même face à des contraintes systémiques ou à la tentation de recourir à une utilisation abusive des outils numériques.

4. L'évolution du paysage de la recherche à l'ère du numérique et de l'IA

Les dernières décennies ont été marquées par une transformation remarquable dans la production, de la diffusion et

de l'évaluation des connaissances scientifiques (Given & Willson, 2018 ; Tsatsou, 2016). Les outils numériques peuvent simplifier les aspects quotidiens dans la plupart des activités de recherche, de l'observation à la publication (Duderstadt, 2001). Cette transformation est largement attribuable à l'essor des technologies numériques. Plus récemment, l'intégration de l'IA aux différentes étapes du processus de recherche a accentué cette mutation.

Auparavant, l'environnement de recherche traditionnel était façonné par les ressources imprimées, la collaboration locale et le traitement manuel des données. Cependant, le paysage de la recherche actuel se caractérise par les plateformes numériques, la mondialisation de la communication scientifique et les outils algorithmiques qui redéfinissent la production de connaissances. Pour les chercheurs émergents, notamment en Afrique francophone, cette évolution représente une reconfiguration des possibilités et des contraintes.

4.1. De la recherche traditionnelle à la recherche numérique

4.1.1. Accès aux ressources scientifiques

Avant la généralisation du numérique, l'accès à la littérature scientifique demeurait largement conditionné par les ressources financières et la localisation institutionnelle des chercheurs (Boulton *et al.*, 2020 ; McDowell, 2018). Quant aux chercheurs africains débutants, ils sont confrontés à de sérieux obstacles, tels que des bibliothèques insuffisamment dotées, un accès restreint aux revues et de longs délais pour obtenir des publications à jour.

L'émergence des bibliothèques numériques, des archives ouvertes et des bases de données en ligne (Kembellec, 2013) a profondément modifié cette situation. Des plateformes telles que Google Scholar, ResearchGate, PubMed, Scopus et Web of Science offrent désormais un accès instantané à une vaste collection de connaissances académiques. En outre, des initiatives telles que AJOL (African Journals Online) et DOAJ (Directory of Open Access Journals) ont amélioré la visibilité et l'accessibilité des résultats de la recherche africaine.

Pour les chercheurs émergents en Afrique francophone, cela représente un changement de paradigme. En effet, des connaissances autrefois lointaines et fragmentées sont désormais accessibles en quelques clics. Cependant, l'accès reste inégal. Les abonnements aux revues restent coûteux et la stabilité de la

connexion Internet n'est pas garantie de manière uniforme dans toute la région des pays du Sud (Akpan *et al.*, 2024 ; Assefa *et al.*, 2024). L'accès numérique, bien que transformateur, n'a pas entièrement éliminé les inégalités structurelles.

4.1.2. Collaboration et mise en réseau

La recherche est de plus en plus collaborative et transcende les frontières institutionnelles et nationales (Bryda & Costa, 2023 ; Gqwabaza & Maqoqa, 2024 ; Shaw, 2019). Des plateformes numériques facilitent la coopération à distance grâce à des outils d'écriture collaborative, des conférences virtuelles et des réseaux académiques en ligne. Pour les chercheurs émergents, ces dispositifs ouvrent des opportunités inédites de collaboration Sud–Sud et Nord–Sud. Ils réduisent les barrières géographiques et financières historiquement associées à la participation scientifique internationale.

4.1.3. Nouvelles méthodologies numériques

La numérisation a également transformé les méthodologies de recherche (Bryda & Costa, 2023 ; Tsatsou, 2016). Ces approches élargissent la portée des recherches possibles. Elles permettent d'explorer des phénomènes complexes à partir de sources de données auparavant inaccessibles.

Par exemple, les spécialistes des sciences sociales peuvent analyser les traces numériques issues des médias sociaux, tandis que les chercheurs en environnement peuvent accéder gratuitement à des données satellitaires via des plateformes telles que Google Earth Engine (Gorelick *et al.*, 2017 ; Kumar & Mutanga, 2018 ; Zhao *et al.*, 2021). Ces méthodes ne sont pas de simples outils ; elles modifient profondément la portée et l'ampleur de ce que la recherche peut accomplir.

4.2. L'IA et la transformation de la production des connaissances

L'IA constitue aujourd'hui un levier majeur de transformation de la recherche scientifique. L'IA n'optimise pas seulement les processus de recherche traditionnels ; elle introduit de nouvelles façons d'explorer, d'organiser et d'interpréter les connaissances (Pal, 2023 ; Xu *et al.*, 2021). Dans la recherche et l'analyse de la littérature, les outils bibliométriques basés sur l'IA permettent aux chercheurs de cartographier les champs de recherche, d'identifier les réseaux de citations et de détecter les tendances émergentes avec une efficacité remarquable (Kabanda, 2025 ; Khalifa &

Albadawy, 2024). Des plateformes telles que SciSpace, ResearchRabbit et Elicit réduisent le temps et les efforts nécessaires aux analyses exhaustives. Ces outils démocratisent ainsi l'accès à des données scientifiques de haute qualité, notamment pour les chercheurs émergents.

L'IA est également devenue essentielle à la collecte et à l'analyse des données dans les disciplines à forte intensité de données (Wang *et al.*, 2023). Les algorithmes d'apprentissage automatique peuvent traiter des ensembles de données volumineux et complexes, révéler des tendances cachées et générer des modèles prédictifs difficiles à réaliser avec les méthodes conventionnelles (Gupta *et al.*, 2021). Pour les chercheurs africains francophones, ces outils ouvrent l'accès à des frontières de recherche de pointe, auparavant limitées par des infrastructures informatiques insuffisantes ou un manque d'expertise.

Au-delà de l'analyse des données, l'IA joue un rôle crucial pour relever les défis linguistiques, rédactionnels et de diffusion. Les outils de traduction assistée par l'IA contribuent à réduire la prédominance de l'anglais dans la recherche mondiale (Tariq, 2024). Ainsi, l'IA favorise une participation accrue des chercheurs francophones au discours académique international. Les assistants de rédaction améliorent la clarté, la structure et le style académique et accroissent la productivité. Cependant, ils soulèvent d'importantes questions éthiques (Artyukhov *et al.*, 2024 ; Mujtaba, 2024).

4.3. Implications pour les chercheurs émergents en Afrique francophone

L'évolution du paysage de la recherche offre à la fois des opportunités et des risques. En effet, les technologies numériques et l'IA peuvent permettre aux chercheurs émergents de s'affranchir des contraintes structurelles, d'accroître la visibilité de leurs travaux et d'adopter des méthodologies innovantes. Néanmoins, ces outils peuvent renforcer la dépendance aux technologies externes et soulever des questions éthiques, notamment dans les contextes où la réglementation institutionnelle de l'IA est encore en cours de développement (Artyukhov *et al.*, 2024 ; Ferrara, 2024).

Par ailleurs, le passage à une recherche pilotée par l'IA s'inscrit dans des dynamiques linguistiques et culturelles plus vastes (Bush, 2024). La prédominance des outils d'IA en anglais peut certes

donner aux chercheurs francophones accès à la littérature anglophone. Cependant, elle menace également le rôle du français en tant que langue scientifique en Afrique. Cette dualité souligne la nécessité d'une approche critique de la révolution numérique et de l'IA, afin que l'adoption technologique ne soit pas passive, mais réfléchie et contextualisée (Shadiev *et al.*, 2026).

5. Opportunités offertes par le numérique et l'IA

L'ère du numérique et de l'IA offre aux chercheurs des opportunités presque inimaginables. Ces opportunités ne se limitent pas à un simple confort technologique. Pour les chercheurs émergents, ces outils ouvrent la voie à la visibilité, à la collaboration et à l'épanouissement intellectuel, tout en leur permettant de relever les défis de développement urgents de la région.

5.1. Visibilité et intégration aux réseaux scientifiques

Pendant de nombreuses années, l'isolement académique a limité la visibilité et l'influence des chercheurs africains. Cette situation était particulièrement marquée dans les contextes francophones où l'accès aux revues internationales, aux conférences et aux réseaux de collaboration était restreint. Les plateformes numériques ont profondément changé la donne en permettant aux chercheurs de diffuser leurs travaux au-delà des frontières institutionnelles et nationales (Kembellec, 2013).

Les réseaux sociaux académiques tels que Hal, ResearchGate, Academia.edu, Google Scholar et Semantic Scholar permettent aux chercheurs de partager leurs publications. Grâce à ces plateformes, les chercheurs peuvent suivre les citations de leurs ouvrages et entrer en contact avec leurs pairs du monde entier. Les systèmes de recommandation algorithmiques intégrés à ces plateformes renforcent la visibilité des recherches. Ceci accroît également la probabilité que celles menées en Afrique francophone atteignent une audience internationale.

5.2. Productivité et qualité de la recherche

Les technologies numériques et l'IA transforment le processus de recherche en améliorant considérablement l'efficacité et la rigueur méthodologique. Les outils d'analyse bibliographique basés sur l'IA permettent de condenser des semaines de recherche manuelle en quelques heures. Les systèmes de gestion bibliographiques comme Zotero, Mendeley, EndNote et Citavi, dotés de

fonctionnalités intelligentes, automatisent les tâches de référencement et de mise en forme selon le style exigé (Kembellec, 2013). Ces gains d'efficacité permettent aux chercheurs émergents de consacrer davantage de temps au développement conceptuel, à l'exploration théorique et à l'analyse critique plutôt qu'à des tâches répétitives.

Outre le gain de temps, l'IA améliore la qualité des résultats de recherche grâce à des outils avancés d'analyse et de visualisation des données. Les modèles d'apprentissage automatique et les logiciels statistiques assistés par l'IA permettent aux chercheurs d'analyser de vastes ensembles de données. Les outils de rédaction et d'édition contribuent à la clarté, à la cohérence et au respect du style académique, notamment pour les chercheurs travaillant dans une langue étrangère. Cependant, il est important de souligner que ces technologies ne remplacent pas le jugement intellectuel. Elles renforcent, au contraire, les capacités des chercheurs, leur permettant ainsi d'être plus compétitifs dans le contexte académique international.

5.3. Réduction des barrières linguistiques

La domination de l'anglais dans l'édition scientifique mondiale a longtemps marginalisé les chercheurs africains francophones, limitant souvent la diffusion et la citation de leurs travaux (Altbach, 2013). Les outils de traduction assistée par l'IA offrent désormais des solutions concrètes aux problèmes posés par les barrières linguistiques (Karakas, 2024). Elles facilitent la traduction des manuscrits français vers l'anglais avec une précision croissante. Parallèlement, ces outils permettent aux chercheurs d'accéder à la littérature anglophone en la traduisant en français. Ils élargissent ainsi leurs horizons intellectuels et renforcent leurs fondements théoriques.

Ces évolutions soutiennent également les pratiques émergentes de publication multilingue. En effet, certaines revues acceptent de plus en plus de soumissions en plusieurs langues. Ainsi, l'IA contribue à réduire les coûts et les délais liés à la traduction, ce qui rend la publication internationale plus accessible aux chercheurs émergents. En brisant les barrières linguistiques, les outils numériques permettent aux chercheurs de participer aux débats scientifiques mondiaux tout en continuant à communiquer leurs résultats au niveau local en français.

5.4. Science ouverte et démocratisation du savoir

L'accès ouvert (AO) vise à garantir que la recherche scientifique et l'innovation soient librement accessibles aux chercheurs, aux étudiants et au grand public (Hadad & Aharony, 2023 ; Kembellec, 2013). Pour ce faire, l'essor de la science ouverte a transformé l'accès au savoir en privilégiant la transparence, l'inclusion et une participation équitable à la recherche. Cette situation réduit ainsi leur dépendance aux abonnements coûteux que de nombreuses institutions ne peuvent se permettre.

L'accessibilité libre des données a considérablement augmenté au cours des dernières années (Charalabidis *et al.*, 2018). En effet, les initiatives d'ouverture des données permettent aux chercheurs d'exploiter de vastes ensembles de données de haute qualité dans divers domaines. Cette initiative rend ainsi possibles des projets de recherche ambitieux, même dans des contextes aux ressources limitées. Les outils d'IA contribuent également à cette démocratisation en simplifiant la gestion, l'analyse et la visualisation des données (Shahrul & Mohamed, 2024). Grâce à la science ouverte, les chercheurs émergents dépassent la simple consommation passive de connaissances. Ils deviennent plutôt des acteurs engagés dans un système de recherche mondial plus équitable et collaboratif.

5.5. Réponse aux défis locaux

Les technologies numériques et l'IA offrent aux chercheurs émergents des outils puissants pour relever les défis locaux urgents en Afrique francophone. Dans le domaine de l'éducation, par exemple, les plateformes numériques basées sur l'IA peuvent analyser les schémas d'apprentissage, soutenir l'acquisition des langues et orienter la création de programmes d'études adaptés au contexte et aux besoins locaux (Kabanda, 2025).

De même, en sciences de l'environnement, l'imagerie satellitaire et les outils de modélisation basés sur l'IA permettent d'analyser en détail le changement climatique, la productivité agricole et la gestion des ressources naturelles (Gu & Zeng, 2024). En sciences sociales, l'ethnographie numérique et l'analyse des médias sociaux offrent de nouvelles perspectives pour étudier la gouvernance, la participation politique et les mouvements de jeunesse en temps réel (Airoldi, 2018 ; Striling, 2021). En appliquant des technologies de pointe à ces domaines, les chercheurs émergents démontrent la pertinence sociale de leurs travaux et renforcent le

rôle de la recherche comme moteur du développement durable en Afrique francophone.

6. Défis, risques et tensions

Si l'ère du numérique et de l'IA offre des perspectives considérables aux chercheurs émergents, ces avancées s'accompagnent de défis complexes qu'il convient de ne pas négliger. Ces défis englobent des carences d'infrastructure, des inégalités systémiques, une dépendance à des technologies externes et des préoccupations éthiques non résolues (Assefa *et al.*, 2024 ; Capraro *et al.*, 2024). Pour les chercheurs émergents, surmonter ces obstacles est essentiel pour que la révolution numérique et l'IA soient des outils d'émancipation plutôt que des sources de marginalisation accrue.

a. Fracture numérique et lacunes infrastructurelles : Malgré des progrès notables en matière de pénétration d'Internet, la fracture numérique demeure un obstacle majeur à une participation équitable à la recherche en Afrique francophone. Cette réalité est soulignée par plusieurs travaux récents (Bachy, 2025 ; Bentley *et al.*, 2024 ; Ferrara, 2024). Dans ce contexte, la connectivité peu fiable, le coût élevé des données et l'instabilité de l'approvisionnement en électricité constituent des freins importants. L'accès limité à un matériel informatique adéquat continue également de restreindre l'utilisation efficace des outils numériques et de l'IA. Ces faiblesses infrastructurelles rendent difficile l'accès des chercheurs aux bibliothèques numériques et leur participation à des événements scientifiques virtuels. Elles limitent également l'utilisation des applications associées à ces activités. Ces conditions renforcent les inégalités universitaires existantes plutôt que de les réduire.

b. Dépendance aux technologies externes : Les chercheurs africains francophones restent fortement dépendants des technologies numériques et d'IA développées et contrôlées hors du continent (Seck-Sarr, 2023). Cela crée des irrégularités structurelles dans la production de connaissances. La plupart des plateformes de recherche et des systèmes d'IA sont conçus dans les pays du Nord. Ils négligent souvent les réalités linguistiques, culturelles et contextuelles africaines. Ainsi, le recours à des ensembles de données et à des plateformes externes expose les chercheurs à des risques liés à la falsification des données, aux changements de politique et aux restrictions d'accès (Mboa,

2023). Cette situation compromet l'autonomie et suscite des inquiétudes quant à la souveraineté de la recherche africaine.

c. Enjeux éthiques et épistémologiques : L'intégration croissante de l'IA dans les pratiques de recherche soulève des défis éthiques et épistémologiques complexes, notamment en matière d'intégrité académique, de biais algorithmiques et d'autonomie intellectuelle (Ferrara, 2024 ; Kabanda, 2025). Les outils d'écriture et d'analyse basés sur l'IA peuvent brouiller les frontières entre la recherche originale et les contenus générés par l'IA. Par ailleurs, les biais, souvent favorables aux savoirs anglophones, risquent de marginaliser les perspectives françaises et africaines locales.

En outre, une dépendance excessive à l'égard de l'IA peut affaiblir davantage l'esprit critique et décourager la réflexion intellectuelle approfondie. De plus, dans sa recherche d'information, le chercheur doit tenir compte des hallucinations de l'IA. Celles-ci se produisent lorsqu'une IA génère des informations fausses ou inexactes qui semblent pourtant convaincantes et plausibles (Maleki *et al.*, 2024 ; Perret, 2025 ; Salvagno *et al.*, 2023a).

d. Obstacles institutionnels et politiques : Dans de nombreux pays africains, les environnements institutionnels et politiques restent insuffisamment préparés pour soutenir l'adoption effective des technologies numériques et de l'IA (Kabanda, 2025, 2026). Le sous-financement chronique, la faiblesse ou l'absence de cadres réglementaires et l'intégration limitée des compétences en IA dans les cursus universitaires constituent des freins importants. À cela s'ajoute l'insuffisance des possibilités de formation, qui limite la capacité des chercheurs émergents à exploiter pleinement ces outils.

e. Marginalisation linguistique et culturelle : Bien que les outils de traduction assistée par l'IA aient atténué certaines contraintes linguistiques, la domination persistante de l'anglais dans la science mondiale (Tariq, 2024) perpétue la marginalisation des chercheurs africains francophones. Les systèmes d'IA et les plateformes bibliométriques tendent à privilégier les publications en anglais. Cette situation réduit ainsi la visibilité des travaux de recherche en français. Parallèlement, l'exclusion quasi totale des langues autochtones africaines des infrastructures de recherche numérique marginalise davantage les épistémologies locales et la diversité culturelle.

f. Sécurité, confidentialité et protection des données : L'essor des pratiques de recherche numériques et basées sur l'IA soulève également de sérieuses préoccupations quant à la sécurité, à la confidentialité et à la gouvernance éthique des données (Kabanda, 2024). La faiblesse des cadres réglementaires et les capacités limitées en matière de cybersécurité constituent des vulnérabilités importantes. La dépendance à l'égard de plateformes externes pour le stockage et le traitement des données expose également les données de recherche à des risques de violation et d'utilisation abusive. Cela peut compromettre la confiance des participants et l'intégrité de la recherche si des garanties et des mécanismes robustes de protection des données ne sont pas mis en place. Par conséquent, il est essentiel de développer des stratégies visant à réduire les risques liés à l'intégration de l'IA tout en préservant la confidentialité et l'intégrité des données (Aldoseri *et al.*, 2023).

7. Modèle d'appropriation critique du numérique et de l'IA

Afin de dépasser une lecture descriptive de l'intégration du numérique et de l'IA, cette étude propose un modèle conceptuel d'appropriation critique de l'IA par le chercheur émergent en Afrique francophone. Ce cadre offre une grille de lecture pour analyser l'appropriation du numérique et de l'IA non pas comme une simple adoption technique, mais comme un processus social, éthique et épistémologique (Figure 1).

a. **L'environnement structurel** renvoie aux infrastructures numériques, aux politiques institutionnelles, au financement de la recherche et à l'écosystème scientifique africain, qui conditionnent l'accès effectif aux technologies.

b. **L'adoption technologique**, inspirée du TAM, intègre l'utilité perçue, la facilité d'usage perçue, les compétences numériques et le soutien institutionnel, qui déterminent l'usage réel des outils numériques et de l'IA par les chercheurs émergents.

c. **La médiation éthique**, fondée sur le FCM de Rest, encadre les pratiques numériques par la sensibilité morale, le jugement éthique, la motivation et le caractère moral. Cette médiation permet d'éviter une appropriation purement instrumentale de l'IA et d'inscrire son usage dans une logique d'intégrité académique.

d. **La construction identitaire :** La nouvelle identité du chercheur se caractérise par les pratiques de recherche renforcées par le numérique et l'IA, incluant la recherche documentaire, l'analyse des données, la rédaction scientifique, la collaboration et la diffusion des résultats.

Figure 1. Modèle conceptuel d'appropriation critique du numérique et de l'IA dans la recherche

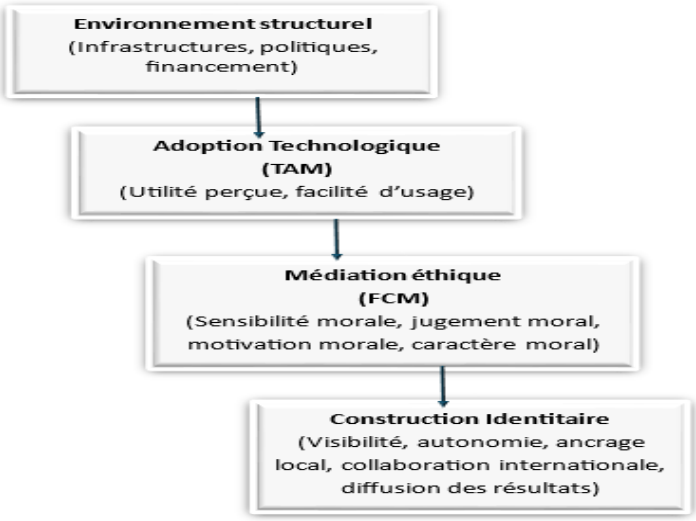

Source : proposé par l'auteur.

8. Conclusion

L'ère du numérique et de l'IA redéfinit profondément les conditions de production du savoir en Afrique francophone. Pour les chercheurs émergents, ces transformations offrent des opportunités inédites tout en révélant des vulnérabilités structurelles persistantes. Cet article a montré que l'enjeu central réside moins dans l'adoption des technologies que dans leur appropriation critique. La redéfinition de l'identité du chercheur émergent passe par un déplacement progressif de la dépendance à l'autonomie, de l'usage instrumental à l'innovation contextuelle et de la consommation de technologies à leur co-construction. Cette transition requiert des efforts concertés de la part des chercheurs, des institutions et des décideurs publics afin de créer un écosystème de recherche inclusif, éthique et durable. Les

recherches futures pourront explorer empiriquement les effets du numérique et de l'IA sur les trajectoires professionnelles, les pratiques scientifiques et les rapports de pouvoir dans les contextes africains francophones. Une telle démarche contribuerait à ancrer l'IA dans des épistémologies plurilingues et culturellement situées, au service d'une science véritablement mondiale.

Bibliographie

Abbas Khan, M., Khan, H., Omer, M. F., Ullah, I., & Yasir, M. (2024). Impact of Artificial Intelligence on the Global Economy and Technology Advancements. Dans S. El Hajjami, K. Kaushik, & I. U. Khan (dir.), *Artificial General Intelligence (AGI) Security: Smart Applications and Sustainable Technologies* (pp. 147–180). Singapore : Springer Nature. https://doi.org/10.1007/978-981-97-3222-7_7.

Airoldi, M. (2018). Ethnography and the digital fields of social media. *International Journal of Social Research Methodology*, *21*(6), 661–673. https://doi.org/10.1080/13645579.2018.1465622.

Akpan, I. J., Offodile, O. F., Akpanobong, A. C., & Kobara, Y. M. (2024). A Comparative Analysis of Virtual Education Technology, E-Learning Systems Research Advances, and Digital Divide in the Global South. *Informatics*, *11*(3), 53. https://doi.org/10.3390/informatics11030053.

Aldoseri, A., Al-Khalifa, K. N., & Hamouda, A. M. (2023). Re-Thinking Data Strategy and Integration for Artificial Intelligence: Concepts, Opportunities, and Challenges. *Applied Sciences*, *13*(12), 7082. https://doi.org/10.3390/app13127082.

Altbach, P. G. (2013). The Imperial Tongue: English as the Dominating Academic Language. Dans P. G. Altbach (dir.), *The International Imperative in Higher Education* (pp. 2–4). Rotterdam : SensePublishers. https://doi.org/10.1007/978-94-6209-338-6_1.

Artyukhov, A., Wołowiec, T., Artyukhova, N., Bogacki, S., & Vasylieva, T. (2024). SDG 4, Academic Integrity and Artificial Intelligence: Clash or Win-Win Cooperation? *Sustainability*, *16*(19), 8483. https://doi.org/10.3390/su16198483.

Assefa, Y., Gebremeskel, M. M., Moges, B. T., Tilwani, S. A., & Azmera, Y. A. (2025). Rethinking the digital divide and associated educational in(equity) in higher education in the context of developing countries: the social justice perspective. *The International Journal of Information and Learning Technology, 42*(1), 15–32. https://doi.org/10.1108/IJILT-03-2024-0058.

Bachy, S. (2025). Inégalités d'usage du numérique et de l'intelligence artificielle à l'université. *SHS Web of Conferences*, *214*, Article 1009. https://doi.org/10.1051/shsconf/202521401009.

Bentley, S. V., Naughtin, C. K., McGrath, M. J., Irons, J. L., & Cooper, P. S. (2024). The digital divide in action: How experiences of digital technology shape future relationships with artificial intelligence. *AI and Ethics*, *4*(4), 901–915. https://doi.org/10.1007/s43681-024-00452-3.

Boulton, G., Loucoubar, C., Mwelwa, J., Wafula, M., Ozor, N., & Bolo, M. (2020). *Open Science in Research and Innovation for Development in Africa*. Nairobi : African Technology Policy Studies Network.

Brown, N. (2019). Emerging Researcher Perspectives: Finding Your People: My Challenge of Developing a Creative Research Methods Network. *International Journal of Qualitative Methods*, *18*, 1–3. https://doi.org/10.1177/1609406918818644.

Bryda, G., & Costa, A. P. (2023). Qualitative Research in Digital Era: Innovations, Methodologies and Collaborations. *Social Sciences*, *12*(10), 570. https://doi.org/10.3390/socsci12100570.

Bush, R. (2024). African Universities: Translating Francophone Campus Forms. *Journal of African Cultural Studies*, *36*(2), 136–141. https://doi.org/10.1080/13696815.2024.2334692.

Campbell, L. O., & Cox, T. D. (2024). Facilitating the Research Writing Process with Generative Artificial Intelligence. *Journal of the Scholarship of Teaching and Learning*, *24*(2), 104–109. https://doi.org/10.14434/josotl.v24i2.36580.

Capraro, V., Lentsch, A., Acemoglu, D., Akgun, S., Akhmedova, A., Bilancini, E., Bonnefon, J.-F., Brañas-Garza, P., Butera, L., Douglas, K. M., Everett, J. A. C., Gigerenzer, G., Greenhow, C., Hashimoto, D. A., Holt-Lunstad, J., Jetten, J., Johnson, S.,

Kunz, W. H., Longoni, C., & Viale, R. (2024). The impact of generative artificial intelligence on socioeconomic inequalities and policy making. *PNAS Nexus*, *3*(6), page191. https://doi.org/10.1093/pnasnexus/pgae191.

Charalabidis, Y., Zuiderwijk, A., Alexopoulos, C., Janssen, M., Lampoltshammer, T., & Ferro, E. (2018). The Open Data Landscape. Dans Y. Charalabidis, A. Zuiderwijk, C. Alexopoulos, M. Janssen, T. Lampoltshammer, & E. Ferro (dir.), *The World of Open Data: Concepts, Methods, Tools and Experiences*, (pp. 1–9). Cham : Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-319-90850-2_1.

Davis, F. D. (1989). Perceived Usefulness, Perceived Ease of Use, and User Acceptance of Information Technology. *MIS Quarterly*, *13*(3), 319. https://doi.org/10.2307/249008.

Dergaa, I., Chamari, K., Zmijewski, P., & Ben Saad, H. (2023). From human writing to artificial intelligence generated text: Examining the prospects and potential threats of ChatGPT in academic writing. *Biology of Sport*, 40(2), 615–622. https://doi.org/10.5114/biolsport.2023.125623.

Du, J., & Daniel, B. K. (2024). Transforming language education: A systematic review of AI-powered chatbots for English as a foreign language speaking practice. *Computers and Education: Artificial Intelligence*, *6*, 100230. https://doi.org/10.1016/j.caeai.2024.100230.

Duderstadt, J. J. (2001). *Issues for science and engineering researchers in the digital age*. Washington, DC : National Academy Press.

Ferrara, E. (2024). Fairness and Bias in Artificial Intelligence: A Brief Survey of Sources, Impacts, and Mitigation Strategies. *Sci*, *6*(1), 3. https://doi.org/10.3390/sci6010003.

Given, L. M., & Willson, R. (2018). Information technology and the humanities scholar: Documenting digital research practices. *Journal of the Association for Information Science and Technology*, *69*(6), 807–819. https://doi.org/10.1002/asi.24008.

Gorelick, N., Hancher, M., Dixon, M., Ilyushchenko, S., Thau, D., & Moore, R. (2017). Google Earth Engine: Planetary-scale geospatial analysis for everyone. *Remote Sensing of*

Environment, *202*, 18–27. https://doi.org/10.1016/j.rse.2017.06.031.

Gqwabaza, N., & Maqoqa, T. (2024). The Role of Collaboration and Networking in the Digital Age: Students' Perspectives. *E-Journal of Humanities, Arts and Social Sciences*, 1757–1769. https://doi.org/10.38159/ehass.202451111.

Gu, Z., & Zeng, M. (2024). The Use of Artificial Intelligence and Satellite Remote Sensing in Land Cover Change Detection: Review and Perspectives. *Sustainability*, *16*(1), 274. https://doi.org/10.3390/su16010274.

Gupta, S., Modgil, S., Bhattacharyya, S., & Bose, I. (2021). Artificial intelligence for decision support systems in the field of operations research: Review and future scope of research. *Annals of Operations Research*, *308*(1-2), 215–274. https://doi.org/10.1007/s10479-020-03856-6.

Hadad, S., & Aharony, N. (2023). Open Access Advantages as a Function of the Discipline: Mixed-methods Study. *The Journal of Academic Librarianship*, *49*(4), 102746. https://doi.org/10.1016/j.acalib.2023.102746.

Kabanda, M. (2024). Information Security Awareness in Sub-Saharan African Schools: The Role of Educational Leadership in Turbulent Times. Dans M. Mohiuddin, E. Hosseini, M. J. Ali, & M. O. Gani (dir.), *Leadership Studies in the Turbulent Business Ecosystem* (pp. 143–166). London, UK : IntechOpen. https://doi.org/10.5772/intechopen.114332.

Kabanda, M. (2025). Artificial Intelligence Integration in Higher Education: Enhancing Academic Processes and Leadership Dynamics. *EIKI Journal of Effective Teaching Methods*, *3*(1), 169–191. https://doi.org/10.59652/jetm.v3i1.404.

Kabanda, M. (2026). Educational Leadership Readiness Gap for Artificial Intelligence in Sub-Saharan Africa. *World Journal on Educational Technology: Current Issues, 18*(1), 30-48. https://doi.org/10.18844/wjet.v18i1.9751.

Karakas, A. (2024). Breaking Down Barriers with Artificial Intelligence (AI). Dans R. Doshi, M. Dadhich, S. Poddar, & K. K. Hiran (dir.), *Integrating Generative AI in Education to Achieve Sustainable Development Goals* (pp. 215–233). Hershey, PA : IGI Global. https://doi.org/10.4018/978-1-6684-9893-4.ch012.

Kembellec, G. (2013). *Bibliographies scientifiques : de la recherche d'informations à la production de documents normés* [Thèse de doctorat, Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis, Paris]. theses.hal.science. https://theses.hal.science/tel-00771553/, consulté le 23 décembre 2025

Khalifa, M., & Albadawy, M. (2024). Using artificial intelligence in academic writing and research: An essential productivity tool. *Computer Methods and Programs in Biomedicine Update*, *5*, 100145. https://doi.org/10.1016/j.cmpbup.2024.100145.

Khelifa, R., Mahdjoub, H., Baaloudj, A., & Chaib, S. (2022). Language of citation and publishing performance of graduate students in French-speaking countries with different economic and linguistic advantages. *FACETS*, *7*, 71–81. https://doi.org/10.1139/facets-2021-0073.

Kumar, L., & Mutanga, O. (2018). Google Earth Engine Applications Since Inception: Usage, Trends, and Potential. *Remote Sensing*, *10*(10), 1509. https://doi.org/10.3390/rs10101509.

Maleki, N., Padmanabhan, B., & Dutta, K. (2024). AI Hallucinations: A Misnomer Worth Clarifying. In *2024 IEEE Conference on Artificial Intelligence (CAI)* (pp. 133–138). Danvers, MA : IEEE. https://doi.org/10.1109/cai59869.2024.00033.

Mannuru, N. R., Shahriar, S., Teel, Z. A., Wang, T., Lund, B. D., Tijani, S., Pohboon, C. O., Agbaji, D., Alhassan, J., Galley, J., Kousari, R., Ogbadu-Oladapo, L., Saurav, S. K., Srivastava, A., Tummuru, S. P., Uppala, S., & Vaidya, P. (2023). Artificial intelligence in developing countries: The impact of generative artificial intelligence (AI) technologies for development. *Information development, 41(3), 1036-1054.* https://doi.org/10.1177/02666669231200628.

Mboa Nkoudou, T. H. (2023). We need a decolonized appropriation of AI in Africa. *Nature Human Behaviour*, *7*(11), 1810–1811. https://doi.org/10.1038/s41562-023-01741-3.

McDowell, Z. J. (2018). Disrupting Academic Publishing: Questions of Access in a Digital Environment. *Media Practice and Education*, *19*(1), 52–67. https://doi.org/10.1080/14682753.2017.1362173.

Mujtaba, B. (2024). Clarifying Ethical Dilemmas in Sharpening Students' Artificial Intelligence Proficiency: Dispelling Myths About Using AI Tools in Higher Education. *Business Ethics and Leadership*, *8*(2), 107–127. https://doi.org/10.21272/bel.8(2).107-127.2024.

Mula, J., Rodríguez, C. L., Domingo Segovia, J., & Cruz-González, C. (2022). Early career researchers' identity: A qualitative review. *Higher Education Quarterly*, *76*(4), 786–799. https://doi.org/10.1111/hequ.12348.

Pal, S. (2023). A Paradigm Shift in Research: Exploring the Intersection of Artificial Intelligence and Research Methodology. *International Journal of Innovative Research in Engineering & Multidisciplinary Physical Sciences*, *11*(3), Article 230125. https://doi.org/10.37082/ijirmps.v11.i3.230125.

Perret, A. (2025). L'intelligence artificielle générative dans l'impasse informationnelle. Dans *XXIVe Congrès de la SFSIC*. https://hal.science/hal-05126355/, consulté le 10 novembre 2025.

Popenici, S. A. D., & Kerr, S. (2017). Exploring the impact of artificial intelligence on teaching and learning in higher education. *Research and Practice in Technology Enhanced Learning*, *12*(1), 22. https://doi.org/10.1186/s41039-017-0062-8.

Rest, J. R., & Narvaez, D. (1994). *Moral Development in the Professions: Psychology and Applied Ethics*. Hillsdale : Psychology Press.

Rest, J. R., Narvaez, D., Thoma, S. J., & Bebeau, M. J. (1999). *Postconventional Moral Thinking: A Neo-Kohlbergian Approach*. New York : Psychology Press. https://doi.org/10.4324/9781410603913.

Salvagno, M., Taccone, F. S., & Gerli, A. G. (2023a). Artificial intelligence hallucinations. *Critical Care*, *27*(1), 180. https://doi.org/10.1186/s13054-023-04473-y.

Salvagno, M., Taccone, F. S., & Gerli, A. G. (2023b). Can artificial intelligence help for scientific writing? *Critical Care*, *27*(1), 75. https://doi.org/10.1186/s13054-023-04380-2.

Sapiro, G. (2018). What Factors Determine the International Circulation of Scholarly Books? The Example of Translations Between English and French in the Era of Globalization. Dans J.

Heilbron, G. Sorá, & T. Boncourt (dir), *The Social and Human Sciences in Global Power Relations* (pp. 59–93). Cham : Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-319-73299-2_3.

Seck-Sarr, S.-F. (2023). Intelligence artificielle et fact-checking en Afrique : entre logiques de dépendance et limites de l'automatisation. *Tic & société*, *17*(1-2), 267–288. https://doi.org/10.4000/11r9g.

Shadiev, R., Nguyen, T.-R.-G., & Hwang, W.-Y. (2026). AI-enhanced cross-cultural learning with contextualization, personalization, and socialization in authentic contexts. *Interactive Learning Environments*, 1–29. https://doi.org/10.1080/10494820.2025.2612252.

Shahrul, A. I., & Mohamed, A. M. S. (2024). A Comparative Evaluation of Statistical Product and Service Solutions (SPSS) and ChatGPT-4 in Statistical Analyses. *Cureus*, *16*(10), e72581. https://doi.org/10.7759/cureus.72581.

Shaw, I. F. (2019). Research Networking and Collaboration: A Case Study. *Qualitative Inquiry*, *25*(9-10), 1128–1136. https://doi.org/10.1177/1077800418809144.

Striling, E. (2021). Doing Social Media Research. Dans R. Coe, M. Waring, L. V. Hedges, & L. D. Ashley (dir.), *Research methods & methodologies in education* (Third edition, pp. 259–267). Los Angeles : Sage.

Tariq, M. U. (2024). AI-Powered Language Translation for Multilingual Classrooms. Dans R. Doshi, M. Dadhich, S. Poddar, & K. K. Hiran (dir.), *Integrating Generative AI in Education to Achieve Sustainable Development Goals* (pp. 29–46). Hershey : IGI Global. https://doi.org/10.4018/979-8-3693-2440-0.ch002.

Tsatsou, P. (2016). Digital technologies in the research process: Lessons from the digital research community in the UK. *Computers in Human Behavior*, *61*, 597–608. https://doi.org/10.1016/j.chb.2016.03.053.

Venkatesh, V., & Davis, F. D. (2000). A Theoretical Extension of the Technology Acceptance Model: Four Longitudinal Field Studies. *Management Science*, *46*(2), 186–204. https://doi.org/10.1287/mnsc.46.2.186.11926.

Venkatesh, V., Morris, M. G., Davis, G. B., & Davis, F. D. (2003). User Acceptance of Information Technology: Toward A Unified

View1. *MIS Quarterly*, *27*(3), 425-478. https://doi.org/10.2307/30036540.

Wang, X., Wu, Z., Huang, W., Wei, Y., Huang, Z., Xu, M., & Chen, W. (2023). VIS+AI: integrating visualization with artificial intelligence for efficient data analysis. *Frontiers of Computer Science*, *17*(6), 1–12. https://doi.org/10.1007/s11704-023-2691-y.

Xu, Y., Liu, X [Xin], Cao, X., Huang, C., Liu, E., Qian, S., Liu, X [Xingchen], Wu, Y., Dong, F., Qiu, C.-W., Qiu, J., Hua, K., Su, W., Wu, J., Xu, H., Han, Y., Fu, C., Yin, Z., Liu, M., & Zhang, J. (2021). Artificial intelligence: A powerful paradigm for scientific research. *Innovation (Cambridge (Mass.)*, *2*(4), 100179. https://doi.org/10.1016/j.xinn.2021.100179.

Zhao, Q., Le Yu, Li, X., Peng, D., Zhang, Y., & Gong, P. (2021). Progress and Trends in the Application of Google Earth and Google Earth Engine. *Remote Sensing*, *13*(18), 3778. https://doi.org/10.3390/rs13183778.

De la science aux citoyens : vulgariser la recherche à l'ère du numérique

Isabelle Malalanirina RAFALIMANANA
& Andry Harinaina RABEARISOA
Université de Fianarantsoa (Madagascar)
malalanirinarafalimanana@gmail.com /
rabearisoa2@yahoo.com

Résumé
Dans l'espace francophone africain, la vulgarisation scientifique est un enjeu majeur pour démocratiser le savoir et rapprocher la recherche des citoyens. Cette étude mixte, menée auprès de 20 jeunes chercheurs à Madagascar et en République Démocratique du Congo, analyse les pratiques de communication numérique via des enquêtes et des expérimentations participatives. Les résultats démontrent que les vidéos courtes (2-3 minutes) en français constituent le format le plus performant. Facebook (61 %) et YouTube (25 %) dominent la diffusion, générant un taux d'engagement de 6 à 8 %. L'impact perçu est significatif : 70 % des chercheurs constatent une visibilité accrue et 75 % du public déclare une meilleure compréhension des enjeux scientifiques. Toutefois, des freins persistent, notamment le manque de formation (45 %) et de temps (35 %). L'étude conclut que la médiation numérique est un levier stratégique pour la reconnaissance sociale du chercheur et recommande l'intégration institutionnelle de la communication scientifique dans les universités africaines pour favoriser une citoyenneté scientifique active.

Mots clés : Afrique francophone, communication numérique, jeunes chercheurs, réseaux sociaux, vulgarisation scientifique.

1. Introduction

La communication scientifique en Afrique francophone traverse une phase de mutation profonde. Longtemps perçue comme un échange fermé entre pairs au sein de la tour d'ivoire académique, elle doit aujourd'hui répondre à une exigence sociale de transparence et de partage. Comme le souligne Massalatchi (2020), la diffusion des savoirs en contexte africain ne peut plus se limiter aux seules revues spécialisées, car elle constitue un levier essentiel de développement et de prise de décision citoyenne. Dans ce contexte, la vulgarisation scientifique — définie comme l'effort d'adaptation de connaissances savantes pour un public non spécialiste — devient une mission cruciale pour le jeune chercheur. La référence clé dans ce domaine, Bonvoisin (2019), démontre que l'ère du numérique ne se contente pas de fournir de nouveaux outils, mais qu'elle redéfinit fondamentalement la relation entre la

science et la cité. Selon cet auteur, la vulgarisation numérique permet de passer d'une communication descendante à un modèle d'interaction horizontale où le citoyen devient acteur du processus d'information.

À Madagascar et dans la région des Grands Lacs, cette transition numérique offre une opportunité historique de pallier le manque de moyens de diffusion traditionnels. Cependant, si le potentiel des réseaux sociaux et des formats multimédias est immense, les pratiques réelles des jeunes chercheurs restent peu documentées. Cette étude se propose donc d'analyser comment ces acteurs s'approprient les outils numériques pour rendre la science accessible.

1.1. Problématique

Malgré la montée en puissance de la culture numérique, un fossé persiste entre la production scientifique locale et son appropriation par la population à Madagascar et en République Démocratique du Congo (RDC). Le problème central réside dans l'identification des mécanismes numériques (vidéos, réseaux sociaux) les plus à même de briser ce plafond de verre académique. Comment les jeunes chercheurs francophones utilisent-ils concrètement ces outils et quel est l'impact ? Comme l'illustre la Figure 1, l'utilisation des outils numériques apparaît comme un levier central permettant de passer d'une situation d'isolement scientifique à une dynamique d'inclusion scientifique, où les savoirs deviennent accessibles.

Figure 1. Briser l'isolement scientifique grâce au numérique

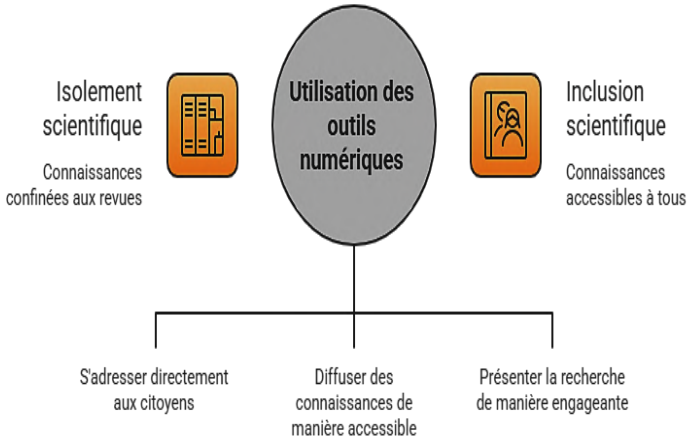

Source : RAFALIMANANA MI. Madagascar, 2025.

1.2. Objectifs de la recherche

Cette recherche vise à analyser le rôle de la vulgarisation scientifique numérique dans le rapprochement entre la science et les citoyens en Afrique francophone, à partir des pratiques de jeunes chercheurs à Madagascar et en République Démocratique du Congo. Elle cherche à comprendre comment les outils numériques contribuent à la diffusion, à l'appropriation et à la valorisation sociale des savoirs scientifiques dans ces contextes.

1.2.1. Objectif général

L'objectif général de cette étude est d'examiner les pratiques, les modalités et les effets de la vulgarisation scientifique numérique chez les jeunes chercheurs, en mettant en évidence son impact sur la visibilité des chercheurs et sur la compréhension des enjeux scientifiques par les citoyens.

1.2.2. Objectifs spécifiques

De manière plus précise, la recherche poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- Identifier les formats et les plateformes numériques privilégiés par les jeunes chercheurs pour la vulgarisation scientifique, ainsi que les logiques qui sous-tendent ces choix.

- Analyser le niveau d'engagement du public suscité par les différents formats et canaux de diffusion, en tenant compte des indicateurs d'audience, d'interaction et de participation.

- Évaluer l'impact perçu de la vulgarisation scientifique numérique sur la visibilité sociale et académique des chercheurs, ainsi que sur la compréhension et la confiance du public envers la science.

- Mettre en évidence les principaux obstacles et besoins rencontrés par les jeunes chercheurs dans la mise en œuvre d'actions de vulgarisation scientifique numérique.

Comme le montre la Figure 2, une vulgarisation scientifique numérique efficace repose sur l'articulation entre les pratiques des chercheurs et les perceptions/impacts du public, mettant en évidence une dynamique de synergie entre production de contenu et réception.

Figure 2. Synergie de la vulgarisation scientifique numérique chez les jeunes chercheurs

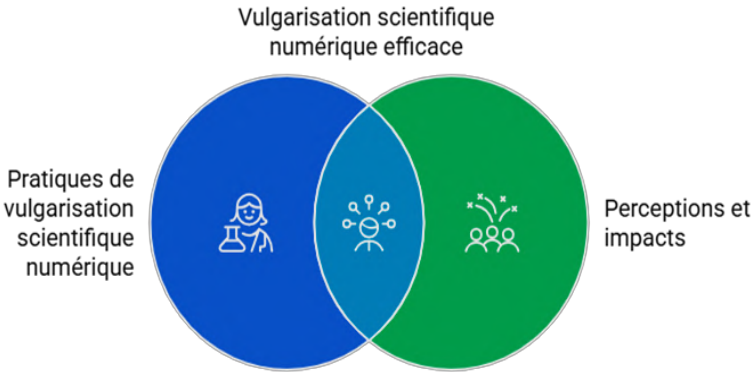

Source : RAFALIMANANA MI. Madagascar, 2025

Cette figure illustre l'interdépendance entre les pratiques de vulgarisation et les perceptions du public, dont l'articulation conditionne l'efficacité des actions de diffusion scientifique.

1.3. Hypothèses de la recherche

Afin de répondre à la problématique posée, cette étude s'appuie sur les hypothèses suivantes, formulées à partir de la littérature scientifique et des observations préliminaires du terrain.

- Hypothèse 1 (H1)

Les formats numériques courts et visuels, en particulier les vidéos de courte durée, génèrent un niveau d'engagement du public plus élevé que les formats textuels longs dans les actions de vulgarisation scientifique numérique.

- Hypothèse 2 (H2)

Les réseaux sociaux grand public, notamment Facebook et YouTube, constituent les principaux canaux de diffusion de la vulgarisation scientifique numérique chez les jeunes chercheurs en Afrique francophone, en raison de leur accessibilité et de leur forte implantation locale.

- Hypothèse 3 (H3)

La pratique régulière de la vulgarisation scientifique numérique contribue à une augmentation significative de la visibilité sociale et scientifique des jeunes chercheurs, tout en

améliorant la compréhension des enjeux scientifiques par les citoyens.

- Hypothèse 4 (H4)

L'utilisation de contenus linguistiquement et culturellement adaptés, notamment le recours au bilinguisme (français et langues nationales), favorise un meilleur engagement du public et une appropriation accrue des savoirs scientifiques.

2. Cadre théorique

La vulgarisation scientifique numérique s'inscrit à la croisée de plusieurs champs théoriques : la communication scientifique, la sociologie des sciences, les études sur le numérique et les approches contemporaines de la science ouverte. Comprendre les pratiques des jeunes chercheurs africains suppose donc d'articuler ces perspectives afin d'analyser à la fois les transformations des modes de diffusion du savoir et les reconfigurations du rôle social du chercheur.

2.1. De la communication scientifique à la médiation des savoirs

Traditionnellement, la communication scientifique était pensée comme un processus essentiellement endogène, destiné à une communauté de pairs partageant des codes, un langage et des normes spécifiques. Ce modèle, souvent qualifié de communication « intra-scientifique », reposait principalement sur les revues académiques, les colloques et les ouvrages spécialisés. Dans ce cadre, le public profane était largement exclu du circuit de circulation des savoirs.

La vulgarisation scientifique apparaît alors comme une réponse à cette fermeture du champ scientifique. Elle peut être définie comme un ensemble de pratiques visant à rendre accessibles des connaissances savantes à des publics non spécialistes, par un travail de reformulation, de sélection et de contextualisation (Bonvoisin, 2019). Toutefois, plusieurs auteurs soulignent que la vulgarisation ne se limite pas à une simple simplification du discours scientifique. Elle implique un véritable travail de médiation, c'est-à-dire une mise en relation entre la science et la société, intégrant les attentes, les représentations et les préoccupations des citoyens.

Dans cette perspective, le modèle dit du *déficit*, longtemps dominant, considérait que le public manquait d'informations scientifiques et qu'il suffisait de combler ce manque pour améliorer la compréhension et l'adhésion à la science. Or, ce modèle a été largement critiqué pour son caractère vertical et paternaliste. Les approches contemporaines privilégient désormais un modèle dialogique, dans lequel le public est reconnu comme un acteur capable d'interagir, de questionner et de co-construire du sens autour des savoirs scientifiques (Bensaude-Vincent, 2010).

À l'ère du numérique, cette évolution s'accentue. Le chercheur n'est plus seulement un producteur de connaissances, mais devient un médiateur des savoirs, appelé à adapter ses résultats aux formats, aux temporalités et aux logiques propres aux plateformes numériques. Comme le souligne Bonvoisin (2019), vulgariser aujourd'hui, c'est aussi scénariser la science, raconter une recherche, donner à voir ses enjeux concrets et sociaux.

2.2. Numérique, engagement et nouvelles formes de visibilité scientifique

Le développement des réseaux sociaux numériques a profondément transformé les modalités de circulation de l'information scientifique. Des plateformes comme Facebook, YouTube ou encore TikTok permettent une diffusion rapide, massive et interactive des contenus. Dans ce contexte, la visibilité scientifique ne dépend plus uniquement des indicateurs académiques classiques (publications, citations), mais aussi de la capacité du chercheur à exister dans l'espace public numérique.

Plusieurs travaux soulignent que l'engagement du public constitue un indicateur central de l'efficacité de la communication scientifique numérique. Cet engagement se manifeste à travers des interactions telles que les commentaires, les partages ou les réactions, qui traduisent non seulement l'attention portée au contenu, mais aussi son appropriation par les citoyens (Jenkins *et al.*, 2016). Les formats courts, visuels et narratifs semblent particulièrement adaptés à ces logiques d'engagement, car ils correspondent aux usages dominants des réseaux sociaux et aux contraintes attentionnelles des publics.

Dans les pays africains, où l'accès au numérique se fait majoritairement par le téléphone, ces formats prennent une importance stratégique. Les vidéos courtes, sous-titrées et

contextualisées, permettent de toucher des publics diversifiés, parfois éloignés des institutions académiques. Le numérique devient ainsi un espace de légitimation alternative pour les jeunes chercheurs, leur offrant une reconnaissance sociale complémentaire à celle fournie par les circuits académiques traditionnels.

Cependant, cette visibilité numérique n'est pas neutre. Elle est conditionnée par des logiques algorithmiques qui favorisent certains contenus, certaines langues et certains styles de communication. Les chercheurs doivent donc composer avec ces contraintes, au risque parfois de simplifier excessivement leurs travaux ou de privilégier la forme au détriment du fond. Cette tension constitue un enjeu central de la vulgarisation scientifique numérique.

2.3. Science ouverte, contexte africain et décolonisation du savoir

La vulgarisation scientifique numérique s'inscrit également dans le mouvement plus large de la science ouverte. La recommandation de l'UNESCO (2021) définit la science ouverte comme un processus visant à rendre la connaissance scientifique accessible, inclusive et réutilisable par tous. Elle ne se limite pas à l'accès libre aux publications, mais englobe aussi la participation des citoyens, la transparence des méthodes et la valorisation des savoirs locaux.

Dans le contexte africain, la science ouverte revêt une dimension particulière. Elle constitue un levier potentiel de décolonisation des savoirs, en permettant aux chercheurs du Sud de produire, diffuser et valoriser leurs propres connaissances, souvent marginalisées dans les circuits scientifiques internationaux. La vulgarisation numérique participe à cette dynamique en rapprochant la recherche des réalités sociales locales et en favorisant une appropriation citoyenne des résultats scientifiques.

Massalatchi (2020) souligne que le chercheur africain est investi d'un rôle social spécifique : celui de passeur de savoirs entre l'université et la société. Cette responsabilité est d'autant plus forte dans des contextes marqués par des défis sanitaires, environnementaux et éducatifs majeurs. Rendre la science compréhensible et accessible devient alors un acte citoyen, voire politique.

Des initiatives telles que « Ma thèse en 180 secondes » illustrent cette volonté de repenser la manière de raconter la science. Elles montrent que la narration, l'ancrage dans le vécu quotidien et l'usage de langues locales ou nationales peuvent renforcer l'impact social de la recherche (Cahen & Degueldre, 2022).

Figure 3. Évolution clés de la communication scientifique et de la science ouverte

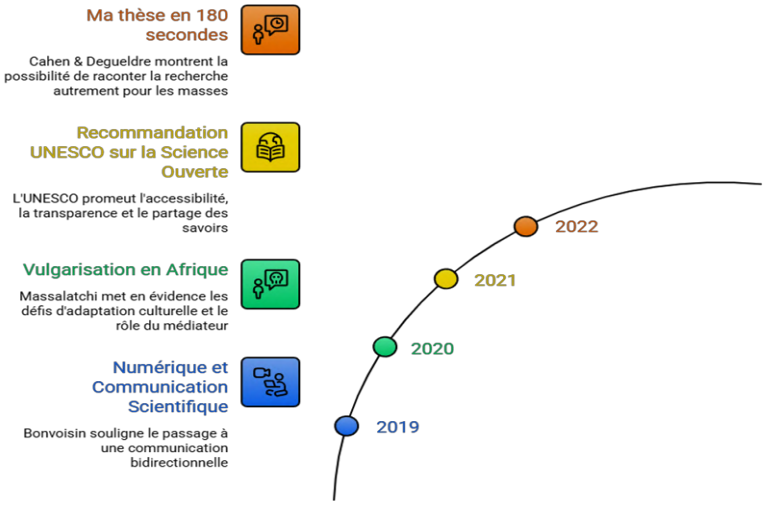

Comme le synthétise la Figure 3, cette évolution s'inscrit dans une trajectoire progressive allant du développement de la communication scientifique numérique vers l'affirmation des principes de science ouverte et de diffusion élargie des savoirs.

3. Méthodologie

Afin d'analyser les pratiques, les perceptions et les impacts de la vulgarisation scientifique numérique chez les jeunes chercheurs en Afrique francophone, cette étude s'appuie sur une méthodologie mixte, combinant des approches quantitatives et qualitatives. Ce choix méthodologique permet de croiser les données, d'enrichir l'analyse et de renforcer la validité des résultats, conformément aux recommandations de Creswell et Plano Clark (2018).

3.1. Choix de l'approche méthodologique

L'approche mixte adoptée repose sur un modèle de convergence des données, dans lequel les résultats quantitatifs et qualitatifs sont collectés de manière complémentaire puis

interprétés conjointement. Cette stratégie est particulièrement pertinente pour l'étude de phénomènes complexes tels que la communication scientifique numérique, qui mobilisent à la fois des pratiques mesurables (formats, plateformes, engagement) et des dimensions subjectives (motivations, représentations, perceptions de l'impact). Dans le contexte africain, où les données empiriques sur la vulgarisation scientifique restent limitées, cette combinaison méthodologique permet non seulement de quantifier les tendances dominantes, mais aussi de comprendre les logiques sous-jacentes aux choix opérés par les jeunes chercheurs.

3.2. Terrains et population d'étude

L'étude a été menée dans quatre zones urbaines représentatives de deux espaces francophones africains : Antananarivo et Fianarantsoa à Madagascar, ainsi que Goma et Bukavu en République Démocratique du Congo. Ces villes ont été choisies en raison de leur dynamisme universitaire et de la présence active de jeunes chercheurs engagés dans des initiatives de diffusion scientifique.

La population d'étude est composée de 20 jeunes chercheurs, incluant des étudiants en Master recherche, des doctorants et de jeunes enseignants-chercheurs. Les participants ont été sélectionnés selon un échantillonnage raisonné, fondé sur leur implication effective dans des activités de vulgarisation scientifique numérique (production de contenus, animation de pages ou de chaînes scientifiques, participation à des événements de médiation).

Cette étude s'inscrit dans une démarche exploratoire. Le choix d'un échantillon restreint ($n = 20$) vise à privilégier une analyse approfondie des pratiques de vulgarisation scientifique dans des contextes spécifiques (Madagascar et RDC), plutôt qu'une généralisation statistique à l'ensemble des chercheurs africains. La diversité de profils et de disciplines (sciences sociales, santé, environnement, agronomie) permet de saisir une pluralité de pratiques et de points de vue, tout en offrant une base comparative entre les deux contextes nationaux étudiés.

3.3. Instruments de collecte des données

Trois outils complémentaires ont été mobilisés pour la collecte des données :

- **Analyse de contenu** : Quinze supports numériques de vulgarisation (vidéos, publications Facebook, extraits YouTube) ont été analysés à l'aide d'une grille d'analyse spécifique. Cette grille portait notamment sur le format, la durée, la langue utilisée, la plateforme de diffusion, l'audience estimée et les indicateurs d'engagement (réactions, commentaires, partages).

- **Enquête par questionnaire** : Un questionnaire semi-structuré de 25 items a été administré à l'ensemble des participants. Il visait à recueillir des données sur leurs pratiques de vulgarisation, leurs motivations, leur perception de l'impact social de leurs actions, ainsi que les obstacles rencontrés. Les questions combinent des items fermés (choix multiples, échelles de Likert) et des questions ouvertes permettant une expression plus libre[1].

- **Entretiens exploratoires** : Cinq entretiens semi-directifs, d'une durée comprise entre 15 et 20 minutes, ont été conduits auprès de chercheurs volontaires. Ces entretiens ont permis d'approfondir certains aspects difficilement quantifiables, tels que le rapport personnel au public, la perception de la reconnaissance institutionnelle et les stratégies d'adaptation du discours scientifique[2].

3.4. Traitement et analyse des données

Les données quantitatives issues des questionnaires et de l'analyse de contenu ont fait l'objet d'un traitement statistique descriptif, basé sur le calcul de fréquences, de pourcentages et de moyennes. Ce traitement visait à identifier les tendances dominantes en matière de formats, de plateformes et d'engagement du public. Les données qualitatives issues des entretiens ont été analysées selon une analyse thématique manuelle, consistant à coder les discours des participants, à regrouper les unités de sens et à faire émerger des thèmes récurrents. Une attention particulière a été portée aux métaphores, aux récits d'expérience et aux représentations du rôle social du chercheur. La triangulation des données quantitatives et qualitatives a permis de renforcer la crédibilité

[1] Lien vers les questionnaires : https://docs.google.com/document/d/1YcdAXH2LqwwfqqLOfMoe2pL3821YMSIjE0R2czpaMrs/edit?usp=drive_link

[2] Lien vers la guide d'entretien : https://docs.google.com/document/d/1fdRYw_cJYUfm-r8cFTh8EyOO7jR10RE8vOclZzUjOkM/edit?usp=drive_link

des résultats et d'offrir une lecture nuancée des pratiques de vulgarisation scientifique numérique.

3.5. Considérations éthiques et limites de l'étude

Les participants ont été informés des objectifs de la recherche et ont donné leur consentement éclairé. L'anonymat et la confidentialité des données ont été garantis tout au long du processus de recherche. Néanmoins, certaines limites doivent être soulignées. La taille réduite de l'échantillon et le recours à un échantillonnage raisonné limitent la généralisation des résultats. De plus, l'étude repose en partie sur des déclarations auto-rapportées, susceptibles d'introduire un biais de désirabilité sociale. Ces limites ouvrent toutefois des perspectives pour des recherches ultérieures à plus grande échelle.

4. Résultats

4.1. Caractéristiques socio-professionnelles des participants

L'échantillon est composé de 20 jeunes chercheurs issus de Madagascar (n = 10) et de la République Démocratique du Congo (n = 10). Les participants appartiennent à des disciplines variées, traduisant la transversalité des pratiques de vulgarisation scientifique numérique, comme le montre le Tableau 1.

Tableau 1. Profil des participants

Variable	Modalités	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Genre	Homme	12	60
	Femme	8	40
Tranche d'âge	25–29 ans	6	30
	30–34 ans	9	45
	≥ 35 ans	5	25
Statut académique	Master recherche	6	30
	Doctorant	9	45
	Enseignant-chercheur	5	25
Domaine	Sciences sociales	7	35
	Santé	5	25
	Environnement	4	20
	Agronomie	4	20

Source : RAFALIMANANA MI. Madagascar, 2025.

4.2. Formats numériques de vulgarisation privilégiés

Les résultats montrent une domination nette des formats audiovisuels, comme ce qui est mis en évidence dans le Tableau 2,

en particulier les vidéos courtes adaptées aux usages des réseaux sociaux.

Tableau 2. Types de formats utilisés

Format	Effectif	Pourcentage (%)
Vidéo courte (2–3 min)	14	70
Texte illustré	4	20
Infographie	2	10

Source : RAFALIMANANA MI. Madagascar, 2025

4.3. Plateformes de diffusion et audience

Le taux d'engagement se situe entre 6 et 8 % pour l'ensemble des contenus vulgarisés. Les publications sur Facebook et les vidéos courtes génèrent une moyenne de 2 800 vues par contenu, avec des pics atteignant 4 200 vues sur Facebook. Les projets de vulgarisation analysés comptent en moyenne 3 500 abonnés, comme le montre le Tableau 3.

Tableau 3. Représentativité des plateformes de diffusion et audience

Plateforme	Taux d'utilisation (%)	Audience et engagement
Facebook	61	Jusqu'à 5 000 abonnés par page et 15 000 vues mensuelles cumulées
YouTube	25	Entre 1 000 et 5 000 vues par vidéo pour les chaînes établies
Autres (Blogs, Podcasts)	14	400 à 600 écoutes par épisode pour les podcasts

Source : RAFALIMANANA MI. Madagascar, 2025

Ce tableau confirme que Facebook n'est pas seulement l'outil le plus utilisé par les jeunes chercheurs, mais aussi celui qui offre la meilleure portée sociale grâce à la consommation mobile majoritaire dans la région.

4.4. Impact perçu de la vulgarisation scientifique numérique

Les résultats indiquent un impact significatif tant pour les chercheurs que pour le public, comme le Tableau 4 représente.

Tableau 4. Impact perçu par les chercheurs et le public

Indicateur	Oui (%)
Augmentation de la visibilité du chercheur	70
Meilleure compréhension du public	75
Renforcement de la confiance envers la science	52

4.5. Obstacles rencontrés par les jeunes chercheurs

Malgré l'intérêt manifeste pour la vulgarisation numérique, plusieurs freins structurels persistent, comme mentionné dans le Tableau 5.

Tableau 5. Principaux obstacles identifiés

Obstacles	Effectif	Pourcentage (%)
Manque de formation	14	45
Manque de temps	4	35
Insuffisance d'équipements	2	20

Source : RAFALIMANANA MI. Madagascar, 2025.

5. Discussion

Les résultats confirment largement les hypothèses formulées au début de cette recherche. La domination des formats courts et visuels valide l'hypothèse H1 et rejoint les travaux de Bonvoisin (2019), selon lesquels la narration audiovisuelle constitue aujourd'hui un levier central de médiation scientifique.

5.1. Vulgarisation numérique et reconfiguration du rôle du chercheur

La forte implication des doctorants et jeunes enseignants-chercheurs suggère que la vulgarisation scientifique numérique participe à la construction d'une nouvelle identité professionnelle, dans laquelle le chercheur n'est plus seulement un producteur de savoirs, mais également un acteur de l'espace public. Cette évolution rejoint les analyses de Massalatchi (2020), qui décrit le chercheur africain comme un médiateur social.

5.2. Plateformes numériques et citoyenneté scientifique

La prédominance de Facebook s'explique par son accessibilité et son ancrage dans les pratiques quotidiennes. Toutefois, cette dépendance à une plateforme commerciale soulève des questions

relatives à la durabilité et à la gouvernance de la diffusion scientifique. L'algorithme devient un acteur invisible de la médiation scientifique, orientant la visibilité des contenus.

5.3. Langue, proximité et décolonisation du savoir

L'impact positif du bilinguisme confirme que la vulgarisation scientifique efficace repose sur la proximité culturelle et linguistique. En ce sens, la vulgarisation numérique participe à une forme de décolonisation du savoir, en valorisant les langues et les réalités locales, conformément aux principes de la science ouverte défendus par l'UNESCO (2021).

5.4. Limites et perspectives

Ces résultats doivent être interprétés avec prudence au regard de la taille et de la composition de l'échantillon (n = 20). Bien que celui-ci présente une certaine diversité en termes de statuts (étudiants en Master, doctorants, enseignants-chercheurs) et de disciplines (environnement, sciences sociales, agriculture, santé), il ne permet pas une généralisation à l'ensemble des chercheurs africains. Cette étude constitue ainsi une première exploration contextualisée, appelant à des recherches complémentaires sur des échantillons plus larges et diversifiés.

Conclusion

Cette étude a analysé les pratiques de vulgarisation scientifique numérique de jeunes chercheurs à Madagascar et en République Démocratique du Congo, dans un contexte où le rapprochement entre la science et les citoyens constitue un enjeu majeur pour le développement et la démocratie scientifique. En mobilisant une méthodologie mixte, la recherche a permis de mettre en évidence les formats, les plateformes et les effets de cette médiation scientifique à l'ère du numérique. Les résultats montrent une prédominance des formats courts et visuels, en particulier les vidéos diffusées sur des réseaux sociaux grand public tels que Facebook et YouTube. Ces supports apparaissent comme les plus adaptés aux usages numériques locaux et génèrent un engagement significatif du public, contribuant à une meilleure compréhension des enjeux scientifiques. La vulgarisation scientifique numérique se révèle également comme un levier important de visibilité sociale pour les jeunes chercheurs, en leur permettant de dépasser partiellement les limites des circuits académiques traditionnels. Toutefois, le développement de ces

pratiques reste freiné par un manque de formation, de temps et de reconnaissance institutionnelle. En définitive, la vulgarisation scientifique numérique apparaît comme un outil stratégique pour démocratiser la science en Afrique francophone. Son intégration dans les formations universitaires et sa reconnaissance institutionnelle constituent des conditions essentielles pour en assurer la pérennité et maximiser son impact social.

Bibliographie

Bensaude-Vincent, B. (2010). *La science contre l'opinion : histoire d'un divorce*. Paris : Les Empêcheurs de penser en rond.

Bonvoisin, S. (2019). *Vulgariser la science à l'ère du numérique*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Cahen, R., & Degueldre, D. (2022). *Ma thèse en 180 secondes : la recherche racontée autrement*. Paris: CNRS Éditions.

Creswell, J. W., & Plano Clark, V. L. (2018). *Designing and Conducting Mixed Methods Research* (3rd ed.). Thousand Oaks: Sage.

Jenkins, H., Ford, S., & Green, J. (2016). *Spreadable media: Creating value and meaning in a networked culture*. New York: New York University Press.

Johnson, R. B., Onwuegbuzie, A. J., & Turner, L. A. (2007). Toward a definition of mixed methods research. *Journal of Mixed Methods Research, 1*(2), 112–133. https://doi.org/10.1177/1558689806298224.

Kaplan, A. M., & Haenlein, M. (2010). Users of the world, unite! The challenges and opportunities of social media. *Business Horizons, 53*(1), 59–68. https://doi.org/10.1016/j.bushor.2009.09.003.

Massalatchi, A. (2020). *Communication scientifique et société africaine : défis et perspectives*. Dakar : CODESRIA.

Rasoanandrasana, R. (2023). *Science et société à Madagascar : vulgariser pour impliquer*. Communication présentée à TEDx Antananarivo.

UNESCO (2021). *UNESCO recommendation on open science*. Paris : UNESCO. https://unesdoc.unesco.org.

Incubateurs virtuels et valorisation socio-économique des thèses en République Démocratique du Congo : une évaluation par méthodes mixtes dans les villes secondaires

Paulin Nyengo OLONGE
Université de Bunia (RD Congo)
paulinnyengo@gmail.com

Résumé

Dans les villes secondaires de la République Démocratique du Congo (RDC), l'isolement géographique et le déficit d'infrastructures physiques freinent considérablement la transformation des thèses doctorales en solutions concrètes pour le développement local. Cette étude analyse la manière dont les plateformes numériques et le mentorat virtuel pallient cet enclavement en connectant les jeunes chercheurs à des écosystèmes d'expertise nationaux et internationaux. Adoptant un devis de recherche par méthodes mixtes — combinant une modélisation économétrique par appariement sur score de propension (PSM) et régression Logit avec une analyse qualitative thématique d'entretiens semi-directifs —, la recherche explore le passage d'une production théorique à un entrepreneuriat scientifique ancré dans les besoins du terrain. Le numérique agit comme un catalyseur de valorisation socio-économique, facilitant le transfert de compétences managériales, l'extension du capital social et la hausse significative de la probabilité de création de spin-offs universitaires. Néanmoins, l'impact de ces dispositifs reste fortement conditionné par la qualité de la connectivité et le coût des données, entraînant un taux d'abandon de 30 % dans les programmes d'accompagnement, tandis que la « vallée de la mort » financière limite l'accès au prototypage physique à seulement 5 % des projets. L'étude conclut que l'intégration du mentorat virtuel dans les politiques universitaires, couplée à un modèle hybride incluant un soutien financier public pour le prototypage, constitue une stratégie indispensable de décentralisation scientifique pour les provinces de la RDC.

Mots-clés : Plateformes numériques, mentorat virtuel, entrepreneuriat scientifique, valorisation des thèses, villes secondaires, méthodes mixtes, RDC.

1. Introduction et contexte de la recherche

L'économie contemporaine repose sur la connaissance et l'innovation (Etzkowitz, 2003). Dans ce paradigme, les institutions d'enseignement supérieur dépassent leurs missions traditionnelles d'enseignement et de recherche pour embrasser une « troisième mission » : contribuer directement au développement économique et social par le transfert de technologie et l'entrepreneuriat académique (Siegel et al., 2003). La thèse de doctorat concentre

un capital intellectuel et technologique majeur. Néanmoins, sa transformation en actifs économiques et sociaux demeure un défi structurel complexe, particulièrement dans les pays en développement.

La République Démocratique du Congo (RDC) présente à cet égard un paradoxe saisissant : malgré l'accroissement du nombre de jeunes docteurs et l'existence de besoins sociaux pressants dans des secteurs vitaux (santé, agriculture, énergie, gouvernance), le taux de conversion des travaux doctoraux en entreprises innovantes reste marginal. La majorité des thèses demeure confinée dans les archives universitaires (Tshimpi, 2024). Ce constat est particulièrement exacerbé dans les villes secondaires et de province (telles que Goma, Bunia, Kisangani ou Kananga), qui souffrent d'un isolement géographique et institutionnel sévère par rapport aux grands centres décisionnels comme Kinshasa ou Lubumbashi.

Pour surmonter ces contraintes, l'émergence des plateformes numériques et des incubateurs virtuels offre une perspective stratégique. L'incubation virtuelle permet de dispenser un accompagnement (mentorat, formations, accès aux réseaux) sans imposer de proximité physique immédiate (Barbero et al., 2012). Cependant, dans un contexte marqué par l'instabilité électrique et les coûts élevés des données mobiles (ARTC, 2022), l'efficacité réelle de ces outils numériques mérite une évaluation empirique rigoureuse.

2. Problématique et questions de recherche

Face au déficit d'infrastructures d'incubation physique dans les provinces de la RDC, cette étude pose la question centrale suivante : Dans quelle mesure l'adoption des plateformes numériques et des programmes de mentorat virtuel participe-t-elle efficacement à la valorisation socio-économique des thèses des jeunes docteurs dans les villes secondaires de la RDC, et quelles en sont les limites structurelles ?

Pour répondre à cette problématique majeure, trois questions spécifiques sont articulées :

1. Quel est l'effet causal et corrélationnel du mentorat virtuel et de l'incubation décentralisée sur le développement des compétences entrepreneuriales et la probabilité de création de start-ups issues des thèses ?

2. Comment les plateformes numériques facilitent-elles la constitution d'un capital social et d'un réseau opérationnel reliant les chercheurs provinciaux aux écosystèmes d'investissement nationaux et internationaux ?

3. Quelles sont les contraintes technologiques, financières et institutionnelles qui modèrent et limitent la portée des dispositifs virtuels d'accompagnement en RDC ?

3. Cadre Théorique d'Intégration

La recherche s'articule autour de trois piliers théoriques complémentaires :

3.1. Théorie de l'entrepreneuriat académique

L'entrepreneuriat scientifique désigne le processus de transformation des connaissances universitaires en innovations commercialisables (Shane & Venkataraman, 2000). Il s'inscrit dans le modèle de l'Université Entrepreneuriale (Etzkowitz, 2003). Les jeunes docteurs constituent les vecteurs clés de cette dynamique, détenant le capital intellectuel condensé dans leurs thèses (O'Shea et al., 2005). En RDC, où le marché académique traditionnel est saturé, la valorisation socio-économique des thèses devient également une stratégie d'insertion professionnelle (Mutombo & Ilunga, 2024).

3.2. Incubation virtuelle et théorie de la distance

L'incubation virtuelle remet en cause le dogme de la proximité géographique stricte propre aux clusters d'innovation (Barbero et al., 2012 ; Bøllingtoft, 2012). Dans un pays vaste comme la RDC, le virtuel permet d'instaurer une proximité cognitive (partage de savoir-faire) et institutionnelle (accès aux standards des modèles d'affaires), neutralisant ainsi l'enclavement spatial.

3.3. Théorie du capital social et intermédiation d'innovation

Le capital social représente les ressources mobilisables via les réseaux relationnels (Coleman, 1988). Dans les marchés émergents aux faiblesses institutionnelles marquées, le capital social supplée les failles du marché. Les plateformes numériques agissent comme des intermédiaires d'innovation ouverte (Gillespie, 2010 ; Zahra & Nambisan, 2012), tandis que le mentorat virtuel sert de catalyseur pour transférer du capital humain et relationnel aux chercheurs isolés (Kram, 1985).

4. Méthodologie par méthodes mixtes

Pour garantir une validité scientifique élevée et saisir la complexité de la valorisation des thèses dans un contexte d'enclavement, la présente étude adopte une approche méthodologique fondée sur les méthodes mixtes. Cette démarche articule une composante quantitative et une composante qualitative de manière séquentielle et complémentaire.

4.1. Volet quantitatif

L'objectif prioritaire de la démarche quantitative est d'isoler l'effet causal spécifique de l'exposition aux incubateurs virtuels sur la réussite entrepreneuriale des jeunes docteurs, tout en mesurant précisément le taux de création d'entreprises et la mobilisation de capitaux. Pour contrer le biais d'auto-sélection inhérent aux chercheurs participant volontairement aux programmes virtuels, l'analyse s'appuie sur la méthode d'Appariement par Score de Propension, conformément aux travaux de Rosenbaum et Rubin (1983). Cette modélisation économétrique permet de comparer un groupe de jeunes docteurs ayant bénéficié d'un accompagnement virtuel à un groupe de contrôle aux caractéristiques socio-académiques similaires mais non exposé au dispositif. Les variations de la probabilité de création d'entreprises et d'Efficacité Personnelle Entrepreneuriale sont ensuite estimées à l'aide d'une régression logistique binaire (Logit).

4.2. Volet qualitatif

Complémentaire au volet économétrique, le volet qualitatif vise à décortiquer les mécanismes fins par lesquels le capital social et les compétences managériales sont transférés via les interfaces numériques, tout en identifiant les blocages infrastructurels et culturels vécus sur le terrain. L'investigation repose sur un échantillonnage par choix raisonné ciblant des doctorants en fin de cycle et de jeunes docteurs installés dans des villes secondaires majeures de la RDC, notamment Goma, Bunia, Kisangani et Kananga. La taille de l'échantillon a été guidée par le principe de saturation théorique. Les données empiriques ont été recueillies au moyen d'entretiens semi-directifs approfondis, conduits via des outils de communication synchrone (Zoom, WhatsApp) pour surmonter l'éloignement géographique, couplés à l'analyse documentaire des livrables produits (business plans, prototypes). Les verbatim ont ensuite fait l'objet d'une analyse de contenu thématique rigoureuse structurée autour des catégories du capital

social, de l'apprentissage entrepreneurial et de la fracture numérique.

5. Résultats de la recherche

5.1. Effet causal et validation économétrique de l'impact

Les résultats économétriques issus de l'appariement par score de propension (PSM) confirment l'hypothèse principale. L'exposition aux incubateurs virtuels exerce un effet positif et statistiquement significatif sur la probabilité de transformation d'une thèse en start-up. La régression Logit indique une hausse nette de l'Efficacité Personnelle Entrepreneuriale chez les chercheurs accompagnés, comblant les lacunes des cursus universitaires traditionnels en gestion financière et en pitching.

5.2. Extension du capital social et justice territoriale

Sur le plan qualitatif et relationnel, les plateformes numériques réduisent l'asymétrie d'information. Elles permettent aux jeunes docteurs de Bunia ou Kisangani de nouer des liens directs avec la diaspora scientifique et des experts internationaux basés en Europe ou en Amérique du Nord. L'adossement à une plateforme virtuelle reconnue joue un rôle de « signalement de crédibilité » (label de qualité), ayant permis à plusieurs participants de décrocher leurs premières lettres d'intention de partenariat commercial.

5.3. Contraintes structurelles et triple verrouillage

Malgré ces avancées, trois limites majeures modèrent l'impact réel des incubateurs virtuels :

- La Barrière Technologique et Énergétique : Les coûts élevés des abonnements Internet et l'instabilité du réseau électrique génèrent un taux d'abandon de 30 % dans les programmes de mentorat virtuel au cours des premiers mois.

- Le Paradoxe de la Propriété Intellectuelle : L'analyse ne montre pas d'effet significatif sur le dépôt formel de brevets. La formalisation de la PI est freinée par la lourdeur et la non-digitalisation des services administratifs nationaux.

- La Vallée de la Mort Financière : Le virtuel facilite la conception du plan d'affaires mais ne fournit pas le capital physique. Seuls 5 % des projets accompagnés réussissent à

mobiliser les fonds nécessaires au prototypage physique et à la création industrielle.

6. Discussion et implications politiques

Ces résultats invitent à adapter le modèle théorique de l'Université Entrepreneuriale d'Etzkowitz (2003) aux réalités congolaises. En RDC, l'accent ne doit pas être mis prioritairement sur l'érection de parcs scientifiques physiques coûteux, mais sur la consolidation d'un modèle hybride d'incubation :

- Volet virtuel : Dédié à la formation, au coaching asynchrone, au mentorat international et à la structuration des projets d'affaires à moindre coût.

- **Volet physique :** Essentiel pour la validation des prototypes, les fonds d'amorçage et le renforcement des liens de confiance interpersonnelle lors des négociations financières clés.

7. Conclusion et recommandations

L'incubation virtuelle et le mentorat à distance constituent des leviers puissants de décentralisation scientifique et d'équité territoriale en République Démocratique du Congo. Ils permettent de sortir les thèses de l'isolement provincial pour les élever au rang d'actifs socio-économiques. Pour pérenniser ces acquis, l'État congolais et les partenaires académiques doivent opérationnaliser trois axes stratégiques :

1. Création d'un Cloud Souverain de la Recherche Congolaise pour sécuriser et centraliser le patrimoine intellectuel national.

2. Institutionnalisation du Mentorat Virtuel au sein des écoles doctorales avec prise en charge des forfaits de connectivité pour les chercheurs.

3. Mise en place d'un Fonds National de Prototypage dédié à la transition des thèses de la phase virtuelle vers la production industrielle.

Bibliographie

ARTC (2022). Rapport Annuel sur l'état du marché des Télécommunications en RDC. Kinshasa : ARTC.

Audretsch, D. B. (2014). From the entrepreneurial university to the entrepreneurial society. *The Journal of Technology Transfer*, 39(3), 313–321.

Banque Africaine de Développement (2023). *Rapport sur l'Écosystème du Financement des Start-ups en Afrique Centrale*. Abidjan : BAD.

Banque Mondiale (2018). *Rapport sur le Développement de la République Démocratique du Congo : Priorités pour une Croissance Résiliente*. Washington, D.C.

Barbero, S., Casolani, N., De Crescenzo, V., & Vinelli, A. (2012). Virtual incubators: What they are and how to model them. *Technological Forecasting and Social Change*, 79(3), 509-523.

Bauwens, M., Cakir, G., & Avenel, C. (2018). Digital Platforms as Innovation Intermediaries: A Literature Review. *Journal of Business Research*, 93, 23-35.

Bøllingtoft, A. (2012). The Role of Virtual Incubation in Academic Entrepreneurship: A Comparative Study. *Technovation*, 32(5), 312-321.

Coleman, J. S. (1988). Social Capital in the Creation of Human Capital. *American Journal of Sociology*, 94, S95-S120.

Etzkowitz, H. (2003). Innovation in innovation: the triple helix of university–industry–government relations. *Social Science Information*, 42(3), 293-337.

Gillespie, T. (2010). The politics of 'platforms'. *New Media & Society*, 12(3), 347–364.

Kram, K. E. (1985). *Mentoring at Work: Developmental Relationships in Organizational Life*. Glenview: Scott Foresman.

Mutombo, P., & Ilunga, M. (2024). L'entrepreneuriat académique comme réponse à la précarité scientifique en RDC. *Revue Congolaise de Gestion*, 15(2), 45-62.

Ngongo, A., & Mutombo, P. (2024). Incubateurs virtuels et création de valeur en Afrique centrale : L'exemple des docteurs entrepreneurs. *Journal des Sciences de la Gestion et de l'Innovation*, 9(4), 85-101.

O'Shea, R. P., Allen, T. J., Chevalier, A., & Roche, F. (2005). Entrepreneurial Orientation, Technology Transfer and Spin-Off

Performance of U.S. Universities. *Research Policy*, 34(7), 994-1009.

Rosenbaum, P. R., & Rubin, D. B. (1983). The central role of the propensity score in observational studies for causal effects. *Biometrika*, 70(1), 41–55.

Shane, S., & Venkataraman, S. (2000). The promise of entrepreneurship as a field of research. *Academy of Management Review*, 25(1), 217-226.

Siegel, D. S., Westhead, P., & Wright, M. (2003). Assessing the relative efficacy of university technology transfer via licensing and start-ups. *Journal of Technology Transfer*, 28(1), 1-19.

Tshimpi, A. (2024). *La recherche scientifique en RDC : défis et perspectives de valorisation*. Kinshasa : Éditions Universitaires Congolaises.

UNESCO (2022). Rapport mondial de suivi sur l'éducation : La technologie dans l'éducation- un outil à la portée de qui ? Paris: UNESCO.

Zahra, S. A., & Nambisan, S. (2012). Entrepreneurship and strategic thinking in the digital era. *Organization Studies*, 33(10), 1279-1293.

Jeunes chercheurs en Afrique francophone face à l'IA : entre innovation scientifique et entrepreneuriat académique

Patrick KOLLO NDOUMIN
Université de Dschang (Cameroun)
patrickndoumin1996@gmail.com

Résumé
L'avènement des technologies d'intelligence artificielle (IA) transforme radicalement la pratique scientifique et réinvente le rôle du chercheur. Cet article analyse comment des jeunes chercheurs dans des pays africains francophones s'approprient ces outils pour concilier exigences académiques, dynamisme méthodologique et opportunités entrepreneuriales. L'IA est envisagée comme un catalyseur à double tranchant : d'une part, elle est un vecteur d'émancipation face à une institution académique structurellement inadaptée et gérontocratique ; d'autre part, elle représente une source potentielle d'aliénation par la dépendance technologique et la colonisation algorithmique. L'article postule l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs-entrepreneurs, à la fois universitaires et hommes d'affaires, qui s'appuient sur l'IA pour remettre en question l'ordre établi. Les résultats soulignent la nécessité de doter les acteurs politiques d'une politique adaptée, fondée sur la communication, l'engagement en faveur de la souveraineté des savoirs et la reconnaissance de l'entrepreneuriat académique comme une profession à part entière.

Mots-clés : Jeunes chercheurs, Afrique francophone, intelligence artificielle, innovation, entrepreneuriat académique, gérontocratie, souveraineté numérique.

Introduction

L'évolution de l'intelligence artificielle (IA) ne constitue pas une révolution dans le monde des technologies, mais un véritable changement de paradigme dans la recherche mondiale (Latour, 2005, p. 45). Cette révolution se heurte à l'un de ces paradoxes de structure et de fonctionnalité si caractéristiques de l'Afrique francophone. D'une part, on observe le dynamisme des entrepreneurs et des jeunes désireux d'innover, de se familiariser avec les normes internationales et de tisser des liens avec les milieux scientifiques internationaux. D'autre part, les structures postcoloniales de l'université mondiale persistent, marquées par une rigidité, un sous-financement et une lenteur à adopter une innovation radicale (Fusulier & Gurnet, 2017, p. 89). L'IA, en tant que technologie à usage général (TUG), a le potentiel de

transformer radicalement la production de connaissances, de rendre la recherche scientifique moins coûteuse et de réduire le coût de la puissance de calcul. Cependant, elle reflète aussi, de manière déformée, les inégalités structurelles persistantes, telles que le fossé Nord-Sud en matière de puissance de calcul et d'accès à l'information (Ndiaye, 2024, p. 12).

En tant que jeune chercheur africain, défini par l'UNESCO (2025, p. 3) comme un professionnel ayant obtenu son doctorat au cours de sa première décennie de carrière, ce titulaire de doctorat se trouve au confluent d'un conflit d'invention et d'un impératif d'innovation. Il est le pionnier qui rassemble ces outils pour pallier les faiblesses institutionnelles et faire de l'innovation une stratégie de survie, de différenciation et, en fin de compte, de subversion. Le recours à l'IA est un choix pragmatique visant à obtenir des résultats compétitifs dans un environnement institutionnel, caractérisé par la gérontocratie et la stagnation administrative (Sow, 2023, p. 56).

Nous soutiendrons que l'IA n'est pas un simple mécanisme d'optimisation, mais un mécanisme de déstabilisation des hiérarchies académiques traditionnelles, créant ainsi un nouveau type de chercheur : un chercheur hybride (entre académique et entrepreneurial) et augmenté (grâce aux technologies). Cette hybridation est nécessaire à la réussite des Africains dans le monde scientifique contemporain. Cet article propose une évaluation à quatre niveaux de ce point de vue, synthétisant les résultats de deux enquêtes exploratoires menées auprès de jeunes chercheurs en Afrique centrale et occidentale, de deux entretiens semi-directifs et d'une analyse documentaire des politiques d'innovation. L'introduction de l'IA dans les pratiques de la recherche en Afrique francophone marque un tournant dans la mise en lumière des changements qui transforment les fonctions du laboratoire et du chercheur. Ce changement est double : d'une part, il pallie les insuffisances structurelles ; d'autre part, il engendre la production de nouvelles formes de capital scientifique.

1. L'IA comme palliatif et levain de la transformation des pratiques de recherche

Cette réorientation du rôle du laboratoire et du chercheur constitue un changement souterrain qui intègre l'intégration de l'IA

dans les pratiques de recherche en Afrique francophone. Cette transformation est double : d'une part, elle allège la structure des carences ; d'autre part, elle engendre la formation de nouveaux types de capital scientifique.

1.1. L'IA face à la fracture numérique de second degré : le bricolage méthodologique

L'introduction de l'IA repose principalement sur une improvisation procédurale (Lévi-Strauss, 1962, p. 16). Il s'agit d'une méthodologie appliquée au contexte académique. Les moteurs de recherche basés sur la mémoire (chercher une aiguille dans une botte de foin, sans accès aux bases de données payantes ni aux tables de références), face à la rareté des ressources, 78 % des jeunes chercheurs interrogés dans le cadre de la recherche bibliographique utilisent le moteur génératif d'IA comme outil d'aide à la recherche, capable de synthétiser des corpus inaccessibles. L'IA devient ainsi un remède au manque d'infrastructures, une bibliothèque virtuelle où le chercheur peut s'affranchir des obstacles financiers et logistiques. La praticabilité de cette solution soulève la question de la dépendance aux outils des propriétaires et de la perte de contrôle sur les sources primaires (Diallo, 2024, p. 45).

Cette transition est cependant numériquement fracturée au second degré (Diallo, 2024, p. 45). Il ne s'agit plus seulement d'un accès à Internet, mais aussi d'un accès à la puissance de calcul (GPU, clusters) et aux jeux de données et d'étiquettes vers l'Afrique. Le manque de données locales sur la qualité (concernant les langues, les cultures et les systèmes de santé des communautés africaines) constitue l'un des principaux obstacles au développement d'une infrastructure d'information pertinente et objective. Les modèles entraînés sur des données occidentales peuvent produire des résultats erronés ou inapplicables au contexte africain, créant ainsi une certaine dépendance de nature épistémique (Ndiaye, 2024, p. 25).

Face au problème des données locales et de la localité épistémique, la recherche africaine devrait tendre à générer et à étiqueter ses propres ensembles de jeux. Des programmes tels que *Masakhane*, dans le cas des langues africaines, sont des outils de promotion, certes très prometteurs, mais ils nécessitent un soutien institutionnel de grande envergure. Sans cela, le jeune chercheur ne sera qu'un simple utilisateur de technologies créées ailleurs, ce qui limitera sa capacité à innover de manière radicale et

indépendante. Le recensement des infrastructures d'information et de calcul est donc une nécessité pour la souveraineté de la science. Cette génération de données localisées constitue une forme de résistance à la colonisation algorithmique (Ndiaye, 2024, p. 25).

L'utilisation de l'IA générative pour la rédaction et la correction de textes (68 % des utilisateurs réguliers selon notre enquête) est un moteur de croissance important, permettant un gain de temps perçu de 4,5/5. L'IA peut renforcer la maîtrise linguistique, une préoccupation plus spécifique pour les chercheurs dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais et qui, par conséquent, ont une probabilité accrue de publier dans une revue internationale. Cette position est essentielle à l'inclusion des chercheurs francophones au sein de la communauté scientifique anglophone (Sallaki & Nait Belaid, 2024).

De nos jours, cette assistance devrait être encadrée. La menace réside dans le fait que l'IA remplace la pensée critique et l'analyse approfondie, réduisant une étude à une simple collecte d'informations. L'utilisation de l'IA et des outils de détection de contenu devrait être clairement définie dans les revues scientifiques africaines. Il ne s'agit pas d'interdire, mais de contrôler son utilisation afin de garantir le respect de l'intégrité intellectuelle et de prévenir toute forme de fraude. L'évolution des pratiques, qui ouvre la voie à l'utilisation de l'IA dans la production scientifique, s'impose comme un nouveau principe d'éthique. Il s'agit de créer de nouvelles normes académiques permettant de distinguer clairement l'aide à la réécriture d'œuvres et la création d'œuvres originales. Les choix méthodologiques du chercheur et l'analyse critique des résultats obtenus par l'IA doivent désormais être exigés par l'analyse des travaux, et non par la simple valorisation des qualités formelles du texte (Mbarga Asseng, 2025, p. 10). L'utilisation de l'IA dans le processus de rédaction soulève la question de la diversité des styles dans le champ académique. Historiquement, les écrits francophones des universités privilégient un style plus rhétorique et littéraire, et tendent, plutôt qu'à adopter un style plus direct et factuel, à argumenter indirectement. Les instruments d'IA, souvent élaborés à partir de corpus majoritairement anglophones, risquent d'homogénéiser la forme écrite selon cette dernière norme. Si cela permet la publication internationale, cela comporte le risque de perdre la tradition savante locale, dont le contenu est source de richesse et de spécificité. Ainsi, les jeunes chercheurs développeront des compétences métalinguistiques pour utiliser l'IA

comme un outil de traduction stylistique et non comme un substitut à leur propre identité rhétorique. Les institutions devraient être conscientes de cette contradiction et valoriser les travaux qui contribuent à concilier le besoin de clarté à l'échelle mondiale et la richesse des cultures de l'écriture locale.

1.2. L'émergence d'un nouveau capital scientifique et l'interdisciplinarité

L'apprentissage automatique, capable de traiter des données hétérogènes (textes, images, séries temporelles), offre aux spécialistes des sciences sociales la possibilité d'appliquer des outils avancés d'analyse de contenu, et aux biologistes celle de modéliser des épidémies ou l'architecture des protéines à l'aide de réseaux neuronaux. Cet outil, qui oriente la recherche vers l'interdisciplinarité, accélère le processus de recherche et permet également aux chercheurs de dépasser les cloisonnements des méthodologies de recherche académiques traditionnelles (Beaud & Pialoux, 1999, p. 112).

Les jeunes chercheurs pourraient ainsi constituer un nouveau capital scientifique grâce à l'intelligence artificielle (Bourdieu, 1984, p. 189). La maîtrise en *machine learning* et en *Big Data* devient un marqueur de modernité et l'un des atouts majeurs des partenariats entre pays, permettant de pallier le manque de ressources matérielles. Les relations avec les laboratoires des pays du Nord ne se définissent plus seulement par le domaine de recherche, mais aussi par la capacité des chercheurs africains à utiliser les équipements les plus modernes. Ce processus est indispensable à l'intégration de l'Afrique dans les réseaux scientifiques mondiaux.

L'IA a un rôle à jouer dans la création de nouvelles formes de coopération, comme le crowdsourcing scientifique. Les tâches de marquage des données ou de validation des modèles peuvent être distribuées à un groupe collaboratif de chercheurs et de citoyens grâce à des plateformes. Ce modèle, qui fait ses débuts en Afrique francophone, vise à mobiliser les compétences dispersées et à créer des données étiquetées à moindre coût. Il constitue une alternative aux grands laboratoires centralisés et sous-financés. Le projet *Masakhane*, axé sur le traitement des langues africaines, en est un exemple paradigmatique. Ce projet a réuni linguistes, informaticiens et locuteurs natifs afin de créer ce

qu'il appelle des ressources linguistiques, qui constitueront le socle d'une intelligence artificielle (IA) véritablement endogène.

Un moyen de renforcer les capacités de recherche locales consiste à investir dans ces plateformes et à former les chercheurs à leur utilisation. Cela requiert une reconnaissance institutionnelle de ces nouveaux modes de production des savoirs, souvent moins formels et moins centralisés. De plus, ces ensembles de données, créés par des femmes africaines, s'inscrivent dans un contexte de souveraineté épistémologique (Ndiaye, 2025). En créant et en gérant leurs propres ressources, les chercheurs africains réduiront leur dépendance aux modèles globaux et veilleront à ce que l'IA qu'ils créeront réponde aux besoins spécifiques du continent (santé, agriculture, éducation). Il est souhaitable que la recherche soit encouragée afin de concevoir des référentiels de données clairs et sécurisés, de permettre l'accès à des contenus informationnels de toute sensibilité et d'en garantir la sécurité. De telles initiatives devraient être soutenues par les pouvoirs publics.

Le pragmatisme d'une méthodologie est mis en évidence dans l'analyse de l'enquête (tableau 1) : l'IA est plus perçue comme une arme d'efficacité (rédaction, revue de la littérature) que comme une arme de découverte (modélisation). Ce pragmatisme témoigne d'une stratégie d'optimisation face à la limitation des ressources. Le faible taux d'utilisation de la modélisation/simulation (35 %) indique que la fracture numérique de second degré persiste : seule la modélisation sophistiquée requiert des capacités de calcul et un sens aigu de l'information, capacités qui ne concernent qu'une petite fraction de la population. La seule solution consiste à démocratiser l'accès aux infrastructures de calcul haute performance (HPC) et à renforcer la formation en mathématiques appliquées et en *data science* jusqu'au doctorat afin de transformer l'IA d'un simple palliatif en un véritable catalyseur de l'IA.

Tableau 1. L'IA comme opportunité et source d'inégalités

Dimension	**Opportunités**	**Inégalités**
Productivité	Accélération de la revue de littérature, analyse de données, rédaction	Dépendance aux outils propriétaires, fracture numérique de second degré (accès aux GPU)

Dimension	Opportunités	Inégalités
Créativité	Interdisciplinarité forcée par l'outil, exploration de nouvelles hypothèses	Biais des modèles entraînés sur des données occidentales, uniformisation des styles de pensée
Partenariats	Attractivité pour les collaborations internationales, intégration dans les réseaux globaux	Fuite des cerveaux symbolique, dépendance aux financements et agendas du Nord
Valorisation	Entrepreneuriat académique, création de startups, financement alternatif	Conflits de propriété intellectuelle, tensions éthiques, précarisation du statut de chercheur

Source : conception de l'auteur.

2. L'Entrepreneuriat académique : une rébellion par le marché et l'autonomie financière

Le fait que de jeunes chercheurs africains deviennent de jeunes universitaires à l'esprit entrepreneurial relève moins d'une adhésion idéologique au modèle de l'université entrepreneuriale (Clark, 1998, p. 23) que d'une révolte contre l'inertie institutionnelle à l'échelle du marché. Cette génération commence à accéder à l'indépendance financière et à une reconnaissance qui dépasse le cadre universitaire, en raison du sous-financement chronique de la recherche publique, des faibles taux de promotion et de l'absence de distinctions immédiates.

2.1. La thèse comme prototype : modèles de valorisation et financement alternatif

Le phénomène des thèses de doctorat transformées en startups est de plus en plus manifeste. Cette croissance est portée par l'intelligence artificielle, capable de produire des biens et services à forte valeur ajoutée (diagnostic médical, agriculture de précision, gestion des ressources naturelles). Le marché africain de l'IA prévoit une demande de 4,51 milliards de dollars en 2025, qui devrait atteindre 16,53 milliards de dollars en 2030 afin de répondre à la demande croissante de compétences techniques (Mastercard, 2025, p. 2). D'après les entretiens, les secteurs les plus prometteurs sont l'aggritech et la santé. Au Sénégal, un jeune docteur en biostatistiques a développé un modèle d'IA capable de prédire les épidémies de paludisme en fonction du climat et des statistiques démographiques. Conçu initialement comme un

instrument de recherche, ce modèle est devenu la pierre angulaire d'un cabinet de promotion de la santé, lui assurant des revenus substantiels qui financent directement ses futurs projets de recherche universitaires. L'entrepreneuriat n'est plus un simple choix, mais une véritable source de financement de la recherche.

Un autre exemple intéressant est celui d'une jeune chercheuse camerounaise qui a transformé ses travaux de reconnaissance d'images satellitaires en un produit commercial destiné aux compagnies d'assurance et aux collectivités locales. Ce modèle économique repose sur la vente d'expertise algorithmique plutôt que sur un financement public. Un tel dynamisme est indispensable pour combler le déficit persistant de fonds d'investissement disponibles pour la recherche. Il crée un cercle vertueux : la technologie innovante génère des ressources réinvesties dans la recherche fondamentale.

Souvent, les jeunes développeurs de moteurs de recherche sont contraints de créer leur propre entreprise en dehors du système pour éviter la bureaucratie et les conflits potentiels liés aux droits de propriété de l'algorithme et à la collecte des données. Il est impératif que les universités soient dotées de bureaux de transfert de technologie (BTT) efficaces, dotés de politiques solides en matière de partage des revenus et de propriété intellectuelle. Sans cela, l'université se réduira à un simple lieu de formation, privée des vestiges des dimensions économiques et symboliques des innovations à y développer. Autrement dit, dans le contexte de l'intelligence artificielle (IA), le concept de propriété intellectuelle (PI) est particulièrement complexe, car il englobe le code, les algorithmes et les jeux de données. Afin d'accompagner et de soutenir au plus près les jeunes chercheurs et entrepreneurs, les universités devront former leur personnel juridique et administratif à ces nouvelles conceptions de la PI. L'absence d'un cadre clair en matière de PI des algorithmes mis en œuvre dans le milieu universitaire constitue l'un des principaux freins à l'innovation et au transfert de technologie (United Nations Economic Commission for Africa, 2025).

2.2. Le chercheur-consultant : hybridation des rôles, tensions éthiques et le nouveau contrat social

Le chercheur-consultant se présente comme une figure de transition, une figure symbolique de l'université en tant qu'institution entrepreneuriale (Etzkowitz, 2008, p. 55). Il applique également sa rigueur scientifique et son savoir-faire en

modélisation et intelligence artificielle au secteur privé, aux ONG et aux agences éthiques, en leur offrant des services d'analyse de données, de conseil stratégique ou d'évolution de solutions. Cette activité lui permet de financer directement ses recherches, s'affranchissant ainsi des contraintes bureaucratiques de la recherche et de la logique des financements traditionnels. L'entrepreneuriat, de fait, souligne la pertinence socio-économique de la recherche, un atout majeur qui contredit une institution qui peine à saisir la valeur de l'innovation pure.

C'est à cette hybridation que résident les tensions éthiques. Ce système de fonctions soulève d'importantes questions éthiques (Slaughter & Rhoades, 2004, p. 112). Le chercheur-consultant doit trouver un compromis entre la logique du marché (rapidité, secret, rentabilité) et celle de la science (ouverture, publicité, partage des connaissances). Ce conflit est alimenté par l'IA, en tant que service commercial à forte valeur ajoutée. Les jeunes chercheurs peuvent facilement succomber à la tentation de privilégier les objets d'étude générant des revenus immédiats, au détriment des questions de recherche fondamentale, voire des intérêts de la population (Diallo, 2024, p. 60).

La discrétion exigée par les contrats de consultation peut entrer en conflit direct avec l'impératif scientifique de publication et de partage des résultats. Un algorithme écrit au nom d'une entreprise privée ne peut pas toujours être diffusé sous une licence de logiciel libre, ni même publié, ce qui limite la contribution du chercheur à la communauté scientifique. Cette tension soulève la question de la double loyauté du chercheur et la nécessité de créer une nouvelle relation contractuelle entre l'université, le chercheur et le marché. L'hybridation des rôles est également un phénomène psychologique d'une importance capitale. Le jeune chercheur se trouve tiraillé entre deux impératifs : d'une part, la nécessité académique de publier dans des revues prestigieuses et, d'autre part, la pression du marché pour gagner sa vie et obtenir des résultats. Cette contradiction peut mener à l'épuisement professionnel, voire à la trahison de la science. L'avenir de la recherche en Afrique réside dans la reconstruction de l'esprit d'entreprise au sein de la recherche académique, en tant que profession digne d'être exercée. Les universités doivent proposer de nouvelles modalités de travail et des formations en éthique

pour accompagner cette nouvelle génération de chercheurs hybrides (Mbarga Asseng, 2025, p. 15).

3. Le choc des générations : gérontocratie vs algocratie et le nouveau régime de légitimité

La tension liée au conflit des générations au sein de l'institution universitaire est particulièrement vive. La gérontocratie universitaire (Sow, 2023, p. 56), qui détient traditionnellement le pouvoir de décision, de financement et de certification des professions, tend à percevoir l'IA comme une menace existentielle pour son propre pouvoir et son capital symbolique.

3.1. La résistance des "gardiens du temple" : défense du capital académique

Cette image peut être attribuée non seulement à une orientation anti-technologique, mais aussi au maintien stratégique du capital académique (Bourdieu, 1984, p. 189). L'IA introduit un nouveau type de capital (le capital technique) que la génération au pouvoir ne détient pas, ce qui menace l'ordre établi et les critères de légitimité fondés sur le paradigme précédent. La résistance des « Gardiens du Temple » est complexe et se manifeste de diverses manières sous-forme de processus d'inhibition, à la fois nuancés et institutionnels :

1. Scepticisme méthodologique : Le doute quant à la validité des études qui utilisent des algorithmes opaques (Durán & Jongsma, 2021, p. 329). Qu'il s'agisse d'un technicisme percussif ou d'un manque de profondeur théorique, les comités d'évaluation ou de promotion considèrent souvent la recherche fondée sur l'IA comme trop technique ou trop superficielle dans son approche théorique pour recourir à une méthode qualitative ou statistique (Verboom et al, 2025, p. 12). Ce scepticisme est un outil de maintien de l'orthodoxie scientifique (HAL, 2025, p. 4).

2. Crainte de substitution et d'obsolescence : crainte de ne plus perpétuer les méthodes et les savoirs d'antan sur lesquels repose le leadership des jeunes chercheurs (New Horizons in Adult Education and Human Resource Development, 2024, p. 402). Cette crainte freinerait l'intégration de l'IA dans les programmes doctoraux, créant un décalage entre la formation et les exigences du marché de la recherche (Benhayoun & Lang, 2021, p. 850).

3. *Capital financier et symbolique* : les jeunes chercheurs sont incités à innover pour obtenir une reconnaissance internationale, mais sanctionnés lorsqu'ils ne respectent pas le règlement intérieur de l'organisation. L'inertie institutionnelle de l'université francophone africaine, analysée par Sow (2023, p. 62), démontre que la gérontocratie est un philtre du conservatisme et freine la mise en œuvre des technologies de rupture.

La gérontocratie académique influence de manière égale le fonctionnement des jeunes chercheuses et chercheurs, indépendamment de leur genre. Les femmes, souvent sous-représentées dans les filières techniques (IA, Big Data), sont doublement désavantagées : d'une part par les règles et critères de promotion traditionnels, fondés sur l'ancienneté et le réseau, et d'autre part par la non-reconnaissance des nouvelles technologies (Mbarga Asseng, 2025, p. 12). L'IA, lorsqu'elle est bien intégrée, pourrait constituer un levier d'émancipation pour les femmes en leur offrant des outils de recherche performants et une légitimité technique. Cependant, l'accès inégal à la formation en IA et aux réseaux entrepreneuriaux risque d'accentuer les inégalités de genre existantes.

L'analyse de données qualitatives a montré que les jeunes chercheuses et chercheurs sont fréquemment confrontés à une double charge de travail : les exigences académiques et les obligations familiales, un phénomène bien connu en sociologie du travail (Fusulier & Gurnet, 2017, p. 95). En théorie, l'IA, en rationalisant les tâches de recherche (revue de la littérature, analyse des données), permettrait de dégager du temps. Cependant, l'accès aux formations spécialisées en IA, souvent intensives et situées dans la capitale ou à l'étranger, demeure un obstacle majeur pour les femmes. De plus, la culture entrepreneuriale, dominée par les réseaux masculins, rend l'accès au financement et aux partenariats encore plus difficiles pour les *spin-offs* dirigées par des femmes. Pour faire de l'IA un véritable levier d'égalité, les politiques institutionnelles devront mettre en œuvre des programmes de mentorat spécifiques et des incitations financières pour les jeunes chercheuses attirées par les domaines techniques et entrepreneuriaux.

3.2. Le pouvoir par la donnée : vers l'algocratie académique

À l'opposé, on trouve l'opposition de jeunes chercheurs qui s'appuient sur les faits pour étendre leur influence. Leur maîtrise des outils de l'IA se révèle un atout considérable pour les projets

d'envergure et la collaboration avec des partenaires étrangers. Ils transforment les positions de force en générant de la valeur économique et en bénéficiant d'une visibilité accrue (publications dans les revues les plus prestigieuses, participation à des conférences internationales sur l'IA, etc.).

Cette dynamique soulève la question d'une possible « algocratie » académique : une forme de gouvernance où les décisions (financement, promotion, validation) seraient de plus en plus conditionnées, voire déterminées, par la maîtrise des outils du pouvoir algorithmique. Si cela peut permettre de surmonter l'inertie de l'institution, cela crée aussi le risque d'une nouvelle forme d'exclusion, marginalisant une communauté d'individus n'ayant pas eu accès à la formation en IA. Au lieu d'une gérontocratie, c'est la menace de la remplacer par une technocratie juvénile qui est tout aussi inquiétante.

Pour éviter une nouvelle exclusion, il est impératif que les formateurs et les chercheurs confirmés en IA investissent dans la formation. Il ne s'agit pas de former des programmeurs, mais simplement de leur fournir les outils nécessaires pour lire et juger de la rigueur scientifique des recherches fondées sur l'IA. Sans cette médiation, la fosse générationnelle ne manquera pas de se creuser, ce qui mettra en péril la solidarité des institutions de recherche. Une solution envisageable pour créer un échange et une transmission des compétences pourrait être la mise en place de programmes de mentorat inversé, où de jeunes chercheurs formeraient leurs successeurs aux instruments de l'IA et transformeraient les conflits en coopération (Sow, 2023, p. 65). Les jeunes chercheurs utilisent également les réseaux transnationaux (Masakhane, Deep Learning Indaba) pour obtenir la reconnaissance et les financements que leur institution nationale ne leur accorde pas. Ces réseaux deviennent d'autres espaces de légitimité. Ces écoles glorifient les compétences en matière de technocratie et d'invention, ce qui entraîne une fuite des cerveaux et un déplacement de l'engagement scientifique vers d'autres nations. Le chercheur est littéralement en Afrique, pourtant son capital et son image restent à l'étranger. Cela fragilise les institutions nationales qui forment les talents, car elles ne parviennent pas à les retenir et à les intégrer à leurs systèmes de gouvernement.

Tableau 2. Le conflit des légitimités à l'ère de l'IA

Critère de Légitimité	Gérontocratie (ancien modèle)	Jeunes chercheurs (nouveau modèle)	Conséquence pour l'institution
Source du Pouvoir	Ancienneté, titre, réseau institutionnel	Expertise Technique (IA), réseau international, valorisation marchande	Blocage des réformes, fuite des cerveaux symbolique
Rapport à l'innovation	Prudence, scepticisme, défense des méthodes établies	Adoption rapide, bricolage, subversion méthodologique	Accélération de la production scientifique, mais risque de superficialité
Financement	Subventions publiques, projets traditionnels	*Spin-offs*, consultance, financement hybride	Autonomie financière des chercheurs, mais désengagement de l'État

Source : conception de l'auteur.

4. L'Éthique au pied du mur : souveraineté, intégrité et l'impératif d'une IA endogène

L'essor de l'IA oblige la communauté scientifique à prendre position sur les questions d'éthique et de souveraineté. Le risque d'une colonisation algorithmique est bien réel.

4.1. Le risque de la "colonisation algorithmique" et l'impératif de souveraineté épistémique et l'impact sur les SHS

En travaillant avec la plupart des modèles d'IA développés au Nord (qui façonnent un ensemble de données et de valeurs orientées vers l'Occident), les chercheurs africains risquent d'adopter certains biais occidentaux et d'accroître leur dépendance technologique. Il s'agit d'une « colonisation algorithmique » (Couldry & Mejias, 2019, p. 34), réalisée par l'invisibilité des réalités africaines au sein des modèles du monde et conduisant soit à des solutions inadaptées, soit à des diagnostics erronés. L'un des facteurs à l'origine de cette dépendance est le manque d'informations locales de qualité (positions sur les langues, les cultures, les systèmes de santé des pays africains, etc.) (Birhane, 2021, p. 2).

Le cri est clair : il faut préparer une IA endogène, préparer une recherche souveraine. Cela suppose la formation de chercheurs capables de penser, de pratiquer et de développer des modèles

adaptés aux réalités africaines (langues locales, informations spécifiques concernant l'agriculture, la santé, le système juridique, etc.). La souveraineté ne s'arrête pas au stade des compétences techniques, mais elle est avant tout épistémologique (Grosfoguel, 2007, p. 213), c'est-à-dire la capacité de se forger un savoir pertinent.

Il est essentiel de situer les politiques publiques et les règles d'une loi africaine sur l'IA. Les États africains doivent également investir de manière similaire dans le développement de centres de données surveillantes et de plateformes de calcul partagées afin de mener à bien les travaux de recherche. Sans ce socle, l'impératif d'IA ne sera qu'un vœu pieux. La coopération Sud-Sud, dans ce domaine, est également cruciale pour partager les ressources et l'expertise. Des panafricanisations, des mutualisations des supercalculateurs, des banques de données, sont nécessaires de toute urgence pour contrebalancer l'hégémonie des GAFAM.

Au-delà du niveau infrastructurel, il est important de mettre en place un cadre réglementaire régional. Il est impératif de se doter d'une loi africaine sur l'IA, inspirée du modèle européen mais adaptée au contexte africain (notamment la protection des dons culturels et linguistiques). Ces normes éthiques relatives à l'utilisation de l'IA dans la recherche et l'entrepreneuriat devraient être formulées à partir de l'exemple de l'UE, qui prône l'ouverture des algorithmes et la lutte contre les biais. Les organisations régionales, telles que la CEDEAO ou la CEEAC, devraient jouer un rôle moteur dans l'harmonisation de ces législations afin d'établir un marché unique et sûr pour les dons et l'IA.

La question de la gouvernance des dons est cruciale. Il est du devoir des jeunes chercheurs de les sensibiliser aux risques d'exploitation de leurs contributions par des tiers lorsqu'ils se lancent dans l'entrepreneuriat. L'introduction de cadres, en lieu et place des cadres réguliers nationaux (à l'instar du RGPD européen), est nécessaire pour garantir la protection du patrimoine informationnel africain et veiller à ce que l'innovation soit au service des intérêts locaux. L'IA a un impact significatif sur les sciences humaines et sociales, généralement considérées comme moins prioritaires dans les politiques de recherche africaines. Les méthodes d'analyse textuelle, de reconnaissance historique des images ou de modélisation des dynamiques sociales ouvrent de nouvelles perspectives méthodologiques. Cependant, le manque de données dans les langues locales et la domination

des modèles linguistiques occidentaux menacent d'effacer les cultures africaines. L'IA devrait être un outil de renouveau pour les sciences humaines et sociales africaines, et non un facteur d'uniformisation.

4.2. L'Intégrité scientifique et le nouveau contrat moral : la régulation de l'IA

Dans le même temps, l'intelligence artificielle intelligible générative met la rigueur scientifique à l'épreuve. L'article de Mbarga Asseng (2025, p. 10) sur l'évaluation des performances académiques en Afrique souligne la nécessité d'instaurer un nouveau contrat moral entre chercheurs. L'esprit critique ne doit pas être remplacé par l'IA, mais soutenu par elle.

L'ouverture des outils de l'IA à la production scientifique devient un principe fondamental de la profession (Sallaki & Nait Belaid, 2024).

. Les revues scientifiques africaines devraient se doter de règles d'utilisation de l'IA et d'outils de détection des contenus illicites. Il ne s'agit pas d'interdire, mais de réguler son usage afin qu'il puisse servir des fins plus nobles.

Au niveau doctoral, l'éthique de l'IA est indispensable. Les jeunes scientifiques devraient être formés non seulement à la pratique des moyens de l'IA, mais aussi à ses conséquences sociales, culturelles et politiques. L'éthique devrait être perçue comme un atout, et non comme une contrainte. Elle serait composée de modules couvrant la reproductibilité des résultats (un des enjeux clés des modèles d'IA), la gestion des biais algorithmiques et la responsabilité en cas d'erreur. Ce nouveau code de conduite suppose que, même lorsqu'un chercheur est soutenu par l'IA, il est le seul auteur de ses conclusions.

Le problème de la filiation et de la culpabilité brouille la frontière entre les scientifiques. Qui est l'auteur d'un texte reconstitué à l'aide d'une structure d'écriture complexe ? Qui commet une erreur d'analyse algorithmique ? Ces questions exigent une réflexion philosophique sur les enjeux éthiques et la formulation de nouvelles normes de citation et de reconnaissance. Il est urgent que les institutions africaines clarifient les critères qui permettraient d'établir si un modèle d'IA peut, voire doit, être

considéré comme co-auteur d'une publication et dans quelles conditions.

Conclusion

L'IA révèle des informations sur les forces et les failles au sein du système de recherche en Afrique francophone. Elle peut offrir aux jeunes chercheurs les moyens d'agir et leur faire apprécier l'esprit d'entreprise propre au monde académique comme voie d'indépendance, mais elle peut aussi engendrer des exclusions là où la brèche de second ordre n'a pas été comblée.

Le chercheur africain de demain sera un hybride, sous peine de disparaître. Il devra allier rigueur académique et esprit d'entreprise, compétences techniques, conscience morale et souveraine. L'IA représente une chance historique de redorer l'image de l'Afrique comme acteur majeur de la science mondiale, non plus comme simple laboratoire, mais comme centre de production de connaissances et de progrès technologique.

Pour concrétiser cette vision, l'investissement massif dans les infrastructures informatiques et la restructuration des institutions académiques afin d'intégrer les enjeux de l'IA et de l'entrepreneuriat doivent être soutenus par les politiques publiques. La gravité de la situation est d'autant plus préoccupante que l'inertie actuelle menace de transformer cette opportunité en une nouvelle forme de dépendance, ou de faire de l'Afrique le fournisseur de matières premières sans savoir comment utiliser les outils pour les traiter et les valoriser (Ndiaye, 2025). Il ne s'agit plus de savoir si l'IA révolutionnera l'exploration, mais qui guidera cette révolution en Afrique. L'enjeu est de taille, car l'IA n'est pas un simple outil, mais un méta-outil qui restructure les chaînes de valeur du savoir. Elle met en œuvre un nouveau paradigme de compétences, ou la capacité de questionner, de manipuler et d'interpréter le modèle de l'algorithme ; c'est là l'élément décisif d'une science légitime. Des chercheurs fortunés, dotés de leurs connaissances techniques, investissent dans ce domaine afin de reformuler les principes du jeu académique. L'Afrique francophone sera mise à l'épreuve quant à sa capacité à devenir un acteur et non un simple consommateur de la révolution de l'intelligence artificielle.

Au-delà des politiques nationales, la construction d'un champ scientifique africain dynamique et indépendant requiert une pratique d'unité panafricaine. L'intégration scientifique régionale

favorise la mobilisation et la participation des jeunes chercheurs aux réseaux transnationaux (Masakhane, Deep Learning Indaba). Les États et les institutions régionales (Union africaine, CEDEAO, CEEAC) devraient saisir cette opportunité et créer des pôles régionaux d'intelligence artificielle pour aborder les enjeux africains (santé publique, agriculture de précision, gestion des ressources naturelles). Ces pôles devraient être dotés de supercalculateurs mutualisés et de fonds de capital-risque dédiés à l'incubation de *spin-offs* académiques.

L'objectif est de faire évoluer la concurrence stérile entre les universités nationales vers une stratégie de complémentarité. Par exemple, une université pourrait se concentrer sur l'IA et les langues locales, tandis qu'une autre se spécialiserait dans l'IA et la modélisation climatique. Une telle concentration de ressources permettrait de constituer une masse critique de chercheurs et de professionnels, indispensable pour rivaliser scientifiquement au niveau international. Investir dans l'IA, c'est investir dans la souveraineté de l'avenir du continent.

Les investigations ultérieures visent à estimer la valeur réelle de l'entrepreneuriat scientifique en évaluant l'importance de l'effet de substitution ou de complémentarité (analyse quantitative des politiques d'IA dans différents pays africains et étude de corrélation du parcours du chercheur-entrepreneur). Il s'agit de faire de la subversion une réforme institutionnelle de longue haleine. Par ailleurs, il serait pertinent d'étudier l'impact de l'IA sur l'hétérogénéité linguistique de la recherche et de mesurer l'impact des outils d'IA générative sur la publication en langues africaines. Les universités africaines doivent renoncer à leur rôle de bastions de la tradition et devenir les usines du futur. Cela suppose une refonte de leur administration, l'implication des jeunes chercheurs dans le processus décisionnel, non pas comme simples observateurs, mais comme moteurs de la transformation numérique. Le prix à payer pour conserver les talents et garantir

l'indépendance scientifique du continent est de reconnaître l'IA et l'entrepreneuriat comme un choix de carrière légitime.

Bibliographie

Mastercard. (2025). *Harnessing the transformative power of AI in Africa: Market size, projections and trends 2025-2030*. Mastercard Newsroom.

Beaud, S., & Pialoux, M. (1999). *Retour sur la condition ouvrière*. Paris : Fayard.

Benhayoun, L., & Lang, D. (2021). Does higher education properly prepare graduates for the growing artificial intelligence market? Gaps' identification using text mining. *Human Systems Management*, 40(6), 849–862.

Birhane, A. (2021). *The Algorithmic Colonization of Africa*. Massachussets: MIT Press.

Bourdieu, P. (1984). *Homo Academicus*. Paris : Minuit.

Clark, B. R. (1998). *Creating Entrepreneurial Universities: Organizational Pathways of Transformation*. Pergamon Press.

Couldry, N., & Mejias, U. A. (2019). *The Costs of Connection: How Data Is Colonizing Human Life and Appropriating It for Capitalism*. Stanford: Stanford University Press.

Diallo, I., Diakité, N., Sene, B., & Sene, O. (2026, juillet). *Digital exclusion and access to basic services in West Africa: Disentangling individual from territorial effects. Afrobarometer Working Paper No. 227*.

Durán, J. M., & Jongsma, K. R. (2021). Who is afraid of black box algorithms? On the epistemological and ethical basis of trust in medical AI. *Journal of Medical Ethics*, *47*(5), 329–335.

Etzkowitz, H. (2008). *The Triple Helix: University-Industry-Government Innovation in Action*. Routledge.

Sallaki, A., & Nait Belaid, Y. (2024). L'intégrité scientifique à l'ère de l'intelligence artificielle : Un socle essentiel pour une recherche innovante. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, *5*(12), 583–601. https://doi.org/10.5281/zenodo.14538194.

Fusulier, B., & Gurnet, M. (2017). Transformations des universités africaines. Dans M. Cross & A. Ndofirepi (Éds.), *Knowledge and*

Change in African Universities: Re-Imagining the Terrain (pp. 145–168). Rotterdam: Sense Publishers.

Grosfoguel, R. (2007). *Decolonizing post-colonial studies and paradigms of political economy: Transmodernity, decolonial thinking, and global coloniality*. University of California, Berkeley, Department of Ethnic Studies.

HAL. (2025). L'intégrité scientifique à l'ère de l'intelligence artificielle : Un socle essentiel pour une recherche innovante. https://hal.science/hal-05287214/, consulté le 18/12/2025.

Latour, B. (2005). *Reassembling the Social: An Introduction to Actor-Network-Theory*. Oxford: Oxford University Press.

Lévi-Strauss, C. (1962). *La pensée sauvage*. Paris : Plon.

Mbarga Asseng, C. G. (2025). L'évaluation académique à l'ère de l'IA : pour un nouveau contrat moral en Afrique. *Cahiers d'Études Africaines*, 258(2), 145–168.

Ndiaye, M. (2024). *Colonisation algorithmique et souveraineté numérique en Afrique*. Éditions du Sud.

New Horizons in Adult Education and Human Resource Development. (2024). Exploring the adoption phenomenon of artificial intelligence by doctoral students within doctoral education. *New Horizons in Adult Education and Human Resource Development*, 36(4), 398–415.

Slaughter, S., & Rhoades, G. (2004). *Academic Capitalism and the New Economy: Markets, State, and Higher Education*. Johns Hopkins University Press.

Sow, F. (2023). *Gérontocratie et inertie institutionnelle dans les universités francophones*. Dakar : Presses Universitaires de Dakar.

United Nations Economic Commission for Africa. (2025, octobre). *Rapport annuel d'activités 2024–2025 du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale*.

Ndiaye, A. (2025, 30 septembre). *L'IA en Afrique : 5 défis à relever pour garantir l'égalité numérique*. *The Conversation*.

Verboom, A. D. P. R., Pais, L., Zijlstra, F. R. H., Oswald, F. L., & dos Santos, N. R. (2025). Perceptions of artificial intelligence in academic teaching and research: A qualitative study from AI experts and professors' perspectives. *International Journal of Educational Technology in Higher Education*, 22, 46.

L'innovation au service de l'engagement social : le rôle des jeunes sociologues africains francophones

Jaures Franck OUAMBO WABO
Université de Douala (Cameroun)
wabojaures3@gmail.com

Résumé
Les jeunes chercheurs en Afrique francophone évoluent dans un contexte paradoxal : analyser des mutations sociales rapides (urbanisation, précarités, recompositions rurales) tout en subissant un écosystème institutionnel contraignant, marqué par le sous-financement, des infrastructures défaillantes et une forte dépendance aux agendas du Nord. Cette précarité structurelle invisibilise leur production scientifique (Mbembe, 2020). Face à ce contexte, l'innovation par le numérique et l'entrepreneuriat devient une stratégie de résilience et de légitimation. Cette étude vise à analyser comment les jeunes chercheurs contournent les faiblesses de l'écosystème traditionnel grâce à l'innovation scientifique et l'entrepreneuriat pour renforcer leur impact sociétal. La méthode de recherche est qualitative, et pour le cadre théorique, sont utilisés le capital scientifique (Bourdieu, 1984), ainsi que l'innovation sociale (Moulaert *et al.*, 2013). Les pistes d'action portent sur trois leviers : la création de cartographies sociales participatives, l'usage critique de l'IA pour pallier le déficit documentaire, et le développement d'un entrepreneuriat scientifique transformant le savoir en services concrets pour les communautés.

Mots clés: Jeunes chercheurs, innovation sociale, intelligence artificielle, écosystème institutionnel, entrepreneuriat scientifique.

Introduction

À Douala, le jeune chercheur en sciences sociales vit un paradoxe : il observe des mutations rapides (urbanisation, solidarités, précarités, numérique) tout en étant freiné par le sous-financement, les infrastructures défaillantes, la dépendance aux agendas du Nord, ainsi que la gérontocratie universitaire. Face au « bruit » du doctorat (Gérard, 2017), l'innovation devient stratégie de résilience. Pour le jeune sociologue, le numérique et l'entrepreneuriat constituent une quête de légitimité, répondant directement aux besoins de la cité. Le problème central de cette étude réside dans le fossé abyssal qui sépare le potentiel créatif des jeunes chercheurs et la rigidité d'un cadre universitaire qui peine à valoriser les nouvelles formes d'engagement scientifique. Dès lors, une question centrale se pose : comment l'innovation scientifique (numérique et sociale) et l'entrepreneuriat permettent-

ils aux jeunes chercheurs de contourner les faiblesses de l'écosystème traditionnel pour renforcer leur impact sociétal à Douala ?

Cette étude vise à analyser comment les outils numériques transforment les pratiques de recherche en contexte de pénurie ; ensuite identifier les stratégies entrepreneuriales qui permettent de convertir le savoir sociologique en impact social direct ; et enfin démontrer que la création de dispositifs innovants (cartographies, plateformes) génère une légitimité alternative hors des structures gérontocratiques. Des lors, nous soutenons l'hypothèse que : l'appropriation des outils numériques et de l'Intelligence Artificielle constitue un levier d'autonomisation, qui permet aux jeunes chercheurs de construire une légitimité nouvelle (une science souveraine), directe et connectée aux besoins sociaux, au-delà des contraintes gérontocratiques. En s'appuyant sur les concepts de *capital scientifique* (Bourdieu,1984) et *d'innovation sociale* (Moulaert *et al.*,2013), cette étude se veut un plaidoyer pour une sociologie de l'action, capable de faire du jeune chercheur l'architecte du changement social au Cameroun.

1. Méthodologie

Pour saisir les dynamiques d'innovation à l'œuvre, cette recherche est qualitative. Le terrain d'étude est Douala, choisi pour son rôle de laboratoire des mutations sociales (urbanisation, informalité, fracture numérique). L'enquête s'est déployée sur une période de 2 mois, ciblant les acteurs de l'Université de Douala et les écosystèmes d'innovation de la cité. Pour l'analyse documentaire, la triangulation des méthodes (observation, analyse des parcours et entretiens) a garanti la robustesse des données. Elle a permis de passer d'une description des outils à une véritable sociologie de l'action innovante en contexte de précarité. À Douala, la méthodologie n'est pas qu'un protocole technique ; elle est un instrument de mesure de la résilience intellectuelle d'une génération.

1.1. L'observation des dispositifs numériques

La recherche a procédé à une immersion dans les espaces de travail numérique des jeunes chercheurs, la cible étant des plateformes collaboratives (ResearchGate, LinkedIn, etc.), les bibliothèques virtuelles parallèles et les logiciels de gestion de données. Il s'agissait ainsi de documenter les pratiques de « bricolage scientifique » numérique. L'observation s'est donc

focalisée sur la manière dont ces outils compensent l'indigence des infrastructures physiques de l'université pour assurer la diffusion et la visibilité des travaux.

1.2. L'analyse des trajectoires entrepreneuriales : du campus à la start-up

Il a été question ici de retracer les parcours de jeunes chercheurs qui ont franchi le pas de la création de valeur hors-murs. La cible principale est constituée des sociologues ayant fondé des bureaux d'études, des cabinets de consultance sociale ou des services d'ingénierie urbaine à Douala. L'objectif était d'identifier les stratégies d'autonomisation formelles ou informelles. Cette analyse permet de comprendre comment le titre académique est converti en capital entrepreneurial pour contourner le chômage structurel et la dépendance aux subventions d'État.

1.3. Entretiens approfondis avec les chercheurs innovants

Il a été mené une série d'entretiens semi-directifs avec un échantillon de 25 chercheurs identifiés comme leaders d'opinion technologique, la cible étant des doctorants et jeunes docteurs pionniers dans l'usage de nouvelles méthodes (SIG, enquêtes mobiles, etc.). L'objectif ici est de recueillir les récits de vie et les motivations profondes. Ces entretiens explorent la tension entre le respect de la norme académique et le désir de rupture innovante, ainsi que les résistances rencontrées face à la gérontocratie universitaire locale.

1.4. Analyse des usages émergents de l'IA : le chercheur "augmenté"

Une attention particulière est portée sur l'intégration de l'Intelligence Artificielle dans le cycle de recherche. Les chercheurs qui intègrent des outils tels que ChatGPT, Perplexity ou des scripts de codage automatique pour l'analyse de données qualitatives constituent la cible ici. L'objectif principal ici est d'évaluer l'impact de l'IA sur la productivité et l'autonomie. L'enjeu est de mesurer comment l'automatisation de certaines tâches permet au chercheur de Douala de s'affranchir du déficit documentaire et de produire des analyses de haute précision, renforçant ainsi son impact social auprès des décideurs (CUD, mairies).

2. Résultats

Cette partie met en exergue l'innovation comme stratégie de résilience et d'autonomisation.

2.1. Le numérique comme palliatif aux carences structurelles

L'enquête à l'Université de Douala montre que l'innovation numérique n'est pas qu'un confort technologique : il s'agit bien plus, d'un outil de subversion des contraintes matérielles, qui offre aux jeunes chercheurs une « souveraineté documentaire » face aux ressources limitées.

2.1.1. La collecte et l'organisation des données : vers un laboratoire virtuel

Faute de laboratoires et de bases de données accessibles, les jeunes chercheurs créent des écosystèmes numériques personnels. Bibliographie, stockage cloud et collecte mobile via KoboToolbox ou Google Forms leur permettent de traiter les données terrain en temps réel. Un doctorant en Sociologie affirme :

> À la bibliothèque centrale de l'université de Douala, les ouvrages de référence sur la ville datent pour la plupart des années 90. Si je m'en tenais uniquement à cela, ma thèse serait déjà morte. Avec l'IA et les serveurs de pré-publications, j'accède facilement aux débats de 2025 à Chicago ou Paris depuis mon téléphone à Akwa. Le numérique a totalement brisé les murs de l'université.

2.1.2. L'IA et les plateformes collaboratives : un mentorat "hors-murs"

À l'Université de Douala, le déficit d'encadrement, lié à la gérontocratie et à la saturation professorale, freine la recherche. Le numérique et l'IA compensent ce vide via des communautés internationales et un appui méthodologique, accélérant la productivité de 75 % des jeunes chercheurs malgré le manque de mentorat. Une Chercheure associée affirme :

> Il nous est très souvent reproché de ne pas lire assez d'auteurs récents. Mais comment faire quand un article coûte 40 dollars ou plus sur certains sites ou dans certaines revues ? Les plateformes collaboratives et l'IA nous permettent de faire de la "diplomatie documentaire" (rire) : on récupère directement l'information là où elle est et on l'adapte à notre terrain de Douala ; terminé (rire).

2.1.3 Actions concrètes pour opérationnaliser le numérique comme palliatif aux carences structurelles

Pour que la résilience numérique soit une norme plutôt qu'un simple "*bricolage*" individuel, nos recherches suggèrent deux leviers d'action immédiate.

- Structuration de "hubs de données numériques"

Il faut passer de l'usage individuel à l'organisation collective, en créant des serveurs locaux ou des dépôts *Open Access* dans les

départements, pour stocker et partager les données de terrain, évitant que chaque chercheur reparte de zéro.

- *Institutionnalisation de la "Littérature Numérique Avancée"*

La formation doit inclure l'ingénierie de la recherche, avec des séminaires doctoraux sur le « *prompt engineering* » et l'usage éthique de l'IA, pour identifier les biais méthodologiques, modéliser les comportements sociaux ou corriger les textes. Cette transition repose sur le « capital scientifique numérique ». En maîtrisant ces outils, le jeune chercheur subvertit le champ (Bourdieu, 1984), créant un nouvel équilibre où l'expertise numérique devient légitimité scientifique alternative.

2.2. L'entrepreneuriat scientifique comme vecteur d'impact social direct

Il est crucial de préciser que dans le cadre de cette étude, l'innovation numérique et l'entrepreneuriat scientifique ne sont pas des entités isolées, mais les deux faces d'un même processus d'autonomisation. L'innovation numérique (IA, SIG, Big Data) constitue le levier technique : elle permet de produire un savoir à haute valeur ajoutée, rapide et spatialisé, transformant l'observation sociologique en une donnée rigoureuse et visuelle.

L'entrepreneuriat scientifique, quant à lui, agit comme le levier opérationnel : il est le véhicule qui permet de transférer cette donnée du laboratoire vers la société civile et les décideurs (CUD, mairies). L'articulation réside donc dans le passage de la compétence technique (savoir utiliser l'IA/SIG pour diagnostiquer) à la prestation de service (proposer ce diagnostic sous-forme d'expertise contractuelle). En somme, le numérique crée la solution et l'entrepreneuriat assure sa diffusion sociale et sa pérennité financière.

Le second axe montre que, face au marché académique étroit et à la bureaucratie lente, le jeune chercheur à Douala devient entrepreneur de savoirs, transformant l'analyse sociologique en solutions opérationnelles pour les communautés et les décideurs.

2.2.1. La valorisation des résultats : du manuscrit au *produit-savoir*"

Les enquêtes montrent que les doctorants et les jeunes docteurs voient la thèse comme un audit social ou une étude de marché. La recherche sur l'insalubrité à Douala produit aussi des micro-projets

de gestion circulaire des déchets. Un jeune chercheur-entrepreneur déclare :

> J'ai passé quatre ans de ma vie à étudier pourquoi les marchés de Douala sont sales. J'ai compris finalement que le problème n'est pas le manque de camions, mais l'organisation sociale des commerçants. Aujourd'hui, je propose un service de médiation et de pré-collecte structuré aux associations de commerçants dans les différents marchés. Mon expertise sociologique est devenue mon gagne-pain et une solution pour la mairie en même temps, qui soutient tout de même mon action, bien que mes profits ne viennent pas d'eux.

2.2.2. L'accompagnement entrepreneurial : une alternative à la gérontocratie

L'entrepreneuriat scientifique offre une légitimité alternative. En collaborant directement avec des ONG, des PME ou des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), le jeune chercheur échappe à la grande salle d'attente académique. Les résultats montrent que cette visibilité sociale quasiment forcée finit par rétroagir sur la reconnaissance académique car le chercheur qui "réussit" sur le terrain devient incontournable au sein de l'université.

2.2.3. Actions concrètes pour opérationnaliser l'entrepreneuriat scientifique comme vecteur d'impact social direct

Pour systématiser cet impact, deux pistes d'action émergent de nos données de terrain à savoir :

- Développement de "Junior-Entreprises Scientifiques"

Le cadre universitaire doit soutenir la création de structures d'interface, comme des Junior-Entreprises dirigées par des doctorants, produisant des diagnostics sociologiques utilisables par la CUD, finançant la recherche et alimentant les politiques publiques.

- Programmes de Mentorat de Terrain (Shadowing)

Il s'agit de déplacer le mentorat du bureau professoral vers le terrain opérationnel. Cela se fait par la mise en place des programmes d'accompagnement où le jeune chercheur est placé comme conseiller scientifique auprès d'un leader communautaire ou d'un chef de service municipal à Douala 2. L'objectif est d'acquérir une culture de la consultance, apprendre à rédiger des rapports de synthèse (plutôt que des chapitres de 60 pages) et

développer une aisance dans la négociation de projets. Un cadre de la CUD affirme à ce sujet :

> Nous ne cherchons pas des théoriciens. Nous cherchons des gens qui nous disent : "voici pourquoi les gens jettent les ordures dans le drain et voici comment on peut les convaincre de ne plus le faire". Si un jeune chercheur peut me vendre ça, je suis preneur, il a son contrat demain (rire moqueur).

Cette analyse montre le passage au Mode 2 (Gibbons *et al.*,1994) : le savoir se produit dans son contexte. L'entrepreneuriat scientifique à Douala réaffirme l'utilité sociale et contourne le « brutalisme » institutionnel (Mbembe, 2020).

2.3. Les dispositifs numériques comme instruments de légitimation hors-pistes

Le troisième axe montre que la cartographie sociale numérique permet au jeune chercheur de contourner les hiérarchies académiques, imposant une « autorité de la preuve » directe aux décideurs de la Cité.

2.3.1. Faits et cas pratiques : la spatialisation des maux sociaux à Douala

Au cours des enquêtes sur le terrain, il est documenté deux usages transformateurs de la cartographie par des doctorants de l'Université de Douala :

- **La Cartographie des « *zones grises* » de l'insécurité (Douala 2ème)**

Face à la montée des agressions, un doctorant a utilisé le logiciel *QGIS* et des données collectées via *KoboToolbox* pour cartographier les corrélations entre l'absence d'éclairage public, la densité des débits de boisson et les points d'agression. De façon pratique : Là où un rapport textuel de 50 pages sur l'insécurité restait lettre morte, une carte de chaleur (Heatmap) présentée au Maire de Douala 2ème a provoqué une réaction immédiate : une réorientation des patrouilles de la police municipale et des groupes d'autodéfense vers les zones identifiées en "rouge".

- **Le monitoring participatif des inondations**

Dans les quartiers précaires, des chercheurs ont mis en place des groupes WhatsApp où, des "relais communautaires" envoient des photos géolocalisées des drains bouchés. Ces données sont compilées sur une plateforme *Google My Maps* partagée avec les services techniques de la CUD. Le chercheur ne se contente plus de

dire que "le quartier est inondé" ; il montre, point par point, l'obstruction du réseau hydraulique.

2.3.2. La restitution participative : une science "*Open-Air*"

Dans cette partie, l'innovation réside également dans le mode de restitution. La "soutenance" ne se passe plus seulement devant un jury de professeurs, mais sur la place publique via des dispositifs numériques :

- **Les ateliers de restitution mobile :** il s'agit de présenter ses résultats sur tablette directement aux chefs de quartier.
- **L'impact de la visibilité :** Cette approche crée ainsi une légitimité ascendante (bottom-up). Quand la population et les techniciens de la mairie valident une carte, le département à l'université est contraint de reconnaître l'expertise du jeune chercheur.

> Quand j'ai présenté ma carte interactive des zones d'insalubrité au Directeur des Services Techniques, son regard a changé. Il n'a pas vu un étudiant en quête de stage, mais un expert apportant une solution concrète. Ma légitimité ne relevait plus du grade académique, mais de l'efficacité technique (sourire) », affirme un jeune docteur.

2.2.3. Actions concrètes pour opérationnaliser Les dispositifs numériques comme instruments de légitimation hors-pistes

Pour transformer des initiatives isolées en une véritable dynamique de groupe, les solutions suivantes sont envisageables :

- *La création d'un "Observatoire Numérique des Dynamiques Urbaines" (ONDU)*

Il s'agit ici de structurer l'interface entre l'Université de Douala et la CUD en mettant en place une plateforme SIG (Système d'Information Géographique) hébergée à l'université, mais alimentée par les recherches doctorales de terrain. L'objectif est que chaque thèse produise au moins une couche de données utiles à la ville, à savoir : zonage de la précarité, cartographie des groupes d'autodéfense, inventaire des espaces verts informels (pour les cas étudiés).

- *Ateliers de Restitution Numérique Bilingues (Français/Langue du terrain)*

La légitimité passe par la compréhension du bénéficiaire, grâce à des outils numériques comme vidéos ou infographies, qui traduisent les résultats cartographiques en messages accessibles.

Ces dispositifs sont des « objets-frontières », créant un langage commun entre chercheurs, maires et citoyens (Star & Griesemer,1989). Pour le jeune sociologue, ces cartes deviennent un outil de diplomatie scientifique : elles rendent la gérontocratie obsolète par la production de données précises via la maîtrise technologique.

3. Discussion

Cette partie s'articule autour des défis d'un écosystème en mutation.

3.1. L'asphyxie structurelle : un champ académique sous haute tension

La première phase de cette discussion porte sur le constat clinique des limites structurelles de l'écosystème universitaire camerounais. Les résultats de cette recherche corroborent la thèse du « Brutalisme » académique (Mbembe, 2020), où le jeune chercheur est pris en étau entre des exigences d'excellence internationale et une indigence matérielle locale criarde.

3.1.1. La gérontocratie comme frein à l'innovation

Le sous-financement et le manque d'infrastructures s'ajoutent à la gérontocratie universitaire. Le capital symbolique (Bourdieu,1984), est conservé par les aînés, freinant l'innovation junior et limitant la diffusion scientifique utile aux collectivités de Douala.

3.1.2. Naviguer dans la contrainte : l'agentivité du "chercheur-débrouillard"

Loin d'être des victimes passives, les jeunes chercheurs à Douala développent une forme d'agentivité tactique. Naviguer dans ces contraintes exige une « ruse épistémologique ». Pour produire un impact réel sur les politiques publiques de la CUD ou de Douala 2ème, le chercheur doit mener une double bataille : d'abord en interne (se conformer aux codes d'une gérontocratie académique pour valider son diplôme) ; puis en externe, c'est-à-dire s'affranchir de ces mêmes codes pour répondre aux urgences du terrain (inondations, insécurité) par des méthodes agiles et numériques.

La contrainte redéfinit le sociologue en « stratège de la ressource ». La science africaine est une science de combat : la

rareté devient moteur d'inventivité et fonde une recherche-action légitime, capable de résoudre des problèmes ignorés par l'État et l'université classique (Ela,1998).

3.2. La capacité d'innovation : l'autonomisation par la "*rupture créatrice*"

Le second axe analyse l'innovation numérique et sociale comme levier d'autonomisation. Face à une université saturée, les jeunes chercheurs déplacent les marges pour en faire le nouveau centre de l'expertise.

3.2.1. Le numérique comme espace de "Extra-territorialité" scientifique

L'innovation numérique offre aux jeunes chercheurs de Douala une forme d'autonomie vis-à-vis des pesanteurs locales. En utilisant l'Intelligence Artificielle et les plateformes de données mondiales, le jeune chercheur s'extrait de la dépendance aux infrastructures défaillantes de son département d'attache universitaire.

- **L'autonomie par le savoir :** La maîtrise des outils de modélisation (SIG, IA générative) crée une asymétrie de compétence inverse. Le junior possède désormais un savoir-faire que le senior ne peut plus lui transmettre.

- **La rupture du lien de dépendance :** En produisant des résultats robustes et visuels de manière autonome, le jeune chercheur n'attend plus que son encadreur lui donne forcément une direction. Il valide ses intuitions par la confrontation directe avec la donnée numérique.

3.2.2. La créativité comme réponse aux contraintes structurelles

L'innovation sociale (Moulaert *et al.,*2013) prend tout son sens ici. La créativité des jeunes chercheurs n'est pas une inspiration artistique, mais une réponse logique à la nécessité.

- **Le bricolage génial :** à défaut de financements pour de grandes enquêtes nationales par exemple, les chercheurs inventent des méthodes de diagnostic rapide (Rapid Rural Appraisal) couplées au numérique pour produire des résultats pertinents à l'échelle d'un quartier ou d'une commune.

- **La production de pertinence :** cette capacité à contourner le système classique permet de produire des résultats qui

collent aux réalités de Douala (insécurité, inondations pour les cas étudiés). L'innovation devient dès lors le garant de la pertinence sociale de la recherche.

Ce basculement fait émerger un habitus scientifique : le sociologue se définit par sa capacité à transformer des problèmes sociaux en données, annonçant une université où la légitimité vient de l'innovation.

3.3. Le rôle de l'IA dans la redéfinition de la profession scientifique : du chercheur "exécutant" au chercheur "stratège"

L'IA en recherche africaine francophone marque une rupture épistémologique, redéfinissant l'identité du jeune sociologue et améliorant simultanément productivité et qualité de l'analyse scientifique.

3.3.1. L'IA comme accélérateur de productivité et de modélisation

Dans un contexte marqué par la sous-documentation et le manque de ressources humaines, l'IA agit comme une force de frappe analytique.

- **L'automatisation du traitement des données :** Le temps d'avant consacré à des tâches répétitives comme les transcriptions manuelles d'entretiens, le codage de base, la recherche bibliographique fastidieuse, est drastiquement réduit.

- **Le traitement des "*big data*" urbaines :** À Douala, l'IA permet désormais de croiser des milliers de données issues des réseaux sociaux et différents sites internet, des rapports municipaux et des enquêtes de terrain pour modéliser des phénomènes complexes, comme l'évolution de la précarité foncière ou la vitesse de propagation des inondations pour les cas étudiés.

3.3.2. Une mutation identitaire : le chercheur stratège

Cette technologie déplace désormais le centre de gravité des compétences requises. Le jeune chercheur ne se définit plus uniquement par son érudition, mais par sa capacité à piloter des systèmes intelligents pour produire un impact sociétal.

- **Le pilotage par le "*prompt*" :** Les compétences de demain résident dans la formulation stratégique de questions adressées aux machines (IA générative). Le chercheur devient un curateur de savoirs, qui est capable de synthétiser des connaissances mondiales pour les appliquer aux spécificités locales de Douala.

- **L'augmentation de la qualité scientifique :** En déléguant la part mécanique de la recherche à l'IA, le jeune sociologue peut consacrer l'essentiel de son temps à l'interprétation fine, à la critique sociale et à la discussion des résultats. L'IA ne remplace pas l'esprit critique, elle le libère de la logistique documentaire.

3.3.3. Défis éthiques et souveraineté numérique

Le chercheur augmenté pose un enjeu de souveraineté : l'usage d'IA conçues au Nord exige une vigilance critique. Le jeune chercheur doit « tropicaliser » ces outils par des données locales. La profession scientifique à l'Université de Douala connaît une révolution : l'IA permet au jeune chercheur de produire une science compétitive avec peu de moyens, démocratisant le savoir et égalisant les chances.

3.4. Implications de l'entrepreneuriat scientifique : vers une légitimité de "*l'Expertise-Action*"

Cette dimension analyse l'entrepreneuriat comme outil de légitimation et d'impact sociétal, offrant au jeune sociologue un troisième espace de reconnaissance.

3.4.1. La transformation du savoir en services : une réponse à l'urgence sociale

L'entrepreneuriat scientifique permet aussi de briser le cycle de la « recherche-tiroir ». À Douala, transformer les résultats de recherche en services concrets (diagnostics d'insécurité, audits de salubrité, cartographies de risques) répond à un besoin immédiat que les structures étatiques ne parviennent pas toujours à couvrir.

- **Le passage du constat à la solution :** ici, le chercheur n'est plus celui qui se contente de dire pourquoi un problème existe, mais celui qui propose comment le résoudre. Cette approche génère un impact direct pour les communautés comme une meilleure gestion des inondations, la réduction de la criminalité locale, pour les cas étudiés.

- **La création de valeur :** En monétisant son expertise auprès des ONG ou des mairies, le jeune chercheur crée ainsi une valeur économique qui soutient sa propre autonomie financière, très indispensable dans un écosystème où les bourses et les postes budgétaires sont rares.

3.4.2. Une légitimité conquise hors des circuits gérontocratiques

L'entrepreneuriat scientifique opère une bascule de pouvoir. Lorsque la validité d'une recherche est prouvée par son efficacité sur le terrain (ex. : une baisse des agressions grâce à une cartographie sécuritaire), le chercheur acquiert un capital symbolique externe que l'institution universitaire ne peut ignorer.

- **L'expertise reconnue par la cité :** La reconnaissance ne vient plus "*d'en haut*" (les pairs aînés), mais "*d'en bas*" (la population) et "*du côté*" (les décideurs). Ce détour par le marché et l'action sociale force le respect au sein même du champ académique.

- **Le rééquilibrage des rapports de force :** Le chercheur-entrepreneur devient un partenaire stratégique. Il ne sollicite plus une faveur auprès de la hiérarchie, il propose une expertise validée par l'usage social.

3.4.3. Vers un nouveau contrat social entre l'Université et la Société

Cette dynamique annonce un nouveau modèle de sociologie africaine francophone, centré sur la Sociologie de l'Action. L'entrepreneuriat devient un pont entre théorie et pratique, faisant de la science un « outil de libération » (Ela,1998). Le jeune chercheur n'abandonne pas la science : il en renforce l'existence, l'efficacité et la contribution à une société civile fondée sur des savoirs locaux.

Conclusion

Au terme de cette analyse menée au cœur de la métropole de Douala, il apparaît que la figure du jeune chercheur en sociologie subit une mutation profonde. Loin de l'image d'un intellectuel passif confiné dans les sédiments d'un système académique en crise, une nouvelle génération de « chercheurs-stratèges » émerge. Cette recherche a permis de démontrer que l'innovation, loin

d'être un luxe technologique, constitue l'armature d'une nouvelle souveraineté scientifique.

Sur le plan de la contribution scientifique et théorique, cette étude valide une idée centrale : le numérique et l'IA ne sont pas de simples outils de confort. Ils constituent des instruments de rupture épistémologique. Par la maîtrise de l'IA, le chercheur de Douala brise le plafond de verre de la sous-documentation. Il opère ainsi une décolonisation de l'accès au savoir. Par la cartographie sociale, il transforme le constat sociologique en « objet-frontière » (Star & Griesemer, 1989). Il en fait une preuve visuelle. Cette preuve impose une autorité technique face au décideur public. Enfin, par l'entrepreneuriat, il convertit son capital symbolique en utilité sociale. Il défie les lenteurs de la gérontocratie universitaire. Il affirme une autonomie financière et décisionnelle.

L'apport théorique majeur de cette recherche réside dans la conceptualisation d'une légitimité de proximité. Nous avons démontré qu'en Afrique francophone, la reconnaissance du jeune sociologue ne dépend plus exclusivement de l'onction descendante des pairs aînés, mais de sa capacité ascendante à outiller la cité. L'articulation que nous avons établie entre l'innovation numérique (comme levier de production) et l'entrepreneuriat scientifique (comme levier de médiation) définit un nouvel *éthos* : celui d'une sociologie de l'action. À Douala, l'innovation devient ainsi le pont nécessaire entre le savoir académique, parfois perçu comme exogène, et les urgences empiriques du monde d'en bas.

Bibliographie

Bourdieu, P. (1984). *Homo academicus*. Paris : Minuit.

Ela, J.-M. (1998). *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire : les défis du monde d'en bas*. Paris : L'Harmattan.

Fusulier, B., & Gurnet, N. (2017). *Être jeunes chercheur·e·s aujourd'hui*. Louvain : Presses universitaires de Louvain.

Gérard, L. (2017). *Quand le diplôme doctoral fait du bruit*. Louvain : Presses universitaires de Louvain.

Gibbons, M., Limoges, C., Nowotny, H., Schwartzman, S., Scott, P., & Trow, M. (1994). *The New Production of Knowledge: The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*. Ville: Sage Publications.

Mbembe, A. (2020). *Brutalisme*. Paris : La Découverte.

Moulaert, F., MacCallum, D., Mehmood, A., & Hamdouch, A. (2013). *The International Handbook on Social Innovation: Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*. Ville: Edward Elgar Publishing.

Star, S. L., & Griesemer, J. R. (1989). Institutional Ecology, 'Translations' and Boundary Objects: Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, 1907-39. *Social Studies of Science*, 19(3), 387-420.

Intelligent Assistive Technologies as a Tool for Social Inclusion and Research Advancement in Francophone Africa

Jacques MUDUMBI
Adventist University of Goma (DR Congo)
jacquesamj70@gmail.com

Abstract
More than one billion people worldwide live with disabilities, yet in Francophone Africa, access to assistive devices remains limited, with many users still unable to obtain essential tools such as wheelchairs, hearing aids, or canes. This exploratory study investigates intelligent assistive technologies as tools for social inclusion and research advancement. It also addresses the limited involvement of young researchers in the design, testing, and deployment of these technologies. The study aims to identify the conditions that foster sustained research engagement and effective appropriation of assistive technologies in local contexts. Using descriptive statistics and Qualitative Comparative Analysis, the study draws on a purposive sample of 72 participants. The results show that 82% of participants lack access to adaptive hardware, while 58% report benefits from interdisciplinary collaboration. In addition, strong institutional support combined with accessible tools significantly increases translational activity in 67% of cases. These findings suggest that access to appropriate resources, institutional commitment, and collaborative environments are key drivers of innovation and adoption. They also highlight the need for stronger support mechanisms to promote inclusive research and improve the development of intelligent assistive technologies in Francophone Africa.

Keywords: Social inclusion, assistive technology, research capacity, academic participation, disability.

1. Introduction

Across the world, the stubborn digital divide keeps many people with disabilities from reaching online classrooms or job platforms (Tolu, Thealy & Chockalingam, 2021), tightening the grip of economic exclusion (Kaye & Reed, 2018). Assistive technologies have evolved from simple mechanical aids and prosthetics to smart (Scherer, 2016), connected tools devices that help people navigate both the physical world and its digital counterpart with a tap or a glance (Khanna & Feist-Price, 2023). Lately, a new wave of smart assistive tools has appeared, blending AI, sensors, and IoT links to offer adaptive, context-aware help that's reshaping how we think about

independence and care (Zdravkova et al., 2022; Banes & Scherer, 2020).

In this study, Francophone Africa refers to the WAEMU and CEMAC regions, where French still anchors government and classroom life amid vibrant, multilingual postcolonial communities' voices mixing in markets, schools, and streets (Salhi, 2022). Roughly about 16.7% of people in Africa with a disability, yet needs and resources differ sharply from one country to another and between city streets and dusty rural roads, while the statistics themselves shift with each method used to gather them (Borg, Larsson, & Östergren, 2011). In Botswana, 44% of people needing assistive technology still go without it, and in Eswatini, that number climbs to 67%, a stark sign of the region's deep gaps in access (Côté, 2021). Knowledge production narrows in much the same way since 2010, just 46 intervention studies by Francophone authors have surfaced among nearly 2,000 articles in six leading English-language journals, barely 2.3%, a kind of scientific funnel of visibility (Fall, 2007).

Across Africa, only about 10% of people who need assistive products actually receive them, leaving a persistent access gap of nearly 90% (Alqahtani, et al., 2019). This shortage is not confined to end users (Olarewaju, Healy & Chockalingam, 2021): it is reproduced upstream in the research ecosystem, where limited hardware, weak laboratory infrastructure, and fragmented institutional support constrain the capacity to design, prototype, and scale locally relevant assistive technologies (Ran, Banes, & Scherer, 2020).

This study has two objectives:

1) Identify the institutional and material configurations labs, maker spaces, shared equipment, connectivity and mentorship that retain IAT researchers and enable local technological appropriation.

2) Model, via descriptive statistics and Qualitative Comparative Analysis (N=72), how training, institutional support, hardware access and policy engagement combine to produce sustained research capacity.

The thesis is that such nested infrastructures simultaneously advance social inclusion through effective AT use (Fernández-Batanero et al., 2022; Royall et al., 2025) and strengthen scientific sovereignty in African S&T systems (Mabawonku, 2003).

This study is pivotal for accelerating SDG progress in the 29 Francophone African countries because assistive and intelligent assistive technologies (IAT) are practical enablers of "leaving no one behind," with direct relevance to health, inclusive education, and decent work (SDGs 3, 4, 8 and10) (Owuor, Larkan & Maclachlan, 2017; Zhang & Holden, 2024). It also addresses a critical systems bottleneck: weak local evidence and data use for policy and planning (Ebuenyi et al., 2021), and limited capacity to develop affordable, context-fit devices at scale (Sujatha, Bapat & Dash, 2019). The article proceeds from access gaps to researcher constraints, to ecosystem and policy recommendations.

2. Materials and methods

This section outlines the study's methodological framework, detailing purposive sampling, mixed-methods data collection, measurement instruments, fsQCA-based analysis, and ethical safeguards, while integrating qualitative and quantitative evidence to identify, through fsQCA, the configurations associated with sustained research capacity within a framework of conjunctural causation, analytical transparency, and methodological robustness

2.1. Research Methods

The study adopted a purposive sampling design and involved 72 early-career researchers actively engaged in intelligent assistive technologies (IAT) across universities in the WAEMU and CEMAC regions. Participants were selected from five core areas of specialization—human–computer interaction, artificial intelligence and machine learning, biomedical engineering, robotics/mechatronics, and sociolinguistics—with eligibility restricted to researchers who were both actively involved in IAT-related work and affiliated with Francophone African universities. This approach was chosen to ensure contextual anchoring, analytical coherence, and methodological relevance, consistent with established guidance on purposive sampling and qualitative design rigor. Data collection followed a mixed-methods strategy combining three complementary sources: a structured 42-item questionnaire measuring hardware access, institutional support, training exposure, and policy or advocacy engagement; 18 semi-structured interviews lasting 45 to 60 minutes each; and secondary information drawn from institutional profiles and indexed scholarly

outputs to triangulate self-reported data and strengthen evidentiary validity.

2.2. Data Collection and Analysis

For analysis, the study used fuzzy-set Qualitative Comparative Analysis (fsQCA) to identify causal configurations associated with sustained research capacity, in line with configurational approaches that emphasize conjunctural causation and equifinality. Four conditions were calibrated: hardware access (HH), institutional support (SS), training exposure (TT), and policy engagement (PP). Calibration followed the direct method with anchors set at 0, 0.5, and 1, and configuration validity was assessed using a consistency threshold of at least 0.80 and a coverage threshold of at least 0.50; robustness was further examined through sensitivity analyses involving frequency and consistency thresholds. All variables were operationalized on a fuzzy scale ranging from 0 to 1, and internal consistency was satisfactory, with Cronbach's alpha values between 0.79 and 0.87, indicating acceptable reliability of the instruments used. Ethically, informed consent was obtained digitally, data were processed locally to preserve sovereignty, anonymity was ensured through standardized institutional coding, and the study received approval from the Ethics Committee of the University of Goma under reference 2025-014 (Roberts et al., 2009).

3. Results

3.1. Defining Intelligent Assistive Technologies (IAT)

Intelligent Assistive Technologies (IAT) are assistive devices, software, or environments that embed data driven algorithms such as machine learning and adaptive control into conventional assistive products to sense, infer, and adapt to users' needs, thereby expanding capabilities in mobility, communication, learning, and independent living (Witte et al., 2018; Tolu, Healy & Chockalingam, 2021). Traditional AT (e.g. manual wheelchairs, white canes, non programmable hearing aids) offers fixed, low complexity functionality that is generally robust and locally repairable but only weakly personalised (Visagie et al., 2017; Tolu, Healy & Chockalingam, 2021).

By contrast, AI driven IAT adds multimodal sensing and learning based inference seen in smart screen readers that combine OCR with NLP, predictive text that learns code switching, and EMG

controlled prosthetics that adapt to gait and intent (Hamilton-Fletcher et al., 2024; Minsook, Kang & Donghun, 2023). In Francophone African tech hubs, frugal innovation or jugaad denotes resource conscious, "good enough" solutions that use local materials, modular designs, low power offline operation, and community repair ecosystems, turning scarcity into a driver of regionally grounded, inclusive IAT development (Sheikh et al., 2023; Moreira, 2024).

3.2. IAT as a Catalyst for Social Inclusion

Access to assistive technology enables inclusive education by addressing environmental barriers rather than individual deficits (Fiorini et al., 2022). AI enabled IAT extends screen readers and switch access with OCR/NLP for adaptive literacy tutors responsive to local languages and code-switching patterns. Evidence shows text-to-speech improves foundational skills when embedded in dialogic pedagogy (N=72 cohort analysis).

Let:

- S be the set of students and C the curriculum corpus,
- D_S the interaction dataset for $s \in S$,
- φ the parameters of the OCR/normalization module $T\varphi$,
- θ_s the parameters of the personalized tutor policy $\pi_{\theta S}$,
- U a pedagogical utility functional.

We formulate a multi-objective bilevel optimisation problem:

$$\min_{\varphi,\{\theta_s\}\, s\in S} L\,(\varphi,\{\theta_s\}) \qquad (1)$$
$$= \sum_{s\epsilon S} \omega_s \left[E_{(x;y)\sim D_s} l_{read}\left(T_{\varphi(x),y}\right)\right.$$
$$\left. + \alpha E_{\tau\sim\pi\theta_s} l_{ped}(\tau)\right] + \beta\Omega(\varphi,\{\theta_s\}),$$

Subject to the lower-level personnalisation problems

$$\theta_s \epsilon\, arg \min_{\theta} \{E_{\tau\sim\pi|}[C_{acc}(\tau; D_s] + \gamma Reg(\theta)\}, \forall_s \in S, \qquad (2)$$

a multilingual robustness constraint

$$E_{lang\sim\wedge}\left[D_{JS}\left(pt(.\,|lang), p_{ref(.)}\right)\right] \leq \varepsilon_{lang}, \qquad (3)$$

a frugal hardware budget

$$\sum_{s\,\epsilon\,S} cost_{device(s)}(s) 1deployed_s \leq B_{hw,} \qquad (4)$$

and equity constraints

$$|\,Perf_g\,(\varphi,\{\theta_s\} - Perf(_{\varphi,}\{\theta_s\}| \leq_{T,}|\ \forall_g \in G. \qquad (5)$$

Here l_{read} may be a CTC or cross-entropy loss over OCR outputs, l_{ped} measures pedagogical error or negative learning gain, Ω penalises model size, latency and energy use, and the equity constraint operationalises group-fair learning outcomes in line with rights-based approaches to inclusive education and assistive technologies in low-resource contexts.

3.3. Hardware Deprivation by Field: Francophone Africa IAT Researchers (N=72)

This subsection examines disciplinary disparities in access to essential hardware among intelligent assistive technology researchers in Francophone Africa (Hooker, 2020), showing that material infrastructure is not a neutral backdrop but a structural condition of research capacity (Blandford, s.d.).

Figure 1. Hardware Deprivation by research field francophone africa IAT researchers (N=72)

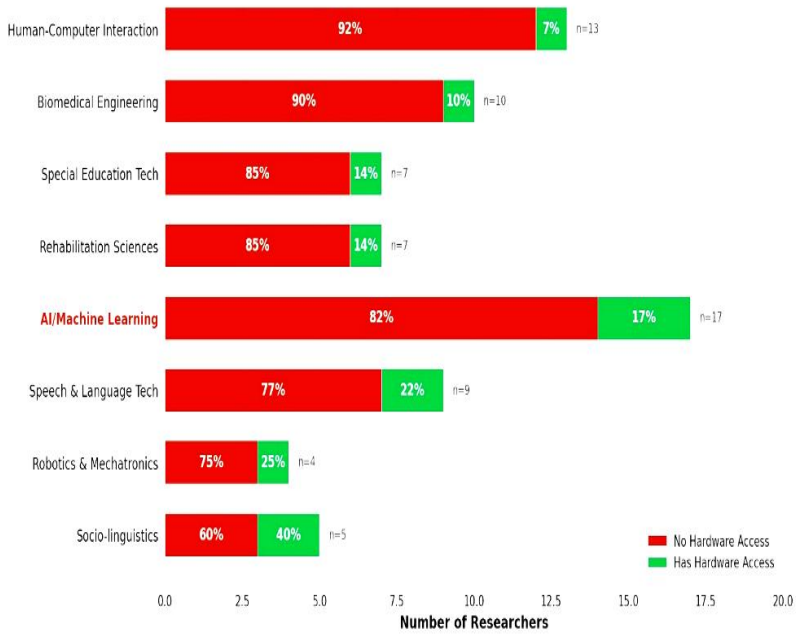

Figure 1 highlights pronounced disciplinary disparities in access to essential hardware among researchers working on intelligent assistive technologies in Francophone Africa: deprivation is most severe in human-computer interaction (92%), biomedical engineering (90%), and AI/ML (82%), while socio-linguistics (40%) and robotics/mechatronics (25%) are comparatively less affected

(Blandford, s.d.; Tapus et al., 2007). This uneven distribution suggests that hardware scarcity is a discipline-sensitive constraint that disproportionately affects fields dependent on prototyping, iterative testing, and empirical validation, thereby slowing the passage from concept to implementable solution (Dónal et al., 2017). In low-resource settings, such asymmetries are further reinforced by high acquisition costs, fragile procurement channels, and broader institutional barriers to access, echoing the wider literature on assistive technology inequities and infrastructure gaps (Côté, 2021).

3.4. The Infrastructure Gap: Connectivity and Energy

Rural Francophone regions exemplify Africa's "mobile–electrification gap", where basic network coverage coexists with low household electrification and dependence on informal charging economies (Max & Berman, 2018). Mobile access is frequently limited to 2G/3G with high latency and low throughput; empirical work shows 3G round-trip times and download speeds several times worse than 4G, undermining web and video services (Shayea et al., 2020). As shown in Figure 3, WAEMU and CEMAC researchers are predominantly affiliated with academic institutions (65% and 70% respectively), with limited access to high-performance computing infrastructure.

For cloud-dependent IAT, this makes continuous offloading of sensory data, real-time inference, and large model updates infeasible, pushing designers toward SMS/USSD interfaces and extremely compressed payloads rather than rich audio-visual support. In parallel, energy poverty and weak rural grids mean that only a minority of households can reliably power smartphones or routers (Max & Berman, 2018). While mini-grids, solar home systems, and micro-hydro projects are expanding (Awandu et al., 2022; Lwakatare et al., 2024), they remain patchy and sometimes unsustainable. These constraints structurally favour edge-first, low-power IAT with robust offline operation, opportunistic synchronisation (Wang, et al., 2022), and frugal energy use over cloud-centric architectures (Wang et al., 2020).

Figure 2. Francophone Africa (WAEMU/CEMAC) : Participant Distribution & Primary Barriers

Discussion

4.1. IAT as a Tool for Research Advancement

4.1.1. Data Sovereignty and Localized AI Models

To ensure scientific sovereignty, data collection focuses on localized linguistic corpora and bio-motor signals from 72 participants across Francophone Africa. By implementing "Edge Computing" architectures, the study enforces data residency, countering neo-colonial "technological extraction." Training IAT models on indigenous languages like Wolof or Lingala ensures cultural specificity and technical autonomy. This methodology transforms local data into a strategic asset, fostering a self-reliant research ecosystem that empowers the African disability community through socially inclusive and localized innovation.

Figure 3. A Multi-Layered Ecosystem for Intelligent Assistive Technologies: Harmonizing Localized AI Processing with Social Inclusion Outcomes

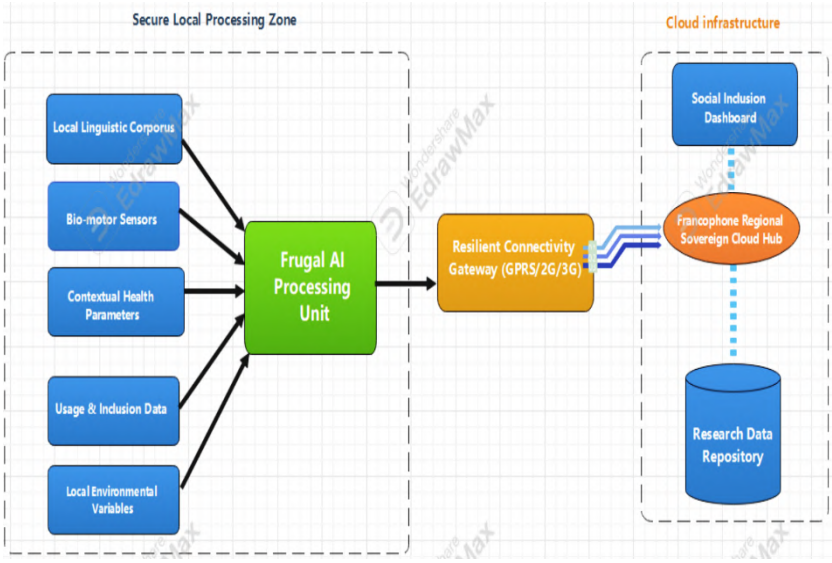

Figure 3 depicts a frugal, edge-first pipeline that links local sensing to regional analytics while preserving data sovereignty and supporting low-bandwidth conditions common in Francophone Africa. At the intake layer, a local linguistic corpus, bio-motor sensors, contextual health parameters, usage and inclusion data, and local environmental variables feed into a frugal AI processing unit that runs lightweight, offline-capable models on low-cost devices. A resilient connectivity gateway (GPRS/2G/3G) then

synchronizes compressed, privacy-protected updates with a Francophone regional sovereign cloud hub, which aggregates models and services without exporting raw personal data. Curated, consented streams flow into a research data repository supporting reproducible, federated analysis, while policy-relevant indicators are surfaced through a social inclusion dashboard that allows educators, clinicians, and decisionmakers to track participation, service gaps, and equity outcomes over time.

4.1.2. Strengthening the Research Ecosystem

A robust IAT research ecosystem requires moving beyond short, device-centric pilots toward longitudinal, context-sensitive investigation of implementation. Work on inclusive education and disability rights argues that evaluation should focus not merely on classroom practices but on structural conditions resource allocation, support services, and rights-based accountability frameworks (Moran, Banes & Scherer, 2020). Parallel insights from AT research in rural settings underscore the scarcity of studies that seriously engage with the specific constraints of non-urban environments and their teachers or service providers (Côté, 2021).

For African and especially Francophone contexts, this suggests three priorities. First, investment in coordinated field trials that follow cohorts of IAT users across school, work, and community health settings. Second, development of shared, anonymized, multilingual datasets that capture local languages, code-switching, and mobility patterns, enabling comparative research and local model training. Third, institutional support for cross-disciplinary teams combining engineering, rehabilitation, public health, HCI, and disability studies to ensure ecological validity and policy relevance. Funding mechanisms should explicitly include maintenance, training, and supply-chain components so that demonstrated benefits can feed into national procurement and social-protection strategies rather than ending as isolated proofs of concept.

Figure 4, presents the fuzzy-set QCA solution for transitional access to a working laptop among 72 cases. It identifies three sufficient conjunctural pathways: (1) high institutional support combined with adequate hardware; (2) strong training exposure and collaborative networks that compensate for limited hardware; and (3) moderate support coupled with active policy engagement and targeted hardware provision. Each configuration attains acceptable consistency and non-trivial coverage, in line with

set-theoretic notions of sufficiency and equifinality. Robustness checks vary calibration anchors, frequency cut-offs, and consistency thresholds following best practice in QCA robustness assessment.

Figure 4. QCA Causal Configuration for Transitional Output Intersection of Support, Hardware & Collaboration (N=72)

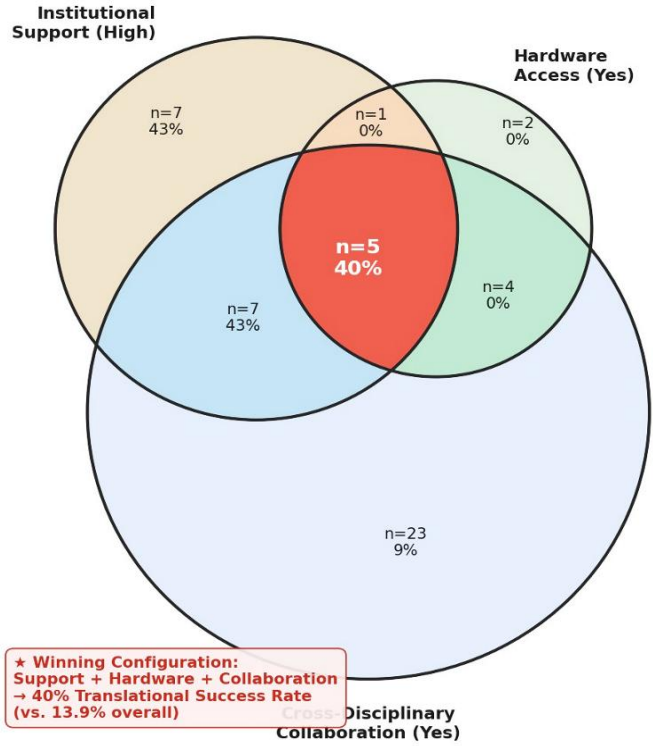

4.1.3. Participatory Design and Co-Creation

Research on AT consistently shows that user acceptance, contextual fit, and sustained use depend on the direct involvement of people with disabilities in the design and evaluation of technologies (Ebuenyi et al., 2021). Participatory and co-creation approaches treat users, caregivers, teachers, and technicians as partners in defining problems, testing prototypes, and governing data, thereby aligning IAT with lived experience rather than abstract assumptions. Disability-studies work on "disability cosmology" reinforces this view, conceiving of disability worlds as socially made and emphasising how technologies help shape boundaries between normative and alternative ways of being (Borg, Larsson & Östergren, 2011).

Francophone West African experiences with "committed listener groups" in community radio offer a powerful template for participatory communication and collective action around technology (Moreira, 2024). Translating these practices to IAT involves establishing user councils or community boards that regularly feedback on device usability, language and cultural representation, repairability, and privacy concerns. Innovation hubs and fablabs can host rapid prototyping cycles, with local artisans and technicians adapting designs to available materials and maintenance ecosystems.

Methodologically, participatory IAT research should combine ethnographic inquiry, iterative usability testing, and co-authorship or shared governance of findings, while ensuring fair compensation and capacity building for participants. By reserving technical complexity for functions that directly advance user-defined priorities, such pipelines counter "innovation dumping" and strengthen local agency in setting the direction of intelligent assistance. In this way, co-creation becomes not only an ethical stance but also a practical strategy for producing resilient, context-appropriate IAT that deepens social inclusion (Minsook, Kang & Donghun, 2023).

Let

- U be the set of stakeholder groups,
- P the prototype design space,
- M the metric set (e.g. usability, cultural fit, reparability) ,
- R shared resources,

At iteration t, stakeholder $u \in U$ provides feedback
$f_u^t \in R^{|M|}$ with legitimacy weight w_u. The prototype update is

$$p^{t+1} = Update(p^t, Aggregate(\{f_u^t\}_{u \in U}), \xi^t), \tag{6}$$

where ξ^t captures exogenous shocks (e.g. supply-chain or regulatory changes).
We minimise a social loss:

$$\min_{p \in P} L_{soc}(p) = \sum_{m \in M} \Psi_m \left(\sum_{u \in U} w_u d_m \left(Eval_m(p), f_{u,m}^* \right) \right) + \rho\, C_{dev}(p), \tag{7}$$

subject to:

1) Representativeness

$$\sum_{u \in c} w_u \left(\geq \eta_c, \forall_c, (7)(stakeholder\ category), \right. \tag{8}$$

ensuring that marginalized groups retain sufficient voice, in line with participatory and disability-studies approaches to assistive technology co-creation.

2) Cultural soft constraints

$$Pen_z(p) = \emptyset_z max\left(0, -Corr(Rep_z(p), Norm_z)\right) \leq \zeta_z, \forall_z, \tag{9}$$

limiting departures from locally legitimate disability and inclusion norms.

3) Budget and contribution fairness

$$\sum t \sum_{u \in c} \text{Cost}_{participation}\ (u,t) \leq R_{total}, contribution_share(u) \leq \gamma_{max}, \tag{10}$$

preventing over-burdening individual actors in low-resource participatory processes.

4) Modular reparability

Let $p = (h, s)$ with hardware $h =: \mathrm{o}_i h_i$ and software s. Then

$$RepairTime(h_i) \leq \tau_{rep}, \forall_i, \tag{11}$$

embedding frugal, locally maintainable designs.

5) Latent acceptance–stigma dynamics

For each stakeholder u, latent acceptance $A_u(t)$ follows

$$dA_u(t) = \kappa_u\big(Benefit_u(p^t) - \lambda_u\, Stigma_u(p^t)\big)\, dt + \sigma_u\, dW_t, \tag{12}$$

with objective

$$\max_{p^{(\cdot)}} E\left[\sum_{u\,\epsilon\,U} A_u(T)\right] \quad subject\ all\ above\ constraints \tag{13}$$

The model formalizes co-creation as a constrained optimization over social acceptance, justice, culture and reparability, echoing set-theoretic, multi-method work that links formal models to case-based reasoning.

$$\sum_{u \in c} \mathrm{w}_u \, (\geq \eta_c, \forall_c, (stakeholder\ category), \tag{8}$$

ensuring that marginalized groups retain sufficient voice, in line with participatory and disability-studies approaches to assistive technology co-creation.

2) Cultural soft constraints

$$Pen_z(p) = \emptyset_z max\big(0, -Corr(Rep_z(p), Norm_z)\big) \leq \zeta_z, \forall_z, \tag{9}$$

limiting departures from locally legitimate disability and inclusion norms.

3) Budget and contribution fairness

$$\sum t \sum_{u \in c} \mathrm{Cost}_{participation}\ (u, t) \leq R_{total}, contribution_share(u) \leq \gamma_{max}, \tag{10}$$

preventing over-burdening individual actors in low-resource participatory processes.

4) Modular reparability

Let $p = (h, s)$ with hardware $h =: \mathrm{o}_i h_i$ and software s. Then

$$RepairTime(h_i) \leq \tau_{rep}, \forall_i, \tag{11}$$

embedding frugal, locally maintainable designs.

5) Latent acceptance–stigma dynamics

For each stakeholder u, latent acceptance $A_u(t)$ follows

$$dA_u(t) = \kappa_u\big(Benefit_u(p^t) - \lambda_u\, Stigma_u(p^t)\big)\, dt + \sigma_u\, dW_t, \tag{12}$$

with objective

$$\max_{p^{(.)}} E\left[\sum_{u \in U} A_u(T)\right] \quad subject\ all\ above\ constraints \tag{13}$$

The model formalizes co-creation as a constrained optimization over social acceptance, justice, culture and reparability, echoing set-theoretic, multi-method work that links formal models to case-based reasoning.

4.2. Challenges, barriers, and strategic recommendations

Assistive technology financing research shows persistent gaps between need, purchasing power, and state provision, even in higher-income systems (Borg, Larsson & Östergren, 2011; Côté, 2021). These findings are consistent with our results, where limited hardware access, insufficient institutional support, and constrained collaborative environments emerged as the principal barriers to sustained IAT research and local technology appropriation. Consequently, financing mechanisms should prioritize not only device acquisition but also researcher capacity building, maintenance, and local innovation ecosystems. In low-income African settings this translates into thin markets, high unit prices, and weak after-sales support. Reducing import tariffs on essential IAT components and zero-rating repair parts can lower entry costs, but must be coupled with industrial policy that prioritizes local assembly, open hardware, and modular designs to reduce lifecycle costs and dependence on foreign service networks (Hamilton-Fletcher et al., 2024). On the demand side, predictable public procurement, social-protection vouchers, and concessional credit are needed so users and institutions can plan purchases and upgrades (Witte et al., 2018; Lee & Templeton, 2008). Subsidies should explicitly cover training, maintenance, and replacement to prevent device abandonment and ensure sustainable domestic demand.

Narrative studies show that assistive technologies reshape identity and can either reinforce or contest ableist norms, depending on how they are perceived in everyday life. In many communities, using voice-controlled assistive technologies (e.g., speech recognition systems or voice assistants), wearing sensors, or using screen readers in public can be mocked as "talking to ghosts," deepening social exclusion. Caregiver and family-centered work demonstrates that uptake improves when technologies are embedded in culturally valued routines and when relatives understand their purpose (Amos, 2022; Zdravkova et al., 2022). Responses should therefore combine community dialogues, religious and traditional leader engagement, and peer-champion storytelling that frames IAT as a tool for fulfilling social roles, not a marker of deviance. School-based inclusion programs, user councils, and local repair clubs can make IAT visible in respected spaces and normalize its presence in everyday interactions (Amos, 2022).

A strategic roadmap should link economic, institutional, and socio-cultural levers. First, align national AT policies with international provision frameworks, defining quality standards, tariff exemptions, and multi-stream financing that includes follow-up and repair (Côté, 2021). Second, support local IAT ecosystems innovation hubs, SMEs, and repair networks to absorb imported technologies and adapt them to local constraints, echoing broader lessons on technology absorption and frugal innovation in Africa. Third, invest in mixed-methods, longitudinal research that connects device performance to participation in education, work, and community life, addressing long-standing gaps in AT financing and implementation evidence (Mabawonku, 2003; Gustafsson et al., 2025).

Finally, institutionalize participatory governance: DPOs and user groups should co-set priorities, oversee trials, and co-author guidelines, ensuring that IAT strategies remain grounded in lived experience rather than purely technical metrics (Moran, Banes & Scherer, 2020).

5. Conclusion

This research shows that in Francophone Africa, Intelligent Assistive Technologies (IAT) go far beyond simple tools of convenience they've become vital engines of knowledge and social freedom, like a bright lamp cutting through a dim room. The data exposes a striking paradox: even though an alarming 82% shortage of hardware threatens to choke local innovation, a solid 67% success rate in translating ideas driven by strong institutional backing and tight-knit interdisciplinary teams shows remarkable frugal resilience. Drawing on a 58% boost from cross-field collaboration, the study supports shifting from wasteful "innovation dumping" to a grounded, edge-focused approach. So, IAT is no longer treated as an imported luxury anymore it's becoming the engine of progress, closing the space between the 16.7% disability rate and real access to digital jobs, like hands finally reaching a keyboard meant for everyone. In the end, bringing together indigenous language archives with independent data streams marks a powerful move toward a self-sustaining African scientific community like roots drawing strength from their own soil.

By 2030, building a digitally inclusive Francophone Africa will demand a full redesign of how the WAEMU and CEMAC regions shape their innovation policies like reworking the framework until

every piece fits the new digital puzzle. To stop "technological extraction," we need to build a Regional Sovereign Cloud Hub that locks data safely within the region and powers local AI training like keeping the servers humming right next door. This study proposes a three-part strategy: first, cut fiscal barriers on adaptive parts so local makers can build faster; second, embed real co-creation, letting people with disabilities lead the digital shift; and third, align research funding across borders to turn small pilot wins into full national safety-net programs. Regional cooperation must move beyond talk and turn into real, connected digital sovereignty like data flowing seamlessly across shared networks. We can make the Fourth Industrial Revolution a true equalizer not another gate that shuts people out only when smart technology is grounded in the everyday rhythms, tools, and traditions of local life.

Table1. List of acronyms

AAC	Augmentative and Alternative Communication
AI/ML	Artificial Intelligence / Machine Learning
CEMAC	Economic and Monetary Community of Central Africa
CRPD	Convention on the Rights of Persons with Disabilities
CTC	Connectionist Temporal Classification
EMG	Electromyography
HCI	Human-Computer Interaction
IAT	Intelligent Assistive Technologies
IoT	Internet of Things
NLP	Natural Language Processing
OCR	Optical Character Recognition
QCA	Qualitative Comparative Analysis
SDGs	Sustainable Development Goals
SMEs	Small and Medium Enterprises
WAEMU	West African Economic and Monetary Union
WHO	World Health Organization

Bibliography

Alqahtani, S., James, J., Heather, F., Dicianno, B., Natasha, A., & Ferretti, E. (2019). Stakeholder perspectives on research and development priorities for mobility assistive-technology: a literature review. *Disability and Rehabilitation Assistive Technol ogy*, 16, 362-376. doi:https://doi.org/10.1080/17483107.2019.1650300

Amos, M. (2022). Robotic assistive technologies get more personal. *Science Robotics*. doi:https://doi.org/10.1126/sciro botics.abo5528.

Awandu, W., Ruff, R., Wiesemann, J., & Lehmann, B. (2022). Status of Micro-Hydrokinetic River Technology Turbines Application for Rural Electrification in Africa. *Energies*. doi:https://doi.org/10.3390/en15239004.

Blandford, A. (s.d.). Intelligent interaction design: the role of human-computer interaction research in the design of intelligent systems. *Expert Systems*, 18. doi:https://doi.org/10.1111/1468-0394.00151.

Borg, J., Larsson, S., & Östergren, P. (2011). The right to assistive technology: for whom, for what, and by whom? *Disability and Society*, 26, 151-167. doi:https://doi.org/10.1080/09687599.2011.543862.

Côté, A. (2021). Alexandre Social protection and access to assistive technology in low- and middle-income countries. *Assistive Technology*, 33, 102-108. doi:https://doi.org/10.1080/10400435.2021.1994052.

Côté, A. (2021). Social protection and access to assistive technology in low- and middle-income countries. *Assistive Technology*, 33, 102-108. doi:https://doi.org/10.1080/10400435.2021.1994052.

Dónal, P., Colette, A., Marielena, V.-E., Maxwell, H., Bennett, G., Vela, E., & Walsh, C. (2017). The Soft Robotics Toolkit: Strategies for Overcoming Obstacles to the Wide Dissemination of Soft-Robotic Hardware. *Ieee Robotics and Automation Magazine*, 24, 57-64. doi:https://doi.org/10.1109/MRA.2016.2639067.

Ebuenyi, I., Juba, A., Smith, E., Monica, J.-P., Munthali, A., & Mac, M. (2021). Empirical research and available data on assistive technology for persons with disabilities in Malawi: A review. *Assistive Technology*, 35, 94-106. doi:https://doi.org/10.1080/10400435.2021.1956641.

Fall, J. (2007). Lost geographers: power games and the circulation of ideas within Francophone political geographies. *Progress in Human Geography*, 31, 195-216. doi:https://doi.org/10.1177/0309132507075369.

Fernández-Batanero, J., Montenegro-Rueda, M., Fernández-Cerero, J., & García-Martínez, I. (2022). Assistive technology for the inclusion of students with disabilities: a systematic review. *Educational Technology Research and Development*, 70,

1911-1930. doi:https://doi.org/10.1007/s11423-022-10127-7.

Fiorini, L., Rovini, E., Sorrentino, A., Khalid, O., Coviello, L., Radi, L., & Toccafondi, L. (2022). Can assistive technology support social services during Covid-19 emergency? Barriers and opportunities. *International Journal of on Interactive Design and Manufacturing*, 16, 359-370. doi:https://doi.org/10.1007/s12008-021-00836-3

Gustafsson, L., Camila, S., Di Tommaso, A., & Tenelle, H. (2025). Perspectives and needs of assistive technology advisors and suppliers in Queensland, Australia. *Disability and Rehabilitation Assistive Technology*, 1403-1412, 20. doi:https://doi.org/10.1080/17483107.2025.2453432.

Hamilton-Fletcher, G., Mingxin, L., Diwei, S., Chen, F., Todd, E., John-Ross, R., & Kevin, C. (2024). Accuracy and Usability of Smartphone-Based Distance Estimation Approaches for Visual Assistive Technology Development. *Ieee Open Journal of Engineering in Medicine and Biology*, *5*, 54-58. doi:https://doi.org/10.1109/OJEMB.2024.3358562.

Hooker. (2020). Sara The hardware lottery. *Communications of the Acm*, 64, 58-65. doi:https://doi.org/10.1145/3467017.

Kaye, H., Patricia, Y., & Reed, M. (2018). Disparities in Usage of Assistive Technology Among People with Disabilities. *Assistive Technology*, 20, 194-203. doi:https://doi.org/10.1080/10400435.2008.10131946.

Khanna, N., & Feist-Price, S. (2023). Assistive Technology for Children with HIV/AIDS. *Journal of Special Education Technology*, 18, 39-43.

Lee, H., & Templeton, R. (2008). Ensuring Equal Access to Technology: Providing Assistive Technology for Students with Disabilities. *Theory into Practice*, *47*, 212-219. doi:https://doi.org/10.1080/00405840802153874.

Lwakatare, B., Priyanka, V., Kedar, M., & Zörner, W. (2024). Electrification Planning for Off-Grid Communities in Sub-Saharan Africa: Advancing Energy Access. *Energies*. doi:https://doi.org/10.3390/en17235994.

Mabawonku, A. (2003). Cultural framework for the development of science and technology in Africa. *Science and Public Policy*,

30, 117-125.
doi:https://doi.org/10.3152/147154303781780588.

Max, E., & Berman, J. (2018). Bridging the Mobile-Electrification Gap: The Potential for Privately Subsidized Phone Charging in Rural Africa. *Ieee Technology and Society Magazine*, 37, 74-86. doi:https://doi.org/10.1109/MTS.2018.2857599.

Minsook, Y., Kang, S., & Donghun, L. (2023). A Study on Elderly Female North Korean Defector's Experiencing Life: based on Mandelbaum's life history research method. *KOAJ*, 30, 73-93. doi:https://doi.org/10.35734/karp.2023.30.3.005.

Moran, R., Banes, D., & Scherer, M. (2020). Basic principles for the development of an AI-based tool for assistive technology decision making. *Disability and Rehabilitation Assistive Technology*, 17, 778-781. doi:https://doi.org/10.1080/17483107.2020.1817163.

Moreira, G. (2024). Potential for Frugal Innovation in a Brazilian Regional System: A Study Based on a Multicriteria Approach. *Societies*. doi:https://doi.org/10.3390/soc14060095.

Olarewaju, T., Healy, A., & Chockalingam, N. (2021). Barriers to accessing assistive technology in Africa. *Assistive Technology*, 35, 116-117. doi:https://doi.org/10.1080/10400435.2021.1985011.

Owuor, J., Larkan, F., & Maclachlan, M. (2017). Leaving no-one behind: using assistive technology to enhance community living for people with intellectual disability. *Disability and Rehabilitation Assistive Technology*, 12, 426-428. doi:https://doi.org/10.1080/17483107.2017.1312572.

Ran, M., Banes, D., & Scherer, M. (2020). Basic principles for the development of an AI-based tool for assistive technology decision making. *Disability and Rehabilitation Assistive Technology*, 17, 778-781. doi:https://doi.org/10.1080/17483107.2020.1817163.

Roberts, S., Brabin, L., Vail, A., Tully, M., & McNamee, R. (2009). Methodological Considerations in Ethical Review — 4. Research Conduct. *Research Ethics*, *5*, 143-146. doi:https://doi.org/10.1177/174701610900500404.

Royall, J., van Schayk, I., Bennett, M., Ali, M., & Alilio, M. (2025). Crossing the digital divide: the contribution of information

technology to the professional performance of malaria researchers in Africa. *Web of Science*. doi:https://doi.org/10.18346/KSSSS.70.9.

Salhi, K. (2022). Critical Imperatives of the French Language in the Francophone World: Colonial Legacy – Postcolonial Policy. *Current Issues in Language Planning*, 3, 317-345. doi:https://doi.org/10.1080/14664200208668044.

Scherer, M. (2016). Outcomes of assistive technology use on quality of life. *Disability and Rehabilitation*, 18(9), 439-48. doi:https://doi.org/10.3109/09638289609165907.

Shayea, I., Ergen, M., Azmi, M., Dalia, N., Ayman, A.-S., & Zahedi, A. (2020). Performance Analysis of Mobile Broadband Networks with 5G Trends and Beyond: Rural Areas Scope in Malaysia. *Ieee Access*, 8, 65211-65229. doi:https://doi.org/10.1109/ACCESS.2020.2978048.

Sheikh, F., Rhiannon, P., Xiaobo, W., & Soumodip, S. (2023). Regional studies and frugal innovation: a missing link? X2023, 58: 893-905. *Regional Studies*, 58, 893-905. doi:https://doi.org/10.1080/00343404.2023.2222136.

Sujatha, S., Bapat, G., & Dash, S. (2019). GRID: A Model for the Development of Assistive devices in Developing Countries. *Disability and Rehabilitation Assistive Technology*, 16, 317-323. doi:https://doi.org/10.1080/17483107.2019.1673838.

Tapus, A., Mataric, J., & Scassellati, B. (2007). Socially assistive robotics [Grand Challenges of Robotics]. *Ieee Robotics and Automation Magazine*, 14, 35-42.

Tolu, O., Healy, A., & Chockalingam, N. (2021). Barriers to accessing assistive technology in Africa. *Assistive Technology*, 35, 116-117. doi:https://doi.org/10.1080/10400435.2021.1985011.

Visagie, S., Eide, A., Mannan, H., Schneider, M., Swartz, L., Mji, G., & Maclachlan, M. (2017). A description of assistive technology sources, services and outcomes of use in a number of African settings. *Disability and Rehabilitation Assistive Technology*, 12, 705-712. doi:https://doi.org/10.1080/17483107.2016.1244293.

Wang, T., Haoxiong, K., Jolfaei, A., Sheng, W., Haghighi, M., & Shuqiang, H. (2022). Missing Value Filling Based on the Collaboration of Cloud and Edge in Artificial Intelligence of

Things. *Ieee Transactions of on Industrial Informatics*, 18, 5394-5402. doi:https://doi.org/10.1109/tii.2021.3126110.

Wang, T., Haoxiong, K., Xi, Z., Kun, W., Anfeng, L., & Sangaiah, A. K. (2020). Big Data Cleaning Based on Mobile Edge Computing in Industrial Sensor-Cloud. *Ieee Transactions of on Industrial Informatics*, 16, 1321-1329. doi:https://doi.org/10.1109/TII.2019.2938861.

Witte, L., Emily, J., Steel, S., Ramos, V., & Roentgen, U. (2018). Assistive technology provision: towards an international framework for assuring availability and accessibility of affordable high-quality assistive technology. *Disability and Rehabilitation Assistive Technology*, 13, 467-472. doi:https://doi.org/10.1080/17483107.2018.1470264.

Zdravkova et al. (2022). Cutting-edge communication and learning assistive technologies for disabled children: An artificial intelligence perspective. *Frontiers in Artificial Intelligence*, 5. doi:https://doi.org/10.3389/frai.2022.970430

Zhang, H., & Holden, S. (2024). Disability Types and Children's Schooling in Africa. *International Journal of Disability Development and Education*, 72, 763-783. doi:https://doi.org/10.1080/1034912X.2024.2355621.

QUATRIÈME PARTIE – (RE)PENSER L'ÉCOSYSTÈME DE FORMATION ET LA PROMOTION DES JEUNES CHERCHEURS

Le Secrétariat Général à la Recherche : une greffe institutionnelle à repenser dans les universités congolaises

Augustin KAHINDO MUHESI
Université de Goma & Institut Supérieur de Commerce de Goma (RD Congo)
augustinkahindomuhesi@unigom.ac.cd

Résumé

Le Secrétariat Général à la Recherche émane de récentes réformes initiées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherches Scientifiques et Innovations en 2021. Cet organe a pour mission : la redynamisation de la recherche scientifique dans les universités et instituts supérieurs de la RD Congo. Ce papier interroge son fonctionnement dans les Universités congolaises. Il explique le paradoxe entre l'architecture normative manifestement ambitieuse et les fragilités fonctionnelles. Du reste, cet article montre que l'institutionnalisation du Secrétariat Général à la Recherche résulte du mimétisme. Par ailleurs, son implémentation se heurte à quatre défis majeurs : la politisation des nominations des animateurs, le déficit managérial dans le chef des Secrétaires Généraux désignés, la culture rudimentaire de la recherche et la modicité des financements dans les Universités congolaises. L'amélioration de la qualité de la gouvernance de la recherche est à envisager autour de ces quatre volets. En sus, importer un modèle sans appropriations nationale et locale s'apparente à un simple décor institutionnel.

Mots-clés : Secrétariat Général à la Recherche ; greffe institutionnelle ; mimétisme ; universités congolaises ; gouvernance ; recherche scientifique.

Introduction

La recherche scientifique revêt désormais une importance capitale dans le développement des organisations étatiques et non étatiques. Elle se présente comme une *via nova* pour les entités qui désirent émerger dans un monde devenu de plus en plus concurrentiel. En effet, tous les pays du monde, quels que soient leurs niveaux de revenus, misent désormais sur la recherche et l'innovation pour stimuler leur croissance économique durable et favoriser leur développement (Le rapport mondial de l'UNESCO sur la science 2015).

À cet effet, la mondialisation pousse les États à penser des politiques novatrices visant non seulement la compétitivité des universités, mais aussi des instituts ou centres de recherche.

Cependant, il existe d'énormes disparités dans le secteur de la rénovation des institutions chargées de la recherche.

En Occident, les expériences intéressantes sont fournies par les institutions d'enseignement supérieur et universitaire qui ont mis en place un management stratégique et opérationnel de la recherche. Salmi (2009) a répertorié trois axes dont les interventions se complètent : la capacité à attirer les meilleurs talents (1), l'environnement de travail favorable pour mener des recherches de pointe (2) et la marge de manœuvres importantes des dirigeants d'universités dans la gestion des ressources qui leur sont allouées (3).

Focalisant ses investigations sur l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), la plus importante université au Sénégal, Ousmane Tanor Dieng (2021) montre que le système de management de la recherche au sein de cette institution est particulièrement marqué par des questions d'organisation, de formation et de conditions de travail des chercheurs.

En République Démocratique du Congo, les discours officiels encouragent la recherche de qualité et expriment de nombreuses attentes vis-à-vis d'elle. À l'instar des autres systèmes éducatifs à travers le monde, la recherche y est placée à la bonne place en tant qu'une des missions traditionnelles de l'université (Katamba, 2024). Ce faisant, elle est un indicateur du rayonnement de l'établissement et du développement durable du pays. Sans elle, l'enseignement devient creux (Instruction académique n°26/MINESU du 18/10/2024). Fort de cet entendement, le secteur de la Recherche est désormais piloté par le Secrétaire Général chargé de la recherche, dans les établissements de l'Enseignement supérieur, universitaire, recherche scientifique et innovations (Instruction académique de Novembre 2023). Cette institutionnalisation s'avère une greffe consécutive à l'adoption du système LMD. Elle relève du mimétisme préconisé vraisemblablement par les partenaires internationaux de la République Démocratique du Congo.

En termes de *job description*, le Secrétaire Général à la Recherche doit initier, faciliter, superviser et coordonner les activités scientifiques, l'encadrement des Doctorants, les publications, les missions scientifiques, l'organisation des manifestations scientifiques et les échanges scientifiques (Arrêté Ministériel n°0325 du 18 octobre 2021). Cependant, rares sont les institutions d'enseignement supérieur et universitaire qui l'ont

déjà implémenté. Ce contraste suscite des questions liées aussi bien à l'ineffectivité qu'au fonctionnement de ce secrétariat. Par ailleurs, même là où le Secrétariat Général à la Recherche existe, la recherche patauge. Pourquoi le Secrétariat Général à la Recherche peine-t-il à booster la recherche et à améliorer sa qualité dans les institutions d'enseignement supérieur et universitaire ? Quelles sont, *in concreto*, ses modalités de fonctionnement ?

En guise d'hypothèse, le faible impact du Secrétariat Général à la Recherche s'expliquerait d'une part, par les facteurs institutionnels et structurels et d'autre part, par une kyrielle de facteurs techniques et logistiques, humains et managériaux et, du reste, financiers. Ce papier poursuit trois objectifs. D'abord, comprendre la faible contribution de cet organe à l'amélioration de la qualité de la recherche à l'ESURSI. Ensuite, expliquer les pathologies qui paralysent son fonctionnement. Enfin, proposer des pistes de solutions.

1. Fondements théoriques et conceptuels

Cette étude s'appuie sur de solides fondements conceptuels et théoriques. D'abord, l'approche en termes de mimétisme institutionnel. En effet, « le mimétisme institutionnel apparaît comme un mode particulier d'ingénierie sociale, caractérisé par l'importation concrète ou diffuse, plus ou moins massive, de technologies institutionnelles externes, extirpées de leur environnement géniteur, arbitrairement reconstruites et modélisées, à travers les codes propres des exportateurs et importateurs et ayant vocation à s'insérer dans un autre environnement » (Darbon, 1992, p. 56). Cette notion a permis de mettre en évidence les problèmes auxquels se heurtent la greffe, l'imitation, la plaque et le calque du Secrétariat Général à la Recherche. En effet, l'appellation « Secrétariat Général à la Recherche » est une notion occidentale. Les grandes universités y ont depuis longtemps confié la recherche aux structures efficaces. Ces dernières sont chargées de la gouvernance de la recherche et supervisent toutes les subventions ainsi que les partenariats. Ces institutions appuient les projets innovants, stimulent les publications et veillent à la bonne gestion des découvertes en vue du rayonnement des universités où elles œuvrent.

Ensuite, la kakistocratie entendue comme la gouvernance mise en place par les médiocres, la direction par les incompétents (Isabelle Barth, 2024, p. 13). Les caractéristiques de ce mode de gestion sont utiles à l'analyse des compétences des personnes nommées en vue de piloter le Secrétariat Général à la Recherche.

Enfin, les théories de la résistance au changement. Elles identifient les acteurs, les ressorts, les mécanismes ainsi que les formes qu'elle revêt. Dans son ouvrage, Christine Narsan (2005, p. 81) décrit ce phénomène de la manière suivante :

> « Tout changement remet en question les individus, leurs compétences, leurs rôles et leurs valeurs. Évidemment, ces menaces peuvent être réelles ou imaginées par les acteurs. Il n'empêche que les craintes peuvent être tout à fait légitimes et se placent à la fois au niveau cognitif et affectif et c'est pourquoi la résistance est si forte. Plus les peurs sont importantes, plus les manifestations de résistance le sont aussi. C'est ainsi que l'intensité de résistance trouve son équivalent dans l'agressivité manifestée. Le changement peut advenir soit comme une continuité, soit comme une rupture. Dans ce dernier cas, il est alors perçu comme une menace des habitudes, des acquis et sa brutalité provoque l'apparition des forces contraires au changement ».

L'auteure met en perspective deux scénarii possibles.

Figure 1: Le double enjeu des résistances au changement

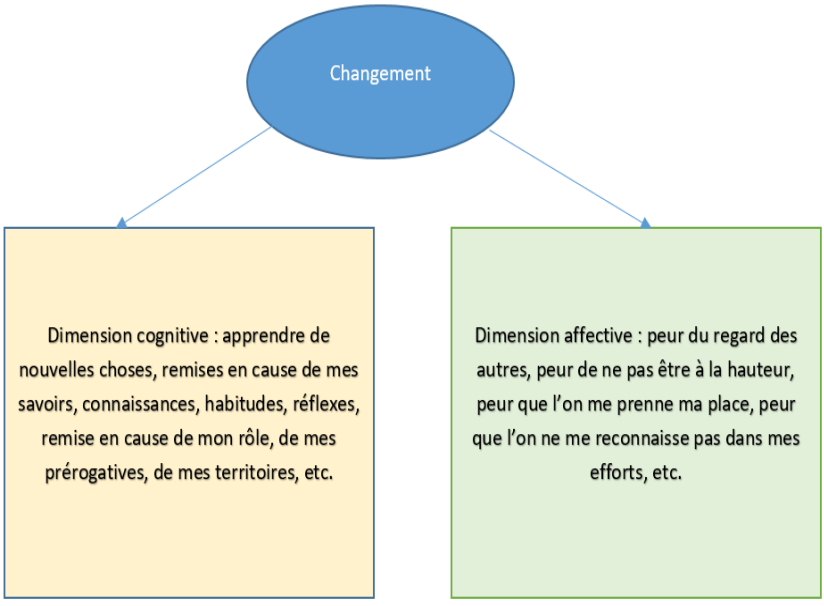

Source : (Ibid.)

2. Analyse de l'environnement de la recherche à l'Enseignement Supérieur et Universitaire en R D Congo

Le modèle d'I. Sharkansky facilite l'étude de l'environnement de la recherche, rend intelligible la trajectoire allant des données d'entrée aux outputs et renseigne, enfin, simultanément sur le processus de transformation et de rétroaction (I. Sharkansky, 1978). Cette étude repose sur les observations des institutions publiques d'enseignement supérieur et universitaire suivantes : Université de Kinshasa, université de Kisangani, Université de Lubumbashi, Université de Goma, Université Pédagogique Nationale et Institut supérieur de commerce de Goma.

Figure 2: Le système de la recherche à l'ESU

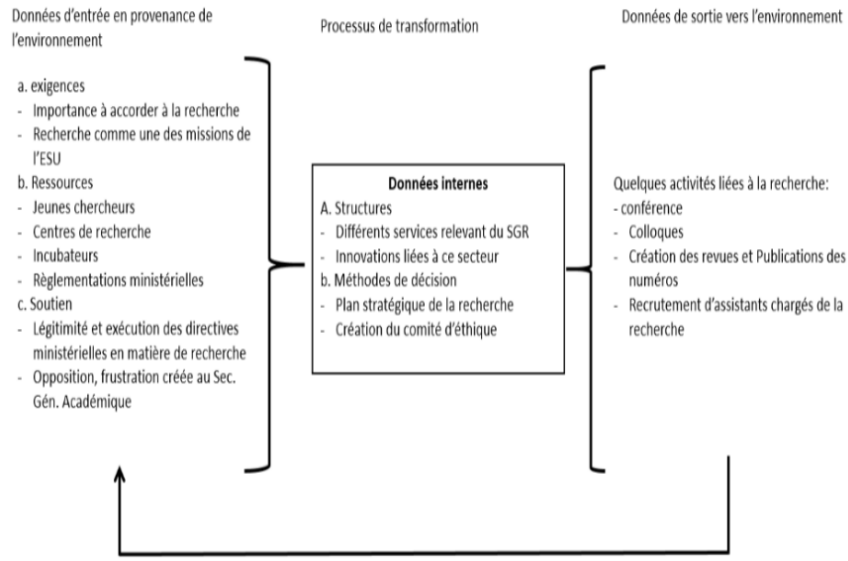

Source : Construction personnelle inspirée du modèle d'I. Sharkansky.

RÉTROACTION : influence des données de sortie sur l'environnement qui conditionne les données d'entrée suivantes.

ENVIRONNEMENT :

b. Accueil timide du Secrétariat Général à la Recherche : conflits de territoire avec le Secrétaire Général Académique. Alors que le Recteur ou le Directeur Général signe les projets, le Secrétaire Général

Académique gère les enseignements et les professeurs. Dans ce contexte, le Secrétaire Général à la Recherche apparaît comme un intrus. On peut également relever l'insubordination des doyens ou des chefs de sections, etc. Or, le Secrétaire Général à la Recherche ne dispose ni de pouvoir de nomination, ni de sanction.

c. Modicité des moyens financiers et humains : lignes budgétaires, modestes rarement réalisées au profit des activités de la recherche ou carrément inexistantes, démotivation des chercheurs, etc. Rares sont ceux qui reçoivent les « primes locales », c'est-à-dire générées par leurs universités ou instituts. Ainsi courent-ils derrière la survie en enseignant dans les institutions supérieures et universitaires périphériques.

d. Contraintes logistiques et techniques : précarité des équipements de la recherche, insuffisance de locaux, mauvais état des laboratoires ou des centres spécialisés, faible informatisation et numérisation des services et des processus, etc.

e. Management déficitaire : plans stratégiques de la recherche inexistants ou faiblement exécutés en cas de disponibilité, disfonctionnement des partenariats et faible mobilisation des financements extérieurs, initiatives inachevées concernant la valorisation des recherches, faibles effets des comités d'éthique en cas d'effectivité, etc. Il ressort que la greffe du Secrétariat Général à la Recherche a débouché sur un bilan mitigé. Cet organe censé pourtant relancer la recherche illustre curieusement son absence.

Si le Secrétariat Général à la Recherche a rendu possible la tenue de quelques activités, il a néanmoins accru les demandes en termes de ressources humaines, matérielles et techniques liées à l'amélioration de la gouvernance de la recherche. Son calque a même engendré des antagonismes avec le Secrétariat Général Académique, jadis habitué à assumer les tâches attribuées au Secrétariat Général à la Recherche telles que la gestion des projets tutorés, l'administration des stages académiques et des questions liées au doctorat ou formations à courte durée.

3. Le Secrétariat Général à la recherche : entre disconvenues et réussites

L'application de l'analyse SWOT permet de cerner les forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'environnement où fonctionne le secteur de la recherche dans les Universités congolaises.

Figure 3: Analyse SWOT du Secrétariat Général à la Recherche

Forces	Faiblesses
5. Existence de la loi cadre de l'ESU 6. Existence de l'arrêté Ministériel définissant les attributions du SGR 7. Nomination et prise de fonction des Secrétaires Généraux à la Recherche dans certaines institutions de l'ESU 8. Disponibilité des plans stratégiques (quinquennaux) dans certaines institutions. 9. Disponibilité des documents de politiques de recherche dans quelques institutions de l'ESU 10. Existence des services attachés à la recherche 11. Disponibilité des jeunes chercheurs 12. Existence des centres de recherche et des incubateurs dans certaines institutions de l'ESU	1. Vétusté des infrastructures de recherche 2. Sous-équipement des centres de recherche 3. Faible motivation des jeunes chercheurs (assistants de recherche) 4. Faible gouvernance de la recherche 5. Rareté des projets de recherche orientés vers les réponses aux problèmes de la communauté du pays et de la sous-région 6. Faible mobilité des jeunes chercheurs pour des échanges interuniversitaires 7. Difficulté d'accès à l'internet et aux ouvrages récents 8. Modicité des budgets alloués à la recherche scientifique 9. Absence de comités d'éthique dans certaines institutions 10. Faible encadrement des jeunes chercheurs par les seniors ou les professeurs. 11. Non prise en compte des heures réservées à la recherche dans les prestations aussi bien des jeunes chercheurs, que des professeurs 12. Pas de gratification des meilleurs chercheurs à la fin de l'année académique.

	13. Inexistence des cellules thématiques des chercheurs, devant postuler fréquemment aux appels d'offres nationales et internationales 14. Faible vulgarisation des rapports annuels de recherche 15. Pas d'initiatives de valorisation des résultats 16. Manque de stratégies de gestion axée sur les résultats en matière de recherche 17. Détournement de fonds alloués à la recherche par certains comités de gestion 18. Manque de projets de recherches pertinents et bancables
Opportunités	**Menaces**
1. Volonté du ministère de l'ESU de booster la recherche dans les universités 2. Existence des réseaux nationaux et internationaux de recherche 3. Ajout de la dimension recherche et innovation technologique aux attributions du ministère de l'ESU 4. Existence des partenariats internationaux pouvant financer la recherche	1. Politisation de nominations des Secrétaires Généraux à la Recherche 2. Découragement des jeunes chercheurs 3. Instabilité politique et institutionnelle liée à des guerres à répétition et à d'autres facteurs 4. Crise de pénétration du Secrétariat Général à la Recherche comme greffe institutionnelle 5. Diminution de l'aide internationale à la recherche

5. Bourses d'étude extérieure pouvant être octroyées aux jeunes chercheurs moyennant les recommandations des autorités de leurs universités d'attache. 6. Possibilités offertes aux jeunes chercheurs de s'inscrire en ligne aux formations en vue du renforcement des capacités.	6. Faibles crédibilité et éligibilité des universités congolaises aux financements extérieurs en matière de recherche 7. Absence des partenariats ou des MOE entre universités congolaises et partenaires financiers dans les domaines de la recherche

Source : Constructions personnelles issues des enquêtes sur les institutions publiques d'enseignement supérieur et universitaires ciblées.

Il ressort un déséquilibre entre d'une part les forces et les faiblesses et d'autre part, entre les opportunités et les menaces. Ce contraste montre l'image du Secrétariat Général à la Recherche étouffé dans l'œuf.

Figure 4 : La marginalisation du Secrétariat Général à la Recherche

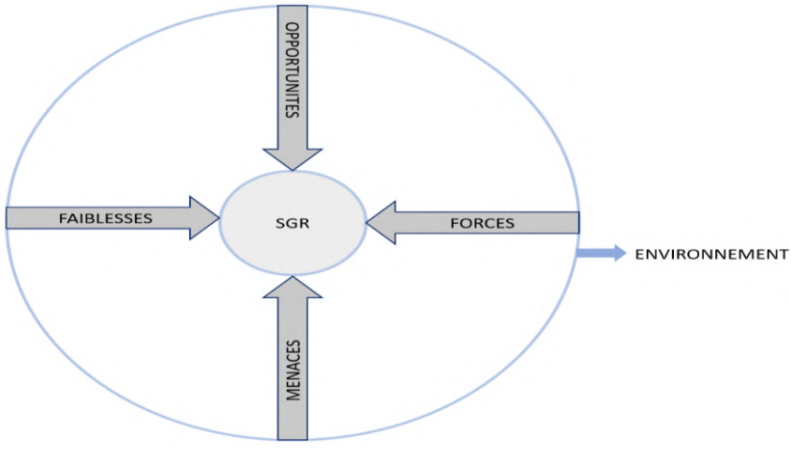

Source : construction personnelle.

Le Secrétariat Général à la Recherche est laminé par une kyrielle de faiblesses et de menaces qui compliquent l'émulation

du secteur. Par contre, les forces et les opportunités relevées peuvent servir de socle pour la relance. Ce faisant, le Secrétariat Général à la Recherche s'avère une greffe à repenser. A certains égards, le Secrétariat Général à la Recherche peut être comparée à un organe fantôme. En revanche, les gaps à combler valent la peine d'être identifiés.

Figure 5: Facteurs phagocytant la recherche.

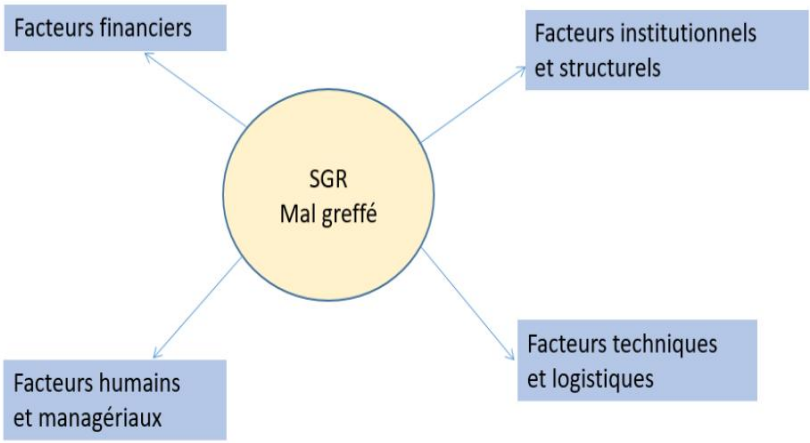

Source : construction personnelle.

Ce faisant, toute réforme visant la rénovation du secteur de la recherche est à envisager autour de quatre piliers.

Figure 6: Axes de la rénovation du Secrétariat Général à la Recherche.

Source : construction personnelle.

Ces axes constituent la trame de politiques de la recherche. Leur mise en œuvre requiert une nouvelle philosophie de la

recherche devant opérer des changements institutionnels. En outre, « la réforme institutionnelle signifie changer les règles du jeu selon lesquelles les organismes et les individus prennent des décisions et effectuent des activités » Grindle, 1997, p. 26).

Conclusion

Cet article met en lumière les défis institutionnels et managériaux liés à l'implémentation du Secrétariat Général à la Recherche dans les institutions publiques d'enseignement supérieur et universitaire de la République Démocratique du Congo. Il montre la nécessité de repenser le Secrétariat Général à la Recherche dans les Universités congolaises. La greffe du Secrétariat Général à la Recherche se révèle être un échec. Il engendre un feedback positif à effet rétroactif amplificateur. Ce retour est caractérisé par une exacerbation des demandes et des pressions, et une aggravation des antagonismes ou divergences.

Nombreux sont les facteurs responsables du revers dans le processus d'implémentation de cette greffe dans les institutions d'enseignement supérieur et universitaire.

Le fonctionnement du Secrétariat Général à la Recherche est plus caractérisé par des disfonctionnements que par des performances. Il existe un décalage énorme entre le fonctionnement souhaité par le Ministère de tutelle et la réalité. Dans les institutions d'enseignement supérieur et universitaire où il est érigé, le Secrétariat Général à la Recherche subit le poids de son environnement politique, social, académique –turbulent et anesthésiant. A la faible appropriation du Secrétariat Général à la Recherche, s'ajoutent le conflit de compétences avec le Secrétariat Général académique, l'inanition budgétaire, la prégnance de la « logique des universités des cours » et enfin, la mauvaise administration ou le management impuissant.

Cette réforme est, par ailleurs dominée par la « militantisation » des nominations et des promotions des responsables, laquelle ne tient pas forcément compte des compétences et des textes encadrant la procédure de désignation des autorités académiques. En effet, les postes des membres des comités de gestion des universités et instituts supérieurs demeurent politiques.

Ce diagnostic rapide démontre que la plaque du Secrétariat Général à la Recherche est une réforme piégée, qui est loin de produire des résultats escomptés. Le Secrétariat Général à la Recherche est une illustration du mimétisme bâclé. Sans budgets conséquents, sans pouvoir, sans ressources humaines et sans culture de recherche, le Secrétariat Général à la Recherche court le risque de demeurer une leçon d'échec d'importation institutionnelle. Face à cette réalité, le pouvoir public peut opérer un choix entre la fusion ou la refondation. Concernant la rénovation, la volonté politique, le financement et le management de l'espace de la recherche peuvent améliorer la contribution du Secrétariat Général à la Recherche à la qualité de la gouvernance universitaire en le transformant en véritable moteur des productions scientifiques, d'incubation des entreprises et d'innovations plurales.

Bibliographie

Arrêté Ministériel n°0325 du 18 octobre 2021, https://minesursi.gouv.cd/?home.

Barth, I. (2024). *La kakistocratie ou le pouvoir des pires*. Paris : EMS.

Darbon, D. (1993). *Les politiques du mimétisme institutionnel : entre la greffe et le rejet*. Paris: L'Harmattan.

Dieng, O. T. (2021). Enjeux et défis du management de la recherche universitaire : les spécificités de la recherche publique. https://shs.cairn.info/revue-recherches-en-sciences-de-gestion-2021-2-page-57?lang=fr.

Instruction académique n°26/MINESU du18/10/2024, https://minesursi.gouv.cd/?home.

Katamba, M. M. (2024). *Observer, caractériser et mesurer les effets des pratiques d'enseignement sur l'engagement académique à l'université congolaise*. Louvain : Presses universitaires de Louvain.

Loi-Cadre n° 14/004 du 11 Février 2014 de l'Enseignement national, https://www.leganet.cd/Legislation/Droit%20Public/enseignement/Loi14.004.11.02.2004.htm#TIV.

Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique [RDC] (202). *Document de Politique de la Recherche scientifique de la République Démocratique du Congo*, UNESCO. https://www.semainedelasciencerdc.org/wp-content/uploads/RDC_DOCUMENT-DE-POLITIQUE-SCIENTIFIQUE-NATIONALE_DPRS_01112021.pdf.

Narsan, C. (2005). *Gérer les conflits de personnes, de management et d'organisation*. Dunod : Paris.

Salmi J., The challenge of establishing world-class universities. *Directions in development: Human development*, Washington, DC: World Bank. http://documents.worldbank.org/curated/en/909281468339904574.

Serill, G. M. (1997). Getting good Government capacity building in the Public sectors of developing countries. In: Serill, G. M. (ed.) Grindle Cambridge, Ma: Harvard University Press.

Sharkansky, I. (1978). *L'administration : un catalyseur. Nouveau regard sur le rôle du fonctionnaire, Tendances actuelles*. Paris.

UNESCO (2015). *Rapport mondial de l'UNESCO sur la science 2015*. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000244834_fre.

Repenser la professionnalisation de la recherche scientifique au-delà des chercheurs seniors : vers un modèle de chercheur moderne et autonome

Senker Anicet MAZUNI
École de hautes études politiques et juridiques de l'Université de Kinshasa (RD Congo)
senkermazuni94@gmail.com

Résumé
Cet article analyse les conditions de professionnalisation de la recherche scientifique en Afrique francophone, dans un contexte où la production du savoir demeure largement conditionnée par des critères statutaires. À partir d'une approche comparative et exploratoire menée en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire et au Cameroun, l'étude met en évidence une tension structurelle entre, d'une part, un modèle universitaire hérité, fondé sur la hiérarchie des diplômes et des grades, et, d'autre part, les transformations contemporaines de la recherche marquées par l'émergence de chercheurs autonomes, de Think tanks et de centres indépendants. En mobilisant la théorie du capital humain et l'approche sociologique de la professionnalisation, l'article montre que la reconnaissance scientifique repose encore davantage sur le statut que sur la compétence productive et les résultats effectifs. Cette configuration marginalise des acteurs pourtant porteurs de savoirs pertinents et limite la capacité des systèmes nationaux à répondre aux défis sociaux. L'étude plaide pour un modèle ouvert et professionnalisant de la recherche, fondé sur la compétence, l'éthique, l'évaluation des productions et la complémentarité entre universités et structures indépendantes.

Mots clés : Professionnalisation de la recherche, recherche scientifique, Capital humain, Chercheurs autonomes, chercheur senior.

Introduction

La recherche scientifique occupe une place stratégique dans la construction des sociétés contemporaines, tant comme moteur de production de connaissances que comme instrument d'orientation des politiques publiques, de l'innovation sociale et du développement économique. Dans les pays d'Afrique francophone, cette fonction est historiquement confiée à l'université, conçue comme le lieu exclusif de légitimation du savoir scientifique.

De ce modèle, la reconnaissance du chercheur repose moins sur sa capacité effective à produire des connaissances que sur la

détention de titres académiques précis, validés par des mécanismes institutionnels souvent scrutés. En s'inspirant de Pierre Bourdieu, on peut considérer que le champ scientifique fonctionne comme un espace de concurrence régulé par des règles internes de légitimation, où les titres, les positions et les affiliations jouent un rôle déterminant dans la reconnaissance des producteurs de savoir (Bourdieu, 2001, pp. 34-36). En Afrique francophone, et particulièrement en République démocratique du Congo, cette structuration statutaire du champ scientifique se fait observer dans le fonctionnement de la reconnaissance scientifique qui passe par la validation universitaire. Le corps scientifique est désormais structuré autour de catégories bien définies.

Or, cette architecture statutaire entre en tension avec les transformations contemporaines de la recherche scientifique. D'une part, les chercheurs seniors et statutaires, sont de plus en plus sollicités par des responsabilités administratives, politiques ou institutionnelles et sont butés au manque d'inspiration et de passion ; ce qui réduit considérablement leur disponibilité pour la recherche effective. Jean-Marc Ela (1994) dégage une critique à l'égard des élites académiques africaines : ils se montrent progressivement éloignés des dynamiques concrètes de production du savoir. D'autre part, les jeunes universitaires, bien que formés aux outils méthodologiques contemporains, demeurent fortement dépendants des structures hiérarchiques, avec une autonomie scientifique limitée.

Ce modèle marginalise les acteurs de recherche en croissance : les aspirants-chercheurs passionnés, les analystes indépendants, les membres de *Think tanks*, les acteurs de la société civile et les praticiens de terrain qui produisent pourtant des données, des analyses et des connaissances empiriques souvent pertinentes. Dans le débat ouvert par P. Hountondji autour de la rationalité et des savoirs en Afrique, plusieurs contributions soulignent que la science africaine reste enfermée dans des cadres institutionnels qui marginalisent les savoirs produits hors du monde académique (Hountondji, 2007).

C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente étude. Elle interroge les conditions de possibilité d'une professionnalisation durable et inclusive de la recherche scientifique en Afrique francophone. Elle part d'une question plus pratique : Comment professionnaliser durablement la recherche scientifique sans exclure les talents non intégrés aux cadres académiques classiques ? Elle soulève une perspective critique qui considère la recherche

comme champ ouvert et non statué. Sur le plan empirique, l'étude adopte une démarche comparative et exploratoire. Elle s'appuie sur une analyse institutionnelle des systèmes de recherche en République démocratique du Congo, au Cameroun et en Côte d'Ivoire, trois pays francophones présentant des trajectoires différenciées mais confrontés à des défis similaires en matière de professionnalisation de la recherche. Cette analyse est complétée par la technique documentaire en compulsant les différents documents abordant la question.

L'article est structuré en deux sections principales. La première est consacrée à l'élaboration d'un cadre théorique et conceptuel permettant de comprendre les logiques de professionnalisation de la recherche scientifique. Et la deuxième analyse les réalités empiriques observées en RDC, en Côte d'Ivoire et au Cameroun, afin de mettre en lumière les limites du modèle actuel et les dynamiques alternatives en cours.

1. Cadre théorique et conceptuel de la professionnalisation de la recherche scientifique

Cette section aborde le fondement théorique et décortique des concepts utilisés dans le cadre de ce papier.

1.1. Fondement théorique

1.1.1. La théorie du capital humain et la valorisation des compétences scientifiques

La théorie du capital humain, développée par Gary Becker dans les années 1960, constitue l'un des cadres analytiques les plus influents pour comprendre la relation entre formation, compétence et productivité. Dans Human Capital, Becker soutient que les investissements en éducation, formation et expérience accroissent les capacités productives des individus et leur valeur économique, au-delà du seul diplôme (Becker, 1964). Loin de réduire le capital humain au seul diplôme, cette théorie insiste sur l'ensemble des compétences mobilisables dans l'action. Il explique que la seule compétence d'un individu ne répond pas à un statut souligné mais à la capacité de produire.

Bien qu'économique, sa portée dépasse largement le champ strict de l'économie. Comme le souligne Theodore Schultz, précurseur de l'approche du capital humain, celui-ci est un facteur

central du développement des sociétés modernes, comparable au capital physique (Schultz, 1961). Appliquée à la recherche scientifique, la théorie du capital humain invite à repenser la figure du chercheur comme un agent productif dont la valeur réside dans sa capacité à générer des connaissances, des analyses et des données exploitables. Ici, la recherche n'est plus seulement une fonction académique rattachée à un statut institutionnel ou à un critérium fermé mais une activité professionnelle fondée sur la mobilisation de compétences spécifiques : maîtrise des méthodes, capacité analytique, rigueur intellectuelle, aptitude à produire et à diffuser des résultats. Fritz Machlup note que la production de connaissances est une activité économique distincte, fondée sur des compétences hautement spécialisées (Machlup, 1962).

La théorie du capital humain permet ainsi de déplacer le centre de gravité de la légitimation scientifique : de l'appartenance statutaire vers la compétence démontrée. En mobilisant la théorie du capital humain, il devient possible de penser une reconnaissance scientifique fondée sur l'expérience, la pratique et la production effective. Comme le rappelle Amartya Sen, les capacités se comprennent comme des libertés réelles d'agir et de produire, distinctes des simples qualifications formelles (Sen, 1999). Joseph Schumpeter soulignait déjà que l'innovation repose sur la capacité à recombiner des connaissances existantes pour produire du nouveau (Schumpeter, 1934). En Afrique francophone et en RDC, cette tension est particulièrement visible. Thandika Mkandawire et de nombreux chercheurs africains produisent des analyses de qualité hors des universités, notamment dans les *think tanks* et organisations indépendantes (Mkandawire , 2005). Ces acteurs mobilisent un capital humain élevé, mais peinent à accéder aux circuits classiques de légitimation scientifique.

La théorie du capital humain permet ainsi de critiquer le caractère exclusif des mécanismes statutaires sans renoncer aux exigences de qualité. Elle ne prône pas une ouverture anarchique de la recherche, mais une redéfinition des critères de reconnaissance autour de la compétence, de l'expérience et de la production vérifiable. Alors, en articulant la théorie du capital humain à cette étude, elle met en évidence l'idée que la compétence productive doit devenir un principe central de légitimation.

1.1.2. La professionnalisation dans l'approche sociologique des organisations scientifiques

La professionnalisation est un concept central en sociologie des organisations et des professions. Elle désigne le processus par lequel une activité sociale se dote de normes, de règles, de mécanismes de reconnaissance et de dispositifs de contrôle. Dans le contexte de la recherche scientifique, l'approche sociologique des organisations permet de comprendre comment la recherche peut progressivement s'institutionnaliser en devenant une activité fortement encadrée, hiérarchisée et régulée par des organisations spécifiques, au premier rang desquelles figurent les universités et les institutions de recherche. Everett C. Hughes (1971), l'un des fondateurs de la sociologie des professions, montre que toute profession tend à organiser l'accès à son exercice afin de préserver son contrôle sur les tâches et les ressources qui y sont associées. La sociologie bourdieusienne apporte un éclairage déterminant sur ces dynamiques. Pierre Bourdieu (2001) analyse le champ scientifique comme un espace de luttes où les acteurs accumulent un capital scientifique, forme spécifique de capital symbolique.

En effet, l'université s'est imposée comme l'institution centrale de cette juridiction, définissant les normes de validité, les méthodes légitimes et les critères de reconnaissance. Le rôle des institutions universitaires dans la définition du « vrai chercheur » est donc fondamental. Historiquement, l'université a été conçue comme le lieu de production du savoir, garantissant l'autonomie intellectuelle et la rigueur méthodologique. Comme le note Burton Clark, l'université a développé une forte dimension bureaucratique, où la gestion des carrières et positions prédomine (Burton, 1983). Le chercheur est alors moins reconnu pour ses résultats que pour son inscription dans une trajectoire institutionnelle conforme.

Bien que le modèle occidental prenne désormais en compte le processus d'évaluation de la production scientifique, en Afrique francophone, cette dynamique est renforcée par l'héritage colonial et postcolonial des systèmes éducatifs. Les modèles des universités africaines restent fondés sur la hiérarchie des grades et la centralité du diplôme. Et Émile Bongeli (2015) estime qu'en Afrique, peu d'études, voire les études au niveau universitaire ne répondent pas aux réalités du continent mais reste des copies collées au système occidental. En République démocratique du Congo, la logique est portée par le cadre juridique régissant

l'enseignement supérieur et la recherche (Loi n°18/038 du 29 décembre 2018 portant statut du personnel de l'enseignement supérieur, universitaire et de la recherche scientifique). Cette organisation, bien qu'orientée vers la régulation et la qualité, limite *de facto*, la reconnaissance de chercheurs non statutaires. Les mécanismes de financement appuient la réflexion statutaire. L'accès aux bourses, aux projets de recherche et aux partenariats internationaux est généralement conditionné à l'affiliation universitaire et à la présence de professeurs titulaires et à la détention d'un master pour le système PADEM (pédagogie, administration, discipline, évaluation et méthodologie)[1], d'une thèse ou à l'inscription à la thèse.

Les limites du modèle de professionnalisation fondé exclusivement sur les titres apparaissent alors clairement et font de l'université un cadre de carrière statutaire que de production. En privilégiant la certification académique au détriment de la production effective du savoir, ce modèle tend à rigidifier le champ scientifique et à freiner son renouvellement. Robert K Merton (1973) rappelait que la science repose sur des normes comme l'universalité et le communalisme, impliquant une évaluation indépendante du statut des auteurs. Dans les sociétés africaines contemporaines, marquées par des transformations sociales rapides et des défis complexes, cette fermeture du champ scientifique pose un problème majeur. Elle limite la capacité des systèmes de recherche à mobiliser des compétences diversifiées, issues de parcours non académiques, mais riches en expériences de terrain. Une professionnalisation ouverte, fondée sur la compétence, la production et l'éthique scientifique, apparaît dès lors comme une condition essentielle pour revitaliser la recherche en Afrique francophone et répondre aux exigences contemporaines du développement et de la gouvernance du savoir.

1.2. Cadre conceptuel

Ici, l'accent est de définir les différents concepts mobilisés dans cette étude afin d'éclaircir leur utilisation.

- **La professionnalisation**

Le mot professionnalisation est apparu successivement dans des espaces et à des époques différentes (groupes sociaux dès la fin

[1] Celui-ci explique le système ancien avant le LMD où le parcours se résumait en premier et deuxième cycle.

du 19ème siècle, entreprises et milieu de la formation depuis quelques décennies, singulièrement en France) pour signifier des intentions variées : entre volonté d'un groupe d'individus partageant la même activité de s'organiser sur un marché libre, intention des organisations/institutions de « faire bouger » les salariés de manière à accompagner une flexibilité grandissante du travail et souhait de contribuer au développement des compétences des individus par la formation tout en augmentant l'efficacité de l'acte de formation (Wittorski, 2008). Le recours à la compétence traduit

> « un surcroît d'exigence vis-à-vis du salarié, celui d'avoir à s'organiser lui-même pour répondre aux insuffisances du travail prescrit,..., développer une nouvelle forme de performance centrée sur le service rendu aux clients et capable de mobiliser des ressources spécifiquement humaines de raisonnement et de décision » (Lichtenberger, 1999, p. 71).

Dans le contexte de la Recherche scientifique, la professionnalisation repose ainsi sur une tension permanente entre ouverture des compétences et fermeture statutaire.

- **La carrière scientifique**

Déjà, avant de bien articuler le concept de la carrière scientifique, il convient de revenir sur le concept carrière de manière courte. Dans un écrit publié en 1963, Donald E. Super rappelle la définition du concept de carrière qu'il avait donnée en collaboration avec d'autres auteurs en indiquant que « c'est une suite de professions poursuivies ou de situations occupées par un individu » (Super, 1963, p. 39). À cet égard, il précise qu'une « carrière comprend, à vrai dire, la situation préprofessionnelle d'écolier qui se prépare à travailler (…) et la situation postprofessionnelle (…) d'homme à la retraite (…) aussi bien que la profession suivie ou la suite de situations obtenues par un homme qui travaille » (Super, idem). La carrière scientifique renvoie à l'ensemble des trajectoires professionnelles possibles dans le champ de la production du savoir.

- **La recherche scientifique**

« L'homme a toujours voulu comprendre le monde et la société dans lesquels il vit, et depuis plusieurs siècles, c'est la recherche scientifique qui tente de répondre à ce besoin. La recherche a d'abord une dimension « culturelle » – connaître et comprendre la nature –, mais comme elle rend possible, jusque dans ses aspects les plus fondamentaux, la maîtrise de cette nature, elle est aussi, de fait, un enjeu de puissance autant que de pouvoir. La science

et la technologie ont provoqué des mutations profondes dans nos sociétés : en changeant notre vision du monde et nos modes de vie, elles sont devenues des composantes essentielles de l'activité humaine dans les sociétés modernes. L'émergence des politiques de la recherche et de la technologie, depuis la Seconde Guerre mondiale, traduit la prise de conscience de cette réalité » (Recherche scientifique, *Encyclopédie Universalis*, consulté le 17 décembre 2025). De ce fait, la recherche scientifique peut être vue comme une démarche avec objectif de contribuer à la science par la collecte, l'interprétation et l'évaluation systématiques de données, et qui est également menée selon un plan.

- **Chercheur senior**

Un chercheur senior est un professionnel de la recherche qui a atteint un niveau d'indépendance et de reconnaissance dans son domaine, souvent responsable de la direction de projets de recherche. Il est généralement classé comme R3 ou R4 selon la classification EURAXESS, ce qui signifie qu'il a établi un niveau d'indépendance dans ses recherches et peut diriger des projets dans son domaine d'expertise (https://www.unamur.be/fr/recherche/profil/senior). De ce fait, il désigne un acteur qui occupe une position élevée dans la hiérarchie scientifique.

- **Chercheur moderne**

Pas avec une définition plus classique et conservatrice, le chercheur moderne renvoie à une figure émergente du travail scientifique, caractérisée par la polyvalence, l'autonomie intellectuelle et l'inscription dans des réseaux de production du savoir diversifiés. Gibbons *et al.* (1994) évoquent cette transformation à travers la notion de « Mode 2 » de production des connaissances, fondé sur l'interdisciplinarité et l'orientation vers les problèmes concrets. Le chercheur moderne n'est plus exclusivement ancré dans l'université.

- **Chercheur autonome**

Le chercheur autonome désigne un producteur de savoir capable de conduire des activités de recherche indépendamment d'une affiliation institutionnelle classique, tout en respectant les normes scientifiques fondamentales.

2. Réalités empiriques de la professionnalisation de la recherche en Afrique francophone : RDC, Côte d'Ivoire et Cameroun

Cette section vise à mettre en lumière ces réalités contrastées, en examinant comment les systèmes nationaux organisent, reconnaissent ou limitent l'exercice de la recherche comme activité professionnelle. L'objectif est de montrer que, malgré des trajectoires institutionnelles différentes, ces pays font face à des défis communs en matière d'ouverture, d'autonomie et de valorisation des compétences scientifiques.

2.1. La République démocratique du Congo : un système fortement statutaire

Le système de recherche scientifique en République démocratique du Congo demeure largement structuré autour d'une logique statutaire basée sur la loi n°18/038 du 29 décembre 2018 portant statut du personnel de l'enseignement supérieur, universitaire et de la recherche scientifique, dans laquelle l'accès à la carrière scientifique est conditionné par des critères académiques formels et une hiérarchie rigide du personnel universitaire. Cette organisation repose sur une distinction nette entre professeurs, chefs de travaux, assistants et chercheurs en formation. La recherche y est ainsi conçue comme une extension de la fonction universitaire et non comme une activité professionnelle autonome.

La Loi n°18/038 du 29 décembre 2018 consacre cette structuration. Le texte établit clairement les conditions d'accès au corps académique et scientifique, en mettant l'accent sur la performance académique formelle, notamment l'obtention de distinctions (deux au minimum) au cours du cursus universitaire et l'intégration progressive dans la hiérarchie statutaire. Cette loi vise à garantir la qualité scientifique en sélectionnant les meilleurs profils. Mais dans sa mise en œuvre, il y a des effets ambivalents qui se produisent sur la dynamique réelle de la recherche. L'obtention d'au moins deux distinctions pour accéder au statut d'assistant est aujourd'hui largement remise en question dans la pratique. C'est dû au manque de rationalité et promotions des antivaleurs (des affinités personnelles et à des rapports de pouvoir internes aux établissements). Cette réalité se manifeste par les phénomènes de monnayage des points communément appelé « branchement », « perte des côtes des interrogations ou des examens, suivis » (Média congo.net, 2021). Ceci fragilise le

principe même de sélection par l'excellence et alimente une crise de légitimité du mérite académique.

Il y a aussi une autre dynamique. La précarité institutionnelle et sociale des chercheurs au sein des universités. Cette dynamique a des effets pervers sur l'ensemble du corps scientifique. Faiblement rémunérés, dépourvus de moyens de recherche et rarement soutenus par leurs institutions, ils sont placés dans des conditions qui découragent l'investissement dans la production scientifique. Cette précarité tend à homogénéiser les trajectoires, en mettant sur un même plan les chercheurs motivés et ceux qui se contentent de répondre minimalement aux exigences statutaires. La précarité constitue une source importante de stress, voire de démotivation, restreignant ainsi leur implication dans le travail et dans certaines possibilités de développement professionnel (Mukamurera, 2014, pp. 9-27).

Cette dissociation entre statut académique et production scientifique réelle constitue l'une des contradictions majeures du système congolais. Des chercheurs autonomes ou même non intégrés au monde statutaire, peuvent afficher une production scientifique abondante et pertinente, sans pour autant bénéficier de la reconnaissance institutionnelle correspondante. Certes, certains bailleurs internationaux, notamment des ambassades, des organisations internationales (U.E, banque mondiale, ...), des fondations (Freidriech, Konrad, etc.) financent des recherches empiriques menées par des ONG, des associations ou des Think tanks, reconnaissant ainsi la valeur du travail de terrain et de l'expertise indépendante.

2.2. La Côte d'Ivoire : structuration académique et coexistence avec les *Think tanks*

Le système ivoirien de recherche scientifique se caractérise par une forte centralité institutionnelle de l'Université, qui demeure le principal espace de reconnaissance, de légitimation et de carrière scientifique. Cette centralité est juridiquement consacrée par la loi n°2023-429 du 22 mai 2023 relative à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, qui remplace la précédente n°95-696 du 7 septembre 1995 et qui définit la recherche scientifique comme une mission structurelle de l'État, exercée prioritairement à travers les universités publiques, les grandes écoles et les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPAST). De ce fait, l'accès au personnel académique et scientifique obéit à des critères formels particulièrement élevés. Le

recrutement dans les universités publiques est réservé quasi exclusivement aux titulaires du doctorat, avec des conditions d'âge et de nationalité strictes, ce qui exclut *de facto* les étudiants de Master, les doctorants et les aspirants-chercheurs n'ayant pas encore franchi les seuils statutaires requis.

Cette logique a plusieurs effets observables. D'une part, elle canalise la production scientifique vers des objectifs de carrière administrative, notamment la progression en grade, l'inscription aux concours régionaux (CAMES) et l'accès à la fonction publique. La recherche devient alors, pour une part significative des acteurs, un instrument de promotion statutaire plutôt qu'un espace de production continue de connaissances orientées vers les besoins sociaux, économiques ou politiques, la recherche est parfois présentée comme telle. Dans cette perspective, les publications peuvent être perçues comme des « unités de validation » davantage que comme des contributions à fort impact sociétal. D'autre part, cette structuration produit une tension paradoxale : alors que le doctorat est posé comme condition quasi exclusive de légitimité scientifique, le pays connaît une accumulation de docteurs sans insertion professionnelle durable, faute de postes, de financements et de laboratoires suffisamment dotés. Bien que la loi garantisse le financement de la recherche, les institutions sont nagées dans la précarité.

Parallèlement à ce modèle académique fortement normé, on observe le développement de T*hink tanks*, laboratoires privés et instituts autonomes, qui fonctionnent selon des logiques plus souples. Ils fonctionnement selon les modèles de recrutement d'appel d'offre. Toutefois, leur activité reste souvent centrée sur des conférences, des formations de courte durée et des projets ponctuels, avec une faible articulation structurelle avec l'université[1]. Cette coexistence révèle une fragmentation du champ scientifique ivoirien. La recherche académique bénéficie d'une reconnaissance institutionnelle forte mais souffre d'un déficit de financement, de renouvellement et d'impact mais la recherche indépendante, gagne en agilité et en proximité avec les enjeux sociaux, mais reste marginalisée de manière officielle.

Ce cas illustre donc un modèle où la professionnalisation de la recherche demeure largement subordonnée au statut universitaire, au détriment d'une reconnaissance plus ouverte des trajectoires

[1] Témoignage d'un Docteur ivoirien sur le rôle et la place qu'ont les *think thanks* au niveau de la Côte d'Ivoire.

scientifiques autonomes. Cette situation alimente une dissociation croissante entre qualification formelle, production effective de savoirs et utilité sociale de la recherche, posant la question d'une réforme plus inclusive des modes de reconnaissance et d'organisation du métier de chercheur.

2.3. Le Cameroun : reconnaissance institutionnelle partielle et limites de l'autonomie

Le cas camerounais illustre une situation intermédiaire entre rigidité statutaire et tentatives d'ouverture, sans pour autant parvenir à une professionnalisation effective et autonome de la recherche scientifique. Le système de production du savoir y demeure largement structuré autour de l'université publique, qui conserve un monopole symbolique et institutionnel dans la définition du « vrai chercheur », même si des centres de recherche extra-universitaires existent formellement.

L'accès à la carrière scientifique au Cameroun repose prioritairement sur le critère du diplôme, avec une exigence de plus en plus marquée en faveur du doctorat. Si le master a longtemps constitué une voie d'entrée possible vers l'assistanat, cette option tend à se refermer sous l'effet de la massification des docteurs et de la rareté des postes ouverts. Le recrutement dépend d'abord de l'expression d'un besoin institutionnel par l'université, validé par l'autorité ministérielle, avant d'être soumis à une chaîne décisionnelle longue et fortement centralisée. Ce processus, bien que juridiquement encadré, renforce la dépendance des aspirants-chercheurs vis-à-vis des structures hiérarchiques et des réseaux internes. Dans ce modèle, le chercheur est conçu avant tout comme enseignant-chercheur, ce qui signifie que la recherche n'est ni une activité autonome, ni une profession à part entière, mais une fonction subordonnée à l'enseignement et à la progression de carrière. Ce qui renvoie pratiquement la production scientifique à une activité subordonnée. Cette logique contribue à une normalisation des pratiques de publication, souvent centrées sur la quantité requise pour les promotions plutôt que sur l'impact scientifique ou sociétal.

Comme en RDC et en Côte d'Ivoire, la recherche au Cameroun souffre d'un faible financement. Cela fragilise les conditions de travail des chercheurs et limite la production scientifique. Cette situation relativise les critiques sur la faible productivité, en montrant un problème structurel. Les centres de recherche autonomes existent, mais restent marginaux dans l'écosystème

national. La coopération scientifique privilégie encore largement les universités. Ce modèle tend à exclure des profils compétents hors des cadres académiques classiques.

De ce fait, ce cas confirme un paradoxe central partagé avec d'autres pays d'Afrique francophone : la recherche scientifique demeure institutionnellement confinée à l'université, alors que l'université, dans son fonctionnement actuel, ne parvient plus à soutenir durablement la production scientifique.

Conclusion

En RDC et au Cameroun, la recherche est nécessaire mais peu soutenue, d'où le besoin d'un écosystème inclusif ; en Côte d'Ivoire, il faut renforcer les liens entre universités et industries pour dépasser les limitations structurelles. Cette situation appelle une refondation du modèle dominant, non par la négation de l'université, mais par son dépassement fonctionnel au profit d'un écosystème de recherche plus ouvert, professionnalisant et complémentaire. La refondation passe d'abord par une redéfinition du métier de chercheur. Celui-ci doit être reconnu comme un professionnel du savoir à part entière. Son travail repose sur des compétences méthodologiques et analytiques solides. Il se traduit par des productions vérifiables et un engagement éthique. Cette reconnaissance n'abaisse pas les exigences scientifiques. Elle déplace l'évaluation vers la qualité, la rigueur et la fiabilité des résultats.

L'ouverture du métier de chercheur suppose une réforme des financements, de l'encadrement et des coopérations. Elle repose sur une complémentarité entre universités, Think tanks et centres indépendants. L'université demeure centrale pour la formation et la production de savoirs fondamentaux. Professionnaliser la recherche ne signifie pas la désinstitutionnaliser, mais la désenclaver.

Bibliographie

Becker, G. (1964). *Human Capital*. Chicago: University of Chicago: Chicago Press.

Bongeli, E. (2015). Éducation en République démocratique du Congo. Fabrique de cerveaux inutiles ? https://api.pageplace.de/preview/DT0400.978233638423

8_A49340954/preview-9782336384238_A49340954.pdf, consulté le 16 décembre 2025.

Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'Agir.

Burton, C. (1983). *The Higher Education System: Academic Organization in Cross-National Perspective*. California : University of California Press.

Ela, J-M. (1994). *Restituer l'histoire aux sociétés africaines. Promouvoir les sciences sociales en Afrique noire*. Paris : L'Harmattan.

Everett, C. H. (1971). The Sociological Eye. Aldine.

Gibbons et al. (1994). *The New Production of Knowledge*. Sage Publications.

Hountondji, P. (dir.) (2007), *La rationalité, une ou plurielle ?* In CODESRIA.

Lichtenberger, Y. (1999). La compétence comme prise de responsabilité. Dans Club CRIN (éd.). *Entreprises et compétences : le sens des évolutions* (pp. 69-85). Paris : Les cahiers du club CRIN.

Machlup, F. (1962).*The Production and Distribution of Knowledge in the United States*. Princeton University Press, 1962 ;

Média congo.net (2021). Corruption dans les universités congolaises, une gangrène qui détruit la relève de la RDC. https://www.mediacongo.net/article-actualite-88396_corruption_dans_les_universites_congolaises_une_gangrene_qui_detruit_la_releve_de_la_rdc.html, consulté le 18 décembre 2025.

Merton, R. (1973). *The Sociology of Science: Theoretical and Empirical Investigations*. Chicago: University of Chicago Press.

Mkandawire, T. (dir.) (2005). *African Intellectuals*. Dakar : CODESRIA.

Mukamurera, J. (2014). Le développement professionnel des enseignants : pertinence et éclairage conceptuel. Dans L. Portelance, S. Martineau & J. Mukamurera (dir.), *Développement et persévérance professionnels dans l'enseignement : oui, mais comment ?* Québec : Presses de l'Université Laval.

Schultz, T. (1961). Investment in Human Capital. *American Economic Review*, 51(1), 9–12.

Schumpeter, J. (1934). *The Theory of Economic Development*, Harvard: Harvard University Press.

Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. New York: Alfred A. Knopf.

Super, D. E., (1963). L'orientation : vers une profession ou vers une carrière ? *Rapport du deuxième congrès des conseillers en orientation du Québec*. Québec : Corporation des conseillers en orientation du Québec.

Wittorski, R. (2008). La professionnalisation. *Savoirs : Revue internationale de recherches en éducation et formation des adultes*, 2 (17), 9-36.

Assurer la relève : parcours de la formation d'un enseignant-chercheur dans l'écosystème de l'ESURSI. Où mettre l'accent ?

Jean Pierre KASUKU KAHUYEGE
Université de Goma (RD Congo)
kasukujp@yahoo.fr

Résumé
Ce travail est une réflexion sur « la pertinence » de combler l'insuffisance en personnel académique observée au sein de l'ESURSI. Les paradigmes en usage actuellement préfèrent le terme « Enseignant-Chercheur ». Son parcours de formation, dans la préparation à sa future profession, interpelle quant au genre d'homme à produire. L'enseignement supérieur et universitaire, pour être la réponse aux multiples préoccupations de la société, repose sur des personnes dont les compétences sont issues d'une préparation rigoureuse, fondée sur des objectifs précis. Cependant, l'écosystème de l'ESURSI en RDC n'est pas exempté de défis auxquels sont confrontés les formateurs lors de la préparation de ces cadres universitaires. Cette réflexion effleure certains défis et obstacles rencontrés par l'enseignant-chercheur dès la formation du primaire au secondaire, jusqu'à l'université. D'où la nécessité de dynamiser la trilogie « Formation-Recherche-Service à la communauté » en inscrivant le parcours de la formation dans une dynamique cohérente avec l'environnement spécifique, transcendant ainsi le risque de s'enfermer dans une rhétorique académicienne décousue, escamotant les réalités quotidiennes de la population. La formation doit concilier les réalités de l'écosystème communautaire au sein duquel évolue l'université, avec accent sur la recherche de la maîtrise des désidératas de proximité, pour des solutions concrètes aux attentes de la population.

Mots Clés : Enseignant-chercheur, objectifs pédagogiques, parcours de formation, formation-recherche-service, écosystème spécifique.

Introduction

Au sein des universités en RDC, l'insuffisance des professionnels de l'Enseignement Supérieur et Universitaire appelés, « Professeur », ne cesse d'interpeller. Le grade de « professeur », couronnement dans la carrière d'enseignant-chercheur, rafle toute la vedette de la profession des enseignants du secteur de l'Enseignement Supérieur et Universitaire et s'y investit effectivement. Ce qualificatif s'inscrit dans la fonction même de la nouvelle mission dévolue à la profession, dans cette nouvelle dynamique de la conciliation de la formation à la recherche et à la mission consistant à rendre service à la communauté. Cette étude est une réflexion sur cette préoccupation. Or, sans se faire

des illusions, opérationnaliser les curricula de formation, pour cette double casquette d'enseignant et de chercheur, n'est pas chose aisée.

Tout enseignant, en plus de ses qualités pédagogiques doit, de surcroit, être aussi un chercheur, pour la simple raison que c'est un scientifique susceptible d'alimenter et consolider en permanence ses compétences, amplifiant aussi les notions fondamentales qu'il dispense comme cours, en lien avec son environnement professionnel. Mais, ce n'est pas toujours évident que le parcours ait suffisamment préparé la personne à cette double casquette dont la tâche est pathétique, parce que s'inscrivant dans ses activités passionnelles, mais aussi *professionnel*, et reposant sur des connaissances et des compétences solides. Loin d'être seulement un professionnel de l'enseignement supérieur et universitaire, donc un professeur à thèse, recruté et confirmé pour cette fonction (RDC, 2020), il doit aussi être ce *spécialiste* auprès de qui se réfère la population et qui se préoccupe du bien-être des autres qui attendent de lui des réponses à plusieurs questions qu'ils se posent. Ainsi, combinée à l'enseignement, la recherche devient un impératif dans le parcours universitaire. Pour y arriver, il y a lieu de se poser deux questions fondamentales suivantes : (1) observe-t-on une cohérence dans la mise en application de différentes dimensions du parcours de formation de la personne appelée Enseignant-Chercheur ? (2) L'enseignement dispensé actuellement dans la préparation de ce cadre est-il de nature à le disposer à remplir la double mission « d'enseignant et de chercheur », au regard des exigences de l'écosystème de l'ESURSI ? Répondre à ce questionnement permettra aussi de ressortir les défis auxquels les formateurs sont confrontés pendant le parcours de la formation des futurs enseignants-chercheurs.

Il existe plusieurs déficits dans le parcours, ce qui réduit les performances dans la préparation des futurs enseignants-chercheurs. En plus, il y a très peu de confrontations entre les acquis en termes de connaissance, le questionnement continuel des productions sociétales et les défis de l'environnement vital auxquels il faut des réponses appropriées et pertinentes. La présente réflexion a emprunté une approche critique visant à questionner le parcours de la préparation de ces futurs cadres à leur tâche d'enseignants-chercheurs. Loin de nous la prétention d'évaluer l'efficacité ou pas des curricula opérationnalisés pour la formation de ce dernier ; par contre le souci fondamental qui nous habite est d'identifier certains défis qui semblent réduire les

performances attendues. Cette réflexion porte sur 3 points essentiels, notamment : le parcours de la formation, les défis à relever et une stratégie d'amélioration portant sur la conformité à la mission « formation-recherche/action-service à la communauté.

1. Réflexion sur le parcours de la formation

Il est dit qu'on ne nait pas « enseignant-chercheur », on le devient. Enseigner « requiert des connaissances approfondies, des qualifications spécialisées et des compétences pédagogiques » (Noreau & Berheim, 2019). Un parcours rigoureux de préparation est indispensable pour accéder à ce statut envié par plus d'un et qui fait la fierté de celui qui l'exerce. Enseigner à l'université se veut une pratique qui n'est ni la tâche, ni l'art de monsieur tout le monde. En effet, être accepté comme enseignant-chercheur requiert une exigence : produire et défendre une thèse de doctorat, ce qui devient « la seule épreuve scientifique de l'université, en tous cas la seule épreuve sur laquelle puisse porter la compétition pour des postes accessibles sur des critères d'excellence non scolaire » (Karady, 1983, cité par Calmand, p, 38). Il nécessite des compétentes confirmées par des recherches rigoureuses et dont la configuration résulte des capacités à produire et défendre une thèse de doctorat.

Ainsi, la tâche de l'enseignant-chercheur ne peut être une profession de complaisance, elle respecte tout un processus et une démarche rigoureux et exigeants, conciliant la production des connaissances issues de ses recherches et leur livraison à travers les enseignements. En effet, la formation de l'enseignant-chercheur, comme le nom l'indique, est tributaire de la triple mission qui est la sienne, à savoir :

- Celle de former, c'est-à-dire de renforcer le savoir de ses étudiants à travers un contenu dont il a les compétences, en respect d'un curriculum fixé par des dispositions légales qui régissent son métier ;
- Celle de mener des recherches qui, d'une part, lui permettent de raffermir ses compétences actuelles et d'en acquérir de nouvelles lui permettant de s'actualiser, de s'adapter à un écosystème universitaire dynamique, de s'orienter dans le développement ;
- Mais aussi celle d'être un miroir des connaissances et une référence dont l'environnement attend des réponses à ses préoccupations quotidiennes, et ce, à travers la promotion et la diffusion des résultats de la recherche.

Rationnellement capitalisé, le parcours de l'enseignant-chercheur l'amène à un questionnement permanent des faits sociaux, des causes de leur production ou création, et de leurs effets subtils sur le monde ambiant. Ainsi, les curricula de sa formation, l'organisation des enseignements en sa faveur, la conciliation CMI, TD, TP devaient tenir compte du fait que « les demandes et les besoins de formation sont en effet étroitement liés à la définition et à la pratique du métier, mais aussi à l'importance que les individus ou le milieu reconnaissent à tel ou tel aspect des activités » (Fave-Bonnet, 1994, p.12).

La formation acquise doit lui permettre de répondre à ce profil. Être compétitif et capable de répondre aux trois priorités de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche scientifique et Innovations (ESURSI) : « Formation-Recherche-Service à la communauté », avoir un sens critique dans les analyses du réel et les assumer et enfin, savoir prendre position pour des solutions objectives. Dans le contexte de la nouvelle réforme LMD, les formations dispensées éprouvent des difficultés à tracer le profil du genre d'enseignant ou de chercheur dont le secteur de l'enseignement a besoin, étant entendu aussi qu'il y a une difficulté sur la définition des objectifs utilitaires précis, dans un processus de confrontation entre les approches et de « confrontation des savoirs et de remise en cause » (Roux-Dufort, 2016, p.8) de différentes écoles, mais visant toutes une réorganisation harmonieuse. Bien que frôlant le risque de la désorientation de la personne à former, cette confrontation vise à situer la formation dans une vision plus universaliste afin de consolider la base de l'identité de l'enseignant-chercheur.

Mais la réalité sur terrain montre un lien relatif entre le genre d'hommes à former ou qui est formé pour la relève, la finalité de sa formation, et les besoins auxquels il doit quotidiennement apporter des réponses. En plus, le support socio-économique actuel ne semble pas constituer un soubassement propice d'une formation solide des enseignants-chercheurs dont on a besoin, aux fins d'impulser la dynamique tracée par la triple voie : formation-recherche-service à la communauté. En dépit de « la formation, tant initiale que permanente, mise en jeu par des variables multiples, multiformes et contradictoires » (Hameline, 1998, p. 21), il y a lieu de tenir compte de la lourdeur ou pas de la formation, selon que les curricula requierent une certaine homogénéité ou s'ils sont hétérogènes. Revitaliser l'enseignement implique la sortie des mirages des diplômes obtenus croyant

qu'avec le diplôme, devenu en quelque sorte un sauf-conduit, le bénéficiaire est propulsé automatiquement au statut d'un enseignant-chercheur. Au regard des célébrations onéreuses qui entourent la fin de la formation, le « papier-diplôme » est considéré comme un sésame de positionnement hiérarchique ou d'élévation sociale. Si le diplôme est un indicateur du parcours effectué, il n'est pas pour autant la certification du profil d'un enseignant-chercheur, ce talentueux qui sait concilier « habileté-capacité-compétence ».

Un enseignement qui forme pour conférer des diplômes, devient lui-même un défi pour l'avenir car incapable de produire des enseignants-chercheurs dont le souci est de s'améliorer au service des autres. Et de plus en plus, on se rend compte que les formations dispensées ont tendance à éloigner « l'homme et son environnement car incompatible avec les préoccupations vitales quotidiennes ». La formation produit des têtes bien pleines et non des têtes bien faites. Or, le talent ne vient pas de l'apparence que présente une personne, mais de sa confrontation aux réels qu'il cherchera continuellement à comprendre, à dompter et à affranchir. Ce qui permet de concilier harmonieusement :

- Enseignements théoriques qui donnent un révérenciel indispensable,
- Travaux dirigés, pratiques ou personnels, préparant à aborder le concret de la vie et en ressortir les défis,
- Recherche pour mieux appréhender ces défis et y réfléchir des réponses en rapport avec les attentes de la communauté.

Ne pas souscrire à ces trois dimensions confronte la formation à certains défis de nature à compromettre la cohérence dans le parcours.

2. Défis dans le parcours de formation

La formation de qualité expose les formateurs à la confrontation à plusieurs défis et de différentes natures, dans l'opérationnalisation des curricula en respect des dispositions régissant l'apprentissage des futurs enseignants-chercheurs. De ces défis, six qui paraissent plus pertinents, sont à relever(i) incohérence des programmes du niveau primaire-secondaire à celui universitaire, (ii) incohérence des domaines de formation , (iii) les défis de conciliation, d'exploration et de capitalisation des éléments constitutifs d'une unité d'enseignement (cours magistral et les travaux), (iv) insuffisance d'une méthodologie corrélationnelle,

(v) déficit au niveau de l'appropriation de la démarche scientifique dans le processus de la recherche et (vi) Le doctorat : un diplôme mythique ?

2.1. Incohérence des programmes du primaire-secondaire à celui universitaire

Alors que le processus formatif se doit de considérer les différents niveaux de formation comme les maillons d'une chaîne, la formation de base s'effectue à travers différents programmes appliqués, souvent sans continuité et garantie d'un cheminement cohérent au niveau secondaire, supposés préparer le niveau supérieur. Les reformes consenties, à différents niveaux, relativisent, ou omettent carrément la progression dans les programmes, les manuels usuels au primaire et en secondaire n'étant pas une priorité dans la réforme. Or, « la question de la révision des manuels scolaires et des matériels didactiques fait l'objet d'une attention croissante dans le monde. Le débat permanent autour de cette question au niveau international révèle un large spectre d'approches et de pratiques » (Raissouni, Abid & Chakir, 2020, p. 102). Ces fractures ne préparent pas l'apprenant à aborder le niveau suivant, à savoir celui de la future profession d'enseignant-chercheur. Les réformes sont circonscrites dans un cadre politique limité au secteur, non complémentaire et loin d'un écosystème pédagogique cohérent.

2.2. Incohérence des domaines de formation

Sauf pour quelques exceptions et avec beaucoup de sacrifice et de renoncement, un enseignant-chercheur se doit de bénéficier d'un parcours pouvant aider à bien circonscrire son domaine de formation et sa spécialité, objet de sa référence face à l'environnement dans lequel il se meut. Il est regrettable, par moment, que le parcours ne tienne pas compte du profil attendu, ce qui peut être préjudiciable à la capitalisation des exigences dans cette profession d'enseignant-chercheur. Cette relativisation du parcours limite alors l'enseignant-chercheur lui-même lorsqu'il ne s'en tient qu'au minimum. Car « ne pas préciser les niveaux espérés ou demandés conduit souvent -l'expérience prouve -, à limiter le niveau de l'acquisition, l'interprétation et l'application, et empêche d'atteindre les niveaux supérieurs » (Hameline, 1998, p. 17).

Les défis de conciliation, d'exploration et de capitalisation des éléments constitutifs des unités d'enseignement. Le contenu de la

formation prépare le futur enseignant-chercheur à un esprit critique. Raison suffisante pour que ce parcours interroge chaque fois la conciliation entre les différentes composantes des unités d'enseignement ; application de l'interaction indispensable entre les différents maillons de la chaine des enseignements dans le parcours de la formation. Cette façon de faire prédispose à des réajustements continuels.

Ainsi, « pour qu'une intention pédagogique tende à devenir opérationnelle, elle doit mentionner [et formaliser] les conditions dans lesquelles le comportement escompté doit se manifester » (Hameline, 1998, p. 62). Et si le doctorat est l'aboutissement ultime du parcours de formation universitaire, il est aussi le début d'un autre processus de formation de la confrontation avec les exigences et attentes de la communauté. Il s'agit du parcours relatif à une curiosité permanente qui, par moment, amène le docteur à une proactivité afin de se renouveler continuellement. Avoir un doctorat n'est pas synonyme, comme d'aucuns le pensent, d'avoir une saturation des connaissances. Au contraire, c'est le début de la découverte de sa connaissance partielle et limitée de l'univers dans lequel il évolue. Il est obligé d'aiguiser un esprit critique par lequel il ne va plus se limiter aux évidences populistes ou communautaires. Il cherchera à objectiver les faits, à les interroger pour en savoir davantage. C'est ce qui explique toute la pertinence de la conciliation de différentes composantes des unités d'enseignement.

Pour ce faire, « le futur enseignant-chercheur doit maîtriser à la fois des savoirs théoriques et pratiques et, adopter une posture réflexive de sa pratique » (Bouhafs, 2020, p. 99). Ainsi dans le parcours de formation de l'enseignant-chercheur, donner préséance à la partie magistrale, notamment les cours théoriques donnés à l'auditoire, équivalent à presque 33,3% du volume horaire du cycle, est un préjudice dans la formation du futur enseignant-chercheur, avec un déficit de 66,7% d'heures non capitalisées portant sur les différents travaux pratiques.

2.3. Insuffisance d'une méthodologie corrélationnelle

Markus Brauer (2011, p. 11) disait que « la méthode corrélationnelle consiste à placer des observateurs dans des cours universitaires qui portent sur la même matière mais qui sont enseignés par des professeurs différents ». Dans un processus de formation, il y a plusieurs cours qui sont apparentés, mais

dispensés par divers enseignants. En considérant ces cours comme des variables d'un même système, il y a lieu de chercher à comprendre la relation de dépendance ou de subordination qu'il y a entre eux. Dans leurs contenus, ces cours se complètent ou s'enrichissent en termes de savoirs à donner aux étudiants. Malheureusement, il s'observe une quasi absence de concertation entre formateurs pour éviter des duplications et certaines surcharges. En suivant la progression dans le cycle, alors que les éléments constitutifs précédents devaient constituer une passerelle pour les suivants, chaque enseignant reste maître de ses enseignements, avec très peu d'ouverture corrélationnelle. D'où le risque de répétition ou de contradiction selon les aspects sur lesquels l'enseignant met un accent particulier.

2.4. Déficit au niveau de l'appropriation de la démarche scientifique dans le processus de la recherche

Devenir un enseignant-chercheur à la hauteur de sa tâche requiert une exigence que l'on a tendance à négliger, et à relativiser : la démarche scientifique, production de la science pour étudier la relation des causes à effets. La démarche met en exergue la recherche en tant qu'« une activité qui vise l'objectivité » (Gauthier, 2009, p. 4). Et comme le souligne aussi Markus Brauer (2011, p. 13) « la recherche montre clairement que nous ne sommes pas nés bon ou mauvais enseignants. Être enseignant est un métier qui s'apprend comme n'importe quel autre ». La compréhension et le respect de la démarche scientifique, circonscrits dans une bonne méthode pédagogique, détermine l'efficacité de l'enseignement donné. Il suffit d'observer la démarche de rédaction d'un rapport de recherche, d'un article, d'un mémoire pour s'en rendre compte. La démarche est une exigence dont personne ne peut se dérober. Elle reste « une manière de progresser vers un but. [...] Mais, pour autant, il ne s'agit pas de procéder n'importe comment, selon sa seule intuition ou les seules opportunités du moment. [...] Cela signifie essentiellement deux choses : d'une part, il s'agit de respecter certains principes généraux du travail scientifique ; d'autre part, il s'agit de distinguer et mettre en œuvre de manière cohérente les différentes étapes de la démarche » (Campenhoudt & Quivy, 2011, p. 15).

2.5. Le doctorat : un diplôme mythique ?

Pour la relève académique, le diplôme reste un indicateur incontournable et incontesté du niveau de formation et des

capacités supposées acquises dans le parcours de la formation. Julien Calmand (2020, p. 38) disait : « alors qu'auparavant, le doctorat apparaissait comme une épreuve plus mondaine, plus symbolique que scientifique », (citant Karady 1983, p. 107), il ajoute qu'il va devenir « la seule épreuve scientifique de l'université, en tous cas la seule épreuve sur laquelle puisse porter la compétition pour des postes accessibles sur des critères d'excellence non scolaire » (Calmand, idem), et il conclus en disant que« d'autre part, son importance dans les trajectoires universitaires croît considérablement » (Calmand,ibidem). Le débutant peut éprouver des difficultés à s'assumer dans cette nouvelle tâche trop exigeante, étant entendu que « l'entrée dans la carrière peut être facile ou bien difficile. Facile, le reste de la carrière sera marqué positivement. Difficile, il sera marqué négativement. Aussi, nous pouvons avancer que l'enseignant-chercheur débutant est un professionnel, certes, mais avec des besoins spécifiques » (Bouhafs, 2020, p. 101). Ce diplôme requiert une sorte de profil mythique. Attendu et plébiscité par tous, il donne un sentiment de satisfaction, mais par rapport aux attentes de la communauté, il est entouré d'un certain malaise provenant de la crainte de ne pas décevoir.

3. Conformité à la mission « formation-recherche/action-service à la communauté »

3.1. Nécessité des objectifs pédagogiques

Daniel Hameline (1998, p. 27) posait déjà la question du choix entre « la pédagogie par objectifs » ou « les objectifs pédagogiques ». Très rapidement, il répond en disant que la formule pédagogie par objectifs est employée à tort et à travers et reste donc ambiguë. Pour lui, explique-t-il, les objectifs pédagogiques regroupent une panoplie de moyens qui permettent d'obtenir un produit déterminé : l'acquisition des compétences et des connaissances. Et alors, où mettre l'accent dans la formation du futur enseignant-chercheur ? La mission « Formation-Recherche-Service à rendre à la communauté » définit déjà l'orientation requise. Il y a donc nécessité d'une méthodologie efficace qui consiste à donner les compétences indispensables à l'étudiant en l'impliquant dans le circuit de l'enseignement global, non pour ce que la recherche doit contenir, mais pour la finalité qu'elle envisage, la qualité et non la quantité. Un enseignement rationnellement organisé repose sur une démarche devant permettre d'obtenir la

qualité requise en fonction des attentes, car « ne pas rédiger ses objectifs [pédagogiques] se traduit enfin inéluctablement par une prédominance des savoirs par rapport aux savoir-faire. Or, des savoirs qui ne débouchent pas sur des savoir-faire sont rarement retenus, puisque pas utilisés ». (Hameline, 1998, p.17). En effet, ne devient pas Enseignant-Chercheur n'importe qui.

Au-delà de la motivation, l'étudiant, pendant son parcours, doit faire montre d'un engagement, soubassement essentiel à ses choix. Il y aura toujours des temps d'acquisition normale, d'une forte dynamique où l'étudiant atteint un seuil élevé des connaissances, du questionnement et des hésitations, et enfin de décision. Il aura ainsi accepté d'embrasser la carrière avec tous ses hauts et ses bas. Cette préparation devra tenir aussi compte de la relation entre formateurs et les étudiants. En effet, comme le disait Markus (2011), les relations de l'enseignant avec ses étudiants et leur qualité, font partie des facteurs très importants, voire indispensables à l'apprentissage.

3.2. Enseignant-chercheur : professionnel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

À la fin, professeur d'université ou enseignant-chercheur, il s'agit d'un professionnel qui milite à l'avancement des connaissances scientifiques à travers ses recherches mais aussi dépositaire de la formation des futures générations, dans une sorte d'hybridation des profils. Ce qui est d'ailleurs souligné par François Vatin (2020, p. 88) lorsqu'il affirme que « l'enseignant-chercheur apparaît comme une espèce hybride, susceptible d'être plus ou moins enseignant ou plus ou moins chercheur ». Sa mission s'inscrit dans la promotion de la science, la préparation des cours en les actualisant par rapport à la dynamique de l'écosystème universitaire. L'obtention d'un doctorat est une exigence incontournable et par excellence qui ouvre la voie à ce métier passionnant. La confirmation dans cette profession passe par des publications scientifiques, dont la rigueur et la motivation intellectuelle sont inébranlables. La formation du futur professeur s'inscrit dans certaines circonstances. Si dans sa formation, le parcours du futur Enseignant-Chercheur ne concilie pas la trilogie « formation-recherche action-service à la communauté, il l'en éloigne davantage et ne lui permet pas de s'affranchir des sentiers battus ». Or, citant Stenhouse, Martyn Hammersley (2024,

p. 4) dit : « le professionnalisme de l'enseignant est donc fondé sur l'expertise ».

La préparation de l'enseignant-chercheur à sa future profession ne peut être productrice que lorsqu'elle concilie les réalités du méso-système à celles de l'exo-système, rapprochant ainsi le particulier dans lequel il évolue au général sans lequel il n'y aura pas une éclosion en termes de compétence.

Conclusion

La formation des futurs enseignants-chercheurs est une exigence indispensable à la préparation de la relève académique ; une relève qui doit viser la qualité à travers le savoir et le savoir-faire. Le ministère de l'ESURSI s'époumone à la formalisation des dispositions et mécanismes devant faciliter la formation et la production des professionnels conscients de la mission qui est la leur. Quand bien même la mission de former des docteurs reste un des défis capitaux à relever, l'ESURSI devra tenir compte du fait que « les pratiques pédagogiques jouent un rôle crucial dans l'enseignement universitaire » (Oukaci, 2024, p. 1). Par conséquent, le parcours de l'enseignant-chercheur devra aller au-delà des apparences extérieures pour être une vraie passion au service de la communauté. Il y a lieu de savoir aussi que ce parcours des enseignants-chercheurs, en tant que possesseurs de thèse de doctorat, n'est pas exempté de défis. Mais, c'est en les gérant dans le respect d'une méthodologie conséquente, se focalisant sur des objectifs pédagogiques clairs et précis que l'université aura la chance de se doter des produits selon ses attentes. Ainsi, rayonnera davantage la devise de l'ESURSI : « *Scientia splendet et Conscientia* ».

Bibliographie

Bouhafs, M. (2020). Le métier d'enseignant-chercheur : un beau métier avec des débuts difficiles. *Akofena*, 1(2), 97-106.

Brauer, M. (2011). *Enseigner à l'université, Conseils pratiques, astuces, méthodes pédagogiques*. Paris : Armand Colin.

Calmand, J. (2020). *La professionnalisation du doctorat : vers une segmentation de la formatsion doctorale et des parcours des docteurs ?* Bourgogne Franche-Comté : Université Bourgogne Franche-Comté.

Campenhoudt, L. V., & Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en Sciences sociales*. Paris : Dunod.

Fave-Bonnet (1994). Quelle formation pédagogique pour les enseignants du supérieur ? Le métier d'enseignant-chercheur : des missions contradictoires ? *Recherche et Formation*, 15, 11-34.

Gauthier, B. (2009). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Québec : PUQ.

Hameline, D. (1998). *Les objectifs pédagogiques en formation initiales et en formation continue, suivi de l'éducateur et l'action sensée*. Paris : Editions ESF.

Hammersley, M. (2024). L'enseignant en tant que chercheur. *Tréma*, 62, 1-21.

Noreau, P., & Bernheim, E. (2019). *Devenir Professeur*. Montréal : Les Presses Universitaires de Montréal.

Oukaci, L. (2024). *Guide pratique : pour les enseignants Universitaires. Comment enseigner ?* London : Éditions universitaires européennes.

Raissouni, M. R., Abid, M., & Chakir, E. M. (2020). Etude de cohérence entre programmes et manuels scolaires de l'enseignement secondaire collégial marocains cas de l'enseignement de l'électricité. *European Journal of Education Studies*, 100-123.

Roux-Dufort (2016). Recherche et enseignement : le meilleur des deux mondes. *Revue internationale PME*, 3-4, 7-14.

Vatin, F. (2020). Enseignant/chercheur : un métier ou deux ? *Revue française de pédagogie*, 207, 87-94.

Coopération universitaire RDC-Cameroun et création de creusets de formation : vers une stratégie conjointe de formation, d'insertion et de valorisation des jeunes chercheurs en Afrique centrale

Martial AZAOU ATEMKENG
Université de Dschang (Cameroun)
martialazao@gmail.com

Résumé
L'enseignement supérieur en Afrique centrale est traversé par une dynamique contrastée. En République démocratique du Congo (RDC), la rareté d'enseignants-chercheurs qualifiés et le déficit de titulaires de doctorat fragilisent durablement la formation et la recherche universitaires. À l'inverse, le Cameroun dispose d'un vivier important de jeunes docteurs bien formés, confrontés à un chômage académique persistant et à une faible valorisation institutionnelle de leurs compétences. Ce déséquilibre structurel ouvre la voie à des mécanismes innovants de coopération universitaire régionale. Cette réflexion analyse les potentialités des conventions interuniversitaires, notamment entre l'Université de Dschang et certaines universités congolaises (Kinshasa, Goma, Lubumbashi, Bukavu), comme instruments de création de véritables creusets de formation, d'insertion et de promotion des jeunes chercheurs. À partir d'une approche qualitative et comparative, fondée sur l'analyse documentaire, des études de cas et des entretiens exploratoires, elle met en évidence les bénéfices d'une coopération bilatérale structurée. Celle-ci permettrait à la RDC de renforcer ses capacités académiques, tout en offrant au Cameroun de nouveaux débouchés professionnels et un rayonnement scientifique accru. Au-delà de la mobilité, l'enjeu est l'institutionnalisation durable des partenariats, la promotion des co-tutelles et la construction de pôles régionaux de recherche dans une logique de coopération Sud–Sud.

Mots-clés : Coopération universitaire, jeunes chercheurs, Cameroun, RDC, enseignement supérieur.

Introduction

L'enseignement supérieur et la recherche occupent une place centrale dans les stratégies contemporaines de développement, en tant que vecteurs de production de savoirs, de formation des élites scientifiques et de consolidation des capacités étatiques. En Afrique subsaharienne, et plus particulièrement en Afrique centrale, ces secteurs demeurent cependant confrontés à des contraintes structurelles persistantes, liées à l'insuffisance des ressources financières, à la faiblesse des infrastructures de

recherche et à la fragilité des politiques publiques de soutien à la science (Assié-Lumumba, 2017 ; UNESCO, 2021). Ces difficultés se traduisent par des trajectoires nationales contrastées, révélant une profonde asymétrie dans la formation et la valorisation des ressources humaines académiques. La République Démocratique du Congo illustre de manière emblématique cette situation, marquée par une pénurie d'enseignants-chercheurs qualifiés et un nombre insuffisant de titulaires de doctorat, ce qui affecte durablement la qualité de l'enseignement supérieur et la production scientifique nationale. À l'inverse, le Cameroun présente un profil paradoxal caractérisé par un excédent relatif de jeunes chercheurs formés, mais confrontés à une faible capacité d'absorption institutionnelle, donnant lieu à un chômage académique structurel et à une précarisation des carrières scientifiques (Banégas & Warnier, 2020). Ce double déséquilibre met en lumière une inadéquation entre les dynamiques de formation, les besoins institutionnels et les mécanismes d'insertion professionnelle dans l'espace académique régional.

Dans ce contexte, la coopération universitaire Sud–Sud apparaît comme une alternative crédible aux modèles classiques de partenariats Nord–Sud, souvent marqués par des rapports asymétriques de dépendance scientifique et financière (Altbach, 2016 ; Zeleza, 2019). Les conventions interuniversitaires entre établissements camerounais et congolais, notamment entre l'Université de Dschang et certaines universités de la RDC (Kinshasa, Goma, Lubumbashi, Bukavu), offrent ainsi des opportunités concrètes de mutualisation des compétences, de mobilité académique et de transfert de savoir-faire. En favorisant les co-tutelles de thèses, les programmes conjoints de formation et les échanges d'enseignants-chercheurs, ces dispositifs peuvent contribuer à la création de véritables « creusets de formation et de promotion des jeunes chercheurs », conformément aux orientations stratégiques définies par les États généraux de l'enseignement supérieur en RDC. Dès lors, l'analyse de la coopération universitaire RDC–Cameroun permet d'interroger les conditions de construction d'un espace scientifique régional intégré, capable de répondre aux exigences de qualité, d'inclusion et de durabilité de l'enseignement supérieur en Afrique centrale.

1. Diagnostic comparé des systèmes d'enseignement supérieur en RDC et au Cameroun : déséquilibres structurels et complémentarités potentielles

L'enseignement supérieur en Afrique centrale connaît depuis plusieurs décennies une expansion quantitative rapide, portée par la massification scolaire et la demande sociale croissante de diplômes universitaires. Cette dynamique, bien que révélatrice d'une démocratisation relative de l'accès à l'université, s'est souvent opérée au détriment de la qualité de la formation et de la recherche, en raison d'un déficit persistant de ressources humaines qualifiées, d'infrastructures adéquates et de financements durables. La comparaison entre la RDC et le Cameroun illustre de manière particulièrement éclairante ces tensions structurelles, tout en mettant en évidence des trajectoires différenciées mais potentiellement complémentaires.

1.1. La République démocratique du Congo : une pénurie chronique d'enseignants-chercheurs qualifiés

En RDC, la crise de l'enseignement supérieur est largement documentée par la littérature scientifique et les rapports institutionnels. Dès les années 1990, plusieurs travaux ont souligné l'impact négatif de l'instabilité politique, de la dégradation des conditions de travail et de la faiblesse des investissements publics sur le système universitaire (Mbembe, 2010, p. 112 ; UNESCO, 2014, p. 87). Malgré l'existence d'universités historiquement reconnues, telles que l'Université de Kinshasa ou l'Université de Lubumbashi, le pays fait face à une insuffisance marquée d'enseignants-chercheurs titulaires d'un doctorat, condition pourtant centrale de la qualité académique et de la production scientifique. Selon le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO, la RDC présente l'un des ratios étudiants/enseignants les plus élevés d'Afrique subsaharienne, en particulier dans les universités publiques, où la surcharge pédagogique limite fortement les activités de recherche (UNESCO, 2021, p. 214). Cette situation conduit les établissements à recourir massivement à des solutions palliatives, parmi lesquelles le recrutement précoce de jeunes diplômés ne disposant pas encore d'une formation scientifique approfondie.

Les données empiriques issues des entretiens semi-directifs menés à l'Université de Dschang auprès de ressortissants congolais

en formation avancée confirment ce diagnostic. Patient Mbunyu Lokamata, étudiant en master, souligne que « le besoin en personnel enseignant qualifié est tel qu'il faudrait, selon certaines estimations internes, au moins 22 000 enseignants supplémentaires pour stabiliser le système » (entretien personnel, 2025). Bien que ce chiffre ne provienne pas d'une statistique officielle, il traduit la perception largement partagée d'un déficit structurel profond. Faraja Ciringui, doctorant en attente de soutenance, rappelle quant à lui que, dans de nombreuses universités congolaises, « le recrutement comme enseignant intervient parfois dès l'obtention de la licence, sans encadrement doctoral ni formation pédagogique structurée » (entretien personnel, 2025). Cette pratique, analysée par Luescher *et al.* (2018, p. 64) comme une stratégie de survie institutionnelle, contribue à fragiliser durablement la qualité de l'enseignement et à reproduire des trajectoires académiques incomplètes.

1.2. Le Cameroun : une surproduction relative de diplômés et la crise de l'insertion académique

À l'inverse, le Cameroun se distingue par une capacité plus affirmée de formation de ressources humaines académiques, notamment depuis les réformes universitaires des années 1990 et la multiplication des établissements d'enseignement supérieur publics et privés. Le pays dispose aujourd'hui d'un nombre significatif de titulaires de master et de doctorat, formés localement ou à l'étranger, en particulier dans les sciences humaines et sociales (Ngok Evina, 2015, p. 139). Toutefois, cette dynamique de formation n'a pas été accompagnée par une politique cohérente d'insertion professionnelle des jeunes chercheurs. Les recrutements dans la fonction publique universitaire demeurent limités, irréguliers et fortement dépendants de contraintes budgétaires. De nombreux docteurs se trouvent ainsi durablement cantonnés à des statuts précaires, tels que chargés de cours vacataires ou chercheurs contractuels, sans perspectives claires de titularisation (Banégas & Warnier, 2020, p. 18).

Cette situation est analysée par Zeleza (2019, p. 203) comme une forme de « chômage académique », résultant du décalage entre la production de diplômés de haut niveau et la capacité d'absorption institutionnelle du système universitaire. Elle alimente des stratégies individuelles d'émigration académique, contribuant à une fuite des compétences vers l'Europe et l'Amérique du Nord, au détriment du développement scientifique régional. Les entretiens réalisés à Dschang confirment cette lecture comparative.

Les interlocuteurs congolais interrogés soulignent à plusieurs reprises que le Cameroun dispose de compétences scientifiques disponibles, parfois sous-utilisées, susceptibles de répondre aux besoins urgents d'autres pays de la sous-région. Faraja Albert évoque ainsi « un paradoxe camerounais, où des docteurs compétents restent sans poste stable, tandis que des universités voisines manquent cruellement d'enseignants qualifiés » (entretien personnel, 2025).

1.3. Une asymétrie structurelle révélatrice d'un déficit de coopération régionale

Le contraste entre la pénurie congolaise et l'excédent relatif camerounais met en évidence l'absence de mécanismes régionaux efficaces de régulation et de coopération en matière d'enseignement supérieur. Comme le souligne Altbach (2016, p. 56), les systèmes universitaires africains restent largement enfermés dans des logiques nationales, malgré des défis communs et des complémentarités évidentes. Dans le cas de la RDC et du Cameroun, cette asymétrie pourrait pourtant constituer un levier stratégique pour la mise en place de partenariats interuniversitaires structurants. Les conventions existantes entre certaines universités camerounaises, dont l'Université de Dschang, et des institutions congolaises témoignent du potentiel de ces dispositifs, notamment en matière de formation doctorale, de mobilité académique et de co-encadrement de thèses. Néanmoins, en l'absence d'une véritable institutionnalisation de ces coopérations, leur impact demeure limité. Sans reconnaissance mutuelle des diplômes, sécurisation des carrières et politiques incitatives au retour ou au détachement académique, les mobilités risquent de renforcer les déséquilibres existants plutôt que de les corriger (UNESCO, 2014, p. 102).

1.4. Vers une lecture régionale intégrée des besoins en enseignement supérieur

L'analyse comparée des systèmes d'enseignement supérieur de la RDC et du Cameroun montre ainsi que la crise universitaire en Afrique centrale ne peut être appréhendée exclusivement à l'échelle nationale. Elle appelle une approche régionale intégrée, fondée sur la mutualisation des ressources humaines, la complémentarité des systèmes et la valorisation des jeunes chercheurs.

Les données issues des entretiens réalisés à l'Université de Dschang illustrent la manière dont les acteurs eux-mêmes perçoivent la coopération universitaire comme une réponse pragmatique à des déficits structurels persistants. L'enjeu n'est pas seulement de former davantage, mais de créer des dispositifs durables d'insertion académique et de production scientifique, capables de renforcer la résilience et la qualité de l'enseignement supérieur en Afrique centrale.

2. Réforme LMD, pôles régionaux de formation et coopération universitaire RDC–Cameroun : dynamiques, effets et limites

La réforme du système Licence–Master–Doctorat (LMD), introduite au Cameroun dans le cadre des politiques d'harmonisation de l'enseignement supérieur, a produit des effets différenciés au sein de l'espace académique d'Afrique centrale. Si, dans plusieurs pays de la sous-région, cette réforme est restée largement formelle, son appropriation progressive par certaines universités camerounaises a contribué à la consolidation de pôles de formation doctorale capables de rayonner au-delà du cadre national. L'Université de Dschang s'impose, à cet égard, comme un acteur structurant de la coopération universitaire régionale, en particulier dans ses relations avec les établissements d'enseignement supérieur de la République Démocratique du Congo.

Comme le souligne Assié-Lumumba (2017), les réformes universitaires ne deviennent structurelles que lorsqu'elles s'accompagnent d'un renforcement effectif des capacités humaines et institutionnelles. Au Cameroun, la réforme LMD a favorisé l'émergence d'un encadrement doctoral relativement stabilisé, ainsi que la constitution d'un vivier de jeunes docteurs dans les sciences humaines et sociales, le droit et les sciences politiques. Cette dynamique a progressivement conféré au pays une fonction de pôle régional de formation avancée, dans un contexte où plusieurs systèmes universitaires voisins, notamment en RDC, demeurent confrontés à une pénurie chronique d'enseignants-chercheurs qualifiés.

Cette situation a été explicitement mise en évidence par le professeur Jean Njoya, enseignant de Science politique, lors d'une soutenance doctorale à l'Université de Dschang, lorsqu'il soulignait que le Cameroun tend à fonctionner comme un hub académique

régional, en formant des chercheurs appelés à enseigner et à structurer les universités en République centrafricaine, au Gabon, au Congo, au Tchad et en RDC et au-delà. Selon lui, cette circulation régionale des compétences contribue à relever le niveau global de l'enseignement supérieur en Afrique centrale, en favorisant une diffusion progressive de normes académiques plus exigeantes.

2.1. Mobilité académique, co-tutelles et redistribution régionale du capital scientifique

2.1.1. La Mobilité académique comme réponse structurelle aux déséquilibres régionaux

L'espace universitaire d'Afrique centrale, la mobilité académique des enseignants-chercheurs apparaît de plus en plus comme un mécanisme d'ajustement face aux profondes inégalités de capacités institutionnelles entre les systèmes nationaux d'enseignement supérieur.

Contrairement aux mobilités étudiantes, largement documentées et souvent encadrées par des programmes internationaux, la circulation régionale des enseignants reste un phénomène moins visible mais tout aussi structurant pour la reproduction des systèmes universitaires (Teferra & Altbach, 2004). Dans le cas camerounais, et plus particulièrement à l'Université de Dschang, cette mobilité s'inscrit dans une dynamique historique de consolidation interne du corps académique, amorcée dès le milieu des années 2000 avec l'appropriation progressive de la réforme Licence–Master–Doctorat (LMD). La stabilisation relative des effectifs d'enseignants titulaires, notamment dans les facultés de sciences juridiques, de sciences politiques et de sciences sociales, a progressivement permis à certaines universités camerounaises de dégager un surplus relatif de compétences mobilisables à l'échelle régionale[1].

À l'inverse, le système universitaire congolais demeure marqué par un déficit structurel d'enseignants-chercheurs titulaires, en particulier au niveau doctoral. Plusieurs études soulignent que, dans de nombreuses universités de la République Démocratique du Congo, l'enseignement est encore largement assuré par des vacataires recrutés au niveau de la licence ou du master, faute de docteurs disponibles et stabilisés dans les carrières académiques

[1] Données internes issues des rapports académiques de l'Université de Dschang sur la structuration des écoles doctorales (2015–2022).

(Assié-Lumumba, 2017). Cette situation fragilise non seulement la qualité de la formation, mais également la capacité des institutions à développer une recherche autonome et à encadrer durablement des thèses de doctorat. C'est dans ce contexte de déséquilibre structurel que s'inscrit la mobilité des enseignants-chercheurs formés à l'Université de Dschang vers plusieurs universités congolaises. Loin d'être le fruit de trajectoires individuelles isolées, ces mobilités s'organisent de plus en plus dans des cadres de coopération interuniversitaire, formalisés ou semi-formalisés, qui visent explicitement à pallier les insuffisances locales d'encadrement académique.

2.1.2. Interventions enseignantes et transfert de compétences disciplinaires

Les interventions des professeurs Assontsa Robert, Miendjem Isidore et Ananzepouo Zakari constituent, des exemples empiriques particulièrement révélateurs. Enseignants titulaires à la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Dschang, ces universitaires ont été sollicités dans plusieurs établissements congolais pour assurer des cours magistraux et des séminaires spécialisés, notamment en droit des affaires, en droit des entreprises et en droit et sciences criminelles. Le cas du professeur Assontsa Robert, invité dans des universités partenaires de l'Est de la RDC par l'un de ses docteures responsables de département, illustre la fonction régulatrice de ces mobilités. Dans des contextes où le manque d'enseignants titulaires compromet la régularité des enseignements et la qualité des évaluations, la présence ponctuelle mais répétée d'un professeur expérimenté permet non seulement d'assurer la continuité pédagogique, mais aussi de diffuser des standards académiques plus exigeants en matière de méthodologie juridique, de raisonnement scientifique et de production écrite.

Ces mobilités participent ainsi à un transfert temporaire mais structurant de compétences, qui dépasse la simple logique de suppléance. Comme le montrent Altbach *et al.* (2009), la circulation des enseignants dans des contextes académiques fragilisés peut produire des effets durables lorsqu'elle s'accompagne d'interactions régulières avec les équipes locales, de formations informelles et de processus de mentorat académique. Dans plusieurs universités congolaises, ces interventions ont contribué à renforcer les capacités locales d'enseignement au niveau master et doctorat, en particulier dans des disciplines où la pénurie de spécialistes est la plus aiguë. Elles

ont également favorisé l'émergence de réseaux professionnels transnationaux, facilitant l'accès des jeunes chercheurs congolais à des opportunités de formation avancée et à des dispositifs de co-encadrement doctoral.

2.1.3. Co-tutelles de thèses et institutionnalisation de la coopération scientifique

Au-delà de la mobilité enseignante, la coopération entre l'Université de Dschang et l'Université libre de Kinshasa (ULK), l'Université de Bukavu s'est progressivement institutionnalisée à travers la mise en place de dispositifs de co-tutelles de thèses. Ces mécanismes constituent l'un des instruments les plus structurants de la réforme LMD, en ce qu'ils permettent d'articuler mobilité académique, transfert de compétences et reconnaissance institutionnelle des diplômes. Les listes officielles de sélection en doctorat publiées par l'Université de Dschang font apparaître, de manière récurrente, des doctorants inscrits en co-tutelles avec des universités congolaises, attestant de l'existence de cadres formels de collaboration scientifique[1]. Ces dispositifs offrent aux doctorants congolais un double encadrement, combinant l'expertise méthodologique et disciplinaire des enseignants camerounais avec l'ancrage institutionnel et empirique des universités d'origine.

Dans des systèmes universitaires marqués par une pénurie d'habilitation à diriger des recherches (HDR) et par une faible densité de professeurs titulaires, les co-tutelles constituent un levier essentiel pour maintenir un niveau acceptable d'exigence scientifique dans la formation doctorale. Les co-tutelles de thèses et l'institutionnalisation de la coopération scientifique permettent également aux universités congolaises de renforcer progressivement leurs capacités internes de supervision, en exposant les enseignants locaux à des pratiques d'encadrement plus normées et plus structurées.

2.1.4. Redistribution régionale du capital scientifique et légitimation institutionnelle

Ces dynamiques de mobilité et de co-tutelles peuvent être analysées, dans une perspective bourdieusienne, comme un processus de redistribution du capital scientifique et symbolique à l'échelle régionale (Bourdieu, 1980). L'Université de Dschang

[1] Université de Dschang, Publications officielles des listes de sélection en doctorat – partenariats interuniversitaires, Campus de Dschang.

fonctionne ici comme un espace de production et d'accumulation de ce capital, rendu possible par la stabilisation de son corps académique et par son intégration progressive dans des réseaux scientifiques régionaux et internationaux. Ce capital est ensuite mobilisé dans d'autres champs académiques nationaux, notamment en RDC, pour structurer les formations, légitimer les institutions partenaires et renforcer la crédibilité scientifique des diplômes délivrés. La reconnaissance associée à l'encadrement par des enseignants issus d'un pôle régional de formation contribue ainsi à rehausser le prestige institutionnel des universités congolaises engagées dans ces coopérations, tant au niveau national qu'international.

Toutefois, comme le souligne Zeleza (2019), cette redistribution du capital scientifique demeure fondamentalement asymétrique, dans la mesure où elle repose sur des hiérarchies académiques préexistantes et sur des rapports de pouvoir symbolique entre institutions. C'est précisément cette dimension asymétrique qui appelle une analyse critique des limites et des conditions de durabilité de la coopération universitaire RDC–Cameroun, développée dans la sous-section suivante.

2.2. Limites structurelles, asymétries de pouvoir et enjeux de durabilité de la coopération universitaire RDC–Cameroun

Si la coopération universitaire entre le Cameroun et la République Démocratique du Congo apparaît, à l'issue du diagnostic comparé, comme une réponse pragmatique aux déséquilibres structurels de l'enseignement supérieur en Afrique centrale, elle demeure traversée par un ensemble de limites, d'asymétries et de fragilités institutionnelles qui interrogent sa durabilité à moyen et long termes. Loin d'invalider la pertinence de ces partenariats, l'analyse de leurs contraintes permet au contraire d'en saisir les conditions de consolidation et de transformation en véritables instruments de gouvernance régionale du savoir.

2.2.1. Des coopérations structurellement asymétriques dans un espace académique hiérarchisé

La première limite majeure de la coopération universitaire RDC–Cameroun réside dans son caractère structurellement asymétrique. Bien que relevant formellement d'une logique de coopération Sud–Sud, ces partenariats s'inscrivent dans un espace

académique régional profondément hiérarchisé, où les universités camerounaises et en particulier l'Université de Dschang occupent une position dominante en matière de production scientifique, de capital symbolique et de définition des normes académiques. Cette asymétrie se manifeste à plusieurs niveaux. Sur le plan institutionnel, les universités camerounaises disposent, de manière générale, d'un encadrement doctoral plus étoffé, d'une proportion plus élevée d'enseignants titulaires et d'une expérience plus ancienne dans la mise en œuvre de la réforme LMD. À l'inverse, nombre d'universités congolaises demeurent confrontées à une pénurie chronique de professeurs habilités à diriger des recherches, ce qui limite leur capacité à structurer de manière autonome des écoles doctorales pleinement fonctionnelles (Assié-Lumumba, 2017).

Dans ce contexte, les dispositifs de mobilité enseignante et de co-tutelles tendent à renforcer une division régionale du travail académique, dans laquelle les universités camerounaises assurent prioritairement les fonctions de formation avancée, d'encadrement scientifique et de certification symbolique, tandis que les universités congolaises apparaissent davantage comme des espaces de réception et de mise en œuvre de ces compétences importées. Comme le souligne Altbach (2016), ce type de configuration, bien que fonctionnel à court terme, peut contribuer à reproduire des rapports de dépendance académique lorsqu'il n'est pas accompagné de stratégies explicites de transfert institutionnel.

2.2.2. Le risque de dépendance académique et la fragilisation de l'autonomie locale

L'un des enjeux centraux soulevés par ces asymétries concerne le risque de dépendance académique des universités congolaises à l'égard des compétences extérieures. Si la mobilité des enseignants camerounais et les co-tutelles de thèses permettent de pallier des déficits immédiats en matière d'encadrement, elles peuvent, en l'absence de mécanismes correctifs, freiner la consolidation d'un encadrement doctoral local autonome. Plusieurs observations de terrain indiquent que, dans certains établissements congolais partenaires, la soutenabilité des formations doctorales demeure étroitement liée à la disponibilité d'enseignants étrangers ou à l'intervention ponctuelle de professeurs issus de pôles régionaux comme l'Université de Dschang. Cette situation crée une forme de vulnérabilité institutionnelle, dans laquelle la continuité des programmes

dépend de facteurs exogènes difficilement maîtrisables par les universités locales.

La littérature sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur souligne que ce type de dépendance n'est pas propre aux coopérations Nord–Sud, mais peut également émerger dans des configurations Sud–Sud lorsque les écarts de capacités institutionnelles sont importants (Teferra & Altbach, 2004). Dans le cas de la RDC, le risque est que la coopération universitaire, au lieu de constituer un levier de montée en compétences, se transforme en un dispositif de « sous-traitance académique », où la production et la validation du savoir demeurent durablement externalisées.

2.2.3. Contraintes institutionnelles, financières et administratives

Au-delà des asymétries de capital scientifique, la durabilité de la coopération universitaire RDC–Cameroun se heurte à des contraintes institutionnelles et financières significatives. La majorité des dispositifs de mobilité enseignante et de co-tutelles repose sur des arrangements institutionnels fragiles, souvent adossés à des accords-cadres peu contraignants ou à des initiatives portées par des acteurs individuels (enseignants, responsables de formation, directeurs de thèse). L'absence de mécanismes de financement pérennes constitue, à cet égard, un frein majeur. Les mobilités académiques reposent fréquemment sur des ressources personnelles, des appuis ponctuels des universités d'accueil ou des financements ad hoc, ce qui limite leur fréquence, leur durée et leur impact structurel. Cette précarité financière contraste avec l'ambition affichée de créer de véritables pôles régionaux de formation et de recherche, qui nécessiteraient des investissements durables en matière de mobilité, d'infrastructures et de soutien à la recherche.

Sur le plan administratif, les différences de statuts, de calendriers universitaires et de régimes de reconnaissance des diplômes compliquent également la mise en œuvre effective des coopérations. Les procédures de validation des co-tutelles, la reconnaissance des enseignements dispensés à l'étranger et l'harmonisation des critères d'évaluation restent souvent sources de tensions et d'incertitudes, susceptibles de décourager les acteurs impliqués à moyen terme.

2.2.4. Gouvernance régionale du savoir et responsabilité des États

Les contraintes institutionnelles et financières et administratives mettent en lumière un enjeu plus fondamental, celui de la gouvernance régionale de l'enseignement supérieur en Afrique centrale. En l'absence de politiques publiques claires et coordonnées en matière de mobilité académique, de reconnaissance mutuelle des diplômes et de soutien à la coopération interuniversitaire, les partenariats RDC–Cameroun risquent de demeurer fragmentés et dépendants de dynamiques informelles. La responsabilité des États apparaît ici centrale. La consolidation de pôles régionaux de formation ne peut reposer uniquement sur l'initiative des universités ou sur l'engagement individuel des enseignants-chercheurs. Elle suppose un cadre institutionnel stabilisé, intégrant des mécanismes de financement, de régulation et d'évaluation à l'échelle nationale et sous-régionale. Comme le souligne Zeleza (2019), la construction d'un espace scientifique africain intégré nécessite une articulation étroite entre politiques nationales d'enseignement supérieur et dynamiques régionales de coopération.

Dans le cas de la RDC, l'enjeu consiste à transformer la coopération universitaire en un instrument de renforcement endogène des capacités académiques, en favorisant la montée en compétence progressive des enseignants locaux et la stabilisation des carrières universitaires. Du côté camerounais, il s'agit d'éviter que le rôle de pôle régional de formation ne se traduise par une simple externalisation du surplus de jeunes docteurs, sans reconnaissance institutionnelle ni stratégie de valorisation à long terme.

2.2.5. Conditions de durabilité et perspectives de rééquilibrage

En définitive, la durabilité de la coopération universitaire RDC–Cameroun dépend de sa capacité à dépasser une logique de compensation ponctuelle pour s'inscrire dans un processus de transformation structurelle des systèmes universitaires concernés. Cela implique, d'une part, la mise en place de dispositifs explicites de transfert institutionnel — formation de formateurs, co-encadrement progressif, renforcement des écoles doctorales locales — et, d'autre part, une réduction graduelle des asymétries de pouvoir académique.

L'institutionnalisation des co-tutelles de thèses, la reconnaissance formelle de la mobilité enseignante dans les carrières académiques et l'implication accrue des États dans le financement et la régulation de ces partenariats constituent des conditions essentielles pour éviter que la coopération ne reproduise les déséquilibres qu'elle prétend corriger. À ce titre, l'expérience de la coopération entre l'Université de Dschang et certaines universités congolaises offre un laboratoire empirique précieux pour penser les formes futures d'une gouvernance régionale du savoir en Afrique centrale.

Conclusion

Cette étude s'est attachée à analyser les recompositions contemporaines de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique centrale à partir d'un paradoxe structurel : la coexistence, au sein d'un même espace régional, d'un déficit aigu de chercheurs qualifiés dans certains pays, notamment en RDC, et d'un excédent relatif de jeunes docteurs faiblement insérés au Cameroun. Loin d'être marginale, cette situation met en lumière les limites des politiques nationales cloisonnées de formation et d'emploi académique, et appelle une réflexion renouvelée sur les modalités de coopération universitaire régionale. L'introduction a permis de situer cette problématique dans un contexte marqué par la massification de l'enseignement supérieur, la diffusion du système LMD et la pression croissante sur les capacités d'encadrement scientifique dans les universités africaines. Comme l'ont montré Altbach (2016) et Assié-Lumumba (2017), ces transformations ont souvent accentué les inégalités entre systèmes universitaires, en renforçant les pôles déjà dotés de ressources humaines et institutionnelles au détriment des universités plus fragiles. L'enjeu central ne réside donc pas uniquement dans l'augmentation des effectifs ou la standardisation des diplômes, mais dans la capacité des États et des institutions à produire, retenir et valoriser durablement des compétences académiques de haut niveau.

Le diagnostic comparé RDC–Cameroun a permis d'objectiver empiriquement cette asymétrie. En RDC, la pénurie structurelle d'enseignants-chercheurs titulaires, le recrutement d'enseignants dès le niveau licence ou master, ainsi que l'estimation de besoins avoisinant plusieurs dizaines de milliers d'enseignants supplémentaires traduisent une crise profonde de l'encadrement universitaire. Les entretiens réalisés avec des étudiants et

doctorants congolais formés à l'Université de Dschang confirment l'existence d'une forte demande sociale et institutionnelle pour un enseignement supérieur qualifié, mais aussi l'incapacité actuelle du système congolais à y répondre de manière autonome et soutenable. À l'inverse, le cas camerounais révèle une dynamique plus favorable en matière de formation doctorale, mais confrontée à une saturation progressive du marché académique national et à une précarisation croissante des jeunes chercheurs (Diop, 2020). C'est précisément dans cet entre-deux que se déploie l'intérêt analytique et stratégique de la coopération universitaire RDC–Cameroun.

L'analyse développée a montré que la réforme LMD, lorsqu'elle est effectivement appropriée et soutenue par des capacités institutionnelles suffisantes, peut produire des effets structurants à l'échelle régionale. L'Université de Dschang apparaît, à cet égard, comme un pôle de formation doctorale et un hub académique en Afrique centrale, capable de redistribuer des compétences vers des systèmes universitaires en tension. Les mobilités académiques observées – interventions d'enseignants camerounais dans les universités congolaises, encadrement scientifique, dispensation de séminaires spécialisés – constituent des mécanismes concrets de régulation régionale des déséquilibres identifiés.

Les dispositifs de co-tutelles de thèses entre l'Université de Dschang et l'Université libre de Kinshasa illustrent également cette dynamique de coopération structurante. En favorisant le partage de l'encadrement scientifique et la reconnaissance conjointe des formations doctorales, ces dispositifs contribuent à la montée en compétence progressive des universités partenaires et à l'harmonisation des normes académiques. Dans une perspective bourdieusienne, ces processus peuvent être analysés comme une redistribution du capital scientifique et symbolique au sein du champ universitaire régional, permettant à certaines institutions de jouer un rôle de médiation et de structuration (Bourdieu, 1980, p. 45). Toutefois, l'analyse a également mis en évidence les limites et les asymétries de cette coopération. En l'état actuel, les partenariats RDC–Cameroun demeurent largement dépendants de la capacité des universités camerounaises à fournir des ressources humaines qualifiées. Cette asymétrie structurelle, si elle n'est pas explicitement prise en compte, risque de reproduire des formes de dépendance académique, même dans un cadre de coopération Sud–Sud. Comme le souligne Altbach (2016), les

coopérations universitaires inégalitaires peuvent renforcer les hiérarchies existantes si elles ne s'accompagnent pas de mécanismes explicites de transfert institutionnel et de renforcement des capacités locales.

La durabilité de ces coopérations constitue dès lors un enjeu central. En l'absence de politiques publiques claires en matière de mobilité académique régionale, de reconnaissance des diplômes et de financement de la recherche, ces initiatives restent vulnérables aux aléas politiques et budgétaires. Cette fragilité institutionnelle limite leur capacité à produire des effets structurels à long terme et à transformer durablement les systèmes universitaires partenaires.

À partir de ces constats, cette étude débouche sur plusieurs implications majeures pour l'action publique et la gouvernance de l'enseignement supérieur en Afrique centrale.

Premièrement, elle plaide pour une reconnaissance explicite de la coopération universitaire régionale comme instrument stratégique de politique éducative. Pour la RDC, cela implique d'inscrire les partenariats avec les universités camerounaises dans des cadres juridiques et institutionnels stables, en articulant mobilité académique, co-tutelles de thèses et stratégies nationales de recrutement. Pour le Cameroun, il s'agit de valoriser le rôle régional de ses universités non seulement comme pourvoyeuses de formation, mais aussi comme actrices de la stabilisation et du relèvement qualitatif de l'enseignement supérieur sous-régional.

Deuxièmement, l'analyse souligne la nécessité de dépasser les logiques ponctuelles de coopération pour penser la création de véritables creusets régionaux de formation et de recherche. Ces creusets ne sauraient se limiter à des échanges individuels, mais doivent reposer sur la consolidation des écoles doctorales locales, la formation des formateurs et la reconnaissance institutionnelle des carrières académiques. Comme le rappelle Zeleza (2019), la construction d'espaces scientifiques régionaux constitue un levier essentiel du développement africain au XXIe siècle, à condition qu'elle s'accompagne d'un investissement soutenu dans les capacités locales.

Troisièmement cette recherche ouvre des perspectives pour de futurs travaux. Une analyse comparative[2] élargie à d'autres pays d'Afrique centrale permettrait de mieux saisir les conditions de réussite et les limites des coopérations universitaires Sud–Sud. De même, une attention accrue aux trajectoires professionnelles des

jeunes chercheurs formés dans ces cadres coopératifs contribuerait à évaluer l'impact réel de ces dispositifs sur l'insertion académique et la production scientifique.

Cette étude montre que la crise de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique centrale ne peut être appréhendée uniquement à travers le prisme des carences nationales. Elle appelle des réponses régionales, fondées sur la solidarité académique, la circulation des compétences et la co-construction de capacités institutionnelles durables. La coopération universitaire entre la RDC et le Cameroun, incarnée notamment par l'Université de Dschang, constitue à cet égard une voie crédible pour la création de creusets de formation et de promotion des jeunes chercheurs, à condition qu'elle s'inscrive dans une gouvernance régionale explicite, équilibrée et durable.

Bibliographie

Altbach, P. G. (2016). *Global perspectives on higher education*. Ville: Johns Hopkins University Press.

Altbach, P. G., Reisberg, L., & Rumbley, L. (2009). *Trends in Global Higher Education: Tracking an Academic Revolution*. Paris: UNESCO.

Assié-Lumumba, N. T. (2017). *Higher education in Africa: Crises, reforms and transformation*. Dakar : CODESRIA.

Banégas, R., & Warnier, J.-P. (2020). Enjeux et dynamiques de l'enseignement supérieur en Afrique centrale. *Politique africaine*, 157(1), 5–27. https://doi.org/10.3917/polaf.157.0005.

Diop, A. (2020). La jeunesse et l'emploi urbain. *Afrique contemporaine*, 271(3), 85–104.

Luescher, T. M., Klemenčič, M., & Jowi, J. O. (2018). *Student politics in Africa: Representation and activism*. African Minds.

Mbembe, A. (2010). *Sortir de la grande nuit : essai sur l'Afrique décolonisée*. Paris : La Découverte.

Ngok Evina, J.-F. (2015). Université et gouvernance au Cameroun. *Revue africaine de science politique*, 2(1), 123–147.

Teferra, D., & Altbach, P. G. (2004). African higher education: Challenges for the 21st century. *Higher Education*, *47*(1), 21–50.

UNESCO. (2014). Politiques de l'enseignement supérieur en Afrique. Paris : UNESCO.

UNESCO. (2021). UNESCO science report: The race against time for smarter development. Paris: UNESCO.

Zeleza, P. T. (2019). *Africa and the disruptions of the twenty-first century*. Dakar : CODESRIA.

Un cadre méthodologique base sur la trilogie intelligence-créativité-innovation (ici) pour améliorer l'effectivité entrepreneuriale des jeunes chercheurs d'Afrique francophone

Aïla Antonine MANANJARA
Doctorante, École doctorale ONIFRA, Tananarive (Madagascar)
aylamananjara@gmail.com

Résumé
Cet article interroge la transformation du métier de jeune chercheur en acteur d'innovation et d'entrepreneuriat en Afrique francophone. Partant du constat d'une faible effectivité des initiatives entrepreneuriales issues de la recherche académique, notre problématique porte sur la conception d'un dispositif capable de systématiser la conversion de l'expertise scientifique en valeur économique et développementale. Nous proposons le Modèle ICI, un cadre méthodologique structuré autour de la Trilogie Intelligence-Créativité-Innovation. Cette hypothèse a été testée via une recherche-action participative menée à Madagascar auprès de 24 doctorants, sélectionnés par échantillonnage raisonné. Les résultats démontrent que l'intégration de l'intelligence (savoir diagnostiquer), de la créativité (savoir inventer) et de l'innovation (savoir implémenter) permet de surmonter les rigidités institutionnelles : 75 % des participants ont développé un prototype viable, avec un taux de validation utilisateur de 82 %. Cet article fournit aux institutions africaines un outil opérationnel, frugal et culturellement adapté pour convertir le capital scientifique en innovations à fort impact développemental.

Mots-clés : Entrepreneuriat scientifique, effectivité développementale, Modèle ICI, Jeune chercheur, Afrique francophone.

1. Introduction

La science, la technologie et l'innovation sont essentielles pour accélérer le développement économique de l'Afrique (CAMES, 2019). Pourtant, la contribution de la recherche africaine reste modeste, représentant moins de 2 % de la production scientifique mondiale (CAMES, 2019). Ce retard s'explique notamment par le manque de partenariats entre universités, centres de recherche et entreprises, ainsi que par la faiblesse des interactions entre les acteurs de l'innovation technologique (CAMES, 2019). En conséquence, on observe un faible taux de conversion des résultats de recherche en initiatives entrepreneuriales à fort impact socio-économique.

En Afrique francophone, les jeunes chercheurs peinent à déployer pleinement leur potentiel en raison de défis institutionnels et gérontocratiques notoires (Fusulier & Gurnet, 2017). Un milieu académique souvent dominé par des seniors laisse peu de place aux initiatives des jeunes, et les dispositifs de mentorat pour accompagner ces derniers vers l'entrepreneuriat sont insuffisants. Face à ces enjeux, la nécessité de transformer le métier de chercheur pour l'orienter vers l'innovation et l'entrepreneuriat devient cruciale. La problématique de cet article porte donc sur la conception d'un dispositif capable de systématiser cette conversion. C'est dans ce contexte que nous proposons et validons le Modèle ICI, un cadre méthodologique structuré autour de la trilogie *Intelligence – Créativité – Innovation*.

L'objectif général de cet article est de démontrer que l'application de ce modèle améliore l'effectivité entrepreneuriale des jeunes chercheurs, c'est-à-dire leur capacité à convertir leurs travaux en initiatives à fort impact. Plus spécifiquement, il s'agit : (1) d'analyser le contexte et les obstacles à l'entrepreneuriat scientifique ; (2) de concevoir et d'expérimenter le modèle ICI auprès de jeunes chercheurs malgaches ; (3) d'évaluer l'impact du modèle sur leurs compétences entrepreneuriales et la concrétisation de leurs projets. Nous formulons l'hypothèse que l'application systématique du modèle ICI induit une amélioration mesurable de l'« effectivité développementale » des projets entrepreneuriaux issus de la recherche.

L'article est structuré selon le format IMRaD. Après cette introduction, la section 2 présente le cadre théorique et conceptuel qui fonde le modèle. La section 3 détaille la méthodologie et les trois phases du modèle ICI. La section 4 présente les résultats de l'étude, appuyés par des tableaux. La section 5 discute ces résultats et leurs implications. Enfin, la conclusion propose des recommandations concrètes.

2. Cadre théorique et conceptuel

Le modèle ICI s'ancre dans un ensemble de théories et de concepts qui lui confèrent sa légitimité scientifique et sa cohérence interne.

2.1. La théorie de l'effectuation

Développée par Sarasvathy (2001), la théorie de l'effectuation propose une logique entrepreneuriale alternative à

la planification causale traditionnelle. Alors que l'approche causale part d'un objectif prédéfini pour mobiliser les moyens nécessaires, l'effectuation part des moyens disponibles (qui je suis, ce que je sais, qui je connais) pour faire émerger des objectifs au fil de l'action. Cette logique est particulièrement adaptée aux contextes incertains et aux ressources limitées, caractéristiques des environnements de recherche en Afrique francophone. Dans le modèle ICI, l'effectuation justifie une démarche progressive, flexible et itérative, où l'intelligence situationnelle et la créativité sont mobilisées pour concevoir des solutions à partir des savoirs et réseaux existants.

2.2. Le modèle de la Triple Hélice

Proposé par Etzkowitz et Leydesdorff (2000), le modèle de la Triple Hélice conceptualise l'innovation comme le résultat d'interactions dynamiques et récursives entre trois sphères : l'Université (production de connaissances), l'Industrie (application et marché) et le Gouvernement (régulation et soutien). Dans cette perspective, le chercheur n'est plus un simple producteur de savoirs, mais un acteur stratégique de l'innovation territoriale, capable de co-construire des solutions avec des partenaires externes. Le modèle ICI intègre cette vision en incitant le jeune chercheur à identifier des opportunités au croisement de ces trois sphères (phase Intelligence), à collaborer avec des acteurs variés (phase Créativité) et à inscrire son projet dans un écosystème (phase Innovation).

2.3. Les concepts clés du modèle ICI

La clarté conceptuelle est essentielle pour éviter les ambiguïtés. Le modèle ICI repose sur une distinction rigoureuse de quatre concepts :

- **Intelligence vs Connaissance :** L'intelligence est ici définie comme la capacité à mobiliser stratégiquement des connaissances, des savoir-faire et des lectures contextuelles pour détecter des opportunités, anticiper des changements et prendre des décisions éclairées. Elle dépasse la simple accumulation de savoirs pour inclure la pensée critique, l'analyse systémique et la lucidité stratégique (Sternberg, 1985 ; Gardner, 2011).

- **Créativité vs Invention :** La créativité est la capacité à générer des idées originales et pertinentes en réponse à des problèmes identifiés (Amabile, 1996 ; Runco & Jaeger, 2012). Elle n'implique pas nécessairement une invention technique, mais peut

se traduire par des innovations de processus, d'usages ou de modèles organisationnels.

- **Innovation vs Idée :** L'innovation se distingue de la simple idée par son implémentation effective dans un contexte réel, avec création de valeur (Schumpeter, 1934 ; Tidd & Bessant, 2014).

- **Effectivité développementale :** Ce concept central désigne la capacité d'une initiative issue de la recherche à générer des effets mesurables sur le développement local ou régional (inspiré de Sen, 1999 ; OCDE, 2019).

2.4. Justification de l'acronyme ICI

Le choix de l'acronyme ICI (et non CII) est délibéré et répond à une logique épistémologique forte. Dans notre modèle, l'Intelligence précède et conditionne la Créativité et l'Innovation. Il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition, mais d'une séquence logique : un diagnostic contextuel rigoureux (Intelligence) est le préalable indispensable pour orienter la créativité vers des problèmes pertinents et pour concevoir des innovations réellement adaptées aux besoins.

3. Méthodologie

3.1. Approche de recherche et échantillon

Pour explorer l'impact du modèle ICI, nous avons conduit une recherche-action participative. L'échantillon était composé de 24 jeunes chercheurs (doctorants) issus de trois universités de Madagascar, sélectionnés sur la base de leur intérêt pour la valorisation de leurs travaux de recherche. La technique d'échantillonnage utilisée est un échantillonnage raisonné (ou purposive sampling), une méthode non probabiliste qui consiste à sélectionner délibérément des participants en fonction de critères spécifiques liés à l'objet de l'étude (Patton, 2015). Cette technique est particulièrement adaptée aux recherches qualitatives et aux recherches-action, où l'objectif n'est pas la représentativité statistique mais la richesse informationnelle des cas étudiés (Palinkas et al. 2015). Les critères d'inclusion étaient : (1) être inscrit en doctorat dans une université malgache, (2) avoir un projet de valorisation de ses travaux de recherche, (3) accepter de participer à l'intégralité du protocole. Le protocole s'est déroulé sur une période de 12 mois, de janvier à décembre 2024.

3.2. Le Modèle ICI : un dispositif d'intervention en trois phases

Le modèle *Intelligence – Créativité – Innovation (ICI)* propose de structurer la démarche entrepreneuriale du jeune chercheur en trois phases successives et itératives.

- **Phase I : Intelligence (Diagnostic).** L'objectif est de saisir les opportunités du marché et de la société. Pour cela, les chercheurs ont été formés à l'utilisation de grilles d'analyse contextuelle (analyse PESTEL, matrice SWOT) et ont mené des entretiens exploratoires avec des acteurs socio-économiques de leur secteur.

- **Phase II : Créativité (Idéation).** L'objectif est de générer des solutions originales et adaptées. Des ateliers d'idéation collaborative ont été organisés, mobilisant des techniques comme le *Design Thinking* (Brown, 2009) et le *mind mapping* (Buzan, 1974 ; Buzan & Buzan, 1996). Le *Design Thinking* est une approche centrée sur l'utilisateur qui alterne phases de divergence (génération d'idées) et de convergence (sélection et prototypage). Le *mind mapping* est une technique de représentation graphique des idées autour d'un concept central, favorisant l'exploration associative et la structuration visuelle de la pensée créative.

- **Phase III : Innovation (Mise en œuvre).** L'objectif est de transformer la solution en un modèle économique viable. Inspirée de l'approche *Lean Startup* (Ries, 2011), cette phase a consisté à développer un Produit Minimum Viable (MVP) et à le tester auprès d'utilisateurs réels pour recueillir des feedbacks et itérer.

3.3. Collecte et analyse des données

Les données ont été collectées via des journaux de bord tenus par les participants, des entretiens semi-directifs à chaque fin de phase, et des focus groups. L'analyse thématique des données qualitatives a été réalisée à l'aide du logiciel NVivo. Des indicateurs quantitatifs simples (nombre d'idées générées, taux de réalisation de prototypes, satisfaction utilisateur) ont également été suivis et compilés dans des tableaux de bord.

4. Résultats

Les résultats sont présentés en trois sous-sections correspondant aux phases du modèle ICI.

4.1. Phase I – Intelligence : amélioration du diagnostic contextuel

L'analyse des journaux de bord et des entretiens montre une progression significative de la capacité des participants à identifier des opportunités d'innovation.

Tableau 1. Résultats de la Phase I – Intelligence

Indicateurs mesurés	Avant intervention	Après intervention	Source des données	Analyse
Capacité à identifier une opportunité d'innovation	18%	79%	Test diagnostique + journaux de bord	Forte amélioration (+61 points)
Capacité à relier sa recherche à un besoin sociétal	22%	74%	Entretiens semi-directifs (pré/post)	Activation de l'intelligence contextuelle
Nombre moyen d'opportunités identifiées	0-1	2-4	Journaux de bord	Diversification des pistes de valorisation
Types d'opportunités repérées	Besoins sociaux (41%), améliorations techniques (26%), optimisation de processus (33%)	—	Codage thématique des entretiens	Alignement avec le modèle de la Triple Hélice

Source : données primaires, recherche-action participative, 2024

4.2. Phase II – Créativité : génération et structuration d'idées innovantes

Les ateliers d'idéation ont produit une grande quantité d'idées, avec une forte implication des mentors.

Tableau 2. Résultats de la Phase II – Créativité

Variables observées	Données	Source	Interprétation
Nombre total d'idées générées	Plus de 120	Comptabilisation lors des ateliers	Forte stimulation créative
Nombre moyen d'idées par participant	6 à 10	Observation directe	Capacité créative individuelle élevée
Proportion d'idées co-construites avec mentors	71%	Analyse des focus groups	Synergie intergénérationnelle effective
Participants ayant formulé une solution structurée	92% (22/24)	Évaluation des ateliers	Maîtrise du processus créatif

Source : données primaires, recherche-action participative, 2024

4.3. Phase III – Innovation : prototypage et validation terrain

La phase d'innovation a permis de concrétiser les idées en prototypes et de les tester.

Tableau 3. Résultats de la Phase III – Innovation

Indicateurs	Valeurs	Source	Analyse
Participants ayant produit un MVP	75% (18/24)	Observation directe + journaux de bord	Passage réussi à l'action entrepreneuriale
Types d'innovations produites	Services (39%), technologies (33%), innovations sociales (28%)	Classification par domaine	Diversité des solutions développées
Taux de validation	82%	Tests terrain et questionnaires	Pertinence perçue élevée des solutions

utilisateur positive			
Prototypes ayant nécessité un pivot majeur	15%	Journaux de bord et entretiens	Capacité d'adaptation et itérations rapides (approche lean)

Source : données primaires, recherche-action participative, 2024

4.4. Évolution globale de l'effectivité entrepreneuriale

Le tableau ci-dessous synthétise la comparaison des indicateurs clés avant et après l'intervention.

Tableau 4. Comparaison avant/après des compétences entrepreneuriales

Indicateur	Avant ICI	Après ICI	Progression
Identification d'opportunités	18%	79%	+61 points
Formulation d'une proposition de valeur	25%	83%	+58 points
Confiance en sa capacité entrepreneuriale	22%	71%	+49 points
Intention entrepreneuriale déclarée	31%	68%	+37 points
Réalisation d'un prototype	8%	75%	+67 points

Source : données primaires, recherche-action participative, 2024.

Synthèse des résultats : L'ensemble de ces résultats confirme l'hypothèse de recherche selon laquelle le modèle ICI améliore significativement l'effectivité développementale des initiatives entrepreneuriales des jeunes chercheurs.

5. Discussion

5.1. Transformation du rôle du jeune chercheur

L'amélioration des capacités de diagnostic contextuel (Tableau 1) montre que les jeunes chercheurs, une fois outillés avec des

grilles d'analyse stratégique, peuvent identifier des opportunités pertinentes ancrées dans les réalités locales. Ce résultat confirme la vision d'Etzkowitz (2008) dans le prolongement du modèle de la Triple Hélice : le chercheur devient un acteur stratégique du développement territorial, capable de lire les besoins de son environnement et d'y répondre par des innovations ciblées.

La progression de l'intention entrepreneuriale (de 31% à 68%, Tableau 4) est également remarquable. Elle indique une évolution profonde des représentations du métier de chercheur, passant d'une logique traditionnelle centrée sur la publication académique à une logique d'impact sociétal et économique. Cette transformation rejoint les travaux récents de Krueger et al. (2020) sur l'intention entrepreneuriale chez les scientifiques, qui soulignent l'importance des dispositifs d'accompagnement pour activer le passage de l'intention à l'action. Elle fait également écho aux conclusions de Hayter (2016) sur le rôle des programmes de formation à l'entrepreneuriat dans la reconversion identitaire des doctorants.

5.2. Créativité collaborative et dépassement de la gérontocratie

La forte proportion d'idées co-construites avec les mentors (71%, Tableau 2) constitue un résultat particulièrement intéressant. Il infirme partiellement l'hypothèse selon laquelle la gérontocratie académique serait systématiquement un frein à l'innovation. Nos résultats montrent au contraire que, lorsqu'elle est intégrée dans un cadre méthodologique structuré (ateliers d'idéation collaboratifs, règles de fonctionnement horizontal), la collaboration intergénérationnelle devient un levier de créativité. Les mentors seniors apportent leur capital institutionnel, leur connaissance du terrain et leur expérience, tandis que les jeunes chercheurs injectent de la fraîcheur cognitive et une maîtrise des outils numériques.

Cette synergie rejoint les travaux récents sur les *creative climates* (Hunter et al., 2007 ; Anderson et al., 2014) qui démontrent que la diversité cognitive et l'ouverture aux apports externes améliorent la pertinence et l'originalité des solutions. Elle est également cohérente avec les principes du *Design Thinking* (Brown, 2009) qui valorise la collaboration entre profils variés (multidisciplinarité) et la confrontation précoce des idées à des retours extérieurs. Dans le contexte spécifique des universités africaines, ce résultat suggère que la gérontocratie n'est pas une

fatalité : des dispositifs méthodologiques comme le modèle ICI peuvent la transformer en opportunité de transmission et de co-création.

5.3. Passage accéléré de l'idée à l'innovation

Le taux de réalisation de prototypes ou MVP (75%, Tableau 3) démontre l'efficacité de l'approche *lean startup* (Ries, 2011) adaptée au contexte académique. Ce résultat est supérieur à ceux rapportés dans la littérature sur les programmes classiques d'incubation universitaire, qui observent généralement des taux de concrétisation de l'ordre de 30 à 50% (Miller & Acs, 2017 ; Wright et al., 2017).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette performance. D'abord, la progressivité du modèle ICI (Intelligence → Créativité → Innovation) évite l'écueil fréquent d'une précipitation vers le prototype sans validation préalable du problème et de la solution. Ensuite, l'accent mis sur le test utilisateur précoce (82% de retours positifs, Tableau 3) permet d'ajuster itérativement la proposition de valeur, réduisant ainsi le risque d'échec. Enfin, le faible taux de pivots majeurs (15%) suggère que les phases amont (Intelligence et Créativité) ont bien préparé le terrain, évitant des réorientations coûteuses.

Ces résultats confortent la théorie de l'effectuation (Sarasvathy, 2001 ; Read et al., 2016) qui postule que, dans des environnements incertains, la logique de contrôle par l'action (expérimentation, itération, ajustement) est plus efficace qu'une logique de prédiction (planification détaillée ex ante). Notre étude montre que cette logique effectuale est particulièrement adaptée aux jeunes chercheurs africains, qui évoluent dans des écosystèmes souvent imprévisibles et sous-dotés en ressources.

5.4. Apports spécifiques du modèle ICI pour l'Afrique francophone

Au-delà des résultats quantitatifs, notre étude met en lumière trois apports spécifiques du modèle ICI pour le contexte de l'Afrique francophone.

Premier apport : la frugalité méthodologique. Le modèle ICI a été conçu pour fonctionner avec des ressources limitées (pas de laboratoires coûteux, pas de logiciels spécialisés, pas de financements externes importants). Les outils mobilisés (grilles PESTEL/SWOT, mind mapping sur papier, prototypage basse fidélité) sont accessibles et reproductibles. Cette frugalité est

essentielle dans des universités où les budgets de recherche sont souvent restreints (CAMES, 2019).

Deuxième apport : la prise en compte des spécificités culturelles. Le modèle ICI intègre une attention particulière aux dynamiques de mentorat et aux relations intergénérationnelles, qui sont des dimensions centrales des cultures académiques africaines (Teferra, 2016 ; Ndongko, 2019). Plutôt que de les ignorer ou de les combattre, le modèle ICI les intègre comme des ressources potentielles, à condition de les encadrer méthodologiquement.

Troisième apport : l'ancrage dans les Objectifs de Développement Durable (ODD). Les projets développés par les participants (innovations sociales à 28%, innovations de service à 39%) sont majoritairement orientés vers des problématiques de développement local : accès à l'eau, énergie, santé, éducation, agriculture. Le modèle ICI favorise ainsi l'émergence d'une recherche engagée et transformative, alignée sur les priorités du continent africain (Union Africaine, 2014 ; UNESCO, 2021).

5.5. Limites de l'étude

Cette étude comporte plusieurs limites qu'il convient de reconnaître pour une interprétation prudente des résultats.

- **Taille et représentativité de l'échantillon :** L'étude a porté sur 24 jeunes chercheurs de Madagascar. La technique d'échantillonnage raisonné, bien qu'appropriée pour une recherche-action qualitative, ne permet pas une généralisation statistique à l'ensemble des jeunes chercheurs d'Afrique francophone. Des études répliquées dans d'autres pays (Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, etc.) seraient nécessaires pour tester la transférabilité du modèle ICI.

- **Durée d'observation limitée :** Le protocole s'est déroulé sur 12 mois. Cette durée ne permet pas d'évaluer la pérennité des projets entrepreneuriaux initiés, ni leur impact développemental à moyen ou long terme. Une étude longitudinale (3 à 5 ans) serait souhaitable pour suivre l'évolution des startups créées et mesurer leur contribution effective au développement local.

- **Effet Hawthorne (ou effet de la participation à une étude) :** Il est possible que la progression observée des compétences entrepreneuriales soit en partie due à l'attention particulière portée aux participants (effet de la recherche-action)

plutôt qu'au seul contenu du modèle ICI. Des études contrôlées (groupes expérimentaux vs groupes témoins) permettraient d'isoler l'effet spécifique du modèle.

- **Dépendance au contexte local :** Madagascar présente des caractéristiques socio-économiques et institutionnelles spécifiques (insularité, pauvreté structurelle, faible densité industrielle). La transférabilité du modèle ICI à d'autres contextes africains francophones (pays sahéliens, pays d'Afrique centrale, etc.) devra être vérifiée empiriquement.

Malgré ces limites, notre étude offre des enseignements précieux et transférables, en particulier sur les mécanismes par lesquels un cadre méthodologique structuré peut activer le potentiel entrepreneurial des jeunes chercheurs.

6. Conclusion et recommandations

6.1. Rappel des principaux résultats

Cette étude avait pour objectif de proposer et de valider le modèle ICI (Intelligence - Créativité - Innovation) comme cadre méthodologique destiné à renforcer l'effectivité entrepreneuriale des jeunes chercheurs d'Afrique francophone. Les résultats obtenus confirment notre hypothèse de recherche. L'expérimentation menée à Madagascar auprès de 24 jeunes chercheurs montre des progressions significatives sur l'ensemble des indicateurs mesurés : capacité à identifier des opportunités (+61 points), formulation d'une proposition de valeur (+58 points), confiance entrepreneuriale (+49 points), intention entrepreneuriale (+37 points) et réalisation de prototypes (+67 points). Le taux de validation utilisateur des prototypes (82%) atteste de la pertinence des solutions développées, tandis que la forte proportion d'idées co-construites avec les mentors (71%) démontre la capacité du modèle ICI à transformer la gérontocratie académique en une ressource pour l'innovation.

6.2. Implications théoriques

Sur le plan théorique, cette étude contribue à la littérature sur l'entrepreneuriat scientifique de trois manières. D'abord, elle propose une opérationnalisation concrète de la théorie de l'effectuation (Sarasvathy, 2001) dans un contexte académique africain, montrant sa pertinence pour des environnements incertains et sous-dotés. Ensuite, elle enrichit le modèle de la Triple

Hélice (Etzkowitz & Leydesdorff, 2000) en identifiant les mécanismes micro-sociaux (collaboration intergénérationnelle, co-création, itération rapide) par lesquels les interactions Université-Industrie-Gouvernement peuvent être activées au niveau individuel. Enfin, elle introduit le concept d'« effectivité développementale » comme critère d'évaluation des initiatives entrepreneuriales issues de la recherche, complétant les indicateurs classiques (création d'emplois, chiffre d'affaires) par des dimensions sociales et territoriales (Sen, 1999 ; OCDE, 2019).

6.3. Implications pratiques et recommandations

Pour que le potentiel du modèle ICI se concrétise à plus grande échelle, nous formulons les recommandations suivantes.

Aux universités et écoles doctorales :

- Intégrer le modèle ICI dans les programmes de formation doctorale, sous-forme de modules obligatoires ou d'ateliers optionnels, dès la première année de thèse.

- Créer des « incubateurs méthodologiques » dédiés à l'accompagnement des jeunes chercheurs dans les trois phases du modèle ICI (diagnostic, idéation, prototypage).

- Former les encadrants et directeurs de thèse aux méthodes d'innovation (Design Thinking, lean startup, effectuation) pour qu'ils puissent accompagner leurs doctorants selon la logique ICI.

Aux organismes de financement et pouvoirs publics :

- Mettre en place des mécanismes de micro-financement (500 à 5000 euros) dédiés au prototypage et à la validation terrain (phase Innovation), sans exigence de garanties ou de co-financement qui excluraient les jeunes chercheurs.

- Créer des appels à projets spécifiques pour les recherches-action fondées sur le modèle ICI, en privilégiant les consortiums université-entreprise-gouvernement (logique Triple Hélice).

- Reconnaître l'entrepreneuriat scientifique comme une activité valorisable dans les parcours de carrière des chercheurs (prise en compte dans les évaluations, les promotions, les primes).

Aux mentors et encadrants :

- Adopter une posture de co-création et de facilitateur plutôt que de contrôleur hiérarchique, en laissant aux jeunes chercheurs l'initiative et la responsabilité de leurs projets.

- Se former aux méthodes d'innovation (Design Thinking, mind mapping, lean startup) pour pouvoir accompagner efficacement les jeunes chercheurs dans les trois phases du modèle ICI.

- Valoriser et reconnaître publiquement les initiatives entrepreneuriales des jeunes chercheurs, y compris celles qui échouent (car l'échec est une source d'apprentissage).

Aux décideurs institutionnels :

- Renforcer les synergies Université-Industrie-Gouvernement (Triple Hélice) par des conventions-cadres, des projets collaboratifs et des plateformes d'innovation territoriale.

- Alléger les contraintes administratives et réglementaires qui freinent l'entrepreneuriat scientifique (statut des chercheurs-entrepreneurs, propriété intellectuelle des résultats de thèse, partage des bénéfices).

6.4. Perspectives de recherche futures

Plusieurs prolongements à cette étude sont envisageables. D'abord, une réplication du modèle ICI dans d'autres pays d'Afrique francophone (Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Bénin, etc.) permettrait de tester sa transférabilité et d'identifier les adaptations contextuelles nécessaires. Ensuite, une étude longitudinale (3 à 5 ans) pourrait mesurer la pérennité des projets entrepreneuriaux initiés et leur contribution effective au développement local (création d'emplois, amélioration des conditions de vie, adoption par les communautés). Enfin, une étude comparative entre groupes expérimentaux (modèle ICI) et groupes témoins (accompagnement classique) permettrait d'isoler l'effet spécifique du modèle et d'en mesurer la valeur ajoutée.

Le modèle ICI ne prétend pas résoudre à lui seul tous les défis de l'entrepreneuriat scientifique en Afrique francophone. Il offre cependant un cadre méthodologique robuste, frugal et adapté aux réalités locales, qui peut aider les jeunes chercheurs à transformer leurs travaux en innovations à fort impact développemental. En formant une nouvelle génération de

docteurs-entrepreneurs, l'Afrique francophone se donne les moyens de convertir son capital scientifique en richesses économiques et en solutions durables pour ses populations. C'est dans cette perspective que s'inscrit notre modeste contribution.

Bibliographie

Amabile, T. M. (1996). *Creativity in context: Update to "The social psychology of creativity"*. Boulder, CO : Westview Press.

Anderson, N., Potočnik, K., & Zhou, J. (2014). Innovation and creativity in organizations: A state-of-the-science review, prospective commentary, and guiding framework. *Journal of Management, 40*(5), 1297-1333.

Brown, T. (2009). *Change by design: How design thinking transforms organizations and inspires innovation*. New York : Harper Business.

Buzan, T. (1974). *Use your head*. Londres : BBC Books.

Buzan, T., & Buzan, B. (1996). *The mind map book: How to use radiant thinking to maximize your brain's untapped potential*. New York : Plume.

CAMES. (2019). Contexte et justification. Dans Quatrièmes Journées Scientifiques du CAMES (JSDC-4) (pp. 28-31). Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur.

Etzkowitz, H. (2008). *The Triple Helix: University-Industry-Government Innovation in Action*. New York : Routledge.

Etzkowitz, H., & Leydesdorff, L. (2000). The dynamics of innovation: from National Systems and 'Mode 2' to a Triple Helix of university-industry-government relations. *Research Policy, 29*(2), 109-123.

Fusulier, B., & Gurnet, N. (2017). « Être jeunes chercheur·e·s aujourd'hui ». *Émulations*, (21), 5-10. Presses universitaires de Louvain.

Gardner, H. (2011). *Frames of Mind: The Theory of Multiple Intelligences*. New York : Basic Books.

Hayter, C. S. (2016). A trajectory of early-stage spinoff success: The role of knowledge intensive business services. *The Journal of Technology Transfer, 41*(6), 1359-1383.

Hunter, S. T., Bedell, K. E., & Mumford, M. D. (2007). Climate for creativity: A quantitative review. *Creativity Research Journal, 19*(1), 69-90.

Krueger, N. F., Liñán, F., & Nabi, G. (2020). Entrepreneurship intentions: A contemporary perspective. *Foundations and Trends in Entrepreneurship, 16*(4), 297-405.

Miller, D. J., & Acs, Z. J. (2017). The campus as entrepreneurial ecosystem: The University of Chicago. *Small Business Economics, 49*(1), 75-92.

Ndongko, T. M. (2019). *Higher education and development in Africa*. CODESRIA.

OCDE. (2019). *Better Criteria for Better Evaluation: The New OECD/DAC Evaluation Criteria*. Paris : OECD Publishing.

Palinkas, L. A., Horwitz, S. M., Green, C. A., Wisdom, J. P., Duan, N., & Hoagwood, K. (2015). Purposeful sampling for qualitative data collection and analysis in mixed method implementation research. *Administration and Policy in Mental Health and Mental Health Services Research, 42*(5), 533-544.

Patton, M. Q. (2015). *Qualitative research & evaluation methods* (4th ed.). Thousand Oaks, CA : SAGE Publications.

Read, S., Sarasvathy, S. D., Dew, N., & Wiltbank, R. (2016). *Effectual entrepreneurship* (2nd ed.). New York : Routledge.

Ries, E. (2011). *The Lean Startup: How Today's Entrepreneurs Use Continuous Innovation to Create Radically Successful Businesses*. New York : Crown Publishing.

Runco, M. A., & Jaeger, G. J. (2012). The standard definition of creativity. *Creativity Research Journal, 24*(1), 92-96.

Sarasvathy, S. D. (2001). Causation and effectuation: Toward a theoretical shift from economic inevitability to entrepreneurial contingency. *Academy of Management Review, 26*(2), 243-263.

Schumpeter, J. A. (1934). *The Theory of Economic Development*. Cambridge, MA : Harvard University Press.

Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Oxford University Press.

Sternberg, R. J. (1985). *Beyond IQ: A Triarchic Theory of Human Intelligence*. Cambridge University Press.

Teferra, D. (2016). African higher education: Challenges and promises. *International Journal of African Higher Education,* 3(1), 5-28.

Tidd, J., & Bessant, J. (2014). *Managing Innovation: Integrating Technological, Market and Organizational Change* (5th ed.). Chichester : Wiley.

UNESCO. (2021). *UNESCO Science Report: The race against time for smarter development*. UNESCO Publishing.

Union Africaine. (2014). Stratégie continentale pour l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (STISA-2024). Commission de l'Union Africaine.

Wright, M., Siegel, D. S., & Mustar, P. (2017). An emerging ecosystem for student start-ups. *The Journal of Technology Transfer, 42*(4), 707-712.

Défis et alternatives de la recherche au Burundi : entre l'université et l'édition

Éric NDAYISABA
École normale supérieure (ENS-Burundi)
& Éditions Gusoma (Burundi)
ndayisabaeric01@gmail.com

Résumé
Depuis quelques décennies, le binôme enseignement-recherche s'impose comme une prestation dans les universités. Ce qui fait qu'on est évalué et promu en fonction de la charge horaire d'enseignement, mais aussi et surtout, de la quantité et de la qualité des travaux de recherche menés, publiés et vulgarisés. Cette double exigence, enseignement-recherche, devient problématique, du fait que les conditions ne sont pas toujours favorables à la réalisation de cette ambition. Cette étude s'intéresse à l'importance de la maison d'édition Gusoma, une initiative nationale tournée vers la jeunesse et la culture africaine, comme une alternative dans la production et la diffusion du savoir.

Mots clés : Burundi, livre, maison d'édition, recherche, université.

Introduction

Depuis l'avènement de la société de l'économie du savoir, la priorité accordée à la recherche s'est sensiblement améliorée dans le monde, suite à la reconnaissance de la place de la recherche dans la production de nouvelles connaissances requises dans le processus du développement durable (Masharabu *et al.*, 2017, p. 128). La réussite en matière d'éducation et d'innovation scientifique est considérée comme une garantie pour la compétition économique (Garcia 2018, p. 67). Pour adapter la profession universitaire aux enjeux socioéconomiques, la recherche gagne de plus en plus sa place comme métier, au même titre que l'enseignement. Ainsi, le binôme Enseignement-Recherche est reconnu comme prestation universitaire en fonction des charges horaires d'enseignement, mais aussi de la qualité de la production et de la vulgarisation du savoir.

Si depuis les années de l'indépendance, les élites intellectuelles africaines ont eu des opportunités de poursuivre leurs études grâce aux bourses octroyées par les pays étrangers, en particulier européens, de nos jours, les opportunités sont moins importantes dans les sciences sociales pour permettre aux jeunes Africains de s'ouvrir au monde, et donc de pouvoir assurer convenablement la

relève académique. La situation se complique du fait que pendant plusieurs décennies, la mise en œuvre de la recherche dans les universités africaines a été négligée (Masharabu *et al.*, 2017, p.129). Les possibilités de publication et de vulgarisation des travaux de recherche en sciences sociales sont minimes à l'endroit de jeunes chercheurs, dépourvus de moyens financiers et de contacts à l'international (Ndayisaba, 2020).

Quelle est donc la place d'une maison d'édition dans la promotion de la recherche ? Plus précisément, comment *Gusoma* (https://thegusoma.net/), une maison d'édition nationale basée au Burundi, se positionne pour faire face aux défis qui hantent la recherche et la promotion socioprofessionnelle du jeune chercheur ? En effet, pour répondre à une demande sociale en matière de livre et de recherche, les Éditions *Gusoma* travaillent particulièrement en relation étroite avec divers acteurs intéressés par le livre, dont les universitaires, à travers l'accompagnement des chercheurs dans le processus de la recherche, de l'édition et de la vulgarisation des travaux.

Cette étude vise d'abord à réfléchir sur la problématique de l'enseignement-recherche au Burundi. Elle analyse ensuite la contribution de Gusoma, une maison d'édition, créée par des jeunes, tournée vers le local et ouverte à l'universel, dans la promotion de la recherche et des chercheurs. Pour y parvenir, cette étude s'appuie sur la documentation disponible sur l'enseignement universitaire, la recherche scientifique et l'édition. En plus, elle bénéficie de la connaissance approfondie des milieux académiques et du livre au Burundi par l'auteur, en qualité d'enseignant-chercheur et d'éditeur.

1. Le binôme enseignant-chercheur : une ambition à l'épreuve de la réalité

Aujourd'hui, le discours sur l'enseignement supérieur tourne autour de l'enseignement et de la recherche comme une charge académique complète, garantissant la qualité de la prestation. Il revient alors de voir si le discours est en cohérence avec la réalité compte tenu des défis qui hantent ce secteur et des moyens mobilisés.

1.1. L'enseignement supérieur dans un contexte d'insuffisance de ressources

Au Burundi, l'enseignement supérieur a commencé au début des années 1960 dans le processus difficile de l'indépendance retrouvée et donc du transfert des responsabilités politiques à l'élite nationale. Dans ce contexte, la réussite dans le domaine de l'enseignement, d'autant plus universitaire, était considérée comme une voie vers la maturité politique. Mais la tâche se révéla compliquée pour le « jeune État ». Celui-ci commença à entreprendre son potentiel national en matière d'enseignement et de recherche à travers de nombreuses coopérations bilatérales et multilatérales (Chrétien, 2017 ; Ndayisaba, 2020).

Depuis lors, les effectifs d'étudiants n'ont cessé de s'accroître alors que les capacités de l'État étaient progressivement mises à l'épreuve par le programme d'ajustement structurel des années 1980 et la guerre civile des années 1990. En 1990-1991, les effectifs d'étudiants inscrits à l'Université du Burundi étaient de 3 554, alors que la capacité d'accueil était de 3 000 étudiants. Depuis les années 1980, à la suite de l'avènement de l'ajustement structurel, l'État a progressivement réduit l'attention accordée à l'Éducation, comme cela a été le cas dans l'ensemble des domaines jugés économiquement moins rentables. Depuis les années 2000, en référence notamment aux recommandations du Forum Mondial sur l'Éducation tenu à Dakar du 26 au 28 avril 2000, l'importance devait être accordée beaucoup plus à l'enseignement de base qu'au supérieur (UNESCO, 2000 ; Provini, 2016, p. 285). Ce qui fait qu'à l'Université du Burundi, plus de 80 % du budget est orienté vers les dépenses de fonctionnement (Hajayandi, 2020 ; Tuyisenge, 2022). Cette situation contraste avec la mesure de la gratuité de l'enseignement de base de 2005 qui a significativement impacté l'augmentation de la population scolaire et estudiantine par après.

Le faible intérêt accordé à l'université a progressivement eu de l'impact sur la gestion des ressources humaines, devenant de plus en plus insuffisantes notamment en période de crises sociopolitiques. Depuis la crise de 1993, de nombreux assistants burundais en formation à l'étranger ne sont pas rentrés. Récemment, au problème de la fuite de cerveaux vers l'Occident mais également vers le Rwanda (Hajayandi, 2020) s'est ajouté le départ massif des professeurs à la retraite, accentuant ainsi le problème des ressources humaines.

Par ailleurs, la mise en place du système BMD depuis 2017 (Provini, 2020) a entraîné plusieurs difficultés liées aux exigences nouvelles du modèle de Bologne : regroupement des intitulés de cours dans des unités d'enseignement, respect de l'ordre de succession des intitulés et des unités d'enseignement en fonction des prérequis considérés et répartition et programmation des enseignements en semestres notamment (Hajayandi, 2020). Ce qui exige plus de disponibilité d'enseignants pour répondre à l'ensemble des attentes de la réforme. Cela a de l'impact sur la charge horaire des enseignants universitaires en activité. L'Ordonnance ministérielle N° 610/1073 du 17/06/2020 détaille la charge horaire d'enseignement en présentiel dans les institutions publiques, comme on peut le voir à travers le tableau qui suit.

Tableau 1. La charge horaire d'enseignement en présentiel à l'Université du Burundi

Statut de l'enseignant	Nombre d'heures par semaine	Nombre d'heures par année académique
Assistant, Maître-Assistant et Chargé d'Enseignements	12	360
Chargé de cours, professeur associé et professeur ordinaire	9	270
Recteur et Vice-Recteur	2	60
Enseignant de grade de docteur nommé par décret œuvrant à l'extérieur de son institution	2	60
Directeurs et directeurs adjoints nommés par décret	3	90
Doyen et Directeur de l'École Doctorale	4	120
Chef de département	5	150
Responsable de master et Responsable des centres de recherche	6	180
Enseignants en formation de 2e cycle	4	120
Enseignant en formation de 3e cycle	6	180

Source : Annexe 1 de l'Ordonnance Ministérielle N° 610/1073 du 17/06/2020 portant Révision de l'Ordonnance Ministérielle N° 610/294 du 24 février 2015 portant fixation des principes généraux applicables aux personnels enseignants des établissements d'enseignement supérieur.

À partir du tableau précédent, on observe que les enseignants de rang inférieur (assistant, maître-assistant et chargé d'enseignement) — et donc principalement les jeunes — supportent la charge horaire d'enseignement la plus élevée, alors

qu'ils ont justement besoin de temps pour mener leurs projets de recherche doctorale, lesquels constituent la voie d'accès à une carrière de recherche.

À l'enseignement s'ajoutent d'autres charges non moins importantes comme l'encadrement de divers stages et travaux académiques, ainsi que la participation aux jurys de délibérations et aux réunions ou commissions de travail. De l'enseignant, on exige aussi le service à la communauté comme l'encadrement des organisations d'intérêt social et communautaire, par exemple, ou la participation aux travaux communautaires de propreté des lieux. Ce qui fait qu'au total, l'Ordonnance Ministérielle N° 610/1073 du 17/06/2020 fixe la charge horaire annuelle de l'enseignant-chercheur à 1800.

Le problème d'insuffisance de ressources humaines se ressent également de manière très prononcée dans les universités privées, qui ont émergé depuis les années 2000 (Hajayandi, 2020). Depuis cette époque, les institutions universitaires burundaises connaissent une grande croissance des effectifs due à une forte demande d'admission à l'enseignement supérieur. Cette pression interne du système éducatif, due essentiellement aux avancées vers la scolarisation primaire universelle, à la dynamique démographique et à l'expansion du secondaire, a conduit, au fil des années, à une demande très croissante pour l'enseignement supérieur. Ainsi, le nombre d'étudiants a plus que triplé en dix-sept ans, passant de 19 215 en 2004-2005 à 44 887 en 2012-2013 pour atteindre 63 428 en 2021 (Niyongabo, 2024, p.3). En raison de la faillite généralisée de l'État, le secteur privé s'est positionné comme une alternative crédible en matière d'enseignement supérieur. Dès 2017, plus de 70 % des étudiants sont inscrits dans les institutions privées (Tuyisenge, 2022). En 2022, on dénombre plus de cinquante institutions universitaires au Burundi dont 92% relèvent du secteur privé.

Cette forte prépondérance des universités privées contraste avec la disponibilité des enseignants dont le peu qui existe est engagé à temps plein dans le public. Beaucoup d'enseignants, bien que rattachés aux institutions publiques, prestent dans le privé pour faire face à la précarité financière liée à une faible rémunération (Hajayandi, 2020) : moins de 100 dollars par mois pour les assistants et moins de 200 dollars pour les jeunes docteurs. Selon Tuyisenge, il y a une absence de démarcation ou une hybridation entre le public et le privé au Burundi : plus de 90 % des enseignants des universités privées sont rattachés à temps

plein aux universités publiques. Ce qui fait que Tuyisenge constate que les deux secteurs se partagent un corps enseignant vieillissant, peu qualifié et très peu dynamique (Tuyisenge, 2022, p.23).

À cela s'ajoute une proportion importante d'« enseignants en détachement » (nommés par décret pour occuper des postes politiques ou administratifs), ainsi que des enseignants qui ont des charges administratives dans leurs institutions. En 2026, au Département des Langues et Sciences Humaines de l'École Normale Supérieure, 10 sur 17 enseignants ayant le diplôme de docteur (58,8%) ont des charges administratives à l'intérieur de l'institution. Ce qui réduit leur charge horaire d'enseignement.

En plus, depuis les années 2000, le champ du chercheur s'élargit au-delà de l'amphithéâtre, du laboratoire et de la bibliothèque. Il est de plus en plus sollicité pour son expertise auprès de diverses organisations nationales et internationales (Ndayisaba, 2020). C'est dans ce contexte de surcharge et de multiples sollicitations que les étudiants et les doctorants peinent à trouver des encadreurs compétents car ceux-ci considèrent que c'est une tâche supplémentaire, non valorisée.

Pour faire face à cette situation, le recrutement annuel de jeunes assistants de niveau Licence ou Master a toujours constitué une alternative pour faire face au défi des ressources humaines. Le problème est que beaucoup d'assistants n'ont pas pu poursuivre les études de 3e cycle, faute d'avoir une bourse pour s'inscrire à l'étranger. La création de l'école doctorale à l'Université du Burundi en 2017 avait l'objectif de former une nouvelle génération d'enseignants pour assurer la relève académique. Mais le manque de motivation et d'encadrement sur place constitue une entrave majeure. L'exigence d'un « codirecteur du Nord » lors de l'inscription à l'école doctorale témoigne de la persistance de la dépendance et d'un complexe d'infériorité des intellectuels burundais vis-à-vis de l'étranger, en particulier l'Occident.

1.2. La recherche universitaire : une exigence et une surcharge de plus ?

La surcharge horaire d'enseignement se répercute directement sur la situation de la recherche et de l'avancement de carrière. En effet, en 2011-2012, les enseignants titulaires d'un doctorat représentaient seulement 55 % du corps professoral de l'Université du Burundi (Hajayandi, 2020). La situation s'est progressivement détériorée : en 2017, sur un total de 512

enseignants, l'Université du Burundi ne comptait que 237 docteurs (soit 46,2%) ; le reste, 275 enseignants (soit 53,8%), avait le grade d'assistant (Masharabu *et al*., 2017, p. 121). De même, sur le total de 52 enseignants que compte le Département des Langues et Sciences Humaines de l'École Normale Supérieure (Burundi) en 2026, seuls 20 (38,4%) ont le diplôme de doctorat. Sur les 32 assistants, 11 (34,3 %) ont plus de 10 ans d'ancienneté à l'ENS et 11 (34,3 %) sont âgés de plus de 45 ans. Cette situation témoigne des difficultés des assistants à franchir le niveau de docteur en raison de défis liés à l'accès à la formation de 3e cycle et donc à la carrière de la recherche. La surcharge d'enseignement et le manque d'information et d'encadrement constituent des obstacles majeurs au métier de la recherche. Sur 52 enseignants du Département des Langues et Sciences Humaines de l'ENS en 2026, on compte 19 (36,5 %) qui n'ont publié aucun article scientifique.

Pour comprendre le métier de la recherche au Burundi, il est aussi important d'analyser les exigences pour l'avancement aux grades académiques. En effet, *l'Ordonnance ministérielle N° 610/152 du 17/2022 portant fixation des critères d'avancement de grade des enseignants-chercheurs et des chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publi*c donne des précisions. Selon l'article 9, pour être promu au grade de Chargé d'Enseignement, le Maître-Assistant doit avoir à son actif au moins deux articles publiés dans des revues à comité de lecture dont un au moins dans une revue indexée. Il doit être l'auteur principal d'au moins un article.

L'article 11 traite de la promotion du grade de Chargé de cours (docteur) à celui de Professeur associé. Pour être éligible, le candidat doit justifier d'au moins cinq articles publiés dans des revues à comité de lecture, dont au moins trois dans des revues indexées, et être auteur principal d'au moins deux de ces publications.

Selon l'article 12, le passage du grade de Professeur Associé à celui de Professeur Ordinaire est conditionné par la publication d'au moins six articles dans des revues à comité de lecture dont quatre au moins dans une revue indexée ; et le candidat doit être l'auteur principal d'au moins trois articles.

La même Ordonnance Ministérielle précise que nul ne peut prétendre accéder au grade de professeur (associé ou ordinaire) s'il n'a pas fait une présentation en rapport avec au moins un de

ses travaux publiés dans les revues scientifiques devant un public avisé et dans un cadre scientifique reconnu par l'autorité compétente.

À travers les lignes précédentes, on comprend que la carrière de la recherche est exigeante. L'avancement de grade est conditionné, entre autres, par la validation d'une liste de publications scientifiques dans des revues indexées et/ou dans des maisons d'édition internationalement reconnues. Cette exigence contraste avec la réalité nationale. Les revues qui existent sur place ne sont pas indexées. L'édition est encore jeune et discontinue. Les autorités des universités recommandent aux chercheurs de publier dans les revues des institutions d'appartenance alors que les publications ne sont pas reconnues lors de l'avancement de grade académique ou pendant la formation doctorale, faute d'indexation. Beaucoup de chercheurs ont recours à des revues et maisons d'édition étrangères souvent chères. Ces conditions sont *a priori* éloignées du quotient du jeune chercheur burundais du fait que celui-ci n'a pas suffisamment de ressources et de connexions nécessaires pour intégrer le cercle, davantage restreint, des chercheurs confirmés.

La nouvelle vision du travail universitaire (Garcia, 2018, p. 68), incluant la recherche comme une garantie de la promotion professionnelle, exige des conditions adéquates pour se matérialiser. Tatien Masharabu *et al.* (2017, p. 128) constatent que bien que la recherche constitue l'une des missions majeures des universités et qu'elle soit utilisée comme l'un des critères principaux pour l'évaluation des enseignants pour l'avancement de grade, on note que le développement de la recherche a été négligé pendant plusieurs décennies.

En plus, une répartition des ressources et opportunités disponibles est loin d'être équitable selon les domaines, les grades académiques ou le niveau de connexion du chercheur. Un petit nombre d'acteurs est multipositionné et cumule l'ensemble des ressources et des capitaux disponibles dans le domaine de la recherche et de l'expertise scientifique (Provini, 2016, p. 287). La grande majorité des enseignants du grade d'assistant ou des jeunes docteurs rencontrent des difficultés de connexion et de visibilité pour l'insertion dans les réseaux de la recherche et de l'expertise au niveau national, et encore moins à l'international.

2. Le livre et la recherche au Burundi : l'enfant pauvre des politiques publiques

En 2025, l'UNESCO a publié un très bon rapport sur l'industrie du livre en Afrique, qui analyse les tendances, les défis et les opportunités de croissance. Grâce à l'extraordinaire vivier littéraire et au nombre grandissant de succès sur le continent, l'industrie du livre en Afrique possède un immense potentiel inexploité (Unesco, 2025).

Au Burundi, le secteur de la recherche et du livre marche à pas de caméléon. En effet, le début des structures éditoriales se situe en 1962, avec l'indépendance de ce pays, sur l'initiative des institutions religieuses. Pendant longtemps, l'imprimerie Presses Lavigerie a contribué à la publication et à la diffusion du livre, même si les normes éditoriales n'étaient pas garanties. La Librairie Saint Paul, créée en 1961, constitue toujours une référence en matière de vente de livres, de périodiques et de papeterie. Sans véritablement avoir de structure spécialisée dans l'édition, l'Université du Burundi, créée en 1964, offre à travers le service « Presses et publications » du contenu particulièrement académique.

En 1976, dans le contexte de la « renaissance culturelle » (Ndayisaba, 2022), a été créé le Ministère de la jeunesse, des Sports et de la Culture, sous la direction de l'historien Émile Mworoha, qui allait coordonner l'ensemble des initiatives dans ce secteur (République du Burundi, 2008). En 1977, ce ministère a créé le Centre de Civilisation burundaise, qui a publié pendant plus de trois décennies la revue *Culture et Société*. Par la suite, ont été créées la Régie des Productions Pédagogiques en 1983 et la Bibliothèque nationale en 1989. D'autres textes officiels ont largement contribué à mettre en place un cadre législatif et institutionnel dans le domaine de la culture en général (Repuburika y'Uburundi, 2022, p. 30).

Cependant, la crise de l'État consécutive aux mesures d'ajustement structurel depuis les années 1980, à l'instabilité institutionnelle et à la guerre civile des années 1990 a profondément anéanti le secteur du livre et de la recherche.

C'est après la guerre civile que le livre a connu un souffle grâce à d'importantes initiatives de la Direction générale de la Culture du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture : la création du Centre Burundais pour la Lecture et l'Animation

Culturelle (CEBULAC) en 2007, l'Office Burundais du Droit d'Auteur en 2011, la maison de la culture en 2017 et l'Académie Rundi en 2020. Aussi, quelques maisons d'édition privées telles qu'Iwacu, Bandima et Gusoma sont apparues, donnant un peu de nouvelle couleur au paysage du livre.

Le Centre Burundais pour la Lecture et l'Animation Culturelle (CEBULAC) est chargé de concevoir et d'exécuter la politique gouvernementale en matière de lecture publique, de promouvoir la créativité littéraire et d'appuyer les bibliothèques associatives. L'Office Burundais des Droits d'Auteur participe à la protection des droits d'auteur et supervise l'enregistrement des œuvres, tandis que la Maison de la Culture a vocation à protéger et promouvoir la littérature rundi.

Globalement, si un cadre institutionnel très diversifié a été mis en place sous l'initiative du ministère de la Culture, les activités sont dispersées et discontinues, ne permettant pas d'enclencher une dynamique du livre.

3. Gusoma : une maison d'édition à la rencontre de la jeunesse, de la culture et de la recherche

3.1. Un espace de promotion intellectuelle et sociale

Selon le rapport de l'UNESCO de 2025, l'industrie du livre en Afrique se trouve dans un moment charnière, façonnée par une combinaison d'opportunités significatives et de difficultés systémiques (UNESCO, 2025, p. 7).

La maison d'édition Gusoma (https://thegusoma.net/) constitue une alternative, un facteur d'émancipation intellectuelle et sociale à travers la promotion de la recherche et du livre. En effet, Gusoma signifie « lire » en kirundi, langue nationale du Burundi. Cette maison d'édition a été créée en 2021 au Burundi par de jeunes intellectuels passionnés par la culture en général et le livre en particulier. Elle compte cinq collections, à savoir Abana, Fiction, Souffle, Sens et Visages.

Le choix du kirundi témoigne de l'importance accordée à la langue nationale. En kirundi, *Abana* signifie enfants ; la collection s'intéresse à la littérature d'enfance, aux bandes dessinées et aux manuels scolaires. À l'échelle mondiale, les ouvrages pour enfants sont non seulement les plus consultés, mais ils représentent également le secteur le plus lucratif de l'industrie du livre (*Ibid.*,

2025, p. 43). La collection *Fiction* concerne la création littéraire romanesque. La collection Souffle s'intéresse à la poésie, aux pièces de théâtre et au cinéma. La collection *Sens* accorde une attention particulière à la pensée, dans des domaines scientifiques variés dont la philosophie, la sociologie, l'histoire, l'économie, la géographie, la science politique, l'anthropologie, etc. Enfin, la collection *Visages* s'intéresse au portrait, à la biographie, à l'autobiographie et au récit.

Cette maison d'édition tournée vers l'histoire et les cultures africaines dans un esprit d'ouverture au monde à travers l'attention accordée au multilinguisme et à la multiculturalité : on édite en kirundi, kiswahili, français, anglais et chinois. Cette attention accordée au kirundi est justifiée par le fait que l'édition dans une langue nationale représente un levier crucial pour valoriser l'identité culturelle et rendre la littérature accessible à l'ensemble de la société.

La majorité des publications constituent des récits ancrés dans l'histoire, la culture et les mentalités nationales. En valorisant la jeunesse et les récits culturels nationaux, cette maison d'édition participe à la construction d'une épistémologie plurielle et décolonisée, indispensable pour une société en quête des repères historico-culturels.

Longtemps sous-représentées dans un monde littéraire traditionnellement modelé par les voix masculines, les femmes gagnent aujourd'hui en visibilité grâce à la publication et à la reconnaissance d'un plus grand nombre de leurs œuvres sur la scène internationale (*Ibid.*, p. 22). Aux Éditions Gusoma, les femmes, beaucoup plus jeunes, représentent 39,1 % des auteurs. On peut citer, à titre d'exemple, la plus jeune romancière, Marie Leslie Elyna Nishimwe, qui a publié son premier livre à 16 ans, « Les étoiles dans le brouillard » en 2024. Par ailleurs, en juin 2026, elle a reçu une distinction au concours *Sentier des Poètes* en France pour son poème *Naissance, renaissances*. On peut aussi évoquer la plume de Jeanne d'Arc Nduwayo, une figure littéraire émergente au Burundi ; sans oublier que le livre le plus vendu est *Renaître chaque jour,* une œuvre autobiographique de Lolita Iranezereza.

Ainsi, Gusoma répond à une demande sociale d'inclusion et de promotion socio-culturelle car l'édition nationale fait partie intégrante de l'identité et du développement de la société, d'un point de vue culturel, social et économique. Elle reflète l'histoire et

l'expérience d'un peuple, ses systèmes de croyance ainsi que ses expressions concomitantes dans la langue, l'écriture et l'art.

L'année 2025 a été largement productif grâce aux efforts fournis allant dans le sens de collaboration avec divers milieux intéressés par le livre en particulier les universités et les associations d'écrivains: au cours de l'année 2025, les professeurs des universités, le club de sociologie (devenu en mars 2026 l'Association Burundaise des Sociologues), le master de traduction de l'Université du Burundi, les doctorants en histoire, l'Association Burundaise d'Ecrivains et Promoteurs du Livre, etc. ont participé activement aux activités organisées par les Editions Gusoma. Ce qui a permis à la maison d'accroître son carnet de contacts et son champ d'action.

Gusoma compte 47,8% des publications relevant de la pensée et de l'histoire, avec une participation importante d'universitaires dont le professeur Elias Sentamba qui a publié en 2025 un ouvrage collectif de 6 chercheurs seniors en histoire, science politique, droit, économie et anthropologie sur la colonisation au Burundi. À cela s'ajoute la publication en 2024 d'un livre sur la mémoire historique de l'Université de Ngozi.

L'approche consiste à accompagner l'auteur avant, pendant et après la publication. En effet, des séances d'information sont organisées sur les questions autour du livre et de l'édition. Aussi, pendant la période d'édition, les échanges réguliers entre l'auteur et l'éditeur permettent de bien organiser le travail et d'avancer parfaitement. Enfin, la maison reste en contact avec l'auteur après la publication pour l'aider à promouvoir son œuvre au niveau national comme à l'international (dépôt légal, vente, prix, …).

3.2. Des sources du savoir à la promotion de l'industrie du livre

La promotion du livre passe par l'attention portée aux sources et aux foyers du savoir. En effet, chaque année durant les mois de juillet et août, les Éditions Gusoma organisent la campagne *Curijambo (créer un mot)* qui concerne la traduction des termes techniques du français au kirundi.

La démarche de *Curijambo* consiste à organiser des séances de débat réunissant des linguistes africanistes (le professeur Ferdinand Mberamihigo, doyen de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université du Burundi, par exemple), des professionnels selon la thématique choisie, ainsi que le public composé en particulier d'étudiants, de professeurs et de

journalistes pour trouver l'équivalent en kirundi des mots en français. Aussi, des débats sont régulièrement organisés sur des thématiques variées d'intérêt sociétal et scientifique avéré à l'endroit d'étudiants, de doctorants, de chercheurs et de l'ensemble des passionnés de la culture.

Ces échanges sont possibles grâce aux liens tissés avec les milieux universitaires (associations d'étudiants, centres de recherche, etc.) permettant de promouvoir un espace de liberté scientifique et de rayonnement culturel. Les commentaires sont largement positifs dans la mesure où ces rencontres scientifiques qui avaient permis à la recherche de rayonner sont de moins en moins organisées dans les universités. Ce qui fait que la maison d'édition se révèle comme une alternative indispensable pour assurer la continuité de bonnes pratiques en matière de promotion de la recherche scientifique. À titre d'exemple, le débat du 25 juillet 2025 portait sur l'état de la recherche sur la colonisation, autour des présentations de trois doctorants inscrits à Justus-Liebig-Universität Gießen (Allemagne), à l'Université de Gand (Belgique), à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (France) et à l'Université du Burundi. Les échanges sont médiatisés, enregistrés et largement diffusés par la presse à travers des formats variés pour atteindre un public élargi.

À travers ces rencontres de débats et d'échanges, on œuvre à la promotion de la « communauté du livre » : l'ambition étant de créer un réseau dynamique de tous ceux qui interviennent dans le domaine du livre, les écrivains, les chercheurs, les éditeurs, les libraires, etc.

Des partenariats avec les milieux universitaires et l'ensemble du monde du livre, notamment les libraires (la librairie du Congrès américain par exemple), permettent de sortir l'écrivain et le livre de l'isolement pour intégrer la logique de l'industrie culturelle et créative. L'objectif est de promouvoir un réseau d'activités, entités et institutions impliquées dans la création, la production, la distribution et la commercialisation du livre. La démarche se veut collective dans la mesure où l'industrie du livre englobe toute sa chaîne de valeur, y compris l'écriture, le développement éditorial, l'impression, la conversion numérique, la commercialisation, les ventes et l'engagement des lecteurs.

Aussi, les efforts vont dans le sens du plaidoyer pour la politique nationale du livre. Au cours du mois d'avril (dédié au livre), un certain nombre d'activités enrichissent l'agenda en

particulier pendant la semaine Gusoma : exposé des livres, conférences, dons de livres aux bibliothèques et aux écoles, prix littéraires, etc. En collaboration avec l'ensemble des acteurs du livre, aussi bien institutionnels, privés, voire associatifs, l'objectif est de conscientiser le public et les décideurs à l'importance du livre dans le développement économique et social d'un pays.

Dans la logique selon laquelle les industries culturelles et créatives sont des moteurs du développement économique et social durable et inclusif (Unesco, 2025), le livre et l'édition se placent au cœur du débat citoyen.

Conclusion

Le jeune chercheur burundais, en particulier celui des sciences sociales, rencontre beaucoup de défis dans sa voie de promotion professionnelle et d'ascension sociale. Il se retrouve surchargé par les enseignements et isolé, parfois en marge des opportunités d'accès aux réseaux de promotion de la recherche. Ce qui entrave forcément sa carrière professionnelle de chercheur. La précarité économique et financière fait qu'il doit prester dans plusieurs institutions aussi bien publiques que privées. Ce qui lui prive du temps et de l'énergie nécessaires à la recherche, alors que c'est avec celle-ci qu'il envisagerait l'avancement de grade académique et la promotion socioprofessionnelle comme enseignant-chercheur.

C'est dans ce contexte de défis et d'ambiguïté à l'endroit du jeune chercheur que la maison d'édition Gusoma constitue une alternative, une référence en émergence en tant que structure de création et de promotion du savoirédition. Cette maison d'édition répond à la demande sociale des jeunes en quête de rayonnement scientifique et de promotion socioprofessionnelle. À travers l'organisation de différentes rencontres scientifiques, littéraires et culturelles, Gusoma émerge comme un espace de socialisation et de promotion par et pour le livre. Tournée vers l'histoire et la culture nationales, Gusoma œuvre pour sortir le livre et l'auteur de l'isolement au moyen de l'engagement pour la promotion de la communauté et de l'industrie du livre.

Bibliographie

Chrétien, J. P. (2017). L'histoire nationale au Burundi au lendemain de l'indépendance : un combat intellectuel et politique. Dans M. Mukuri et al. (dir.), *Un demi-siècle d'histoire du Burundi. À Émile Mworoha, un pionnier de l'histoire africaine* (pp. 11-35). Paris : Karthala.

Garcia, S. (2018). L'expert et le profane : qui est juge de la qualité universitaire ? *Genese*, 1(70), 66-87: https://shs.cairn.info/revue-geneses-2008-1-page-66?lang=fr.

Hajayandi, N. (2020). La réforme du système « Licence Master Doctorat » de l'enseignement supérieur au Burundi : enjeux et nouvelles exigences. *Les Cahiers de l'Afrique de l'Est,* (54) : https://journals.openedition.org/eastafrica/1186.

Masharabu, T., Nahayo, F., Bogaert, J., & Shabani, J. (2018). La Recherche-Développement à l'Université du Burundi : bilan, défis et perspectives, *RUFORUM Working Document Series*, (15), 121-130 : https://www.researchgate.net/publication/323119918_La_Recherche-Developpement_a_l'Universite_du_Burundi_bilan_defis_et_perspectives.

Ndayisaba, E. (2020). De l'historiographie burundaise : qui a écrit quoi dans quel contexte ? *Les Cahiers de l'ACAREF*, 2(5), 69-85 : https://shs.hal.science/halshs-03032233/document.

Ndayisaba, Eric (2022). Clubs culturels au Burundi : mémoires et revendications culturelles dans le contexte de sortie de crise identitaire. *Mashamba*, 2(2) : https://www.revues.scienceafrique.org/mashamba/texte/ndayisaba2022/.

Niyongabo, J. (2024). La réussite à l'université. Comparaison entre l'université du Burundi (UB), l'Université Sagesse d'Afrique (USA) et l'Université Lumière de Bujumbura (ULBU). Thèse de doctorat, Université de Lorraine : https://docnum.univ-lorraine.fr/public/DDOC_T_2024_0171_NIYONGABO.pdf.

Ordonnance Ministérielle N° 610/1073 du 17/06/2020 portant Révision de l'Ordonnance Ministérielle N° 610/294 du 24 février 2015 portant fixation des principes généraux

applicables aux personnels enseignants des établissements d'enseignement supérieur.

Ordonnance Ministérielle N° 610/152 du 17/2022 portant fixation des critères d'avancement de grade des enseignants-chercheurs et des chercheurs des établissements d'enseignement supérieur public.

Provini, O. (2016). Circulations des réformes universitaires en Afrique de l'Est. Logiques de convergences et tendances de divergences. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 15, 281-307 : https://journals.openedition.org/cres/2984.

Provini, O. (2020). La fabrique des politiques de l'enseignement supérieur au prisme des carrières professionnelles des experts : réflexions à partir de l'Afrique de l'Est. *Les Cahiers de l'Afrique de l'Est,* (54) : https://journals.openedition.org/eastafrica/1147.

République du Burundi (2008), *Politique culturelle du Burundi*. Bujumbura : RPP.

Repuburika y'Uburundi (2022). Icegeranyo c'ivyavuye mw'ihuriro rikuru ry'imico n'akaranga mu Burundi. Gitega.

Tuyisenge, F. (2022). L'essor contrasté de l'enseignement supérieur au Burundi, *Revue Internationale d'Éducation de Sèvre,* 89, 19-23 : https://journals.openedition.org/ries/11965.

UNESCO (2000). Forum mondial sur l'éducation. Rapport Final. Dakar (Sénégal). https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000121117_fre.

UNESCO (2025), *L'industrie du livre en Afrique. Tendances, défis et opportunités de croissance*. Paris : UNESCO. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000394051.

Le *Livre des innovations* : un catalyseur pour la valorisation des expertises et résultats de recherche des jeunes chercheurs en Afrique francophone

J. Flora CHADARE, T. R. Christian KONFO, M. Harold HOUNHOUIGAN, S. Wilfrid PADONOU, M. Vahid AISSI, Yann ADJOVI, Camel LAGNIKA, Y. Euloge KPOCLOU & S. C. A. Emmanuelle DEDEHOU ATTEMBA
Université Nationale d'Agriculture de Porto-Novo (Bénin)
konfo10@gmail.com

Résumé
Dans un contexte où les résultats de recherche des jeunes chercheurs africains demeurent peu visibles, difficilement accessibles et faiblement mobilisés dans l'élaboration des politiques publiques, la mise en place de mécanismes structurés de valorisation apparaît essentielle. Le *Livre des innovations*, initié par l'École des Sciences et Techniques de Conservation et de Transformation des Produits Agricoles (ESTCTPA) de l'Université Nationale d'Agriculture du Bénin, constitue un exemple pertinent de dispositif opérationnel répondant à cet enjeu. L'édition 2018 recense vingt-cinq innovations technologiques issues de travaux de fin de formation, couvrant divers domaines de l'agroalimentaire, notamment les céréales, les légumineuses, les racines et tubercules, les fruits et légumes ainsi que les produits forestiers non ligneux. Présentées sous-forme de posters synthétiques, ces innovations sont rendues accessibles et directement exploitables par les acteurs économiques, institutionnels et scientifiques. Au-delà de la documentation, ce dispositif favorise la reconnaissance des compétences émergentes, facilite le transfert technologique et stimule l'entrepreneuriat. Cette étude analyse le *Livre des innovations* comme un outil de diplomatie scientifique et de valorisation stratégique des résultats de recherche. Elle met en évidence son rôle dans la structuration d'un écosystème d'innovation inclusif, où les jeunes chercheurs contribuent activement au développement agroalimentaire et à la formulation des politiques publiques.

Mots clés : Valorisation de la recherche, jeunes chercheurs, *livre des innovations*, diplomatie scientifique, transfert technologique.

Introduction

Dans un contexte marqué par l'essor de l'économie de la connaissance, la capacité à transformer les résultats scientifiques en solutions opérationnelles constitue un levier essentiel de développement (OCDE, 2018 ; Lundvall, 1992 ; Etzkowitz & Leydesdorff, 2000). La valorisation de la recherche ne se limite plus à la publication académique, mais implique des processus de

transfert, d'appropriation et d'impact sociétal (Bozeman, 2000). En Afrique, malgré une progression de la production scientifique, la contribution du continent reste marginale (1 à 3 % de la production mondiale) et faiblement valorisée (UNESCO, 2021). Les résultats de recherche demeurent largement confinés dans des circuits académiques peu accessibles, ce qui limite leur utilisation par les acteurs du développement (UNESCO, 2021 ; AOSTI, 2014 ; Klerkx & Leeuwis, 2009). Cette situation traduit une faiblesse structurelle des systèmes d'innovation, marquée par un déficit de transfert et de médiation des connaissances (World Bank, 2020 ; Cash et al., 2003).

Dès lors, une question centrale se pose : comment structurer des dispositifs capables de transformer les résultats scientifiques en solutions accessibles et utilisables ? C'est dans cette perspective que s'inscrit le *Livre des innovations*, développé par l'ESTCTPA de l'Université Nationale d'Agriculture du Bénin pour à faciliter la diffusion et l'appropriation des innovations issues des travaux de formation. L'hypothèse de cet article est que le *Livre des innovations* constitue un modèle opérationnel de transfert technologique adapté aux contextes africains. L'objectif est ainsi d'analyser ce dispositif comme un outil de valorisation scientifique et de structuration d'un écosystème d'innovation inclusif.

1. Cadre conceptuel et théorique

Cette étude s'inscrit à l'intersection des champs de la valorisation de la recherche, du transfert technologique, de l'innovation et de la diplomatie scientifique. Ces concepts constituent des cadres analytiques complémentaires permettant de comprendre les dynamiques de production, de diffusion et d'appropriation des connaissances dans les systèmes d'innovation contemporains.

1.1. Concepts clés

1.1.1. Valorisation de la recherche

La valorisation de la recherche désigne les processus permettant de transformer les résultats scientifiques en applications générant des impacts économiques, sociaux ou environnementaux (Geuna & Muscio, 2009 ; Bozeman *et al.*, 2015). Elle dépasse la simple diffusion académique en intégrant des dimensions de transfert et d'appropriation des connaissances. Dans les pays en développement, elle constitue un enjeu

stratégique majeur, car elle conditionne la capacité des systèmes de recherche à répondre aux besoins sociétaux (UNESCO, 2021). Elle implique des mécanismes de médiation scientifique et une interaction renforcée entre chercheurs et utilisateurs.

1.1.2. Transfert technologique

Le transfert technologique correspond à la diffusion des connaissances et innovations vers des acteurs capables de les exploiter (Bozeman, Rimes & Youtie, 2015). Il peut prendre diverses formes : formation, incubation, partenariats ou création d'entreprises. Les approches récentes soulignent son caractère interactif et non linéaire, qui repose sur des processus de co-construction entre producteurs et utilisateurs (OECD, 2023). En Afrique, ce transfert reste limité par des contraintes structurelles, ce qui renforce le besoin de dispositifs adaptés (AOSTI, 2023).

1.1.3. Innovation

Selon le *Manuel d'Oslo*, l'innovation correspond à la mise en œuvre de produits, procédés ou méthodes nouveaux ou améliorés (OECD/Eurostat, 2018). Elle suppose à la fois production et utilisation effective des connaissances. Les systèmes d'innovation reposent sur des interactions entre universités, entreprises et pouvoirs publics (Lundvall, 2010). En Afrique, l'innovation est souvent incrémentale et fondée sur la valorisation des ressources locales (World Bank, 2020).

1.1.4. Diplomatie scientifique

La diplomatie scientifique renvoie à l'utilisation des connaissances scientifiques au service de la coopération et de la prise de décision (Gluckman *et al.*, 2017 ; Ruffini, 2017). Elle articule science et relations internationales selon trois dimensions complémentaires. Dans le contexte africain, elle constitue un levier pour renforcer la visibilité des expertises locales et leur intégration dans les dynamiques globales (Tijssen & Kraemer-Mbula, 2018). Des dispositifs comme le *Livre des innovations* y contribuent en valorisant les résultats des jeunes chercheurs.

2.2. Cadres théoriques mobilisables

L'analyse du *Livre des innovations* s'appuie sur des approches systémiques de l'innovation, qui mettent l'accent sur les interactions entre acteurs et la circulation des connaissances (Carayannis & Campbell, 2009 ; Lundvall, 2010).

2.2.1. Le modèle de la Triple Hélice

Le modèle de la Triple Hélice analyse les interactions entre universités, entreprises et pouvoirs publics dans les processus d'innovation (Etzkowitz & Leydesdorff, 2000 ; Etzkowitz, 2008). Il souligne le rôle croissant des universités comme acteurs du développement économique. Dans les contextes émergents, ce modèle met en évidence la nécessité de renforcer les liens entre recherche, production et décision publique (Carayannis & Campbell, 2009 ; Tijssen & Kraemer-Mbula, 2018). Le *Livre des innovations* peut ainsi être vu comme un outil facilitant cette articulation.

2.2.2. Les modèles de transfert de connaissances

Les modèles de transfert de connaissances ont évolué vers des approches interactives qui mettent en avant la co-production des savoirs (Bozeman *et al*., 2015 ; Ankrah & Al-Tabbaa, 2015). Ils soulignent le rôle des dispositifs intermédiaires (incubateurs, plateformes, outils de vulgarisation) dans la diffusion des connaissances (OECD, 2023). Le *Livre des innovations* est outil de médiation scientifique.

2.2.3. Les systèmes d'innovation

Le concept de système national d'innovation met en évidence le rôle des interactions entre institutions dans la capacité d'innovation (Freeman, 1987 ; Lundvall, 2010). Dans les pays en développement, ces systèmes restent fragiles, avec une faible coordination et valorisation des résultats de recherche (World Bank, 2020 ; UNESCO, 2021). Des dispositifs comme le *Livre des innovations* peuvent contribuer à renforcer ces dynamiques.

3. Méthodologie

Cette étude adopte une approche qualitative descriptive fondée sur l'analyse d'un cas unique : le dispositif *Livre des innovations* développé par l'ESTCTPA de l'Université Nationale d'Agriculture du Bénin. Cette démarche vise à comprendre les mécanismes de valorisation et de transfert des connaissances dans un contexte spécifique.

Les données reposent principalement sur une analyse documentaire, centrée sur le *Livre des innovations 2018*, qui présente vingt-cinq innovations sous-forme de posters techniques et synthétiques. Des documents institutionnels et une analyse du

contenu (structure, organisation, types d'informations) ont également été mobilisés pour contextualiser le dispositif.

L'analyse combine trois approches complémentaires : (i) une analyse de contenu pour identifier les thématiques et types d'innovations, (ii) une typologie des innovations selon les matières premières et finalités, et (iii) une analyse fonctionnelle visant à évaluer les rôles du dispositif en matière de diffusion, de transfert technologique et d'usage.

En complément, une quantification descriptive du corpus a été réalisée afin d'objectiver les résultats. Cette analyse a permis d'identifier des indicateurs empiriques tels que le nombre d'innovations, leur répartition thématique, leur nature (produit/procédé) ainsi que leurs finalités (nutrition, conservation, valorisation des ressources locales).

Cette étude présente toutefois des limites, notamment l'absence de suivi longitudinal des innovations et le caractère mono-institutionnel des données, restreignant la généralisation des résultats. Elle constitue néanmoins une première contribution à l'analyse des dispositifs de valorisation scientifique en contexte africain.

4. Présentation du dispositif : le *Livre des innovations*

Le *Livre des innovations*, porté par l'ESTCTPA de l'Université Nationale d'Agriculture du Bénin, est un outil de valorisation des innovations issues des travaux de fin de formation. Il répond à la faible visibilité des innovations étudiantes dans un contexte marqué par des défis agroalimentaires tels que les pertes post-récolte et la faible transformation des produits. Le dispositif vise à documenter les innovations, valoriser les compétences des apprenants et faciliter leur appropriation par les acteurs socio-économiques. Le *Livre des innovations 2018* présente une structure claire qui favorise l'accessibilité et la diffusion des résultats, dans une logique de médiation scientifique. L'édition analysée comprend 25 innovations documentées, couvrant cinq grandes filières agroalimentaires : céréales, légumineuses, racines et tubercules, fruits et légumes, et produits forestiers non ligneux.

Chaque innovation est présentée sous-forme de poster standardisé, incluant systématiquement les informations suivantes : matière première, procédé technologique, caractéristiques du produit et usages. Cette standardisation garantit une

comparabilité des innovations et une meilleure exploitabilité des données. L'analyse révèle une diversité d'innovations agroalimentaires ancrées dans les ressources locales, à finalité nutritionnelle et économique. Cela traduisant une innovation incrémentale adaptée aux contraintes locales. La typologie s'appuie sur les filières et fonctions technologiques. Les innovations couvrent les céréales (farines enrichies, produits de substitution), les légumineuses (produits fermentés, laits végétaux), les racines et tubercules (farines, produits séchés), les fruits et légumes (jus, vins, dérivés) et les produits forestiers non ligneux (insectes, beurres végétaux).

5. Résultats et analyse

5.1. Nature des innovations développées

L'analyse empirique du corpus montre que 100 % (n = 25) des innovations relèvent du secteur agroalimentaire appliqué, avec une orientation marquée vers la transformation des ressources locales. Une analyse de contenu systématique des 25 innovations révèle que :

- 100 % (n = 25) décrivent explicitement un procédé de transformation ;
- 100 % (n = 25) mobilisent une matière première locale ;
- 76 % (n = 19) intègrent une dimension nutritionnelle (enrichissement, diversification alimentaire) ; et que
- 64 % (n = 16) répondent à des enjeux de conservation ou de réduction des pertes post-récolte.

Les principales caractéristiques quantitatives des innovations sont synthétisées dans le Tableau 1, tandis que leur distribution est illustrée dans la Figure 1. Cette analyse met également en évidence un ensemble cohérent d'innovations majoritairement orientées vers la transformation agroalimentaire et la valorisation des ressources locales. Ces innovations se structurent autour de trois dimensions principales : le développement de produits alimentaires, l'amélioration des procédés technologiques et l'optimisation de la qualité nutritionnelle.

Les produits développés incluent des farines composites, des boissons fermentées (notamment à base de fruits tropicaux), des aliments prêts ou semi-transformés et des dérivés de cultures locales (manioc, igname, céréales). Ces innovations répondent à des enjeux de substitution aux importations, de réduction des

pertes post-récolte et d'adaptation aux nouvelles habitudes de consommation.

Parallèlement, plusieurs innovations portent sur des procédés technologiques tels que le séchage amélioré, la fermentation contrôlée et la transformation de matières premières ou de ressources alternatives (ex. insectes). Ces procédés visent à améliorer la conservation, la stabilité et la valorisation des produits.

Par ailleurs, l'ensemble des innovations correspond à des produits ou procédés directement applicables, sans innovation purement théorique, ce qui traduit un niveau de maturité technologique orienté vers la mise en œuvre (prototype ou preuve de concept).

Enfin, une attention particulière est accordée à la dimension nutritionnelle, à travers le développement de farines enrichies, de produits protéiques à base de légumineuses ou d'insectes, et de formulations destinées à lutter contre les carences alimentaires. L'ensemble traduit une logique d'innovation incrémentale, fonctionnelle et contextualisée, orientée vers des solutions applicables aux réalités locales.

Figure 1. Caractéristiques des innovations du Livre des innovations (2018)

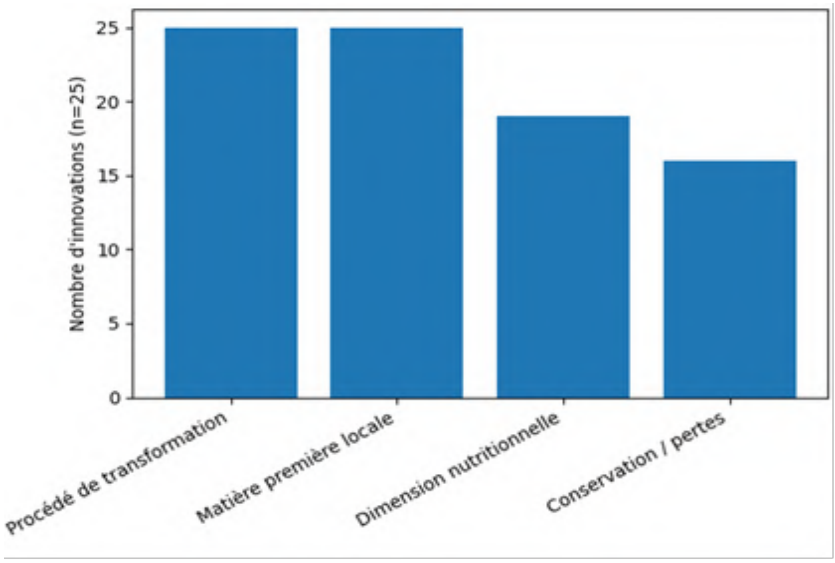

Tableau 1. Caractéristiques empiriques des innovations du Livre des innovations (édition 2018)

Indicateurs	Effectifs (n)	Fréquences (%)
Nombre total d'innovations	25	100
Domaines couverts	5 filières	—
Innovations avec procédé décrit	25	100
Innovations basées sur des ressources locales	25	100
Innovations à finalité nutritionnelle	19	76
Innovations liées à la conservation / réduction des pertes post-récolte	16	64
Format de présentation standardisé	25	100

5.2. Fonctions du *Livre des innovations*

L'analyse du *Livre des innovations* met en évidence qu'il ne s'agit pas d'un simple recueil descriptif, mais d'un dispositif multifonctionnel structurant, qui joue un rôle central dans la valorisation, la diffusion et l'appropriation des résultats de recherche. Quatre fonctions majeures peuvent être identifiées.

5.2.1. Un outil de vulgarisation scientifique

Le *Livre des innovations* constitue avant tout un instrument de vulgarisation scientifique, en ce qu'il permet de traduire des résultats de recherche souvent complexes en contenus accessibles à un public non académique. La présentation des innovations sous-forme de posters synthétiques qui intègrent des éléments visuels (schémas technologiques, images) et des descriptions simplifiées, facilite la compréhension des procédés et des produits.

Cette simplification du langage scientifique réduit les barrières cognitives généralement associées aux publications académiques traditionnelles. Elle permet ainsi une diffusion élargie des connaissances, en direction des producteurs, des transformateurs, des entrepreneurs et des décideurs. Le dispositif favorise donc une démocratisation de l'accès au savoir scientifique, condition essentielle pour renforcer son impact sociétal.

5.2.2. Un outil de transfert technologique

Au-delà de la vulgarisation, le *Livre des innovations* joue un rôle clé dans le transfert technologique, en facilitant le passage des résultats de recherche vers des applications concrètes. Ainsi, le livre fournit des informations directement exploitables par les acteurs économiques en décrivant de manière structurée les procédés de transformation, les matières premières utilisées et les usages des produits.

Le caractère opérationnel du dispositif est renforcé par le fait que toutes les innovations documentées comportent des informations techniques exploitables (matières premières, procédés, usages), ce qui constitue un indicateur empirique de leur transférabilité.

Ce dispositif contribue ainsi à réduire le fossé entre recherche et application car il propose des solutions prêtes à être adaptées ou reproduites dans des contextes réels. Il s'inscrit dans une logique de valorisation opérationnelle des connaissances, où la recherche devient un levier direct de production et d'innovation.

5.2.3. Un outil d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat

Le *Livre des innovations* constitue également un levier d'insertion professionnelle pour les jeunes chercheurs. Il valorise les compétences techniques et créatives des apprenants en mettant en visibilité les innovations développées dans le cadre des travaux de fin de formation ; ce qui renforce leur crédibilité auprès des acteurs économiques.

Par ailleurs, le dispositif favorise une orientation vers l'entrepreneuriat, en présentant des innovations susceptibles de déboucher sur des activités économiques (production, transformation, commercialisation). Il contribue ainsi à transformer les apprenants en porteurs de projets innovants, capables de s'insérer dans les chaînes de valeur agroalimentaires.

5.2.4. Un outil de dialogue entre science et politiques publiques

Enfin, le *Livre des innovations* peut être analysé comme un instrument de dialogue entre la science et les politiques publiques, ce qui constitue un apport particulièrement stratégique. Il offre ainsi une base pertinente pour l'élaboration de notes de synthèse ou de *policy briefs* à destination des décideurs en rendant les

résultats de recherche plus lisibles et orientés vers des solutions concrètes. Le dispositif permet ainsi de repositionner les chercheurs, notamment les jeunes, comme des acteurs crédibles de la prise de décision, capables de proposer des solutions adaptées aux priorités nationales, telles que la sécurité alimentaire, la valorisation des ressources locales ou la réduction des pertes post-récolte. Il s'inscrit dès lors dans une logique de diplomatie scientifique, où la connaissance devient un outil d'influence et de transformation des politiques publiques.

5.3. Analyse critique du dispositif

L'évaluation du *Livre des innovations* met en évidence un dispositif pertinent et innovant en matière de valorisation scientifique, tout en révélant certaines limites structurelles qui en restreignent la portée et l'impact. Cette analyse critique permet de situer le dispositif à la fois comme une avancée significative et comme un modèle perfectible.

5.3.1. Forces du dispositif

L'une des principales forces du *Livre des innovations* réside dans la structuration rigoureuse des informations. La standardisation des posters, intégrant des éléments tels que le résumé analytique, le diagramme technologique, les caractéristiques du produit et ses usages, permet une présentation homogène et facilement exploitable des innovations. Cette organisation facilite non seulement la lecture, mais également la comparaison entre les différentes innovations. Cette structuration homogène concerne 100 % des innovations présentées, ce qui constitue un niveau élevé de formalisation des résultats et un facteur clé de diffusion et d'appropriation des connaissances.

Par ailleurs, l'accessibilité du contenu constitue un atout majeur. Contrairement aux publications scientifiques classiques, souvent caractérisées par un langage technique complexe, le dispositif adopte une approche simplifiée et visuelle qui rend les informations compréhensibles par un public élargi. Cette accessibilité favorise la diffusion des connaissances et leur appropriation par des acteurs non académiques.

Les innovations présentées répondent à des problématiques concrètes, telles que la réduction des pertes post-récolte, l'amélioration de la qualité nutritionnelle ou la valorisation des ressources locales. Cette orientation pragmatique renforce le

potentiel d'application des résultats de recherche et leur contribution au développement.

5.3.2. Limites du dispositif

Malgré ses atouts, le *Livre des innovations* présente plusieurs limites. L'absence d'évaluation d'impact empêche d'apprécier l'adoption, la performance et la viabilité des innovations. Sa diffusion reste limitée à un cadre national ; ce qui réduit sa visibilité et son potentiel de réplication. Enfin, le manque de suivi et d'accompagnement freine la maturation et la transformation des innovations en solutions opérationnelles.

6. Discussion

Les résultats montrent que le *Livre des innovations* constitue un dispositif original de valorisation scientifique, dont la portée peut être analysée à la lumière des modèles de transfert technologique et des systèmes d'innovation. Dans les contextes industrialisés, le transfert repose sur des structures institutionnalisées telles que les bureaux de transfert de technologie et les incubateurs, qui accompagnent la maturation et la commercialisation des innovations (Etzkowitz, 2008 ; Siegel & Wright, 2015). Toutefois, ces dispositifs nécessitent des ressources importantes, souvent limitées dans les pays en développement (World Bank, 2020).

Les résultats empiriques montrent que le dispositif atteint un taux de formalisation de 100 % des innovations, ainsi qu'une orientation entièrement appliquée des résultats de recherche. Ces éléments confirment son rôle de mécanisme intermédiaire de transfert technologique, particulièrement adapté aux contextes où les infrastructures classiques de valorisation sont limitées.

Dans ce contexte, le *Livre des innovations* apparaît comme un mécanisme intermédiaire de valorisation, centré sur la structuration et la diffusion des résultats de recherche. Il s'inscrit dans les approches interactives du transfert de connaissances, qui soulignent l'importance des dispositifs de médiation entre production scientifique et usage (Bozeman *et al.*, 2015).

Le dispositif se distingue également par une dynamique *bottom-up*, les innovations étant issues des travaux d'étudiants. Cette approche rejoint les théories des systèmes d'innovation, qui mettent en avant le rôle des interactions entre acteurs et la diversité des sources d'innovation (Lundvall, 2010). Elle contribue

à renforcer l'ancrage local des solutions et à valoriser le potentiel des jeunes chercheurs.

Par ailleurs, les innovations identifiées reposent largement sur l'utilisation de ressources locales et répondent à des enjeux spécifiques tels que la sécurité alimentaire et la réduction des pertes post-récolte. Cette orientation est cohérente avec les analyses des systèmes d'innovation dans les pays en développement, qui insistent sur la nécessité d'innovations contextualisées (UNESCO, 2021 ; World Bank, 2020).

Sur le plan analytique, le dispositif peut être interprété comme un outil de diplomatie scientifique, en ce qu'il renforce la visibilité des compétences locales et leur intégration dans les dynamiques de développement (Gluckman *et al*., 2017). Il peut également être considéré comme un instrument d'appui aux politiques publiques, en facilitant l'utilisation des résultats de recherche dans la prise de décision.

Ces résultats montrent la nécessité d'intégrer la valorisation et la vulgarisation comme composantes centrales de la recherche. Ils appellent également à l'intégration de tels dispositifs dans les systèmes nationaux d'innovation, ainsi qu'à leur institutionnalisation dans les universités afin de renforcer l'impact de la recherche sur le développement.

Conclusion

Cette étude montre que le *Livre des innovations* constitue un dispositif pertinent de valorisation scientifique, capable de transformer des résultats de recherche en solutions concrètes et accessibles. Il confirme l'hypothèse d'un outil efficace de transfert technologique, en facilitant la diffusion et l'appropriation des innovations issues des travaux des jeunes chercheurs. Au-delà de cette fonction, le dispositif contribue à repositionner les apprenants comme acteurs de l'innovation car il renforce une dynamique *bottom-up* ancrée dans les réalités locales. Il s'impose ainsi comme un modèle reproductible, porteur d'un potentiel réel pour le développement agroalimentaire. Toutefois, son impact dépendra de son intégration dans des systèmes d'innovation structurés ainsi que les mécanismes de suivi, de financement et de mise à l'échelle des innovations.

Bibliographie

AOSTI (2014). *African Innovation Outlook II*, https://aosti.org/index.php/publications/african-innovation-outlook-2, consulté le 28/03/2026.

AOSTI (2023). *African Innovation Outlook Report*. Addis Ababa: African Union.

Bozeman, B. (2000). Technology transfer and public policy: a review of research and theory. *Research Policy*, 29(4–5), 627–655.

Bozeman, B., Rimes, H., & Youtie, J. (2015). The evolving state-of-the-art in technology transfer research. *Research Policy*, 44(1), 34–49.

Cash, D. W., Clark, W. C., Alcock, F., et al. (2003). Knowledge systems for sustainable development. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 100(14), 8086–8091.

Etzkowitz, H. (2008). *The Triple Helix: University–Industry–Government Innovation in Action*. New York: Routledge.

Etzkowitz, H., & Leydesdorff, L. (2000). The dynamics of innovation. *Research Policy*, 29(2), 109–123.

Geuna, A., & Muscio, A. (2009). The governance of university knowledge transfer. *Research Policy*, 38(1), 93–103.

Gluckman, P., Turekian, V., Grimes, R., & Kishi, T. (2017). Science diplomacy: A pragmatic perspective. *Science & Diplomacy*, 6(4), 1–12.

Klerkx, L., & Leeuwis, C. (2009). Establishment and embedding of innovation brokers. *Technological Forecasting and Social Change*, 76(6), 849–860.

Lundvall, B.-Å. (1992). National Systems of Innovation. London: Pinter.

Lundvall, B.-Å. (2010). *National Systems of Innovation: Toward a Theory of Innovation and Interactive Learning*. London : Anthem Press.

OCDE (2018). *Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil, la communication et l'utilisation des données sur l'innovation*, https://www.oecd.org/fr/sti/inno/oslo-manual-2018.htm, consulté le 28/03/2026.

OECD (2023). *Knowledge transfer and innovation ecosystems*. Paris: OECD Publishing.

OECD/Eurostat (2018). *Oslo Manual: Guidelines for Collecting, Reporting and Using Data on Innovation*. Paris: OECD Publishing.

Ruffini, P.-B. (2017). *Science and Diplomacy: A New Dimension of International Relations*. Cham: Springer.

Siegel, D. S., & Wright, M. (2015). Academic entrepreneurship: Time for a rethink? *Journal of Technology Transfer*, 40(5), 582–595.

Tijssen, R., & Kraemer-Mbula, E. (2018). Research excellence in Africa: Policies, perceptions, and performance. *Science and Public Policy*, 45(3), 392–403.

UNESCO (2021). *UNESCO Science Report: The Race Against Time for Smarter Development*. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000377433, consulté le 28/03/2026.

World Bank (2020). *Enhancing Innovation Systems in Developing Countries*. Washington, DC: World Bank.

World Bank (2020). *Innovation Policy: A Guide for Developing Countries*. https://openknowledge.worldbank.org, consulté le 28/03/2026.

CONCLUSION GÉNÉRALE – CAPITALISER LE POTENTIEL DES JEUNES CHERCHEURS EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Arsène NTAMUSIGE, Ludovic NJUH, Manuela NANGMO, Gracy TSONGO, Idah RAZAFINDRAKOTO, Claude-Ernest KIAMBA & Juste YAMONEKA
ntamusigea@unigom.ac.cd

Les réflexions contenues dans cet ouvrage se sont déployées autour des défis de la recherche scientifique en Afrique francophone, et de l'ensemble du continent africain. Elles proposent des orientations d'action susceptibles de donner aux jeunes chercheurs les moyens de déployer pleinement leur potentiel, de contribuer à l'agenda scientifique et politique, et de devenir de véritables acteurs du progrès social et économique. Les défis analysés relèvent notamment de la précarité des emplois scientifiques, des contraintes institutionnelles et des configurations émergentes du métier de chercheur. Elles mettent en évidence les opportunités offertes par l'innovation, l'entrepreneuriat et l'internationalisation des activités scientifiques. Ces enjeux peuvent être regroupés autour de quatre axes majeurs : (1) la formation et la promotion des jeunes chercheurs ; (2) leur place dans l'écosystème institutionnel de la recherche aux niveaux national, régional et international ; (3) la valorisation des résultats de recherche et des expertises ; et (4) l'innovation et l'entrepreneuriat comme leviers d'avenir.

Dans le premier axe (la formation et la promotion des jeunes chercheurs), les réflexions se sont essentiellement articulées autour de deux dimensions complémentaires. Dans leur transversalité, elles ont dressé un état des lieux et les défis auxquels sont confrontés les jeunes chercheurs, d'une part. Les auteurs ont formulé d'autre part quelques suggestions pouvant aider à l'amélioration de l'écosystème de recherche et des creusets de formation. Plusieurs constats y sont mis en évidence, parmi lesquels les disparités entre les besoins de formation et l'employabilité des ressources humaines, les difficultés infrastructurelles et structurelles, ainsi que la prégnance de logiques gérontocratiques au sein des institutions académiques. Les auteurs soulignent également des

préoccupations liées aux choix de carrière et aux perspectives d'avancement des chercheurs et enseignants-chercheurs, de même que l'inadéquation entre certains programmes de formation, les modèles d'encadrement et les exigences de consécration scientifique. Ils mettent, par ailleurs, en lumière les difficultés matérielles auxquelles font face les jeunes chercheurs, notamment l'accès limité à l'internet, aux laboratoires et à des bibliothèques peu équipées, ainsi que l'obsolescence de la documentation disponible. À ces contraintes s'ajoutent diverses pressions sociales et les effets de la prédation du capital, susceptibles d'affecter l'intégrité des pratiques scientifiques et le fonctionnement des institutions de recherche.

En guise de contribution à l'amélioration des creusets de formation et de recherche en Afrique francophone, plusieurs pistes d'action sont proposées. Les auteurs insistent sur la nécessité d'améliorer les dispositifs et les budgets alloués au financement de la recherche, de consolider les politiques publiques de recherche et d'intensifier la coopération interuniversitaire. Ils recommandent également le renforcement des capacités institutionnelles des structures existantes, l'amélioration de l'encadrement juridique du statut du jeune chercheur, ainsi que la capitalisation des expériences de coopération avec les structures du Nord afin d'impulser des initiatives endogènes attractives pour les financements publics. Ils rappellent, en fin, la nécessité pour les décideurs publics de consentir les efforts nécessaires afin d'atteindre le quota minimal de 1 % du PIB consacré à la recherche, conformément aux recommandations de l'Union africaine. Ces réflexions renforcent le constat selon lequel les défis des jeunes chercheurs sont multiples et transversaux en Afrique francophone ; mais qu'ils constituent un atout pour la capitalisation de la recherche qui demeure un levier indispensable du progrès.Dans le deuxième axe (place des jeunes chercheurs dans l'écosystème institutionnel de la recherche aux niveaux national, régional et international), les réflexions portent principalement sur les contraintes structurelles, institutionnelles, financières et épistémologiques qui influencent les trajectoires scientifiques des jeunes chercheurs, tout en mettant en évidence plusieurs pistes susceptibles de favoriser leur émergence académique. Les auteurs mettent notamment en lumière les dysfonctionnements organisationnels qui caractérisent certains espaces universitaires et de recherche en Afrique francophone. Ils soulignent la persistance de hiérarchies rigides, de mécanismes de gouvernance insuffisamment inclusifs ainsi que diverses formes de dépendance

institutionnelle limitant l'autonomie scientifique des jeunes chercheurs. Ils décrient également les difficultés liées à la formation doctorale, à l'intégration institutionnelle des structures de recherche et aux transformations induites par les réformes universitaires. Ils ont par ailleurs révélé que le financement de la recherche demeure l'un des principaux obstacles à l'émergence scientifique en Afrique francophone. Les difficultés d'accès aux financements, aux équipements, aux infrastructures de recherche et aux données scientifiques de référence réduisent les capacités de production des jeunes chercheurs et limitent leur participation aux réseaux académiques internationaux. Plusieurs auteurs ont également mis en évidence les effets du sous-financement chronique sur les carrières scientifiques, notamment à travers la précarisation des conditions de travail et le risque de fuite des cerveaux.

On lit alors chez nombreux auteurs l'importance du réseautage académique, du mentorat scientifique et des collaborations interinstitutionnelles dans le renforcement des capacités scientifiques des jeunes chercheurs. Malgré certaines limites d'accès, les réseaux de recherche sont présentés comme des leviers importants pour la circulation des savoirs, l'acquisition de compétences et l'intégration dans les communautés scientifiques. Dans le même temps, plusieurs auteurs insistent sur la nécessité de promouvoir une science davantage ancrée dans les réalités africaines, capable de valoriser les savoirs locaux et de répondre aux besoins de développement du continent.

Dans cette section, les propositionspour l'amélioration de l'écosystème institutionnel de la recherche tablent sur le renforcement de la gouvernance universitaire à travers des mécanismes plus transparents de gestion et de promotion académique, l'amélioration du financement de la recherche par la création de fonds dédiés aux jeunes chercheurs, ainsi que le renforcement de l'accès aux bibliothèques numériques, aux bases de données spécialisées et aux infrastructures scientifiques. Les auteurs recommandent également le développement de programmes structurés de mentorat, la promotion des réseaux nationaux et internationaux de jeunes chercheurs, le renforcement des partenariats entre universités, centres de recherche, pouvoirs publics et secteur privé, ainsi que la modernisation des dispositifs de valorisation scientifique.

Les réflexions issues du troisième axe (valorisation des résultats de recherche et des expertises) interrogent la capacité des

innovations issues de la recherche à promouvoir les produits locaux, les conditions de publication scientifique, le fonctionnement des dispositifs d'incubation ainsi que les mécanismes susceptibles d'encourager le financement public de la recherche. Les auteurs s'attardent sur les enjeux liés à la souveraineté scientifique, à la protection des produits issus de la recherche à travers la propriété intellectuelle, ainsi qu'aux méfaits du recours croissant aux revues prédatrices. Ils soulignent la nécessité de renforcer les revues universitaires et de promouvoir une meilleure articulation entre les questions de recherche et la société. En outre, ils mettent en l'avant la communication scientifique comme outil de rapprochement entre les chercheurs, les décideurs publics et les communautés. Ils recommandent le renforcement des mécanismes de reconnaissance, de protection et de diffusion des productions des jeunes chercheurs.

Les réflexions du quatrième axe portent essentiellement sur la reconfiguration de la recherche en Afrique francophone à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle. Elles analysent les opportunités, les défis et les implications éthiques liés à l'usage des technologies émergentes dans les pratiques scientifiques, ainsi que leur articulation avec l'innovation et l'entrepreneuriat académique. Les mutations profondes du métier de chercheur sous l'effet de l'intelligence artificielle et des technologies numériques y sont mises en évidence. Les auteurs soulignent ici la nécessité de développer des écosystèmes de recherche adaptés et de renforcer l'accompagnement des jeunes chercheurs afin de maximiser les opportunités offertes par l'intelligence artificielle. Ils insistent également sur l'importance de la formation des chercheurs à l'usage approprié des outils d'IA, ainsi que sur la réflexion à mener en vue d'améliorer les pratiques méthodologiques par l'intégration raisonnée des technologies numériques. Enfin, ils rappellent que la préservation de l'éthique du chercheur doit demeurer un principe fondamental et transversal guidant l'ensemble des pratiques scientifiques, surtout à l'ère de l'innovation technologique.

Pour capitaliser le potentiel des jeunes chercheurs, les idées convergent vers la nécessité de créer une réserve croissante de spécialistes qualifiés, d'accroître les ressources disponibles et de renforcer le financement des projets des jeunes chercheurs, ainsi que les capacités et infrastructures de recherche, y compris dans les domaines émergents comme l'intelligence artificielle. Elles insistent également sur la consolidation des infrastructures et de la

coopération aux niveaux national, régional et international, ainsi que sur la mise en place d'initiatives favorisant des mécanismes et dispositifs innovants de financement endogène de la recherche. Si certains de ces enjeux ne peuvent être résolus qu'à long terme par un important déploiement des ressources, d'autres relèvent de mesures plus rapides et peu coûteuses, telles que l'amélioration du statut du jeune chercheur, la rationalisation du choix des projets de recherche et une gestion plus ouverte et plus compétitive des institutions de recherche en Afrique.

En Afrique francophone, comme dans d'autres régions africaines partageant sensiblement les mêmes réalités en matière de recherche scientifique, la question de cette dernière et, avec elle, celle de l'université en tant qu'institution et horizon professionnel, se pose aujourd'hui avec acuité. Cet ouvrage porte un regard non seulement sur la science, mais aussi, et surtout, sur l'écosystème de celles et ceux qui la produisent au quotidien. En effet, les universités africaines sont constamment le réceptacle de diverses transformations touchant non seulement leur fonctionnement et leur rôle, mais également leurs membres : démocratisation de l'accès à l'université, augmentation du nombre d'étudiants, concurrence accrue dans l'accès aux postes scientifiques et/ou universitaires stables, précarisation des emplois scientifiques, nouvelles régulations des politiques scientifiques (financements par appels d'offres, principe d'accountability dans l'allocation des fonds, évaluation de la productivité, etc.), internationalisation des activités scientifiques, etc. Ces mutations invitent à repenser les conditions de production des savoirs, l'avenir des chercheurs et des institutions universitaires en Afrique.

Dr Ir Juste Yamoneka Wasso est Professeur à la faculté des Sciences Agronomiques de l'Université de Goma en RD Congo. Depuis plusieurs années, il s'est investi dans la mobilisation des fonds de recherche et partenariat Universitaire. Il coordonne actuellement la direction de la coopération de son Université.

Arsène Ntamusige est ingénieur agronome. Il mène ses recherches en sciences des aliments et formulations entre Gembloux Agro-Bio Tech (Université de Liège, Belgique) et la faculté des Sciences Agronomiques de l'Université de Goma, où il est Assistant. En RD Congo, il est engagé, depuis dix ans, dans des initiatives de mobilisation de fonds et de valorisation des résultats de la recherche.

Dr Ludovic Njuh est historien, enseignant-chercheur à l'Université Assane Seck de Ziguinchor. Il est Maître-Assistant CAMES, ancien boursier de la DAAD (Friedrich-Schiller Universität Jena) et MRI fellow (CODESRIA). Entre autres, ses travaux portent sur les relations internationales, la gouvernance régionale et l'épistémologie des sciences humaines et sociales dans l'Afrique contemporaine.

Dr Idah Razafindrakoto est chercheure en science politique, spécialiste de la gouvernance et des relations internationales africaines. Elle coordonne des programmes de coopération scientifique au sein du Global Development Network et œuvre au renforcement des capacités de recherche des institutions ainsi que des jeunes chercheurs.

Claude-Ernest Kiamba est Docteur en Science Politique de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux (France). Professeur titulaire de Science Politique à la Faculté de Sciences Juridiques et Politiques de l'université Catholique d'Afrique Centrale à Yaoundé au Cameroun. Il est auteur de plusieurs œuvres scientifiques et appartient à de nombreuses sociétés savantes.

GDN Global Development Network

www.gdn.int

UNIGOM

www.unigom.ac.cd

ISBN : 978-81-956855-5-4